



Mons. le Prof. Maunoir
aux Bains de Loueche
Valais.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

DE GENÈVE.

GENÈVE. — IMPRIMERIE FERD. RAMBOZ, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

DE

GENÈVE.

QUATRIÈME SÉRIE. — 2me ANNÉE.

Tome Cinquième.

ON SOUSCRIT A GENÈVE,

CHEZ JOEL CHERBULIEZ, LIBRAIRE.

PARIS,

MÊME MAISON, PLACE DE L'ORATOIRE, 6.

1847

DU SOCIALISME ET DE QUELQUES AUTRES MALADIES DU CORPS SOCIAL EN FRANCE.

Si l'on connaissait à fond l'histoire intime de tous les âges, on verrait qu'il n'est pas une époque où les sociétés n'aient été affligées de quelques maladies qui, faute d'être combattues à temps par des moyens préventifs ou curatifs, s'aggravaient jusqu'à produire la désorganisation et la mort. Ce sont des institutions, des sentiments, le plus souvent des idées, qui se trouvent en opposition directe avec les principes mêmes de l'ordre social; par exemple, l'esclavage aux États-Unis, l'antipathie contre les hommes de couleur en Amérique, et autrefois contre les Juifs en Europe; à des époques plus reculées, la folle croyance au millénium, et les idées qui produisirent la Jaquerie et la guerre des Anabaptistes; aujourd'hui...... mais n'anticipons pas sur le terrain qui devra être exploré dans le présent article.

Il en est de ces maladies comme de celles du corps humain: contraires au principe vital de l'être malade, elles sont cependant un produit de sa propre nature, un résultat de son développement. Si ce résultat menace la vie de l'être individuel ou collectif, c'est que, par l'effet d'un vice organique, d'une secousse intérieure, ou d'un ébranlement extérieur, son développement s'est opéré d'une manière anormale; mais ce n'en est pas moins dans la constitution de l'être qu'il faut chercher les causes premières, la véritable explication du phénomène.

L'action des causes secondes, c'est-à-dire de celles qui détournent le développement social de sa marche naturelle, n'a certes pas manqué en Europe depuis un siècle; aussi notre époque a-t-elle vu surgir plus nombreuses que jamais ces maladies dont je parle, et les sociétés où le progrès a été le plus accéléré par une suite de crises fiévreuses sont précisément celles où il

a semé le plus de mécontentements, le plus d'idées perturbatrices et subversives. Cependant ces idées ont évidemment leur source, leur cause efficiente dans l'organisme qu'elles menacent de dissolution ; elles se mêlent dans sa vie ; elles jouent dans son développement un rôle où il n'y a d'accidentel que le moment de leur apparition, la forme qu'elles revêtent en se manifestant et le degré d'attention ou d'alarme qu'elles parviennent à exciter ; en un mot, elles ont leur place dans la série de faits moraux dont l'évolution successive constitue la vie de l'humanité et correspond à l'évolution logique de la pensée dans l'intelligence humaine.

Cette manière de voir, pour le dire en passant, doit me concilier l'indulgence des novateurs eux-mêmes, dont l'amour-propre aurait pu à bon droit se révolter, si j'avais considéré les produits de leur génie et de leurs veilles comme de simples excroissances parasites, formées à la surface du corps social et se nourrissant à ses dépens, sans participer en rien aux phénomènes de sa vie organique.

Je ne suis pas de ceux qui s'exagèrent les dangers dont la société française est menacée par les idées subversives de certaines écoles et de certains partis. J'ai foi dans la viabilité de l'ordre social en France. On ne peut parcourir ce beau pays sans être frappé des innombrables éléments de puissance, de grandeur et de prospérité qu'il trouve, et qu'il trouvera de plus en plus, dans sa position géographique, dans l'admirable fécondité de son vaste territoire et dans l'activité intelligente de ses habitants ; il y a là de l'étoffe pour des siècles de progrès, par conséquent pour des siècles d'un labeur largement récompensé. Or un peuple qui a devant lui une telle perspective est évidemment intéressé à préserver de toute perturbation l'organisme sous la protection duquel il voit les germes de sa future grandeur se développer si vigoureusement ; il devrait aussi être moins accessible que tout autre aux idées perturbatrices. Mais la France est jeune, socialement parlant ; plus jeune, par exemple, que l'An-

gleterre. Outre qu'elle a moins vécu dans le passé, comme nation ayant la conscience de sa vie collective, elle a un avenir plus long à espérer, un avenir où elle doit croître en population, en richesses, en habileté industrielle, jusqu'à laisser sa rivale bien en arrière. Celle-ci, au contraire, a certainement atteint, si elle n'a dépassé, l'âge mûr. Elle a encore de l'espace devant elle, une tâche à remplir, mais elle connaît tous ses moyens d'avancer et d'agir; elle les a tous mis en œuvre; l'avenir n'a en réserve pour elle que les résultats prévus de calculs et d'efforts sagement combinés, non des merveilles imprévues et inimaginables, comme celles que la France pourra voir se réaliser quand elle aura cent millions d'habitants et cent milliards de capital productif.

Une telle différence d'âge explique bien des choses qu'on a eu tort d'attribuer exclusivement au caractère national des deux peuples. La jeunesse est généreuse et désintéressée, mais impatiente, légère, présomptueuse, et sujette à se laisser conduire par l'imagination dans la pratique réelle de la vie. De là le danger des idées subversives pour la France. Les maladies morales y pourraient facilement devenir graves, à cause de la fièvre qu'elles excitent. Tout en reconnaissant que l'esprit scientifique a fait de notables progrès chez la classe éclairée de ce pays, on ne peut se dissimuler que les utopies, les chimères, les doctrines les plus hasardées y occupent trop de place dans la vie intellectuelle, et qu'il en résulte un pénible et périlleux désaccord entre la pensée et l'action, entre les aspirations ambitieuses de l'intelligence et les nécessités journalières de la vie réelle, entre les besoins de réforme dont l'opinion se préoccupe et la marche lente et régulière du développement économique.

Jusqu'à présent, la force matérielle dont le gouvernement dispose pour le maintien de l'ordre social a été employée avec succès contre les maladies morales, quand la fièvre avait pris un caractère de malignité capable de compromettre l'existence de l'Etat. La poudre à canon et les tribunaux ont fait justice des idées subversives sur le terrain de la réalité, et les ont refoulées

dans le domaine de la spéculation, chaque fois qu'elles ont essayé d'en sortir. On a ainsi vaincu les maladies sociales, mais on ne les a pas guéries; on les a empêchées de désorganiser la société, mais on ne leur a pas ôté le pouvoir de s'y étendre et d'y acquérir peu à peu le degré d'intensité qui les rendrait mortelles.

Les représentants même de la science économique n'ont pas toujours su se préserver de l'influence morbide qui émane des humeurs viciées du corps social; on les a vus faire aux réformateurs maintes concessions, qui compromettaient tous les principes d'ordre, sans satisfaire aucun besoin de désordre. Quelques-uns, cependant, ont pris en dernier lieu une position plus ferme, et ont nettement tracé la limite qui sépare la vérité de l'erreur. Il y a eu comme un réveil de l'économie politique en France, réveil auquel je m'intéresse vivement, et dont j'augure les plus favorables résultats. Il y a plaisir à voir la vraie science revendiquer ses droits dans le langage qui lui convient, et, quelque résistance que puissent opposer à son triomphe définitif les intérêts qu'elle heurte directement ou indirectement, je crois que le fait seul de cette restauration de l'esprit scientifique dans l'étude des questions sociales aura, sur la discussion ultérieure et sur la solution pratique de ces questions, la plus heureuse influence.

Il est un point seulement à l'égard duquel je ne saurais partager la manière de voir qui paraît dominer dans cette nouvelle école. Je ne pense pas qu'il suffise d'avoir constaté, par des données statistiques plus ou moins probantes, que la condition matérielle des classes laborieuses s'est beaucoup améliorée depuis un siècle, pour traiter de vaines déclamations tout ce qui se dit et s'écrit sur le sort déplorable des ouvriers de la grande industrie, pour se rassurer entièrement sur les conséquences déjà réalisées de notre régime économique moderne, et pour envisager sans aucune inquiétude l'avenir que préparent à notre civilisation les institutions et les idées sous l'influence desquelles s'opère son développement.

Cet optimisme, qui attend tout de la libre expansion et de la libre concurrence des activités individuelles, me semble reposer sur des notions incomplètes ou partiales de l'homme et de la société. Assurément les principes de la science économique, si l'on se décide à les appliquer largement et sincèrement, soulageront une partie des maux dont se plaignent les travailleurs, en ouvrant à l'activité industrielle une carrière où le progrès, et par conséquent la demande du travail, ne se ralentira pas de longtemps. La haine vigoureuse que portent les apôtres du socialisme et du communisme à la science d'Adam Smith, de Say, de Malthus, suffirait à elle seule pour constater que l'application de cette science ne sera jamais favorable à la propagation ni à la réalisation d'idées subversives. Aussi regardé-je les démarches et les travaux de l'*Association du libre échange* comme l'emploi le mieux entendu et le plus opportun que pussent faire de leurs lumières, de leurs talents et de leur activité, les hommes distingués qui ont réveillé en France l'étude et le goût de l'économie politique. Mais je crois que l'état moral des classes laborieuses ne doit point cesser d'être l'objet d'une active sollicitude pour quiconque désire voir la France avancer paisiblement et régulièrement, sans secousses et sans interruptions, dans la carrière de progrès où ses ressources matérielles lui promettent un si brillant avenir.

Le fait d'une amélioration notable, opérée dans la condition matérielle des ouvriers depuis un siècle, je ne le conteste point; l'amélioration est patente, constatée par des chiffres irrécusables et par l'aveu même des parties intéressées, soit dans l'industrie agricole, soit dans l'industrie manufacturière. Ce que je conteste, c'est qu'il en résulte une plus grande somme de bonheur pour la classe ouvrière, plus de disposition chez elle à être satisfaite de sa condition et attachée à l'ordre social qui la lui garantit. En comparant la condition absolue des manouvriers, telle qu'elle est aujourd'hui, avec ce qu'elle était il y a un siècle, on oublie trop que leur condition relative dans la société a été changée du tout au tout pendant la durée de ce siècle, et que,

par cette transformation, le manouvrier, jadis légalement dépendant et légalement subordonné, est devenu aussi libre que ses ci-devant supérieurs, et leur égal en droit.

Une telle modification des rapports sociaux ne pouvait s'accomplir sans apporter de graves changements à l'état moral, aux idées, aux besoins de la classe émancipée. Les principes ont soif de leurs conséquences; et quand le législateur commet l'imprudence de formuler en principes des idées abstraites, vagues, générales, telles que la liberté, l'égalité, la souveraineté du peuple, il n'y a rien d'extravagant et d'absurde qu'on ne doive s'attendre à en voir sortir avec le temps.

La révolution sociale de 1789 a émancipé les travailleurs; elle en a fait autant de citoyens ; elle leur a donné, à la fois vis-à-vis de l'Etat et de la société, une position légale et une existence collective dont ils n'avaient pas la conscience, ou qui ne leur appartenaient point auparavant. Cela devait être. Cette révolution a été providentielle. La France et l'Europe entière lui doivent des progrès immenses. Et pourtant, c'est là, c'est dans les principes de cette révolution providentielle que gît la source de toutes les maladies morales dont je vais succinctement expliquer la provention et apprécier la portée.

La liberté et l'égalité répondent à ce qu'il y a de plus instinctif dans les mobiles de l'être humain, à deux tendances indestructibles, qui sont communes aux hommes de toutes les races et à tous les stages de la civilisation. Nous aspirons à la liberté, parce que la liberté c'est la possibilité de satisfaire nos désirs à mesure qu'ils naissent; nous aspirons à l'égalité, parce que l'égalité c'est la consécration de notre valeur individuelle. Les rapports de dépendance qui diminuent notre liberté sont des obstacles à la satisfaction de nos désirs; les supériorités qui froissent notre orgueil sont des négations de notre valeur personnelle.

Or, avec ces deux tendances, il n'y a pas de quoi former entre les hommes un lien social proprement dit; car ce n'est que

dans l'état de nature qu'elles peuvent être réellement satisfaites pour tous, et rien ne leur est plus directement contraire que les conditions qui forment l'essence de tout lien social, le travail et la propriété. Le travail est l'antithèse de la liberté; la propriété est l'antithèse de l'égalité. Les hommes n'ont pu être amenés à l'état social que par un autre mobile, le sentiment religieux, sous l'influence duquel, renonçant à la liberté et à l'égalité primitives, ils ont fondé la propriété, se sont livrés au travail et ont établi un organisme basé sur le principe de l'association et sur le principe de la subordination.

Ainsi se trouvait concilié, dans la pensée individuelle par un principe religieux, dans les faits extérieurs par l'ordre social et politique, l'antagonisme qui existait entre les tendances instinctives de l'homme et les conditions de l'état de société. La synthèse était donnée, mais une synthèse double comme tout ce qui est humain, une synthèse qui doit être à la fois dans l'idée et dans les faits. L'idée, en se développant, produit l'ordre moral auquel correspond dans les faits un ordre matériel; et ces deux éléments de la synthèse sociale s'appuient l'un l'autre et subsistent l'un par l'autre, de telle sorte que, l'ordre moral venant à être anéanti dans les esprits, l'ordre matériel est aussitôt menacé de dissolution, l'antagonisme reparaît, le problème qui avait été résolu se pose de nouveau en face de l'humanité. Alors, sous peine de retomber dans la barbarie, les sociétés doivent découvrir une nouvelle synthèse, reconstituer un ordre moral et un ordre matériel.

C'est ainsi que la vie de l'humanité procède par évolutions successives, sans pouvoir jamais atteindre un état de repos complet.

Les tendances instinctives de l'homme, impérissables comme l'espèce, deviennent, sous la pression de l'organisme destiné à protéger la propriété et le travail, les mobiles de toute civilisation, morale aussi bien que matérielle. C'est le besoin de liberté et d'égalité, cherchant à se satisfaire dans l'ordre social, qui pousse les hommes à développer toutes leurs facultés actives; mais

les facultés intellectuelles, une fois développées, réagissent sur l'ordre social. La pensée étudie, analyse, juge, et par cela même ébranle, détruit peu à peu l'ensemble des notions qui forment le sens commun, la conscience collective de la société, et qui sont la base indispensable de l'ordre matériel. Cette action dissolvante est inséparable du progrès. Il n'y a de repos que pour les sociétés immobiles, où le principe de subordination a été appliqué de manière à paralyser la pensée individuelle et à pétrifier en quelque sorte les idées qui constituent l'ordre moral. Pour les sociétés progressives, la lutte est incessante; il leur faut toujours ou chercher un ordre matériel capable de résoudre l'antagonisme humanitaire, ou défendre cet ordre, et les principes qui en sont le fondement, contre les aberrations et les témérités de la pensée humaine.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, le problème social avait été résolu, au moins en France, par l'assujettissement du travailleur individuel au propriétaire individuel, c'est-à-dire, de celui qui vivait du travail de ses mains à celui qui possédait les instruments quelconques de ce travail. Ce rapport assumait des formes très-variées, toutes empruntées à la subordination ou à l'association, et résultant de diverses combinaisons de ces deux éléments : la subordination dominait dans l'organisation du travail agricole, l'association dans celle du travail manufacturier; mais, partout le résultat était de placer le travailleur dans une position légale de dépendance et d'infériorité à l'égard du propriétaire qui lui fournissait les instruments du travail, de distribuer ainsi la classe des manouvriers entre une infinité de groupes appelés seigneuries, domaines, jurandes, corporations, où elle se trouvait subordonnée aux seigneurs et aux maîtres, mais associée aussi, jusqu'à un certain point, à la jouissance de la propriété.

Il n'entre pas dans mon plan d'examiner quelles étaient les idées qui soutenaient cet ordre matériel, ni comment, ou par quelles causes, ces idées ayant été peu à peu minées et affai-

blies, puis remplacées par de nouveaux principes, les groupes qu'elles cimentaient ont dû se dissoudre et l'ordre social être réalisé par une nouvelle synthèse. Je n'ai pas davantage à revendiquer, pour les sociétés ainsi constituées, la gloire, que nul ne leur conteste, d'avoir produit de grandes choses et de grands hommes, d'avoir été à leur tour fortes au dedans, puissantes au dehors, d'avoir fourni enfin une longue carrière, où l'humanité collective s'est montrée plus d'une fois digne de la haute destinée qu'elle s'attribuait. Quelque intéressantes que soient ces vues rétrospectives, et quelque lumière qu'elles puissent jeter sur la production du problème social, elles ne seraient qu'un hors-d'œuvre dans l'étude que nous faisons des phénomènes du présent, puisque ce présent est le résultat d'une révolution qui a fait table rase du passé. Indépendance personnelle pour tous, égalité de droit entre tous: voilà, depuis la révolution de 89, quels sont les principes organiques de la société française; c'est de l'ordre matériel fondé sur ces nouveaux principes que nous avons exclusivement à nous occuper.

Remarquons d'abord que la révolution, malgré ses tendances à une complète réforme des rapports sociaux, n'a rien changé ni pu changer aux conditions primordiales de l'état social. Aujourd'hui, comme jadis, comme toujours, travail et propriété sont les indispensables éléments de tout organisme destiné à faire d'une multitude une nation, d'une aggrégation de familles un Etat, d'une horde une association régulière et perfectible; aujourd'hui, comme toujours, ces deux éléments sont corrélatifs, le travail ne pouvant pas mieux se passer de la propriété, que la propriété du travail. Si c'est le travail individuel, en effet, qui crée le capital, c'est le capital qui crée, c'est-à-dire qui rend possible et profitable, le travail collectif de la société; or le capital est le produit de l'épargne, et l'épargne est l'effet des lois qui consacrent et garantissent le droit de propriété. Aussi a-t-on vu ce droit survivre intact, si ce n'est même plus vivace et mieux constitué qu'auparavant, à tant d'institutions qui sem-

blaient avoir la même origine et reposer sur la même base que lui.

D'un autre côté, le travail n'a pas cessé d'être l'antithèse de la liberté, ni la propriété d'être l'antithèse de l'égalité; concilier cet inévitable et indestructible antagonisme n'a pas cessé d'être le grand problème, de la solution duquel dépendent et la convergence des efforts individuels pour le développement de la société, et la réaction de l'état social sur le perfectionnement des individus, et par conséquent tout progrès ultérieur de la race humaine dans la voie de la civilisation. Comment ce problème est-il résolu dans l'ordre matériel que notre époque a vu naître? Quelle est l'idée synthétique au moyen de laquelle se réalise de nos jours cette conciliation entre les tendances instinctives de l'être humain et les conditions indispensables de l'état social?

Evidemment, la solution cherchée se trouve dans le droit assuré à chaque travailleur de s'affranchir et de s'élever par le travail, c'est-à-dire, d'acquérir par le développement et l'exercice de ses facultés actives cette indépendance personnelle et cette supériorité sociale que procure la propriété. Le travailleur n'est plus légalement assujetti et subordonné au propriétaire, ni celui-ci légalement associé au travailleur, comme sous le régime du servage, pur ou mitigé, et des corporations industrielles; mais le travailleur et le propriétaire sont en présence comme deux contractants libres, qui ne peuvent s'imposer réciproquement aucune sujétion, si ce n'est celle du besoin qu'ils ont l'un de l'autre, ni avoir entre eux aucunes relations de dépendance ou de protection, si ce n'est celles qui résulteront de leur accord mutuel.

L'homme de rien parvenait jadis aux plus hautes positions dans l'Etat et dans la société, en s'attachant et se dévouant à un ou à plusieurs maîtres dont il servait habilement les intérêts ou les passions; il arrive à tout aujourd'hui en servant, par son travail, les intérêts ou les passions du public. Il suffirait peut-être, pour caractériser la transformation sociale dont nous étudions

les effets, de signaler le contraste que présente en général, sauf les exceptions dont aucune vérité historique n'est exempte, la carrière des parvenus d'autrefois, depuis un Dubois ou un Alberoni jusqu'au moindre valet enrichi ou titré, avec celle des hommes de notre siècle que leurs talents et leur activité ont poussés plus ou moins haut sur l'échelle de la fortune et du pouvoir. Il est impossible, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur la société française actuelle, sans reconnaître que les positions acquises par le travail y sont un fait normal, régulier, plus fréquent et plus ordinaire que ne le furent en aucun temps, même sous l'ancien régime, les positions acquises par l'intrigue.

Cet accès ouvert au travailleur vers la propriété, cette situation en vertu de laquelle il débat lui-même librement avec le propriétaire les clauses du marché qui les associe temporairement, ce droit qu'il a reçu de changer sa condition par le moyen de l'épargne, sans rencontrer aucun obstacle légal, cette possibilité, par conséquent, pour le travailleur, de s'affranchir et de s'élever par ses propres efforts, constituent l'unique sens, la seule portée qu'on puisse raisonnablement donner aux idées abstraites de liberté et d'égalité qui sont devenues les principes organiques de la société française. Prises dans un sens plus littéral, ces idées deviendraient de flagrants mensonges. Non, il n'est pas vrai que le travailleur salarié soit libre et indépendant; non, il n'est pas vrai qu'un manouvrier, un commis ou un maître d'école soit l'égal d'un riche propriétaire; et cela ne sera point vrai tant que la nécessité du travail et la constitution de la propriété formeront les conditions essentielles et caractéristiques de l'état social, en d'autres termes, tant que les sociétés seront composées de créatures humaines.

L'ordre matériel fondé sur ces deux principes organiques est évidemment, et de beaucoup, la meilleure solution qui ait été donnée jusqu'à présent au problème social, celle qui procure au plus grand nombre d'individus la plus grande somme d'avantages sociaux, celle qui concilie le mieux les exigences de l'état de

société avec le développement ultérieur de la race humaine. Il me serait facile de démontrer que cet ordre matériel qui, j'en conviens, n'a pas produit en France tous les résultats qu'on peut en attendre, constitue d'ailleurs la dernière combinaison possible des éléments de l'état social, la dernière synthèse par laquelle puissent être résolues les antithèses inhérentes à la vie collective de l'humanité; qu'il n'existe, en dehors et au delà de cette solution, ni progrès, ni avenir pour les sociétés humaines, et que, dès lors, travailler au maintien et au perfectionnement de cet ordre matériel, c'est travailler au maintien de l'état de société, c'est lutter pour la civilisation, pour le progrès, pour les plus grands intérêts de l'homme, contre la dégradation de l'espèce humaine, contre la barbarie. Mais, aujourd'hui, c'est sur des faits anormaux, sur des erreurs de l'esprit, non sur une théorie philosophique de l'état normal des sociétés, que je veux attirer l'attention de mes lecteurs.

L'ordre matériel a besoin d'être étayé par des notions intellectuelles, par des sentiments, par des habitudes, en un mot, par un ordre moral qui lui soit conforme. La synthèse dans les faits se consolide et se complète par la synthèse dans les idées. Sans ce complément, elle paraît insuffisante, fallacieuse, illusoire; l'antagonisme qu'elle devait concilier subsiste dans les esprits, et l'ordre matériel se voit incessamment menacé. Or l'état des esprits en France me paraît attester jusqu'à un certain point l'absence de ces bases morales, de cette synthèse dans les idées que je regarde comme nécessaires au développement régulier de l'ordre matériel établi, et je n'ai aucune peine à me rendre raison de ce fait, lorsque je vois la classe ouvrière livrée, sans contrôle et sans direction, aux sentiments et aux pensées que sa position, dans l'ordre de choses actuel, n'est que trop propre à lui inspirer.

Sous le régime de l'émancipation et de l'égalité, en effet, aussi bien que sous les régimes antérieurs, des millions d'êtres humains sont condamnés à un labeur continuel, avec peu de chan-

ces d'améliorer jamais leur condition ; tandis que les richesses, en s'accumulant, accroissent de plus en plus la liberté, le bien-être, la supériorité sociale de ceux qui en disposent. Parmi cette masse de travailleurs qui ne participent qu'exceptionnellement aux avantages que procure la richesse, la plupart sont voués aux travaux manuels, et c'est incontestablement pour ceux-ci que le passage à une condition meilleure présente le plus de difficultés. Afin de restreindre et de simplifier le sujet, occupons-nous désormais exclusivement de cette classe.

Il existe donc en France un nombre certainement considérable de manouvriers qui ne voient point, qui ne verront probablement jamais se réaliser de fait, pour eux, les promesses d'émancipation et d'égalité. Il est vrai que le concours mutuel du travail et de la propriété, dans l'œuvre de la production, est le résultat d'une convention qui ne lie le travailleur émancipé que de son propre consentement et sous les conditions qu'il lui plaît d'accepter. Mais, par suite même de l'émancipation, ce n'est pas tant le travailleur individuel qui est partie dans ce contrat vis-à-vis d'un propriétaire individuel, que la classe entière des manouvriers vis-à-vis de la propriété, puisque le prix du travail est déterminé par la proportion qui existe entre le nombre total de ceux qui offrent leur travail, et cette portion des capitaux productifs qui est destinée actuellement à payer ce travail, ou, ce qui est la même chose, entre la quantité de travail offerte et la quantité de capital productif disponible [1].

Ainsi, la convention qui fixe le salaire du travailleur est bien le résultat du libre consentement des deux parties, mais le pouvoir qu'exerce chacune d'elles sur ce résultat est un pouvoir col-

[1] Tout le capital productif d'un pays se compose de trois éléments : la matière première, l'instrument, l'approvisionnement ; et, comme il y a, dans chaque espèce de production, un rapport nécessaire entre ces trois éléments, l'approvisionnement disponible, qui représente proprement la demande de travail, est toujours une fraction déterminée de la quantité totale du capital productif disponible.

lectif. C'est de la totalité des capitaux productifs disponibles et de la totalité du travail offert, non de la volonté individuelle de chaque capitaliste et de chaque travailleur, que dépend le prix du travail, c'est-à-dire le salaire que le premier doit offrir et que le second peut exiger. La classe des manouvriers, prise en masse, est sans contredit maîtresse de l'offre du travail, comme la classe des capitalistes est maîtresse de la demande; individuellement, chaque manouvrier doit se soumettre aux conditions qui résultent de l'état du marché, de la proportion établie entre le capital disponible et l'offre totale du travail.

Une des conséquences les plus caractéristiques du régime d'émancipation et d'égalité, c'est justement l'existence collective qu'il a donnée aux manouvriers, ou dont ils ont acquis, grâce à lui, la conscience. Au lieu d'être divisée en une infinité de groupes, cette classe n'en forme plus qu'un seul, placé en face de la propriété collective, ou plutôt en face de l'Etat, qui garantit la propriété, de l'Etat, qui est désormais le seul maître des travailleurs, de l'Etat, envers lequel seul ils sont responsables de leur conduite, mais qui seul aussi les représente et les protége.

En même temps, et par une conséquence des mêmes principes, la propriété se trouve pareillement émancipée, c'est-à-dire affranchie de toute obligation, débarrassée de tout contrôle, dégagée de toute responsabilité envers les travailleurs dont elle achète le concours. Elle ne leur doit rien au delà du salaire convenu, et si le salaire n'est pas au niveau des besoins de celui qui le reçoit, si le travail subit des interruptions, si le travailleur se trouve réduit à une position intolérable, ces griefs sont ceux de toute une classe; ils portent contre la propriété collective, non contre des propriétaires individuels, et ils ne peuvent être adressés qu'à l'Etat ni redressés que par l'Etat, car ils ont pour cause non la volonté individuelle d'un ou de plusieurs propriétaires, mais la constitution même de la propriété, constitution qui émane de l'Etat et que l'Etat garantit.

On sentira aisément l'immense portée de ce changement dans

la position relative des travailleurs et de la propriété, si l'on réfléchit que, d'un autre côté, c'est l'Etat, c'est le législateur qui a proclamé la liberté pour tous, l'égalité de tous, et qui les a proclamées au milieu d'une tempête où beaucoup de droits, constitués en apparence aussi solidement que celui de la propriété, ont été abolis sans retour.

La classe des manouvriers est devenue, depuis cette révolution, un peuple à part dans la nation, un peuple qui a des intérêts communs, distincts, pour ne pas dire plus, de ceux de la propriété, un peuple enfin auquel, du haut d'une *montagne* plus terrible que le Sinaï, une voix, dominant l'orage et les tonnerres, a fait de solennelles promesses, qui, interprétées littéralement, ne se réalisent point et semblent ne jamais pouvoir se réaliser.

Si le développement intellectuel et moral d'un tel peuple n'est pas dirigé avec soin dans le sens de l'ordre matériel établi, si l'on ne fait rien pour concilier, dans ses sentiments et dans ses idées, l'antagonisme qui existe entre ses tendances instinctives et les conditions de l'état social, tous les phénomènes bizarres, toutes les manifestations étranges dont nous sommes témoins s'expliquent à merveille ; nous pouvons nous rendre compte de l'origine et des progrès de chacune des maladies morales dont notre époque est affligée.

Pour le peuple des manouvriers, pour le prolétariat, le problème social n'est point résolu par l'ordre matériel existant, parce que les sentiments et les idées de ce peuple ne sont point en harmonie avec cet ordre, parce qu'on a livré le prolétaire à ses tendances instinctives, tout en proclamant des principes qui étaient propres à les exalter.

Que cet état des esprits se manifeste par des idées systématiques, par des doctrines habilement formulées, voire même par des abstractions philosophiques, c'est un fait qui ne doit pas nous étonner. Tout besoin, tout malaise social trouve tôt ou tard une formule et des organes ; tout phénomène de la vie collective de l'humanité, qu'il soit normal ou anormal, reçoit tôt ou tard

son expression dans le domaine individuel de la pensée. Ce peuple de manouvriers, ayant le sentiment instinctif d'un antagonisme que sa raison peu développée chercherait en vain à concilier, même en théorie, ne pouvait manquer ni d'hommes éclairés, ni d'écrivains habiles, ni de profonds penseurs, qui cherchassent pour lui la solution du problème social, et qui explorassent à son profit des régions de la pensée entièrement inaccessibles à son intelligence.

Un caractère commun à toutes ces utopies modernes, où l'on regrette parfois de voir dépenser tant d'esprit et de talents, c'est que, simples ou compliquées, grossières ou savantes, elles sont constamment adaptées aux besoins du prolétariat. Les apôtres parlent un langage qui ne permet pas qu'on se trompe sur la nature de leur mission; interprètes des sentiments et des instincts d'un peuple de manouvriers, ils ne rêvent point une vie contemplative, où les facultés intellectuelles et morales de l'homme seraient seules mises à contribution, mais une vie de labeurs corporels, embellie par les jouissances de la sensualité; ils aspirent tous à la glorification du travail manuel, qu'ils s'accordent à envisager comme la base de l'édifice social et en même temps comme la condition nécessaire des existences individuelles; ils ne diffèrent entre eux que par les modifications plus ou moins profondes qu'ils apportent à la constitution de la propriété ou à la position sociale des travailleurs.

Pour aller du simple au composé, je dois parler en premier lieu du *communisme*, qui se réduit presque à une négation pure et simple de la propriété. Le communisme est l'expression la plus grossière, mais aussi la plus directe et, sans contredit, la plus logique de l'une des tendances instinctives de l'homme, savoir du besoin d'égalité. La constitution de la propriété n'étant pas compatible avec l'égalité absolue, si celle-ci doit être réalisée, si les promesses de la grande révolution doivent être littéralement accomplies, ce ne peut être que par la suppression de la propriété. L'antithèse est patente, chacun l'avoue; dès lors,

pour que le premier terme devienne une vérité, il faut nécessairement annuler le second.

Sous le point de vue logique, je n'aurais pas la moindre objection à faire contre ce raisonnement; et, si les communistes s'étaient arrêtés là, je regarderais bien encore leur doctrine comme une grave maladie de notre époque, mais je les proclamerais de grand cœur les plus conséquents de tous les socialistes. D'ailleurs, la propriété n'étant, après tout, qu'une institution humaine, l'attaquer théoriquement, lui préférer l'égalité, ce n'est attaquer ni la religion, ni la morale. Vous déplorez que tous les hommes ne soient pas égaux ! Je comprends ces regrets ; je les partage même, en ce sens, du moins, que je voudrais voir les hommes affranchis de la nécessité d'établir parmi eux des inégalités factices et conventionnelles.

Mais les communistes vont beaucoup plus loin. Non contents d'aspirer à l'égalité, ils veulent aussi la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de satisfaire en tout temps leurs appétits physiques, leurs désirs ; et cette prétention les a poussés tête baissée dans la voie des absurdités malfaisantes.

Pour continuer d'être conséquents, ils auraient dû procéder à l'égard de cette seconde antithèse comme à l'égard de la première, et, puisque le travail productif est incompatible avec la liberté, supprimer le travail. Leur erreur, dans cette hypothèse, eût été de préférer la vie sauvage à la vie civilisée, la liberté et l'égalité naturelles aux avantages de l'état social ; erreur de goût, dont nous n'aurions pu leur faire un crime. *De gustibus non est disputandum !*

Malheureusement les communistes, au lieu de s'en tenir à ce choix logique entre deux choses incompatibles, ont entrepris de concilier l'antithèse, de combiner le travail productif, par conséquent les avantages de l'état social et les jouissances de la civilisation, avec la liberté primitive du sauvage, avec les jouissances de l'état de nature. Ils ont commis l'énorme bévue de s'imaginer que le travail manuel, une fois la propriété supprimée,

ne serait pas moins productif qu'auparavant, et que ses produits, considérablement accrus par le concours désormais actif de la classe qui en est dispensée aujourd'hui, suffiraient pour assurer à chaque travailleur la libre satisfaction de ses appétits physiques. Or une telle énormité devait conduire les communistes, et les a conduits en effet, à des conséquences aussi dangereuses et immorales que fausses et irrationnelles.

Si l'appropriation individuelle des instruments du travail n'est point nécessaire pour rendre ce travail aussi productif qu'il peut le devenir, si les travailleurs, livrés à eux-mêmes, peuvent accroître et accumuler indéfiniment la richesse sociale, il en résulte que rien ne légitime l'établissement du droit de propriété; l'organisation sociale fondée sur ce droit consacre donc une immense injustice, une véritable spoliation au préjudice des travailleurs; les propriétaires actuels sont des spoliateurs, et les revenus que le travail d'autrui leur procure sont le fruit d'un vol qui, pour être légal, n'en est pas moins criminel, car, alors, les lois, les principes moraux, les croyances religieuses, qui commandent le respect de la propriété, apparaissent comme autant de funestes erreurs, comme un système de mensonges artificieusement combinés en vue de favoriser l'exploitation des travailleurs par les propriétaires.

Tel est le communisme. Pour concilier la liberté avec le travail, il propose la communauté, l'appropriation collective des instruments de production, c'est-à-dire des terres et des capitaux. Il ne se débarrasse pas de cette seconde antithèse, comme de la première, en supprimant l'un des termes; il prétend la résoudre par une synthèse, qu'il trouve dans la communauté. Mais cette synthèse n'attaque pas seulement le principe de l'appropriation individuelle en théorie; elle en exclut, elle en condamne les applications actuelles et tout le système de notions morales qui les protége; elle implique, par conséquent, la négation des droits acquis, l'illégitimité de toute possession exclusive dans le présent aussi bien que dans l'avenir, la fausseté de toute croyance et

de tout principe contraires à la destruction de l'ordre social établi.

Le communisme, ainsi que je l'ai dit, pénètre donc aussi avant que possible dans la voie des absurdités malfaisantes. C'est une maladie qui ne demande qu'à se propager dans le corps social pour devenir mortelle; car, le résultat nécessaire de la prétendue synthèse communiste, c'est la dissolution de la société, le retour à l'état sauvage.

La maladie qui a le plus d'affinité avec le communisme, c'est le *radicalisme*, doctrine essentiellement négative, comme celle-là, mais négative en dépit du bon sens, à moins qu'on ne la considère comme devant servir d'introduction et en quelque sorte d'avant-poste au communisme. Le radicalisme, c'est la négation de la valeur politique de la propriété; c'est une espèce de communisme politique. Le réformateur radical reconnaît, avec tous les autres, la nécessité du travail manuel; il aspire comme eux à la glorification du peuple travailleur. Cependant il admet l'appropriation individuelle des instruments de production, en d'autres termes, la constitution de la propriété; il admet, par conséquent, aussi les inégalités sociales qui en découlent inévitablement, et qui, notez-le bien, ne sont pas seulement des inégalités de position, mais des inégalités personnelles provenant de l'éducation et du genre de vie. Or, qui ne voit que ces inégalités, une fois reconnues et consacrées dans la société, doivent avoir leur expression dans l'Etat? D'abord, parce que la supériorité de position et d'intelligence, acquise dans la sphère sociale, correspond à une supériorité d'influence et de capacité dans la sphère politique; ensuite, parce que les divers éléments dont se compose une société ne peuvent conserver leurs valeurs respectives qu'antant que ces valeurs sont représentées dans l'Etat par des droits politiques, par des moyens d'action proportionnels.

Mais le radicalisme proclame l'égalité absolue dans l'Etat, et son niveau politique abaisse impitoyablement tout ce qui domine, tout ce qui s'élève dans la société. Pour lui, l'Etat n'est qu'une multitude, un chiffre composé d'unités parfaitement égales; ce

n'est plus l'organisme par lequel se manifeste la vie collective d'un peuple; ce n'est plus la forme extérieure que revêtent, pour se développer et pour agir, les forces constitutives et les éléments organiques du corps social.

L'idée mère du radicalisme est donc une flagrante, une palpable inconséquence; à moins, ai-je dit, que cette idée ne doive servir d'instrument pour la réalisation du communisme. En effet l'égalité politique, en confiant le pouvoir social à une majorité composée d'hommes qui sont voués aux labeurs manuels et plus ou moins destitués de toute participation à la propriété, fournirait à cette classe un moyen facile de corriger, quand elle le voudrait, l'inégalité sociale dont elle souffre, puisqu'il dépendrait d'elle d'apporter à la constitution de la propriété toutes les modifications capables d'atteindre ce but. Si jamais la propriété doit être légalement supprimée, si le communisme parvient à se réaliser autrement que par une victoire de la force brutale, ce sera évidemment sous le régime d'une constitution qu'aura dictée le radicalisme et dont l'égalité politique absolue formera la base.

Envisagé sous ce point de vue, c'est-à-dire comme avant-coureur de réformes sociales, comme ouvrant la voie et fournissant des armes à de plus hardis novateurs, le radicalisme devient logique. Aux yeux de la raison spéculative, ce but seul peut lui donner quelque valeur; s'il n'est pas la préface du communisme, il n'est rien, qu'une absurdité malfaisante.

Ce qui peut sembler étrange, c'est que les partisans et les apôtres du radicalisme s'accordent tous à démentir une supposition qui leur est si favorable, à se faire un mérite de l'inconséquence même que je leur reproche, et à protester contre les vues du communisme avec une énergie et une persévérance qui ne permettent guère de révoquer en doute la sincérité de leurs opinions à cet égard.

Ce phénomène s'explique pourtant, et s'explique par un second tort ajouté à celui de l'inconséquence. Les champions du

radicalisme sont les moins désintéressés de tous les réformateurs. Si la plupart des inventeurs et des propagateurs d'utopies sociales n'ont personnellement aucun intérêt à obtenir l'application de leurs idées, sauf celui de participer, comme individus, aux avantages qui en doivent résulter pour tout le monde, il n'en saurait être de même du réformateur politique, dont l'utopie, laissant subsister toutes les inégalités sociales, aboutit nécessairement à un organisme gouvernemental. Quels hommes pourraient espérer et demander à plus juste titre une place dans cet organisme, une part dans le maniement du pouvoir social, que les promoteurs et les principaux agents de la réforme qui aura triomphé ? Tout coryphée radical aspire donc à gouverner son pays ; c'est chez lui une attente naturelle, fondée sur le raisonnement et sur l'expérience, nous dirons même légitime, car il appartient à ceux qui ont fait prévaloir un système politique de présider à son application. De là cette répugnance générale, cette hostilité sincère des chefs de l'école radicale contre le communisme, doctrine perverse, qui a l'immense tort, à leurs yeux, en supprimant les inégalités sociales de rendre superflu le maintien d'un organisme gouvernemental et de n'offrir à ses champions les plus habiles d'autre récompense que les profits, hélas ! très-hypothétiques et les honneurs très-contestés de l'apostolat.

Malheureusement le radicalisme s'étaie d'un fait que les défenseurs de l'ordre social ne peuvent guère contester de bonne foi, et qui, présenté sous un faux jour, fournit à des conclusions erronées un fondement spécieux. Ce fait, c'est que les hommes du labeur manuel, constitués, ainsi que nous l'avons vu, en peuple distinct, et ayant la conscience de leurs intérêts collectifs, sont en même temps les dépositaires de la principale force physique du corps social et par cela même les gardiens de la propriété, les soutiens d'un ordre de choses qui semble avoir été organisé à leur préjudice. Les seigneurs et maîtres de l'ancien régime avaient compris, eux, la nécessité d'asseoir leur do-

mination sur autre chose que le droit, en assurant à leur classe une supériorité manifeste dans le maniement des armes et dans les exercices corporels. Leur éducation, leurs habitudes, leur genre de vie étaient appropriés à ce but et tendaient à faire de la plupart d'entre eux des hommes d'action, plus enclins à la violence, plus prompts à s'armer, plus habiles surtout à faire usage de leur force, que ne l'étaient en général leurs subordonnés, les hommes de labeur, qu'ils exploitaient et opprimaient. Sous le régime actuel les rôles sont presque changés. Tandis que la bourgeoisie, qui est aujourd'hui propriétaire du sol aussi bien que des capitaux, n'attache qu'une importance tout à fait secondaire au développement des facultés physiques et aux exercices corporels, les manouvriers, sauf le petit nombre d'entre eux que certains travaux de la grande industrie ont efféminés et abâtardis, sont devenus, grâce à l'amélioration absolue qu'a éprouvée leur condition sociale, plus hardis, plus adroits, plus courageux qu'ils ne l'étaient jadis, et leur classe, prise en masse, est certainement supérieure à celle des détenteurs actuels de la propriété par la somme totale de forces physiques dont elle dispose et par son aptitude à les mettre en œuvre.

La bourgeoisie n'est point dépourvue, certes, et en France moins que partout ailleurs, de ce mépris du danger, de ce vrai courage qui est une qualité de l'âme, et que la culture morale et intellectuelle tend à développer; mais l'esprit du siècle et l'éducation, les habitudes, les occupations ordinaires de cette classe la rendent plus pacifique dans ses goûts, moins prompte à l'action, moins capable d'affronter les fatigues, les privations et les souffrances, que ne l'étaient les maîtres de l'ancien régime et que ne le sont les prolétaires du nouveau.

En présence de ce fait, la prépondérance politique de la propriété peut facilement paraître une anomalie. Toute garantie des droits individuels ayant pour sanction dernière la force matérielle dont le gouvernement dispose, et cette force n'étant que celle de la société elle-même, il est strictement vrai que la con-

stitution, qui fait de la société un Etat, repose en définitive sur la force physique des citoyens. Si donc il existe dans la société une classe que la condition, les intérêts, le genre de vie de ceux qui la composent séparent des autres, et qui l'emporte sur celles-ci par la somme totale et surtout par la disponibilité de ses forces physiques, ne semble-t-il pas contradictoire que cette classe, dont le concours actif est nécessaire à l'Etat, n'ait qu'une existence passive dans l'Etat? qu'étant le nerf de l'organisme politique, elle n'ait aucune valeur politique?

Cette manière de voir ne date pas de ce siècle; mais la plèbe de nos jours n'est plus endoctrinée par des Menenius et ne se paierait point d'apologues. D'ailleurs, le principe de la souveraineté du peuple n'a-t-il pas été proclamé comme base du droit public de la France dans la constitution de 1791, appliqué dans celle de 1793, gravé depuis lors dans les esprits et implicitement consacré, en dernier lieu, par la révolution de 1830? Le radicalisme a donc pour auxiliaires des opinions démocratiques généralement répandues. Fort de l'anomalie apparente que je viens de signaler, il propage et développe aisément, parmi les prolétaires de la génération actuelle, le ferment de jacobinisme que leur a légué la génération antérieure. Il est de toutes les maladies du corps social la plus contagieuse, la plus persistante, la plus incurable, celle dont les progrès sont le plus latents, par conséquent le plus dangereux, et contre laquelle, dès lors, il importe le plus de lutter avec persévérance et en temps opportun.

Ce qui accroît le danger, c'est que les figures oratoires et la phraséologie du radicalisme se sont propagées, dans le domaine de la science politique et de la littérature, bien au delà des limites où se trouve renfermé le fond même de la doctrine; au grand avantage de celle-ci, dont les progrès se trouvent ainsi favorisés et accélérés par le mouvement général de la circulation des idées.

Pour s'expliquer ce fait, il suffit de se représenter bien net-

tement la position sociale et politique des hommes voués aux labeurs manuels sous le présent régime. Ces hommes sont indépendants; ils sont citoyens; en même temps ils sont forts, et ils ont la conscience de leur force, de leurs intérêts communs, de leur existence collective. Partout où la société se présente en masse, à l'armée, dans les fêtes publiques, dans les émeutes, ils forment le grand nombre; ils apparaissent là comme l'élément principal de la force matérielle du corps social, comme constituant presque seuls cette plèbe qui joua naguère, dans mainte scène de la révolution, un rôle si important. Enfin, ils s'appellent eux-mêmes le *peuple, partem pro toto*, et cette synecdoque a tellement passé dans le langage ordinaire, qu'elle a fini par faire illusion à la plupart de ceux qui l'emploient. Le mot, comme il arrive trop souvent, a servi de passeport à l'idée.

En regard de cette classe, de ce peuple par excellence, quelle est la position des hommes qui représentent l'intelligence, et qui ont pour mission de penser, d'enseigner, d'écrire? Hélas! ils sont un infiniment petit nombre, et ils trouvent, comme toujours, dans la classe moyenne, parmi les représentants du capital et de la propriété, une certaine disposition à déprécier les œuvres, à contester le mérite, à méconnaître la supériorité de ceux qui se livrent aux travaux essentiellement improductifs de l'esprit. Doit-on s'étonner si, ayant la conscience de leur isolement et de leur faiblesse, ils cherchent l'appui d'une classe dont ils n'ont à redouter ni la rivalité, ni les dédains, et qui paiera leurs services d'une gigantesque popularité? La plèbe ne comprend guère les poètes ni les penseurs, mais elle élève sur le pavois ceux qui lui brûlent de l'encens, sauf à les jeter plus tard aux gémonies quand ils déserteront ses autels. D'ailleurs elle est pour eux, d'un côté, le pouvoir qui accomplit ou arrête les révolutions, qui élève ou abaisse les dynasties, la source, en un mot, de toute force et de toute sanction dans la société; tandis que, d'un autre côté, placée loin de leur contact par ses habitudes et son genre de vie, elle s'idéalise à leurs yeux, as-

sume des proportions surhumaines et devient un organe providentiel de la volonté qui préside à nos destinées.

Depuis Homère, chantant les héros de son époque, jusqu'aux romanciers du dix-neuvième siècle, se mettant à genoux devant le prolétariat, il y a toujours eu quelque alliance, quelque réciprocité de bons offices entre la force intellectuelle et la force matérielle. De tout temps, la tête a célébré les louanges du bras qui portait l'épée ou la massue, et le bras s'est complu aux éloges de la tête ; car la tête avait besoin d'être défendue par le bras, et le bras d'être stimulé et glorifié par la tête.

Ce culte rendu par l'intelligence à la force brutale est un phénomène si général dans l'histoire de l'humanité, qu'on ne saurait le reprocher sérieusement aux demi-dieux qui en sont les objets, ni aux prêtres qui leur dressent des autels ; les uns et les autres obéissent à un mobile aussi naturel que puissant, à l'instinct de leur propre conservation. Mais, tandis que, sous l'ancien régime, l'action de ce mobile tendait à maintenir et à corroborer l'ordre établi, elle prend, sous le régime actuel, un caractère subversif et anti-social, qui nous autorise à la ranger parmi les maladies les plus dangereuses de notre époque.

En effet, tant que les détenteurs de la propriété ont dominé légalement et virtuellement la classe laborieuse, tant qu'ils lui ont été supérieurs par la somme de leurs forces disponibles aussi bien que par le droit, c'est à eux qu'ont été adressés les hommages de la pensée, le culte de l'intelligence ; et c'est par conséquent au profit de l'ordre matériel qui garantissait la propriété, que l'encens a brûlé sur les autels de la force brutale. Sous le régime actuel, au contraire, c'est à la multitude que s'adresse le culte ; c'est aux instincts, aux passions, aux vues, aux prétentions de la multitude qu'il doit naturellement profiter. Il y a donc peu de chances pour que l'ordre fondé sur la propriété soit préconisé, appuyé, défendu par des penseurs et des poètes jaloux de capter la faveur populaire, et l'on doit s'estimer heu-

reux s'ils parlent encore au peuple de ses devoirs, s'ils laissent peser sur lui quelque peu de responsabilité morale, s'ils ne lui enseignent pas, en vers ou en prose, que l'organisation sociale est un complot et la propriété un vol.

Il serait impossible d'énumérer toutes les formes diverses, tantôt graves, tantôt comiques, sous lesquelles se manifeste cet abaissement de l'intelligence devant la force physique, cette adoration du peuple, en un mot cette *démolâtrie.* On y voit la phraséologie intéressée du radicalisme exploitée sans réflexion par des esprits sérieux, qui auraient dû en apercevoir du premier coup d'œil l'inconvenance et l'inanité, par des littérateurs et des savants qui oublient qu'en exaltant et glorifiant ainsi, sous le nom de peuple, une classe à laquelle ils n'appartiennent point, ils lui forgent des armes, ils lui créent un pouvoir, dont elle se servira un jour pour les opprimer et les écraser eux-mêmes. Etrange aberration de la part des hommes d'intelligence, que celle qui les pousse à proclamer la supériorité et l'excellence du manouvrier ! Comme si le développement matériel des individus et des sociétés pouvait se passer d'une direction morale ! Comme si les plus belles conquêtes de la civilisation étaient autre chose que des conquêtes de la raison humaine éclairée par l'étude et par la réflexion !

La démolâtrie est un mal qui va croissant, témoin cette quantité de productions plus ou moins recommandables qu'elle a récemment inspirées, témoin ces historiens, ces publicistes, ces philosophes qui, en glorifiant le peuple à l'envi, paraissent, et s'imaginent peut-être eux-mêmes, faire acte d'indépendance, tandis qu'en réalité ils ne montrent que leur faiblesse et le besoin qu'ils avaient de se donner un maître. Mais je me hâte d'abandonner cette face décourageante de la vie sociale et de tourner mes regards vers une catégorie de réformateurs pour laquelle j'éprouve, quoi qu'on en puisse dire, une sorte d'estime, parce qu'ils ont mieux compris que les autres la portée du problème social et qu'ils en ont cherché la solution avec plus de con-

science et de méthode : je veux parler des socialistes proprement dits, en particulier des Saint-Simoniens et des Fouriéristes.

Les *Saint-Simoniens* n'existent plus, il est vrai, comme école, ni comme secte. Cependant leur système demeure un objet d'étude intéressant, comme tentative pour réaliser les conditions et pour résoudre les antithèses de l'ordre social. Ils concilient d'abord la liberté avec le travail à peu près de la même manière que l'ordre établi, c'est-à-dire, en offrant au travailleur la libre satisfaction de ses appétits comme rémunération du travail productif; seulement, ils veulent, d'un côté, que cette rémunération soit purement personnelle, bornée à la vie du travailleur; d'un autre côté, qu'elle se proportionne exactement à la valeur du travail, envisagé sous le double point de vue de la qualité et de la quantité.

La formule d'attribution des Saint-Simoniens : *A chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres*, est ainsi destinée à remplacer, comme condition de l'ordre social, l'appropriation individuelle des fruits et des instruments du travail, et il faut convenir qu'elle présente, envisagée sous cet aspect, un avantage que n'a pas le principe de l'appropriation, celui de se concilier avec l'égalité la plus complète possible, puisqu'elle ne laisserait subsister aucune autre cause d'inégalité sociale, indépendante de la volonté de chaque individu, que les différences naturelles d'aptitude au travail productif.

Cette formule trouvée, les Saint-Simoniens reconnaissent qu'elle a besoin, comme le droit de propriété, d'un principe d'ordre, pour être mise en action et maintenue dans les sociétés humaines, en dépit des tendances individuelles qu'elle est destinée à réprimer et à subjuguer. Le principe qu'ils choisissent à cet effet, ce n'est pas celui de l'association, mais celui de la subordination. Le seul groupe qu'ils admettent distinctement, celui de la famille saint-simonienne, est entièrement assujetti à la volonté du *père*.

L'ordre matériel que proposent les Saint-Simoniens est donc

fondé sur la plus absolue subordination ; et ce choix, remarquons-le bien, n'est ni arbitraire, ni appuyé sur un pur raisonnement *a priori*. Chez tous les peuples qui n'ont admis qu'imparfaitement le principe de l'appropriation individuelle, dans tous les pays où la constitution de la propriété est demeurée incomplète, comme dans l'Egypte ancienne et dans tout l'Orient, le principe de subordination a été la base presque unique de l'ordre matériel. La négation partielle, ou, ce qui est la même chose, l'insécurité de la propriété privée, se montre partout accompagnée du despotisme absolu.

Enfin, nous avons reconnu qu'un principe d'ordre, en particulier le principe de la subordination, ne saurait s'introduire dans la vie collective de l'espèce humaine, en régler les rapports et obtenir un triomphe permanent sur les répugnances instinctives de l'homme pour l'état social, que par le moyen du sentiment religieux. C'est l'idée religieuse qui seule fait faire à l'homme le premier pas vers l'état de société ; c'est elle qui figure comme moteur primitif et indispensable à l'origine de toute civilisation. Or les Saint-Simoniens n'ont point reculé devant cette nécessité ; et comme le christianisme, dans sa forme actuelle, ne fournissait aucun appui à l'application nouvelle qu'ils prétendent faire du principe de subordination, ils n'ont pas hésité à modifier cette doctrine religieuse selon les besoins de leur doctrine sociale. Sans cela, en effet, leur œuvre eût manqué d'une pièce essentielle, et je ne comprends pas qu'on ait fait un mérite à quelques Saint-Simoniens de ce qu'ils s'étaient ouvertement séparés de leurs frères sur ce point, considérant la religion nouvelle comme une jonglerie tout au moins inutile. En tant que le schisme occasionné par ce dissentiment a singulièrement accéléré la ruine et la dispersion de l'école, et par conséquent la guérison d'une maladie du corps social, il nous est permis, sans doute, de nous en réjouir et d'en savoir gré aux dissidents ; mais comme réformateurs, ceux-ci ont été certainement ou moins conséquents, ou moins courageux que leurs adversaires. Jongle-

rie ou non, l'élément religieux devait paraître indispensable à tout Saint-Simonien qui désirait l'application de ses idées de réforme, la mise en pratique de son système d'organisation sociale.

Si j'ai suivi, en exposant les idées saint-simoniennes, leur ordre logique, celui dans lequel elles s'engendrent nécessairement l'une l'autre, plutôt que celui dans lequel on les a réellement vues se succéder, c'était afin de les présenter sous leur véritable aspect, afin de constater qu'elles renferment, certaines prémisses étant supposées vraies, un système complet de socialisme. Parmi les utopies, je n'en connais aucune qui approche de celle-là par l'enchaînement logique de ses diverses parties, ou par le degré de valeur pratique dont elle serait susceptible.

On ne trouve rien dans le saint-simonisme qui répugne absolument à la vie collective de l'humanité, rien qui soit tout à fait incompatible avec un rudiment d'ordre social. On conçoit même, à la rigueur, qu'un tel système pût s'introduire chez une horde sauvage, lui faire traverser l'enfance de la civilisation, puis l'arrêter là et l'endormir dans une perpétuelle immobilité. L'erreur des Saint-Simoniens, erreur énorme et inexplicable si l'on se rappelle quels hommes l'ont partagée, a été de considérer leur réforme comme pouvant s'appliquer à un stage quelconque de civilisation, comme étant capable de corriger les vices d'un ordre social fondé sur la propriété, tout en conservant intacts des avantages matériels et moraux qui sont le résultat d'un progrès de plusieurs siècles, accompli sous ce régime.

Le travail productif d'une société civilisée, sans le stimulant de la propriété; un pouvoir théocratique sur la terre et sur les richesses produites, sans l'asservissement des producteurs; le développement intellectuel et moral des individus, sans l'hérédité des biens, et par conséquent sans la famille; la transformation, enfin, d'idées religieuses encore vivaces, chez une société

en pleine voie de progrès; voilà plus d'absurdités qu'il n'en fallait, ce me semble, pour rebuter des hommes aussi intelligents et aussi éclairés que l'étaient la plupart des Saint-Simoniens. Je ne dirai rien d'autres idées plus ou moins extravagantes qu'a engendrées le système, plantes parasites, dont le feuillage ne doit point être confondu avec celui de l'arbre qui les a nourries. D'ailleurs l'école est morte; laissons en paix sa cendre!

L'*école phalanstérienne* est en revanche fort vivante et se croit elle-même, ou affecte de se croire, très-vivace, bien que, selon toute apparence, elle chemine vers une prochaine dissolution. Outre les vices qu'elle a en commun avec toute autre utopie socialiste, et outre les inconséquences flagrantes qu'on peut spécialement lui reprocher, elle s'est donné gratuitement deux torts qui ne se pardonnent guère, savoir le ridicule et l'obscurité. Le ridicule ne gît point, selon moi, dans certaines conséquences exagérées, dans certaines hypothèses hardies de Fourier ou de ses disciples, et je regrette, pour ma part, qu'on l'ait cherché là ; il gît dans l'outrecuidance des adeptes, dans l'aplomb, dans le sérieux imperturbable avec lequel ils prennent possession de l'avenir, tout en faisant une guerre ouverte aux sectes et aux partis qui osent aspirer à quelque réforme immédiate. Quant à l'obscurité qui enveloppe les élucubrations sociétaires, c'est à son néologisme que l'école en est redevable. Elle nous convie au spectacle d'un monde infiniment beau et civilisé, dans une langue infiniment laide et barbare; elle suspend à la porte du phalanstère une enseigne indéchiffrable.

Cette obscurité procure, il est vrai, un certain avantage à l'école sociétaire, celui d'échapper à toute réfutation sérieuse. Quiconque l'attaque, s'est trompé sur le sens de ses doctrines. Vous croyez l'avoir prise en défaut? Pur *simplisme* de civilisé! Vous n'y êtes pas! Elle va vous démontrer, avec grand renfort de majuscules et de points d'exclamation, que vous vous êtes rendu coupable d'une criante injustice envers elle, pauvre incomprise. C'est ainsi qu'elle a procédé à mon égard, dans une lutte où j'a-

vais eu l'extrême complaisance de la prendre au sérieux, et de raisonner poliment avec elle. Après quelques articles de journaux publiés de part et d'autre, l'école sociétaire a daigné m'assommer d'un volume de cinq cents pages[1], où elle s'attache surtout à prouver, par de longues citations empruntées au maître, que sa doctrine est inattaquable, attendu qu'elle conserve tout ce qu'elle paraît détruire et détruit tout ce qu'elle paraît conserver. Cette œuvre indigeste, où la pauvreté du fond est égalée par la rudesse de la forme, et où la faiblesse de la cause défendue se trahit par un langage hostile et presque injurieux, m'a cependant convaincu, et je reconnais l'injustice que j'avais commise en reprochant aux Phalanstériens les conséquences de leurs principes, car ils les ont toutes reniées. Oui, j'ai eu tort, grand tort de supposer qu'en posant certaines prémisses, ils adoptaient implicitement la conclusion qui s'y trouve renfermée; ils ne le font pas; ils sont libres de ne pas le faire; c'est chose convenue pour le passé, comme pour l'avenir. Mais ces prémisses restent; elles sont imprimées, connues; elles courent le monde; on a bien le droit de les prendre au mot, lorsqu'elles se produisent comme un système de socialisme, et de les apprécier en elles-mêmes, sans se soucier de ce que d'autres en déduisent ou n'en déduisent pas. Il est bien entendu que ce ne sera ni les Fouriéristes, ni leur doctrine que j'attaquerai; qu'ils ne se récrient donc point et ne se lamentent point en école incomprise! Je veux simplement examiner un certain système, disons le système de l'attraction passionnelle, et je m'adresse à ceux de mes lecteurs qui se font la même idée que moi des principes fondamentaux de ce système, laissant tous les réformateurs du monde parfaitement libres, si cela leur convient, de paraître ignorer de quoi je parlerai.

Ce qui caractérise éminemment le système de l'attraction

[1] Socialisme.—Trois leçons du professeur E. Cherbuliez sur Fourier, son école et son système, reproduites et réfutées par un ministre du Saint-Evangile. Paris, 1844, à la librairie de l'école sociétaire.

passionnelle, ce qui le distingue entre toutes les utopies socialistes, c'est la conciliation qu'il opère entre la liberté et le travail. Il trouve, pour cette première antithèse, auparavant tout à fait insoluble, une solution, et une complète solution, dans le travail alternant, organisé par groupes et par séries contrastantes, sous la libre action des passions affectives et associatives. Ici la synthèse est si parfaite, elle renferme et absorbe tellement les deux termes de l'antithèse, qu'il ne reste rien de celle-ci. La liberté est devenue le travail; le travail est devenu la liberté; il y a identité, confusion définitive entre ces deux choses en apparence incompatibles l'une avec l'autre.

Cette synthèse une fois admise, deux conséquences principales en découlent. En effet, l'alternat dans les groupes et l'engrènement des séries contrastantes supposent l'aggrégation permanente d'un certain nombre d'individus, de tout âge et de tout sexe, représentant les divers genres de forces productives, et faisant usage en commun des mêmes instruments de travail. De là, en premier lieu, la phalange, ou commune sociétaire, et le phalanstère qui en est le point de réunion; de là, en second lieu, la transformation de la propriété individuelle en propriété collective, et, ce qui en est la conséquence, une répartition arbitraire des produits du travail.

Voilà les points essentiels du système, ceux à l'égard desquels il ne transige pas, et auxquels se rattachent tous ses mérites et ses défauts. L'idée entièrement neuve, l'invention vraiment originale de cette organisation sériaire, au moyen de laquelle le travail productif deviendrait compatible, se confondrait en quelque sorte, avec la libre satisfaction de tous les penchants de l'homme, a été cent fois jugée, tant sous le point de vue de la théorie que sous celui de la pratique. J'ai exposé ailleurs, et d'autres ont dit mieux que moi, sur quelles erreurs psychologiques repose l'attraction passionnelle, et quelle influence aurait l'application d'un tel principe sur le développement individuel de

l'être humain. Ici je n'envisage le système que dans ses rapports avec l'état social, et comme solution proposée des questions que soulève l'existence collective de l'humanité. Supposant donc le mécanisme sériaire possible et applicable, je reconnais que l'antithèse du travail et de la liberté serait par là définitivement résolue, et je vais suivre pas à pas les conséquences de cette donnée première.

Le travail humain pouvant, grâce à l'attraction passionnelle, devenir de plus en plus productif, sans autre stimulant que l'instinct naturel qui nous porte à satisfaire tous nos besoins, l'appropriation individuelle des instruments du travail deviendrait parfaitement inutile. L'excédant de la production sur la consommation s'accroîtrait par cela seul que le travail serait une jouissance recherchée avec passion par chaque membre de la société; seulement, l'épargne de cet excédant, au lieu d'être individuelle, serait collective et s'accumulerait entre les mains de la phalange que nous devons supposer régie et dirigée, dans un esprit économique, par une autorité reconnue.

La constitution de la propriété, d'ailleurs incompatible avec le mécanisme sériaire, serait donc supprimée, et dès lors tomberait aussi toute inégalité sociale entre les individus. Le besoin d'égalité serait satisfait, comme le besoin de liberté, dans les limites que la nature seule aurait posées.

Du même coup tomberaient encore et l'hérédité des biens et la famille, car tout cela se tient, tout cela est renfermé dans le principe de l'appropriation individuelle.

Enfin, la propriété étant le seul principe sur lequel on puisse fonder une répartition légale des produits du travail, il faudrait recourir à une répartition arbitraire, basée sur quelque inégalité naturelle.

Ce qui distingue l'état social de l'état de nature, c'est essentiellement le travail productif; la propriété ne figure comme second élément que parce qu'elle est nécessaire pour rendre possible l'accumulation des produits, pour stimuler le travail et

donner l'impulsion au progrès économique de la société. Mais la propriété est le premier anneau d'une longue chaîne. A la constitution de la propriété se lie l'hérédité des biens, qui amène la constitution de la famille et l'inégalité des conditions, puis la répartition des produits du travail sous forme de salaires, de profits, de rentes et d'intérêts, puis enfin un organisme pour garantir tout cela en imposant certaines limites aux tendances individuelles.

La productivité du travail peut-elle croître et le développement économique progresser indéfiniment par un mécanisme social tout à fait indépendant de la propriété? Alors celle-ci n'est plus qu'un hors-d'œuvre inutile, et tout ce qui en dépend, tout cet appareil d'institutions qu'elle rendait nécessaire, tombe avec elle.

Lorsqu'on examine, au jour de ces lumineuses vérités, le système phalanstérien, tel qu'il a été constamment formulé par l'école sociétaire, on y aperçoit de flagrantes inconséquences, qui ont été signalées à plusieurs reprises, et dont, pour abréger, je ne relèverai que les deux suivantes :

D'abord, le système établit entre les membres de la phalange une inégalité sociale, et, ce qui est bien plus, héréditaire. La phalange serait propriétaire, il est vrai, tant du sol que des autres instruments de travail; mais la valeur totale de ces objets serait représentée par des actions, qui, lors du premier établissement, se répartiraient entre les détenteurs primitifs de la terre et des capitaux, en proportion de ce que chacun aurait apporté à la masse commune, et pourraient ensuite s'acquérir, se transférer, s'accroître, comme font les capitaux sous le régime de la propriété. Il y aurait ainsi, dans la phalange, des capitalistes et de simples travailleurs, des riches et des pauvres. Or, je le demande, quel serait le but ou le motif de cette inégalité? par conséquent sa raison d'être et sa garantie? L'organisation phalanstérienne étant, comme toute autre, destinée à réaliser certains principes, serait tout ce que ces principes la feraient être,

rien de plus, rien de moins. Avec le principe de la propriété vous avez l'inégalité des conditions ; avec un principe contraire, vous auriez le résultat contraire, en dépit des prévisions d'un Fourier ou de tout autre rêveur ; car l'humanité est essentiellement logique, n'admettant rien sans but, rien d'inutile et d'oiseux dans les conditions et les règles de sa vie collective.

Nous trouvons une seconde inconséquence non moins grave dans le principe de répartition phalanstérien. L'attribution des produits du travail a été et sera toujours la principale pierre d'achoppement des abolisseurs de la propriété. Nous avons vu de quelle manière les communistes, puis les Saint-Simoniens, se sont tirés de ce pas dangereux ; les premiers en posant l'égalité absolue, les seconds en organisant une théocratie ; ceux-là par l'extrême simplicité de leur formule, ceux-ci par des moyens d'application efficaces. La formule phalanstérienne manque également de ces deux avantages. Moins simple encore que celle des Saint-Simoniens, puisqu'elle ajoute à l'inégalité du talent celle de la fortune, et qu'elle fixe même d'avance la part qui devra être faite à chacun de ces éléments, elle n'est appuyée sur aucun organisme capable de vaincre les répugnances qu'elle soulèverait. Mais surtout, elle est en pleine contradiction avec l'hypothèse du travail attrayant, avec le principe fondamental de l'attraction passionnelle. Dans une organisation sociale où le travail, quelle qu'en fût la nature, serait librement recherché comme une jouissance, il ne subsisterait entre les travailleurs aucune espèce d'inégalité pouvant servir de base à une répartition équitable des produits, si ce n'est peut-être l'inégalité des besoins.

Je me bornerai à ce peu de mots sur un système qu'on ne peut étudier attentivement sans y rencontrer mille difficultés insolubles, mais qui n'a pas obtenu, au moins jusqu'ici, assez de faveur pour que mes lecteurs me pardonnassent de m'y arrêter plus longtemps. Peut-être même une portion notable du public éclairé s'étonnera-t-elle que j'attache en général tant d'impor-

tance à de pures idées, dont l'impuissance a été démontrée chaque fois qu'elles ont essayé de se traduire en faits. Que ne les laissons-nous périr de leur belle mort? Les réfuter sérieusement, c'est leur donner une valeur qu'elles ne tiraient point de leur propre fond. Si le corps social est assez robuste pour dédaigner de pareilles atteintes, que gagnerait-il à s'écouter, à se tâter, à s'alarmer? A force de vouloir le guérir, ne fera-t-on pas de lui un malade imaginaire?

On l'a déjà vu, je ne partage pas cette entière sécurité, bien que j'aie foi dans la viabilité du corps social. La question est de savoir si les doctrines que j'ai examinées ne se produisent pas au grand jour, si elles ne trouvent pas de nombreux organes, si les absurdités malfaisantes qu'elles renferment ne circulent pas sous mille formes diverses, y compris celles du drame et du roman, si tout cela, enfin, ne constitue pas un état maladif et ne tend pas à désorganiser la société, ne fût-ce qu'en affaiblissant ou en détruisant les notions de droit et de morale sur lesquelles repose l'ordre matériel établi. Quant à l'intensité du mal, je reconnais qu'il serait dangereux de se l'exagérer, et je m'en rapporte volontiers, sur ce point, à ceux qui connaissent mieux que moi l'état des esprits en France. Je désire seulement qu'on ne se fasse pas d'illusions en sens contraire, et c'en serait une première de juger les maladies morales de notre époque d'après la description très-incomplète que j'en ai donnée dans cet article; car le socialisme, déguisé parfois sous le manteau de la philanthropie ou d'une prétendue philosophie humanitaire, a fait éclore, surtout depuis dix-sept ans, sur le terrain de la liberté et de l'égalité, bien d'autres idées et bien d'autres plans de réforme sociale, dont l'action sur l'esprit des masses, et par conséquent sur la santé du corps social, pour être plus sourde et plus latente, n'en est pas moins délétère.

Ce serait aussi une fâcheuse illusion, de croire qu'un silence dédaigneux soit la meilleure ou la seule manière de répondre aux attaques des novateurs et de faire justice de leurs utopies. Les

vérités de la science économique ne sont guère plus évidentes pour le sens commun que celles de la physique, de l'astronomie ou de la médecine, et nous ne voyons pas que la raison ait jamais triomphé de l'erreur sans de longs et persévérants efforts. Dans la guerre des idées, la victoire appartient au parti le plus fort et le plus actif, à celui qui fait le meilleur et le plus fréquent usage de ses armes, c'est-à-dire du raisonnement. S'imaginer que la vérité l'emportera, sans le secours de l'intelligence militante, sur les intérêts qu'elle froisse et sur les préjugés qu'elle heurte, c'est se bercer d'un rêve et mettre en oubli tous les enseignements de l'histoire. Non, les doetrines erronées, quelque absurdes qu'elles nous paraissent, veulent être combattues, sérieusement et sans relâche, surtout dans le domaine des questions sociales, où les absurdités malfaisantes pullulent si aisément, favorisées qu'elles sont par un sol encore inculte, jonché de débris et imprégné de sucs vénéneux.

A.-E. Cherbuliez.

ARQUA. LA TOMBE DE PÉTRARQUE.

There is a tomb in Arqua.....
Childe Harold, C. IV.

Le culte de la beauté, celui de l'art et de la gloire, placés sous la calme et touchante consécration de la mort, attirent, en Italie, un grand nombre d'âmes rêveuses et d'esprits sérieux, au seuil des sanctuaires où reposent les poètes illustres qui font l'éternelle grandeur de ce pays. Parmi les monuments que les étrangers dédaignent trop souvent de visiter, mais qui pourtant ont reçu de quelques voyageurs inspirés un juste tribut de louange, se trouve *Arquà*, dernier séjour de *Pétrarque*, asile funéraire de ce qu'il eut de mortel. Byron et Rogers lui ont consacré quelques lignes, classiques comme les chants qui en ont fourni le sujet. Mais une description complète du site où Pétrarque a passé ses dernières années, et un exposé rapide des circonstances qui en font l'intérêt, peuvent trouver leur place dans une galerie d'élite des souvenirs italiens, où ils réveillent d'aussi grandes pensées que celles de *Dante* et de *Ravenne*, de *Boccace* et de *Certaldo* [1].

Les domaines primitifs de la maison de Ferrare comprenaient toute la portion méridionale du diocèse de Padoue, l'antique *Marquisat d'Este*. Cet ensemble de terres féodales s'appuyait au groupe volcanique des Montagnes Euganéennes, et descendait jusqu'à la branche principale du Pô.

Une chaîne de collines calcaires, aux formes abruptes, aux sommets décharnés, commence au pied des cimes plutoniques, auxquelles le nom de ses premiers habitants [2] a été rendu par la science moderne, et se prolonge vers l'orient, en suivant une

[1] Voyez sur Boccace et Certaldo, *Bibl. Univ.* 1840, vol. XXVI, p. 263.
[2] Les *Euganei*, branche de la nation étrusque ou *rhasène*.

direction parallèle à celle de l'Adige ; elle se termine par de faibles ondulations à peine reconnaissables, dans la mer de verdure qui enveloppe le fertile marais où la Brenta, l'Adige, la Piave, achèvent silencieusement leur course.

Cette plaine de la Vénétie fut, au moyen âge, la nourricière de plusieurs maisons chevaleresques, égales en vigueur, bien qu'inférieures en renommée, à la dynastie d'Este. Les *Carraresi* sortaient du château de Carrara, dans le territoire de Padoue. Pendant près d'un siècle, autour de la Brenta et des Montagnes Euganéennes, l'Aigle et le Char symboliques [1] se disputèrent l'ascendant. En 1318, les Carraresi acquirent d'une manière solide, si ce n'est permanente, la seigneurie de Padoue. Vers le même temps, la cité de Ferrare admit la souveraineté des Estensi. Il ne reste, aujourd'hui, des Este rien qu'un nom [2], des Carrare rien qu'un cercueil.

Le voyageur qui de Ferrare se dirige sur Venise, quitte à Monselice la plaine lombarde, le « dolce piano » de Dante, dont l'opulente monotonie, après avoir reposé les regards, engourdit promptement l'intérêt. C'est avec une intensité nouvelle d'attention et de plaisir, que l'on retrouve les formes pittoresques des éminences volcaniques, semblables à celles du Soracte et du Mont Albain, et qu'aux limites de l'horizon l'on entrevoit dans la brume le fantôme aérien des Alpes Noriques, avec les neiges éternelles de leurs sommets. *Monselice*, l'une des trois châtellenies [3] de l'ancien marquisat d'Este, est maintenant une bourgade considérable, bâtie au pied du promontoire de rochers qui renfermait jadis dans l'enceinte de sa forteresse une beaucoup moindre population. Cette citadelle, reprise en 1509 par le duc Alphonse de Ferrare sur les Vénitiens, qui l'usurpaient depuis

[1] Este portait « d'azur à l'aigle éployée d'argent. » Carrara portait « d'argent au char de gueules. »

[2] La branche de la maison d'Autriche qui règne sur Modène, Reggio et la Mirandole, a relevé le nom et les armes des Estensi, dont l'héritage lui est parvenu par la duchesse Béatrix.

[3] Este, Montagnana et Monselice.

un siècle, retomba, l'an 1516, au pouvoir du lion de Saint-Marc, dont la bannière n'y fut abattue qu'en 1797. Semblable à une sentinelle dans un poste avancé, la forteresse de Monselice [1] surveillait à la fois le Polésine [2] de Rovigo, le val de l'Adige et celui de la Brenta. Elle tombe actuellement en ruine: son donjon seul, transformé en chapelle, est entretenu par la piété rustique des anciens vassaux d'Este. Les tourelles croulantes, encore attachées à tous les angles saillants du plateau, la longue suite de créneaux qui s'abaisse et se relève en suivant tous les accidents de la double pente de la colline, le magnifique rideau de cyprès qui fait ressortir la blancheur des murailles dilapidées, le cône lointain de Castel-Galéon, dominant un labyrinthe d'éminences boisées, tout cet ensemble compose un des tableaux les plus attachants dont le nord de l'Italie puisse se vanter. C'est là qu'on quitte la grande route pour gagner Arquà par un chemin qui tourne à gauche, s'engage entre les collines, et conduit en une heure au tombeau de Pétrarque.

Le village d'*Arquà* était sous la souveraineté de Padoue, et, par conséquent, dans le domaine des Carraresi. Pour la première fois, selon toute apparence, Pétrarque l'aperçut en 1348. Le Prince des poètes de son temps avait alors quarante-quatre ans; la mort venait de l'affranchir de la chaîne que, depuis vingt et un ans, « il portait dans son sein, sans jamais délier sa ceinture [3]. » La mort traversait alors l'Europe dans ce formidable triomphe [4], dont la trace ne s'est point encore effacée du sou-

[1] Le nom latin *Mons silicis* exprime d'une manière pittoresque la nature du site que nous indiquons.

[2] *Polésine*, forme lombarde et vénète du mot latin *Peninsula*, « presqu'île coupée par des canaux et terminée par la mer. »

[3] Un Lauro Verde, una gentil Colonna,
Quindici l'una, e l'altro diciott' anni
Portato ho in seno, e giammai non mi scinsi.
(*Son.* CCXXVII, écrit en 1342.)

[4] *La Peste noire* ou *Grande peste* qui dévasta l'Europe entre les années 1344 et 1349.

venir des hommes: en plusieurs contrées, un tiers de la population avait succombé. Au milieu des scènes d'horreur dont Boccace a tracé d'une main si ferme l'esquisse pathétique, Laure de Noves « était remontée vers le ciel [1], laissant à la terre sa belle et chaste dépouille. » Pétrarque visitait alors l'Italie, cette terre natale pour laquelle il éprouvait un mélange d'éloignement et de tendresse passionnée, que l'étude attentive de ses opinions et de sa vie est nécessaire pour expliquer. Tandis qu'il exhalait en plaintes immortelles sa récente et amère douleur, Parme et Padoue, dont les églises le comptaient au nombre de leurs bénéficiers, sollicitèrent l'une après l'autre sa présence. A Padoue, Jacques de Carrare, seigneur de cette florissante cité, reçut, avec des honneurs qui pouvaient alors même sembler excessifs, l'homme que l'érudition latine et la poésie italienne reconnaissaient également pour leur maître et leur flambeau. Pétrarque ne fit toutefois alors que jeter un regard sur les pentes verdoyantes et les muettes vallées des Montagnes Euganéennes. La vie active le réclamait encore trop impérieusement: il jouait un rôle trop considérable dans toutes les conquêtes du savoir, dans toutes les agitations de la polémique, dans tous les rêves généreux du patriotisme romain, pour qu'il pût songer à s'établir dans une de ces retraites si remplies d'ombre et de repos. Le laurier qui l'attendait au Capitole l'entraîna vers la métropole détrônée, et alors doublement désolée, du monde occidental. Ce triomphe officiel ne produisit pour lui qu'une satisfaction stérile, suivie de longues contradictions. Plus tard encore, lorsque la blessure de son cœur se fut cicatrisée, et que de nouvelles entreprises eurent réveillé la douce énergie de son caractère, Pé-

[1] . . . . ond' al ciel nuda è gita
Lasciando in terra la sua bella spoglia.
(Parte seconda. *Son.* CCLX.)
E vo sol in pensar cangiando 'l pelo
Qual ella è oggi, e'n qual parte dimora,
Qual a vedere il suo leggiadro velo. (*Son.* CCLXXVIII.)

trarque passa, bien loin de la Vénétie, une autre et très-considérable portion de sa carrière si bien remplie ; mais enfin, l'arrivée de la vieillesse et la ruine précoce de toutes ses forces l'avertirent qu'il était temps de jeter l'ancre au déclin de son jour. Pétrarque revint alors à Padoue, où François de Carrare [1], successeur de son ancien hôte, employa pour le retenir toutes les séductions de la grandeur et tous les artifices de l'amitié.

On était alors en 1368 ; Pétrarque avait soixante-quatre ans. Sa fille Francesca était honorablement mariée : l'autre fruit de ses jeunes erreurs, enlevé par une maladie contagieuse à Milan [2], lui avait coûté ses dernières larmes. Ce grand poème de *l'Afrique*, que le sénat de Rome et l'université de Paris s'étaient disputé l'honneur de couronner avec une pompe solennelle, figurait dans toutes les bibliothèques du temps. Le *Canzoniere*, à qui la postérité réservait cette palme vainement rêvée pour l'épopée latine dont nous avons réveillé le souvenir engourdi, venait de recevoir la dernière main ; et des Alpes aux mers de Sicile, du Rhône aux lagunes, résonnaient dans toutes les bouches « les concerts épars des douleurs dont le cœur du poète s'était nourri [3]. » Boccace suffisait désormais à poursuivre seul le but généreux qui, si longtemps, avait formé le lien principal de leur affection érudite : la résurrection des chefs-d'œuvre de l'antiquité, ensevelis dans la poussière des cloîtres, la renaissance des études classiques, la réhabilitation du génie littéraire dans la place qu'il peut légitimement prétendre au gouvernement de l'humanité. Désormais, pour Pétrarque, plus d'ambassade à remplir [4], plus de sentence arbitrale à rendre dans les débats de

[1] François de Carrare, premier du nom, fils de Jacques assassiné en 1350, régna sur Padoue avec le titre seul de *Seigneur*, et sans investiture de l'empire. Il abdiqua en 1376.

[2] C'était un fils, qui mourut en 1361.

[3] . . . . in rime sparse il suono
Di quei sospiri ond' io nudriva il cuore..... (*Son.* I°.)

[4] Pétrarque remplit une mission du peuple romain auprès de Clément VI, et une autre de ce même pontife auprès de la cour de Naples.

puissantes républiques [1], plus de projets de réforme à soumettre aux cardinaux chargés d'administrer le patrimoine de St.-Pierre, plus d'exhortations à faire entendre au successeur de Charlemagne sur ses devoirs envers « le Jardin de l'empire [2]. » Il ne restait plus au vieillard chargé de gloire et accablé de regrets, qu'à se choisir un asile où il pût enfin goûter quelques instants de « cette vie solitaire qu'il avait toujours désirée (les ruisseaux le savaient, les campagnes et les bois!) pour fuir ces esprits louches et sourds qui ont à jamais perdu la route du ciel [3]. »

Après avoir accordé quelques jours à l'hospitalité splendide de François de Carrare, Pétrarque s'établit donc dans le village d'Arquà. « J'y bâtis, » écrivait-il à un des rares confidents de ses affaires domestiques, « j'y bâtis une petite maison, propre et décente, où j'espère passer le reste de mes jours, en pensant continuellement à mes amis absents ou morts. » Essayons maintenant d'esquisser le site et la demeure.

Le village occupe le versant oriental d'un coteau; la maison de Pétrarque est au sommet de l'unique rue, et regarde l'autre côté du vallon. Les collines environnantes forment une sorte de labyrinthe où des pentes nues, d'une roche brune et chaudement colorée, alternent avec des vignobles et des jardins d'oliviers. Des rizières tapissent le fond des vallées, et par une seule échappée vers le midi, la vue atteint la plaine fertile de l'Adige, toute parsemée de bourgades qui semblent sortir d'une forêt, tant les plantations de mûriers, d'ormes et de peupliers se pressent sur le tapis de sa féconde verdure. Bien des voyageurs ont trouvé une ressemblance marquée entre la physionomie d'Arquà et celle de Vaucluse. Il manque à la première « le grand rocher où la Sorgue prend naissance, l'abondance et l'impétuosité de ses

[1] Celles de Gênes et de Venise.

[2] Voir l'admirable sonnet qui commence par ce vers :

Il successor di Carlo, che la chioma.......

[3] Cercato ho sempre solitaria vita....... (*Son.* CCXXI.)

eaux vives et cristallines[1] ; » mais le caractère général de la contrée n'est guère moins poétique, et pouvait charmer des souvenirs auxquels le temps, ce médecin froid et compatissant de nos misères, avait enlevé la pointe de leur première amertume. Les fenêtres de la petite *loggia*[2] qui s'ouvre vers le couchant, ont vue sur un verger en talus rapide, fermé de haies vives; la tour ruinée d'Este[3] se dresse à l'horizon : Pétrarque la voyait entière, et c'est probablement l'unique modification un peu considérable que le temps ait faite au tableau dont les derniers regards du poète se rassasièrent dans une paisible contemplation. Rogers, dans son Voyage d'Italie, en a parlé avec autant de vérité que de talent. (*Note A à la fin de l'article.*)

Quant à la maison de Pétrarque, à laquelle on n'a imposé aucune altération considérable, je ne puis mieux faire que de traduire la description précise qu'en donne Mr. Alf. Reumont[4] : « Elle est petite, mais non pas sans caractère architectonique. Au-dessus du rez-de-chaussée, qui est fort bas, l'étage unique renferme six chambres, grandes et petites. Une salle avec deux hautes fenêtres en ogive occupe le front de l'édifice. Des fresques médiocres représentent Pétrarque et *Madonna Laura*..... Dans cet appartement, Alfieri, Foscolo, Byron ont éprouvé le voisinage du génie créateur, qui n'a pas entièrement quitté la demeure du poète. » On conserve quelques reliques de l'ancien ameublement : le fauteuil, dans lequel Pétrarque passa doucement du sommeil à la mort, est à *dosseret* curieusement sculpté, et terminé par des clochetons gothiques ; la chatte favorite, dont

[1] Chiare, fresche, e dolci acque.......
. . . .
Mira il gran Sasso dove Sorga nasce ! (*Canzoniere.*)

[2] Tribune ou balcon.

[3] *Ateste* dans la Géographie romaine de la Vénétie. Le *Monte Cero*, point culminant de la chaîne euganéenne, est un peu au nord d'Este.

[4] Voyez *Dichtergræber*, p. 56. — Nous reconnaissons bien volontiers les obligations que nous avons à l'intéressant opuscule qui a été publié sous ce titre par Mr. Reumont à Berlin.

l'épitaphe a toute la grâce que Catulle savait mettre à de semblables jeux, occupe encore, soigneusement embaumée, une niche creusée au-dessus de la table de travail [1]. Un grand coffre, vide maintenant, contenait ce trésor de manuscrits antiques, amassé par tant d'efforts, grossi par des copies qui avaient coûté tant de veilles, ce trésor dont la bibliothèque de Saint-Marc recueillit le legs glorieux.

Pétrarque vécut six ans dans cet asile, mais le calme qu'il y avait cherché ne fut guère son partage. Et d'abord, les instances d'Urbain V appelèrent à Rome, pour une dernière fois, l'écrivain, l'orateur sans lequel il semblait impossible que rien de grand s'accomplît en Italie. Ravi de voir cesser le veuvage de la cité pontificale, Pétrarque se mit en voyage; mais, hors d'état d'en supporter la fatigue, il abandonna sa route à Ferrare, d'où il revint à Padoue par eau. En 1373, la guerre étant déclarée par Venise aux Carraresi, mal rassuré par la sauvegarde que le capitaine général de la république s'était hâté de lui offrir, le poète attristé retourna s'enfermer dans l'enceinte qui, cent trente ans plus tard, devait défier les assauts de Maximilien et de Bayard [2]. Pétrarque n'en sortit que pour accompagner, comme *orateur*, à la ville de Saint-Marc, Francesco Novello, fils aîné du seigneur de Padoue, qui allait négocier la paix. Altiers et menaçants envers l'héritier de Carrare, les sénateurs rendirent aux lettres et à l'éloquence, dans la personne de Pétrarque, un éclatant hommage, qui couronna cette vie remplie de triomphes et, dans la même proportion, empoisonnée de chagrins. A son retour dans sa maison d'Arquà, le poète mit la dernière main au testament dont le texte nous est par-

[1] La partialité de Pétrarque pour les chats était alléguée par le vénérable et spirituel archevêque de Tarente, Mgr. Capecelatro, comme une autorité irrécusable en faveur de sa faiblesse favorite. L'esprit de Pétrarque était, à bien des égards plus considérables, descendu sur ce plus aimable des érudits, ce plus religieux des philosophes.

[2] Pendant la guerre déclarée par suite de la ligue de Cambray.

venu tout entier. Il disposait en faveur de son gendre, François de Brossano, de la portion principale d'un bien, « moindre de beaucoup que ne s'imaginaient l'ignorance et l'envie. » Il faisait des legs pieux aux églises de Parme et de Padoue, « dont il avait été l'indigne bénéficier; » il donnait à l'hôpital de Vaucluse la petite ferme qu'il avait conservée dans ce lieu chéri. Boccace [1] recevait cinquante florins d'or « pour acheter un vêtement chaud et le porter pendant ses veilles studieuses de l'hiver, don véritablement bien petit pour un homme si grand! » D'autres amis se partageraient « son gobelet doré, son luth, le reste de ses meubles; » ses livres seraient accessibles au public dans la bibliothèque de Saint-Marc. « Que léguer, enfin, à son cher seigneur, le seigneur de Padoue, celui que la Providence avait élevé au faîte du pouvoir et de la richesse? Un seul objet était digne de lui: la Vierge, peinte par Giotto, présent de cet homme éminent, et dont la beauté, ignorée du vulgaire, semble divine aux intelligents [2].

Une autre génération s'était à peine écoulée, et cette maison de Carrare, qui semblait à Pétrarque élevée par-dessus les caprices de la fortune, avait bu jusqu'à la lie le calice de l'adversité. L'hôte du poète était mort (en 1390) à Monza, dans les fers des Visconti. Francesco Novello et les deux aînés de ses fils avaient été étranglés dans un cachot de Venise, sous les yeux du doge Steno. Marsilio (en 1406), dernier rejeton de cette race funeste, eut la tête tranchée, en 1436, entre les deux colonnes de la Piazzetta. Sur la tombe de ces victimes de son insatiable ambition, l'oligarchie vénitienne fit graver en caractères mystérieux un avertissement que la Providence lui donnait à elle-même et qu'elle ne comprit pas [3]!

La destinée du tableau donné à Pétrarque par Giotto fut plus

[1] Pétrarque le désigne sous son véritable nom: « Messire Giovanni (di Boccaccio) de Certaldo. »

[2] La date du testament est du 20 avril 1370.

[3] Ce sont les lettres P. N. T. qui signifient: *Pro normâ tyrannorum*.

heureuse que celle de la maison qui en avait recueilli l'héritage. Après la ruine des Carraresi et le pillage de leur palais, l'église cathédrale de Padoue se mit en possession de l'image précieuse et déjà révérée que Francesco avait placée dans son sanctuaire domestique. Elle est toute remplie de cette grâce naïve et sérieuse que le véritable restaurateur de la peinture italienne savait donner à ce sujet favori de son pinceau comme des vers de Pétrarque. Giotto [1], né 15 ans après Dante, et 24 ans avant Pétrarque, survécut au premier de 15 ans, et mourut 28 ans avant le second [2]. L'amitié de Dante avait été la gloire de sa jeunesse; celle de Pétrarque devint la consolation de son âge mûr. Giotto fut l'unique lien entre les deux plus éclatants génies du quatorzième siècle, qui, dans le cours de leur vie mortelle, ne s'aperçurent jamais. Il est même vraisemblable qu'avant de descendre dans la tombe, le sublime proscrit n'avait pas entendu mentionner le nom du jeune clerc, dont la célébrité naissante était encore renfermée dans les écoles et la cour d'Avignon.

Pendant le peu d'années qu'il lui fut donné de consacrer à sa retraite d'Arquà, Pétrarque sentit s'aggraver continuellement le poids de ses souffrances corporelles; mais son esprit était tranquille: « Je lis et j'écris sans relâche, écrivait-il à son frère [3]; je loue Dieu, je le remercie du bien et du mal qu'il m'a départi; j'implore sa miséricorde pour les égarements de ma jeunesse. » La longue carrière qu'il achevait de fournir se trouve résumée dans ce peu de paroles, d'une manière aussi touchante qu'elle est simple et véridique.

Pétrarque avait singulièrement éprouvé toute la justesse de

[1] Voyez sur ce peintre, *Bibl. Univ.*, 1839, tome XXI, p. 63; 1841, tome XXXV, p. 66.

[2] Dante Alighieri, né en 1265, mourut en 1321; Ambrogio di Bondone (Giotto), né en 1280, mourut en 1336; Francesco di Ser Petracco (Pétrarque), né en 1304, mourut en 1374.

[3] Gérard, religieux bénédictin dans un monastère de Provence.

l'expression qui, dans la plupart des langages, identifie l'idée de la souffrance avec celle d'une ardente affection [1]. Né dans l'exil, il était fier d'une patrie qui, pendant bien des années, le tint éloigné d'elle; engagé de bonne heure dans les liens du sacerdoce, il fut condamné à regarder comme coupable la tendresse invincible qui domina longtemps ses pensées; et l'impossibilité de contracter aucun lien domestique explique trop clairement des faiblesses dont il ne chercha jamais à colorer par des sophismes le caractère répréhensible, sur lequel l'opinion vulgaire portait alors l'indulgence si loin. Serviteur de l'autel et défenseur zélé des doctrines orthodoxes, il obéit à sa conscience en combattant énergiquement les abus du pouvoir pontifical, dont Avignon et Rome lui avaient offert l'irrécusable témoignage. Uni par la plus tendre reconnaissance aux intérêts des Colonnesi, il applaudit, par une ardeur patriotique dont aucune réflexion ne tempéra l'explosion prématurée, il applaudit vivement aux succès passagers du tribun [2] qui avait juré, et qui fut au moment d'accomplir, la destruction de cette grande race. Tant de contradictions entre ses affections et sa destinée, tant d'impulsions véhémentes en sens contraires avaient, en dépit du succès qui s'était attaché de bonne heure à ses travaux et ne les avait pas abandonnés un seul jour, frappé d'un découragement absolu cette âme mobile et crédule, mais généreuse et persévérante. Il avait de bonne heure senti la fragilité du plaisir, la stérilité du savoir et le vide de la renommée; toutefois il conservait intactes, sous les glaces de l'âge, les qualités de l'intelligence et du cœur: l'admiration, la piété et l'amour.

La postérité s'est montrée indulgente envers ses fautes, qui toutes « s'appuyaient du côté de la vertu; » elle lui a décerné, quoique pour des œuvres différentes de celles qu'il regardait comme capitales, l'immortalité qu'il avait osé demander. Les labeurs de Pétrarque comme érudit ont disparu dans les fonda-

[1] *Passio; Leidenschaft* chez les Teutons; *Strast* chez les Slaves.
[2] Cola di Rienzo.

tions (s'il est permis de s'exprimer ainsi) du savoir classique qui forme le patrimoine commun des nations civilisées ; il en est du fruit de ses veilles comme des manuscrits qu'il avait rassemblés : nous en jouissons sans pouvoir les discerner. Cette gloire, d'ailleurs, il la partage avec Boccace ; mais celle d'avoir maintenu la poésie toscane au point d'élévation où Dante l'avait portée, n'appartient qu'à Pétrarque seul ; nul autre, dans son âge, n'était capable d'un tel effort ; et quand il eut clos son merveilleux recueil, l'art italien attendit plus d'un siècle [1] avant qu'un autre successeur au laurier d'Alighieri vînt descendre dans la lice poétique.

Comme citoyen d'une contrée déchirée par les factions et par les ambitions étrangères, le caractère de Pétrarque mérite la plus éclatante approbation. Aucun esprit de parti ne l'asservit jamais ; aucune crainte, et, ce qui est plus généreux encore, aucune affection privée, n'ôtèrent rien à la dignité de son langage, à la hardiesse de ses conseils. C'est dans ses exhortations au tribun du peuple romain, au César nouvellement élu, aux princes désunis de l'Italie expirante [2], que la magie de son style est le plus sensible, que la grandeur du sujet répond le mieux à la perfection de la forme, que toutes les ressources de la poésie héroïque se développent dans une plus harmonieuse perfection. Dante avait élevé au-dessus du bruit de guerres fratricides le cri du remords et de la malédiction ; mais avec une violence

[1] Arioste naquit précisément cent ans après la mort de Pétrarque. Le temps intermédiaire n'a produit aucun poète du premier ordre dans les pays du langage latin.

[2] Voir surtout les *Canzoni* classiques :

Italia mia.......
O aspettata in Ciel.......
Spirto gentil.......

Les sonnets : Il successor di Carlo.......
La gola, e'l sonno.......
Gloriosa Colonna.......

et tant de morceaux héroïques dans les *Trionfi*.

plus efficace, parce qu'elle était douce, Pétrarque réussit à faire pénétrer dans les âmes son appel touchant à la paix [1].

Quand l'Italie devint veuve de cette lumière sereine, le deuil fut général dans ses écoles et dans ses palais; contre la défense positive que Pétrarque avait consignée dans son testament, le seigneur et l'université de Padoue lui firent de splendides obsèques. On ensevelit ses dépouilles dans une chapelle de l'église villageoise d'Arquà. Mais en 1380, François de Brossano fit transporter le cercueil dans le monument qui le renferme encore aujourd'hui : son aspect a inspiré à Byron deux des plus belles stances du poème dont la lyre britannique peut à meilleur droit s'enorgueillir. (*Note B.*)

Ce tombeau est presque adossé au mur de l'église, dont la construction rustique présente le cachet de différentes époques, et qu'une tour d'ordre toscan couronne au-dessus de l'abside : une petite croix de fer, placée sur un fût de colonne antique, sanctifie le champ du repos. Sur deux marches de pierre, quatre pilastres carrés et très-bas supportent un sarcophage de marbre rouge, dont la forme rappelle exactement celle qui fut le plus en usage pendant les premiers siècles du christianisme [2]; sur la face antérieure on a gravé l'épitaphe que Pétrarque avait composée pour lui-même, et l'inscription en prose ajoutée par François de Brossano. (*Note C.*)

La destinée de la démocratie florentine fut, au quatorzième siècle, de bannir par ses capricieuses violences les citoyens généreux qui contrariaient ses passions, et de revendiquer ensuite leurs cendres avec les marques sincères d'un inutile repentir. Elle en avait agi de la sorte envers les dépouilles d'Alighieri; ne pouvant non plus obtenir celles de Pétrarque, elle essaya, dit-on, de les dérober; mais Padoue veillait avec une jalouse exactitude sur ce dépôt, qu'elle considérait comme un titre de

[1] I'vo gridando : Pace, pace, pace !

[2] Le couvercle est très-lourd, et offre à ses angles des antéfixes sans aucune ciselure.

gloire, une sorte de trésor municipal. En 1630, le sarcophage fut ouvert pendant la nuit, et une petite partie des ossements emportée : on ignore ce que la superstition littéraire fit des reliques qu'elle s'appropriait par ce pieux larcin. La restauration complète et très-intelligente du monument n'eut lieu qu'en 1843; et l'honneur de cette œuvre véritablement patriotique appartient à un écrivain distingué de la Vénétie : le comte Carlo Leoni.

Boccace n'eut pas longtemps la douleur de survivre à son guide, à son ami, à celui que, dans sa respectueuse tendresse, il appelait «son père, son maître et son flambeau[1]». Avant la fin de l'an 1375, le chantre des *Dix Journées*, âgé de soixante-deux ans, ferma les yeux dans sa maison des champs, à Certaldo. Avec lui finit la grande génération de la renaissance littéraire en Italie. Des trois poètes qui, bien qu'inégaux en génie, atteignirent pourtant au premier rang dans l'arène rouverte par leurs efforts, le seul qui, dans son épitaphe, osât parler de ses ouvrages avec un sentiment d'orgueilleuse confiance, fut le spirituel amant de Fiammetta : « Son âme, écrit-il, siége devant Dieu, ornée du mérite de ses labeurs![2] » Dante raconte brièvement les sujets principaux de ses veilles, se félicite d'être arrivé au terme de son exil, et jette un dernier reproche à l'ingrate Florence, « marâtre de ses plus nobles fils.» Quant à Pétrarque, ses derniers accents ne respirent qu'une humble piété, une espérance tremblante dans la miséricorde du Très-Haut :

« Cette pierre couvre les ossements refroidis de Francesco Petrarca. Vierge mère, reçois son âme! Fils de la Vierge, pardonne-lui! et que, fatiguée sur la terre, elle trouve désormais le repos dans l'asile des cieux! »

A. C.

[1] Dante avait dit pareillement de Virgile ;
Tu Duca, tu Signore, e tu Maestro.
[2] Mens sedet ante Deum, meritis ornata laborum.

(*A.*) « A trois lieues de Padoue s'élève (et bien des âges ont passé déjà sur elle) une tombe solitaire auprès d'une église de village. L'étudiant de Padoue la connaît et l'honore. Là, j'arrivai au moment où le soleil, près du terme de sa course, s'inclinait au couchant. La douce brise, imprégnée des parfums du soir, agitait mollement les airs; les oiseaux chantaient leurs notes finales, les mêmes chants qu'écoutait la nuit où cette tombe avait reçu le dépôt qu'elle abrite. Vêtu, comme lorsqu'il vivait, de sa robe ecclésiastique, *il* était porté au lit de son dernier repos. Les princes de la contrée, prélats et guerriers, se mêlaient au cortége, empressés de saisir, tandis qu'il en était temps encore, un rayon de la gloire qui émanait de ces dépouilles sacrées. Et depuis cette heure-là, des cœurs alliés au sien par le mystère de la sympathie accourent des contrées les plus lointaines pour contempler son tombeau. . . . .

« Oui, c'est ici la place où, quand *il* eut paisiblement réglé ses comptes avec le monde, quand toutes les illusions de sa jeunesse se furent envolées (trop longtemps, peut-être, il avait été indulgent pour elles), il vint attendre la conclusion du drame de sa vie. A mi-côte il bâtit sa maison, d'où, comme à la dérobée, il saisissait entre les collines quelque indication de la vie bruyante qui ne l'attirait plus à elle. Entrons maintenant : voici sa chambre. On dirait qu'il l'a quittée tout à l'heure pour visiter les arbres de son verger. Voici le siége dans lequel il continuait ses douces études : c'est ici que, sans témoins, lisant ou songeant à ses amis absents, il passa de ce monde comme on entre dans le sommeil.

« Paix sur cette région ! paix sur chaque chose, sur toutes ! Ici, tous savent ce qu'*il* valut ; et s'ils l'ignoraient, chaque passager, dont l'approche distrait leurs enfants de leurs jeux, se chargerait de le leur apprendre. Mais quelle pensée rude ou vulgaire oserait germer sur cette terre où il repose! *lui* qui, dans un âge de sauvages hostilités et de superstitions aveugles, cultiva sans relâche tout ce qui raffine, élève, conduit au véritable bien. » (Rogers, *Italy.*)

(*B.*) « Il est une tombe dans Arquà : un sarcophage, élevé sur des piliers et couvert seulement par la voûte céleste, abrite la dépouille de l'amant de Laure. Là s'assemblent les pèlerins de son génie, les cœurs familiers avec ses éloquentes douleurs. Il sut faire grandir sa langue maternelle; il osa disputer son pays au joug dégradant d'ennemis barbares; il arrosa de ses larmes mélodieuses l'arbre qui porte le nom de sa dame; telles furent ses routes vers l'immortalité.

«On garde sa poussière dans Arquà, où il est mort : ce village de montagne où ses derniers jours descendirent la vallée des ans; et c'est l'orgueil des paysans (leur honorable orgueil : c'est aussi leur éloge!) d'offrir à la curiosité charmée du passager *sa* demeure et *son* sépulcre; tous deux modestes et vénérables dans leur simplicité, bien mieux d'accord avec les chants qu'ils rappellent, que si la pompe massive d'une pyramide accablait le sanctuaire de son repos.

« Oui, le calme et gracieux hameau qu'il habita est de ceux dont l'ensemble paraît arrangé pour ceux qui ont senti la complexion de leur nature mortelle, ceux qui cherchent un refuge aux ruines de leurs espérances dans l'ombre profonde de quelque verte colline, avec une lointaine et faible apparition des bruyantes cités, maintenant sans attraction pour ces âmes désabusées. » (*Child Harold*, C. IV.)

(*C.*) Frigida Francisci lapis hic tegit ossa Petrarcæ :
Suscipe, Virgo parens, animam! Sate Virgine, parce!
Fessaque jam terris cœli requiescat in arce.
M.CCC.LXX.IIII., XVIII Julii.
Viro insigni Francisco Petrarcæ
Franciscus de Brossano Mediolanensis, gener,
Individua conversatione, amore, propinquitate,
et successione memoria.

UNE SÉANCE DE LA CONVENTION.

Ce fut un grand jour que le 9 thermidor an II, pour la France et pour l'Europe entière. Jamais, je le crois, dans les annales du monde moderne, il n'y eut de renversement si complet, de changement de système si marqué ; ce jour constitue le commencement d'une ère nouvelle, une de ces brusques déviations dans la marche politique, qui font époque. La Providence l'amena par ces voies qui échappent à la prévoyance des hommes, en faisant des agents mêmes d'un pouvoir monstrueux l'instrument de sa chute. La tyrannie du comité de salut public semblait se consolider en s'aggravant ; on pouvait craindre qu'elle ne devînt l'état normal, ou tout au moins qu'elle ne se maintînt longtemps encore. Une délibération de quelques heures fit crouler tout le système. Si on le représentait sous la forme d'une montagne, le 9 thermidor en serait le point culminant ; là commence, dans le sens opposé, une pente rapide qui laisse loin bientôt la déplorable élévation à laquelle on était parvenu. De toutes les réunions d'assemblées délibérantes, la séance qui nous occupe est sans doute la plus remplie d'émotions, quoique d'autres journées de la révolution aient offert un intérêt d'un genre semblable. Enfin remarquons que dans cette réunion mémorable les vainqueurs, forcés à la discussion et triomphant presque malgré eux, ne durent pas tarder à se convaincre qu'ils avaient travaillé à renverser leur propre parti, et qu'en perdant leur ennemi, ils s'étaient perdus eux-mêmes.

Si, chez les nations modernes, il y avait encore, comme dans l'antiquité à Athènes et à Rome, des théâtres où le peuple tout entier vînt assister à la représentation d'un trait historique, les différentes phases du 9 thermidor, sans épisode, sans élément étranger, sans déviation à la loi des vingt-quatre heures, suffiraient pour remplir la scène.

A midi, Robespierre, l'homme du jour, paraît dans la convention, ne doutant pas d'obtenir plusieurs têtes marquantes qu'il lui faut encore. Pourquoi les lui refuserait-on? ce serait la première fois. Après quelques heures de délibération (mais quelle délibération!), lui et ses adhérents sont conduits en prison. Il était entré menaçant, il sort de la salle sous le poids d'un décret d'accusation. Que s'était-il donc passé? En dehors du palais on n'en savait rien.

L'assemblée, croyant avoir achevé son œuvre, s'ajourne. Deux heures suffisent pour anéantir la victoire si peu attendue qu'elle vient de remporter, et pour renverser la situation. La commune de Paris, rivale de l'assemblée nationale, se déclare en insurrection, et appelle les sections aux armes. Robespierre, St.-Just, Couthon, tous les proscrits délivrés sont ramenés en triomphe à l'hôtel-de-ville. Le commandant de la force militaire, Henriot, vient ranger ses bataillons et son artillerie en face du palais de la convention, qui n'a réuni personne pour sa défense. La tourmente révolutionnaire, un moment comprimée, déchaînée de nouveau s'agite et hurle dans l'arène.

Lorsque les députés rentrent aux Tuileries, ils s'y voient assiégés par la troupe de Henriot, qui pointe ses pièces sur eux. La délibération commence avec la pensée qu'elle va être interrompue par les boulets. Cependant les canonniers hésitent: Quoi! anéantir la représentation nationale! diriger leurs coups contre les députés de la France! renverser le seul gouvernement qui puisse exister encore!.... Ils refusent.

L'assemblée profite de ce répit avec une grande présence d'esprit, pour mettre les proscrits *hors la loi*. Le décret est proclamé, il rallie les hommes qui ont besoin de trouver un centre de résistance. Malgré cet échec, la commune se maintient sous les armes. La convention arme de son côté, elle nomme un commandant militaire, et prend l'initiative. Quelques corps rassemblés à la hâte partent pour aller attaquer l'hôtel-de-ville. Puis elle reste en permanence, attendant l'événement.

A trois heures du matin, l'on entend les cris : *Vive la convention ! Victoire !* Il n'y a pas eu d'engagement. A l'ouïe du décret rendu par les députés, les hordes de la commune se sont dispersées. On amène captifs Robespierre et ses adhérents, que personne n'a défendus.

Quelques mois auparavant, au 2 juin 1793, lors de la chute des Girondins, plus tard aux journées du 1er prairial an III, du 13 vendémiaire an IV, du 18 fructidor an V, il y eut des déploiements de force militaire. Les sections ou de tumultueux rassemblements devinrent un des éléments actifs du succès. Au 9 thermidor, la délibération emporta tout. Jamais, en aucun jour, un tel pouvoir n'avait été donné à la parole seule. Sans doute, il y eut des menaces, quelques coups de bâton et de sabre dans le conflit, et un immense tumulte ; mais les armes s'inclinèrent devant la toge. Deux décrets décidèrent cette immense journée.

D'abord le décret d'accusation, qui n'était qu'un simple envoi devant le tribunal, pour y être jugé ; il est vrai qu'à cette époque l'accusation seule emportait l'idée de condamnation, mais, pour y arriver, il y avait quelques formalités à observer. Le second décret que dans la soirée l'assemblée aux abois rendit comme sa dernière ressource, celui de *mise hors la loi*, était par lui-même une condamnation. Le tribunal n'avait plus qu'à reconnaître l'identité de ceux qui lui étaient présentés. La mort suivait de droit. Et Fouquier-Tinville, lorsque le 10 thermidor son maître parut devant lui, n'eut point la douleur d'avoir à l'interroger et à conclure. Il constata seulement qu'il était Robespierre.

Voyons, le plus rapidement qu'il nous sera possible, quelle était, la veille du 9 thermidor, la situation de la république.

Deux partis avaient, quelques mois avant cette époque, menacé le gouvernement, gouvernement affreux sans doute, mais légal, ou résultant au moins de l'ordre de choses alors établi : Les ultra-jacobins de la commune et les modérés. D'un côté Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, les apôtres du culte de la

raison qui crient qu'on n'accélère pas assez le mouvement révolutionnaire; de l'autre ceux qui, après avoir prêché l'insurrection et le meurtre, satisfaits de la position que la France a obtenue, voudraient qu'on cessât de répandre le sang et qu'on rentrât dans les voies légales: Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles.

Dans un état de choses où les places appartenaient au plus hardi, à celui qui savait s'en emparer, on comprend combien il devenait difficile de conserver sa position, et de quel œil jaloux les hommes parvenus au pouvoir devaient surveiller cette tourbe haletante qui s'efforçait de grimper après eux pour les remplacer: ces jacobins de deuxième, de troisième, de vingtième classe, qui ne comprenaient pas pourquoi la puissance ne leur arrivait pas, à eux qui savaient comme les autres crier à la trahison, à l'aristocratie, à la guillotine. Aussi voyons-nous à cette époque les individus durer peu. Il faut, dans ces jours d'une dévorante activité, compter le temps d'une autre manière que dans les phases tranquilles. Les semaines y sont des années.

Maintenant le combat va changer de nature. Entre l'ancien système abattu et le nouveau, il n'y avait plus depuis longtemps de lutte. Les jacobins, tout en continuant de sévir par habitude contre les malheureux restes du parti vaincu, vont se tourner les uns contre les autres et s'entre-dévorer. On les verra, chacun à son tour, se présenter à l'échafaud.

Dans ces sanglantes saturnales, où l'écume de la population monte à la surface, où aucun frein n'arrête les esprits malfaisants, où l'on se sait gré des mauvaises passions, où soit par crainte, soit par bravade, on en fait ostentation, parmi tant de figures si fortement et quelquefois si diversement frappées, se dessinent au premier rang deux hommes qui, en suivant la même ligne politique, sont dans un continuel contraste: Robespierre et Danton.

C'est avec regret que nous laissons de côté d'autres acteurs de ce drame, qu'il serait curieux d'étudier sous le rapport mo-

ral. Ce serait un travail qui présenterait plus d'un genre d'intérêt, de suivre ces hommes depuis le commencement de leur carrière jusqu'à leur apogée, de rechercher le motif, l'impulsion qui les a portés si loin, en les faisant peut-être dévier de leur vocation naturelle, de l'ornière où leur caractère semblait devoir les maintenir, car, parmi ceux qui ont poussé à de grands crimes politiques, il s'est trouvé des hommes d'un naturel doux, de bons pères de famille, capables quelquefois de sentiments généreux, et qui un jour se sont tout à coup réveillés dans la charrette qui les conduisait à la mort. Ah! que de choses cette charrette pourrait nous dire!

Robespierre avait pris part à la révolution dès son origine; député de l'Artois aux Etats généraux, il y fut peu remarqué malgré l'exagération de ses principes. Ses phrases lourdes et déclamatoires n'étaient pas écoutées dans une assemblée qui comptait un si grand nombre d'orateurs brillants ou spirituels. C'est par de constants efforts, c'est par une marche calculée et persévérante qu'il parvient à attirer l'attention. Il grandit avec la révolution, en se maintenant toujours à la surface. On ne le voit point cependant, dans les affaires décisives, à la tête des bataillons; mais le succès obtenu, il tonne sans crainte, et vient recueillir le fruit du courage des autres. Le neuf thermidor apprendra cependant que pour se maintenir à la tête d'une révolution il faut être homme d'action.

Danton a surgi tout à coup, comme un ouragan, et comme l'expression, le type de son temps; avec sa figure rude et heurtée, sa manière énergique, son éloquence populaire, il sait inspirer de l'élan aux masses. On l'appelle le Mirabeau des basses classes; il en est la caricature, il en a les vices et les talents, avec les nuances qui distinguent les deux époques. On peut dire: l'assemblée constituante est à la convention ce que Mirabeau est à Danton.

Lequel des deux héros révolutionnaires triomphera, lorsque, après avoir surmonté les difficultés de la position, ils se trou-

veront en face l'un de l'autre? Sera-ce celui qui a été fort soupçonné d'être l'auteur des massacres de septembre, qui n'a pas reculé devant la pensée de répandre des torrents de sang, quand il l'a cru nécessaire à ses opinions; mais qui, la partie gagnée et la position assurée, ose dire qu'il faut arrêter la guillotine, qui, ennuyé des affaires, veut jouir des fruits de ses rapines, qui, lorsque les hommes en évidence commencent à être inquiets, se retire à la campagne au milieu de sa famille, et répond à des avis réitérés: Ils n'oseraient attaquer Danton? Est-ce lui à qui restera le pouvoir? Non, c'est à l'homme persévérant, incorruptible, impénétrable.

Le crime des deux partis extrêmes n'était pas grand: quelques signes de réprobation, quelques velléités d'indépendance; mais à cette époque, en matière politique, on ne punissait pas autrement que par la mort. Les exagérés de la commune ont fléchi sans résistance; on les a traînés à l'échafaud, aux huées du peuple qui leur répète les lazzis qu'ils adressaient eux-mêmes à leurs victimes. Les modérés ont protesté, ils ont accusé leurs accusateurs et fait pâlir les juges, mais il leur a fallu aller à la mort comme les autres; ils ont montré de la grandeur dans le dernier acte de leur vie.

Alors il n'y a plus qu'un parti; il n'y a plus qu'un homme: tout cède à Robespierre. Une phase nouvelle commence pour lui; il est débarrassé de sa longue contrainte et de sa modération; oui, de sa modération. On l'avait entendu, en sa qualité de chef du gouvernement, parler d'indulgence, de paix, de concorde; on l'avait vu chercher à tenir la balance égale entre les partis, défendre même ces Danton, ces Camille Desmoulins, que plus tard il s'est décidé à sacrifier. Maintenant il n'a plus personne à ménager. Il domine dans le comité de salut public, à la convention, aux jacobins; le commandant de la force armée, les juges et les jurés du tribunal révolutionnaire, tous les fonctionnaires de la capitale sont à lui. Jusqu'alors Robespierre avait soutenu un parti, maintenant il va travailler pour lui seul. Qui

dira les pensées que le souffle enivrant de la toute-puissance, et l'atmosphère d'une profonde soumission apportent à l'ambitieux qui voit enfin ses rêves se réaliser? Qui dira les projets d'avenir de Robespierre et ses plans pour la France? Personne ne les a sus; il les a emportés au tombeau. Peut-être, cependant, cet homme circonspect ne veilla-t-il pas alors assez sévèrement sur lui-même, et laissa-t-il soupçonner son secret. Il faut qu'il y ait dans l'absence de résistance quelque chose de bien dangereux pour que cet être mystérieux ait laissé soulever le voile dont il se couvrait.

Le jour de la fête de l'Etre Suprême fut l'apogée de la puissance de Robespierre. Il avait toujours vu avec dégoût les saturnales du culte de la raison; les pontifes de ces indécentes farces abattus, le culte lui-même était tombé; le maître de la France se décida à y substituer quelques lueurs de religion naturelle.

Le 18 floréal, 7 mai 1794, il monte à la tribune; dans un discours soigneusement élaboré, et où l'on remarque un grand nombre de phrases qui visent à l'effet, il développe ses idées sur la nécessité des sentiments religieux, et propose le décret suivant:

« *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre Suprême et de l'immortalité de l'âme. Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial.*

A peine le rapport est-il achevé, qu'il est couvert d'applaudissements. La loi est acceptée par acclamation et avec enthousiasme, même par ceux qui dans le fond de leur cœur ne l'approuvent pas. Les jacobins en corps viennent remercier la convention du sublime décret qu'elle a rendu; les adresses arrivent de toutes parts pour féliciter l'assemblée. Les mots d'Etre Suprême et de vertu sont dans toutes les bouches. Robespierre est nommé président à l'unanimité. C'est lui assigner le premier rôle dans la journée du 20 prairial.

Un homme également connu par ses talents et par la douceur

de son caractère, Charles Nodier, a laissé de cette fête un tableau presque séduisant. Etait-ce l'espoir assez généralement répandu d'un changement de système, ou l'influence de la jeunesse, qui embellissaient les souvenirs de l'écrivain? Il parle avec enthousiasme de la pureté du ciel, de la joie de la population qui, voyant l'instrument du supplice inactif, saluait déjà le retour à la modération, de tous ces repas de famille pris dans la rue, par ordre de l'autorité, sous des voûtes de verdure et de fleurs, des batelets sur la rivière pavoisés de brillantes couleurs, et même de l'aspect imposant des maîtres de la France. Ces maîtres irrités se seraient-ils enfin laissé fléchir?

En ce jour, Robespierre s'oublia dans l'enivrement de la popularité et dans l'éclat de sa position. Le héros de la fête se fit longtemps attendre de son cortége, comme il convient aux grands de la terre. Enfin il parut, vêtu avec recherche, son chapeau couvert de plumes, l'écharpe tricolore à la ceinture, à sa poitrine un énorme bouquet, et tenant encore à la main, comme les autres députés, une gerbe de fleurs, de fruits et d'épis. Sur son visage, ordinairement sombre et contracté, régnait un air de satisfaction qui ne lui était pas ordinaire. C'est lui que cherchent tous les regards, et que la foule applaudit; il met le feu à un mannequin représentant l'affreux athéisme; marchant seul en avant, il affecte même, pour marquer sa supériorité, de se séparer de ses collègues par une distance plus grande que celle voulue par l'usage.

Ces quelques pas lui furent funestes, on crut y voir toutes ses pensées d'avenir. C'en était trop pour des hommes jaloux de la moindre prééminence. L'orgueil puéril du président de la convention n'échappa à personne et blessa plusieurs de ses ombrageux collègues, qui ne craignirent pas de se livrer à des sarcasmes et à de mordantes épigrammes, d'une voix assez forte pour parvenir aux oreilles du grand-prêtre au milieu de son triomphe.

Plus irrité des menaces que satisfait de son ovation, Robespierre revient furieux le lendemain au comité de salut public; mais il trouve ses collègues froids pour des projets de vengeance personnelle. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, mécontents du rôle qu'on a exigé d'eux, expriment la crainte que ces idées d'Être Suprême et d'immortalité de l'âme ne soient de nature à faire rétrograder la révolution. — Moi, faire rétrograder la révolution! Ecoutez le projet de loi que je vous apporte.

Ce projet, code de procédure criminelle et code pénal tout à la fois en un petit nombre d'articles, restera comme une des monstruosités législatives de l'époque. Pour accélérer la marche du tribunal, on le divise en quatre sections avec leur complément de vice-présidents, substituts et jurés, qui leur permet de fonctionner séparément. Les délits y sont définis avec un vague effrayant. L'unique peine est la mort. Les deux comités, de salut public et de sûreté générale, la convention tout entière, l'accusateur public, peuvent y traduire. D'ailleurs, toutes les garanties qu'on accordait encore aux accusés sont écartées : il n'est pas nécessaire d'entendre des témoins; enfin la loi refuse des défenseurs aux conspirateurs. Qui étaient ceux qu'on déclarait conspirateurs avant le jugement? Tous les prévenus, sans doute.

On ne peut s'empêcher de demander : A quoi bon cette recrudescence de fureur? pourquoi l'instrument du supplice en permanence, attendant bouche béante? On massacre dans le combat et lorsque le succès est incertain, on massacre quelquefois le lendemain de la lutte; mais lorsque la victoire est dès longtemps assurée, lorsqu'il n'y a plus de parti opposé, encore des rigueurs, des rigueurs croissantes contre des hommes qui tremblent! Etait-ce habitude de dénoncer, d'emprisonner et de condamner? difficulté d'arrêter une marche dont l'impulsion était donnée? Etait-ce le grand nombre de détenus qu'on craignait de rendre à la liberté, et qu'il fallait tuer parce qu'on ne savait

qu'en faire? ou était-ce un système arrêté de faire disparaître une classe tout entière de la société? Enfin, Robespierre espérait-il se faire pardonner par de plus nombreux holocaustes la faute qu'il avait commise d'avoir trop concentré l'attention? Cependant, quand la loi qui livrait toute la France à l'arbitraire de quelques individus fut présentée à la convention, elle souleva des objections. Les considérations d'intérêt général ne furent point ce qui frappa les opposants; ils ne pensèrent qu'à eux-mêmes. Les comités pouvaient-ils envoyer au tribunal révolutionnaire des députés sans l'autorisation de l'assemblée? Voilà le seul point sur lequel la discussion s'éleva. Il ne fut pas dit un seul mot sur la tendance générale de la loi; il n'y eut pas une réclamation dans l'intérêt de l'humanité; et si la tête des orateurs eût été assurée par le projet, il n'eût probablement soulevé aucune difficulté. Mais ceux qui se savaient menacés et qu'on livrait à la disposition de leurs ennemis réclamèrent une garantie. Quelques montagnards, objets journaliers des attaques de Robespierre et de son parti, étaient à bon droit alarmés depuis que des jacobins marquants avaient été livrés au bourreau. La formalité de la demande en poursuite d'un député dut elle-même être conservée. La hauteur avec laquelle on avait exigé de l'assemblée le sacrifice de Danton, la lâcheté avec laquelle on l'avait livré, n'étaient pas faites pour rassurer ceux qui se trouvaient compromis.

Dès ce moment, ce n'est plus parmi les aristocrates et les modérés seulement que la terreur règne; ces jacobins, qui ont inspiré et qui inspirent encore tant d'effroi, tremblent depuis que la loi de prairial a été adoptée sans qu'on se soit clairement exprimé sur le point seul en discussion. Le parti qui domine s'est indigné de la préoccupation des hommes qui cherchaient à mettre leurs têtes à l'abri, et la disposition est restée douteuse. Les séances de l'assemblée deviennent mornes et désertes; une main de plomb pèse sur les cœurs et paralyse les délibérations. La défiance règne dans le lieu d'où part la foudre; la plaine, où s'est

réfugié le parti modéré, n'ose plus élever la voix, et les décrets les plus importants sont enlevés à un petit nombre de votants. Le renouvellement des comités, qui dans un but démocratique devait, d'après la loi, avoir lieu à des époques très-rapprochées, n'est plus qu'une affaire de forme; on y confirme les mêmes individus, on les perpétue dans la toute-puissance. Qui eût osé réclamer? Un grand nombre de députés n'assistent plus aux séances, et de ces proconsuls qui ont fait trembler la France, il en est plusieurs qui n'osent plus rentrer chez eux.

Le comité de salut public devait être composé de douze membres. L'un d'eux, Hérault de Séchelles, avait été guillotiné, sa place était restée vacante. Jean Bon-St.-André et Prieur de la Manche étaient habituellement en mission hors de Paris. Carnot était absorbé par les soins à donner aux armées; Prieur de la Côte-d'Or et Robert Lindet, par les fournitures et les subsistances. On appelait ces trois hommes les administrateurs; ils faisaient bande à part; préoccupés par les soins incessants de leurs départements, ils apposaient avec distraction leurs signatures aux décrets politiques de leurs collègues, et se hâtaient de revenir aux innombrables détails d'une administration surchargée.

Restaient Robespierre, Couthon, St.-Just, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Barrère, tous hommes de sang, mais avec des nuances différentes.

Robespierre, Couthon et St.-Just étaient étroitement unis; on les a appelés, depuis leur chute, les Triumvirs. Billaud-Varennes, sombre, morose et irritable, Collot-d'Herbois, grand harangueur et homme d'action, étaient blessés de ce que, dans d'importantes mesures, Robespierre prenait l'initiative sans les consulter; ils trouvaient de l'appui chez un grand nombre de membres du comité de sûreté générale, qui venait en importance après celui de salut public, mais dont le directoire avait diminué les prérogatives et qu'il repoussait dans l'ombre. Enfin Barrère, dont la ligne de conduite était indécise, et qui occupait

une place à part, espèce d'homme de lettres, aimant à faire à la tribune des rapports ronflants sur les victoires de la république et à s'entourer d'acclamations; doux, mielleux, complaisant, à phrases sentimentales, toujours de l'avis du plus fort. Ces trois hommes étaient laissés de côté par les Triumvirs, qui se plaçaient en première ligne; à leurs yeux, Barrère n'était qu'un être médiocre, au service de tout le monde; Collot-d'Herbois, qu'un déclamateur; Billaud-Varennes, qu'un esprit faux et envieux.

On comprend que ces collègues dédaignés, quoique en général assez accommodants, étaient peu disposés à servir les ressentiments de Robespierre, dont les exigences devenaient toujours plus impérieuses. Barrère lui-même, malgré son désir de conciliation, n'avait pu s'empêcher de s'écrier: Ce Robespierre est insatiable! Qu'il demande Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Geoffroy, Rovère, Lecointre, Paris, Barras, Fréron, Legendre, Monastier, Dubois-Crancé, Fouché, Cambon et toute la séquelle dantoniste, à la bonne heure; mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir.

Irrité des obstacles qui gênaient sa toute-puissance, Robespierre prit une résolution qui lui réussit mal: il imagina de cesser d'assister au comité de salut public et de paraître rarement aux séances de la convention, réservant toutes ses faveurs pour le club des jacobins, où il était adoré; il crut de cette manière effrayer ses collègues, qui ne tarderaient pas, pensait-il, à lui faire des avances pour le ramener. Il se trompa; ceux-ci, qui virent fort bien qu'il les boudait, tinrent bon. Il en résulta, à la cime de l'administration, un malaise, une défiance réciproque, qui ne furent pas connus du public; plus les membres du comité virent cette scission avec inquiétude, plus ils profitèrent de ce qu'on leur laissait le champ libre pour se fortifier, se défiant de Couthon qui les surveillait. Du reste, cet incident ne changea rien à l'affreuse accélération imprimée à la marche du tribunal. Dans une séance de nuit, à laquelle assista Fouquier-Tinville, il

fut pris des résolutions si atroces, de l'aveu de cet homme docile qui a dit de lui-même qu'il n'était qu'une hache, qu'en revenant il lui sembla que la rivière roulait du sang. Cependant, malgré cette recrudescence, on peut dire qu'il y eut à cette époque un temps d'arrêt dans la marche de la révolution, un moment de langueur et d'incertitude qui lui devint funeste. Pour qu'un ordre de choses si extraordinaire pût durer, il fallait qu'il allât en avant, qu'il étonnât par des coups d'état répétés et des résolutions inattendues.

Tandis que Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes s'emparaient du maniement des affaires, s'attachant les administrateurs et les membres mécontents du comité de sûreté générale, les membres énergiques de la montagne se réunissaient secrètement. La femme généreuse qui avait inspiré un esprit de résistance à Tallien, mais que celui-ci n'avait pas eu le crédit de tirer de prison, s'efforçait de lui communiquer son énergie; à lui se joignaient Lecointre, Bourdon de l'Oise, Thuriot, et une foule de députés qui, ayant toujours devant les yeux la catastrophe de Danton, ne voyaient pas arriver la nuit sans effroi. Robespierre préludait à ses sinistres projets en les faisant expulser du club des jacobins.

La situation ne pouvait durer, on approchait de l'explosion; mais tel était le prestige exercé par Robespierre, qu'il fallait que l'agression vînt de lui pour forcer à la défensive des hommes hésitant à la pensée d'entrer en lutte avec un tel adversaire. Ses affidés Henriot, Dumas, qui avaient le sentiment du danger de rester en panne, le pressaient de consentir à une insurrection armée, comme au 2 juin, après laquelle l'assemblée, entourée et menacée, ne serait pas en mesure de refuser ce qu'il demanderait. Mais Robespierre répugnait aux moyens violents, il préféra tenter d'abord les voies légales, s'il est permis d'employer cette expression, croyant, si elles étaient insuffisantes, pouvoir recourir à la mesure proposée. L'inquiétude régnait partout. Comme dans les jours où l'atmosphère est étouffante et où le

ciel se charge de noirs nuages, on s'attendait à un orage sans prévoir comment il éclaterait.

Le 8 thermidor, enfin, Robespierre reparaît à la convention; en le voyant monter à la tribune, un volumineux cahier à la main, l'on comprend que la séance sera décisive.

Jamais le dictateur n'avait été plus vague et plus mystérieux qu'il le fut dans ce moment si important pour lui; jamais il ne fut plus maladroit. Une teinte sombre et menaçante règne dans son discours; il parle vaguement de grands maux, il veut de grands remèdes. En l'écoutant, chacun dit à son voisin: C'est toi qu'il désigne, c'est toi qu'il a regardé. Si encore il s'arrêtait à quelques individus, ceux qui ne seraient pas compris dans la liste pourraient par un sacrifice, comme à cette époque on savait en faire, abandonner la vie des autres pour sauver la sienne. Mais personne n'est clairement désigné et personne n'est mis hors d'accusation. Il est mécontent, profondément irrité, et il met tout le monde en garde contre lui. Il se plaint d'avoir été menacé le jour de la fête de l'Être Suprême. Il se plaint de ce que son nom est toujours mêlé à ce qui se fait de mal. Que veut-il donc? où prétend-il en venir?

Pour la première fois Robespierre trouve l'assemblée froide et muette. Il a commencé son discours au milieu du silence, il l'achève dans le même silence. Cependant, par une ancienne habitude de soumission, un de ses adversaires demande l'impression du discours. Barrère, toujours empressé, dit qu'elle est de droit. Mais Couthon qui eût voulu de l'enthousiasme, Couthon indigné, demande de plus l'envoi du discours à l'armée et à toutes les municipalités, il ramène l'assemblée à sa docilité ordinaire. Elle vote l'impression et l'envoi aux communes.

Cependant les hommes qui se sont crus désignés, et qui ont eu le temps de se remettre de leur émotion, rougissent de leur lâcheté. Le danger leur donne le courage de parler. Cambon, Vadier, Amar, Billaud-Varennes réfutent aigrement les accusations dont ils ont été les objets; la lutte s'anime. Cette véhé-

mence inattendue déconcerte Robespierre ; il revient sur ce qu'il a dit, il cherche à se justifier, il balbutie des excuses; son trouble encourage les assaillants, la victoire est à eux, le décret est rapporté. On renvoie le discours à l'examen des comités. « Condamnez-moi, s'écrie Robespierre furieux, mais ne me soumettez pas au jugement de ceux que j'accuse. »

En sortant de l'assemblée, il va dégonfler son cœur au milieu de ses chers jacobins, qui l'attendaient pour le dédommager de ses mécomptes. Il trouve du soulagement à répéter son long discours à des amis qui le couvrent d'applaudissements frénétiques. Dans un moment d'une si haute importance, il y avait mieux à faire pour lui qu'à recueillir des lauriers de son éloquence. « Frères, dit-il en finissant, c'est mon testament de mort que je viens de vous lire. Je l'ai vu aujourd'hui ; la ligue des méchants est si forte que je ne puis espérer de lui échapper. Je succombe sans regret. Je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère, et vous la défendrez. » A ces mots on s'écrie qu'il n'est pas temps de désespérer. Henriot, Dumas, Coffinhal se disent prêts à agir. L'agent national Payan propose d'aller sur l'heure envahir les deux comités gardés seulement par quelques gendarmes. Si ce plan eût été adopté, il terminait probablement la lutte ; mais Robespierre s'y opposa, il mettait son espoir dans Saint-Just qui, arrivé le jour même, devait le soutenir à la séance du lendemain. Il eût dû comprendre que l'assemblée étant sortie de sa docilité habituelle, et ayant osé ce qu'elle n'avait jamais tenté encore, il était imprudent de recommencer si tôt le combat. Plus de milieu, Robespierre devait être le maître de la convention, ou sa victime.

D'un autre côté ses adversaires sont étonnés, effrayés même, du succès qu'ils ont obtenu presque malgré eux. Quel sera le résultat de l'épouvantable engagement qui se prépare ? Ne vaudrait-il pas mieux le prévenir, s'il en est temps encore ? ne reste-t-il donc aucune possibilité de s'entendre ? On cherche à négocier ; des paroles sont mises en avant. Mais les esprits sont trop

animés ; l'élan est donné, les chocs se multiplient. Des députés, qui se rendent aux jacobins dans l'espoir d'y amortir l'influence de Robespierre, y sont hués, menacés, battus, chassés. Collot d'Herbois, furieux de ces outrages, arrive au comité de salut public au moment où les gens pacifiques endoctrinaient Saint-Just pour tenter un raccommodement. Incapable de se contenir, Collot l'accable de sanglants reproches, et rompt le fil qu'on cherchait à tendre. Saint-Just ne répond pas à ces provocations, et, sans rien laisser lire sur sa physionomie, il se retire après avoir pris l'engagement de soumettre le lendemain aux comités, avant la séance, le discours qu'il va passer la nuit à écrire, promesse à laquelle il est bien décidé à manquer. Chacun comprend que le fourreau est jeté ; nul moyen d'éviter le combat à mort. On s'agite, on se concerte. On veut obtenir le concours des députés de la plaine, de ces modérés que Robespierre a quelquefois défendus contre les attaques de la montagne. Ils se défient des avances de leurs ennemis : « Que les jacobins, disent-ils, terminent entre eux leurs débats. » Enfin, après plusieurs refus, on obtient d'eux la promesse de rester neutres. Quelle nuit !

Le lendemain, chacun est à son poste. La commune est réunie ; Henriot, le sabre en main, à la tête de ses aides de camp, ébranle le pavé de Paris ; les jacobins se sont déclarés en permanence. Les députés se rendent de bonne heure à l'assemblée, ils parcourent les couloirs, s'encourageant et promettant de faire une vigoureuse résistance. Il est onze heures et demie. Tallien, qui s'est engagé à commencer l'attaque, demande à ses collègues de le soutenir. Tout à coup on voit Saint-Just qui, de ce pas grave et de cet air réfléchi avec lesquels il a préludé à tant de proscriptions, traverse la salle et se dirige vers la tribune. « C'est le moment ! » s'écrie-t-on.

Premier acte.

Les hommes qui viennent de s'unir sont groupés en phalange serrée sur la montagne. Robespierre, son frère, Lebas et Cou-

thon, faible troupe contre tant d'ennemis, sont assis à côté les uns des autres. Alors commence une scène comme jamais assemblée n'en présenta.

Saint-Just prend la parole en disant qu'il n'appartient à aucun parti, à aucune faction, et que, quoique la tribune puisse devenir pour lui la roche tarpéienne, il n'en dira pas moins son opinion sur les causes et les motifs des divisions qui ont éclaté.

Ici Tallien, dévoré d'une fiévreuse impatience de remplir ses engagements, l'interrompt : « Je prends la parole pour une motion d'ordre. L'orateur a dit qu'il n'appartenait à aucune faction ; je dis la même chose, je n'appartiens qu'à moi-même et à la liberté. C'est pour cela que je vais faire entendre la vérité. Aucun bon citoyen ne peut retenir ses larmes sur le sort auquel la chose publique est abandonnée. Partout on ne voit que divisions. Hier un membre du gouvernement s'en est isolé, et a prononcé un discours en son nom particulier ; aujourd'hui un autre fait la même chose. On vient encore s'attaquer, aggraver les maux de la patrie, la précipiter dans l'abîme. Je demande que le rideau soit entièrement déchiré. »

Des applaudissements répétés saluent la première attaque contre Robespierre.

Depuis ce moment, ni Saint-Just, auquel on vient d'arracher la parole, ni aucun député de son parti ne sont admis à dire un mot pour leur défense. En vain ils réclament avec instance, avec désespoir ; leurs cris sont étouffés par les menaces de l'assemblée, par la tactique du président, par sa sonnette surtout, qui devient l'argument irrésistible. On croirait que les adversaires de Robespierre redoutent d'entendre cette voix qui les a longtemps fascinés, dans la crainte qu'elle ne reprenne son empire sur leurs cœurs. Aussi un témoin de cette scène, Cambacérès, a-t-il dit à l'empereur Napoléon, que la cause avait été jugée, mais n'avait pas été entendue. Il faut le reconnaître, la séance où l'on proscrivit Robespierre a quelques traits de ressemblance avec celle du sénat où César fut assassiné, et peut-être en vien-

dra-t-on à penser que ce ne fut pas le Romain qui fut traité le plus cruellement. La barrière une fois brisée, le talisman rompu, tous se ruent sur la victime ; les accusations se succèdent, chacun veut lui lancer sa pierre, cet empressement même retarde le dénouement.

Et le tyran, comme on l'appela alors, qui ne se doutait pas d'une si violente animosité, maintenant que sa véritable situation se dévoile tout à coup, ah ! qu'il voudrait être hors de cette salle, où il s'est jeté avec tant d'imprudence ! Il avait entrevu ce jour, comme celui qui assurerait son triomphe ; il s'était vêtu, on l'a remarqué, comme à la fête de l'Etre Suprême. Dans cette enceinte, où ont retenti tant d'acclamations en sa faveur, le voilà attaqué, repoussé de partout, il ne voit que des visages menaçants, tandis qu'à quelques pas, il serait porté en triomphe dans les bras de ses partisans. Mais il faut que l'affaire s'accomplisse dans le lieu même, avant que la séance soit terminée.

On sait la surexcitation que fait naître le mouvement des délibérations, la chaleur que l'on met à la discussion d'une loi, d'un principe dont l'application est peut-être fort éloignée. Mais ici sur quoi discute-t-on ? Sur la chute ou le triomphe d'un des partis qui sont en présence, sur la vie ou la mort de ceux qui délibèrent ; peut-on douter que le vainqueur ne proscrive l'autre à l'instant ?

Le malheureux Robespierre escalade la tribune d'où il est repoussé, tandis qu'on y accueille ses accusateurs. Toujours on lui impose le silence, toujours la cloche du président vient couvrir sa voix. Les murmures, les huées le poursuivent ; les applaudissements saluent ses dénonciateurs. Il parcourt avec angoisse la salle, cherchant partout de l'appui ; c'est en vain qu'il s'adresse à la montagne, il n'y a plus d'adorateurs ; ses collègues des comités le dénoncent. Enfin il se jette dans les bancs de la plaine : « Hommes purs, hommes vertueux ! s'écrie-t-il, c'est vous que j'implore pour me protéger contre des brigands. » On détourne la tête, on le repousse. Alors il tombe de rage et d'é-

puisement. Sa voix, fatiguée à réclamer la parole, ne produit que des sons rauques et inintelligibles; il ne peut que rugir et écumer. « Malheureux! s'écrie-t-on, le sang de Danton t'étouffe. »

Et cependant telle est la crainte qu'il inspire, qu'on ne l'attaque qu'avec circonspection; on le cerne d'abord, on le mine, peu à peu le cercle se resserre. On n'ose pas encore mettre la main sur lui, mais on s'y prépare en portant le décret d'accusation contre ses subordonnés; on le fatigue, on l'affaiblit. Enfin le grand mot est prononcé, et la lutte est terminée.

Mon intention n'est point de répéter les récits que les historiens ont faits de cette séance, mais il m'a paru curieux d'en aller chercher les détails dans le journal officiel chargé de les reproduire.

Le *Moniteur*, le lendemain du grand jour, ne paraît point encadré de fleurs; point d'hymnes de triomphe, pas une réflexion, pas de premier Paris. Avec cette prudence d'un journaliste qui est sous l'empire de la crainte, il donne aussi longuement qu'il lui est possible les nouvelles extérieures : la Turquie, la Pologne, la Hollande, l'Angleterre, puis des décrets insignifiants, de petits vers, la partie de la séance du 8 qui n'a aucun intérêt; tout, hormis ce qui préoccupe. On sait le secours dont la poésie et les contrées lointaines sont pour un rédacteur sur les épines. Enfin un petit morceau sur une discussion qui se serait élevée dans la convention, à la suite de laquelle Robespierre et quelques députés auraient été mis en état d'arrestation, mais dont la feuille, vu l'importance de la nouvelle, se voit forcée d'ajourner les détails. A la suite, comme d'ordinaire, la longue liste des condamnés à mort d'un des jours précédents et l'affiche des spectacles. Ce n'est que le 11, lorsque l'on savait Robespierre et ses adhérents guillotinés, qu'il se détermine à parler.

Parcourons ces pages du *Moniteur*. Ce n'est pas à un procès-verbal que l'on peut demander le tableau de pareilles émotions. Quelle plume, d'ailleurs, pourrait rendre la force avec

laquelle tant de cœurs battaient dans les poitrines? Ne peut-on pas aussi supposer que le sténographe qui a pris ses notes pendant le combat a eu quelques distractions, et que la lecture du rapport le lendemain ne fut pas écoutée avec une grande attention?

Après les premiers mots de Tallien, c'est Billaud-Varennes qui a soutenu l'attaque :

« ..... Je m'étonne de voir Saint-Just à la tribune après ce qui s'est passé; il avait promis aux deux comités de leur soumettre son discours avant de le lire à la convention, et même de le supprimer s'il leur semblait dangereux. L'assemblée jugerait mal sa position, si elle se dissimulait qu'elle est entre deux égorgements. Elle périra si elle est faible. (*Non, non! crient tous les membres en se levant à la fois et en agitant leurs chapeaux. Les spectateurs répondent par des applaudissements et par les cris : Vive la convention! Vive le comité de salut public!*)

« Lebas demande la parole. On lui répond qu'elle appartient à Billaud-Varennes. Il insiste et cause du trouble.

« DELMAS : Je demande que Lebas soit rappelé à l'ordre.

« La proposition est décrétée. Lebas insiste.

« TOUS LES MEMBRES : Qu'il obéisse, ou à l'Abbaye!

« Billaud-Varennes continue à développer ses accusations aux applaudissements croissants de l'assemblée et aux cris de : Périssent les tyrans!

« Robespierre s'élance à la tribune.

« UN GRAND NOMBRE DE VOIX : A bas le tyran!

« TALLIEN : Je demandais tout à l'heure qu'on déchirât le voile; je vois avec plaisir qu'il l'est entièrement, que les conspirateurs sont démasqués, que bientôt ils seront anéantis (*vifs applaudissements*). Je me suis jusqu'ici imposé le silence, parce que je savais d'un homme qui approchait le tyran de la France qu'il avait formé une liste de proscription; je n'ai pas voulu récriminer, mais j'ai vu la séance des jacobins et j'ai frémi pour ma patrie. J'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je

me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. (*Applaudissements.*)

« Cependant Tallien ne propose rien ; Billaud-Varennes, qui lui succède, se borne à demander l'arrestation de Dumas, Boulanger, Dufraise, à laquelle on joint celle de Henriot.

« Robespierre insiste pour avoir la parole. (*A bas, à bas le tyran !*) »

Alors on appelle à la tribune Barrère chargé dès la veille de rédiger un rapport et une proclamation. Les choses ont marché si vite, que les déterminations prises lorsque tout était encore incertain, paraissent maintenant pâles et faibles. On a prétendu que Barrère avait deux discours en poche dans des sens très-différents. On comprend celui qu'il prononça ; cette accusation, qui n'est rien moins qu'avérée, servira toutefois à faire connaître l'opinion que l'on avait du personnage.

Puis vient Vadier qui, avec la prolixité d'un vieillard, veut parler d'une affaire dont il avait été chargé et à laquelle il cherche à donner une importance qu'elle n'a point dans un pareil moment ; il entre dans de grands détails, il divague, il fait rire. Oui, on rit trois fois dans la convention au 9 thermidor ; le procès-verbal est là pour le constater.

« TALLIEN : Je demande la parole pour ramener la discussion à son vrai point.

« ROBESPIERRE : Je saurai l'y ramener (*Murmures*). Robespierre interrompt par ses cris. (*Violents murmures.*)

« LOUCHET : Je demande le décret d'arrestation contre Robespierre.

« LOSEAU : Il est constant que Robespierre a été dominateur. Je demande par cela seul le décret d'accusation.

« LOUCHET : Ma motion est appuyée ; aux voix l'arrestation !

« ROBESPIERRE jeune : Je suis aussi coupable que mon frère. Je demande aussi le décret d'arrestation contre moi.

« Robespierre apostrophe le président et les membres de l'assemblée dans les termes les plus injurieux.

« CHARLES DUVAL : Président, est-ce qu'un seul homme sera le maître de la convention?

« LOSEAU : Aux voix l'arrestation des deux frères!

« BILLAUD-VARENNES : J'ai des faits positifs que Robespierre n'osera pas dénier. Je citerai d'abord.......

« ROBESPIERRE : J'ai dit qu'il y avait des scélérats..... (*Murmures.*)

« BILLAUD-VARENNES : Il a accusé le gouvernement d'avoir fait disparaître les monuments consacrés à l'Etre Suprême; apprenez que c'est par Couthon.....

« COUTHON : Oui, j'y ai coopéré.

« PLUSIEURS MEMBRES : Aux voix l'arrestation !

« Elle est décrétée à l'unanimité.

« Tous les membres se lèvent et font retentir la salle des cris : Vive la liberté, vive la république!

« LEBAS : Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret; je demande aussi l'arrestation.

« Les décrets d'accusation se succèdent rapidement.

. . . .

« COLLOT : Citoyens, vous venez de sauver la patrie. La patrie soupirante et le sein presque déchiré ne vous a pas parlé en vain. Nos ennemis disaient qu'il fallait encore une insurrection du 31 mai.......

« ROBESPIERRE l'aîné : Il en a menti.....

« L'assemblée fait éclater la plus vive indignation.

« CLAUSEL : Je demande que les huissiers fassent exécuter le décret d'accusation.

« LE PRÉSIDENT : J'en ai déjà donné l'ordre, et lorsque les huissiers se sont présentés, on a refusé d'obéir.

« A la barre! à la barre! crie-t-on de toutes parts.

« LOSEAU : Je rappelle à la convention que lorsqu'elle mit en arrestation plusieurs de ses membres, elle les fit passer à la barre. Je demande qu'il n'y ait pas de privilége pour ceux-ci et qu'ils y descendent.

« Les individus décrétés d'accusation descendent à la barre. On applaudit à plusieurs reprises.

« Le président : La patrie sourit à votre énergie ; ses ennemis disaient qu'il fallait une insurrection du 31 mai. Ils étaient déjà tout radieux, mais la journée sera sinistre pour eux. Voyez, citoyens, les hordes fugitives de vos ennemis, etc., etc. »

Le président remplit tout à fait ici l'office du chœur dans les tragédies grecques qui, après les graves catastrophes, se livre à des réflexions sur l'événement.

Deuxième acte.

Le second acte du 9 thermidor se passe dans la rue. Pendant la délibération de la matinée, un huissier était allé signifier à la commune le décret de l'assemblée qui ordonnait l'arrestation de Henriot et qui mandait à la barre le maire et l'agent national ; on comprend comment cet ordre avait été reçu. « Va dire à la convention, avait répondu le maire, que nous saurons la maintenir ; dis aussi à Robespierre qu'il n'ait pas peur, car nous sommes ici. » La commune était loin encore de se douter du danger que courait son favori ; mais, quand le résultat de la séance fut connu, elle ne garda aucune mesure et se mit en insurrection. Elle appelle aux armes les sections accoutumées à obéir à sa voix, nomme un comité pour soutenir le mouvement, ordonne de fermer les barrières, de sonner le tocsin, et fait une proclamation en faveur des citoyens vertueux que la convention opprime. On connaît déjà ce qui se passa dans ces deux heures si pleines d'événements. Un des incidents déplorables du jour fut la rencontre de Henriot et de la charrette qui amenait à l'échafaud son tribut quotidien. A l'ouïe de l'arrestation de Robespierre, qu'on se représentait comme le soutien de l'affreux système d'alors, des voix compatissantes s'étaient élevées et le peuple ému avait arrêté la marche des victimes. A cette hésitation, Henriot s'indigne ; il exige que le sacrifice soit consommé à l'instant ; il le fait exécuter sous ses yeux. Il ne

prévoyait pas que le lendemain à la même heure ce serait son tour de monter sur cet échafaud.

Troisième acte.

A sept heures, la convention se réunit de nouveau. Le plus grand nombre des membres ignorent leur véritable situation. Les nouvelles se font jour peu à peu. Quelques députés racontent leurs aventures : l'un a été menacé, arrêté par les agents de la commune tout-puissants dans les rues, l'autre a été expulsé du club des jacobins. Dans cette incertitude et au milieu d'une excessive agitation, la discussion prend la forme d'une conversation particulière. On doit reconnaître que l'assemblée, à peine sortie des lisières et débarrassée du poids dont Robespierre pesait sur elle, agit avec une grande énergie et une admirable présence d'esprit.

BILLAUD-VARENNES....... « Il est un fait que je ne dois pas vous laisser ignorer. Une compagnie de canonniers, égarée par le scélérat Henriot, a voulu diriger ses canons contre la convention....... (*Mouvement d'indignation.*) La force armée s'y est opposée. (*Vifs applaudissements.*)

« Il faut savoir prendre des mesures vigoureuses, il faut savoir mourir à son poste.

« (Oui, oui! s'écrient tous les membres, nous le saurons.— Les spectateurs applaudissent.)

« Les comités réunis vont vous présenter des mesures capables de sauver la liberté. Elles sont instantes; car ce hardi factieux, cet artificieux conspirateur, qui depuis six mois se couvrait du masque de la vertu pour égorger les républicains, est maintenant à la commune. Vous allez entendre le rapport des deux comités. »

Collot prend le fauteuil.

« — Citoyens! voici le moment de mourir à notre poste; des scélérats, des hommes armés ont investi le comité de sûreté générale et s'en sont emparés. »

(Les citoyens qui remplissent une partie de la salle et les tribunes s'écrient tous : « Allons-y. » Ils sortent; on applaudit.)

Goupilleau. « J'annonce à la convention que Henriot vient de s'échapper et qu'on l'emmène en triomphe. »

(L'assemblée frémit d'horreur.)

Elie Lacoste : « Plusieurs des conspirateurs viennent d'être mis en liberté. Robespierre, qui, contre le vœu du comité, avait été conduit au Luxembourg, a été refusé par l'administration de la police qui l'a fait conduire à la commune. Les officiers municipaux l'ont embrassé et l'ont traité en frère. Ces officiers sont en rébellion contre le décret de la convention. Je propose qu'ils soient mis hors la loi. »

(La proposition est décrétée au milieu des applaudissements.)

Un membre annonce que Henriot est sur la place du palais national et qu'il y donne des ordres.

Toute l'assemblée : « Hors la loi ! hors la loi ! »

(Décrété.)

Amar : « Je rentre de dessus la place; j'y ai vu Henriot cherchant à égarer les citoyens et principalement les canonniers. Je me suis écrié : Canonniers, déshonoreriez-vous votre patrie ? Ils se sont aussitôt tournés de mon côté. Un aide de camp me menaçant de son sabre, ils m'ont protégé. Eclairons le peuple, et nous braverons tous les dangers.

Vouland : « Citoyens ! il faut un chef à la garde nationale ; mais il faut que ce chef soit un homme à vous, et pour cela il faut le prendre dans votre sein. Les deux comités vous proposent Barras qui aura le courage d'accepter. »

L'assemblée, au milieu des applaudissements, nomme Barras pour diriger la force armée; sur sa demande, la convention lui adjoint six membres, qu'elle investit des pouvoirs attribués aux représentants du peuple près des armées : ce sont Ferrand, Fréron, Rovère, Delmas, Bolletti, Léonard Bourdon et Bourdon de l'Oise.

Vient ensuite le rapporteur sous tous les régimes, Barrère.

L'urgence du moment n'a point obtenu de lui le sacrifice de ses belles phrases; mais elles sont maintenant dirigées contre Robespierre. Il lit, au nom du comité de salut public, un rapport sur la situation de Paris et sur les armements de la commune. Il fait adopter un projet de proclamation et la mise hors la loi de tous les individus qui, frappés par le décret d'arrestation, s'y seraient soustraits.

Des canonniers, ayant à leur tête des représentants du peuple, défilent au milieu de la salle, puis des envoyés des sections viennent se mettre aux ordres de l'assemblée.

Vouland : « Henriot n'est pas le seul qui se soit soustrait au décret d'arrestation; Robespierre et tous les autres s'y sont soustraits aussi. »

On s'occupe d'un camp près de Paris commandé par un homme dévoué aux factieux; des mesures sont ordonnées pour s'assurer de l'obéissance des soldats.

Une députation de la section des Mutius Scévola vient communiquer à la barre un arrêté de la commune, qui invite les autorités constituées à aller prêter serment dans son sein. Elle annonce que le tocsin sonne.

(Mouvement d'indignation.)

Des envoyés des sections viennent successivement jurer de ne reconnaître d'autre autorité que la convention.

Barras entre dans la salle pour rendre compte des dispositions qu'il a prises.

Ferrand : « Je viens de visiter tous les postes environnants; partout je n'ai trouvé que de vrais républicains; tous ont juré de mourir pour la défense de la convention. (*Oui, oui, nous mourrons!* s'écrient tous les citoyens des tribunes.)

Fréron : « Le criminel Henriot et le Catilina Robespierre avaient si bien concerté leurs mesures qu'ils avaient nommé le traître Lebas pour inspecter le camp des Sablons. Mais tout a été déjoué, et la convention n'a jamais été si sublime que dans ce moment où, dénuée de forces à opposer aux conspirateurs,

elle a imité les sénateurs romains qui attendirent l'ennemi sur leurs chaises curules.

« Cependant les moments sont précieux; il faut agir; Barras vient de se retirer au comité de salut public pour se concerter avec lui. Nous autres, nous allons marcher contre les rebelles. (*Applaudissements.*) Nous sommerons, au nom de la convention, ces hommes peut-être égarés de nous livrer les traîtres; et s'ils refusent, nous réduirons en poudre cet édifice. (*Oui*, *oui!* s'écrie-t-on de toutes parts.)

Le président : « J'invite mes collègues à partir sur-le-champ, afin que le soleil ne se lève pas avant que la tête des conspirateurs soit tombée.

. . . .

Billaud-Varennes. « Je ne puis qu'applaudir à l'énergie des habitants de Paris; mais, au moment où je parle, les conspirateurs électrisent les esprits pour se porter contre la convention. On organise la contre-révolution, et déjà plusieurs pièces de canon sont préparées pour marcher sur l'assemblée. Il est temps de terminer cette lutte entre la liberté et la tyrannie, entre la convention et ceux qui veulent l'égorger. Je demande qu'elle ordonne aux représentants qu'elle a nommés de prendre toutes les mesures pour s'emparer des conspirateurs, afin que leur tête tombe avant une heure.....

« Il ne faut pas perdre de temps, continue Billaud; quand on est sur un volcan, il faut agir. Robespierre a dit tout à l'heure qu'avant deux heures il marcherait sur la convention; c'est à nous à le devancer. Nous dormirons quand les traîtres seront anéantis. »

Le président invite les membres des deux comités à se réunir dans une salle voisine, les députés à rester à leur poste, et les citoyens à courir aux armes.

Tous les citoyens qui sont dans une partie de la salle et dans les tribunes sortent; il ne reste que les femmes.

Dans ces grands moments on apprend à distinguer les hom-

mes qui se bornent à annoncer les nouvelles alarmantes de ceux qui les résument pour arriver à une détermination ; de ces cœurs bronzés aux feux des révolutions, qui savent dominer dans les crises et conserver leur puissance. Avec quel empressement on applaudit à tout ce qu'ils proposent! . . . .

. . . .

Un membre d'une section vient annoncer à la barre que la maison commune a été réduite et qu'on amène Robespierre aîné sur un brancard.

Le Président. « Le lâche Robespierre est là. Vous ne voulez pas qu'il entre? (*Non! non!*)

Thuriot. « Apporter dans le sein de la convention un homme couvert de tous les crimes, ce serait enlever à une belle journée l'éclat qui lui convient. La place qui a été marquée pour lui et pour ses complices est la place de la Révolution. Il faut que les deux comités prennent les mesures pour que le glaive de la loi les frappe sans délai. »

La séance est suspendue à six heures du matin.

Avant de quitter la convention, remarquons deux mots qui ont été prononcés dans cette mémorable séance. C'est la demande de Robespierre jeune, au plus fort de la tempête, de partager le sort de son frère ; c'est celle de Lebas dans le même sens; il faut savoir reconnaître, même dans une mauvaise cause, des actes sublimes de dévouement et de courage. Nous demanderons, en terminant ce récit, si on n'est pas arrivé à la conviction que Robespierre était un homme d'une trempe d'esprit au-dessous de sa situation. Il fallait des circonstances aussi exceptionnelles que celles où il s'est trouvé, pour le porter et le maintenir quelque temps dans la place qu'il a occupée.

Le retentissement de la chute de Robespierre fut immense ; on lui donna une signification qui n'existait point dans la pensée de ceux qui l'avaient amenée ; partout on la regarda comme l'annonce de la fin de son système, et ce fut cette interprétation forcée, prématurée au moins, qui amena la chute de l'affreux

régime de la terreur. Croit-on que Collot-d'Herbois, instrument si actif de la journée de thermidor, en qualité de président de la convention, eût un grand désir de rentrer dans les voies de la modération? Savez-vous l'accusation qu'il porte contre le tyran, dans un des chants de triomphe qu'il entonne après sa chute? C'est de n'avoir jamais aimé Marat et d'avoir toujours évité de prononcer son nom. Voilà quel était l'esprit des vainqueurs dans la nuit du 9 au 10 thermidor. Les adversaires de Robespierre ont sauvé, dit-on, la France. Oui, mais ils l'ont sauvée, quelques-uns d'entre eux du moins, contre leur volonté et dans le seul but de se sauver eux-mêmes.

Des bénédictions s'élevèrent au ciel, non-seulement en France dans tous les partis, mais encore dans de petits Etats voisins, où l'on n'avait que trop servilement imité la grande république, et parmi les nombreux exilés qui avaient réussi à sortir de France, mais qui restaient les yeux fixés sur le lieu où ils avaient laissé des parents et des amis exposés à la fureur de l'ouragan. Quel soulagement, enfin, chez tous les hommes humains et généreux! Le drapeau du massacre était tombé aux acclamations des peuples. Ce fut un moment de rafraîchissement pour la chrétienté oppressée, une fête donnée par la Providence après tant de serrements de cœur.

La nouvelle portée par des courriers, par ceux même qui n'ont d'autre but que d'être les premiers à la répandre, vole de bouche en bouche, de ville en ville; et c'est la mort d'un homme qui partout est célébrée comme un bienfait de Dieu! Quelle leçon! quelle source de réflexions profondes! N'a-t-on point un peu oublié ces transports, aujourd'hui que le dernier écho de tant de cris de délivrance a cessé depuis longtemps, et qu'il ne reste plus que des personnes âgées et en dehors de la vie active pour raconter ces jours de bonheur?

L'espérance n'avait pas tardé à se glisser dans les prisons, les chefs de l'Etat vinrent les visiter; ils furent surpris de tous les genres de misères qu'ils y trouvèrent réunis, et ils s'engagè-

rent à y porter un prompt remède. La masse immense des suspects et des hommes inquiets qui se cachaient dans des retraites ou sous des déguisements se hasarda peu à peu à reparaître à la lumière ; tout tendait à les rassurer. La voix qui flétrissait le passé se faisait entendre avec une force à laquelle il eût été difficile de résister. La femme courageuse qui avait enhardi Tallien n'épargnait aucune sollicitation pour plaider la cause des proscrits. « Vous êtes si bons! » disait-elle d'une voix caressante à des jacobins à la figure rébarbative; et ces hommes, émus par de si séduisants appels, se surprenaient à être attendris pour la première fois, et à trouver du plaisir à faire des heureux. Le mouvement de désencombrer les prisons et de rendre la liberté aux prévenus, une fois imprimé, prit une marche rapide, malgré quelque résistance du vieux parti qui commençait à s'alarmer de tant de clémence. On dit que Legendre, qui n'avait que trop marqué dans les actes fâcheux de la révolution, mais qui s'était montré un des antagonistes les plus violents de Robespierre, mit un extrême empressement à accélérer la libération des détenus, et qu'il sut même y joindre de la gaîté et de la grâce. « Quand il entrait dans une prison, dit Mr. Lacretelle, qui unit aux talents d'un historien le mérite d'avoir vu les faits qu'il raconte, il semblait indigné d'y trouver encore des prisonniers. Que faites-vous ici ? leur disait-il avec une joviale brusquerie; paresseux, pourquoi n'allez-vous pas rejoindre vos parents, vos amis, vous occuper de vos affaires ? Un bon patriote comme moi ne peut supporter la vue d'un suspect. Retirez-vous, et remarquez bien cette maison, pour n'y plus rentrer. »

Mais si Legendre, Tallien, Bourdon, Lecointre, ennemis de Robespierre, s'efforçaient de détruire son système et de rentrer dans les voies légales, il y en avait d'autres qui, attachés par conviction à l'ancien régime, ou engagés par leurs antécédents, prétendaient suivre à peu de chose près la même direction qu'avant le 9 thermidor. Leurs efforts furent vains pour arrêter la marche rétrograde de la terreur; la proscription s'était retournée

contre leur parti. On frappait plus lentement, mais on frappait; peu à peu on descendait dans les rangs des hommes qui avaient marqué aux jours néfastes; et ceux qui avaient célébré par tant de fanfares la chute de Robespierre, purent calculer l'instant où le mouvement de réaction les atteindrait, car le char de la révolution, qui dans sa course ascendante avait renversé tant de personnages prétendant le diriger, et qui les avait foulés sous ses roues sanglantes, renversa aussi, dans sa marche inverse, ceux qui, contraints par la nécessité, l'avaient arrêté et avaient ainsi décidé le premier mouvement de recul: les Collot-d'Herbois, les Billaud-Varennes, les Barrère et tant d'autres, qui furent peu à peu attaqués et proscrits. Affreuse situation! Ils étaient perdus en laissant Robespierre debout; ils se perdaient en le renversant. Ce ne fut pas sans de grands efforts que l'on parvint à comprimer le parti jacobin, si violent et si vivace. Souvent il chercha à relever la tête; il fut bien près de réussir le 1er prairial an III, mais il était en horreur à la nation. Ce furent les souvenirs de son règne odieux qui donnèrent tant de force à l'homme qui promit à la France de l'en délivrer, et qui a si bien tenu sa parole. M.

CONTES VILLAGEOIS DE LA FORÊT-NOIRE (Schwarzwælder Dorfgeschichten) 1843—45, par Auerbach.

(Deuxième article [1].)

L'histoire du *Tolpatsch* a déjà montré ce qu'était le roman pastoral créé par Auerbach; il reste à savoir si ce genre peut être fécond, et si du premier jet la source ne se sera pas épuisée; c'est trop souvent le sort de ces découvertes littéraires de perdre de leur prix en se répétant dans des œuvres moins parfaites. Il est possible que la route ouverte par Auerbach se soit aussi fermée derrière lui et qu'il n'ait rien laissé à faire à ses imitateurs; mais pour lui, du moins jusqu'ici, son sujet n'a pas manqué de richesse véritable. Il ne quitte pas Nordstetten: le lieu lui est favorable, et le lecteur qui s'y est attaché se plaît à retrouver des traits de ressemblance entre tous ces nouveaux-venus de la Forêt-Noire. L'histoire qui s'achève aide à l'intérêt de celle qui naîtra à côté d'elle, et qui la poursuit sous une autre forme; on voit volontiers reparaître une ancienne connaissance dans un nouveau récit, et les destinées s'entrelaçant ainsi sans effort, il se trouve qu'on a assisté à la vie de toute une génération villageoise. Cette unité, qui est un plaisir de plus, ne peut malheureusement se faire sentir que faiblement dans les courtes esquisses que nous allons donner de plusieurs de ces contes, en procédant, comme nous l'avons tenté pour le Tolpatsch, par extraits et par résumés.

La *Pipe de guerre* est un petit récit où la pipe, malgré le titre. n'est que d'un intérêt fort secondaire; car si la fiancée du bon Hansjörg, le héros de cette histoire, exige, au grand chagrin de son amant, que le feu n'y brûle pas souvent, et si les fantaisies

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, année 1847, tome IV, page 371.

despotiques de la jolie paysanne amènent entre les dents de notre fumeur des déclamations peu galantes, on devine fort bien d'avance que Mlle Katherle, comme présent du jour des noces, offrira à son époux, honteux et triomphant, la magnifique pipe de guerre, volée par des maraudeurs, puis rachetée, et que celle-ci restera suspendue comme un trophée dans la demeure champêtre ; c'est ainsi que se termine en ménage l'histoire de toutes les pipes contestées : la femme finit par y mettre elle-même le charbon, preuve suffisante de ses vertus domestiques.

La veille de je ne sais quelles noces, debout derrière le chariot qui traînait en triomphe la fiancée, assise, suivant la coutume des villages allemands, entre sa quenouille et un berceau neuf, Hansjörg, armé de son fusil, tirait joyeusement et dans toutes les directions : des coups semblables lui répondaient. Soudain il tombe, le fusil a fracassé un de ses doigts : on le transporte dans une maison voisine, demeure d'un chevrier, père de la belle Katherle : on dirait que Hansjörg a choisi exprès le théâtre de l'accident. Des scènes charmantes se succèdent. Hansjörg est ravi de ne pouvoir être transporté dans sa demeure et d'être soigné par Katherle. La peinture flamande, sûre du prestige de son coloris, aborde sans crainte tous les sujets ; Auerbach fait de même : derrière le vitrage arrondi et découpé de la maison du chevrier, il nous montre Hansjörg jouant, sur la table de chêne, une marche guerrière avec sa main mutilée, et Katherle émue, mettant la pipe qu'elle vient de remplir à sa jolie bouche, pour voir si elle l'a préparée convenablement, et applaudissant aux gracieux nuages de fumée qui s'en échappent. Hansjörg profite du tête-à-tête pour apprendre à Katherle que son accident est très-volontaire : il ne voulait pas devenir soldat, et il n'a trouvé que ce moyen de rester au village et de ne pas la quitter.

« Katherle recula, poussa un grand cri et se couvrit le visage de son tablier.

— « Pourquoi cries-tu ainsi ? demanda Hansjörg. Est-ce que cela ne te plaît pas ? Tu as tort, car c'est ta faute.

— « Jésus Marie! Non certainement, j'en suis innocente. Oh! quel péché tu as fait, Hansjörg! tu aurais pu te tuer. Non, tu es un homme féroce, je ne veux pas demeurer avec toi, tu me fais peur.

« Katherle voulut s'enfuir, mais Hansjörg la retint avec sa main gauche, elle lui tourna le dos et continua à sangloter dans son tablier. Hansjörg aurait tout donné ce qu'il avait au monde pour qu'elle le regardât une seule fois; mais toutes ses prières furent vaines; il lâcha alors sa main et attendit avec émotion; il espérait qu'elle se retournerait, mais elle resta muette et le dos tourné au lit. Enfin il lui demanda d'une voix tremblante:

— « Veux-tu avoir la bonté d'aller chercher mon père? Je veux retourner à la maison.

— « Non, tu ne le dois pas; tu prendrais le tétanos, a dit le médecin, répondit Katherle sans changer de place.

— « Si tu n'appelles personne, j'irai seul.

« Katherle se détourna et le regarda avec des yeux pleins de larmes, dans lesquels brillaient toutes les prières et toutes les puissances d'une tendre inquiétude. Hansjörg saisit la main de Katherle et regarda longtemps le visage de son amie; il n'était pas précisément beau, mais une expression énergique et forte se lisait sur son front haut et bombé.

« Ils se tinrent longtemps par la main sans se dire un mot; enfin Katherle dit à voix basse:

— « Faut-il te remplir une pipe?

— « Oui, dit Hansjörg, et il la laissa aller.

« L'offre de Katherle était le meilleur signe de la réconciliation; tous les deux le sentirent, et ils ne reparlèrent jamais de cette querelle.

« Vers le soir, de jeunes garçons et des jeunes filles arrivèrent avec des yeux brillants et des joues rouges de plaisir, ils venaient chercher Katherle pour l'emmener à la danse, mais elle ne voulait pas y aller. Hansjörg souriait en dedans; mais enfin il pria Katherle d'aller aussi danser; alors elle sortit en sautant, et revint toute parée. »

Quelquefois Auerbach se permet des jeux bizarres ; ainsi Hansjörg et Katherle vont enterrer dans le sable du jardin le doigt amputé, et Hansjörg prononce sur le défunt une oraison funèbre où Jean-Paul pourrait réclamer quelques traits de son *humour*. Cette histoire n'a point de prétention au roman ; c'est une série de petites scènes tendres et de boutades champêtres entre un fiancé et une fiancée de village, où chaque attitude a sa grâce pittoresque.

Dans le conte intitulé *Befehlerles* (l'homme capable), nous voyons les paysans se réunir pour défendre leurs anciens usages contre les récentes inventions de la police. C'est l'arbre de mai que le jeune villageois ne devra plus planter devant la maison de son amie, au premier jour du printemps, à moins qu'il ne veuille faire connaissance pendant trois mois avec les galères ; c'est la hache tranchante, signe distinctif du paysan marié, qu'il n'osera plus porter dans sa ceinture en allant aux champs. Un drame populaire se joue à Nordstetten. Le schultheiss, qui veut mener ses villageois en Gessler moderne, voit dans leurs anciennes habitudes mille causes imaginaires de troubles. Ceux-ci n'attendent qu'un chef pour se révolter, et ils entourent de figures menaçantes l'huissier qui leur lit la proclamation, cause du mouvement. Le *Buchmaier*, l'homme populaire, arrive, déchire l'odieux papier et se présente hardiment devant le schultheiss. De part et d'autre les rôles sont bien soutenus. Le paysan veut garder sa place et ses vieilles coutumes ; il ne comprend pas quel besoin a le monde de lui changer sa vie. Appelés tous devant des juges plus compétents, les paysans finissent par l'emporter. Ces scènes ont un grand air de réalité. Voici une assez jolie page de ce conte :

Mathes, jeune et robuste cultivateur, est conduit en prison pour avoir osé planter devant les fenêtres de la blonde *Aivle* (Eve) l'arbre du premier mai. En se rendant au tribunal, il a cueilli sur son chemin une petite branche de sapin et l'a passée à sa boutonnière.

« Mathes, dans sa prison, trouvait le temps d'une longueur mortelle; jamais il n'avait pensé à penser, car jamais il n'avait été une heure sans travailler. Que pouvait-il faire maintenant? Il regarda du côté de la fenêtre; mais elle était enfoncée dans une embrasure de six pieds d'épaisseur et garnie d'une double grille; il ne pouvait distinguer au travers des barreaux que la teinte bleuâtre du ciel. Il s'assit sur son lit et joua avec la branche de sapin : c'était tout ce qui lui restait du monde verdoyant dont il était séparé; puis il s'amusa à la placer dans une fente du plancher, et il s'imagina que c'était le grand arbre de mai qui se dressait devant la porte d'*Aivle*; il lui semblait qu'il s'était passé cent ans depuis qu'il ne l'avait vue. Il se leva en soupirant, regarda autour de lui d'un air égaré, frappa du pied; il craignait de devenir fou dans sa prison. Pour se remettre, il compta en sifflant les aiguilles vertes et pointues qui formaient le feuillage de la branche de sapin, mais tout à coup il s'arrêta et considéra attentivement ce vert rameau. Il vit, pour la première fois, combien un rameau est une belle chose! Au bas de la tige les aiguilles étaient rudes et foncées; mais, à mesure qu'il remontait, elles devenaient plus claires et plus tendres; elles finissaient par être aussi légères et aussi douces que le duvet d'un oiseau qui n'a pas encore ses plumes, et tout au sommet se cachait, entre ses écailles symétriquement rangées, le petit bouton doré qui plus tard serait devenu une graine vigoureuse. La sève du rameau exhalait une odeur plus fortifiante que la lavande ou le romarin; Mathes passa la branche sur ses joues, sur son front, sur ses yeux fermés; enfin il s'endormit en la tenant à la main. »

Les Frères ennemis ne sont pas moins que la *Thébaïde* de Nordstetten, mais une Thébaïde accommodée aux mœurs débonnaires de l'endroit. C'est le récit des incidents moitié ridicules, moitié tragiques, d'une haine qui a pris naissance non dans les cœurs, mais dans les cerveaux de deux paysans, et qui est devenue une pénible et comique monomanie. Dans une petite mai-

son située dans la rue la plus froide de Nordstetten, deux frères vivaient depuis quatorze ans dans une haine irréconciliable. Tout dans la maison, depuis le toit jusqu'à la cave, était partagé; une paroi de lattes divisait le corridor, déjà bien étroit, et toutes les portes de communication étaient verrouillées et clouées, comme si l'on avait eu à craindre les attaques des voleurs. L'un avait l'étable, l'autre la remise; la maison était toujours silencieuse, si ce n'est lorsque l'un des deux frères marmottait des imprécations contre l'autre. Une haute haie d'épines partageait en deux l'étroit jardin. Voici l'origine de ces mesures sauvages.

Après la mort de la mère, on avait fait le partage des immeubles, parmi lesquels se trouvait un grand coffre bleu, également convoité par les deux frères. Koanradle disait l'avoir acheté à une foire, mais Michel soutenait que Koanradle avait déjà mangé toute sa part du bien; enfin l'on se décida à faire un encan pour terminer la querelle; il y eut une lutte acharnée entre les deux frères. Chacun faisait à son tour monter d'un écu le prix du coffre disputé; enfin il resta à Koanradle, qui, le cœur navré d'avoir exposé aux regards du public tous les petits meubles de sa famille, s'écria avec un mépris presque sublime: *Michel, je te donnerai ce coffre, mais quand tu seras mort, et pour te mettre dedans.* Dès lors les deux frères ne se virent plus, et se barricadèrent l'un contre l'autre.

Michel était maquignon; il connaissait toutes les ruses du métier; avec cela, chaque année il vendait un de ses champs. Koanradle était tailleur de pierre à quinze kreutzer par jour; et quand Michel, monté sur un de ses chevaux, passait devant son frère qui, ceint de son gros tablier de peau, taillait son roc, il murmurait entre ses dents: Pauvre gueux! Mais Koanradle, sans lever la tête, enfonçait l'outil dans la pierre, et en faisait jaillir au loin les éclats. Chaque année, Koanradle s'achetait un morceau de terre. Quant à Michel, il était recherché partout; il savait causer, son métier de maquignon lui avait appris bien des choses, il connaissait Dieu et le monde. « Dieu, à vrai dire, il ne

le connaissait guère, quoiqu'il allât chaque dimanche au temple.» Pendant le sermon il mettait son bonnet dans sa bouche, fermait les yeux, et personne ne savait s'il veillait ou dormait. Koanradle avait aussi ses défauts: d'abord sa haine contre son frère, et surtout la manière dont il l'exprimait. Quand on lui demandait: Comment va ton frère Michel? il faisait le signe de la corde autour de son cou, pour montrer qu'il serait certainement pendu.

Tout le village s'amusait de la haine des deux frères; personne ne songeait à les réconcilier. Du reste, quand Michel entrait dans la salle de l'auberge, Koanradle en sortait immédiatement; jamais ils ne se trouvaient ensemble chez leur sœur; chacun avait son heure pour la visiter. Cependant on aurait pu remarquer que quand l'un d'eux était malade, l'autre arrivait chez la sœur et disait: « Va là-haut: je crois qu'on n'y est pas très-bien; » et puis il travaillait en silence sans faire le moindre bruit dans la maison, pour ne pas fatiguer son frère.

Nos deux personnages croyaient sincèrement se haïr, et il n'en était rien, car le premier qui tenta de les rapprocher y réussit. Le vieux prêtre de l'endroit mourut: jamais il ne s'était opposé au courant des choses, pas plus aux haines fraternelles qu'aux autres misères humaines. Un autre curé arrive, et, comme tous les nouveaux pasteurs, il ne recule devant la pensée d'aucun miracle. Il se pique de rallumer l'amour fraternel dans le cœur de Koanradle et de Michel. Il fait un sermon superbe sur *l'amitié*. Chacun se disait: *C'est pour les frères*, bien que le curé, en finissant, eût déclaré qu'il avait parlé pour tous. Après cette belle pièce, que Michel n'avait pas semblé écouter mieux qu'une autre, le pasteur appelle chez lui les *Frères ennemis*. Tous deux exhalent d'abord leur colère: le curé les laisse faire; à mesure que les frères se parlent et se regardent, la maladie s'en va peu à peu, et à la fin un seul mot du prêtre amène sur les lèvres de Koanradle un « *Michel pardonne-moi!* » si suppliant, que Michel, qui depuis tant d'années n'avait entendu de pa-

reils accents sortir de la bouche de son frère, tombe dans ses bras !.......

L'histoire du *curé Ivo* résume les qualités originales de toutes les autres. C'est l'idylle non-seulement dans ses tons les plus humbles et les plus champêtres, avec tous les sentiments délicats qu'elle éveille, toutes les images poétiques et embaumées qui naissent à l'ombre des haies touffues en face d'une belle campagne; mais c'est encore un roman, une histoire saisissante et triste des tourments d'un jeune villageois qui s'est cru la vocation ecclésiastique. Auerbach est catholique, et à tous ses contes se mêlent religieusement la robe du prêtre et quelques superstitions qui ont leur charme; il n'a point de sourires moqueurs, mais aussi point d'enthousiasme factice. Quoique le jeune Ivo, entraîné vers la vie des champs par tous les souvenirs de sa gracieuse et poétique enfance, de son éducation faite dans les granges, au milieu des parfums aromatiques du foin et des mugissements des bœufs, ne puisse supporter la vie sévère du noviciat, et renonce enfin à se faire prêtre, ce n'est point un Jocelyn. Son histoire n'a nullement la prétention de jouer un mauvais tour aux dogmes catholiques. Auerbach a simplement représenté ce que coûtent à un fils de paysan les honneurs si hautement appréciés de la robe et du presbytère. La vie du prêtre au village y est dépeinte avec une grâce mélancolique, naïve et tant soit peu sévère, qui rappelle les tons graves et purs de Manzoni. Les personnages de cette histoire font connaître leurs sentiments par des gestes et par des actes, plutôt que par des discours, selon l'usage du paysan, qui trouve plus facile d'agir que de parler. Le père, la mère d'Ivo, ainsi que sa jeune amie Emmerence, sont des caractères absolument neufs :

« Un samedi après midi, la place du village retentissait du bruit des marteaux. Le charpentier Valentin et ses deux fils travaillaient avec zèle, car l'échafaudage qu'il s'agissait d'élever n'était rien moins qu'un autel et une chaire. Grégoire, le fils de Christ le tailleur, devait tenir le lendemain sa *prémisse*. C'est

ainsi qu'on appelle la célébration de la première messe et le premier sermon d'un ecclésiastique nouvellement consacré.

« Ivo, le plus jeune des fils de Valentin, blondin de six ans, aidait à son père avec un air d'importance. La tête et les pieds nus, il grimpait avec l'agilité d'un écureuil sur la pièce la plus élevée de l'échafaudage; lorsqu'on soulevait à grand effort une énorme poutre, il criait : « Par ici! » puis il se cambrait et roidissait ses membres comme s'il avait dû en supporter le poids. Valentin savait toujours donner quelque chose à faire au petit Ivo : il fallait rouler le cordeau sur sa bobine, mettre en ordre les outils ou ramasser les copeaux.

« L'édifice était enfin terminé. Louis le sellier vint clouer les toiles qui devaient recouvrir la rustique construction. Ivo se proposait de lui aider aussi, mais le sellier était d'humeur brusque, il renvoya le petit garçon, qui alla s'asseoir sur les copeaux qu'il avait entassés, et de là il contempla avec un plaisir mystérieux les montagnes lointaines que le soleil couchant dorait de ses rayons. A un coup de sifflet du charpentier, il se leva d'un saut et courut à lui.

« Père, dit Ivo, est-ce que je n'irai jamais à Hochdorf? Il lui indiquait un village perché au sommet des montagnes.

« — Pourquoi?

« — C'est que.... voyez! il est tout près du ciel, et de là je pourrais y monter.

« — Imbécile, comme si le ciel touchait Hochdorf! Il y a loin de Hochdorf à Stuttgard, et de Stuttgard il y a loin jusqu'au ciel.

« — Combien?

« — On ne peut y arriver que quand on est mort. »

Conduisant son enfant par la main, et portant sous son bras ses pesants outils, Valentin traversait le village à pas lents; partout les rues présentaient un spectacle inusité; on nettoyait les maisons, les tables et les chaises étaient devant les portes, car

chacun attendait pour la solennité du lendemain des visites des villages avoisinants.

« Lorsque Valentin passa devant la maison de Christ le tailleur, il porta la main à son bonnet, prêt à l'ôter si quelqu'un paraissait aux fenêtres. Mais il ne vit personne, la maison était aussi tranquille qu'un cloître. Quelques paysannes y entraient, portant des plats cachés sous leurs tabliers; d'autres en sortaient avec des plats vides sous leurs bras; elles se saluaient silencieusement; on devinait qu'elles venaient de porter leurs présents de noce au jeune prêtre qui allait être uni publiquement à l'Église, sa sainte fiancée.

« La cloche du soir sonna; Valentin et le petit Ivo joignirent pieusement leurs mains, et le charpentier prononça un *Ave* en faveur du nouveau curé.

« Le lendemain, un soleil brillant éclairait le village. De grand matin Ivo fut vêtu par sa mère de ses plus beaux habits: c'était une jaquette de toile rayée, avec des boutons blancs, et une culotte de cuir fraîchement lavée. Ivo devait porter le crucifix, et jusqu'au moment de la cérémonie il se promena dans le village avec précaution, de peur de gâter ses habits; il rencontrait partout dans les rues des groupes animés; les paysans en manches de chemise, et les paysannes en jupons courts attendaient, suivant leur coutume, le signal de la cloche pour se revêtir de leurs costumes de fête, et causaient gaîment devant leurs maisons. On voyait passer des jeunes filles avec des fleurs et des rubans aux vives couleurs. A chaque instant des chariots remplis de villageois des environs arrivaient à grand bruit; on courait à leur rencontre avec des bancs pour leur aider à descendre, et on leur souhaitait avec joie la bienvenue. Tous les paroissiens de Nordstetten avaient l'air heureux et fier, car c'était du milieu d'eux que sortait le héros du jour. De l'église jusqu'à la place, la rue était couverte de gazon et de fleurs, qui exhalaient un parfum aromatique. Paul était prêt. Enfin le schultheiss sortit de la maison de Christ le tailleur, et tous les regards se portèrent aussi-

tôt de ce côté-là. On remarqua qu'il tenait son chapeau à la main, et qu'il ne se couvrit que lorsqu'il eut passé le seuil de la petite maisonnette. Son huissier avait une bandoulière toute neuve.

« Madame la schultheiss parut aussi, tenant par la main la petite Babely, sa fille, âgée de six ans ; Babely était parée comme une fiancée ; elle portait la chape et sur sa tête une petite couronne. Ses vêtements étaient magnifiques, car Babely représentait aujourd'hui la fiancée du jeune ecclésiastique.

« La première sonnerie se fit entendre, tous les groupes se dissipèrent comme par enchantement, et le village devint désert en un clin d'œil.

« Enfin toutes les cloches s'ébranlèrent à la fois, et le cortége religieux sortant de l'église se dirigea vers la place du village ; les drapeaux flottaient, la musique militaire envoyée de la ville voisine mêlait ses fanfares vigoureuses au tintement des cloches, et du milieu de cette bruyante harmonie on entendait distinctement encore s'élever les prières des hommes et des femmes. Ivo, qui avait l'honneur de porter le crucifix, marchait en tête du cortége à côté du régent. L'autel dressé sur la place était magnifiquement orné ; les cierges, les lampes, les paillettes attachées aux robes des saints reluisaient à la clarté du soleil, et à perte de vue se déroulait sur la bruyère et dans les prairies la longue procession des fidèles. Ivo osait à peine lever les yeux. Le héros de la journée, dans sa robe brodée d'or, la tête nue et entourée d'une couronne, le visage pâle et sérieux, s'inclinait à chaque instant ; enfin le jeune prêtre, croisant ses mains blanches sur sa poitrine, monta les degrés de l'autel ; Babely l'avait précédé portant un cierge entouré de romarin, et s'était placée à côté de l'autel. La grand'messe commença, la clochette retentit et la foule tomba la face en terre ; aucun bruit ne troublait ce solennel silence ; seulement deux colombes passèrent en volant au-dessus de l'autel, et on entendit le léger battement de leurs ailes. Pour rien au monde Ivo n'aurait voulu re-

garder ce qui se passait, car il savait bien que dans ce moment le Saint-Esprit descendait pour changer l'eau en vin et le pain en chair, et qu'aucun mortel ne pouvait lever la tête sans perdre la vue.

« Le chapelain de Horb monta en chaire et s'adressa au nouveau curé. Celui-ci y monta à son tour. Ivo était assis sur un escabeau, près de la chaire; le bras droit appuyé sur ses genoux et la tête dans sa main, il écoutait avec avidité; il comprenait peu de chose sans doute, mais le mouvement des lèvres et les traits expressifs du prédicateur, sur lesquels ses regards restaient attachés, excitaient en lui mille sentiments confus et sérieux. Il aimait Dieu et le bon curé.

« La cérémonie était terminée. Le cortége reprit sa marche, et le jeune enfant s'empara avec joie de son crucifix, qu'il élevait dans les airs de ses deux petites mains, heureux de porter son Seigneur Dieu devant tout ce peuple. Peu à peu la foule se dissipa, mais chacun en se retirant s'entretenait avec les siens du jeune curé; on le vantait, et on trouvait ses parents bien heureux. En effet le tailleur Christ et sa femme, émus d'une sainte joie, venaient de descendre les degrés de l'église, et chacun se portait au-devant d'eux. D'ordinaire personne ne faisait attention à cet humble couple, mais aujourd'hui ils étaient les plus entourés; les yeux de la mère brillaient de bonheur, quoiqu'elle pleurât.

« Ivo entendit sa cousine de Rexingen, qui était venue assister à la fête, déclarer que les parents de Grégoire allaient maintenant dire *vous* à leur fils.

« — Est-ce vrai, mère? demanda-t-il avec inquiétude.

« — Sans doute, un curé est au-dessus de tous les autres hommes.

« Dans le ravissement général les avantages temporels eurent aussi leur tour; on disait que le tailleur Christ n'aurait plus besoin de travailler, que Grégoire allait faire subsister toute sa famille. La belle vie que celle d'un curé! remarqua Valentin; il ne

s'endurcit pas les mains à la charrue, et sa grange est toujours remplie. Il s'étend sur son canapé, se met son sermon dans la tête et rend heureux toute sa famille. Ivo, si tu es brave, fais-toi prêtre. Aimerais-tu cela?

« —Oui! s'écria Ivo de toute sa voix, en regardant son père avec de grands yeux. Mais alors vous ne me direz pas *vous*, ajouta-t-il. Il y a encore du temps jusque-là, répondit Valentin en souriant.

« La mère prit Ivo sur ses genoux, et passant ses deux mains sur sa tête elle dit en l'embrassant : « Chère mère de Dieu! faites-moi voir le jour où mon Ivo tiendra sa *prémisse*. Mais voilà que déjà je suis une orgueilleuse; et elle reposa son enfant à terre.

« C'est cela, criait Ivo dans toute la maison, Grettly sera ma femme de ménage, et je lui ferai faire une robe de ville comme celle de la cuisinière de la cure. Il courut sous le noyer et raconta au vacher, qui fumait à l'ombre, qu'il voulait devenir prêtre. Mais Nazi secoua la tête et enfonça son tabac dans sa pipe. Le silence de Nazi troubla la joie du jeune enfant. »

Tout cela est pris sur le vif. La prémisse est le triomphe du prêtre campagnard; au village ces cérémonies ont encore conservé toute leur importance; et cette fête religieuse, dont les champs ont fourni le simple décor, a décidé de la vie d'Ivo comme elle décidera d'autres encore. En attendant, le petit paysan reste à Nordstetten jouant avec les outils de son père, ou avec les jeunes génisses; suivant aussi, avec l'enfant de leur pauvre voisin, la petite Emmerence, un troupeau de grandes oies qu'ils conduisaient dans les herbes fleuries ou le long d'un ruisseau. Là, dans la campagne, assis près d'une mare où se baignaient voluptueusement leurs volatiles, les deux enfants chantaient. Auerbach nous donne les refrains naïfs des petits villageois.

Qui l'aurait cru? L'instituteur d'Ivo était Nazi, le valet de ferme que nous avons vu tout à l'heure fumer sa pipe sous le

noyer. Silencieux et sombre avec tous les autres, le vacher était envers Ivo communicatif et confiant. Ce Nazi est le plus excentrique des gens de son état ; vieux fumeur en jaquette de toile, il a eu jadis son roman, et aujourd'hui c'est l'incompris du village. Il ne dit à personne les nombreux secrets qui se sont révélés à lui, soit à l'étable soit aux champs, car personne sauf Ivo n'aurait voulu y croire. Cette éducation est pleine d'une poésie particulière. Assis sur une mangeoire dans l'étable, ou couchés dans le foin à la grange, Nazi lui donnait ses leçons, ou bien il lui racontait l'histoire de Muckle Peter et du petit homme de cire ; et les mugissements sourds des animaux accompagnaient ces récits de leur bruit sinistre. Nazi avait bien souvent à répéter les infortunes du téméraire Muckler Peter, qui avait arraché aux jeunes pins leurs vertes couronnes et qui fut condamné après sa mort à errer dans les bois au milieu de ses victimes. Le petit homme de cire étonnait beaucoup Ivo, car il avait un œil gris et un œil noir qui changeaient de place chaque année. Dans ces moments d'épanchement Nazi lui parlait du chien qu'il avait eu lorsqu'il était berger, animal distingué, qui en savait plus que dix docteurs. « Hellauf, disait-il, devinait mes plus secrètes pensées. As-tu jamais regardé un chien ? Ils ont quelquefois une physionomie pleine de tristesse, c'est qu'ils voudraient nous parler. Si je disais seulement un mot dur à mon Hellauf, il ne voulait plus manger ; c'était un animal ! il était trop bon pour ce monde. »

Ivo suivait Nazi partout, et son éducation se complétait dans les champs. Par une belle journée d'été ils étaient ensemble au milieu des prairies ; une odeur vivifiante s'échappait de la terre fraîchement sillonnée. Le cheval marchait sans peine, et Nazi derrière l'attelage dirigeait la charrue sans effort, comme un batelier qui, descendant le courant de l'eau, laisse glisser sa rame sur les flots. Ivo sautait, gambadait, foulait avec délice le trèfle fleuri. Il sonna 11 heures. Nazi s'arrêta et fit sa prière avec le jeune enfant. Le cheval fut mis en liberté et on lui donna

une botte de trèfle. Ivo et Nazi s'assirent au bord du champ en attendant Grettly, qui devait apporter le repas. Elle arriva bientôt, et les deux amis mangèrent dans le même plat. Ivo s'étendit dans l'herbe, et, prêtant l'oreille aux mille bruits des insectes qui bourdonnaient dans les feuilles, il dit en s'endormant : « On dirait que le champ de trèfle est en vie, et que les fleurs chantent. Et là-haut les alouettes et les petites mouches. » Il ne finit pas son discours, il dormait déjà. Nazi le contempla avec bonheur; il alla chercher quelques pieux, les enfonça doucement dans la terre, et avec la toile qui servait à serrer le trèfle, il fit une petite tente qui ombrageait la tête du jeune enfant. Quant à lui, il reprit sans bruit son travail. Le cheval était docile : il traçait de lui-même un sillon très-droit, et Nazi n'avait pas besoin d'élever la voix.

« Le soleil était déjà sur son déclin lorsque Ivo se réveilla : il arracha la tente qui le protégeait, et regarda autour de lui avec surprise : il fut un moment avant de savoir où il était. Nazi passa devant lui avec la charrue; il s'élança pour le joindre, honteux qu'on eût pu travailler sans lui.

« Le soir était venu : on laissa la charrue dans la prairie, et Nazi soulevant Ivo de son bras nerveux, le posa sur le dos du cheval, tandis que lui-même gravissait à pied la colline. Tout à coup, il se rappela qu'il avait oublié son couteau dans les champs, et il revint sur ses pas pour le chercher ; arrivé au fond du ravin, il se retourna, et il vit le soleil couchant qui disparaissait entre les deux montagnes couronnées de noirs sapins. Le ciel et la terre ressemblaient à un immense chœur d'église tout brillant d'or et de lumière. Il semblait que les cieux avaient ouvert leurs portes : de longues bandes de feu, dont les teintes passaient des lueurs les plus sombres au rouge le plus léger, dominaient le fond du ciel : au-dessous, de gracieux nuages rappelaient par leurs légers contours ces têtes d'anges dessinées sur les antiques portails, et dans le milieu, où flottait une grande nuée, on croyait voir un autel avec un piédestal bleu surmonté de flammes.

« En haut, sur le sommet de la colline, Ivo s'avançait sur le dos du cheval, et l'animal rustique qui venait de tracer de durs sillons, semblait maintenant transporté dans le ciel avec son léger fardeau; on voyait ses pieds se lever et s'abaisser doucement. Ivo tendait les bras comme s'il eût vu un ange. Deux colombes volaient au plus haut des cieux : elles planaient sans battre des ailes, et, comme attirées par une puissance infinie, elles plongèrent dans les flammes de l'horizon.

« Jamais Nazi n'avait vu un si beau coucher de soleil; il oubliait en le contemplant toutes les peines de la terre, il croyait voir une scène du ciel. »

On peut voir par ce passage, où une poésie presque mystique embellit et colore les travaux des champs, que le ton de l'auteur s'est élevé avec son sujet, et qu'il a muni son jeune novice de souvenirs aussi purs et aussi sérieux que sa future profession. Ce sont, au reste, les adieux de notre héros à la vie des champs et à son rustique précepteur. Auerbach raconte ce départ dans les plus petits détails, car le paysan ne quitte pas facilement comme nous les lieux où il est établi; il met à s'en séparer une grave lenteur et une naïve importance. « Ce fut pour toute la famille un moment solennel, car c'était le premier de ses membres qui entrait au séminaire. Ivo devait être conduit à quelques lieues de là, dans le cloître d'Ehingen. On fit son trousseau dans la maison paternelle, comme s'il s'agissait d'un mariage. D'abord Ivo prit plaisir à ses habits neufs, mais bientôt le sentiment du départ l'emporta sur tous les autres, et le dernier jour une angoisse inexprimable se lisait dans tout son être. Cependant il était heureux que sa mère l'accompagnât avec Nazi et le vieux cheval noir. Trois jours avant le départ il commença sa tournée d'adieux. Tout le monde lui adressait ses vœux, et ici et là on y ajoutait un petit présent : des bretelles, une bourse, des kreutzer tout neufs. La ronde du village fut plus vite terminée qu'Ivo ne l'avait pensé, mais il ne se remontra plus dans les maisons où il avait déjà pris congé. Il resta donc enfermé dans la

maison, et visita une dernière fois ses colombes et tous les coins de la grange et du verger. Le dernier soir il alla chez le voisin Michel pour faire ses adieux à Emmerence. Elle lui apporta un paquet assez lourd, enveloppé de papier. «Prends ceci, c'est une de mes oies,» lui dit-elle, et quoiqu'il ne fît aucune objection, elle continua: «Non, il te faut la prendre; d'ailleurs, c'est une de celles que nous avons conduites ensemble le long du ruisseau.» Ivo, tenant d'une main son oie rôtie, tendit l'autre à Emmerence et à ses parents; il rentra chez lui le cœur serré! Tout était en mouvement dans la maison, on voulait partir au milieu de la nuit pour arriver à temps à Ehingen; sur le banc, près du poêle, était assis un petit orphelin qui allait, comme Ivo, entrer au cloître; près de lui était posé son mince paquet. Ivo oublia sa douleur en voyant ce pauvre garçon que personne n'accompagnait, et qui allait ainsi tout seul, sans parents, dans le redoutable Ehingen.

« Ivo était au lit; la mère entra d'un pas léger dans la chambre de son fils pour le revoir encore; de sa main elle masquait le trop de lumière de la lampe pour ne pas réveiller son enfant endormi. Mais Ivo ne dormait pas, et Christine lui dit, après avoir doucement replié la couverture sous son menton : Prie, cher Ivo, et dors bien! Bonne nuit!

« Ivo pleura amèrement lorsque sa mère fut partie; elle lui était apparue comme une forme lumineuse, et maintenant qu'elle l'avait laissé dans l'obscurité, il lui semblait qu'il était déjà au cloître; il cacha sa tête dans son oreiller et sanglota.

« Le lendemain, de très-bonne heure, chacun était sur pied dans la maison de Valentin. Ivo prit en pleurant congé de tous ses frères. Le chariot rustique attendait devant la porte. Bartel, l'orphelin, était déjà assis sur le premier banc rembourré d'un havresac, à côté de Nazi; la mère prit place derrière eux, et Joseph, le fils aîné, une lanterne à la main, tenait le cheval par la bride. Alors Valentin souleva Ivo dans ses bras et le baisa tendrement; c'était la première fois que cela lui arri-

vait. Ivo se suspendit à son cou ; le père était visiblement ému ; mais déposant son cadet dans le char, il lui tendit la main et lui dit d'une voix altérée : « Dieu te garde, Ivo ! sois un brave garçon ! » La mère enveloppa Ivo dans le manteau de son mari et l'attira près d'elle ; le cheval noir partit, le char s'ébranla, et ils traversèrent le village, qui était encore obscur et silencieux. Ici et là une lumière brillait à une fenêtre, dans la maison d'un malade.

« Pendant une heure ils continuèrent ainsi leur marche ; on n'entendait que le bruit des fers du cheval et le frottement des roues. Ivo s'appuyait sur sa mère, qu'il tenait étroitement serrée.

« Tout à coup il s'arracha à sa chaude enveloppe et s'écria : Bartel, as-tu aussi un manteau ?

« — Oui, Nazi m'a donné la couverture du cheval.

« Ivo se recoucha sur le sein de sa mère et s'endormit. »

Ivo arrive au cloître. Une nouvelle existence commence pour lui, bien différente de celle qu'il vient de quitter. Le contraste ressort de tous les détails, plutôt que d'aucun tableau bien frappant. Peu à peu le séminaire des campagnes se présente au lecteur, comme au jeune novice, dans toute sa sécheresse et même avec ses petits ridicules. En entrant à Ehnigen, Ivo, comme tant d'autres de ses prédécesseurs, ignorait complétement ce que c'était qu'un cloître et des études, et comme à la plupart des paysans le sens de ces dernières lui manquait. Il avait cru trouver en elles un genre d'activité qu'elles ne comportent point. Et d'ailleurs, au cloître elles n'étaient point entourées, comme dans sa jeune tête et au village, d'un poétique respect. « Chez lui Ivo était considéré comme l'orgueil de sa famille. Quand il apprenait dans sa chambre ses petites leçons d'école, sa mère veillait à ce qu'il ne se fît aucun bruit dans la maison ; personne n'osait ouvrir sa porte : il semblait que dans ce petit cabinet un saint se préparât à des miracles ; mais au cloître, trente élèves étudiaient ensemble dans une salle, et leurs

bouffonneries et leurs rires en l'absence des directeurs étourdissaient le pauvre Ivo. Celui qui connaît le charme puissant que trouve une âme à se refléter et à se contempler dans ses pensées, ou à méditer celles des autres ; celui qui connaît ces entretiens mystérieux où l'esprit s'étend et croît sans témoin, comme une fleur qui déploie sans bruit ses feuilles pressées dans le bouton, comprendra la douleur d'Ivo, qui nulle part n'était seul avec lui-même : il ne s'appartenait plus, il appartenait à une congrégation. »

Nous voilà, comme on voit, bien loin de nos précédentes histoires; le comique naïf est remplacé par une sympathie sérieuse qui aborde les tons délicats et élevés. Ainsi se soulèvent naturellement, par la suite, quelques questions théologiques suscitées par le bon sens naturel d'Ivo, qui n'était pas toujours satisfait des explications des pères. Auerbach n'a pas manqué, avec sa finesse ordinaire, de montrer la défiance avec laquelle le paysan écoute les subtilités de l'argumentation. Ivo se soumettait plus difficilement qu'aucun autre aux données étroites et fixes sur lesquelles reposait l'enseignement du cloître. Dans ce chaos, l'idée du prêtre et de sa vocation lui échappait totalement : il avait cru l'apercevoir dans la prémisse de Grégoire, cette prémisse dans laquelle rien ne trahissait ces efforts du métier qui venaient frapper Ivo de leur poids inattendu. A côté des études se passaient mille incidents divers, peu propres à relever le cloître à ses yeux. Dans l'un de ses compatriotes, le jeune Constantin, Ivo découvre un caractère plus étrange encore que tout ce qui le frappait. C'est le novice tapageur et brouillon. Lié en secret avec tous les *Burschen* de la ville, il médite avec eux de se faire chasser du couvent; en pareil cas il était d'usage de forcer le directeur, par des injures, des menaces et même des coups, à en venir au dernier châtiment, à faire sortir ignominieusement le coupable de la congrégation. Constantin partit la joie sur le front, un bouquet de romarin à son bonnet. L'excès de ses irrévérences avait éloigné Ivo de Constantin. Nous le

voyons former avec un autre novice, le jeune Clément, une liaison fervente et enthousiaste, comme celles qui naissent dans les cloîtres et les universités. Les intentions des deux amis, leurs plans chimériques pour l'avenir, sont pleins de charme; mais cette liaison a une fin malheureuse. Clément appartenait à une classe cultivée; un automne, rentrant au cloître après les vacances, il avait son roman dans le cœur et voulait quitter le noviciat; ses espérances furent renversées et il resta au couvent. Ivo soutint son ami pendant toute cette crise, avec la plus délicate tendresse. Enfin Clément, malheureux, devint ardent et mystique, son zèle se changea en amertume. Un jour qu'Ivo causait avec lui du caractère de Jésus-Christ, Clément le frappa rudement au visage en l'accablant d'injures; il venait de découvrir, disait-il, qu'Ivo était un hérétique. Dès lors le couvent devint de plus en plus un séjour pénible à notre ami. »

Souvent, aux vacances d'été, Ivo allait revoir son village. Après sa rupture avec Clément, il y retourna encore une fois; ce devait être la dernière avant la tonsure. Il était plus que jamais triste et irrésolu, et jamais il ne fut plus saisi du triste contraste que présentaient sa vie et son sort avec le bonheur et l'activité de la campagne. Il y avait encore en lui un autre sentiment qu'Auerbach indique avec beaucoup de grâce et une touche très-légère: Ivo retrouvait chez sa mère son ancienne connaissance Emmerence.

« Deux incidents augmentèrent encore les plaisirs de ces dernières vacances. Johannesle avait fait bâtir une maison pour son fils Constantin, l'ex-novice devenu un joyeux agriculteur. Valentin l'avait construite avec ses deux fils, et Joseph, l'aîné, devenu maître charpentier, devait faire le discours d'usage. » En Allemagne, l'élévation d'un nouveau toit domestique donne lieu toujours à des fêtes charmantes. Gœthe, l'un des poètes qui ont tiré le plus grand parti des mœurs nationales, a consacré une si jolie description à une de ces fêtes de charpentiers, qu'il fait partager aux étrangers les goûts de son pays, où chaque métier a son jour de poésie.

« Tout le village était réuni devant la nouvelle maison ; maîtres et ouvriers se dressaient sur les poutres du toit, dont on voyait se dessiner sur le ciel la légère architecture. Ils plantaient sur le faîte le jeune sapin paré de rubans et de fleurs. On attendait avec impatience le premier discours de Joseph. » Ce discours dépeint très-bien l'orgueil naïf du charpentier, et dans la cadence un peu grossière du rhythme on reconnaît le mouvement du rabot. Nous n'en traduisons que quelques lignes :

« D'un pas ferme ici je suis monté ; si j'avais eu un robuste cheval, jusqu'ici je l'aurais fait grimper, et sur mes poutres vous l'auriez vu danser.

« Empereurs, princes, comtes et seigneurs ne peuvent dans leur vie se passer d'un honnête et bon charpentier. On m'appelle un compagnon ; en effet, je cours l'Allemagne pour la couvrir de maisons.»

« Si j'avais l'art des jeunes filles et l'esprit d'un artiste, sur la fine pointe d'une aiguille je dresserais ma légère bâtisse, etc., etc. »

Puis viennent les vœux à l'empereur et aux habitants de Nordstetten.

Le bouquet de fleurs sur la tête, et revêtu de son tablier de peau, Joseph descendit du faîte au milieu des vivats. Chacun le félicitait, et Manile, la fille de Hansjörg, sa fiancée, saisit ses deux mains, le regarda avec tendresse, puis se tourna fièrement devant ceux qui les entouraient.

Ivo était tout près d'elle, et Joseph lui dit à demi-voix. N'est-ce pas, Ivo, je puis aussi prêcher quand je veux ? C'est ma prémisse, à moi.

« Ivo soupira profondément au souvenir de la prémisse de Grégoire.

« Une fois que chacun se fut retiré pour continuer la fête dans sa maison, Ivo resta encore un moment devant la construction aérienne, et pensa au bonheur de Constantin, à qui elle allait bientôt appartenir. La maison du curé, disait-il, n'est qu'une

guérite, elle n'appartient à personne, et personne n'y laisse des traces de son existence. Une sentinelle solitaire l'habite jusqu'au moment où on l'appelle à un autre poste, et la quitte sans regret.

« Huit jours après eut lieu la noce de Joseph. »

En rentrant au cloître, Ivo apprend que Bartel vient de se donner la mort. L'air du couvent semblait empesté pour Ivo. Il se décida à écrire à ses parents qu'il ne pouvait devenir prêtre. Il jeta d'une main tremblante sa lettre dans la boîte de la poste, et tressaillit en l'entendant rouler au fond du glissoir. « En effet, cette résolution, dont les villageois ne pouvaient comprendre le motif, amène des scènes où se montre dans toute son énergique vérité le rôle du père et de la mère, sévère comme il est encore dans quelques campagnes.

« Quelques jours après, on vint dire à Ivo que ses parents l'attendaient dans une auberge voisine. Valentin conduisit son fils dans la chambre qu'il s'était fait donner, et après avoir fermé le verrou de la porte :

« Qu'est-ce qui s'est passé ? lui demanda-t-il sévèrement.

« —Je ne puis pas devenir prêtre, cher père ! Ne me regardez pas ainsi ! Vous avez aussi été jeune, une fois.

« —Ah ! voilà donc ta raison, enfant maudit ! Pourquoi ne l'as-tu pas dit il y a huit ans ?

« —Je ne le savais pas alors, et je n'en aurais pas eu le courage.

« —Du courage ! Je t'en donnerai, du courage. J'aurai bientôt fini avec toi. Tu seras prêtre, je le jure !

« — Je me jetterai à la rivière.

« — Cela n'est pas nécessaire. Tu ne sortiras pas vivant de cette chambre, si tu ne me promets que tu vas te faire prêtre.

« — Je ne le peux.

« — Quoi ! comment ! » Et Valentin saisit son fils au collet.

« — Père ! criait Ivo, pour l'amour de Dieu laissez-moi ! Je ne suis plus un enfant ; ne me forcez pas à me défendre !

« Christine se suspendit à la veste de son mari : — « Valentin, j'ouvrirai la fenêtre et je crierai au feu si tu ne lâches pas notre enfant. » — Valentin céda aux cris de détresse de sa femme. — « Est-ce là la douceur que tu m'avais promise? continua-t-elle...... Ivo ! Pardonne-lui. Il n'est pas méchant, tu le sais. C'est ton père. Dieu lui a donné puissance sur toi..... Valentin, si tu dis encore un mot, je cours loin d'ici...... Ivo, donne-lui la main.

« Ivo restait immobile, les lèvres serrées ; l'émotion lui coupait la voix : — « Mon père, dit-il, ce n'est pas moi qui vous ai demandé d'être prêtre ; et vous aussi, vous êtes innocent : vous ne saviez pas que je n'étais pas propre à cet état. Nous ne nous ferons pas de reproche. » — Il s'approcha de Valentin et voulut lui prendre la main ; mais celui-ci le repoussa : — «Bien ! Que pense faire Monsieur ? demanda-t-il d'un air ironique. » — «Laissez-moi aller six mois dans une école vétérinaire ; j'irai ensuite dans un village, où je soignerai des champs et les bestiaux. » — « Sans doute ! Et qui paiera les frais du couvent ? Il me faudra vendre ma maison pour avoir un fils médecin des chats. » — « J'obtiendrai du ministère que l'on engage au couvent mes biens futurs.

« Assez, dit Valentin, interrompant son fils. Si tu n'obéis pas à ma volonté, ne pense pas que tu aies encore un père dans ce monde ; tu as été mon orgueil, et maintenant je n'oserai plus regarder personne en face : je serai heureux quand personne ne me dira un mot de toi. » Des larmes sortaient de ses yeux : cachant son visage dans sa main, il continua : « Si seulement la foudre m'avait frappé avant que j'eusse vu ce jour ! » Il appuya sa tête contre le vitrage, et ne se tourna plus du côté de son fils. Il avait osé lui montrer toute sa colère, et il avait honte de lui laisser voir sa douleur et sa tendresse.

« Christine jusque-là avait écouté, les mains levées vers le ciel. Alors elle dit d'une voix plus ferme qu'on n'aurait pu l'attendre de son émotion : «Ivo, cher Ivo ! Je sais qu'il n'y a point de mal

en toi. Je ne veux pas te dire que si tu étais prêtre, il me semblerait que j'ai des arrhes dans le ciel. Il n'en est pas question. C'est pour toi que je parle et non pour moi. Pour l'amour de Christ rentre en toi-même: vois si ton cœur est pur. Tu as toujours été pieux. Mais je ne puis pas parler, dit-elle, obligée de s'interrompre. Oh! sois pieux, comme tu l'as toujours été. Redeviens notre cher Ivo. » Elle se jeta à son cou et pleura. Ivo l'embrassa. « Mère très-chère, disait-il, je ne puis pas être un ecclésiastique. Croyez-vous que je vous aurais fait ce chagrin si cela m'avait été possible? » — « Ne dis pas que tu ne peux! c'est impie. Chasse les mauvaises pensées. Le Tout-Puissant t'aidera, et tu seras encore notre orgueil. »

« — Mon cœur n'est pas mauvais, chère mère! Mais je ne puis pas être prêtre. Ne me déchirez pas ainsi. J'aimerais tant vous rendre heureux. »

« — Qu'il aille en enfer, le scélérat! s'écria Valentin en arrachant Christine des bras de son fils. Peux-tu, malheureux, voir ta mère te supplier ainsi? » — « Frappez-moi, mais ne me fendez pas le cœur, criait Ivo. » — « Dehors! Dehors! Va-t'en! ou je ne me contiens plus, » dit Valentin, dont les lèvres se couvraient d'écume. Il tira le verrou et poussa son fils dehors.

« — C'est fini! tout est dit! » pensait Ivo en descendant l'escalier à pas tremblants et incertains; mais dans le haut, il se fit un grand bruit à la porte: on l'ouvrit violemment, et la mère se précipita vers son fils. Elle le prit par la main sans rien dire, et l'accompagna jusqu'à la porte du couvent. Là, le regardant tendrement, elle lui dit :

« — Donne-moi la main, et promets-moi que tu y réfléchiras encore et que tu ne te feras aucun mal. »

« Ivo le promit et rentra dans sa cellule; le plancher vacillait sous ses pas, mais dans le plus profond de son âme se maintenait la résolution de rester libre. »

Cependant le lendemain, après une nuit remplie de visions fiévreuses, qui lui représentaient le bonheur que causerait à ses

parents le retour à sa profession, et où celle-ci même avait pris à ses yeux un autre aspect, il écrivit à Valentin une lettre contrite et sérieuse, où il exprimait son repentir et sa résignation à la volonté paternelle.

L'histoire d'*Ivo le Curé* pourrait, à la rigueur, se terminer à cet acte de soumission : ainsi s'accomplissent bien souvent ces sortes de sacrifices. Auerbach n'a pas eu le courage d'en rester là ; mais son roman, dans ce qu'il a de plus vrai et de plus profond, n'en est pas moins arrivé à son terme : au delà, il rentre dans le conte ordinaire, et se dénoue comme il peut. Voici en quelques mots ce dénouement que préparent deux ou trois scènes intéressantes.

La lettre d'Ivo a causé à ses parents la joie la plus vive ; cependant, ce premier jour passé, la mère a souvent un air sérieux et triste : les larmes lui viennent aux yeux toutes les fois qu'elle se fait relire par Emmerence la lettre d'Ivo. On voit bien qu'elle n'a plus un moment de bonheur. Emmerence, qui devine son chagrin, lui offre d'écrire pour elle à Ivo, mais on ne trouve point de plume, et d'ailleurs on craint que la lettre ne soit découverte et saisie. Emmerence demande alors à Christine de lui permettre d'aller avertir Ivo de ses craintes, et lui rendre sa liberté. La jeune fille accomplit sa mission. Ivo quitte le couvent ; son vieil ami Nazi lui offre un asile champêtre contre la colère de Valentin : « Rendu à la vie rustique, et devenu le mari d'Emmerence, il mène si bien ses affaires, que le père et Nordstetten n'ont plus rien à dire et lui pardonnent de n'être pas Ivo le curé. »

UNE LEÇON DE M. CH. MARTINS SUR LES ANCIENNES LIGNES DE NIVEAU DE LA MER, par Jules MARCOU.

Mr. Martins, ayant pris pour programme du cours de géologie qu'il fait cette année à la Sorbonne l'étude de la physique du globe dans ses rapports avec les divers phénomènes qui se sont passés dans les époques géologiques antérieures à l'apparition de l'homme sur le sphéroïde terrestre, et dans les applications que l'on peut en faire pour l'explication de ces phénomènes, a attiré de nouveau l'attention des géologues sur les phénomènes actuels, et a exposé avec une clarté remarquable les nombreuses observations que l'on possède actuellement sur la physique de notre globe. J'ai dit qu'il a attiré de nouveau l'attention des géologues sur les phénomènes actuels, car bien auparavant Mr. Const. Prévost, dans ses divers cours à l'Athénée et à la Sorbonne, avait cité déjà un grand nombre de faits qui se passent actuellement, et qu'il a appliqués avec beaucoup de sagacité à l'explication des phénomènes géologiques; et en Angleterre Mr. Lyell, convaincu par Mr. Prévost de la vérité de ses explications, a, par ses nombreuses publications sur les phénomènes actuels, rendu célèbre l'école des actualistes, si bien représentée par ces deux savants géologues. Mr. Martins est venu ajouter, dans le cours qu'il vient de faire, un grand nombre de faits à ceux déjà connus, soit en groupant les phénomènes observés dans ces dernières années par les nombreux physiciens qui s'occupent de la physique du globe, soit en donnant les faits qu'il a recueillis lui-même dans ses voyages scientifiques dans l'Europe centrale et septentrionale.

Ce grand poids que les actualistes sont venus jeter dans la balance, en voulant expliquer tous les phénomènes qui se sont passés autrefois par ceux que l'on voit aujourd'hui fonctionner

sous nos yeux, a sans doute un grand mérite, en ce qu'il est en accord logique avec l'esprit investigateur de l'homme, qui veut toujours, pour ainsi dire, toucher avec la main le fait explicatif dont il cherche à se rendre compte. Mais cependant il ne faut pas s'abandonner trop vite à cet ordre de choses, car il est de nombreuses objections très-sérieuses à faire aux partisans des phénomènes actuels; et si l'on trouve facilement une application à première vue de ces phénomènes, il ne faut pas oublier qu'il est presque toujours plus difficile de trouver des faits négatifs, et que l'on doit avant tout scruter et étudier dans leurs plus grands détails les divers matériaux qui constituent les dépôts, et qui sont les seuls témoins sur lesquels on puisse se baser pour hasarder une opinion touchant la manière dont ils se sont coordonnés dans leur groupement. De sorte que, si l'étude des phénomènes actuels rend d'immenses services à la géologie, l'on doit s'en servir avec beaucoup de réserve pour les différentes applications que l'on peut en faire, et ce n'est qu'après des études longues et délicates, qui sont encore malheureusement loin d'être achevées, que l'on parviendra à savoir exactement quelle est la part que l'on peut donner aux phénomènes actuels dans les diverses périodes géologiques qui se sont succédé sur la terre.

Les changements de niveau de la mer, qui ont fourni à Mr. Martins le sujet de la leçon que je vais chercher à esquisser, m'ont paru offrir un très-grand intérêt, tant par la presque nouveauté du sujet, que par les belles et savantes observations individuelles de celui qui les exposait.

La partie émergée de notre globe est encore bien faible comparativement à l'immense nappe d'eau qui le recouvre, car le rapport qui existe entre les mers et les continents est de 276 à 100; de sorte que, la plus grande partie des phénomènes qui se passent ayant lieu dans les profondeurs de l'Océan, il est de la plus grande importance d'étudier tous les faits accessibles aux moyens d'investigation que la science possède actuellement; alors seulement on pourra voir quelle est la part que l'on doit

faire, avec certitude, aux forces dont ce puissant milieu dispose. D'après les dernières observations de l'illustre Mr. de Humboldt, la hauteur moyenne des continents au-dessus des mers, ou bien, si l'on veut, le centre de gravité de la partie émergée se trouve à 308 mètres ; ce qui montre avec la dernière évidence que cette portion de terre-ferme n'est encore qu'une pellicule assez mince, dont les diverses parties sont distribuées çà et là sur la surface de notre planète [1].

Les mers ont-elles toutes le même niveau? Cette question, qui pendant longtemps a préoccupé les savants et même les plus grands politiques de notre époque, a été résolue négativement par de nombreuses observations hypsométriques, et surtout par les admirables travaux de triangulation qui ont été faits sur plusieurs points du globe, travaux auxquels la France doit revendiquer l'honneur d'avoir contribué pour la plus grande part. Ces différences de niveau dans les mers actuelles sont dues à un assez grand nombre de causes, dont les unes sont constantes et les autres accidentelles ; ainsi les courants, les vents régnants, l'évaporation plus ou moins grande suivant les positions respectives des mers par rapport aux continents, le nombre plus ou

[1] Avant de pouvoir déterminer la part qui doit être faite aux phénomènes actuels, il est nécessaire d'arriver auparavant à rétablir avec assez de précision les diverses limites des différents océans qui existaient dans les périodes géologiques, et de faire, pour chacune d'elles, une carte représentant les parties émergées et celles qui se trouvaient sous l'eau ; en un mot, il faut que les géologues s'appliquent à compléter les cartes des mers siluriennes, houillères, triasiques, jurassiques, etc., dont les esquisses pour l'Europe ont été faites avec tant de talent par Mr. Elie de Beaumont. Alors seulement on pourra voir s'il y a progression entre les rapports des surfaces des terres émergées et des parties recouvertes par les mers, et si cette progression suit celle que l'on a observée dans les diverses faunes qui se sont succédé dans les époques géologiques successives. En effet, il est évident que moins il y avait de terres émergées, plus les phénomènes océaniques devaient avoir d'intensité, intensité qui a dû varier elle-même beaucoup suivant la distribution géographique de ces mêmes terres exondées, et suivant la manière dont elles étaient groupées.

moins grand d'affluents et le volume même de ces affluents, la différence de pression barométrique, etc., sont autant de phénomènes qui contribuent, soit ensemble, soit séparément, à augmenter les différences de niveau des mers dans les diverses régions du globe. Sans m'arrêter davantage à ces considérations, j'arrive au but principal de la leçon de Mr. M., qui est de chercher à constater s'il existe des différences de niveau entre les côtes et la mer, en un mot, si un point quelconque élevé d'un certain nombre de mètres au-dessus de la mer a toujours eu cette élévation, si celle-ci n'a pas oscillé dans certaines limites, et dans ce dernier cas de chercher à déterminer ces limites.

Il est un très-grand nombre de localités, sur les divers rivages des mers, dont la position relative avec l'Océan n'a pas changé, du moins d'une manière appréciable, depuis les temps historiques les plus reculés. Ainsi le port de Marseille, celui de Gortine dans l'île de Crète, Trieste, les rochers de Charybde et de Scylla, etc., ont conservé les mêmes lignes de niveau, comme l'attestent les descriptions qu'en ont données les auteurs grecs et latins, descriptions qui sont encore applicables en tout point à ces différentes localités. Cette invariabilité des écueils de Charybde et de Scylla est surtout très-remarquable, à cause des nombreux bouleversements auxquels ont été soumises les régions volcaniques environnantes, régions qui offrent, comme nous le verrons plus loin, un si grand nombre de points présentant des marques incontestables d'un changement très-récent dans leurs positions respectives avec la Méditerranée.

Mais, s'il est des points dont la fixité pendant la période actuelle ne peut être contestée, il en est un très-grand nombre d'autres qui présentent, au contraire, des preuves évidentes d'oscillations plus ou moins grandes, et qui sont encore actuellement soumis à des mouvements ascensionnels ou de dépression. La presqu'île scandinave surtout a attiré depuis longtemps l'attention des géologues sur les mouvements oscillatoires de son sol, et mérite une étude des plus sérieuses, tant à cause de la grande

surface sur laquelle s'opère le phénomène, que par sa marche régulière, et par les conséquences très-instructives qui en découlent forcément.

La configuration accidentée du cordon qui borde la Scandinavie, permet de donner une grande précision aux observations, et offre une multitude de points sur lesquels la mer a laissé des traces manifestes de son passage et de son séjour. Les nombreux fiords, qui pour ainsi dire découpent la partie norvégienne et lui donnent un aspect dentelé si remarquable, sont surtout très-propres pour suivre sur d'assez grandes lignes les phénomènes d'ancien niveau et pour y établir des observations comparatives.

C'est tout à fait à l'extrémité nord de la Scandinavie, au pied du plateau lapon, que se trouvent les localités qui ont été le mieux observées jusqu'à présent; leur étude est due aux ingénieuses observations de Mr. Bravais [1], qui, comme le dit très-bien Mr. Elie de Beaumont dans son savant rapport à l'Institut sur le mémoire où Mr. Bravais a réuni les résultats qu'il a obtenus, « a su introduire dans ce genre d'observations *une précision inconnue avant lui* et qui ajoute beaucoup à la netteté des conclusions qu'on peut en tirer [2]. »

Mr. Bravais a pris pour le théâtre de ses observations l'Altenfiord et les lieux circonvoisins, qui, comme on peut le voir en jetant les yeux sur une carte de la Scandinavie, est un des points les mieux placés pour les études de ce genre. La plage y est formée en général par des terrasses assez élevées, ou par des abrupts de rochers qui souvent la surplombent; de telle sorte qu'un changement considérable dans le niveau des eaux n'apporterait en général que des modifications insignifiantes dans la forme du littoral, à cause de la grande profondeur du

[1] Mr. Martins, qui faisait partie de l'expédition scientifique du Nord, a beaucoup aidé Mr. Bravais dans ce travail, et l'a accompagné dans la plupart des localités qui font le sujet de ce mémoire.

[2] Voyez *Comptes rendus de l'Acad. des Sciences*, 1842.

fiord. Ces circonstances permettent de suivre avec beaucoup de facilité les lignes de l'ancien niveau de la mer, et ont fourni à Mr. Bravais les moyens de reconstruire ces lignes depuis le fond du fiord jusqu'à la ville d'Hammerfest, située près de son entrée, sur un développement de 9 à 10 myriamètres.

Les différentes terrasses séparées par des talus très-réguliers, formés d'une manière tout à fait identique avec les berges actuelles, sont remplacées, dans les localités où la mer venait battre contre des rochers abrupts, par des lignes continues que Mr. Bravais désigne sous le nom de *lignes d'érosion*. Ces deux sortes de lignes alternent souvent dans la même localité, et se suivent très-bien à l'œil nu, lorsqu'on est placé convenablement dans l'intérieur du fiord. Au premier aspect, ces anciennes lignes de niveau paraissent horizontales, et elles avaient été décrites comme telles par MM. de Buch et Keilhau, ce qui permettait de supposer, ou que la mer avait baissé par suite d'évaporation, ou que la direction de la verticale avait changé dans ces régions. Mr. Bravais, ayant eu l'heureuse idée de soumettre ces lignes à des mesures hypsométriques exactes, constata qu'elles étaient loin d'être horizontales, et qu'elles allaient en s'abaissant à mesure que l'on s'éloigne du fond du fiord, de sorte que les deux hypothèses précédentes sont tout à fait inapplicables, et que l'on ne peut se rendre compte de ce phénomène que par des soulèvements du sol. Ce beau résultat, auquel est parvenu Mr. Bravais, est de la plus haute importance pour l'histoire orographique du nord de la Scandinavie, en ce qu'il est identique avec les résultats obtenus de nos jours pour la partie est-est-sud de cette presqu'île.

Mr. Bravais mesura avec le baromètre la hauteur de ces anciennes lignes de niveau, au-dessus de la mer actuelle. Mais comme les marées sont assez fortes dans ces parages, ce qui pouvait donner lieu à des erreurs très-considérables dans les mesures, il eut l'idée ingénieuse de prendre pour base de ses opérations la limite supérieure des algues marines. Il existe dans ces

régions un *fucus*, connu des botanistes sous le nom de *Fucus vesiculosus*, dont la condition d'existence est d'être immergé un certain nombre d'heures par jour; de sorte qu'en prenant la partie supérieure de ces plantes comme point de départ pour les mesures barométriques, Mr. Bravais put ainsi facilement opérer ses observations, et obtenir avec beaucoup plus de promptitude les beaux résultats auxquels il est arrivé. Bien entendu que Mr. Bravais avait constaté la différence en hauteur de cette ligne de *Fucus* et du niveau moyen de la mer, d'après les observations des marées, et en tenant compte des causes accidentelles, telles qu'une exposition à une mer plus ou moins forte, etc., et qu'il avait reconnu que cette différence est de $0^{m},6$ à un décimètre près.

Deux lignes d'ancien niveau se présentent, dans toutes les localités observées, d'une manière fort distincte, en contournant le littoral suivant des courbes qui lui sont concentriques et parallèles. Mr. Bravais, pour les distinguer, les a désignées sous le nom de *ligne supérieure* et *ligne inférieure*, et dans leur intervalle il a reconnu une *ligne moyenne*, et plusieurs autres lignes dont les traces sont plus ou moins difficiles à reconnaître. En allant du sud au nord, c'est-à-dire en marchant du fond du fiord vers son ouverture dans la mer, on a les cotes suivantes pour les hauteurs des deux lignes principales :

Extrémité méridionale de l'Alten-fiord	$67^{m},4$	Altengaard.	28^{m}
Krognæs et Talvig.	$56^{m},5$	Komagfiord	$21^{m},3$
Kornagfiord	$51^{m},8$	Quenklubb	$18^{m},9$
Leeredfiord	$53^{m},7$	Rastabynæs	$16^{m},8$
Quenklubb.	46^{m}	Kypfiort	$13^{m},5$
Lillebekkefiord	$44^{m},9$	Hammerfest	15^{m}
Kornagnæs.	$40^{m},4$		
Hammerfest	$28^{m},6$		
Ile Höjöe.	$27^{m},7$		

En lisant ces chiffres, on voit que dans chacune des séries les nombres vont en décroissant depuis l'extrémité sud du fiord jus-

qu'à son extrémité nord, de sorte que ces deux lignes de niveau subissent un abaissement progressif, ce qui indique assez que l'on ne peut attribuer leur position actuelle qu'à un soulèvement du sol scandinave. Comme la progression décroissante subit une petite oscillation ascensionnelle au point de Rastabynæs, on peut regarder ce point comme étant un de ceux qui se trouvent sur l'axe de dislocation de ce soulèvement.

Plusieurs autres lignes de niveau plus ou moins problématiques ont été reconnues par Mr. Bravais, qui a été conduit à admettre une ligne moyenne entre la supérieure et l'inférieure, et enfin une quatrième ligne encore plus diffuse, qui se trouverait entre la ligne inférieure et le niveau de la mer actuelle. Cette difficulté d'établir avec précision ces autres lignes d'ancien niveau observées sur plusieurs points, et l'incontestable existence de ces espèces de passage des lignes fortement dessinées, à ces terrasses et lignes d'érosion que je puis appeler dubitatives, semblent indiquer que cette partie septentrionale du plateau lapon a été aussi soumise à un soulèvement lent, tout à fait analogue à celui que l'on observe actuellement sur les rivages de la Baltique, et que les lignes supérieure et inférieure de Mr. Bravais marquent deux périodes de repos un peu plus considérables que celles qui ont habituellement lieu dans ces sortes de soulèvement lent, et qui leur sont inhérentes.

Un fait très-remarquable et qui est de la plus haute importance, c'est que l'on trouve sur plusieurs points, dans ces différentes terrasses, des dépôts renfermant des coquilles dont les mêmes espèces vivent encore dans la mer actuelle; ainsi à Talvig MM. Keilhau et Bravais ont recueilli, à sept mètres au-dessus du niveau actuel, le *Mya truncata*, *Venus islandica* et *Tellina baltica*.

Les intéressants résultats que je viens de faire connaître, assignent à ce beau travail de Mr. Bravais la première place pour ce genre d'études, et, comme le dit très-bien Mr. Elie de Beaumont, « il serait à désirer que la dénivellation fût rendue aussi

évidente dans les autres parties des côtes scandinaves et britanniques. » Malheureusement nous sommes encore loin de posséder ces données précieuses, et si je me suis appesanti si longtemps sur le mémoire de Mr. Bravais, c'est qu'il est le seul qui renferme des observations hypsométriques nombreuses, et qu'il doit être pris pour modèle par les naturalistes-physiciens qui voudront s'occuper de cette question.

Malgré l'absence d'exactitude mathématique dans les recherches sur ce genre d'étude, nous possédons déjà de nombreuses observations sur plusieurs grandes lignes des rivages de nos mers, dont nous allons chercher à rendre un compte succinct, en poursuivant à partir de notre point de départ de l'Altenfiord.

Depuis longtemps on avait observé des lignes d'ancien niveau sur la côte norwégienne; ainsi à Tromsoë Mr. de Buch a remarqué que cette ville est bâtie sur un banc coquillier, renfermant des espèces identiques à celles qui vivent actuellement dans la mer voisine, et qui se trouve élevé de $7^m,33$ au-dessus de la mer; de plus, Mr. Siljestroëm y a distingué trois terrasses, dont l'une se trouve à 67 mètres, une autre à 45 mètres, et enfin la troisième à 17 mètres au-dessus du niveau actuel, et qui semblent correspondre aux lignes supérieure, moyenne et inférieure de Mr. Bravais dans l'Altenfiord. Dans le grand fiord de Drontheim, on trouve aussi plusieurs lignes d'ancien niveau, et MM. de Buch, Laing et Keilhau citent plusieurs terrasses et bancs coquilliers qui se trouvent à 43 mètres, 18 mètres et 6 mètres. C'est dans le district de la vallée contiguë de Figgaelv que ces terrasses atteignent leur plus grande hauteur; on en a observé jusqu'à 140 mètres au-dessus du niveau actuel. Au sud de Drontheim, Mr. Keilhau signale encore dans plusieurs localités des anciennes lignes de niveau, ainsi à Bardstavig, Frösöe et Askevold. Enfin Mr. Desor [1] a observé tout récem-

[1] Voir *Notice sur le phénomène erratique du Nord comparé à celui des Alpes*, par Mr. Desor. Bulletin de la Société géologique de France, tome IV, 2[me] série, page 182.

ment (octobre 1846) des serpules identiques à celles qui vivent actuellement, et qui se trouvent aux environs de Christiania à une hauteur de 50 mètres au-dessus de la mer.

Ces phénomènes d'exhaussement du sol dans la Norwége paraissent s'être opérés dans une époque assez reculée, car aujourd'hui on n'a pû y constater aucune variation actuelle dans le niveau de la mer. Mr. Keilhau, qui s'est occupé spécialement de cette question, et auquel on doit le plus grand nombre de données géologiques sur la Norwége, croit que toutes ces émersions des côtes norwégiennes sont antérieures à l'époque historique, et que, s'il y a eu soulèvement depuis cette époque, cela n'a pas dépassé une hauteur de 3 mètres. Ce fait est d'une très-grande importance, car nous allons voir qu'au contraire les côtes suédoises subissent actuellement un mouvement ascensionnel assez considérable et tout à fait analogue, dans ses résultats, à celui que l'on a observé comme s'étant passé en Norwége dans les temps anté-historiques.

La partie tout à fait méridionale de la Suède, comprenant la Scanie, présente au contraire des traces évidentes d'un affaissement du sol à une époque très-récente; ainsi la ville de Malmö voit la plupart de ses rues envahies par la marée, ce qui évidemment n'avait pas lieu lorsque cette ville fut bâtie. Il en est de même de tous les petits ports qui se trouvent distribués sur cette côte. Linné avait mesuré en 1749, à Trelleborg, la distance qui séparait un bloc de la mer; Mr. Nilsson, ayant mesuré de nouveau cette distance en 1836, a trouvé 30 mètres de moins. Ces faits montrent avec la dernière évidence que la Scanie est soumise actuellement à un mouvement de dépression, mouvement qui semble faire contre-poids à celui d'ascension que l'on remarque dans la partie nord. La charnière autour de laquelle se meut cette espèce de bascule, est la ligne qui joindrait Gothembourg à Calmar. Les côtes danoises voisines de la Scanie s'affaissent aussi, ce dont on a pu s'assurer par les mêmes moyens que pour les rivages scandinaves.

Maintenant, si l'on remonte la côte orientale de la Suède, le long des bords de la mer Baltique et du golfe de Bothnie, ainsi que dans le district occidental qui se trouve compris entre Uddevalla et Gothembourg, on trouve des indices nombreux et évidents d'un soulèvement récent et qui continue encore actuellement à agir d'une manière lente et progressive. Depuis longtemps on parle des dépôts de coquilles récentes qui se trouvent à Uddevalla, dans quelques places, à plus de 65 mètres d'élévation au-dessus de la mer; et tous les géologues connaissent cette découverte de Mr. Alexandre Brongniart, qui y rencontra, dans une localité nommée Capellbacken, des balanes fixées contre des rochers élevés de gneiss, à la place où ces animaux doivent avoir vécu, ce qui semble prouver que la mer a pendant longtemps séjourné en ce point. Mr. Lyell a aussi trouvé à Kured dans les environs d'Uddevalla, à plus de 30 mètres au-dessus du niveau actuel, un banc coquillier renfermant un si grand nombre et une si grande variété d'espèces actuellement vivantes dans la mer, que le savant géologue anglais le compare aux dépôts de Grignon et de Damerie dans le bassin de Paris [1]; à côté de ce banc il rencontra aussi des balanes adhérentes aux roches gneissiques, ainsi que des cellépores. On a découvert de ces coquilles jusque sur les bords du lac Wener, à 72 kilomètres des côtes. Dans le voyage que Mr. Lyell fit en 1834, dans ce district compris entre Uddevalla et Gothembourg, il constata avec la dernière évidence, soit par les observations des habitants du pays, soit par des mesures qu'il prit pour des points fixés historiquement, que ces côtes étaient soumises encore actuellement à ce mouvement ascensionnel, et que la mer s'était étendue jusqu'au lac Wener.

Si l'on suit les côtes de la Baltique, ce n'est qu'à Calmar que

[1] Voir *Sur les preuves d'une élévation graduelle du sol dans certaines parties de la Suède*, par Ch. Lyell : traduct. française par Mr. L. Coulon, premier volume des Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel, page 23.



l'on commence à rencontrer parmi les habitants ces soupçons, que les rivages continuent à se soulever. Des preuves tirées des monuments historiques, tels que le pied des tours du célèbre château de Calmar, actuellement à plus d'un mètre au-dessus de la mer, et qui avaient été fondées sous l'eau quatre siècles auparavant, indiquent avec certitude et confirment scientifiquement ces idées d'une élévation actuelle du sol. Les environs de Stockholm présentent encore un plus grand nombre de traces de ces soulèvements, non-seulement depuis l'époque historique, mais même avant, et dans un temps assez éloigné pour que l'histoire n'ait rien conservé de cette époque, malgré l'existence de l'homme dans ces régions, existence qui nous est constatée par un grand nombre d'objets de l'industrie humaine, trouvés dans les strates coquillières, qui sont connues dans ce pays sous le nom de œsars, ou mieux sandœsars. Ces œsars, qui ne sont autres que d'anciens cordons littoraux laissés à sec par suite du soulèvement, se rencontrent à une assez grande distance du rivage, et sont constitués par des galets, du sable, des argiles renfermant souvent des coquilles identiques avec celles qui vivent actuellement dans la Baltique, et d'énormes blocs erratiques qui se trouvent presque toujours à la partie supérieure. La formation des œsars a attiré depuis quelque temps plus spécialement l'attention des géologues, et a été l'objet de discussions très-sérieuses, qui ont jeté quelque jour sur cet étrange phénomène. Mais, comme ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des explications à ce sujet, je me bornerai à énumérer les diverses choses qu'on y a rencontrées. Outre les bancs coquilliers on a trouvé, sur plusieurs points présentant l'aspect d'anciens tumulus, un très-grand nombre d'armes, d'ornements, d'objets de poterie, etc., tout à fait identiques avec ceux que l'on trouve dans l'Inde; et ce qu'il y a de remarquable, c'est l'extrême petitesse des poignées des sabres, petitesse qui indique évidemment que ces instruments ont appartenu à la race indienne, qui, comme on le sait, se distingue surtout par une main extrêmement petite; de

sorte que la géologie nous apprend ce que l'histoire n'avait pas même soupçonné, que la race hindoue a habité la presqu'île scandinave. Ces armes et ornements se rencontrent souvent en si grande abondance, qu'en les réunissant on est parvenu à en créer de vrais musées, qui se trouvent dans plusieurs villes du nord, principalement à Copenhague.

La découverte que l'on fit en 1819, à Sœdertelge, ville située à 22 kilomètres au sud de Stockholm, dans un creusage pour faire communiquer le lac Malar avec la Baltique, d'une cabane de pêcheur enfouie à 18 mètres dans l'œsar, cabane qui renfermait encore du charbon et qui était dans une position tout à fait normale, est un fait de la plus haute importance, et montre que plusieurs points de la côte suédoise ont été soumis à des mouvements oscillatoires, même depuis que l'homme habite ces parages.

Ces mouvements d'oscillation, que l'on peut rapporter à de véritables vibrations de la croûte scandinave, montrent avec quel soin l'on doit étudier en particulier chacune des localités même les plus voisines, afin de ne pas rapporter à un même fait des lignes semblables mais renfermant dans leur intérieur des faits qui sont en désaccord avec les conséquences (surtout relativement à l'époque) que l'on s'était cru en droit de tirer des observations exécutées sur plusieurs points.

Les environs d'Oregrund, de Lœfgrundet et d'Abo, présentent un grand nombre de localités où des mesures exactes ont constaté une élévation très-sensible du sol dans ces dernières années. Ainsi des marques que l'Académie des sciences de Stockholm a fait graver en 1820 sur des rochers à fleur d'eau, se trouvent actuellement à plus d'un décimètre de ce niveau. La ville de Gefle se trouve aussi soumise à ce mouvement ascensionnel, et il est reconnu, de mémoire de personnes encore existantes, que des terres assez considérables ont été gagnées sur la mer; l'on y a trouvé dans les environs, à plus de trente kilomètres du rivage, dans l'intérieur d'un œsar, un vais-

seau et une ancre. Il est inutile de rappeler que, dans ces œsars des côtes suédoises et finlandaises, on trouve une grande quantité de coquilles identiques à celles qui vivent actuellement dans la Baltique et le golfe de Bothnie.

D'après les observations précédentes, on voit que la partie orientale de la Scandinavie est soumise à un mouvement d'élévation lent et graduel, qui s'opère sans discontinuité bien constatée depuis les temps anté-historiques jusqu'à nos jours. De sorte que le sol scandinave présente une instabilité bien digne de fixer l'attention des géologues, et qui montre avec quelle prudence on doit rapporter une élévation et même une émersion de certaines parties du globe, à des mouvements qui, au premier abord, semblent n'avoir eu lieu qu'en occasionnant de grandes perturbations.

Dans le mémoire déjà cité précédemment, Mr. Desor admet, d'après des considérations basées sur des observations de roches polies et striées, produites par d'anciens glaciers, roches qui plongent encore actuellement dans la mer à une profondeur indéterminée, mais cependant plus grande que celle que l'œil peut atteindre sous la masse liquide, que la Scandinavie a été soumise à trois mouvements principaux, qui correspondent aux principales phases de la période diluvienne : 1° un premier soulèvement, pendant lequel le sol était plus exondé que maintenant, c'est l'époque que MM. Agassiz et de Charpentier ont appelée époque glaciaire ; 2° un affaissement général qui a amené la mer jusqu'aux pieds des hautes montagnes qui se trouvent tout à fait dans l'intérieur de cette presqu'île ; enfin 3° le soulèvement de ces parties immergées, soulèvement qui se poursuit encore actuellement sous nos yeux, et qui a produit la formation des œsars. Ce dernier soulèvement a réuni de nouveau la Suède à la Finlande, et a confiné la mer dans des golfes qui présentent ce facies d'eaux saumâtres, si caractéristique par le genre de faune qui s'y trouve. Les lacs mêmes de l'intérieur de la Suède ont été primitivement salés, et ont successivement passé par les divers

états d'une eau plus ou moins saumâtre, jusqu'à ce qu'ils se soient transformés complétement en lacs d'eau douce. Des traces de cette ancienne salure des lacs nous sont restées, et sont actuellement indiquées par quelques plantes maritimes que l'on trouve sur leurs bords, et même par des poissons qui auraient résisté à ces changements dans le milieu dans lequel ils vivent. Ainsi il paraîtrait, d'après les zoologistes suédois, que le *Salmo trutta* Lin. ne serait pas une espèce propre aux lacs suédois, mais une simple variété du *Salmo salar* Lin. Ces belles observations de Mr. Desor sont venues jeter un jour nouveau sur plusieurs questions des plus importantes de la géologie, et méritent d'être méditées avec un soin tout particulier.

Si nous passons maintenant en revue les diverses côtes de l'ancien et du nouveau continent, nous retrouvons sur presque toutes des traces d'anciennes lignes de niveau, produites soit par des soulèvements lents, analogues à celui de la Suède, soit par des tremblements de terre, et c'est le cas le plus ordinaire. Malheureusement les observations exactes et suivies manquent le plus souvent, et ce n'est que par des inductions à priori que l'on a pu constater l'existence de ces lignes, excepté toutefois pour plusieurs points des côtes des Iles Britanniques et de l'Italie, où des observations ont été faites avec assez d'exactitude.

La côte occidentale du Groenland s'abaisse depuis les temps historiques, sur une étendue de 217 lieues, comprise entre le 60e et le 69e degré de latitude. Dans plusieurs localités de l'Angleterre, de l'Irlande et surtout de l'Ecosse, on trouve de nombreuses traces d'affaissement, et principalement de soulèvement. Ainsi en Ecosse, dans le golfe d'Edimbourg, Mr. Maclaren a trouvé des terrasses à 34 mètres au-dessus du niveau actuel; MM. Darwin et Mac-Culloch ont aussi constaté, près de la grande vallée du canal calédonien, de nombreuses terrasses étroites, parfaitement semblables à des routes qu'on aurait tracées horizontalement à travers les pentes des montagnes; ce sont évidemment aussi d'anciennes lignes de niveau, qui sont connues dans

le pays sous le nom de *Parallel roads*. Mr. Darwin pense que ces terrasses indiquent des plages marines ; tandis que Mr. Agassiz croit que ce ne sont que les barrages d'un ancien lac, dont le niveau aurait diminué successivement, et à l'appui de son opinion il cite le fait très-remarquable que jusqu'à présent on n'a pas encore trouvé de coquilles marines dans ces terrasses.

Les côtes de l'ouest de la France présentent aussi un mouvement de bascule très-remarquable. Ainsi, tandis que les environs de Morlaix (Finistère), Pornick (Côtes du Nord) et la baie de Cancale offrent des preuves évidentes d'affaissement, les plages de la Loire inférieure, de Bourneuf, le Croisic, Guérande et La Rochelle, sont soumises à un mouvement ascensionnel, comme le prouvent des bancs de coquilles actuels qui se trouvent élevés à une assez grande hauteur au-dessus de la mer. Il est à remarquer que le port de Brest paraît n'avoir varié sous aucun rapport, malgré sa position entre les deux lignes oscillantes.

Nice conserve aussi des traces d'ancien niveau, surtout près du promontoire de Saint-Hospice, où Mr. Risso a trouvé, à une hauteur de 12 mètres, des coquilles actuellement existantes dans la Méditerranée. Mais c'est principalement dans le golfe de Bayes, aux environs de Pouzzole, que ces mouvements d'oscillation, ou mieux de vibration (car ici ce sont les tremblements de terre qui ont agi plus immédiatement), sont le plus remarquables, car chacun d'eux a excédé six mètres dans son amplitude. Des preuves de ces changements de niveau dans le golfe de Bayes nous sont fournies par l'examen de la côte, tant au nord qu'au sud de Pouzzole ; mais c'est surtout l'étude du célèbre temple de Jupiter Sérapis, qui conduit aux faits les plus beaux et les plus concluants. Les nombreuses descriptions qui ont été données sur ce temple me permettent d'arriver immédiatement aux conclusions, renvoyant pour plus de détails aux *Principes de géologie* de Mr. Lyell (vol. III, p. 409 et suivantes) Les colonnes de marbre qui s'y trouvent encore debout présen-

tent, à plusieurs mètres au-dessus de leurs piédestaux, des marques d'altérations, et même un grand nombre de perforations faites par des lithodomes, ce qui indique un séjour prolongé de ces colonnes dans la mer, et ensuite une élévation égale à la hauteur à laquelle on trouve les dernières traces de ces lithophages, hauteur qui est actuellement de 7 mètres. Il paraîtrait que de nouveau le temple de Sérapis est en voie d'abaissement, et, d'après Mr. Niccolini, cet affaissement serait de 60 centimètres, depuis le commencement du dix-neuvième siècle. De sorte que dans des temps on ne peut plus récents, cette partie des côtes d'Italie nous présente un des plus beaux exemples de l'instabilité de la croûte terrestre.

La Grèce, et surtout le pourtour du Péloponèse, a conservé un grand nombre de traces d'anciens niveaux. Mr. Puillon-Boblaye a trouvé aux environs de Napoli de Romani des terrasses élevées de $0^{m},50$ à 10 mètres au-dessus de la mer, et il a reconnu que l'on trouvait des coquilles des espèces actuellement vivantes, jusqu'à 1000 mètres dans l'intérieur des terres [1]. Si nous passons maintenant dans le nouveau continent, nous y trouverons aussi des lignes d'ancien niveau, qui souvent se développent sur une très-grande échelle. Ainsi l'Amérique du nord présente, au dire des habitants et des marins qui vont fréquemment dans ces parages, des terrasses très-bien caractérisées, des écueils nouvellement émergés et des plages pour ainsi dire nouvelles. L'île de Terre-Neuve, surtout, est actuellement soumise à un soulèvement qui s'opère d'une manière assez

[1] Un de mes amis, Mr. Blondeau, enseigne de vaisseau dans la marine royale, vient de constater tout dernièrement, en 1846, des traces d'ancien niveau, sur la colline des moulins du Pirée près d'Athènes, où il a trouvé un grand nombre de coquilles identiques à celles qui vivent actuellement dans le golfe. Il a rencontré aussi une couche de coquilles très-considérable, et à une assez grande hauteur, à Smyrne, au-dessus du cimetière qui est près du pont des caravanes; de sorte que les côtes occidentales de la Turquie d'Asie présentent le même phénomène que celles de la Grèce.

prompte. L'Amérique du Sud, plus peut-être qu'aucune autre région, est aussi soumise sur un grand nombre de points de ses côtes à des mouvements oscillatoires, qui, s'ils étaient étudiés avec soin, présenteraient certainement des données bien précieuses pour la science; mais malheureusement nous ne possédons sur ces phénomènes que des descriptions faites le plus souvent par des personnes étrangères aux sciences exactes, et avec lesquelles on ne peut pour ainsi dire que constater que là aussi le sol est soumis à des mouvements oscillatoires. Je me contenterai donc seulement d'énumérer les principales localités où l'on a constaté ces traces de changement de niveau, renvoyant pour les détails aux publications des voyages de la *Vénus*, de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, ainsi qu'aux *Principes de géologie* de Mr. Lyell, ouvrages dans lesquels on trouvera presque tout ce qui a été publié sur ce sujet. Ces principaux points sont: les rives de la Plata, Saint-Martin, Saint-Thomas, les côtes du Pérou, et surtout celles du Chili, qui, à Talcahuano et à la Conception, ont offert dans ces dernières années de nombreux exemples d'élévation du sol, par suite des fréquents et violents tremblements de terre qui ravagent cette côte occidentale des Cordillères.

Plusieurs îles de l'Océanie, telles que Otaïti, la baie du Triton dans la Nouvelle-Guinée, plusieurs points des Moluques, à Ternate, etc., présentent des changements récents de niveau qui ont été constatés par plusieurs navigateurs. Enfin je citerai, en dernier lieu, l'affaissement énorme qui s'est opéré à l'embouchure de l'Indus, en juin 1819, à la suite d'un tremblement de terre, qui renversa de fond en comble la ville de Bhoudj. La partie orientale des rives de l'Indus, qui porte le nom de Kotch, fut, immédiatement après ce tremblement de terre, envahie par la mer, qui recouvrit une surface de 262 lieues carrées, engloutit le village et une partie du fort de Sindree, dont il ne reste plus qu'une seule des quatre tours, débris d'une grande catastrophe qui indique à l'homme la mutabilité du sol sur lequel il passe son existence.

D'après l'exposé des faits qui précèdent, on voit qu'il n'existe pour ainsi dire pas un seul point de notre globe, qui n'ait été soumis à des mouvements oscillatoires, soit dans les temps historiques, soit dans les temps anté-historiques mais cependant postérieurs aux grandes époques géologiques. De sorte que l'on peut considérer la terre comme un de ces immenses *rafts* du Mississipi, qui oscillent suivant la hauteur plus ou moins grande des eaux sur lesquelles ils se sont développés, et qu'ils dérobent aux regards souvent sur une très-grande surface; ou mieux, l'on peut regarder la mince pellicule solide de notre globe, comme étant soumise continuellement aux divers flux et reflux de la grande masse de liquide en ignition, qui constitue l'intérieur du sphéroïde terrestre.

Comme application de ces changements de niveau actuels de la mer, Mr. Martins cite les observations de Mr. Coquand, qui a reconnu à Saint-Chama, dans les environs d'Aix en Provence, plusieurs lignes de niveau de la mer crétacée de ces régions. Je citerai aussi les belles observations de Mr. Itier sur les traces d'anciens rivages de la mer néocomienne, dans les vallées longitudinales du Jura du département de l'Ain; et enfin celles de Mr. Alphonse Favre sur le soulèvement lent qui a eu lieu, pendant la période néocomienne, dans le bassin suisse en suivant les rivages de Neuchâtel à Genève. De sorte que ce phénomène des anciennes lignes de niveau se retrouve aussi pendant les époques géologiques, et que l'on voit, ce qu'il était facile d'admettre à priori, que les anciennes lignes de niveau sont un fait qui se poursuit depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours.

En terminant cette rapide esquisse de la leçon de Mr. Martins, esquisse qui est bien loin de reproduire le brillant exposé du savant professeur et pour laquelle je réclame toute son indulgence, je me hasarderai à faire ici quelques remarques sur un sujet qui doit bien vivement préoccuper les actualistes, savoir, sur les changements de faune dans les divers étages des terrains. Ces

remarques ne sont nullement dirigées contre cette leçon de Mr. Martins, qui en a tiré des conséquences tout à fait logiques et contre lesquelles il n'y a pas la moindre objection à faire; mais elles ont seulement pour but de montrer que les phénomènes actuels ne peuvent pas expliquer ces successions de faunes, et que les changements de niveau que l'on remarque de nos jours n'influent pas sur la distribution géographique des êtres organisés qui habitent actuellement le globe. Car un fait qui ressort bien clairement des observations sur les changements actuels, c'est qu'ils n'ont produit aucune destruction de faune, ni générale, ni même partielle; bien plus, les mêmes animaux vivent dans les mêmes parages, c'est-à-dire qu'à mesure que la terre s'émerge elle est envahie par les espèces terrestres qui vivent dans les environs, et que les espèces marines se retirent en laissant leurs débris sur les parties exondées, mais sans abandonner pour cela la côte nouvelle. En un mot, jusqu'à présent, rien n'est venu indiquer, je ne dirai pas seulement un seul anéantissement, mais même un seul changement de région d'une espèce marine ou terrestre, soit par les soulèvements lents, soit par les oscillations brusques des tremblements de terre, qui ont produit ces divers mouvements d'élévation et de dépression que l'on observe actuellement.

On ne peut donc expliquer par ces changements de niveau les anéantissements de faunes, et l'on ne doit les regarder que comme des phénomènes d'un ordre tout à fait inférieur, par rapport aux influences sur l'organisme. Mais les actualistes peuvent dire que les changements de faunes reconnus dans l'Europe centrale pour chaque étage des terrains sont un fait qui, quoique bien constaté par les derniers travaux de MM. Agassiz et Alcide d'Orbigny, est encore cependant bien restreint, si l'on compare avec tout notre globe ce petit coin de terre soigneusement étudié, et qu'il serait très-hasardeux d'en déduire que ces destructions de faunes ont été complètes. Ces objections ont une certaine valeur, mais ce ne sont que des hypothèses, tandis que l'on a un

résultat positif pour le point de l'Europe qui a été exploré, résultat que ne nous ont pas encore présenté jusqu'à présent les phénomènes actuels. De sorte que la succession des diverses faunes dans la série des époques géologiques, surtout cette progression ascendante dans l'ordre des vertébrés, tandis que les mollusques, les articulés et les rayonnés semblent assister avec la plus grande indifférence à ces changements qui n'apportent aucun perfectionnement dans leur organisme, est un des phénomènes qui restent complétement inexplicables par les observations que l'on a sur les causes actuelles, et qui ne peut être compris que dans l'hypothèse de révolutions instantanées, ou tout au moins très-violentes, de notre planète; car rien de ce qui se passe actuellement, ou mieux, de ce qui a été observé jusqu'ici, ne peut conduire à une explication plausible sur cette question.

Ces objections contre les actualistes, et surtout contre Mr. Lyell (qui a beaucoup exagéré les principes de Mr. Constant Prévost), ont pour but d'élever des doutes plutôt contre la grande extension qu'ils veulent donner à leur théorie, que contre les idées fondamentales qui leur servent de guide; car il est certain que l'étude des phénomènes actuels fera faire et a déjà fait faire de grands pas à la géologie; mais il ne faut pas oublier que là où s'arrêtent les observations s'ouvre le champ immense des hypothèses, et que ce n'est que par un faisceau d'observations provenant d'études sur ce que nous présentent les périodes géologiques et sur les phénomènes actuels, que l'on peut baser une exposition vraiment philosophique et logique des causes auxquelles sont dus les grands faits qui font l'objet des recherches des géologues.

Paris, le 5 mars 1847.

Jules Marcou.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI.

Paris, 24 mai 1847.

L'agitation politique qui, vers la fin du mois dernier, avait si profondément ébranlé les deux chambres, et qui du parlement commençait à se répandre dans la nation, paraît maintenant apaisée. Elle n'est pourtant que suspendue : les causes en subsistent quant au fond; seulement l'irritation extérieure a été diminuée par le changement de personnes qui vient d'avoir lieu.

Des trois ministres dont la démission a été exigée, le seul qui fût personnellement désagréable au parlement et au public était celui de la marine : la mauvaise volonté évidente, qu'avec sa connivence ses bureaux apportaient à l'exécution, dans les colonies, des lois protectrices des esclaves; son aversion systématique pour toute surveillance efficace, pour toute amélioration; le plan conçu, avoué, presque accompli, d'une expédition contre Madagascar, qui aurait fait gémir l'humanité et imposé aux finances françaises un fardeau ruineux; les déplorables conquêtes des Marquises et de Taïti, dont la responsabilité *officielle* revient nécessairement au chef du département de la marine, étaient autant de motifs qui avaient indisposé sérieusement la France politique contre Mr. l'amiral de Mackau. Mais personne ne connaissait Mr. Moline de St.-Yon; et la probité de Mr. Lacave Laplagne, ses manières réservées, son exactitude au travail lui valaient une bonne volonté générale; ce qui a déterminé la chute de ces deux ministres, c'est la nécessité, profondément sentie, de réformes auxquelles ils n'avaient pas la vigueur nécessaire pour faire plier leurs départements respectifs. Maintenant l'opinion prend patience, parce qu'elle espère derechef quelque chose d'un cabinet partiellement renouvelé; mais elle sera certainement exigeante en proportion de ses espérances. Si, dès le com-

mencement de la session prochaine, le cabinet ne présente pas un ensemble de réformes et d'économies, capable d'améliorer la condition des classes pauvres, et de rétablir l'équilibre entre la recette et la dépense publiques, on peut affirmer que l'explosion d'un mécontentement sérieux se fera jour dans toute la portion indépendante de la majorité parlementaire, portion qui seule, en définitive, soutient en France les gouvernements, et donne une forme prononcée aux oscillations, aux velléités, aux instincts de l'opinion nationale.

Cependant le terme de la session s'approche, et les résultats de cette période d'attente et d'agitation se dessinent déjà dans toute leur stérilité. Les lois proposées sur le tarif des douanes, sur le changement du régime hypothécaire, sur le recrutement de l'armée, sur l'instruction secondaire, ne seront pas discutées par la chambre des députés. Aucune des propositions faites par les membres de cette assemblée n'aboutira certainement à une mesure législative. Nulle réduction sur les prix, exorbitants en France, des ports de lettres, du sel, du sucre, du combustible, de la viande, du fer. Le déficit avoué dans les finances rend inévitable la conclusion d'un nouvel emprunt par l'Etat. La ville de Paris a pris les devants, et va se procurer par cette voie une somme de vingt-cinq millions, dont elle a besoin pour conserver leur vigueur accoutumée aux constructions publiques.

Ce tableau, parfaitement véridique, est assurément affligeant; et cependant, nous avons hâte de le dire, à tant de motifs de regret, aucun motif sérieux d'alarme ne vient se joindre jusqu'à présent. Aucune opposition raisonnée au principe du gouvernement ne se manifeste, même parmi les classes qui souffrent davantage; les distributions de pain, faites à Paris, sont reçues avec une vive reconnaissance; et ce dénigrement systématique de tous les actes du pouvoir, disposition qui, pendant les années 1829 et 1830, faisait pressentir le divorce prochain entre la nation et la dynastie, n'a point encore repris possession des esprits. Le cabinet actuel, ou celui qui lui succèdera (si, pen-

dant l'intervalle entre les sessions, les ministres présents ne peuvent s'entendre pour imprimer une marche régulière aux affaires), ce cabinet sera facilement populaire pourvu qu'il entre, avec toute la prudence et la lenteur qu'il voudra, mais qu'il entre enfin, d'une manière évidente, dans la voie des améliorations progressives, condition désormais indispensable, dans les Etats libres, de la durée d'un pouvoir.

Mr. Guizot n'a pas voulu que son passage au département de la marine fût absolument stérile. Il a proposé, et les chambres s'empresseront d'adopter, une loi qui rendrait moins fréquent le retour des acquittements scandaleux prononcés dans les colonies, si ce n'est par des complices directs des blancs délinquants, au moins par des partisans décidés de l'esclavage. Au surplus, cette grande mesure de l'émancipation ne fait aucun progrès. Cependant les colons sont, d'avance, non-seulement résignés à la subir, mais encore disposés à la solliciter, pourvu qu'elle soit accompagnée d'une indemnité suffisante. Il conviendrait d'affecter à cet objet une rente perpétuelle de dix millions, en accordant quatre pour cent du capital fictif de 250 millions que représentent 250 à 260 mille esclaves de tout âge et des deux sexes. Cette dépense, qui attirerait sur la métropole l'estime des étrangers et la bénédiction d'en haut, ne représente guère que le *quinzième* de celle que l'occupation illimitée de l'Algérie, source de tant de souffrances et de dangers pour la France, impose annuellement au trésor!

Le projet de loi relatif à la nouvelle organisation du chapitre de Saint-Denis a donné lieu, dans la chambre des pairs, à une discussion profondément affligeante. On a reconnu, d'abord, que les orateurs chargés de soutenir le projet n'énonçaient aucun de ses motifs réels, que chacun pressent et devine; et cette comédie solennelle, jouée devant une assemblée si grave, est d'un mauvais effet sur la nation. La franchise avec laquelle MM. d'Alton-Shee et de Montalembert ont exposé les théories de leurs écoles respectives montre entre quels excès oscille en

France la pensée religieuse; et dans son empressement honorable pour ramener la discussion dans des termes moins irritants, Mr. le duc Pasquier a fait assez voir quel rôle officiel l'esprit de gouvernement assigne en France à cette loi suprême des esprits et des cœurs. Le projet se trouve, en définitive, ne ménager les intérêts que de deux cours, celle des Tuileries et celle du Vatican. Les sentiments bien avérés de la majorité des députés ne laissent aucun espoir de voir une telle loi admise sans subir des changements qui en renverseraient toute l'économie: on peut croire que le rapport n'en sera pas fait, et que, pour quelque temps encore, Mgr. l'archevêque de Paris n'aura point à lutter, dans son propre diocèse, contre l'influence rivale d'un collége de prélats de cour.

Dans un sujet fort différent de celui-là, mais qui cependant lui est connexe à quelques égards, l'esprit qui anime la majorité des députés se laisse clairement apercevoir. Le projet de loi sur l'instruction secondaire, préparé par Mr. de Salvandy dans un sens de concessions progressives aux intérêts du clergé, se trouve ramené, par la commission chargée de son examen, à des termes parfaitement analogues à ceux que Mr. Thiers avait, en 1842, jugé nécessaire d'adopter. Cette commission, entièrement composée de conservateurs, ne serait certainement pas désavouée par la majorité. Le clergé doit se résigner à subir, longtemps encore, les conséquences d'une méfiance que les publications périodiques de ses chefs hiérarchiques et de ses organes les plus accrédités ne tendent malheureusement point à faire cesser.

La commission de la cour des pairs, chargée de l'instruction de l'affaire Cubières, apporte à cette tâche, dont chaque jour étend la surface et creuse la profondeur, un zèle, un courage, une discrétion également dignes d'éloges. L'organisation judiciaire est ce qu'il demeure de plus sain et de plus respecté en France. La durée d'un tel sentiment, plus essentiel dans les circonstances présentes que tout autre, n'aura qu'à gagner aux

procédés d'une cour qui, revêtue de pouvoirs illimités, multiplie d'elle-même toutes les barrières et toutes les garanties propres à procurer à ses verdicts la sanction de la confiance publique.

Au dehors, nul événement considérable n'a modifié le tableau des relations extérieures de la France, ébauché dans notre dernière communication. Les affaires, en Espagne, présentent le même aspect lugubre et menaçant. La mésintelligence, désormais affichée, de la reine et de son époux, donne des chefs naturels aux deux grandes factions qui travaillent ce pays, et qui tendent à graduellement absorber toutes les autres. La reine se faisant solennellement le drapeau du parti de l'indépendance absolue, dans le sens de mauvais vouloir envers les idées françaises et de méfiance envers les intérêts français, le roi titulaire don Francisco devient le point de mire de l'autre parti, celui qui a fait conclure les mariages, et qui cherche à rétablir l'Espagne, vis-à-vis de sa formidable voisine, sur le pied où le gouvernement de Philippe V était vis-à-vis de celui du « Grand Roi. » D'un jour à l'autre, les haines envenimées, les oppositions violentes peuvent éclater en mesures outrées, en émeutes, en rébellions. Les derniers incidents du drame lamentable qui se joue en Portugal semblent pourtant diminuer quelque chose de l'irritation qui, dans les affaires relatives à la péninsule espagnole, caractérisait les rapports des diplomaties anglaise et française. Le cabinet de Saint-James, ou, pour parler plus justement, la cour de Windsor, attache un grand prix à maintenir sur le trône de Lisbonne cette branche de la maison de Cobourg qui l'occupe maintenant. La junte insurrectionnelle de Porto, rejetant les propositions de l'Angleterre *médiatrice*, cette puissance se trouve portée à rechercher, pour peser d'un plus grand poids sur le dénouement des affaires portugaises, à rechercher, dis-je, au moins l'apparence d'une entente sérieuse avec les cours des Tuileries et de Madrid. Toutefois, il serait chimérique de penser que ce rapprochement ira plus loin que l'objet

spécial pour lequel il aurait lieu, et que, même sur ce seul point, l'Angleterre encouragerait l'intervention positive de troupes franco-espagnoles sur le territoire portugais. Un fait plus clair, et sur lequel, bien qu'il ait été acheté par des cruautés révoltantes, en partie gratuites, les gens sensés de toutes les opinions n'ont en Espagne qu'un sentiment, c'est la suppression, au moins temporaire, de l'insurrection qui, dans lès montagnes de Catalogne, compromettait plus que toute autre cause celle du comte de Montemolin.

Le monde littéraire continue à n'avoir de place considérable que pour un seul fait: c'est le succès, désormais populaire, des *Girondins*. La sympathie des lecteurs, l'attention des critiques semblent absorbées par cette publication, qui met sous des yeux éblouis la galerie étincelante des plus grands tableaux de la révolution française. A mesure qu'on avance dans cette lecture, on sent davantage combien est profonde et sera durable la flétrissure infligée par ce travail aux barbaries, aux déloyautés, aux témérités même, dont cette portion de l'histoire nationale est remplie. Le cri qui retentit dans les consciences après cette lecture, nourriture quotidienne d'un million d'esprits, c'est: *Ne touchez pas à la hache!* Et ce n'est pas seulement la hache qui tranche les têtes, c'est encore celle qui abat les patrimoines, qui mine les existences légitimement acquises, qui frappe la liberté par l'emprisonnement, le patriotisme par l'exil; c'est, en un mot, tout instrument de persécution et de violence, que, dans ses pages éloquentes, Mr. de Lamartine émousse autant qu'une indignation généreuse en a le pouvoir.

Mr. de Rémusat a rassemblé, sous le titre de *Passé et présent*, des morceaux publiés à différentes époques, toutes assez rapprochées du moment actuel, et dans lesquels les vues politiques, littéraires et philosophiques d'un homme d'Etat qui est pareillement homme d'étude, se développent avec une parfaite mesure, mais une entière liberté.

La vie de Henri VIII, par Mr. Audin, est un plaidoyer acerbe,

appuyé d'ailleurs par des recherches sérieuses, contre la mémoire d'un prince à qui le préjugé populaire attribue la réformation de l'Angleterre, événement que les mesures égoïstes, inconséquentes, tyranniques, du second des Tudors, n'ont fait, en réalité, que retarder et compromettre. Le grand travail que, depuis plusieurs années, Mr. Mignet prépare sur l'histoire de la réformation dans toute l'Europe, jettera nécessairement dans l'ombre une bonne partie des publications semblables à celle que je viens d'annoncer; mais l'année 1847 semble devoir s'écouler avant que le public soit admis à la connaissance des résultats judicieux et lucides d'une si longue préparation.

La Russie et les Russes. Tel est le titre d'un ouvrage en trois volumes, dans lequel Mr. Nicolas Tourguéneff, un des hommes de mérite dont les tristes événements de 1826 ont privé l'empire des tsars, a voulu consigner le récit de ses malheurs privés, le tableau de l'administration publique, et les vœux qu'un patriotisme sincère continue à lui inspirer au milieu d'un si long exil. Cette publication, dont il faudrait se garder d'adopter toutes les conclusions, et qui se ressent nécessairement des circonstances douloureuses qui lui ont donné naissance, mérite pourtant un degré d'attention bien supérieur à celui qu'on peut raisonnablement accorder aux ouvrages qui, sur le même sujet, ont récemment captivé, ou recherché, du moins, la faveur populaire. Chacune des pages de Mr. Tourguéneff fait reconnaître en lui l'homme instruit, le jurisconsulte, l'économiste, et surtout l'*homme de bien*. C'est un juge compétent qui prononce; mais ce ne pouvait être un juge impartial.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE, MÉTHODIQUE ET COMPLÈTE DE LA FRANCE, COMPARÉE AUX AUTRES GRANDES PUISSANCES DE L'EUROPE, par Mr. J.-H. Schnitzler. 4 vol. in-8°; Paris, 1842—1846.

Si la statistique est l'exposé des intérêts divers d'une population organisée en société politique, le tableau complet ou partiel des éléments qui font la prospérité, la force, la grandeur d'une nation, ce n'est pas une science moderne, bien que son nom ne remonte guère au delà du siècle dernier. Aucun homme éclairé n'a pu, en aucun temps, se charger de l'administration d'un grand ou d'un petit état, sans s'être imposé la tâche d'en connaître, autant que possible, les ressources et les besoins. Aussi voyons-nous qu'Aristote met au nombre des matières qui tombent en délibération et sur lesquelles ceux qui délibèrent dans les assemblées publiques doivent donner leur avis, les moyens d'alimenter le trésor public, les objets dont on doit permettre l'importation ou l'exportation [1]. Socrate, dans son entretien avec Glaucon, lui fait sentir l'importance d'être au fait de tout ce qui concerne les revenus et les dépenses d'Athènes, ses ressources, ses moyens de défense, sa population, la quantité de blé nécessaire pour nourrir ses habitants, la quantité qu'on en consomme chaque année [2].

Diverses causes rendaient autrefois et rendent encore bien difficile l'acquisition de ces renseignements; d'autres causes, plus nombreuses peut-être et plus graves, s'opposent à ce qu'on parvienne à une exactitude suffisante, et même à ce qu'on accorde

[1] Arist. *Rhétorique*, livre I[er], ch. 4.
[2] Xénophon, *Entretiens de Socrate*, livre III, ch. 7.

une confiance entière aux résultats obtenus par les moyens qui semblent les plus sûrs. Néanmoins le besoin impérieux des données statistiques, et quelquefois aussi le désir de soutenir une opinion ou de satisfaire une curiosité indiscrète ont donné naissance à une foule d'ouvrages pour la composition desquels on n'a pas recueilli les faits avec les précautions, le discernement ni même la bonne foi nécessaires, et qui ont cependant usurpé la place des travaux consciencieux. L'abus à cet égard a été porté si loin, qu'il a fait naître, dans l'esprit de beaucoup de personnes éclairées, des soupçons sur les droits que peut avoir la statistique à être considérée comme une science qui repose, comme les autres, sur un ensemble de faits bien constatés et susceptibles d'être enchaînés les uns aux autres par une méthode rationnelle.

Il y a, ce nous semble, deux manières de répondre à ces soupçons qui nous paraissent jusqu'à un certain point fondés : l'une consisterait à établir solidement les bases de la statistique, à en déterminer l'objet, à en circonscrire l'étendue, à en fixer les limites; à indiquer les divers moyens de recueillir les faits qui doivent en faire partie, les sources où l'on peut puiser avec confiance les renseignements relatifs à l'état des choses dans un temps ou dans un pays éloigné; à poser des règles de critique, de contrôle et de vérification. Il faudrait aussi déterminer les éléments qui doivent nécessairement entrer dans l'examen de certaines questions, comme celles qui se rapportent à la population, à la mortalité, etc., en dresser pour ainsi dire les formules, et en subordonner les éléments les uns aux autres d'après leur degré d'importance. Enfin il conviendrait d'établir une marche régulière et uniforme dans l'exposition des faits qui concernent les différents pays, afin de permettre et de faciliter des comparaisons qui autrement sont impossibles ou sujettes à de graves erreurs. En un mot, la théorie de la statistique n'est pas encore faite; ses lois n'ont pas encore été promulguées avec cette autorité qui se fait obéir; et tant que cette grave lacune subsistera, il y aura nécessairement de l'incertitude dans la

marche et les progrès d'une science qui aurait plus besoin que d'autres d'une méthode fixe et uniforme.

L'autre manière de combattre l'opinion défavorable qui s'est fait jour récemment contre la statistique, ou plutôt contre les statistiques, c'est celle qu'a employée l'auteur du livre que nous annonçons. Mr. Schnitzler a prêché d'exemple : il a établi dans la distribution de ses nombreux matériaux un ordre clair et rationnel qui embrasse bien tout son sujet; il a suivi fidèlement le plan qu'il s'était tracé; il a puisé aux sources qui méritaient le plus de confiance, en les appréciant et en les contrôlant les unes par les autres; enfin il a signalé scrupuleusement les parties sur lesquelles il n'avait pas encore obtenu des données suffisamment complètes ou certaines, et prouvé de la sorte à ses lecteurs avec quelle conscience il a cherché à remplir sa tâche.

Nous avons déjà rendu compte des deux volumes publiés en 1842 sous le titre de *Création de la richesse ou des intérêts matériels en France*, qui forment les tomes 3me et 4me de l'ouvrage [1]. Les deux autres volumes, publiés en 1846, traitent, 1° comme introduction, du *territoire*, de son étendue, de ses limites, de son aspect physique et géologique, de sa fertilité; 2° de la *population* envisagée sous les divers points de vue du dénombrement, des naissances, des décès, des mariages, de la proportion des sexes et des âges, de la durée moyenne et probable de la vie, de la répartition des habitants entre les villes et la campagne, des consommations. Un chapitre supplémentaire présente, en outre, le tableau de Paris et la population des autres grandes villes de France. Le 2me volume est consacré aux intérêts sociaux politiques, moraux et intellectuels, c'est-à-dire qu'il traite 3° de l'*Etat* dans son ensemble et dans ses principales divisions, de la constitution politique et ecclésiastique, de l'administration dans ses diverses branches. Les neuf ministères ou départements sont passés en revue avec toutes leurs attributions, et l'auteur s'occupe ainsi successivement de l'ar-

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, 1844, tome XLIX, p. 102.

mée, de la marine, des prisons, des hôpitaux, des voies de communication, de l'instruction publique, de la presse, de la dette publique, des impôts, des douanes, et enfin de l'administration locale et coloniale. Des notes assez étendues, insérées par intervalles, offrent au lecteur les faits analogues des principaux états de l'Europe, tels que l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Russie, et lui permettent ainsi d'établir entre ces états et la France des comparaisons curieuses et instructives.

L'abondance des matières et le peu d'espace dont l'auteur pouvait disposer ne lui ont pas permis d'insérer, dans ces deux nouveaux volumes, comme dans les précédents, des exposés historiques rappelant la marche et les progrès des diverses institutions, ni des tableaux destinés à faire sentir les différences des régimes antérieurs et du régime actuel, et dont nous avions offert à nos lecteurs les passages qui nous avaient paru devoir les intéresser. Nous nous bornerons donc à l'énumération rapide qui précède et qui nous semble suffire pour faire comprendre l'importance de cette utile publication.

Paris, ou les sciences, les institutions et les mœurs au XIX[me] siècle, par Mr. Alphonse Esquiros. Paris, 2 vol. in-8°. 15 fr.

Sous ce titre l'auteur nous donne, dans son premier volume, un cours d'histoire naturelle et de phrénologie, dans son second volume un traité sur les maisons de fous, les enfants trouvés et les sourds-muets. On dirait vraiment que pour Mr. Esquiros Paris est tout entier au Jardin des plantes et à l'hospice. Quiconque habite hors de là ne paraît pas compter à ses yeux. Au lieu de raconter la fondation de la capitale, il remonte directement jusqu'à la création, et, soit avec son imagination, soit à l'aide de la science, il s'efforce de reconstruire l'histoire des révolutions successives qu'a subies notre globe. C'est un sujet, sans doute fort intéressant, et qui se rattache d'une manière assez

naturelle à la description du Muséum, ainsi qu'aux travaux des savants dont les efforts ont contribué le plus à sa prospérité. Mais Mr. Esquiros en abuse un peu trop, et l'on est tenté de s'écrier comme dans les *Plaideurs* :

« Avocat, passons au déluge ! .... »

C'est un véritable cours de zoologie, dans lequel l'auteur intercale des notices sur Buffon, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Lakanal, Gall, etc. Il s'étend surtout sur les trois derniers. Les idées de Geoffroy Saint-Hilaire trouvent en lui un fervent adepte ; ce sont celles qu'il prend pour base de ses vues sur l'apparition successive des animaux, et il n'hésite pas à mettre le rival de Cuvier au premier rang des naturalistes qui doivent aujourd'hui faire autorité dans la science. Mr. Esquiros témoigne également une grande admiration pour Lakanal, auquel il attribue tout l'honneur des mesures par lesquelles la Convention assura l'existence et le développement du Muséum d'histoire naturelle. Enfin il s'étend avec complaisance sur la doctrine phrénologique de Gall, et l'on arrive ainsi jusqu'à la fin de son premier volume, sans être sorti du Jardin des plantes. Le second s'ouvre par les maisons de fous et de longues dissertations sur l'hallucination, ses causes, ses effets et son traitement; puis vient l'histoire de l'aliénation mentale et des divers moyens employés pour la guérir. Nous avons ensuite l'hospice des enfants trouvés et celui des sourds-muets. C'est tout ce que l'auteur voit d'intéressant à nous signaler dans Paris. Nous ne lui contesterons, certes, pas l'intérêt que présentent ces divers établissements ainsi que les nombreux détails qu'il a rassemblés sur de pareils sujets. Mais cependant il faut avouer que c'est un intérêt bien spécial, et que pour la plupart des lecteurs le nom de Paris éveille des idées d'une tout autre nature, excite une curiosité que son livre ne satisfera point.

Passé et présent, mélanges par Charles de Rémusat. Paris, 2 vol. in-12, 7 fr.

C'est un malheur commun aujourd'hui que les facultés et les talents d'un écrivain s'éparpillent et se dispersent sur maints sujets divers dans les recueils de la presse périodique, en sorte que de l'époque la plus féconde de son activité il ne reste souvent que des articles de journaux dont l'actualité faisait le principal mérite. Aussi, lorsque l'âge mûr arrive et qu'on éprouve le désir de rassembler ses œuvres, il faut aller les chercher dans les journaux et revues, et quelque sévère que l'auteur s'efforce d'être à l'égard de ces enfants chéris, il est bien difficile que l'indulgence paternelle ne l'entraîne pas à s'exagérer le nombre de ceux qui méritent d'être arrachés à l'oubli dans lequel ils sont tombés si rapidement.

Mr. Ch. de Rémusat, tout philosophe qu'il est, n'a, pas plus qu'un mortel ordinaire, échappé à ce malheur. Sous le titre de *Passé et présent*, il reproduit une série d'articles publiés dans le Globe, dans la Revue française, des notices biographiques, des discours prononcés à l'Académie. Plusieurs de ces morceaux sont fort remarquables, et l'on sera certainement très-heureux de les retrouver. Mais, dans le nombre, il en est aussi quelques-uns qui ne méritaient guère l'honneur de la réimpression. Même comme vestiges du passé, les élucubrations politiques du journalisme offrent en général fort peu d'intérêt. L'école doctrinaire à laquelle appartenait Mr. de Rémusat s'est d'ailleurs distinguée d'une manière plus éminente dans d'autres branches que celle-là. Elle a surtout brillé par ses vues morales, par ses tendances littéraires sérieuses et élevées. Les articles de Mr. de Rémusat sur la *bonne foi dans les opinions*, sur la poésie, sur les mœurs du temps, sur les controverses au sein du protestantisme, etc., sont des morceaux aussi bien écrits que bien pensés, qui conservent tout leur mérite quoique les circonstances au milieu desquelles ils parurent ne soient plus les mêmes. Les notices sur Mme Guizot, sur Washington, sur Cabanis, sur Th. Jouffroy, offrent un intérêt piquant et varié. Enfin la préface, qui est destinée à relier tous ces matériaux en un seul ensemble et à les rattacher au titre choisi par l'auteur, n'est pas le morceau le moins remarquable du livre. Mr. de Rémusat y jette un coup d'œil rapide sur la marche des idées depuis la fin de l'em-

pire jusqu'à ce jour, et il caractérise avec beaucoup de sagacité les tendances diverses qui se sont succédé, les traits principaux qui distinguent le présent du passé. Sa pensée profonde ne s'arrête pas à la surface, et il sonde hardiment les plaies de notre époque, sans se laisser détourner par les mesquines considérations de l'esprit de parti. « Vous tous, dit-il en terminant, que le ciel a doués de la faculté merveilleuse de rendre la pensée émouvante ou pittoresque, vous encore qu'un peu d'étude a formés à l'art, au difficile art d'écrire, souvenez-vous que le talent oblige, et que vous êtes comptables envers l'esprit humain de l'usage des forces qui vous ont été données. Si autour de vous tout s'abaisse, si l'amour du bien-être devient le mobile universel des actions des hommes, si la société tend à ne plus estimer que des vertus économiques ou lucratives, ne vous laissez pas entraîner ni séduire ; luttez contre le torrent, et ne vous réduisez pas de gaîté de cœur au métier de donneurs de divertissements ; songez à l'avenir qui, en grande partie, sera ce que vous le ferez ; souvenez-vous de cette noble cause de la dignité humaine que vos devanciers ont mise dans le monde, et dont ils ont, par d'immortels écrits, propagé autour d'eux l'intelligence et l'amour. Les œuvres de pure imagination, les fantaisies de l'art ne vous sont pas interdites ; mais que de temps à autre une page, un mot du moins, un mot vienne attester votre fidélité aux grandes pensées qui relèvent l'humanité. Ne vous faites pas une fausse gloire de mériter les arrêts sévères de Platon contre les poètes. Vous le savez bien, le génie, à suivre ses conseils, ne risque de perdre ni l'éclat, ni la grâce. Son exemple est là pour nous apprendre que le culte de la pensée, que l'amour laborieux de la vérité, ne fait pas tomber une seule fleur de la couronne de l'artiste, et que sur les lèvres des maîtres de la sagesse les abeilles de l'Hymette déposent leur miel le plus doux. »

ERRATA.

Tome IV, p. 265 lig. 10 de la note, après *Freeholders,* lisez : ayant une terre (freehold) dont le rapport est d'au moins 40 schellings net par par année.

Idem, page 494, ligne 23, *au lieu de* histoire, *lisez* historien.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE, par le duc de Caraman. Tome second. Paris, 1847.

On ne peut pas s'être occupé sérieusement de philosophie, sans avoir ressenti profondément combien l'intérêt qui s'attache à cette science est plus vif et plus puissant que celui que peut inspirer toute autre branche des connaissances humaines. Quel problème en effet peut égaler, en grandeur et en importance, le problème capital de la destinée humaine qui se rencontre toujours au fond de toute philosophie? Quelles questions plus faites pour subjuguer l'attention de l'homme que celles qui se rapportent à son origine, au développement régulier de ses plus nobles facultés, au but final de sa vie? Toutefois des milliers d'hommes n'envisagent qu'avec défiance les spéculations philosophiques, parce qu'ils se croient en droit d'opposer aux philosophes l'instabilité constante de leurs systèmes, qui semble impliquer l'incertitude de leurs conclusions.

Cette objection si généralement répétée a sans doute une grande valeur, et le spectacle des égarements et des fautes de nos devanciers est bien fait pour nous inspirer une juste défiance de nos propres forces, une modestie salutaire qui nous mette en garde contre les assertions hasardées et tranchantes. Sans doute, on doit se répéter souvent que la philosophie, comme son nom l'indique fort bien, n'est point encore la sagesse, mais qu'elle n'est que la recherche de la sagesse; recherche qui, dans les conditions actuelles de l'humanité, doit nécessairement rester incomplète, puisqu'une foule de choses qui se rapportent à l'accomplissement de notre destinée sont encore couvertes d'un voile mystérieux, qu'il ne dépend point de nous de soulever immédiatement.

Mais une véritable modestie et une prudente réserve sont tout autre chose que le découragement et l'abandon des recherches que l'on croirait être nécessairement infructueuses. Le spectacle des égarements nombreux et des continuels tâtonnements de la philosophie ne doit point nous pousser à abandonner une étude vers laquelle un attrait puissant, naturel et indestructible portera toujours un grand nombre de penseurs. Loin de là, l'histoire de la philosophie, lors même qu'elle nous remet vivement sous les yeux le spectacle de ces tâtonnements, est encore une étude auxiliaire d'une haute importance pour la philosophie elle-même. Elle nous montre, quand on l'étudie avec quelque profondeur, un enchaînement régulier et ordonné dans la série des développements des doctrines, et des essais plus ou moins fructueux de la pensée humaine ; de plus, comme l'erreur a sa logique aussi bien que la vérité, elle nous fait voir comment la raison humaine, à l'aide du temps, a toujours déduit les conséquences rigoureuses des principes plus ou moins vrais, plus ou moins hasardés, proclamés par les chefs d'école. C'est ainsi qu'il nous devient facile d'apprécier sainement la valeur des systèmes proposés par les penseurs de premier ordre ; car les travaux de leurs disciples aboutissent infailliblement à mettre en relief et à plus nettement formuler ce qu'il y a de vrai dans leurs principes, aussi bien qu'à exagérer et à rendre de plus en plus intolérables les erreurs que les philosophes les plus célèbres ont parfois mélangées aux vérités qu'ils ont proclamées.

Ainsi l'histoire de la pensée humaine, tout en retraçant le tableau de ses erreurs et de ses chutes, a néanmoins une haute valeur doctrinale : elle illumine les abords de la philosophie proprement dite, et, tout en disposant à une sage modestie, elle est loin de nous apprendre à désespérer de la valeur positive des résultats auxquels conduisent les investigations de la raison, dans le vaste champ des connaissances humaines.

Les maximes que nous venons d'énoncer ont été développées avec un rare talent par Mr. Cousin, et son admirable éloquence

a puissamment contribué à les populariser et à en répandre la connaissance. Aussi, depuis un certain nombre d'années, les travaux relatifs à l'histoire de la philosophie sont-ils en possession d'exciter un intérêt qu'on ne leur accordait guère pendant l'époque antérieure. C'est là un service important que Mr. Cousin a rendu à la science. On doit hautement le reconnaître, lors même que l'on trouve sa doctrine positive sujette à de graves critiques, et que l'on pense qu'il n'a pas proposé des solutions nettes, précises et satisfaisantes, des plus hauts problèmes de la philosophie.

Parmi les travaux récents qui se sont dirigés vers l'étude de l'histoire de la pensée humaine, on doit assigner une place honorable à l'ouvrage consciencieux et sincère, annoncé en tête de cet article. La *Bibl. Univ.* (année 1845, T. LVII, p. 5) en a déjà signalé le premier volume à l'attention de ses lecteurs. Après un intervalle assez long, elle leur recommande le second dernièrement publié. L'époque dont vient de s'occuper Mr. de Caraman offre un intérêt plus vif que la précédente; on y étudie et l'on y juge des produits plus élaborés de la pensée philosophique : aussi la lecture de ce volume attache-t-elle plus que celle du précédent.

Dès le début, l'auteur nous place en face d'une grande lutte intellectuelle qui suscita de vifs débats, occasionna de grands efforts d'esprit, et parvint même à soulever des passions violentes. Pour un lecteur de nos jours, le problème le plus embarrassant est ici de comprendre comment on a pu apporter tant d'ardeur et de vivacité dans un sujet qui ne paraît pas susceptible d'exciter un sentiment un peu vif, et qui est relatif à une question théorique et abstraite, fort éloignée de toute application pratique. Il s'agit, en effet, du débat si long et si animé qui eut lieu entre les réalistes et les nominaux : controverse bien futile au premier aspect, et qui se rapporte à une question dont beaucoup d'hommes, fort instruits d'ailleurs, ne soupçonnent même pas l'existence.

Pour traduire cette question en un langage qui soit intelligible aujourd'hui, il faut entrer dans quelques explications préliminaires, qui montrent quel genre d'intérêt a pu, il y a six à sept siècles, s'attacher à cette querelle. Peut-être nos lecteurs auront-ils la patience de supporter ces explications, pour concevoir comment on a pu se préoccuper alors d'une pareille question, presque aussi vivement que l'on s'enflamme aujourd'hui au sujet du communisme ou des garanties constitutionnelles.

Dès que la philosophie s'occupe avec quelque attention de la pensée humaine, elle reconnaît avec surprise certains caractères fort remarquables que présentent les idées. Pour simplifier le raisonnement, prenons l'exemple des types mathématiques, tels que la notion générale de la sphère, du cube ou de la pyramide. Ces types se trouvent dans l'intelligence de tout géomètre qui les conçoit, et qui bientôt après leur reconnaît de nombreuses propriétés nécessaires, invariables, absolues. Ainsi la sphère possède nécessairement cette belle propriété, que de toutes les innombrables configurations que peut recevoir un certain amas de matière, la forme sphérique est celle où le plus grand volume est compris sous la moindre surface. Pour le moindre géomètre, il y a dans ce simple énoncé une vérité absolue, indestructible, qui s'impose à l'esprit avec l'autorité irrésistible de l'évidence. Toutefois, prenons la boule elle-même de métal ou de marbre, qui vient de faciliter à l'écolier l'intelligence de ce théorème : l'objet matériel sur lequel s'est accomplie la démonstration du professeur n'est lui-même ni nécessaire, ni indestructible ; dans un quart d'heure peut-être il aura changé de forme et aura été brisé. Le théorème ne se rapporte donc point exclusivement à cette sphère matérielle sur laquelle s'est fixée d'abord l'attention de l'élève ; il se rapporte à la notion pure et géométrique de la sphère, notion qui est l'objet propre de l'intelligence et qui ne tombe point sous les sens.

Au moyen âge, cette notion universelle, à laquelle s'appliquent nécessairement les propriétés et les rapports géométriques,

était désignée par le nom d'*essence de la sphère*. L'essence, pour les philosophes de cette époque, était ce type absolu et inaltérable que l'intelligence saisit dans les choses qu'elle pénètre à fond. L'essence est un élément idéal dont les sens ne saisissent que la réalisation matérielle, mais que l'esprit aperçoit comme un type primitif inaltérable en lui-même, quelque modification que subisse d'ailleurs l'objet matériel qui momentanément a pu réaliser ce type.

Il y a donc une distinction réelle et incontestable entre l'essence et l'existence. Supposons qu'il s'agisse de l'exécution de l'œuvre d'un grand artiste. L'exécution matérielle appelle à l'existence le tableau ou la statue, mais la conception artistique a préexisté dans la pensée du peintre ou du statuaire : cette conception se rapportait, en effet, à l'essence de l'œuvre du grand artiste. Pareillement, l'univers a commencé à exister par la création, mais les essences subsistaient déjà dans la pensée du Créateur, et ont, comme lui-même, une éternelle durée.

Mais, bien que réellement distinctes, l'essence et l'existence ont une relation nécessaire. Comme il n'y a rien dans tout ce qui existe qui ne puisse être pleinement connu par une intelligence suffisamment développée, toute existence implique nécessairement une essence, ce qui revient à dire, une idée ou un type intelligible dont elle est la réalisation. Réciproquement, tout type idéal saisi par la pensée, s'il n'est pas toujours destiné à être réalisé en effet, est au moins conçu comme réalisable, c'est-à-dire, comme possible. La sphère du géomètre est un type parfait qui se conçoit encore, quand même il n'aurait jamais existé de corps rigoureusement sphérique ; toutefois ce type n'a de sens et de valeur que par sa relation nécessaire avec tous les corps réels et possibles qui ont revêtu ou qui pourraient du moins revêtir cette forme sphérique.

Maintenant, si le lecteur a bien saisi le sens donné jadis au mot Essence, il est temps de lui poser la question qui, au douzième siècle, agita tant de penseurs subtils. Les essences, se de-

mandait-on, ont-elles une réalité propre et indépendante? En ne consultant que le sens commun, il semble que l'on répondra sans hésiter :— « Si par réalité vous entendez certains caractères positifs excluant tout arbitraire, si par là vous désignez une permanence invariable, l'opposé des créations fantastiques de l'imagination, nous dirons de notre côté : oui, sans doute, les essences ont une réalité propre, et la sphère du géomètre possède réellement ses belles propriétés, indépendamment de la conception du mathématicien qui les reconnaît et les contemple sans les créer par la pensée. Si, au contraire, par réalité vous entendez précisément l'existence qui est le complément et la réalisation de l'essence, votre question n'a plus de sens; celui qui la pose ne se comprend évidemment pas lui-même. Le mot Essence signifie l'objet idéal de la pensée, servant de type à l'existence réalisée ou réalisable; ainsi l'essence ne peut en aucune manière être prise pour la réalité même qui la complète, mais qui néanmoins en reste tout à fait distincte, comme la pensée d'un artiste se distingue du marbre que son ciseau a marqué au coin de cette pensée. »

Au douzième siècle, cependant, on ne parvint point à s'entendre sur cette question délicate. La réalité des essences devint le sujet d'une lutte animée où l'on s'épuisa en efforts souvent puérils à force de subtilités et d'abstractions. Toutefois, en considérant la manière dont la lutte s'engagea, l'on conçoit que des questions sérieuses se trouvaient impliquées dans ces débats si obscurs à nos yeux.

Les agresseurs dans cette lutte furent les nominaux, c'est-à-dire des penseurs subtils qui, trouvant que l'on s'occupait trop dans les écoles des propriétés inhérentes aux essences et des rapports nécessaires qui dérivent de cette source, essayèrent de nier totalement l'existence de ces types idéaux que l'intelligence saisit seule, et d'après lesquels elle porte avec assurance des jugements qui s'appliquent à la réalité même. D'après les nominaux, toutes les notions générales et abstraites que possède

l'esprit humain ne sont que des mots, et ces mots, signes nécessaires au raisonnement, servent à classifier et à distinguer entre eux les objets réels et individuels, seules réalités qui se rencontrent dans l'univers.

Evidemment les nominaux avaient tort. Pour en revenir à l'exemple de la sphère, le type idéal qui se présente à l'esprit du géomètre est tout autre chose que le son produit par les six lettres qui, réunies, forment le mot de sphère. Il est vrai qu'on ne peut désigner cette notion géométrique par le nom de réalité qu'en prenant ce dernier mot dans un sens spécial et fort restreint; mais il est tout à fait erroné de vouloir éliminer entièrement l'idée même de la sphère, qui se trouve positivement dans la pensée du géomètre, et sans laquelle le mot lui-même, qui en est le signe, n'aurait aucune signification.

Aussi le nominalisme fut-il bientôt vaincu et forcé de se transformer. De ses ruines sortit le conceptualisme, système plus profond, et dont les vices étaient moins apparents. Les conceptualistes soutenaient que les notions universelles qui sont dans notre intelligence et qui constituent les essences des choses, sont des conceptions de notre raison, et qu'en conséquence leur réalité se rattache à notre réalité propre et n'en est point absolument distincte. La notion générale de la sphère, disaient-ils, n'existe que dans l'esprit des géomètres : hors de toute intelligence, cette notion n'est absolument rien. De là ils arrivaient à conclure, que c'est notre esprit qui engendre ces types idéaux et qui leur prête l'espèce de réalité qu'ils semblent présenter.

En raisonnant ainsi, les conceptualistes tombaient dans une fâcheuse illusion. Pour employer notre langage actuel, nous dirons qu'ils rendaient la vérité subjective. Si les propriétés mathématiques de la sphère n'ont point d'autre nécessité que celle qui force l'esprit humain à les concevoir d'une certaine façon et non autrement, de quel droit pouvons-nous affirmer qu'elles se rencontreront nécessairement toujours et partout où il existera un

corps réellement sphérique? Pour être conséquents et rigoureux, les conceptualistes auraient dû arriver à professer que l'intelligence humaine crée l'univers, que le Moi pose le Non-Moi, en un mot à développer cette funeste doctrine qui a vicié profondément la plupart des systèmes philosophiques enseignés dans les universités allemandes : la doctrine qui assigne à la vérité une origine subjective et qui la dépouille par conséquent du caractère absolu qui lui appartient légitimement.

Nous n'irons pas toutefois jusqu'à dire que les réalistes eussent pleinement raison. A l'époque où Roscelin déploya le drapeau novateur du nominalisme, les doctrines reçues dans les écoles chrétiennes sur les rapports de l'essence et de l'existence étaient confuses et mal formulées. Il devait naturellement en être ainsi. L'étude des rapports de l'idéal et de la réalité est hérissée de difficultés. Aujourd'hui encore, après tant de travaux et d'efforts intellectuels, la philosophie n'est point arrivée à présenter à cet égard une doctrine scientifiquement établie, et placée une fois pour toutes à l'abri de sérieuses contradictions, du moins de la part des hommes instruits et capables. Les mots de nos langues se trouvent eux-mêmes en défaut pour exprimer nettement certains caractères délicats, propres à des objets sur lesquels le vulgaire n'est jamais appelé à fixer son attention : ainsi, par exemple, le mot de Réalité appliqué aux idées prête évidemment à l'équivoque. La réalité d'une idée est tout autre que la réalité d'une chose, et pourtant, qui pourrait trouver mauvais qu'on désigne comme étant très-réelles les propriétés mathématiques de la sphère?

L'imperfection des théories généralement acceptées, et plus encore peut-être les vices du langage scolastique, faisaient la force des nominaux, esprits subtils et passablement ergoteurs, comme on en rencontrait beaucoup à une époque où le champ des recherches scientifiques était assez restreint, où les hommes de pensée vivaient le plus possible en dehors des préoccupations matérielles, des affaires ordinaires, et où en conséquence les

esprits exercés aux luttes dialectiques étaient sujets à se passionner pour des questions souvent oiseuses. La polémique aigrit facilement, et la vanité qui recherche des succès d'amour-propre dans les luttes intellectuelles est une disposition funeste pour la philosophie, qui exige avant tout un amour sincère et désintéressé de la vérité. Les docteurs attachés aux anciens errements de l'école ne se défendirent pas tous également bien. Plusieurs, piqués au vif, prirent un parti que l'on voit souvent embrasser dans les luttes de la pensée : ils exagérèrent la portée des principes que leurs adversaires attaquaient avec talent, et par là même ils faussèrent ces principes ; car, en philosophie, toute extension illégitime d'une vérité l'altère profondément, et l'erreur n'est communément que l'exagération d'un principe véritable. De là dérivèrent, chez les adversaires outrés et partiaux du nominalisme et du conceptualisme, des subtilités excessives et ridicules, aussi bien que des assertions dont le bon sens fait aisément justice. Or, comme c'est à ces combattants acharnés que s'applique spécialement le nom de réalistes, il est facile de déverser sur eux un juste blâme. Toutefois on ne devrait point oublier que leurs adversaires étaient à la fois les agresseurs, et les partisans d'une doctrine erronée, dont les conséquences lointaines menaçaient de ruine la philosophie tout entière.

Nous nous permettrons donc d'adresser ici une légère critique à Mr. de Caraman. Préoccupé de la convenance de tenir la balance égale entre les adversaires dont il retrace les travaux, il évite de reconnaître aucune supériorité, soit d'un côté, soit de l'autre. Ce n'est point ainsi, ce nous semble, que l'on doit entendre le véritable éclectisme. Proclamer qu'en philosophie les erreurs mêmes des penseurs distingués reposent toujours sur une vue incomplète et partielle d'une vérité, c'est un principe fécond et solide qui répand beaucoup de lumière sur l'histoire de la pensée humaine. Mais l'impartialité qu'inspire la connaissance de ce principe n'est point de l'indifférence, et n'empêche

pas l'historien des luttes de l'intelligence de sympathiser avec les doctrines où l'on rencontre plus de vérité. En reconnaissant les torts et certaines exagérations des écrivains qui ont combattu avec le plus de vivacité pour le réalisme, l'histoire des développements philosophiques de l'esprit humain doit toutefois constater que les saines doctrines étaient professées dans le parti dont ces réalistes exagérés formaient l'avant-garde, et que le nominalisme, ainsi que le conceptualisme qui en dérive, sapait, dans sa base même, l'édifice des connaissances philosophiques.

Il serait toutefois entièrement erroné de conclure de ce que nous venons de dire, que les penseurs hardis qui ont défendu ces doctrines téméraires, n'aient point contribué en quelque manière aux progrès de la philosophie. Leurs arguments serrés et subtils forcent l'esprit à examiner plus attentivement et plus profondément une question fort ardue sur laquelle, maintenant encore, la science n'a pas dit son dernier mot. On l'appelait, au treizième siècle, la question des rapports de l'essence à l'existence : on la désigne aujourd'hui comme l'étude des rapports du réel à l'idéal.

La nature et l'intelligence sont sœurs, disent de nos jours les écoles allemandes. La nature en se développant de manière à constituer le monde extérieur, et en formant ces myriades d'objets qui remplissent l'espace, ne peut que réaliser dans l'étendue les mêmes types que l'intelligence enfante dans son sein sous la forme idéale et immatérielle. Mais, après avoir proclamé ce principe, on voit aussitôt surgir des questions qui renferment autant d'énigmes. A qui donc appartiendra la priorité entre ces deux prodigieuses puissances, la nature et l'intelligence? Qui est-ce qui oblige la première à suivre les lois dont la seconde proclame la nécessité? et si ces deux sœurs ont la même dignité et la même origine, pourquoi les lois de la nature ne présentent-elles pas la même immutabilité, la même nécessité que les lois de l'intelligence? D'un autre côté, si nous attribuons à l'intelli-

gence une prééminence, une supériorité réelle sur la nature, pourquoi dans l'homme l'intelligence ne se développe-t-elle que par l'observation de la nature et l'étude de ses lois? Ces questions et bien d'autres problèmes analogues de haute métaphysique ont été agités récemment avec ardeur, dans les universités allemandes, par des penseurs qui croyaient eux-mêmes s'aventurer dans des régions tout à fait nouvelles et entièrement inexplorées. Toutefois il est curieux et intéressant de retrouver ces mêmes problèmes au fond de la vieille querelle du réalisme et du nominalisme, et de reconnaître les efforts d'esprit et parfois de subtilité qui furent tentés à cette époque reculée, pour en ébaucher la solution. Bornons-nous à un seul exemple: le fameux système de Fichte, qui s'efforçait de faire jaillir du Moi toutes nos connaissances, et qui aboutissait à attribuer à ce même Moi le pouvoir de créer ou de poser l'univers, n'a-t-il pas une frappante analogie avec le conceptualisme, qui, négligeant le caractère absolu des idées, voulait les réduire à n'être que des conceptions de notre esprit?

Il nous semble qu'en retraçant les vicissitudes des doctrines qui ont régné à des époques reculées, l'historien de la philosophie relève beaucoup l'intérêt de ses recherches, si, de temps à autre, il a soin de montrer comment les mêmes problèmes se reproduisent fréquemment, à de grandes distances, sous des faces entièrement différentes; comment, en les posant de nouveau après plusieurs siècles, on emploie un langage tout nouveau, mais comment, toutefois, sous un aspect si changé un observateur exercé reconnaît sans peine l'identité de la difficulté fondamentale qui, à diverses reprises et sous des points de vue tout différents, a exercé les forces de l'esprit humain en lui posant des énigmes fort embarrassantes.

L'époque dont s'est occupé Mr. de Caraman lui permettait de se livrer, dans ce genre, à des études pleines d'intérêt, sur la manière dont on envisageait alors une question qui aujourd'hui encore ne peut manquer d'avoir, aux yeux de tout penseur, une

importance capitale : nous voulons parler de la conciliation de l'indépendance complète de la pensée philosophique avec la soumission de l'esprit réclamée par la foi religieuse.

Cette question, à propos de laquelle on a vu se produire tant de sophismes et d'équivoques, est susceptible d'une solution nette et rigoureuse. Le mot lui-même de Foi indique une disposition spéciale et subjective, par laquelle l'âme adhère à une vérité sans en avoir nettement l'évidence intuitive. Une sorte de sentiment spécial présentant un caractère particulier remplace ici l'évidence qui fait défaut à l'esprit, et fournit à la croyance une base solide. La philosophie, au contraire, recherche toujours et partout l'idée claire de l'objet qu'elle étudie, ou en d'autres termes, elle aspire constamment à l'évidence même. Mais si le philosophe est sincère, il reconnaît bientôt que fort souvent cette évidence qu'il poursuit lui échappe. En avouant modestement ce manque d'évidence, il fait acte d'honnête homme, en même temps qu'il sert les véritables intérêts de la science. Si au contraire, par orgueil, il tâche de persuader aux autres et de se persuader à lui-même qu'il voit clair lorsque cela n'est point vrai, s'il manque à son devoir d'homme consciencieux par une affirmation mensongère, en déclarant posséder la solution de problèmes qui réellement dépassent sa portée, il est dans le faux ; mais ce n'est point la science qui l'égare, c'est un orgueil coupable qui le conduit à proférer dans l'intérieur de son esprit un pernicieux mensonge. La vanité de l'homme séduit le philosophe, mais on ne saurait mettre sur le compte de l'indépendance de la pensée philosophique le tort de pareils égarements.

Ainsi une philosophie consciencieuse n'affirme jamais rien qu'en vertu de l'évidence qu'elle est parvenue à rencontrer. Hors de là elle reconnaît son incompétence et s'abstient d'un orgueilleux dogmatisme. La foi, au contraire, ne s'applique qu'aux choses où l'évidence nous fait défaut. En conséquence il est rigoureusement impossible que la foi et la philosophie se con-

tredisent : leurs domaines respectifs se touchent, sans doute, par bien des points, mais ils sont parfaitement distincts par la nature des choses.

Cette question sur la possibilité de concilier la foi et la philosophie divise encore profondément de nos jours les esprits dans le monde civilisé. Mais c'est surtout parce qu'on la pose mal, qu'au milieu d'exagérations en sens opposés la solution simple et précise, qui satisfait le penseur examinant impartialement la chose dans le silence du cabinet, rencontre dans le public des susceptibilités profondes et irritables qui lui créent de puissants obstacles. Or un des avantages incontestables de la méthode historique pour éclairer la philosophie, c'est que les questions qui traitées doctrinalement remuent les passions et excitent des sentiments très-vifs, sont nécessairement envisagées d'un œil froid et plus aisément impartial quand on se borne à étudier la manière dont elles ont été traitées et résolues à une époque déjà bien éloignée de nous. Ainsi les siècles dont s'occupe Mr. de Caraman, nous fournissent le sujet de curieuses et intéressantes études sur la manière dont de profonds penseurs concevaient alors l'alliance de l'indépendance nécessaire aux allures de la philosophie, avec la foi du croyant à la révélation. A l'époque surtout où le déploiement du nominalisme força l'investigation philosophique à pénétrer à des profondeurs auxquelles depuis la clôture de l'école alexandrine on ne s'était plus enfoncé, il y a de l'intérêt à voir comment le libre examen des questions les plus délicates a été parfois pratiqué dans les écoles où le respect pour l'autorité des maîtres était poussé aussi loin qu'il l'était au douzième siècle.

La réserve peut-être excessive que l'auteur s'est imposée à l'égard des questions qui, sous une forme moderne, sont encore agitées de nos jours, se remarque en plusieurs autres endroits de son ouvrage. Ainsi, en présentant une analyse des travaux de Jean de Salisbury, docteur assez illustre au douzième siècle, il se borne à indiquer en quelques lignes que cet écrivain a com-

mencé à traiter la question de la légitimité du *tyrannicide*. Cette question célèbre, qui plus tard a remué profondément les esprits, a été longtemps agitée dans les écoles avec un parfait sang-froid et au point de vue purement théorique. Mais, afin de lui rendre un vif intérêt pour un lecteur de nos jours, n'aurait-il pas été convenable de faire observer que cette question est identiquement la même que celle de la légitimité de la révolution de 1830 en France, ou bien encore de la guerre d'indépendance des Etats-Unis?

Dans le langage du douzième siècle, le mot de Tyran désigne indistinctement tout gouvernement oppresseur ou injuste, et, en se demandant s'il est des circonstances où il soit permis de tuer un tyran, les docteurs de l'époque posaient, avec netteté et dans toute son étendue, la question de la légitimité de la résistance armée à un pareil gouvernement. Il est clair, en effet, que dans la guerre civile, comme dans la guerre étrangère, il est toujours criminel de sacrifier une seule vie au delà de ce qui est strictement nécessaire au but légitime qu'on avait en vue en faisant appel aux armes; mais d'autre part il n'est pas moins clair que, si la guerre est légitime, le sang de l'adversaire que l'on combat peut être répandu de plein droit sous l'empire des terribles nécessités de la lutte. Ainsi, demander si le tyrannicide est parfois légitime, ce n'est point autre chose que demander si Washington n'a point offensé la morale en menant les bandes américaines au combat contre une armée composée d'hommes naguère encore ses compatriotes, ou bien, si les combattants morts à Paris aux journées de Juillet servaient ou non une cause légitime.

De pareilles questions, à la vérité, sont encore brûlantes, aussi n'aurions-nous pas demandé à Mr. de Caraman de les résoudre; mais il y a une immense distance entre proposer une solution doctrinale d'un redoutable problème, et se borner à indiquer une même difficulté se présentant à plusieurs siècles de distance sous un aspect tellement différent, que l'on a peine à la reconnaître si l'on n'apporte point à cet examen une sérieuse attention. Il se

trouverait probablement encore, en France, quelques légistes persuadés que l'opinion scolastique sur le tyrannicide a été à jamais flétrie et stigmatisée par les arrêts des anciens parlements, qui l'ont condamnée et poursuivie de toute leur puissance. Il se pourrait même, en vertu d'une de ces remarquables inconséquences si fréquentes dans l'histoire de l'esprit humain, que ces mêmes légistes fussent de chauds partisans et de zélés serviteurs du gouvernement actuel de la France, auquel on ne saurait assigner pourtant une origine légitime qu'en invoquant les principes mêmes sur lesquels on appuyait, il y a six à sept cents ans, la thèse hardie de la légitimité du tyrannicide. Que sait-on? il n'y aurait rien de bien étrange à rencontrer des hommes disposés à l'indulgence envers la Convention qui a dressé l'échafaud de Louis XVI, et prêts à s'indigner, une heure après, contre un docteur qui traitait spéculativement, dans le silence du cloître, la question du droit périlleux de la résistance armée à l'oppression devenue intolérable. Peu de personnes se doutent aujourd'hui de la coïncidence, remarquable pour le fond du raisonnement, entre les discours de Mr. Guizot présentant à la tribune l'apologie de la révolution de Juillet, et Jean de Salisbury justifiant, vers l'an 1170, l'insurrection provoquée par la tyrannie et l'appel aux armes dans certains cas extrêmes.

Un peu plus tard, Mr. de Caraman se trouve avoir à examiner une doctrine funeste qu'on peut à bon droit qualifier comme subversive de toute morale. Il s'agit du pur panthéisme professé ouvertement dans les ouvrages d'Amaury de Chartres et de David de Dinant. Comment néglige-t-il, à cette occasion, d'examiner les rapports et les différences des spéculations de ces écrivains avec le panthéisme de l'école de Hégel, qui se professe aujourd'hui encore dans plusieurs universités de l'Allemagne? L'histoire de la philosophie n'est pas seulement une introduction à l'étude directe des grands problèmes de la métaphysique : cette histoire ne présente l'intérêt dont elle est susceptible, que quand elle est traitée à un point de vue déterminé par des opinions

philosophiques larges et arrêtées, qui permettent d'asseoir un jugement positif sur la valeur des doctrines que l'on est appelé à apprécier. Un système arrêté n'est point un obstacle à la sympathie que le philosophe doit accorder à tous les progrès de la science, dont il retrouve la trace en étudiant chez nos devanciers les développements successifs de la pensée humaine.

L'ouvrage de Mr. de Caraman n'est point terminé : il reste encore à l'auteur à exposer les doctrines des plus profonds penseurs et des plus illustres écrivains de l'époque scolastique. Nous espérons qu'en s'occupant de leurs travaux, il abordera avec plus de courage les questions délicates qui, au bout de tout système de philosophie, viennent naturellement se poser de manière à exciter un vif intérêt et parfois même à soulever les passions. Pour conquérir une haute position comme historien, il ne faut pas se borner à enregistrer, à la suite les uns des autres, les faits qui s'accomplissent : on doit les présenter de manière à en faciliter l'intelligence, et à marquer l'enchaînement intime qui les lie en une série dépendante des lois du développement de l'humanité. C'est surtout à propos de philosophie que l'on doit chercher à pénétrer jusqu'au fond des questions successivement agitées, pour parvenir à reconnaître et à déterminer les causes qui ont amené la prospérité et la décadence des différentes écoles, dont aucune toutefois n'a été si complétement déshéritée de la vérité qu'il n'y ait un enseignement positif et précieux à recueillir d'une étude consciencieuse de ses travaux.

En devenant plus hardi et en se prononçant plus nettement sur le fond même des questions qui se débattent encore aujourd'hui sous d'autres formes, Mr. de Caraman soulèvera certainement des contradictions et des oppositions qu'il a évitées jusqu'ici. En prenant couleur et en assurant son pavillon, l'on doit s'attendre à provoquer l'hostilité de certains adversaires ; mais aussi on rencontre des sympathies plus vives, et on excite un plus grand intérêt. Les historiens les plus illustres sont, à la vérité,

remarquables par une grande élévation de vues, et ils aspirent toujours à comprendre les opinions mêmes qu'ils ne partagent pas ; mais après cela ils professent pour leur propre compte des doctrines très-fermes et très-arrêtées, d'après lesquelles ils jugent avec calme mais avec décision les actions qu'ils racontent. En exprimant plus nettement ses propres vues, l'historien des Révolutions de la philosophie en France mettra plus de vie dans son récit et attachera mieux son lecteur, si d'ailleurs, comme nous ne saurions en douter, il continue à faire preuve des qualités qui dès à présent recommandent hautement son ouvrage, telles que l'étendue de ses recherches, la consciencieuse exactitude de son travail et la clarté d'un style à la fois facile et élégant.

Gustave de Cavour.

PAST AND PRESENT POLICY, ETC. — DE LA CONDUITE TENUE AUTREFOIS ET MAINTENANT PAR L'ANGLETERRE AU SUJET DE L'IRLANDE Londres, 1845.

L'ouvrage dont nous allons parler a pour auteur Mr. Charles Greville, un des hommes d'Etat les plus consommés et des écrivains les plus spirituels de l'Angleterre. Cet ouvrage ne date que de deux années ; et pourtant on ne saurait, dès aujourd'hui, l'envisager que comme un document historique, fort utile, il est vrai, pour éclaircir ce lamentable problème de l'Irlande, dans lequel, après la Grande-Bretagne, le monde chrétien tout entier commence à sentir ses plus puissantes sympathies engagées avec un mélange d'ardeur et d'abattement. En effet, la famine qui, commencée en 1846, étend maintenant ses ravages sur la portion la plus considérable de cette île, fatalement liée aux destinées de l'Angleterre et de l'Ecosse, marque le commencement d'une ère entièrement nouvelle pour l'Irlande. *L'union*, qu'on avait appris aux indigènes catholiques à maudire, et sur les avantages de laquelle on réussissait à rendre au moins incertaine la population protestante du pays, l'union s'est trouvée soudainement le moyen évident, tangible, le moyen unique du salut de tous : abandonnée à elle-même, l'Irlande allait périr ; aidée par la Grande-Bretagne, elle pourra vivre, à moins que, par une résolution insensée, ses propres enfants ne la fassent descendre au tombeau ; quoi qu'il advienne, l'Irlande sera sauvée par l'union, ou mourra par un suicide. En même temps, l'homme qui, pendant quarante-deux ans, a déchaîné sur l'Irlande des tempêtes, tantôt salutaires, tantôt funestes, qu'il semblait avoir la puissance de modérer et d'apaiser même, à son gré, O'Connell, abattu par l'âge, affaissé par le poids d'une calamité qui déjoue tous ses calculs et défie tous ses efforts, O'Connell a quitté pour

toujours la scène, et va cacher sur le théâtre des ruines immortelles la fin obscurcie de ses jours [1]. Avec lui s'évanouit l'appareil fantastique du gouvernement insurrectionnel qu'il avait voulu inaugurer dans *Conciliation-Hall*; avec lui disparaît ce qu'il y avait de sérieux dans la menace du *Rappel*. L'Irlande demeure à la merci de la Grande-Bretagne; mais pour les peuples civilisés, et ce qui est beaucoup davantage, pour les peuples chrétiens, c'est dans son véritable sens que le mot « merci » doit s'appliquer: autorité tempérée par la compassion et dirigée par la justice. Dans le passé, l'Angleterre a manqué complétement à cette mission; depuis la fin du dernier siècle, elle en avait reconnu l'obligation religieuse et la nécessité politique; mais, bien qu'elle eût marché dans cette voie nouvelle avec une singulière résolution pendant près de soixante années, on ne saurait douter que beaucoup ne lui restât à faire encore, quand le fléau dont l'Irlande est actuellement victime est venu, d'une part, abattre les résistances, de l'autre, accroître, presque sans limites, les besoins du peuple « différent de sang, de langue et de religion, » dont la Providence a fait tout à la fois l'auxiliaire et le pupille, l'antagoniste et « la difficulté principale » de la nation britannique.

Les relations entre l'Angleterre et l'Irlande ont commencé par une invasion, ou, pour parler plus exactement, par une intervention armée du premier de ces pays dans les affaires politiques du second; cette intervention, non-seulement sanctionnée, mais encouragée et presque imposée par la cour de Rome, eût lieu en 1169 (*Voyez note A à la fin de l'article*). Personne aujourd'hui n'entreprendra de justifier l'étrange concession dont la bulle d'Adrien IV stipule les conditions et développe les raisons; mais on ne saurait nier que les désordres intérieurs de l'Irlande, décrits dans cet acte, et avoués par tous les témoignages contemporains des écrivains indigènes, que ces désordres,

[1] Tous nos lecteurs ont appris la mort du célèbre Irlandais, survenue depuis la rédaction de cet article. (R.)

dis-je, ne fussent de nature à pallier les vices irrémédiables d'un pacte dans lequel les droits d'un peuple indépendant furent absolument méconnus. L'Irlande était tombée dans une anarchie sanglante ; elle s'y enfonçait de plus en plus, elle y perdait complétement le caractère de civilisation religieuse qui, dans les siècles antérieurs aux invasions danoises (*note B*), l'avait si honorablement distinguée; enfin, il était devenu presque certain pour tout le monde, qu'aucun remède à un état de choses intolérable ne pouvait plus sortir de l'Irlande elle-même, où il ne restait aucun élément efficace et respecté de pouvoir. L'exemple de la Pologne, après celui de l'Irlande, a prouvé qu'aucun peuple ne peut tomber dans une décomposition sociale avérée et durable, fût-elle inoffensive pour ses voisins, sans perdre bientôt son indépendance politique. Dans l'un et l'autre cas, la *nationalité* a survécu presque intacte à *l'indépendance* : loin de se fondre dans le corps de la nation britannique, les indigènes de l'Irlande se sont, à plus d'une reprise, assimilé les colons anglo-normands et gallois qui étaient venus s'établir au milieu d'eux. Le territoire placé sous la loi anglaise comprenait seulement les côtes, depuis le comté de Lowth jusqu'à celui de Cork, dans les portions orientale et méridionale de l'île : hors du *Pale* (*note C*), les familles étrangères, qui dès les premiers temps de la conquête avaient acquis de vastes domaines dans toutes les parties de l'île, adoptaient, en dépit de prohibitions réitérées, l'idiome, le costume, les lois civiles et l'esprit social des vaincus.

La *réduction politique* de l'Irlande se trouvait consommée dès le règne d'Edouard III (1327 à 1377); mais *l'organisation régulière* de cette contrée ne s'effectua que sous Jacques Ier (1603 à 1625). Dans l'intervalle qui sépare ces deux faits d'une égale importance, un événement plus considérable encore s'était accompli : la *réforme religieuse*, essayée par Henri VIII, avait été formellement introduite par Elisabeth (1560 à 1603); la grande majorité des indigènes l'avait repoussée; la grande majorité des hommes d'origine étrangère l'avait adoptée. A partir de cette

époque, il y eut encore en Irlande, comme précédemment, *deux nations;* mais la séparation entre elles ne fut plus du fait de l'origine, de la race, elle fut du fait de la communion religieuse. Au lieu d'être déchirée par la lutte à main armée des *Gaëls* et des *Saxons*, cette terre infortunée fut désolée par les haines implacables des *catholiques* et des *protestants*. Il y avait beaucoup d'Anglais parmi les premiers; il y eut quelques aborigènes parmi les seconds (*note D*); *la législation*, devenue pour tous uniforme, était calquée sur celle de l'Angleterre; la *langue erse*, reléguée parmi les classes populaires des comtés méridionaux et occidentaux, ne soutenait plus désormais la rivalité de l'idiome britannique; la distinction fondamentale reposa donc uniquement sur la *religion*.

Les catholiques, envisagés en tout temps comme *étrangers*, furent habituellement traités aussi comme *rebelles*. La déplorable insurrection de 1641, accompagnée par le massacre d'une portion des protestants disséminés à distance des garnisons anglaises, sembla donner à ces injustes et cruels sentiments la sanction du fait reconnu et de la prévoyance politique. Le drapeau royal flottait encore en Irlande, à l'issue de la guerre civile dans la Grande-Bretagne: Cromwell alla l'abattre, et fit passer l'île entière, sans conditions ni restrictions, sous la domination absolue, arbitraire, de la république d'Angleterre (1650). Le *Protecteur* crut, un instant, possible d'effectuer la complète assimilation du pays conquis à la nation conquérante, d'extirper d'Irlande le catholicisme entièrement, et la nation indigène en tant qu'elle ne consentirait point à changer sa foi (*note E*). Mais, pour exécuter cette transformation réellement formidable, le temps, la résolution peut-être et l'assistance divine manquèrent à Cromwell; son ouvrage demeura simplement ébauché; aussi, quand Charles II remonta sur le trône, en 1660, la grande majorité des habitants de l'Irlande consistait encore dans la nation opprimée, spoliée, mutilée, mais pleine de vie et de persévérance, des catholiques indigènes. Cette portion recouvra, dès lors, dans

une certaine mesure, la liberté de son culte; et quand Jacques II fut parvenu à la couronne, la suprématie dans les affaires d'Irlande échut, pour la première fois depuis l'avénement d'Elisabeth, à la religion catholique romaine (1688 à 1691).

Cependant, le nombre des colons d'origine anglaise s'était, durant le protectorat et le règne de Charles II, considérablement accru dans les comtés orientaux, et des émigrants écossais, presbytériens pour la plupart, avaient, en même temps, pris possession des districts abandonnés de la côte septentrionale; cette petite Irlande protestante de *l'Ulster* servit de principal point d'appui à Guillaume III (*note F*) pour ramener, une fois encore, l'île entière sous la domination britannique. L'organisation catholique et la bannière des Stuarts disparurent après la capitulation de Limerick, et l'Irlande se trouva derechef absolument à la disposition de l'Angleterre.

Mais ce fut, de bonne heure, un glorieux privilége de ce pays, que de vouloir et de savoir établir des institutions parlementaires dans les contrées étrangères soumises à sa domination. Toute « possession anglaise » devait, dans un délai très-bref, d'abord s'administrer elle-même, et s'acheminer ensuite à la conquête de franchises plus élevées. Il advint pour l'Irlande ce qui s'était réalisé en Amérique. Malheureusement, en Irlande, les indigènes catholiques ne furent guère mieux traités qu'en Amérique les aborigènes indiens : on leur refusait toute participation aux droits politiques; on entourait de mesures pénales et d'appels directs aux conversions l'exercice restreint et surveillé de leur religion; on les traitait en vassaux et non pas en citoyens. Le parlement irlandais (formellement subordonné, d'ailleurs, à la suzeraineté du parlement et de la couronne britanniques) ne fut donc que le « parlement des protestants de l'Eglise épiscopale établis en Irlande; » il prétendait représenter toute la nation, et n'était élu que par moins d'un sixième. Les presbytériens jouissaient, quant aux droits civils, d'une égalité complète avec les anglicans; mais leur condition politique, meilleure pourtant

que celle des catholiques, les excluait encore des conseils supérieurs du pays.

Les germes de la liberté ne peuvent, toutefois, demeurer longtemps inféconds, quand ils sont confiés à des populations nombreuses, mobiles et spirituelles : les protestants d'Irlande tendirent à s'affranchir de la domination britannique ; les catholiques tendirent à remonter au niveau de leurs compatriotes protestants. Le premier but se trouvait atteint après *l'émancipation législative* de 1782 ; le second, vers lequel on marchait depuis le commencement des troubles d'Amérique (1772), n'est pas même aujourd'hui complétement obtenu. Les dernières lois pénales « contre l'accroissement de la religion romaine » et contre l'influence du clergé catholique sur le peuple irlandais avaient été passées sous le règne de George II ; celui de George III fut employé presque entièrement à les révoquer ; mais, quand ce monarque perdit la direction des affaires, les catholiques irlandais se trouvaient encore incapables de siéger dans le parlement, les évêques et autres ecclésiastiques catholiques, non reconnus comme tels par l'Etat, ne recevaient de lui ni protection ni salaire, et pourtant *l'union législative* des deux îles et des trois royaumes était consommée depuis huit ans.

L'intention du grand et bon ministre[1] qui fit passer, en 1801, cette mesure indispensable au salut de l'Etat, avait été de l'accompagner par une émancipation franche et complète des catholiques dans tout l'empire, et par la concession d'un salaire payé sur les fonds de l'Etat au clergé romain de l'Irlande. Sur ce point, qui n'est plus guère douteux de nos jours, l'ouvrage de Mr. Greville jette une lumière nouvelle[2]. Mais l'opposition tenace de George III et de la grande majorité des tories, tant anglais qu'irlandais, déjoua les efforts du chef du cabinet ; et ces deux grands actes de réparation se trouvèrent indéfiniment ajournés.

[1] William Pitt.

[2] Pages 102 à 110.

Les progrès de l'esprit de tolérance (qui est le véritable esprit chrétien) ont facilité l'abolition des incapacités politiques dont les catholiques des Iles Britanniques demeurèrent frappés jusqu'au célèbre *bill d'émancipation* passé en 1829. Mais l'œuvre des *réformes* dont le besoin était, de longue date, senti par tout le monde en Irlande, ne pouvait être considérée comme accomplie, quand cet objet capital s'est trouvé atteint. Dans l'ordre religieux, politique et social, des griefs de la nature la plus grave attendaient leur redressement : tâche réellement formidable, dont la législature britannique travaille, depuis vingt ans, avec un zèle infatigable, à soulever le poids, et dont le terme semble reculer à mesure qu'on veut sonder la profondeur des plaies auxquelles il s'agit de porter remède. La constitution de l'Eglise protestante anglicane en Irlande, telle qu'elle existait en 1829, passait pour le plus considérable de ces griefs : elle était, du moins, le plus apparent de tous. On a fait beaucoup depuis, pour l'atténuer. Deux archevêchés et dix évêchés ont été supprimés; leurs revenus ont été appliqués à donner plus d'extension aux portions vitales du culte protestant. Les dîmes, payées jadis par les paroissiens de toutes les communions au seul clergé de *l'Eglise établie*, se trouvent maintenant commuées. Mais il n'en reste pas moins évident que *l'établissement* demeure disproportionné avec la force numérique et les besoins spirituels effectifs de la population qui seule en profite. Deux archevêques, douze évêques, et le clergé des 1387 paroisses anglicanes existant dans ces quatorze diocèses, jouissent ensemble d'un revenu net de 550,000 liv. st. (*note G*), et le nombre des membres de l'Eglise établie demeure en Irlande au-dessous de 900,000. En Angleterre, onze millions d'individus appartiennent à cette même Eglise, dont les revenus, pour la Grande-Bretagne, n'excèdent pas trois millions et demi sterling. La disproportion entre les dotations des deux branches de *l'Eglise unie* est, comme l'on voit, très-considérable; il en résulte, au préjudice de la plus riche, des sentiments de haine et de jalousie dont la population

catholique de l'Irlande est particulièrement imprégnée. Mais quel remède apporter à ce mal? Mr. Greville, qui s'en montre vivement préoccupé, s'abstient pourtant soigneusement de rien conclure. Il déclare même que tous les hommes honorables dans la communion catholique romaine en Irlande repousseraient avec énergie la proposition d'appliquer à leur propre Eglise une portion quelconque des biens possédés, sans interruption depuis 156 années, par l'établissement anglican. Resterait donc à transférer, par des réformes graduelles et limitées, la partie surabondante de la dotation territoriale du clergé anglo-irlandais à d'autres objets d'utilité générale *et religieuse*, tels que le soulagement des malades et l'éducation des enfants. Mais toutes les classes de la population devraient-elles être admises à en profiter? ou bien l'usage de ces fondations devrait-il être restreint aux seuls membres de l'Eglise qui les aurait faites? De la solution de cette question résulterait pour l'Irlande l'admission ou le rejet d'un principe plus général et plus élevé, car il n'y aurait, dans le second des cas qui viennent d'être énoncés, que meilleure répartition d'un fonds dont la destination essentielle serait respectée; dans l'autre cas, il y aurait confiscation indirecte, sous couleur *d'appropriation.*

Le second des griefs qui frappent tous les esprits, et auxquels l'intervention législative pourrait être appelée à remédier, concerne la situation du clergé catholique romain, et l'insuffisance des édifices consacrés au culte de cette religion en Irlande. A cet égard encore, depuis le bill d'émancipation, l'Etat a fait quelque chose, et les particuliers ont fait beaucoup, pour remédier à un mal dont l'excès menaçait la sécurité publique. L'académie ecclésiastique de Maynooth a été dotée libéralement par le trésor. Des « legs charitables et pieux » peuvent désormais être légalement recueillis par les paroisses, les séminaires, les hôpitaux, les écoles catholiques; ces donations affluent, et constituent, dès à présent, un commencement de dotation en rentes et en biens-fonds. Toutefois, c'est principalement sur les offran-

des censées volontaires de la population catholique, que subsistent les prêtres, que se soutiennent les établissements ecclésiastiques de l'Irlande catholique. A plusieurs reprises, le gouvernement s'est montré très-disposé à changer cet état de choses, en accordant sur le trésor une dotation d'un million à un million et demi sterling, pour assurer l'existence indépendante de l'établissement catholique; mais cette concession devait, de toute nécessité, être accompagnée d'un accord conclu régulièrement avec les chefs spirituels de cette Eglise. Cet accord, pour être parfaitement valable, ne pouvait se passer de la sanction du pape; un concordat avec la cour de Rome était, par conséquent, indispensable. Or des difficultés de toute nature s'opposent à sa conclusion. D'une part, les catholiques emportés refusent de faire aucun pacte avec un gouvernement protestant par son essence; d'un autre côté, les Eglises protestantes éprouvent une grande répugnance pour tout contact officiel de l'Etat avec le siége de Rome et la hiérarchie catholique. La crainte d'accroître outre mesure les charges du trésor agit sur les uns; beaucoup d'hommes consciencieux, dans toutes les communions, défendent énergiquement le principe d'une séparation absolue entre l'Eglise et l'Etat, et du maintien volontaire de chaque clergé par son propre troupeau; enfin les partisans du *rappel* ne verraient pas sans irritation s'accomplir une mesure qui aurait pour résultat inévitable de cimenter, non pas il est vrai l'union cordiale, mais, du moins, la connexion matérielle entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Mr. Greville connaissait toutes ces objections: néanmoins, il conclut à l'adoption, aussi prompte que possible, des mesures qui les ont soulevées, et qui lui paraissaient (en 1845) pouvoir contribuer très-efficacement à la réconciliation des deux principaux membres européens de l'empire britannique.

Mais, il faut le répéter ici, la calamité sous laquelle, aujourd'hui, l'Irlande languit et l'Angleterre s'humilie, semble devoir changer, dans leurs bases mêmes, et les rapports des deux na-

tions, et la constitution de la propriété en Irlande. Déjà des mesures législatives sont adoptées, ou à la veille de l'être, pour mettre en culture les terrains vagues ou marécageux ; pour dégager par des ventes, parcellaires au besoin, les domaines chargés de dettes; pour mettre la subsistance des pauvres, même valides, à la charge des propriétaires de biens-fonds et d'établissements industriels. Personne ne doute que l'exhérédation partielle des possesseurs actuels du sol ne soit, non pas absolument produite, mais accélérée, et finalement déterminée, par ces grandes innovations. D'autre part, le peuple irlandais, sauvé d'une destruction immédiate par la prodigieuse charité et par l'activité sans exemple de la Grande-Bretagne, s'éloigne de la chimère du *rappel* avec autant d'impétuosité qu'il en avait mis à s'y précipiter. Mais une autre conception, bien plus insensée, paraît s'être emparée de ces esprits mobiles et sans gouvernail. Des portions notables de la population ont imaginé qu'il leur serait possible de subsister désormais sans travail, et sur la générosité permanente du peuple anglo-écossais. Or la résolution inébranlable de ce peuple est tout à la fois, d'ouvrir aux Irlandais les voies d'un travail profitable, et de les contraindre à s'y adonner : de les y contraindre en les abandonnant à l'action des lois providentielles, qu'aucune race d'hommes, aucune classe, ne saurait violer impunément.

Indiquons, en finissant, le point sur lequel le devoir douloureux, mais positif, de toute personne écrivant sur l'Irlande, est d'insister : le salut du peuple irlandais ne peut venir, d'une manière sérieuse et durable, que de sa réformation sociale, intellectuelle et morale. On n'a certainement aucun droit de lui demander le sacrifice de sa nationalité, et de ce qui lui en paraît le talisman sacré, de sa communion religieuse. Mais en épargnant l'une, et en donnant à l'autre tout l'appui qu'il convient aux véritables intérêts d'une Eglise d'emprunter à un Etat, il faut se mettre résolument à l'œuvre pour extirper les vices sociaux qui, chez les Irlandais indigènes, obscurcissent l'éclat de

qualités brillantes et touchantes, vices sous le poids desquels aucune population, du moment qu'elle est entrée en contact avec une race mieux organisée, ne saurait prolonger très-longtemps son existence. Il est indispensable que les Irlandais deviennent laborieux, prévoyants, industrieux et probes; autrement, en dépit de leurs résistances convulsives, en dépit même des précautions que la législature de l'empire britannique prendra certainement pour les protéger, on les verra bientôt supplantés sur la terre de leurs pères par des « entrepreneurs » (*note H*) anglais, écossais et gallois; on les verra jetés, comme élément inférieur de colonisation, dans toutes les possessions lointaines de la couronne d'Angleterre, dans tous les Etats occidentaux de l'Amérique républicaine. Pour détourner d'eux ce triste sort, il n'y a, je le répète, d'autres moyens efficaces que le travail, la prévoyance, et le respect des lois élémentaires sur lesquelles repose la société. A chacun de ces forfaits, si communs dans les comtés du centre, de l'ouest et du sud, et que la langue officielle de la Grande-Bretagne désigne sous le nom *d'agrarian outrages*, la nationalité catholique d'Irlande reçoit une blessure nouvelle. Puisse-t-elle apprendre à s'en défendre avant d'y succomber absolument! Nous aimons à croire cette conversion nationale encore possible; nous nous attachons à l'espoir que l'épreuve formidable par laquelle la nation irlandaise passe maintenant, produira son acheminement vers des méthodes salutaires, des sentiments raisonnables et droits. De son côté, l'Angleterre doit, comme réparation à son passé, comme prévoyance à son avenir, d'user envers l'Irlande de toute la longanimité, de toute la générosité, compatible avec le maintien de l'intégrité de l'empire. Peut-être est-il réservé à la génération prochaine de voir s'accomplir la prédiction bienveillante que lord Bacon, armé du télescope du génie, osait soumettre en ces termes à Jacques I[er]:

« L'Irlande est entre les filles de l'Europe la dernière qui ait été retirée de la barbarie, et rendue, par l'humanité, à la civilisation. Si Dieu bénit notre Etat par la paix et la justice, aucun

spéculateur n'est sûr de doubler, dans un certain temps, le capital de ses avances, autant que la Grande-Bretagne est certaine de doubler bientôt la valeur de l'autre portion de notre archipel, si bien qu'un royaume dont, il n'y a pas encore longtemps, des hommes réfléchis souhaitaient l'anéantissement, va devenir le jardin de l'empire, et la sœur cadette de notre Grande-Bretagne[1]. »

Notes.

(*A.*) La bulle d'Adrien IV, apportée par son légat Jean de Salisbury au roi d'Angleterre Henri II, est datée de l'an 1168. Henri ne prit terre en Irlande que le 18 octobre 1171.

(*B.*) Depuis l'entière conversion de l'île au christianisme jusqu'aux premières invasions des Scandinaves, on trouve un intervalle de deux cent trente années (458 à 787) : c'est l'âge d'or de l'Irlande.

(*C.*) Le *Pale*, c'est-à-dire le territoire annexé à la domination immédiate de la couronne, de la nation et de la loi anglaises, comprenait les comtés de Lowth, Dublin, Meath, Kildare, Caterlagh, Wexford et Waterford, avec une portion de la grande contrée qui forme actuellement le comté de Cork.

(*D.*) Entre autres familles indigènes du premier rang, les O'Brian d'Inchiquin adoptèrent, dès le règne d'Elisabeth, la religion protestante.

(*E.*) Provisoirement, Cromwell avait fait décréter que tous les Irlandais qui voudraient persister dans la profession de foi romaine seraient relégués dans le *Connaught* (division occidentale de l'Irlande). Partout ailleurs, les formes variées du presbytérianisme et du culte « indépendant » pouvaient seules être pratiquées. Mais cette mesure reçut à peine, dans son principe,

[1] Ap. Greville, p. 360.

un commencement d'exécution ; et quand Ireton eut cessé de vivre, personne ne prit plus souci de la conduire à sa fin. Les catholiques continuèrent à se réunir, pour exercer leur culte, dans l'enceinte même de Cork et de Dublin.

(*F.*) La ville de Derry, fondée par la corporation de Londres et peuplée principalement de presbytériens écossais, fut seule à reconnaître, dès le commencement de 1689, la révolution qui venait de s'opérer en Angleterre, et prêta plus tard son appui au débarquement des forces protestantes qui renversèrent la domination de Jacques II, dans ce dernier des trois royaumes dont sa violence et son incapacité lui firent perdre les couronnes.

(*G.*) Le revenu brut était, en 1831, de 865,000 liv. st.

(*H.*) *Undertakers*, immigrants qui, de la Grande-Bretagne, viennent s'établir en Irlande avec leur famille et un petit capital qu'ils emploient à l'exploitation d'un lot de terrain. Le nom et la chose sont usités en Irlande depuis le règne d'Elisabeth.

LA MONARCHIE PRUSSIENNE

AU MOMENT DE LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

La convocation à Berlin [1] des états généraux de la monarchie prussienne qui, jamais encore, n'avaient été rassemblés, est le fait le plus considérable qui ait marqué le commencement de l'année présente : l'attention de l'Europe entière se tourne, avec une curiosité inquiète, sur la capitale où s'unissent les députations de huit grandes provinces, sur l'Etat tout entier, lequel, visiblement, se trouve arrivé au commencement d'une phase nouvelle de son existence. Nous nous proposons d'examiner, avec l'impartialité qui seule donne quelque prix aux tableaux de cette nature, quelle se trouvait, à l'époque indiquée plus haut, c'est-à-dire au commencement de l'ère actuelle, la condition intérieure de la Prusse, quelle position elle avait en Europe, quelle influence elle possédait dans le monde civilisé. Nous essaierons de montrer par quelle action du passé, par quels résultats des révolutions enregistrées dans l'histoire, cette puissance est parvenue au développement qu'on lui voit aujourd'hui; de quelles combinaisons sociales et militaires ont dépendu ses progrès et provient sa grandeur; ce qu'elle est dans le classement des nationalités, dans la sphère de l'intelligence, dans la balance des intérêts politiques, et dans les applications temporelles du dogme religieux. Nous éviterons d'entrer dans la discussion de faits encore incomplets, dans le débat de systèmes encore en présence ; au lieu d'émettre sur un avenir désormais prochain des conjectures hâtives, et qui seraient difficilement exemptes de passion, nous chercherons uniquement à munir

[1] Par les lettres patentes du 3 février 1847.

nos lecteurs de quelques données solides, qui puissent servir de guide à leurs propres inductions, et leur rendre parfaitement intelligible la scène sur laquelle un drame d'un intérêt si relevé se joue devant leurs yeux.

I.

Par sa constitution territoriale, la monarchie prussienne occupe le centre de l'Europe septentrionale, et forme un lien commun entre les grands Etats du continent. D'une part, ce royaume touche par une frontière longue et sinueuse à l'empire russe; d'un autre côté, il est contigu à trois provinces de l'empire autrichien. Ses côtes s'approchent beaucoup de celles de la Suède, et les possessions danoises sont presque limitrophes de la Poméranie. Du côté de l'ouest, la province prussienne du Rhin couvre tout le flanc droit de la Hollande et de la Belgique. Vers le sud, cette même province atteint les confins de la Lorraine et de l'Alsace; enfin, dans l'intérieur de la Confédération germanique, six Etats d'une certaine importance [1] et treize autres moindres se trouvent en contact avec le territoire prussien. A l'exception de la Bavière, du Wurtemberg, de ses enclaves, et du grand-duché de Baden, il n'est aucune souveraineté allemande qui ne rencontre sur quelque point de sa frontière « l'aigle éployée » de la maison de Brandebourg. L'espace qui sépare la France de la Russie se trouve comblé, dans l'acception matérielle comme dans le sens moral de ce terme, par lès contrées dont le troisième héritier de Frédéric-le-Grand porte le sceptre aujourd'hui.

Et cependant, pour soutenir les obligations qu'impose le rang de puissance de premier ordre, la monarchie prussienne ne possède en territoire, en forces numériques, en richesses, que des ressources bien inférieures à celles de ses formidables rivaux.

[1] Saxe royale, Hanovre, Mecklembourg-Schwerin, Hesse électorale, Hesse grand-ducale et Nassau.

Un peu plus de cinq mille milles géographiques carrés [1], quinze millions d'habitants, deux cent vingt millions de francs, tels sont les chiffres approximatifs de la surface, de la population, du revenu de ce royaume. Partagé en deux masses qui ne se touchent par aucun point, son territoire n'a de barrières naturelles que le long des côtes de la Baltique et sur le sommet des Sudètes, chaîne qui sépare la Bohême de la Silésie; tout le reste de ses frontières, dans leur énorme développement, est purement arbitraire, déterminé par l'issue des combats et par les arrangements compliqués des traités. Les aspects du sol et ses productions offrent la variété la plus grande: la densité de la population présente une foule de combinaisons intermédiaires entre un maximum de *huit mille trois cents âmes* par mille géographique carré, lequel se rencontre dans le département [2] de Cologne, et un minimum de *mille sept cent trente*, qui existe dans celui de Marienwerder [3].

Toute la portion orientale de la monarchie n'est qu'une vaste plaine inclinée vers la Baltique, arrosée par le Niémen, le Prégel, la Vistule et l'Oder. L'extrémité seule du premier de ces fleuves est prussienne, et les frontières de l'empire russe ont été tracées, en 1815, de manière à laisser à cette immense souveraineté la possession, non-seulement de la moyenne Vistule, mais encore de la Narew, le long de laquelle une ligne stratégique pour la défense de la Prusse pouvait facilement s'établir. A l'exception des terres d'alluvion qui bordent la Vistule entre Thorn et Dantzig, et qui se distinguent par leur riante fertilité, les provinces septentrionales et maritimes de l'Etat prussien n'offrent qu'une succession de landes sablonneuses, de bois de pins monotones et noirs, de prairies humides et décolorées, de

[1] Voyez sur ce point et sur plusieurs autres relatifs aux forces matérielles de cet Etat, *Bibl. Univ.*, 1846, tome III, p. 395. (R.)

[2] Nous emploierons le terme de *département* pour traduire celui de *Regierungsbezirk*, usité dans le langage administratif prussien.

[3] Le chiffre moyen est de 2940 âmes par mille géographique carré.

champs dont un travail assidu, secondé par la patiente réflexion et les recherches ingénieuses de la science agronomique, peut seul tirer un bon parti. Mais la haute vallée de l'Oder, l'opulente et pittoresque Silésie; mais, dans la Saxe prussienne, les pentes septentrionales du Harz et du Thüringer-Wald, riches en veines métalliques et en forêts séculaires, rachètent l'aspect lugubre de la Marche et des contrées adjacentes en Pologne et en Poméranie; les bords de l'Elbe, unis et découverts, donnent aussi d'abondantes moissons, et l'on vante la beauté sauvage des falaises de Rügen, d'où l'on découvre les îles danoises, clef de cette mer fermée, dont le système commercial de la Prusse a été, jusqu'à présent, obligé de se contenter.

L'Elbe, dont le cours moyen appartient seul à la Prusse, est l'artère centrale de ce corps, dont l'interposition de trois bandes étroites d'un territoire étranger détruit la régularité, sans affaiblir sensiblement son action, et même sans déranger notablement son économie administrative [1]. Les provinces [2] de Westphalie et du Rhin composent la masse occidentale de la monarchie prussienne. Les vallées fécondes de la Sieg, de la Wupper, de la Ruhr et de la Lippe, descendent des collines du Sauerland et des hauteurs boisées du Teuteberg, pour se confondre dans la plaine magnifique du Rhin, de l'autre côté de laquelle se relèvent les coteaux de Clèves, les rochers de l'Eifel et le massif imposant des Vosges, d'où la Moselle se dégage pour arroser l'un des districts les plus prospères de l'Allemagne. Plus loin encore, sur la Sarre, la Prusse a dressé ses avant-postes [3], d'où elle épie les préparatifs militaires de la France, tandis qu'à l'extrémité opposée de son domaine Memel touche à la Courlande,

[1] Ces trois districts appartiennent au royaume de Hanovre, au duché de Brunswick, et à l'électorat de Hesse. Les deux derniers sont compris dans l'association commerciale (Zollverein) prussienne.

[2] *Province,* dans le langage administratif de la Prusse répond, à la division militaire en France.

[3] Saarlouis, Saarbrück.

et Tilsit surveille les routes qui conduisent à Saint-Pétersbourg, Vilna et Moscou.

L'acte constitutif de la Confédération germanique laisse en dehors de cet ensemble d'Etats les deux provinces de la Vieille Prusse et de la Posnanie, lesquelles forment, en surface, le tiers de la monarchie prussienne, et contiennent près du quart de sa population; mais aujourd'hui cette distinction peut être considérée comme purement nominale. Une fusion complète des intérêts commerciaux; une parfaite identité de législation[1]; une similitude entière d'institutions administratives (et l'on peut maintenant ajouter: politiques); la communauté absolue du trésor et de l'armée; enfin la prépondérance universelle du langage allemand, toutes ces causes confondent en un seul corps, vis-à-vis des étrangers et vis-à-vis de l'Allemagne elle-même, les provinces qui ont des obligations formelles à remplir envers la Confédération germanique, et celles qui en seraient exemptes aux termes de l'acte d'association. L'Allemagne sait que, si elle était attaquée, la Prusse emploierait à la défendre l'universalité de ses propres ressources. L'Europe voit dans la monarchie prussienne un Etat principalement, essentiellement et presque exclusivement, germanique. Toutefois les éléments de sa population sont très-variés; et sur ce point, qui mérite une considération sérieuse, nous entrerons dans quelques détails.

II.

Malmédy, Montjoie, et d'autres cantons de la frontière liégeoise, conservent l'usage d'un dialecte roman. Sur la rive gauche du Rhin, depuis Bingen et Saarbrück, jusqu'à Aix-la-Chapelle et Luxembourg, si le caractère prépondérant de la population est teutonique, le mélange du sang belge et même italien (produit par le nombre et l'importance des anciennes colonies ro-

[1] Sauf pour les territoires situés à l'ouest du Rhin, des deux côtés de la Moselle et de la Sarre.

maines) n'en demeure pas moins très-reconnaissable jusqu'à nos jours, non-seulement dans la physionomie, mais encore dans le caractère des habitants de ces districts. Entre le Rhin et l'Elbe, la population, descendue exclusivement de souches teutoniques (la Franque, la Frisienne, la Saxonne et la Thuringienne), présente une parfaite homogénéité d'éléments constituants; mais à l'orient de l'Elbe, le fond de la nation est formé par des Slaves. Ceux-ci, dans une portion de la Lusace et de la Poméranie, dans toute la Haute-Silésie et la Posnanie, enfin dans les districts occidentaux et méridionaux de la Vieille Prusse, ont conservé leur idiome national [1]. Dans la Marche de Brandebourg, la Saxe prussienne et la Basse-Silésie, dans la portion la plus considérable de la Poméranie, de la Lusace et de la Prusse orientale, les Slaves, subjugués jadis par la chevalerie teutonique, ont adopté le langage et en grande partie les mœurs des colons allemands établis au milieu d'eux, et maîtres de l'autorité souveraine.

Les différences très-essentielles que l'on observe entre la portion principale et fondamentale des populations prussiennes et celles du reste de l'Allemagne, tiennent au rôle important que l'élément slave a joué dans la formation des premières : il leur a communiqué plus de feu, de mobilité, d'aptitude à concevoir des idées nouvelles, à tirer parti de situations imprévues ; il tendait, d'autre part, à diminuer en elles l'esprit d'ordre, de suite et de régularité. S'il n'a pas entièrement produit ce dernier résultat, c'est que l'influence soutenue des institutions a puissamment agi dans le sens opposé.

A n'envisager que la distinction fondamentale, et tangible, pour ainsi dire, des langages, on peut classer de la manière suivante les quinze millions d'habitants de la monarchie prussienne :

[1] La haute vallée du Prégel et les bords du Niémen en Prusse sont occupés par une branche de la nation lettonne, laquelle parle un dialecte du lithuanien; sa force numérique ne dépasse pas quatre-vingt mille individus.

11,700,000 Allemands [1], 3,200,000 Slaves, et moins de 100,000 Romans, en comptant même dans ce total la population de la principauté de Neuchâtel.

Sous le point de vue des communions religieuses, deux des trois formes du christianisme auxquelles appartient la domination spirituelle de l'Europe se partagent inégalement les provinces prussiennes. La minorité catholique compte cinq millions sept cent mille adhérents, un peu plus du tiers de la population totale. Les communions protestantes réunies présentent un ensemble de *neuf millions deux cent mille* âmes. Le culte mosaïque est professé par plus de deux cent mille individus.

Il est essentiel d'étudier la répartition, sur le sol prussien, des communions rivales dont l'antagonisme forme un des traits caractéristiques et constitue une des difficultés permanentes de cet Etat. Les provinces centrales sont presque entièrement protestantes; la minorité catholique se trouve, au contraire, prépondérante aux extrémités, vers le sud-est et l'ouest. Dans la Vieille Prusse, les dogmes de l'Eglise romaine sont professés par un peu plus du quart de la population; le Brandebourg et la Poméranie, pris ensemble, comptent seulement quarante mille catholiques; la Saxe prussienne n'en a que cent quatre mille. Mais dans la Posnanie, les catholiques composent les deux tiers, dans la Westphalie plus de la moitié, sur le Rhin près des quatre cinquièmes de la population totale; en Silésie, les forces numériques des deux communions se balancent, en laissant pourtant aux cultes évangéliques un avantage assez prononcé. La grande masse des Juifs habite les départements situés à l'orient de l'Oder.

Il n'y a point de coïncidence formelle entre la séparation des races et la distinction des communions. En Lusace, en Poméranie, dans la Vieille Prusse, des populations entières, slaves de langage, sont *évangéliques* de religion, tandis que dans les

[1] Dans ce nombre, on placerait, par conjecture, à peu près sept millions de *Slaves germanisés*, entre l'Elbe et le Niémen.

provinces occidentales la pluralité catholique ne se compose que d'Allemands. Toutefois, on peut indiquer comme règle générale que sur la Vistule, la Wartha et même l'Oder, les populations qui ont conservé l'usage de l'idiome polonais[1] sont demeurées fidèles à l'ancienne forme du christianisme, tandis que les colonies teutoniques et les Slaves germanisés ont témoigné une disposition générale à suivre les doctrines des réformateurs.

III.

Pour comprendre dans son étendue et sa vérité le rôle que la monarchie prussienne joue dans l'Allemagne, dans l'Europe entière, et surtout dans le monde protestant, il est indispensable d'envisager l'époque et le mode de sa formation; il faut sonder, pour ainsi dire, les bases historiques de cette fabrique qui occupe une place si considérable dans l'univers intellectuel et politique. La grandeur de la Prusse ne s'est établie, ou plutôt manifestée, que vers le milieu du siècle passé; mais les éléments de cette puissance alors nouvelle, avant d'être mis en usage par une main héroïque et un génie pénétrant, s'accumulaient de longue date; l'avénement de l'influence brandebourgeoise s'annonçait dans l'empire depuis le règne du « Grand Electeur. » L'excessive diversité des éléments dont l'agrégation tardive a composé un royaume éclos, pour ainsi dire, sur les champs de bataille, et déterminé par des congrès, rend presque impossible la tâche de l'écrivain qui voudrait condenser en peu de pages le résumé de tant d'annales distinctes; s'il fallait suivre tout à la fois les destinées de Trèves et de Cologne, de Magdebourg et de Münster, de Kœnigsberg et de Breslau, pendant un grand nombre de siècles, c'est une portion notable de l'histoire universelle qu'on aurait à récapituler. Pour guide dans ce labyrinthe, il devient donc indispensable de s'attacher à la couronne, unique force centrale qui ait pu constituer un tel Etat; les pro-

[1] Il en est de même pour le comté de Glatz, dont les habitants parlent l'idiome de la Bohême.

grès et les vicissitudes de la dynastie d'abord électorale, ensuite royale, de Brandebourg, marqueront les phases de l'histoire nationale : nous essaierons de les suivre fidèlement, et chaque fois qu'une acquisition nouvelle viendra, sous nos yeux, grossir le patrimoine des margraves, nous chercherons à caractériser brièvement le passé de cet autre pays, associé désormais aux destinées de la monarchie prussienne.

Lorsque, sous le sceptre de Charles-le-Grand, toutes les nations germaniques se trouvèrent régies par les mêmes lois religieuses et politiques, les contrées situées à l'est de l'Elbe et de la Saale demeuraient au pouvoir de tribus slaves, établies dans les anciens foyers des Vandales et des Suèves, qu'un mouvement général de migration avait, trois siècles auparavant, jetés sur l'empire romain. Partagés en deux groupes principaux, celui des Vélètes [1] vers le nord, et celui des Sorabes vers le sud, ces Wendes ou Slaves occidentaux se courbèrent, il est vrai, sous la suzeraineté des Francs, mais ils conservèrent avec obstination leur culte national et leur autonomie administrative. Quand le partage de l'empire de Charlemagne fut devenu définitif par suite du traité de Verdun (l'an 843), les Vélètes et les Sorabes ressaisirent leur complète indépendance, et ne tardèrent point à engager une lutte acharnée avec les ducs de Saxe et de Franconie, dont les gouvernements confinaient aux terres slaves. Malgré les désavantages que donnaient aux Wendes l'infériorité de leur constitution sociale, les rivalités de leurs chefs, la grossièreté de leurs croyances religieuses, et la faiblesse même (ajoutent les annalistes contemporains) de leur complexion corporelle, ils soutinrent pendant plus de trois cents ans l'effort de l'invasion teutonique, avant de se résigner à recevoir, avec le baptême, le joug du régime féodal et le poids intolérable des garnisons allemandes. Enfin, cette résistance s'usa, et les missionnaires achevèrent, au milieu du douzième siècle, l'œuvre ébauchée par les conquérants. Les empereurs de la maison de

[1] Alias, Wiltzes et Welatabes.

Franconie fondèrent ou relevèrent les évêchés de Lübeck, Schwerin, Ratzeburg, Cammin, Havelberg, Brandenburg, Meissen, Merseburg et Zeitz, soumis aux métropoles de Brême et de Magdebourg. Le *Margraviat de Brandebourg*, grand fief destiné à couvrir la frontière orientale de la Saxe, fut érigé en 1093; de 1136 à 1170, Albert, surnommé l'Ours, chef militaire de cette province nouvellement germanisée, l'agrandit par une série de succès qu'il remporta sur les Polonais, auxquels appartenaient alors la Silésie et le cours inférieur de l'Oder. Albert fonda la dynastie *Ascanienne*[1], qui monta bientôt au rang de vassale directe de la couronne : car toute dépendance de la Marche envers la Saxe cessa lorsque Henry-le-Lion eut succombé devant Frédéric Barberousse, couvrant de sa ruine tout le nord de la Germanie, qu'il avait agitée et comprimée pendant trente ans. Dans la « région maritime » (tel est le sens du mot *Poméranie*), le duc Wratislaf alla lui-même au-devant du baptême, et l'imposa bientôt après à ses sujets (1121 à 1129).

Le travail rude et lent de la transformation imposée aux nouveaux chrétiens remplit le cours entier du treizième et du quatorzième siècle. La maison d'Ascanie y tint la main avec une ténacité héréditaire, un esprit d'ordre et de patiente régularité, qui donnèrent au Brandebourg, parmi la confusion toujours croissante, et à côté du morcellement progressif des autres grands fiefs de l'empire, un caractère tout particulier, préparation visible à de plus hautes destinées. La noblesse s'y résigna de bonne heure au rôle de servir l'Etat sous le commandement militaire du margrave ; les évêques eux-mêmes, bien que seigneurs immédiats de certains fiefs, n'avaient qu'une médiocre importance politique; les municipes, insignifiants par le chiffre de leur population et la somme de leur commerce, ne suscitaient aucune rivalité sérieuse au chef du pays. Quand la dynastie d'Aschersleben s'éteignit en Brandebourg, ce grand fief échut d'abord, par

[1] Maison d'Ascherslehen, dont celle d'Anhalt, qui subsiste aujourd'hui, est une branche cadette.

héritage, à une branche de la maison bavaroise de Wittelsbach (1324). Tombé de nouveau, par déshérence, en 1373, à la disposition de la couronne, il fut conféré à Sigismond de Luxembourg, frère de l'empereur Wenceslas. Enfin Sigismond, appelé lui-même à la pourpre des Césars, inféoda les Cinq Marches [1], avec les dignités nouvellement attachées à leur possession [2] (celles d'*électeur* et de grand chambellan du *Saint-Empire*), au bourgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern (1415). Pour acquitter le prix très-considérable que Sigismond exigeait du nouveau margrave, celui-ci vendit aux bourgeois de son industrieuse capitale le droit de se gouverner par leurs propres magistrats, et de s'élever de la sorte au rang de ville impériale; mais une branche de la maison appelée dès lors de Brandebourg conserva, dans la Franconie orientale, le reste des fiefs échus aux ancêtres de Frédéric: Culmbach, Bayreuth, Onolsbach; et les bases d'une puissance considérable se trouvèrent, dès lors, assises dans l'Allemagne centrale et septentrionale, autour du siége électoral de *Berlin*.

IV.

La maison de *Hohenzollern*, qui depuis quatre cent trente-deux ans gouverne le Brandebourg par une succession rarement interrompue de princes intelligents et laborieux, était originaire du cœur de la Souabe, où le berceau de cette race chevaleresque couronne maintenant encore les sommets de la *Rauhe-Alb*, non loin du site désert de Hohenstaufen. Mais, avant d'arriver à la possession du Brandebourg, cette famille occupait le premier rang entre les feudataires séculiers du cercle de Franconie, où la dignité ducale, nominalement maintenue pour l'évêque de Würtzburg, vaquait en réalité depuis la catastrophe de Conradin.

[1] Vieille Marche; Moyenne Marche; Marche de Prieguitz; Marche d'Ucker; Nouvelle Marche, avec les pays de Lebus et de Sternberg.

[2] Par la *Bulle d'or*, constitution réformée de l'empire romain-germanique, émanée de Charles IV, en 1356.

Un siècle après l'accession du bourgrave Frédéric, l'ordre Teutonique élut pour son grand-maître un prince de la branche franconienne des margraves de Brandebourg : Albert prit, à Kœnigsberg, les rênes de l'administration qui venait de lui échoir, difficile à toute époque, mais bien davantage en un temps où fermentaient visiblement les germes de grandes perturbations politiques, et de véritables révolutions religieuses. L'origine de *l'ordre Teutonique*, sa grandeur passagère, sa décadence, et la situation territoriale qui lui restait au commencement du seizième siècle, sont des objets qui maintenant réclament quelques éclaircissements.

Les tribus prussiennes, branche occidentale de la famille *Lettique*, s'étaient, au commencement du treizième siècle, formées en confédération guerrière sous l'inspiration d'un prophète [1], animé par un amour ardent pour l'indépendance de sa race, et surtout pour la conservation de son culte religieux, menacé par la presque universalité des conquêtes du christianisme. Resserrés dans un territoire étroit, entre le Niémen et la Vistule, les idolâtres prussiens, avides de nouvelles acquisitions, se jetaient chaque année sur les provinces polonaises de Cujavie et de Mazovie, les dévastaient jusqu'au pied des forteresses, et retournaient, chargés de proie, dans leurs marécages et leurs forêts. La désorganisation politique et sociale, maladie qui, de longue date, sévit parmi les populations polonaises, mettant les ducs de Mazovie hors d'état de repousser avec leurs propres forces des invasions devant lesquelles leur pays se changeait en désert, ces princes sollicitèrent le secours du grand-maître de l'ordre religieux et militaire fondé, en 1191, au camp devant Acre, sous le titre de *Confrérie de sainte Marie des Allemands* [2]. Hermann de Salza fit aussitôt partir le commandeur Hermann Balk, avec une poignée de gentilshommes intrépides et austères; l'ordre stipula que toutes les conquêtes qu'il pourrait faire sur les

[1] Waidewuthis.
[2] Domus Sanctæ Mariæ Theutonicorum.

Infidèles lui demeureraient en toute souveraineté. Thorn fut bâti, en 1233, comme point d'appui des opérations militaires que la chevalerie teutonique entreprit dès lors, sous la bannière de la croix, avec tant de persévérance et de vigueur qu'au bout de cinquante années la Prusse entière était subjuguée. La fusion opérée entre cette puissante milice et celle des *Porte-glaive* de Livonie ajouta bientôt aux domaines des grands-maîtres teutons, la Courlande et les contrées adjacentes jusqu'au golfe de Finlande; la force des armes les rendit également maîtres de la Poméranie orientale [1]; et grâce aux mesures souvent cruelles mais adroites autant qu'énergiques, que le conseil de l'ordre prit pour assurer la domination de l'élément teutonique dans les pays de sa juridiction, une Allemagne nouvelle surgit entre la Netze et la Narowa, sur les côtes orientale et méridionale de la Baltique, le long des terres finnoises et russes, lithuaniennes et polonaises.

Mais, quand le baptême de Jagellon et l'élection de ce prince au trône de Casimir-le-Grand (1385) eurent consolidé en une monarchie bien dirigée les forces jusqu'alors divisées, et souvent anarchiques, des deux grands peuples établis sur la Vistule et le Niémen, l'ordre Teutonique, affaibli d'ailleurs par la corruption de ses propres membres, par l'hostilité des évêques et la malveillance des gentilshommes séculiers, fut promptement poussé jusqu'au bout de sa ruine. Casimir, fils de Jagellon, lui imposa le traité de Thorn (1466), par lequel la Prusse occidentale fut cédée à la couronne de Pologne, sous réserve des droits de l'évêque de Warmie et des bourgeois des villes agrégées à la Hanse teutonique [2]; la Prusse orientale demeura bien à l'ordre Teutonique, mais seulement comme fief de la Pologne, et les grands-maîtres, retirés à Kœnigsberg, allèrent, dans toutes les occasions solennelles, faire à Cracovie hommage de féauté.

Albert de Brandebourg remplit cette condition, et garda, toute sa vie, à la dynastie des Jagellonides assise sur le trône de Po-

[1] Pomérélie. — [2] Dantzig et Thorn.

logne, une exacte fidélité. Mais il aspirait à rendre héréditaire le pouvoir viager que l'élection avait remis entre ses mains. Les doctrines de la réformation retentissaient alors par toute l'Allemagne. Albert les embrassa des premiers, et son exemple fut suivi par la plupart des membres de sa milice. Le peuple se pressa dans la route ouverte par ses chefs. En dépit des foudres temporelles et spirituelles lancées par Clément VII et Charles-Quint, Albert se fit reconnaître, à Kœnigsberg et à Cracovie, pour *duc héréditaire de Prusse*, et cette souveraineté ainsi transformée, adhéra d'une manière définitive à la confession de foi dressée à Augsbourg par les théologiens protestants.

V.

Les doctrines de la réformation ne tardèrent point à prévaloir dans tous les Etats de la maison de Brandebourg. Mais en s'associant à cette révolution religieuse, d'où l'opposition énergiquement consciencieuse de Charles-Quint fit résulter une crise politique d'une extrême violence, les margraves ne revendiquèrent nullement la direction du mouvement, n'aspirèrent point à la présidence de la ligue qui se formait sous l'inspiration du prophète de Wittenberg : ce rôle, saisi par l'électeur de Saxe [1], demeura sans contestation aux successeurs de ce prince, même après que l'issue de la bataille de Mühlberg eut transféré, de la branche Ernestine, à la lignée cadette d'Albert, la possession des plus beaux fleurons de cette couronne électorale. Une circonstance, qui parut d'abord fâcheuse, diminua le poids que l'accession de la maison de Brandebourg au corps des Protestants semblait devoir mettre dans la balance : tandis que la masse du peuple suivait la profession de foi d'Augsbourg, la dynastie régnante adoptait la réforme calviniste. Dès lors, la base des principes sains et féconds de tolérance qui ont, de très-bonne heure, si puissamment contribué à fonder la grandeur morale et matérielle de la monarchie prussienne, se trouva posée ; le souve-

[1] Frédéric-le-Sage.

rain, forcé de réclamer pour son propre culte l'indulgence de la majorité de ses sujets, devenait naturellement favorable à d'autres minorités paisibles qui vivaient dans ses Etats. Mais, à une époque où les princes *évangéliques* se piquaient d'une orthodoxie aussi rigoureuse que les catholiques romains eux-mêmes, la position des électeurs de Brandebourg devait sembler fausse, et les fit descendre, pour un temps, au second rang. Tandis que les matériaux s'accumulaient pour l'incendie qui pendant *trente ans* allait dévorer l'Allemagne, tandis que le *Corps évangélique*, en quête d'un chef énergique et persévérant, tournait alternativement ses regards vers la Suède, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande et la Saxe elle-même, l'électeur de Brandebourg [1] demeurait dans l'ombre. Mais, quoiqu'il s'en tînt, pour les affaires générales de l'empire, à une politique tortueuse et décolorée, il n'en faisait pas moins faire à sa propre maison un grand pas vers la dignité royale, en mariant George-Guillaume, prince électoral, à la fille unique du second duc de Prusse, Albert II. Cet obscur souverain avait succédé, en 1573, à l'habile et laborieux Albert Ier, dont la mémoire est encore en honneur, comme celle du protecteur des sciences et des lettres [2], et du premier restaurateur de l'ascendant allemand dans les contrées arrosées par la Vistule et le Niémen. En même temps, d'autres pactes d'alliance assuraient à la dynastie brandebourgeoise l'héritage de la Poméranie dans le cas où la maison ducale, réduite à deux seuls princes [3], viendrait à s'éteindre dans sa lignée masculine.

Sept ans après la réunion de la Prusse ducale au Brandebourg, la guerre de Trente ans commença sur le Danube, et ses flammes, courant impétueusement vers la Baltique, détruisirent Magdebourg, chassèrent les ducs de Mecklembourg de leur antique domaine, réduisirent enfin Stralsund à toute extrémité. L'électeur George-Guillaume avait plié devant l'impétuosité de

[1] Jean Sigismond.
[2] Création de l'université Albertine à Kœnigsberg.
[3] Philippe et Barnim.

Tilly et la science consommée de Wallenstein ; il se releva sous le bouclier que Gustave-Adolphe (à regret, car ce monarque abhorrait *l'hérésie* calviniste) étendit, en 1630, sur tout le Nord protestant. A partir de cette époque, membre fidèle, sinon zélé, du *corps évangélique*, le margrave recueillit, dans le naufrage général de la hiérarchie romaine, les dépouilles territoriales que leur situation géographique mettait à sa convenance, à savoir : les principautés ecclésiastiques de Havelberg, de Brandenburg et de Cammin ; ensuite, par le traité de Westphalie, des acquisitions plus importantes furent ajoutées aux premières : l'évêché de Halberstadt, les grandes possessions du siége de Magdebourg sur les deux rives de l'Elbe, enfin, au cœur de la Westphalie et à quelque distance des autres Etats de Brandebourg, la principauté jadis ecclésiastique de Minden (1648).

Ce n'était pas tout encore ; le nouvel électeur (Frédéric-Guillaume Ier, monté sur le trône en 1640) vit décider en sa faveur, par le tribunal suprême qui pacifiait alors l'Occident [1], un débat pour la solution duquel Henri IV, trente-huit ans auparavant, allait tirer l'épée quand il tomba sous le couteau de Ravaillac : la *succession de Clèves*, ouverte en 1609, fut adjugée, en partie à Frédéric-Guillaume, en partie au palatin de Neubourg. Ce dernier eut Berg et Juliers ; mais le duché de Clèves avec les comtés de la Mark et Ravensberg échurent à Frédéric-Guillaume, dont les possessions se trouvèrent dès lors limitrophes des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies, comme elles l'étaient déjà de la république de Pologne et de la monarchie suédoise. En effet, les stipulations de Munster abandonnaient à Christine, unique héritière du Lion du Nord, toute la Poméranie occidentale, réservant pourtant au successeur légitime (l'électeur de Brandebourg) la portion *ultérieure* de ce duché, depuis Cammin jusqu'à la plage d'Oliva. Devant l'ascendant, alors universellement redouté de la Suède, la politique patiemment ha-

[1] Le congrès assemblé à Munster et à Osnabrück pour mettre fin aux guerres de l'Empire.

bile du Brandebourg se résignait, sans murmurer, à sacrifier une partie de ses droits ; elle agit de même envers la maison impériale, se contentant, en échange des principautés qu'elle pouvait revendiquer en Silésie [1], du seul territoire de Crossen. Elle ménagea même l'électeur de Saxe, en réduisant dans la Lusace (que le traité de Westphalie faisait passer sous le sceptre de ce prince) ses propres prétentions au cercle de Cottbus ; politique froide et clairvoyante, qui voulait prendre le temps pour auxiliaire, et qui n'eut point à se plaindre que son allié lui eût manqué de foi.

VI.

Frédéric-Guillaume Ier régna soixante et un ans, et laissa ses Etats tels, pour l'étendue, que, pendant sa minorité, on les avait définis à Munster ; et cependant, il mourut avec le titre de *Grand*, que la postérité lui a conservé. Voyons ce qu'il avait fait pour le mériter.

Avant tout, il se montra supérieur, par l'application des maximes de tolérance, à presque tous les princes de son temps. Tandis que les autres signataires du traité de Westphalie usaient, sans calcul comme sans pitié, du droit cruel de régler sur leur propre foi religieuse celle des sujets qui leur étaient conservés, adjugés ou rendus, le *Grand Électeur* étendait une protection paternelle sur les églises catholiques de Clèves et de la Mark, et même sur celles qui, dans la Lithuanie prussienne [2], avaient échappé aux « lois de conformité » portées par Albert Ier. Les protestants de toute dénomination vivaient en paix sous le sceptre impartial de Frédéric-Guillaume. En 1685, lorsque la révocation de l'Edit de Nantes eut disséminé dans tout l'univers [3]

[1] Jægerndorf et Beuthen.

[2] Le département actuel de Gumbinnen.

[3] Des églises françaises réfugiées se trouvèrent, dans l'espace de dix ans, fondées en Moscovie, en Hongrie, dans l'Allemagne du Nord, la Hollande, le Danemark: les Iles Britanniques, la Nouvelle-Angleterre, la Virginie et les deux Carolines.

cent cinquante mille familles françaises, industrieuses et pacifiques, l'électeur de Brandebourg en attira dans ses Etats un fort grand nombre, et les fruits de cette hospitalité devinrent immédiatement visibles dans la prospérité commerciale de Berlin, de Francfort-sur-l'Oder, de Kœnigsberg, de Magdebourg, de Wesel.

En second lieu, Frédéric-Guillaume, insensible aux séductions qu'avaient pour ses contemporains les maximes égoïstes et déloyales qui formaient alors ce qu'on appelait la *raison d'Etat*, n'eut, à l'égard des pays étrangers, d'autre politique que celle dont le patriotisme allemand le plus sévère pouvait avouer les inspirations. Il porta secours à la maison d'Autriche contre la France et la Turquie, contribua beaucoup par sa coopération militaire à sauver la Hollande en 1674, à procurer plus tard à l'empire des conditions tolérables en 1697, à repousser les Turcs des murs de Vienne, et à les refouler sous les bastions de Bude, qui furent emportés en 1686. Il montra que les Suédois pouvaient être vaincus par des troupes allemandes, arracha de leurs mains la Prusse polonaise, et affaiblit même leur position en Poméranie. Pour prix du secours qu'il apportait à la *république* que l'indiscipline et l'anarchie jetaient à la merci des Moscovites, des Kozaques et de Charles-Gustave, cet impétueux et infatigable héritier de Christine, le Grand Electeur obtint, au traité de Wehlau (1657), l'abandon des droits de suzeraineté possédés par la couronne de Pologne sur le duché de Prusse: dès lors, à Kœnigsberg, le Grand Chambellan « du Saint-Empire » fut un monarque indépendant. Administrateur rigide et dispensateur économe des deniers de l'Etat, l'électeur n'en sentit pas moins de quelle importance la culture des lettres et des sciences pouvait être pour sa monarchie naissante : les universités protestantes de Halle, de Francfort-sur-l'Oder et de Kœnigsberg, commencèrent, sous sa protection, à jeter un véritable éclat; il en fut de même pour celle d'Erlangen, que les margraves de la branche franconienne avaient fondée non loin d'Ansbach.

Frédéric Ier, prince médiocre mais sensé, recueillit la moisson dont son glorieux père avait, avec une lenteur prévoyante et une énergie continue, préparé la maturité. En 1706, l'empereur Joseph Ier consentit à laisser prendre à l'électeur de Brandebourg le titre nouveau de *roi de Prusse*, que successivement reconnurent toutes les puissances européennes : la Pologne, par une fierté mélancolique, qui témoignait tout à la fois de sa grandeur ancienne et de son abaissement présent, résista seule à cette innovation, laquelle, de la part du Brandebourg, ne fut pas entièrement une affaire d'orgueil princier, car, avec l'accroissement du titre, l'agrandissement des obligations devenait sensible, et Frédéric Ier, de même que son fils Guillaume Ier, qui lui succéda en 1713, ne laissa point échapper l'occasion de s'en acquitter. Quand une ligue se forma dans le Nord contre la généreuse folie de Charles XII, la Prusse ne tarda guère à y accéder ; mais, tout occupée de ses avantages immédiats, elle restreignit son champ de bataille à la Poméranie citérieure, dont le traité de 1720, souscrit par Ulrique-Eléonore, détacha Stettin, Usedom, Wollin et tout le pays jusqu'à la Peene, qui fut réuni aux Etats de Brandebourg. Tandis que Guillaume humiliait de la sorte une des deux puissances étrangères auxquelles le congrès de Westphalie avait laissé prendre pied dans l'empire, l'autre, encore gouvernée par Louis-le-Grand, était combattue sur le Rhin et la Moselle par les auxiliaires prussiens de l'empereur Charles VI. Pour prix de sa coopération, Guillaume obtint, au traité d'Utrecht en 1713, la Gueldre supérieure, district catholique, contigu au pays de Clèves ; déjà, par des recès de la diète germanique, Frédéric Ier avait été, comme héritier du sang, envoyé en possession des comtés westphaliens de Lingen, en 1702, et de Tecklenburg en 1707.

VII.

Entre le règne du *Grand Electeur* et celui de *Frédéric l'in-*

comparable[1], le gouvernement de Guillaume Ier ressembla, pour la monarchie prussienne, à ces longs hivers du Nord, dont la triste stagnation prépare le rajeunissement du printemps et protége les fruits que l'été viendra mûrir. Ce prince rude et sans lettres amassa lentement un trésor, forma des troupes bien disciplinées, accoutuma toutes les classes de la population à dévouer leur énergie et leurs ressources de toute nature au service seul de l'Etat. Il agrandit, par des arrangements avec la Saxe et l'Autriche, ses possessions sur l'Elbe, l'Oder et le Rhin[2]; il garda, dans les guerres civiles de Pologne, une neutralité dont profitèrent ses provinces, refuge de l'industrie et de l'agriculture que des désordres devenus chroniques chassaient des palatinats limitrophes; il souscrivit la *Pragmatique*, par laquelle Charles VI s'efforçait de garantir à sa fille aînée la succession intégrale des royaumes autrichiens; et il mit son fils en état de violer cette obligation solennelle aussitôt que le dernier des Habsbourg serait descendu dans le tombeau.

Frédéric II monta sur le trône en 1740, au moment où cet événement, qui semblait encore éloigné d'après l'ordre de la nature, allait soudainement s'accomplir. L'éducation du jeune monarque avait été dure, capricieuse, mais salutaire; livré, pour toute consolation et souvent pour toute défense, à l'étude, il avait préparé pour son génie l'arme des acquisitions intellectuelles les plus variées; les instruments matériels amassés par son père se trouvèrent dès lors entre les mains les plus habiles et les plus fermes qui, pendant le dix-huitième siècle, avant l'explosion de la révolution française, aient été chargées de l'accomplissement des décrets providentiels. Pendant quarante-six ans, Frédéric concentra, pour ainsi dire, en sa personne la grandeur du nom allemand, et dédommagea sa patrie des hu-

[1] *Friedrich der Einzige,* titre que l'Allemagne s'accorde à donner au troisième électeur couronné de Brandebourg.

[2] Comtés de Mannsfeld, de Hohenstein, de Mœrs; cercle de Schwiebus, etc.

miliations dont lui-même, au début de sa carrière, contribua pourtant à prolonger le cours : car il s'entendit avec la France et la Savoie pour diviser l'héritage de Charles VI, et pour éteindre les dernières splendeurs de la couronne impériale, dont Charles VII ne recueillit que la dérision, et dont François I[er] ne recouvra guère qu'une ombre.

Mais, quand l'issue de cette première guerre eut mis entre les mains de Frédéric la presque totalité de l'opulente province de Silésie, le conquérant reprit tout aussitôt le rôle, créé par son bisaïeul [1], de protagoniste de la nation allemande dans le Nord. A partir de l'an 1742, ce ne fut plus que pour la défense du corps germanique, de l'honneur allemand, de l'indépendance allemande, que Frédéric tira cette épée sans rivale alors dans l'univers ; toutes ses alliances furent dirigées vers le même but. Une fois seulement [2], afin d'empêcher l'incorporation de la Bavière aux Etats autrichiens, Frédéric, déjà vieillissant, fit marcher ses troupes sur la frontière de Bohême ; mais cette démonstration belliqueuse suffit pour soutenir la constitution et préserver la balance intérieure de l'empire. Les Russes, les Français et les princes allemands qui firent cause commune avec ces puissances étrangères, furent combattus par Frédéric avec une résolution qui dépassait les limites communes de l'héroïsme, et une fortune qui tenait du prodige : on comprend que nous voulons parler de la guerre de Sept ans, soutenue par la Prusse seule ou presque seule, contre la France, l'Autriche et la Russie coalisées, et des traités qui mirent fin à cette lugubre tragédie, en 1763.

Frédéric, sauvé par l'interposition opportune de Pierre III, non moins que par la médiocrité des généraux envoyés contre lui par Louis XV et Marie-Thérèse, cultiva, pendant le reste de sa vie, des relations amicales, mais toujours dignes et toujours méfiantes, avec la couronne de Russie.

[1] Le Grand Electeur.

[2] En 1778.

Ce roi, qui tenait dans le monde intellectuel une place presque aussi considérable que dans le monde politique, et qui professait l'aversion la plus austère pour le machiavélisme des autres cours, s'appropria pourtant deux fois de vastes territoires auxquels il n'avait pas de droits reconnus. Cependant, pour atténuer l'immoralité de ces transactions fameuses, on peut affirmer que des considérations puissantes agirent sur l'esprit de Frédéric et sur les convictions de ses contemporains. Dans la Silésie, envahie l'an 1741, la maison d'Autriche avait à plusieurs reprises violé les obligations que le traité de Westphalie lui imposait envers les protestants, lesquels formaient plus de la moitié de la population de cette province, slave dans le principe, mais en grande partie germanisée, et réunie pièce à pièce, souvent par des moyens peu justifiables, au patrimoine de la maison de Habsbourg. Le roi de Prusse, comme un des garants des droits accordés à ses coreligionnaires, pouvait, dans l'acquisition de la Silésie, plaider des considérations supérieures à ses intérêts personnels. Quant à la Pologne, cette contrée, à l'époque où Frédéric conçut et fit adopter par les deux cours impériales le projet du premier démembrement (1772), non-seulement se trouvait affaiblie et désolée par l'anarchie qui s'y était implantée avec une sorte de régularité permanente, mais encore placée, par la connivence de son roi, par la corruption de ses magnats, et par une série de précédents qui remontaient à l'époque de Pierre-le-Grand, placée, dis-je, sous la suzeraineté réelle, bien qu'indirecte, de la Russie. En revendiquant pour la nation allemande les palatinats de la Prusse occidentale, contrée jadis germanique, et qui, depuis 320 ans languissaient sous le gouvernement de la république de Pologne, Frédéric accomplissait une œuvre patriotique, bien qu'irrégulière, et certainement profitable aux intérêts généraux de la civilisation[1].

[1] Telle est, en particulier, la manière dont le célèbre Niebuhr envisage les transactions de 1772. Il renonce à défendre la saisie du district de la Netze et les mesures vexatoires adoptées envers la ville libre de Dantzig.

Cette réunion, qui consolidait en une seule masse, compacte et possible à défendre, les membres principaux de la monarchie brandebourgeoise, une fois terminée, Frédéric adopta et soutint envers la Pologne la politique tout à la fois la plus droite et la plus conforme aux besoins des deux pays. Il offrit au royaume réduit, mais considérable encore, dont Stanislas-Auguste gardait la couronne, son alliance pour protéger sa liberté extérieure, et ses conseils pour améliorer sa constitution; il repoussa en 1782, avec énergie, les ouvertures de Catherine pour un nouveau démembrement; et la Pologne aurait encore une existence indépendante, si l'esprit du Grand Frédéric eût été compris par cette contrée, ou suivi par les héritiers de ce roi.

L'acquisition de la Prusse occidentale ajoutait plus d'un demi-million de catholiques au nombre déjà beaucoup plus considérable des hommes de cette communion qui peuplaient la province de Silésie. Frédéric les traita tous avec une égale justice, respecta les siéges épiscopaux de Breslau, de Warmie et de Culm, construisit à Berlin une église romaine, accueillit même, comme instruments habiles pour l'éducation littéraire, quelques membres de la corporation des jésuites, dissoute par le saint-siége et poursuivie avec tant de sévérité par la maison de Bourbon. Le roi de Prusse comprit toutefois que désormais il lui convenait de revendiquer, non plus seulement comme les anciens électeurs de Saxe, la place de directeur des affaires protestantes dans l'empire, mais encore le rôle de protecteur des intérêts évangéliques sur le continent. Cette position n'était pas au-dessus de ses forces, car, depuis la paix de Hubertsbourg[1] et surtout depuis le partage de la Pologne, la Prusse, encore si obscure un siècle auparavant, se trouvait montée au rang de *puissance du premier ordre*; mais pour s'y maintenir, il lui fallait suppléer à l'insuffisance de ses ressources matérielles, à la constitution encore très-faible de ses frontières, par une supé-

[1] Conclue en 1763.

riorité d'organisation, par un développement d'intelligence, que Frédéric en partie puisa dans son génie législateur, en partie demanda, sans précipitation comme sans crainte, à la liberté d'écrire et d'enseigner. Berlin devint un des foyers intellectuels les plus brillants de l'Europe. Privé lui-même, par une déplorable erreur de son esprit, des élans supérieurs et des consolations profondes que la croyance et la pratique du christianisme peuvent seules faire jaillir du cœur humain, Frédéric comprit, du moins, combien il importait de respecter la base religieuse sur laquelle dans ses Etats, comme dans tout le reste de l'Allemagne, portait la fabrique de l'ordre politique et social. Il fut réformateur, et non point révolutionnaire. Il affermit, en l'améliorant, l'institution encore à demi féodale de la noblesse. De tout l'héritage du moyen âge il ne voulut répudier que les abus. Le pouvoir, qu'il concentrait entre ses mains, s'exerçait d'une manière absolue, mais non pas arbitraire : l'opinion de ses sujets voyait dans le monarque plus que l'équivalent d'une constitution. Graduellement l'empire s'était partagé en deux grandes zones, dont celle du sud demeurait seule en réalité sous la direction de l'Autriche ; la région du nord se trouvait placée sous l'hégémonie positive de la couronne de Prusse. Celle-ci acquérait, sans violence, de nouveaux agrandissements : la principauté d'*Ost-Frise*[1], possédée par une branche cadette de la maison de Brandebourg, échut à Frédéric l'an 1744 ; la lignée des margraves de Bayreuth s'éteignit en 1769, et celle d'Ansbach, réduite à un seul rejeton, ne se considérait par avance que comme usufruitière des héritiers du monarque prussien.

VIII.

Quand Frédéric II, chargé de gloire et d'années, cessa de vivre en 1786, la Prusse, dans l'Europe centrale, rivalisait de

[1] Ce petit état, limitrophe de la Hollande, avait une certaine importance par la possession de ports sur l'Océan germanique, à peu de distance des côtes de la Grande-Bretagne.

pouvoir avec l'Autriche, et laissait bien loin derrière elle tous les autres Etats scandinaves, slaves, allemands; sa politique était parfaitement indépendante, et le sentiment juste de ses intérêts l'inclinait seul vers l'alliance de l'Angleterre. Le nouveau roi, prince d'un esprit médiocre et d'une conduite irrégulière, se voyait entouré d'hommes de guerre et d'Etat formés, en grand nombre, par le règne splendide qui venait de finir; son trésor était rempli, l'administration de ses provinces passait, en ce temps, pour un chef-d'œuvre de régularité, et l'armée prussienne servait, par sa discipline comme par son instruction, de modèle à toutes les troupes de l'Europe. De grandes occasions de tirer parti de ces ressources extraordinaires se présentèrent dans une rapide succession. D'accord avec l'Angleterre, et malgré les menaces de la France, Frédéric-Guillaume II fit, en 1787, triompher le stathouder du parti démocratique qui allait anéantir l'autorité de ce prince en Hollande, où le régime républicain, après une période troublée mais généralement glorieuse de deux cent douze années, demeura, de fait, aboli. En 1790, les démonstrations de la Prusse contraignirent l'empereur Joseph II à rappeler ses troupes, déjà maîtresses d'une partie de la Servie, et Léopold II, successeur de ce monarque, à donner la paix à la Porte Ottomane sans lui extorquer aucune cession de territoire. Mais le fracas que faisait alors en s'écroulant le trône du bon et infortuné Louis XVI, retentit en Prusse comme l'annonce de dangers formidables, au-devant desquels le roi, réconcilié en toute hâte avec l'Autriche, prit la résolution de courir. On sait l'issue de cette lutte dont la Prusse se retira formellement en 1795 [1], et à laquelle, depuis 1793, la cour de Berlin ne prenait plus qu'un faible intérêt.

Les motifs de ce changement n'étaient pas seulement dans les revers essuyés par l'armée prussienne en Champagne et sur le Rhin; il faut les chercher surtout dans les maximes de politique avides, immorales, qui succédaient dans le cabinet de Fré-

[1] Par le traité de Bâle.

déric-Guillaume, aux larges vues de Frédéric-le-Grand. La possibilité de s'étendre outre toute mesure en Pologne, et d'achever de secouer en Allemagne les derniers restes de la suzeraineté autrichienne, entraîna le roi, d'abord à donner les mains aux deux derniers partages de la Pologne[1], et à fournir même un contingent considérable à l'armée d'exécution commandée par Souworoff; ensuite à trahir, vis-à-vis de la république française, ce qui était non-seulement la cause commune des souverains, mais encore la cause nationale de l'empire. Pour prix de cette défection, la Prusse se fit garantir des états ecclésiastiques, sur la rive droite du Rhin, d'une valeur quintuple de ce qu'elle abandonnait le long de la rive gauche; quant à l'ancienne Pologne, le nouveau lot de la Prusse y fut si considérable, que la composition générale de la monarchie en reçut des modifications profondes: peu s'en fallut que, de germanique, son caractère prépondérant ne devînt slave, après le traité de 1795. Effectivement, sous les noms de Nouvelle-Prusse de l'est, de Prusse méridionale et de Nouvelle-Silésie, la cour de Berlin acquit tout ce qui restait de la Grande-Pologne, avec une partie du palatinat de Cracovie, toute la Mazovie, la Cujavie, la Podlachie et la Lithuanie même jusqu'au Niémen. Quatre millions de nouveaux sujets furent ajoutés aux six millions qu'avait déjà Frédéric-Guillaume, et l'acquisition de Dantzig acheva de mettre la Vistule sous la domination de ce roi. L'administration allemande, à Varsovie et dans le reste de la Pologne, fut inaugurée par l'emploi de mesures âpres et sèches par lesquelles la noblesse indigène et d'autres classes même, quoique à un moindre degré, furent profondément blessées: ces inconvénients superficiels dissimulèrent aux yeux du peuple les avantages réels d'un système régulier, lequel mettait un terme à toute espèce de servitude, un obstacle à toutes les tyrannies domestiques, un frein à tous les désordres publics, dont le pays avait souffert jus-

[1] Le premier en 1793; le second à la fin de 1795, avant-dernière année de Catherine la Grande.



qu'alors. La Pologne prussienne conserva donc l'esprit et le regret de sa nationalité. Contribuant pour une très-grande part aux ressources matérielles de la monarchie, cette contrée, encore étrangère, n'en accrut en rien la force morale; dans les profondes dissensions qui minaient l'unité administrative de cette puissance, l'œil perçant de Bonaparte, quand il devint consul, et l'ambition tortueuse de l'empereur Paul, discernèrent bientôt les moyens d'entraver ou d'abattre un pouvoir dont l'existence, indépendante et toute militaire, fait nécessairement obstacle au développement ultérieur des grands Etats constitués dans l'orient et dans l'occident de l'Europe.

IX.

Frédéric-Guillaume II, mort dans toute la force de l'âge, deux ans après la paix de Bâle et l'extinction de la monarchie polonaise, était remplacé par son fils, jeune prince gouverné par les intentions les plus droites, et enclin au travail le plus assidu. La destinée de Frédéric-Guillaume III n'a guère d'analogue dans l'histoire : il lui était réservé, pendant un règne de quarante-trois années, d'éprouver l'excès de la mauvaise fortune et les séductions de la prospérité la plus inattendue ; de changer à plusieurs reprises toutes les alliances de son pays; d'en renouveler entièrement l'administration, et même, en partie, l'organisation sociale; de le rasseoir enfin sur des bases plus fermes que jamais, et de laisser à son propre successeur un état fort supérieur par sa constitution territoriale, sa population et sa richesse, à celui que Frédéric-le-Grand avait construit, mais avec des obligations politiques et morales que tout le génie de ce prince n'aurait été que suffisant pour bien remplir.

Depuis l'année 1791, l'abdication du dernier margrave d'Ansbach avait fait passer à la couronne de Prusse la souveraineté d'un tiers, à peu près, de la Franconie, acquisition qui augmentait encore la complication déjà si grande des posses-

sions et des intérêts disséminés dans l'empire, auxquels le cabinet de Berlin était obligé de veiller. En 1805, des circonstances d'une excessive difficulté firent commettre au conseil de Frédéric-Guillaume III deux fautes dont la portée était incalculable, et dont les conséquences éclatèrent aussitôt : ce prince reçut des mains de Napoléon l'électorat de Hanovre, dépouille du souverain des Iles Britanniques ; et pour ce prix, il laissa l'empereur François II succomber sous les coups de la France, pendant la campagne d'Austerlitz. La vieille fabrique de l'empire romain-germanique acheva de s'écrouler, après mille six ans d'existence renouvelée ; la *Confédération du Rhin* fut formée sous la suzeraineté positive de la France ; la cession des margraviats de Franconie fut réclamée au profit de la Bavière ; et la Prusse, isolée, poussée à son tour dans la lice, s'y présenta sous les plus funestes augures, avec l'alliance unique de la Russie, laquelle menaçait de se transformer en une protection, si plus tard elle ne faisait place à un abandon intéressé. Les désastres de 1806 et 1807 firent évanouir les préjugés que le gouvernement prussien conservait sur deux points capitaux : d'abord, la valeur actuelle de son système militaire, continuation sans intelligence et sans vie de celui qu'avait, en 1740, inauguré Frédéric-le-Grand ; ensuite, l'affection des habitants des provinces polonaises, qui coururent, en s'insurgeant, au-devant des aigles françaises. Le traité de Tilsit fut le terme lugubre de ces défaites et de ces déceptions. La Prusse, délaissée par Alexandre, sortit de cette épreuve réduite aux deux cinquièmes de son territoire[1], épuisée d'or et de sang ; mais la tête et le bras droit de l'Etat étaient encore intacts, et les yeux de toute l'Allemagne s'attachaient sur lui, avec cet intérêt douloureux mélangé d'espérance qu'inspirent les martyrs d'une grande nationalité.

[1] Tel que celui-ci existait au commencement de 1806.

X.

Les sacrifices imposés à la monarchie prussienne par la paix de Tilsit étaient énormes : elle perdait, sans la moindre compensation, Magdebourg et toutes les riches contrées situées à l'ouest de l'Elbe, Halle, Dantzig, Thorn et toutes les provinces polonaises ; elle ne conservait que la Vieille Prusse, encore mutilée, la Silésie, la Poméranie et le Brandebourg[1]. L'occupation permanente de Dantzig par les Français laissait le cours de la Vistule entièrement au pouvoir de ceux-ci. Le duché nouvellement formé de Varsovie ayant été annexé à la Confédération du Rhin, la monarchie prussienne se trouvait presque réduite à l'état d'enclave de l'empire de Napoléon. Il ne lui restait pas six millions d'habitants, réduits à la misère par deux campagnes désastreuses, suivies de longues et impitoyables exactions. De cet abîme de misères, la monarchie de Frédéric se releva par la persévérance de son roi, le génie de quelques ministres, et l'austère résolution de son peuple, qui se retrempa dans la source féconde du patriotisme allemand, de la religion sérieuse. Scharnhorst rétablit une armée de 40,000 soldats, dont l'organisation judicieuse de la milice (*Landwehr*) permettait, à un signal donné, de tripler l'effectif. Le système des seigneuries fut profondément modifié ; et l'administration, encore à demi aristocratique, devint franchement monarchique ; des impôts lourds, mais bien répartis, ravivèrent toutes les branches du service public. Quand la catastrophe de 1812 rendit à l'Allemagne des chances de recouvrer son indépendance, la Prusse prit, dans cette nouvelle lutte, l'initiative avec une vigueur inattendue, et reconquit sur les champs de bataille ce rang de puissance du premier ordre qui lui avait échappé au milieu du carnage de Friedland et d'Iéna. La réaction du patriotisme prussien, commencée au camp devant Riga, ne s'arrêta

[1] Moins la *Vieille Marche,* dont le royaume de Westphalie s'était emparé.

que dans l'enceinte de Paris; et Frédéric-Guillaume III, sept ans après avoir quitté ce bivouac de Picklupohnen [1], où l'on n'avait pu trouver un morceau de pain pour la plus fière et la plus belle des souveraines de ce temps, se trouvait un des cinq arbitres desquels les destinées de l'Europe dépendirent pendant les négociations qui succédèrent aux combats.

La nouvelle extension de la monarchie prussienne n'était pas entièrement résolue quand Napoléon, saisissant, par un effort suprême, la direction de ce qui restait à la révolution française de forces matérielles plutôt que de pouvoir moral, provoqua l'Europe coalisée à un dernier duel. La Prusse joua dans la courte et décisive campagne de Belgique un rôle éclatant, qui lui permit de hausser ses prétentions au Congrès de Vienne; et dans la reconstitution générale de l'Europe, il fut convenu qu'un grand accroissement de territoire serait, en raison des services rendus par Frédéric-Guillaume, accordé à l'Etat dont il était le chef. L'interposition de la France et l'ambition de la Russie restreignirent ces acquisitions du côté de la Saxe, et surtout de la Pologne; en revanche, on les étendit excessivement le long du Rhin. Une mesure que le génie allemand réclamait par l'organe de ses publicistes et de ses poëtes [2], fut sanctionnée à Vienne par l'accord des cinq puissances; et le « gardien des frontières germaniques [3] » se trouva, depuis les glacis de Nimègue jusque près de ceux de Mayence, couler entièrement sous la loi du monarque prussien.

XI.

On rendit à Frédéric-Guillaume III Thorn, Dantzig, Posen et tout l'ouest de la Grande Pologne, Magdebourg, Halberstadt, Halle, Minden, Clèves et Wesel. La Poméranie suédoise fut achetée par la Prusse, qui donna seulement en échange le du-

[1] Entre Tauroggen et Tilsit, à l'extrême lisière de la Prusse orientale.
[2] Le baron de Stein, Werner, etc.
[3] *Germaniens Grœnzenhüter,* expression classique de Schiller.

ché de Lauenburg. On força la Saxe royale à lui céder une moitié de la Lusace, Torgau, Wittenberg, Merseburg, Naumburg et la Thuringe électorale [1]. Les anciennes principautés catholiques de Munster et de Paderborn furent ajoutées à la Westphalie anciennement brandebourgeoise, et composèrent une autre province de l'Etat prussien. Tout l'ensemble des électorats de Cologne et de Trèves, l'antique capitale de Charlemagne [2], Berg et Juliers, jadis possession de la maison palatine, Sarrebrück, autrefois régie par la maison de Nassau, Saarlouis, création de Louis XIV sur la frontière de Lorraine, Wetzlar, dernier siége de la *Chambre impériale*, formèrent la plus peuplée et la plus riche des huit grandes provinces prussiennes, celle du Rhin. Dans cette attribution de territoires, les dispensateurs des faveurs et des disgrâces politiques n'eurent aucun égard aux antécédents, aux affections anciennes ou récentes, aux convenances commerciales, des populations dont ils disposaient. De vieux municipes romains de la Gaule rhénane furent adjugés à un monarque dont le titre était emprunté aux forêts de l'ancienne Sarmatie; et les résidences des prélats couronnés qui occupaient le sommet de l'échelle aristocratique dans l'Allemagne catholique, passèrent sous l'autorité du chef militaire d'un royaume protestant. Toutefois l'intérêt général des contrées teutoniques sanctionnait ces procédés, si étranges aux yeux des érudits et des jurisconsultes. Le Congrès de Vienne établissait, comme boulevard avancé et sentinelle vigilante de l'indépendance germanique, la puissance que la meilleure organisation stratégique et le souvenir le plus instructif de cuisantes injures rendaient propre à défendre le mieux ce poste, à s'y endormir le moins.

La monarchie prussienne devint, au Congrès de Vienne (mai 1815), ce que nous avons essayé de décrire en commen-

[1] Erfurth, jadis possession des électeurs de Mayence, fut comprise dans cette cession.

[2] Aix-la-Chapelle.

çant ce morceau. Depuis trente-deux ans, elle n'a fait aucune expédition guerrière ; et la seule acquisition de territoire qu'elle ait réalisée, est, sur la rive gauche du Rhin, la principauté de Lichtenberg, vendue par le duc de Saxe-Cobourg-Gotha. De tout ce que les héritiers de Frédéric-le-Grand ont possédé jamais en Allemagne, les deux margraviats de Franconie, échangés contre Berg et Juliers, la Frise orientale concédée au royaume de Hanovre, et Lauenburg, vendu à la couronne de Danemark, sont les seules pièces qui n'aient pas fait retour à leurs anciens maîtres ; et le successeur du roi qui subit le désastre d'Iéna, commande à huit millions de sujets de plus que n'en gouverna jamais le vainqueur de Rosbach.

La réorganisation de la Confédération germanique apportait à la monarchie prussienne des avantages indirects, moins apparents, mais aussi réels peut-être, que ceux dont nous venons de donner une succincte énumération. En effet, les traités de 1814 et 1815 ne constituèrent dans les zones septentrionale et centrale de l'Allemagne aucun état qui, par sa population, ses ressources et sa position géographique, pût, non-seulement faire contre-poids à la Prusse, mais encore demeurer longtemps en dehors de son cercle d'action. On confiait à la Prusse, pour le Luxembourg en totalité, pour Mayence par égal partage avec l'Autriche, la garde et l'occupation des grandes forteresses fédérales destinées à protéger la frontière occidentale du pays. Ces causes ne tardèrent point à produire leurs conséquences naturelles : à l'exception de la Bavière, de Bade et du Wurtemberg, les Etats du second et du troisième ordre de la Confédération cédèrent tous à l'attraction politique qui les groupait autour de la Prusse. Quelque chose du pouvoir modérateur et consolidateur qui, dans les temps les moins malheureux pour la nation, avait appartenu à la dignité impériale, et qui avait depuis longtemps disparu, se trouva, sans attributions déterminées, mais d'une manière évidente à tous les regards, rétabli au profit de la couronne de Prusse, laquelle fut acceptée, par la

portion la plus considérable de l'Allemagne, pour organe des convictions générales et surtout pour instrument de la volonté commune des peuples germaniques. Les conquêtes pacifiques de la Prusse ne devaient pas en rester là. Créer, dans l'ordre industriel et commercial, une solidarité fraternelle entre les membres d'une confédération jusqu'alors bornée strictement aux objets politiques de l'association; réunir pour la première fois dans le réseau d'un système unique de douanes, sous la loi d'un seul tarif, tant de pays qui avaient constamment cherché dans l'isolement des intérêts et dans l'opposition des taxes des moyens égoïstes de prospérité, ce fut une idée féconde non moins que généreuse, éclose graduellement dans la pensée, mûrie dans les conseils et réalisée en grande partie par les négociations de Frédéric-Guillaume III.

XII.

Ce qui vient à l'appui de ces considérations, c'est que la conclusion du *Traité d'union des douanes* (Zollverein) fut en réalité une ère de réconciliation et de consolidation pour l'Allemagne. Les pays compris dans l'association (tous *germaniques*, sauf les deux provinces orientales de la monarchie prussienne, admises par exception et comme partie intégrante de l'Etat directeur) comptent, depuis les dernières accessions, une population de vingt-huit millions d'habitants, occupant une superficie de 8300 milles géographiques carrés. Les frontières de ce territoire touchent à l'empire de Russie et au royaume de Pologne; à la Gallicie, à la Moravie et à la Bohême; à l'archiduché d'Autriche et au Tyrol; à la Suisse, à l'Alsace, à la Lorraine; aux provinces belges de Luxembourg et de Liége; au royaume des Pays-Bas; au royaume de Hanovre et aux deux grands-duchés du Mecklenburg. Ce territoire, si vaste et d'une forme si irrégulière, n'a de port que sur la Baltique, en sorte que toutes les exportations et les importations maritimes se font par les provinces prussiennes. Le nord-ouest de l'Allemagne a,

jusqu'à présent, refusé avec obstination d'adhérer à cette ligue. Cinq Etats monarchiques [1] et trois villes républicaines [2] maintiennent encore aujourd'hui leurs rivalités de commerce et leur indépendance du tarif prussien ; mais l'unité et la vigueur manquent à cette opposition, laquelle, d'ailleurs, ne s'appuie sur aucun de ces grands principes financiers, sur aucun de ces grands intérêts moraux, qui peuvent suppléer à la faiblesse des ressources matérielles, et faire triompher des causes importantes à l'aide de médiocres instruments.

La prépondérance de la Prusse dans l'association dont elle a conçu l'idée, tracé le plan et fixé les dispositions fondamentales, ne s'exerce toutefois qu'avec de grands ménagements. Sur plusieurs points, le cabinet de Berlin a non-seulement sacrifié les intérêts pécuniaires de quelques-uns de ses territoires, mais encore ajourné la satisfaction que, s'il eût été seul, la supériorité de ses lumières et la plénitude de son autorité l'auraient engagé à donner aux principes féconds et réparateurs de la liberté dans les échanges, de la modération dans les tarifs. Des concessions, peut-être exagérées, ont été faites aux intérêts transitoires, et plus apparents d'ailleurs que réels, des manufacturiers du royaume de Saxe et du grand-duché de Bade ; dans toutes les délibérations communes, la Prusse s'est montrée plus avancée en instruction, plus prompte en générosité, plus jalouse de la prospérité collective des pays allemands, plus dévouée au maintien de la bonne intelligence intérieure, qu'aucun des autres Etats dont elle s'efforçait de tempérer les prétentions et de concilier les réclamations bruyantes.

Grâce à l'institution du *Zollverein*, l'Allemagne est actuellement, vis-à-vis des étrangers, une puissance commerciale ; et parmi ses habitants, le sentiment de la nationalité commune se trouve, à chaque heure, ravivé par les actes les plus élémen-

[1] Hanovre, Oldenbourg, Mecklenburg-Schwerin, Meclenburg-Strelitz, Holstein avec Lauenburg.

[2] Hambourg, Lübeck et Brême.

taires de la vie industrielle, par la communauté des prospérités et par la simplicité des échanges. Les revenus publics des Etats contractants ont, d'ailleurs, gagné tous, quoique dans des proportions inégales, à l'adoption de cette mesure; la Prusse, en particulier, qui dans les premières années avait vu baisser quelques-unes des perceptions de son trésor, a promptement réparé cette perte; aujourd'hui, sa part afférente dans le produit net des douanes de l'association (dont le tarif conserve encore un caractère beaucoup plus fiscal que protecteur) fournit à près d'un quart de l'actif de son budget. Haute et salutaire leçon donnée aux gouvernements et aux corporations qui doutent encore de l'action avantageuse dont le bien moral, toujours et partout, se trouve investi dans l'ordre matériel.

XIII.

Autant la conclusion du *Zollverein* a valu d'honneur et de satisfaction durable au règne de Frédéric-Guillaume III, autant les discussions religieuses, et les régularisations adoptées pour y mettre un terme, ont répandu d'anxiété et causé de souffrances pendant la seconde moitié de cette longue administration (de 1820 à 1840). Les précédents historiques, l'usage, les besoins créés par des circonstances impérieuses, dans une monarchie toujours en travail de décomposition ou de recomposition, avaient accumulé entre les mains du monarque prussien une foule de pouvoirs (dont quelques-uns exorbitants), sur tous les objets qui se rattachaient aux religions professées dans le royaume; la responsabilité de ce prince se trouvait surchargée d'un poids que son caractère loyal et ses convictions sincèrement chrétiennes le portaient, depuis le rétablissement de la paix générale, à vouloir alléger par des règlements et des concordats. Mais, à mesure que la perception sérieuse du sentiment religieux rentrait dans les populations, il devenait plus difficile de discerner ce que, en semblables matières, il pouvait convenir de faire, et, après l'avoir reconnu, d'en obtenir l'exécution.

Fondre dans une seule communion les diverses associations religieuses qui composaient le corps évangélique (ou protestant) dans les provinces prussiennes ; donner à cette *Eglise d'union*[1], non-seulement l'organisation uniforme et la discipline fixe dont elle aurait besoin pour remplir régulièrement ses fonctions spirituelles, mais encore un formulaire précis de croyances, et une liturgie invariable pour toutes les parties du service public : le roi se crut appelé à remplir cette tâche, et, dans le fait, la très-grande majorité des congrégations luthériennes, d'une part, calvinistes, de l'autre, se rangea sous la nouvelle bannière avec un empressement apparent et une satisfaction peut-être sincère. Mais les dissidences, qui dès le début des nouvelles mesures se prononcèrent dans plus d'un sens, provoquèrent des mesures de rigueur dont l'effet fut déplorable. Ainsi qu'on devait s'y attendre, cette compression ne fit qu'exalter les convictions des indépendants, et qu'accroître leur crédit auprès de la masse du peuple. Le cabinet fut contraint à céder. Il reçut un autre échec dans l'opposition presque générale qui se manifesta contre l'extension et la régularisation de l'institution épiscopale, laquelle, d'après les désirs du roi, devait prendre en Prusse une position analogue à celle dont elle est maîtresse en Angleterre depuis l'introduction de la réforme. Les habitudes établies sous l'empire d'une constitution entièrement ou presque entièrement presbytérienne, dans le corps évangélique allemand, n'ont permis aux évêques prussiens d'acquérir aucune influence permanente ; ce sont de simples présidents à vie des consistoires, des surveillants plutôt que des prélats.

Depuis son accession au trône, Frédéric-Guillaume IV a rétabli dans cette branche importante de la vie nationale la paix si profondément troublée, et fondé l'ordre sur la base, toute nouvelle, d'une entière liberté : ses différents *Edits de tolérance*, dont le dernier n'a précédé que de peu de jours la réu-

[1] *Union-Kirche*, nom officiel que prit cette nouvelle Eglise, unie à l'état prussien.

nion des états généraux à Berlin [1], ont restreint l'action de l'Etat, sur l'enseignement religieux et l'exercice public des cultes, aux mesures exigées par toute bonne police, et parfaitement compatibles avec la pleine jouissance du droit le plus saint que la *loi de grâce* ait conféré aux hommes : celui, pour chacun, d'adorer le Créateur d'après la voix de sa propre conscience, en esprit et en vérité.

La réunion à Berlin, pendant l'été de 1846, d'un synode évangélique, auquel les délégués de toute l'Allemagne protestante ont été invités à se rendre, ne pouvait amener encore que des résolutions préparatoires ; elle n'a produit, en effet, rien d'essentiel, si ce n'est la manifestation de sentiments charitables entre les ministres de communions longtemps opposées l'une à l'autre, et la conviction, généralement acquise, que la plus grande partie de l'espace qui sépare, les uns des autres, les chrétiens de dénominations différentes se trouvera comblée quand les regards, se détournant des formes extérieures, oseront se fixer, avec intensité et candeur, sur le fond même et sur l'essence de la religion.

XIV.

Nous avons vu que les arrangements politiques dont résulta graduellement la formation de la monarchie prussienne avaient réuni sous le sceptre de Frédéric-Guillaume III plus de cinq millions de catholiques romains. La confusion la plus ruineuse désolait cette portion des Eglises allemande et polonaise, quand un concordat conclu entre Pie VII et le roi de Prusse, avee l'intermédiaire de deux hommes d'Etat remarquables par la netteté de leurs vues et la modération de leur caractère (le cardinal Consalvi et le prince de Hardenberg), la fit sortir de l'anarchie et de l'abandon. Deux provinces ecclésiastiques furent reconstituées, l'une sur la Vistule, l'autre sur le Rhin. La première, ayant Posen pour métropole, comprit, en outre, les diocèses

[1] En avril 1847.

de Culm et de Warmie. La seconde se composa de l'archevêché de Cologne, des évêchés de Trèves, Paderborn et Munster. Un huitième siége, celui de Breslau, continua de relever immédiatement de Rome. Il n'y eut, dans cet arrangement, de supprimés que le siége de Gnesen, qui avait péri en même temps que l'indépendance de la Pologne, celui d'Aix-la-Chapelle, érigé seulement en 1802, et celui d'Erfurth, occupé jadis par un suffragant de l'électeur de Mayence. Il fut stipulé que la désignation des évêques appartiendrait aux chapitres des diocèses respectifs, sauf l'agrément du roi, nécessaire pour que le sujet élu fût présenté à l'institution pontificale. Les termes du concordat, et l'esprit dans lequel il fut appliqué par la couronne prussienne, donnèrent, pendant plusieurs années, entière satisfaction à ce que l'opinion publique, dans l'Allemagne catholique, requérait alors; mais bientôt des questions épineuses surgirent, et l'état eut le tort de s'y immiscer au delà de cette nécessité absolue qui, seule, peut établir la justice d'une semblable intervention.

D'abord un système nouveau, pour l'enseignement ecclésiastique dans les séminaires et les universités catholiques, fut exposé par les écrits et popularisé par les cours publics du docteur Hermès, avec l'intention avouée de rapprocher, autant que possible, l'esprit catholique dans les Eglises prussiennes, de ce qu'il y a de sincèrement chrétien et de philosophiquement orthodoxe dans les écoles de théologie protestante.

La faveur marquée que le gouvernement accordait à ce système contribua peut-être à le faire considérer comme entaché d'hétérodoxie; les professeurs qui, dans les universités de Bonn et de Breslau, s'en déclaraient partisans devinrent graduellement suspects à la majorité de leurs confrères; enfin, sous le pontificat de Grégoire XVI, un jugement formel de la cour de Rome condamna la doctrine d'Hermès. Il fallut l'exclure de l'enseignement public; et de ce premier dissentiment naquirent entre le gouvernement prussien et le corps de l'épiscopat,

dans les provinces catholiques, des dispositions à la méfiance, à l'aigreur, à l'irritation.

Toutefois les hostilités n'éclatèrent que plus tard et à l'occasion des mariages mixtes. Un *ordre du cabinet*, émané, en 1807, de la chancellerie de Frédéric-Guillaume III, stipulait que, dans tous les cas où les conjoints appartiendraient à des communions différentes, ce serait dans la religion du père que tous les enfants recevraient leur éducation. Sous une apparence d'impartialité entre les deux cultes, cette loi, en raison de circonstances particulières à la monarchie prussienne, favorisait considérablement la religion protestante, à laquelle, dans ces sortes d'unions, où figurent généralement des employés de l'état ou des officiers de l'armée, la grande majorité des maris se trouve appartenir. L'influence personnelle du comte de Spiegel, archevêque de Cologne, procura cependant à l'ordre du cabinet, dans la province du Rhin, une obéissance qui dura jusqu'à la mort de ce prélat et à l'avénement aux affaires du cardinal Lambruschini, secrétaire d'état de Grégoire XVI. Mais, alors, la cour romaine rappela par des injonctions formelles les évêques prussiens à l'exécution des règles, opposées à cette pratique et sanctionnées par les canons de l'Eglise. Le baron de Drost Vischering, nouveau métropolitain de la province du Bas-Rhin, obtempéra résolument aux volontés du souverain pontife; et des instructions semblables furent données par l'archevêque de Posen. A cet acte, qui fut qualifié de rébellion, le gouvernement de Frédéric-Guillaume III opposa des mesures de répression qui soulevèrent l'indignation des catholiques, et donnèrent l'auréole du martyre aux deux prélats, éloignés de leurs siéges et passagèrement privés de leur liberté. L'évêque seul de Breslau, comte Sedlnitzky, persévéra dans la ligne de conduite que le comte Spiegel avait autrefois tracée; mais un schisme semblait au moment de s'opérer dans le clergé silésien, contre ce prélat qu'on accusait de tiédeur dans sa foi et de complaisances coupables envers le pouvoir politique. Sur ces entrefaites, le siége

de Trèves vint à vaquer, et toutes les instances du roi auprès du chapitre ne purent faire tomber le choix de ce corps sur un candidat que la couronne favorisait particulièrement : le théologal Arnoldi (réservé à une célébrité d'une nature controversable) fut à plusieurs reprises présenté seul par ses collègues, et repoussé par la couronne avec une égale ténacité.

Ces déplorables affaires, dans lesquelles la force temporelle se déconsidérait par les faciles et inutiles rigueurs qu'elle exerçait contre des puissances morales dont la souffrance double l'action, entraient à peine en voie d'arrangement quand Frédéric-Guillaume IV monta sur le trône, le 7 juin 1840. Le nouveau monarque ne perdit pas un jour pour révoquer des ordres sévères que la conscience publique repoussait presque unanimement; il rendit l'archevêque de Posen à son siége, laissa pourvoir librement au remplacement du baron de Drost, qui succombait sous le poids de l'âge et des infirmités; il consentit à l'élection du docteur Arnoldi, et souffrit que, relativement aux mariages mixtes, le clergé catholique agît, dans le for spirituel, uniquement d'après les canons des conciles et les instructions de son chef suprême. Cette *paix de l'Eglise* fait autant d'honneur aux lumières qu'au caractère moral du prince qui l'a rétablie sans regarder au sacrifice de ses intérêts personnels. Mais de la lutte qui l'a précédée il reste, dans une bonne partie du clergé et des catholiques les plus zélés des provinces prussiennes, un levain de colère, une habitude d'opposition, une tendance à soupçonner les intentions du gouvernement, dispositions dans lesquelles on ne saurait méconnaître une des causes les plus actives d'affaiblissement et de danger pour la monarchie prussienne. Le contact avec la Belgique rend ces influences plus marquées sur la rive gauche du Rhin; en Posnanie, elles se combinent avec la permanence, toujours gênante quand elle n'est pas menaçante, du vieil esprit polonais.

XV

L'importance des universités, sensible dans toutes les parties de l'Allemagne, est surtout très-considérable dans le corps social prussien. Nous avons vu que, dès le règne du Grand-Electeur, cette monarchie avait cherché dans la culture de l'intelligence, non moins que dans le perfectionnement de l'administration et dans la vigueur de l'organisation militaire, les éléments d'une supériorité politique qu'elle a saisie sous Frédéric II, écrivain lui-même et passionnément épris de la gloire littéraire. Frédéric-Guillaume III et son successeur n'ont rien omis de ce qui pouvait porter et maintenir les universités de leur royaume au degré le plus éminent de considération et d'efficacité. Il y a dans le royaume six de ces grands corps littéraires et scientifiques, dont chacun réunit toutes les branches de l'enseignement : Berlin pour la province de Brandebourg, Bonn pour celle du Rhin, Kœnigsberg, pour celle de Prusse, Breslau, pour celle de Silésie, Halle pour celle de Saxe, et Greifswalde pour celle de Poméranie (j'ai nommé les universités dans l'ordre de leur importance actuelle, calculée d'après le nombre des étudiants et la célébrité des professeurs). Dans toutes il existe des facultés de théologie protestante ; Bonn possède une faculté de théologie catholique, et deux autres, de rang égal, subsistent dans les académies de Munster et de Posen. La crainte, jusqu'à présent invincible, de réveiller, au détriment de l'unité nationale, l'esprit anti-germanique de l'ancienne république polonaise, s'est opposée à la création d'une septième université, que la province de Posen était autorisée à réclamer pour elle-même. La suppression de deux antiques et vénérables foyers de savoir dans le nord de l'Allemagne, Francfort-sur-l'Oder et Wittenberg, doit être attribuée au désir d'accroître, en restreignant leur nombre, la puissance intellectuelle des universités. Pour un semblable motif, Bonn, la création favorite de Frédéric-Guillaume III, fut, seule sur le Rhin, tirée de la ruine commune où l'occupation

française avait confondu les fondations scientifiques aussi bien qu'ecclésiastiques des électorats et des duchés [1]. L'accès des chaires dans les universités prussiennes est ouvert aux étrangers que des travaux importants recommandent à l'estime nationale: c'est ainsi que Kœnigsberg avait conquis Bessel, et que maintenant encore elle possède Rosenkrantz; que l'enseignement de Berlin brille par l'adjonction du plus illustre philosophe des écoles modernes au delà du Rhin [2], et que d'une autre chaire de cette université l'immortel historien de la jurisprudence allemande est allé prendre place au conseil de son monarque adoptif [3]. Pareillement Bonn a, dans le naufrage récent de l'académie de Lausanne, recueilli l'un des littérateurs les plus consommés que la Suisse française ait produits de nos jours [4]; et quand, à l'issue d'une lutte mémorable, soutenue contre le cabinet de leur pays avec autant de fermeté que de respect, sept professeurs récusants furent contraints de quitter Gœttingue, l'hospitalité courageuse de Frédéric-Guillaume IV les fit entrer dans la carrière de l'enseignement prussien: c'est à cette ambition généreuse du roi que Bonn doit les cours de Dahlmann. La nature de ces choix suffirait pour faire deviner quelle liberté théorique et pratique règne en Prusse dans l'enseignement supérieur; les préférences marquées du roi, et du parti religieux auquel ce prince appartient par de si ardentes convictions, n'ont, en s'attachant aux cours philosophiques donnés par Mr. de Schelling, restreint en aucune manière la vigueur éloquente des conclusions du chef de l'école opposée, Mr. Marheinecke [5]. Dans les universités prussiennes, la préparation scientifique et, jusqu'à un certain degré, la discussion par avance des actes du pouvoir législatif ont lieu depuis nombre d'années. On peut ajouter,

[1] Cologne, Bonn, Coblentz, Duisburg avaient, en 1792, des universités.

[2] Mr. de Schelling.

[3] Le baron de Savigny, aujourd'hui ministre de la législation.

[4] Mr. Monnard.

[5] Professeur de théologie, mort depuis un an.

d'une manière plus générale, qu'à beaucoup d'égards, en Allemagne, l'autorité morale des universités remplit un rôle analogue à celui qui, pendant le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle, avait été déféré par l'opinion publique aux parlements français : elles interposent leur activité intellectuelle et leur autorité morale entre les conseils qui gouvernent, et les sujets qui veulent que leur obéissance soit ennoblie par la persuasion. Plusieurs des grands débats accidentellement élevés entre des cabinets allemands et les classes instruites des populations qui leur sont soumises, ont trouvé dans la médiation des universités leur solution, au moins provisoire ; et bien que ces corps, indirectement puissants dans l'ordre politique, n'aient pas de représentation officielle dans les états généraux de la monarchie prussienne (omission qui résulte de l'absence de précédents historiques applicables à cet objet), on ne saurait guère douter que dans les délibérations futures de ce grand corps, l'esprit et le travail assidu des universités ne se fassent promptement jour : ce sera, probablement, dans un sens équitable, car en Allemagne, plus que partout ailleurs, le savoir, toujours fier et souvent ombrageux, s'éloigne des théories subversives, et repousse la doctrine la plus dégradante pour les supériorités intellectuelles, celle du nivellement social.

L'espace nous manque pour parler de l'importance réellement considérable que possède en Prusse l'enseignement des beaux-arts, et des encouragements officiels qui, depuis le règne du Grand-Electeur, n'ont cessé de lui être donnés. Cornélius et Rauch sont au nombre des acquisitions précieuses que le règne précédent et celui de Frédéric-Guillaume IV ont procurées à l'Académie de Berlin, et dont le reste de l'Allemagne est, à bon droit, jaloux.

XVI

L'état militaire de la monarchie prussienne a été, jusqu'à présent, l'instrument principal de sa formation, et la base la plus

solide de sa puissance. Il combine la mobilité avec la solidité; il laisse au soldat l'élan, en lui inculquant la stricte discipline; il ménage les ressources des contribuables, et prépare des combattants dans toutes les classes, sans transformer habituellement les villes en casernes, ni les provinces en camps de manœuvres. Sa force permanente, sur le pied de paix, atteint **116,000** hommes; l'organisation complète et bien éprouvée de la *Landwehr* accroîtrait, en cas de danger extérieur, cette force disponible jusqu'au chiffre de **260,000** sabres et baïonnettes. Le budget de la guerre n'absorbe pas cent millions de francs sur l'ensemble des revenus publics.

L'importance européenne de la Prusse sous le point de vue militaire, ne saurait être bien jugée d'après les données qui précèdent. Un rôle bien plus considérable appartient en réalité au successeur de Frédéric-le-Grand : son Etat est le centre, le modèle, le pivot de l'organisation guerrière dans toute l'Allemagne, ou, du moins, sans rivalité possible dans l'Allemagne du centre et dans celle du nord. L'armée de la Confédération s'appuie en temps de paix sur le contingent prussien, et se grouperait en temps de guerre autour des aigles prussiennes [1]. Le système de défense nationale du pays, à l'aide des places fortes, repose en très-grande partie sur les citadelles réparées ou construites à nouveaux frais par l'Etat prussien. Ces places d'armes sont réparties de manière, non pas à entourer le territoire particulier du royaume, mais à multiplier les défenses de l'Allemagne collective; elles ne suivent aucunement la ligne des frontières prussiennes, mais elles s'appuient aux fleuves qui sillonnent l'ensemble du pays, de manière à présenter, aux armées ennemies qui pénètreraient dans cette contrée, plusieurs lignes successives de résistance. On trouve d'abord les postes avancés de

[1] Les contingents ordinaire et de réserve de la Confédération germanique donnent un total de 450,000 combattants, dont 120,000 à la charge de la Prusse, qui fait plus que doubler ce chiffre dans son armement permanent et ses préparatifs militaires.

la Sarre, de la Moselle, de la Roer : Luxembourg, Saarlouis, Juliers. Vient ensuite la double et formidable ligne du Bas-Rhin : Wesel avec l'île fortifiée de Blücher, et sa tête de pont sur la rive gauche ; Cologne, avec son demi-cercle de forts détachés, ses batteries le long du fleuve, et la citadelle de Deutz en face du pont de bateaux ; enfin Coblentz, les forts qui couronnent les abords de cette place, et l'imprenable forteresse d'Ehrenbreitstein sur le plateau opposé. Minden couvre le passage du Weser ; Wittenberg, Torgau, et surtout Magdebourg, protégent le cours moyen de l'Elbe ; Stralsund et Colberg défendent en Poméranie la côte de la Baltique ; Kosel, Glogau et d'autres places moindres en Silésie, Cüstrin et les batteries de Swinemünde servent de défense à l'Oder. Thorn, Graudentz, Dantzig et Weichselmünde commandent la basse Vistule, et ferment l'embouchure de ce fleuve ; celle du Prégel est défendue par Pillau. Glatz, opposée à la Bohême, demeure le vestige presque unique, dans les provinces prussiennes, de l'ancienne jalousie avec laquelle les Etats allemands, jusqu'à l'explosion de la révolution française, se mettaient en garde l'un contre l'autre. La frontière orientale de la monarchie prussienne, jusqu'à présent dégarnie de places d'armes, laissait perdre au chef de cet Etat l'une des deux attributions que lui confère l'opinion nationale : celle de protecteur des frontières germaniques, du côté du monde slave, aussi bien que du côté du monde roman. Mais la citadelle nouvellement construite de Posen, les places commencées de Krototzyn, en Posnanie, de Lötzen et de Lyck en Sudovie (à l'angle sud-est de la province de Prusse), et surtout les énormes travaux qui viennent d'être entrepris autour de Kœnigsberg, attestent le zèle avec lequel le cabinet de Berlin est maintenant entré, par suite des exigences nationales, dans l'accomplissement de cette autre partie de ses devoirs.

En défendant par des murailles de pierre, et mieux encore par des forteresses vivantes de bataillons, l'intégrité du territoire et l'indépendance de la nation teutonique, la Prusse a beaucoup

fait pour imprimer aux Etats du second et du troisième ordre dans la Confédération germanique, cette politique loyalement patriotique que tous suivent désormais. Leurs chefs actuels rougiraient du rôle suivi sans scrupule par leurs ancêtres : celui de servir d'auxiliaires intéressés à l'ambition de puissances étrangères, et de partager avec celles-ci, soit des lambeaux du domaine impérial, soit des possessions ecclésiastiques et féodales, dont la défense individuelle ne se conciliait plus avec les institutions militaires du siècle dernier. Par leur adhésion sincère à la Prusse, ces Etats secondaires sont rentrés d'une manière honorable dans la politique générale de l'Europe ; c'était pour eux le meilleur moyen de se faire compter et respecter, d'autant plus qu'ils sont assez forts (pourvu qu'ils demeurent unis) pour n'avoir point à craindre qu'entre les mains du gouvernement prussien la protection, maintenant courtoise et modérée, ne dégénère plus tard en oppression.

XVII.

L'administration de la monarchie prussienne présentait encore, à l'époque où, pour la première fois, les états provinciaux se sont réunis en assemblée générale, deux éléments opposés d'origine et distincts de caractère : l'un féodal et basé sur les juridictions patrimoniales, l'autre royal et fondé sur la centralisation, dont le ministère siégeant à Berlin est tout à la fois la tête et le cœur. Le premier de ces éléments opère par l'action des *Seigneurs* et des propriétaires de majorats (Herren-Stand, Ritterschaft) ; le second fonctionne à l'aide d'une hiérarchie d'employés (Beamten-Stand).

Sous ce point de vue, la plus grande variété régnait et règne encore entre les différentes provinces de l'Etat : sur la rive gauche du Rhin, la domination exercée pendant vingt ans par le nouveau régime français a complétement effacé les juridictions patrimoniales ; *l'ordre des princes et seigneurs* n'a qu'une seule voix en Poméranie, une seule dans la Vieille Prusse ; il en a

quatre dans chacune des provinces de Brandebourg et de Posnanie, cinq sur la rive droite du Rhin, six dans la Saxe prussienne, dix en Silésie, douze enfin dans la Westphalie, c'est-à-dire plus du quart du nombre total, qui était de quarante-trois [1] avant l'émission de la *patente* du 3 février.

Les gentilshommes possesseurs de majorats, auxquels ordinairement appartient une juridiction patrimoniale en première instance, ont 20 voix dans les états provinciaux de Westphalie, 22 dans ceux de Posnanie, 24 dans ceux de Poméranie, 25 dans ceux du Rhin, 29 dans ceux de Saxe, 31 dans ceux de Brandebourg, 36 dans ceux de Silésie et 45 dans ceux de la Vieille Prusse : 232 suffrages en tout. Les villes possèdent 182 voix, et les communautés rurales 124. C'est dans la province de Silésie que les villes ont le plus, dans celles de Poméranie et de Posnanie qu'elles ont le moins de suffrages [2]. Pour les communautés rurales, la province du Rhin est celle où leur représentation se trouve le plus forte; la Poméranie et la Posnanie fournissent encore ici le moindre nombre de voix [3].

Cette sèche nomenclature ne donne que l'idée la plus incomplète et la plus morte des intérêts divers, des impulsions divergentes qui se croisent, et doivent se concilier, dans les états provinciaux de la monarchie prussienne. En effet, à côté des princes médiatisés, noble débris de l'empire au moyen âge, égaux encore en naissance [4] aux souverains dont ils sont devenus les vassaux [5], on y trouve les représentants de villes appelées hier seulement à l'existence par le travail des manufactures, et les délégués d'industries dont nos pères ne connaissaient point les noms, ne pressentaient point l'existence ; les députés d'El-

[1] Par suite d'adjonctions récentes, ce nombre s'élève aujourd'hui à quarante-cinq.

[2] 30 contre 16.

[3] 25 contre 8.

[4] Dans le langage officiel de l'Allemagne, cette dignité s'exprime par le mot *Ebenbürtigkeit*.

[5] *Vasallen*, soumis à la *Landeshoheit* des souverains confédérés.

berfeld et de Barmen, ce double Manchester de l'Allemagne rhénane, partagent dans les états de leur province les travaux de la haute administration avec les princes de Wied, de Sayn, de Solingen, dont les ancêtres firent pencher la balance entre les Adolphe et les Albert, les Rupert et les Gonthier, à l'époque où la couronne la plus vénérée de l'Europe s'obtint plus d'une fois, dans cette lice, comme le prix d'un tournoi sanglant. Pour prévenir les collisions que le contact d'éléments si différents ferait naître presque inévitablement, l'interposition puissante de la couronne est nécessaire à toute heure.

La couronne (pour revenir à des considérations plus générales) est en Prusse, dans l'acception la plus stricte de ce terme, la clef de voûte de tout l'édifice politique et social. Sans elle, l'Etat tout artificiel qu'elle domine se dissoudrait aussitôt, et le nord de l'Allemagne tomberait tout entier dans le chaos. Au milieu de la confusion qui suivrait cette catastrophe, la Vieille Prusse et la Posnanie demeureraient impuissantes en face de l'empire russe, dont ces provinces compléteraient le territoire du côté de la Baltique, vers l'embouchure des fleuves dont le cours supérieur obéit dès à présent à la puissance prépondérante en Orient. La rive gauche du Rhin et les têtes de pont de la rive droite seraient perdues pour le corps germanique; et les tronçons de la monarchie brandebourgeoise, des deux côtés du Weser, de l'Elbe et de l'Oder, se débattraient longtemps dans une agonie stérile. *Di meliora piis!* Ce danger semble maintenant bien éloigné; mais il n'y a point d'exagération à dire que si, dans les pays mêmes dont les parties ont entre elles la plus forte cohésion, l'institution monarchique ne saurait périr sans amener des convulsions violentes, en Prusse sa ruine produirait sur le corps politique un effet semblable à celui de la décapitation sur un corps naturel.

La portion de l'administration prussienne qui, organisée par la couronne, en relève immédiatement, se distingue par la précision et l'intégrité qu'elle apporte dans l'exercice de fonctions

strictement réglementées. Soumis à des règles fixes et protectrices, quant à la classification et à l'avancement, jouissant pour la conservation des titres et des traitements d'une garantie légale, ce corps d'employés compose dans l'état un *ordre* véritable, que l'ancienne noblesse, dont il a si considérablement restreint l'action et réduit l'influence, ne voit, en général, qu'avec un peu de jalousie et d'éloignement.

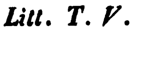
XVIII.

Dans cette esquisse rapide et nécessairement incomplète, nous croyons pourtant avoir fourni les moyens d'apprécier avec quelque justesse le rôle que la monarchie prussienne joue dans l'Europe, la condition intérieure de ce royaume et les chances probables qui se présentent maintenant devant lui. Nous l'avons montré dans son berceau, protégé par les calculs, clairvoyants quoique souvent timides, d'une politique patiente; dans ses agrandissements successifs, aidé par le patriotisme intelligent et la décision opportune de ses chefs; dans son rapide épanouissement, couronné par des victoires éclatantes et affermi par de sages lois; dans ses revers, soutenu par la résignation, réorganisé par la persévérance stoïque de ses gouvernants, et relevé enfin par l'élan national dont la Prusse sut prendre à temps et conserver efficacement la direction; à toutes les époques, servant activement les vues de la Providence pour empêcher que le morcellement des territoires teutoniques ne produisît l'abaissement permanent de cette grande race sur le continent européen. A travers toutes ces phases, nous avons vu subsister une dynastie pleine de vigueur et de capacité, propagée, de génération en génération, par des alliances judicieuses, se trouvant quelquefois en avant de son peuple pour l'ambition et les lumières, et toujours confondant, dans les choses essentielles, ses propres intérêts avec ceux de la nation dont elle demeure la représentation la plus haute, de l'Etat dont la formation graduelle est littéralement l'œuvre de ses mains. Nous

avons constaté la position actuelle de cette nation et de cet État, encore engagés très-considérablement dans le passé, et cependant en possession de toutes les conquêtes réelles, de tous les avantages solides du présent; disposés enfin à profiter, sans convulsions politiques ni sociales, de l'impulsion que leur réserve l'avenir. Nous aurions pu montrer, et nous avons fait pressentir, le contrôle de la représentation nationale exercé, depuis quelque temps, d'une manière régulière sur l'administration des provinces, et l'action moins définissable, mais claire et presque tangible, de l'opinion publique associée à la royauté dans l'exercice des fonctions suprêmes du gouvernement. Nous avons montré dans la Prusse le principal boulevard de l'Allemagne contre les deux formidables rivales qui enserrent cette contrée dans les cadres d'une organisation militaire soutenue par d'énormes ressources, et qui longtemps encore, suivant la pente naturelle des esprits, menaceront cette Allemagne par leur ambition de conquêtes, par leurs désirs de prépondérance européenne et d'universelle suzeraineté. Enfin nous avons fait voir comment, en raison de la juxtaposition et du balancement des éléments religieux de sa population, la monarchie prussienne se trouvait appelée, tout à la fois, à donner un appui officiel, une consistance politique aux intérêts protestants sur le continent européen, et à pratiquer les maximes de la tolérance la plus absolue, à réaliser le problème de faire vivre en paix et subsister avec vigueur, l'un près de l'autre, des cultes longtemps accoutumés à s'envisager comme des ennemis, contre lesquels les armes de la controverse devaient invoquer à leur aide les rigueurs du bras séculier. Le caractère littéraire de la civilisation prussienne ne nous a pas échappé non plus; nous avons vu l'instruction populaire employée comme auxiliaire moral de la force publique, et l'éminence intellectuelle acceptée comme principal ministre du gouvernement supérieur. Nous avons vu, même sous le sceptre du disciple couronné de Voltaire, le cabinet de Berlin respecter les barrières religieuses qui protégent le sanc-

tuaire de l'organisation sociale ; et si nous avions étendu au règne actuel nos investigations qui s'arrêtent à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, nous aurions trouvé pour base invariable aux combinaisons rapides qui se rencontrent dans l'esprit de ce monarque la maxime que l'expérience des révolutions suggérait au dictateur chargé de réorganiser un monde et d'ouvrir une ère nouvelle à l'humanité : *Dis te minorem quod geris imperas*. Cette union de fermeté dans la conscience et d'enthousiasme dans le caractère ; ce respect d'affection pour un passé étudié dans toutes ses phases, et d'estime pour un présent apprécié dans tous ses mérites ; ce dévouement au bien du peuple, sans abdication d'aucune des prérogatives qui soutiennent la couronne dans l'accomplissement de ses devoirs ; cette haute impartialité entre les grands intérêts qui se partagent l'Europe et dont chacun, dans sa sphère, invoque la possession du droit ; ces qualités, éprouvées par l'âge et mûries dans la méditation, font, à un degré très-remarquable, de Frédéric-Guillaume IV l'homme de sa nation et de son temps. Les vœux qui, de toutes les parties du monde civilisé et chrétien, doivent s'élever pour le progrès légal et l'affermissement pacifique de la monarchie prussienne, ne sauraient être complétement exaucés, si le roi ne sort des circonstances difficiles où il s'est engagé avec un zèle honorable, plus grand dans l'estime de l'Europe et plus fort dans la reconnaissance de ses sujets.

Adolphe DE CIRCOURT.



L'ABENDBERG.

La Suisse est remarquable non-seulement par la beauté des sites qu'elle renferme, mais encore par le brusque changement de ces sites, et par la différence bien prononcée des mœurs et de l'industrie des divers Cantons. A tant de contrastes on peut maintenant en ajouter un autre, qu'on pourrait appeler artificiel. Je veux parler de la colonie qui chaque été vient, d'Angleterre ou de Paris, dresser ses tentes dans les prairies entre les lacs de Thun et de Brientz, et qui donne une physionomie assez anormale à cette contrée pastorale et sérieuse, de sa nature.

En descendant du bateau à vapeur du lac de Thun, nous nous sentons, en face des hautes Alpes, atteints par les recherches de la civilisation et les usages des grandes villes. Les conducteurs empressés d'une foule d'omnibus et de voitures se disputent nos personnes et nos effets. Nous traversons rapidement la petite ville d'Untersée envahie par les différents bras de l'Aar, qui sortie du lac de Brientz se précipite, impatiente d'élargir ses eaux dans un second bassin; puis nous atteignons la magnifique avenue d'Interlaken, dont les peuples du Nord, qui ne sont point cependant des barbares, ont fait le théâtre d'une nouvelle mais pacifique invasion. Là, nos yeux sont enchantés par la vue d'élégantes villas qui, décorées de portiques, de fleurs et de frais gazons, semblent solliciter la préférence des arrivants, de boutiques où sont étalés les produits de l'industrie du Canton. Rien de plus gai et de plus vivant; partout une population attachée aux pas des étrangers, qui cherche à prévenir leurs désirs; partout des guides et des chars qui attendent, des chanteuses, de jeunes paysannes avec des fraises cueillies avant le jour au pied des glaciers; partout aussi des domestiques en livrée, des femmes parées, des messieurs empressés. Sous les noyers d'Interlaken on entend parler anglais, français, italien ; tous les pays de l'Eu-

rope y ont leurs représentants. Puis, au delà de cette zone d'une élégante civilisation, un second plan où la campagne reprend ses droits, des chaumières, des troupeaux, des charrues, et enfin la masse inébranlable des Alpes. Ainsi, dans cet heureux coin de terre, aux courses hardies, à la chasse aux chamois, aux horreurs des précipices et des avalanches on peut joindre le bonheur de raconter le soir ses aventures à des femmes sensibles et impressionnables, à des artistes de Paris, à des banquiers de Londres.

Et cependant on ne tarde pas à sentir qu'il y a quelque chose de forcé et d'extraordinaire dans cette oisive société, agglomérée aux pieds de la Jungfrau, dans tant de belles robes et de chapeaux ornés non des fleurs de l'Oberland, mais de celles que fournissent les ateliers de la Chaussée d'Antin. Le spéculateur qui, la tête fatiguée des opérations de l'hiver, un peu découragé par la baisse des fonds, avait juré de ne rêver tout l'été qu'aux chalets, aux cascades et aux lacs, n'a-t-il pas plus d'une fois oublié ses champêtres résolutions? Ne l'a-t-on pas même entendu discuter chemins de fer, ministère Guizot et politique générale, au moment où en uniforme de touriste, armé d'un long bâton, il partait pour la grande Scheideg? On sent le besoin de sortir de cette atmosphère peu en harmonie avec le pays, et de trouver un autre champ de pensées.

Le lendemain, à six heures du matin, nous montons à cheval, et, par les chemins ombragés de la plaine, nous atteignons un sentier tracé en zigzag dans une forêt de la montagne, qui nous conduit sur une croupe verte où est placée la maison de bois, but de notre course: c'est l'Abendberg. Singulière population que celle qui y est concentrée ! Il y a longtemps qu'on a eu l'idée de réunir les malades, les vieillards et les insensés; c'est la première fois qu'on a pensé à rassembler les pauvres enfants, connus sous le nom de *crétins*, dont la triste infirmité semble plus particulièrement affliger les vallées profondes de la Suisse. Juvénal a dit:

« Quis tumidum guttur miratur in Alpibus ? »
Qui s'étonne de voir des cous enflés aux habitants des Alpes?

Au moment où nous arrivons, on s'occupe du lever des enfants et des préparatifs du déjeuner. Déjà nous voyons errer dans la maison les élèves les plus dégourdis; ils peuvent rendre quelques petits services. Peu à peu la salle se remplit : après les enfants qui ont la liberté de leurs mouvements, arrivent ceux dont la démarche est incertaine, qu'il faut soutenir, ou dont les jambes sont assujetties à des machines de fer; enfin les domestiques apportent et posent sur les bancs des paquets qui restent dans la position où on les a placés : ce sont les derniers venus dans l'établissement, ceux qui sont au plus bas échelon de l'intelligence humaine : de pauvres créatures au visage rouge et empâté, qui fixent sur nous leurs gros yeux sans esprit et sans vie, et dont il faut bien de la foi et du courage pour espérer tirer un jour quelque chose. Dans ce rassemblement, que de sujets de tristesse et de pitié! Voyez cette jeune fille au regard égaré qui tournoie sans cesse sur elle-même, sans s'arrêter, sans donner aucune attention à ce qui l'entoure; ce petit garçon dont la physionomie exprime le mécontentement, et dont les gestes révèlent le malaise; cet autre qui s'empare toujours du même livre et qui, les yeux fixés sur la même page, semble se croire seul. On a quelquefois, par erreur, envoyé dans cet établissement, dont le but n'est pas encore assez généralement connu, des malades qui n'appartenaient pas à la spécialité à laquelle il est consacré.

Cependant tout n'est pas triste dans cette salle : on y voit aussi de l'entrain, du mouvement et de la gaîté, heureusement même de l'étourderie ; car, à l'inverse de ce qui se passe dans les écoles où l'on ne cesse de prêcher l'ordre et la discipline, où l'on réprime sévèrement les excès de vivacité, le directeur de l'Abendberg épie sans doute et provoque les élans et l'expression des sentiments, même, je suppose, quelques-unes des espiègleries du jeune âge, auxquelles il sourit avec bonheur. Ici les enfants

n'ont point à craindre la phrase consacrée : *Tenez-vous donc tranquilles, soyez sages.* Ils peuvent s'ébattre tout à leur aise. Des jeunes filles, déjà un peu réveillées, soutiennent et entraînent en riant une de leurs petites camarades dont la démarche n'est pas sûre. Ce sont bien des enfants qui s'amusent, heureux d'être réunis. On court, on crie, on saute même, et surtout on attend avec impatience le déjeuner.

Tout à coup un petit orgue fait entendre un hymne religieux : c'est la forme de prière qui a été adoptée, et qui semble en effet le mieux convenir à l'auditoire ; quelques élèves y joignent leur voix timide et incertaine. Ces sons inattendus nous font une grande impression. Ainsi donc on a appris à bégayer le nom de Dieu à de pauvres êtres qui semblaient condamnés à l'ignorer. On leur a appris qu'ils avaient un protecteur au ciel, si on ne peut encore le leur faire comprendre.

La table se garnit de petits déjeuneurs fort empressés. Quelques-uns ne se tirent pas mal d'une affaire difficile pour des enfants faibles ; à plusieurs on est forcé de porter les aliments à leur bouche. Ah ! qu'il faut, dans cette maison, de patience, de douceur, de dévouement chrétien !

On nous a dit que l'institution de l'Abendberg laissait encore à désirer des modifications sous les rapports de l'économie intérieure et de la tenue de la maison. Je ne suis point placé de manière à apprécier la valeur de ces reproches ; mais de légères imperfections ne sont-elles pas la conséquence toute naturelle de la manière dont l'établissement a été fondé ?

Un seul homme n'a pas désespéré d'une maladie connue depuis des siècles, que personne n'avait eu encore la pensée sérieuse de combattre, et qu'on laissait sans résistance régner dans les lieux qu'elle avait envahis ; il a entrepris cette œuvre sans aide et sans grands secours, sans craindre les haussements d'épaules des routiniers, tant savants qu'ignorants, qui, parce qu'une chose n'a pas été tentée, pensent qu'il est absurde de l'entreprendre. Plus tard, lorsque déjà l'établissement était en activité

et donnait des espérances fondées, Mr. le docteur Guggenbühl a obtenu des marques d'un vif intérêt de la part de personnes dignes d'apprécier son œuvre. Mais le grand mérite était, il me semble, de l'entreprendre, de ne pas la croire impossible. A quoi bon, ai-je entendu dire, prodiguer tant de peines et d'argent pour rendre moins imbéciles des êtres qui, en tout cas, resteront dans les derniers rangs de l'intelligence humaine?

A l'Abendberg, il y a deux buts: l'un de chercher à guérir les enfants soumis au traitement, l'autre d'étudier une infirmité dont on avait désespéré, de trouver les moyens de la prévenir et de fournir des directions pour les nombreux malades qui, ne pouvant obtenir une place dans l'asile, continuent à respirer l'air étouffé des vallées profondes, et à s'abreuver des eaux qui recèlent, dit-on, le germe du mal. Outre le grand motif charitable et philanthropique, n'y a-t-il pas dans cette étude une recherche d'un vif intérêt? Sous une écorce dure, sous une enveloppe difficile à percer, une âme est cachée, qu'il s'agit d'atteindre et de dégager des liens qui la tiennent captive et paralysée. Que d'observations à faire sur cette renaissance, sur cette tardive et lente apparition des facultés!

Quoi qu'il en soit, les enfants sur cette montagne semblent aussi heureux qu'ils sont susceptibles de l'être; ils ont été pour la plupart tirés de familles peu aisées, peu éclairées, où l'on peut croire qu'ils étaient négligés, pour devenir ici les objets de l'affection, d'une surveillance spéciale, d'une attention continuelle. Le directeur les aime, les caresse, les embrasse, il semble attiré par un sentiment tout particulier vers ces créatures si peu attrayantes. On s'attache à ceux auxquels on fait du bien.

Un homme de foi et de courage s'enferme sur une montagne d'un accès difficile et presque inaccessible pendant les neiges, il y vit entouré d'idiots dont il fait sa société habituelle, et, dans les brillantes journées de la belle saison, comme dans les longues soirées de l'hiver, il s'occupe des moyens de faire sortir

d'une matière qui semble inerte quelques étincelles de vie. Quelle aide a-t-il eue dans cette œuvre? Des souscriptions indispensables, des encouragements, des vœux, mais voilà tout. Et l'on voudrait qu'au sentiment chrétien, qui lui a fait oser ce que personne n'avait tenté et qui lui donne la force de persévérer, il joignît le talent de l'administration domestique et le savoir-faire du ménage, qualités qui semblent peu compatibles avec la portée d'un esprit tel que le sien!..... Que Dieu le récompense en lui faisant trouver les secours dont il a besoin!

Une grande pensée, une pensée hardie, consolante, religieuse, plane sur cette montagne, sur les lacs gracieux qui baignent ses pieds, et sur les groupes de voyageurs qui viennent chaque été y chercher le plaisir. A tout ce qui attire dans ce pays on peut ajouter maintenant une noble entreprise. La Suisse, si favorisée par la Providence, a été atteinte d'une infirmité qui paraît venir des causes mêmes qui font sa beauté. Eh bien, il s'est trouvé un de ses enfants prêt à lutter pour trouver le remède au mal qui l'afflige.

Il a paru plusieurs brochures, en allemand et en anglais, qui témoignent de l'intérêt que la maison de l'Abendberg a excité dans le nord de l'Europe. On peut lire des récits de voyageurs pleins de sympathie pour le directeur, ainsi que des rapports qui rendent compte des moyens médicaux et hygiéniques mis en usage, des succès déjà obtenus, et des espérances que les cures opérées font concevoir pour l'avenir de l'établissement; mais tout cela en anglais et en allemand seulement. Je ne connais sur ce sujet, en français, que la traduction d'un seul de ces rapports. Cependant l'œuvre est européenne, il faut qu'elle gagne tous les peuples cultivés; n'est-elle pas digne de l'intérêt de tous les cœurs préoccupés du bonheur de l'humanité?

MOEURS ET COUTUMES DES ANCIENS.

(Extrait du *Quarterly Review*, n° CLVIII, mars 1847.)

Les auteurs classiques de l'antiquité nous inspirent à tous, dès notre enfance, une vive admiration pour les hauts faits des Grecs et des Romains, chantés par tant de grands poètes et de graves historiens. Mais, si nous connaissons de ces deux peuples les actions d'éclat, les vertus héroïques, les débordements inouïs, dont ils donnèrent le spectacle à l'univers, nous savons trop peu ce qu'ils étaient dans la vie privée. Pour nous ils sont toujours en scène; nous ne voyons le héros que sur un champ de bataille ou dans son char de triomphe, le consul sur sa chaise curule, l'orateur dans la tribune aux harangues, le philosophe assis dans sa chaire de docteur, ou se promenant avec ses disciples sous le portique, et discutant à l'ombre des bosquets de l'académie.

Or, dans la vie de l'homme le plus occupé de la science ou de la chose publique, il y a autre chose que se battre, que haranguer la multitude, que discuter sur l'immortalité de l'âme; et ce quelque chose occupe, même dans la carrière la mieux remplie, infiniment plus de place que les grandes actions.

Dans son Gallus et dans son Chariclès, ouvrages célèbres en Allemagne, Mr. Becker a cherché à combler cette lacune. Il nous conduit chez nos héros, ou du moins chez leurs contemporains, nous introduit dans leur intérieur, et nous les montre occupés de ces petits soins, de ces petits intérêts qui, sauf quelques légères modifications, remplirent partout et dans tous les temps la vie de l'homme ici-bas.

La lecture de ces deux livres donne une idée aussi claire que faire se peut, après deux mille ans d'intervalle, de la vie de famille, des réunions de société, des plaisirs ordinaires du peuple à Rome et à Athènes. On y trouve des données exactes sur les

rapports journaliers d'homme à homme, et des aperçus intéressants sur la position qu'occupaient les femmes dans ce monde si différent du nôtre.

Amateur enthousiaste de l'antiquité, le docteur Becker joint au sentiment du beau un savoir profond; il sait mettre en relief les plus petits détails sans nuire à l'ensemble du tableau, tout dire sans fatiguer. Pour se reporter entièrement aux époques qu'il a décrites, il ne s'est pas contenté de l'analyse scrupuleuse des monuments littéraires parvenus jusqu'à nous: il s'est inspiré des ruines des empires tombés; il a fouillé tous les musées des empires encore debout; et les inscriptions, les bas-reliefs, les statues, les peintures, les vases étrusques, les médailles, les camées lui ont souvent parlé plus clairement que les auteurs les plus exacts.

Cependant le lecteur impartial reprochera, nous le croyons, au docte professeur, le peu d'indulgence, je dirai même l'injustice qu'il montre envers les ouvrages de ses prédécesseurs. Il se pose trop comme le premier, comme le seul qui ait abordé le sujet. Fort de sa science, plein de ses idées à lui, il oublie que d'autres aussi en ont eu; et malgré la prétention qu'il montre d'avoir épuisé le sujet, la manière succincte dont il a traité les jeux publics chez les Grecs, les combats de l'amphithéâtre à Rome, le théâtre chez les deux peuples, permet de lui rappeler cette phrase de Columelle: *Il n'y a pas un art, pas une science, que le génie d'un homme ait seul inventés et portés à la perfection: aussi, de même que le propre d'un bon chasseur est de prendre dans la forêt le plus grand nombre possible de bêtes sauvages, et que jamais encore on ne lui fit un reproche d'en avoir laissé quelqu'une; de même il nous suffira pleinement d'avoir traité la plus grande partie de l'immense sujet que nous avons entrepris, surtout si les omissions qu'on nous signalera ne portent pas sur des objets qui rentrent dans la spécialité que nous avons en vue.*

Le professeur n'a pas voulu précisément écrire un roman: il n'a fait usage de la fiction qu'autant qu'elle était nécessaire pour

prêter un intérêt personnel à des traits, qui, présentés sous la forme de faits isolés, n'eussent eu d'attrait que pour un ardent antiquaire. L'intrigue dans les deux récits est simple, mais ingénieusement calculée de manière à réunir en groupes saillants plusieurs épisodes, qui permettent de donner tout naturellement des détails, but véritable de l'écrivain. Le tout, finement pensé et dit avec élégance, ressemble à une belle mosaïque; l'intrigue serait le ciment ralliant entre eux les fragments colorés du tableau. Indépendamment du texte, l'ouvrage présente des notes nombreuses, toujours nécessaires dans un travail de cette nature, lorsqu'on ne veut pas étouffer l'intérêt du récit sous la masse des remarques de détail.

L'histoire de Chariclès est simple et gracieuse, bien en harmonie avec l'animation et le parfum de jeunesse répandus sur tout ce qui rappelle le peuple grec. L'époque à laquelle le lecteur est transporté, est celle de la domination macédonienne. Sans avoir précisément perdu leur indépendance, les Etats de la Grèce avaient été contraints de se subordonner à Philippe et ensuite à Alexandre. L'action personnelle du citoyen dans l'Etat s'était diminuée de toute l'importance qu'avaient perdue les républiques; le patriotisme s'affaiblissait; pour faire prendre de grandes résolutions au peuple d'Athènes, il ne fallait rien moins que l'impétueuse éloquence de Démosthènes. Moins de graves intérêts nationaux à débattre, moins de luttes intestines à soutenir, plus d'aisance permettait aux mœurs privées de se dessiner plus nettement, à l'individualisme de se développer sans contrainte. Antérieurement à cette époque, l'homme était avant tout citoyen; pour écrire la vie d'un simple particulier, il eût fallu faire l'histoire du peuple grec.

C'est sur la route entre Argos et Corinthe (à peu près vers le milieu de l'été de l'année 329 av. J.-C.), que l'auteur introduit d'abord son héros Chariclès qui, après six années d'absence, se rend à Athènes pour y réclamer l'héritage de son père. Il vient de sortir de la classe des Ephèbes et d'atteindre sa majorité lé-

gale de vingt ans. Il est d'une stature imposante, athlétique, son port est noble, son air aimable et distingué. Il est monté sur un beau cheval, et suivi par un esclave d'environ quarante ans, courbé sous le poids d'un sac de voyage (στρωματεὺς) dans lequel est renfermé ce que n'a pu contenir le portemanteau du cavalier (πήρα). Ils s'arrêtent pour déjeuner près d'un endroit charmant; là ils sont rejoints par un voyageur à pied, qui tout d'abord reconnait dans Chariclès un ancien camarade d'école.

Ici le collaborateur du *Quarterly Review* s'étonne qu'on puisse représenter comme amis, le fils d'un riche particulier et un pauvre jeune homme, obligé, pour suffire aux frais de ses études, de s'adonner à un travail mercenaire. N'étant pas né dans une république, il ne saurait se figurer cette égalité, qu'on retrouve chez nous au collége et à l'Académie, entre jeunes gens de rangs très-divers dans la société, égalité qui devait être plus grande encore dans les villes de la Grèce, où tous les jeunes citoyens étaient élevés en commun. Ne nous étonnons donc pas trop de voir Chariclès reconnaître (ou, comme dit l'anglais, *avouer*) son ami d'enfance, qui, en qualité d'aîné, l'avait aidé plus d'une fois dans ses travaux d'école.

Les deux voyageurs arrivent à Corinthe et se séparent pour quelque temps. Ctésiphon accepte l'hospitalité chez un ami; Chariclès va la chercher, moyennant finance, chez un certain Sotadès qu'on lui a recommandé comme un brave homme prêt à héberger les étrangers.

Vénus, comme chacun sait, avait à Corinthe un de ses temples les plus renommés, et la ville tant chantée des poètes érotiques était le lieu de la Grèce où les mœurs étaient le plus dissolues; faire le Corinthien (κορινθιάζεσθαι) était devenu le synonyme de *faire le débauché*. L'aîné des deux jeunes voyageurs donne à son ami les meilleurs conseils pour le mettre en garde contre la tentation; mais autant en emporte le vent. Il se trouve que le brave homme d'hôte recommandé à ce dernier n'est que le courtier

de ses propres filles, qui par leurs grâces et leurs attraits séduisent le trop faible Chariclès, et qui le ruineraient si Ctésiphon, son bon génie, ne parvenait enfin à l'arracher à leurs chants de syrènes.

Les deux amis continuent leur voyage par mer; arrivé à Athènes, Chariclès trouve l'ami de son père, le dépositaire de son héritage, Phorion, tout prêt à rendre compte de sa gestion. Le jeune Athénien entre en jouissance sans retard, et s'établit dans la maison de ses pères.

Dans le courant du récit, souvent interrompu par des détails très-intéressants sur les mœurs domestiques des anciens, on apprend que Chariclès est devenu amoureux d'une jeune dame qu'il a vue se laver les pieds dans un ruisseau. Son bonheur se change en un amer chagrin, lorsqu'il apprend que l'objet de ses désirs est mariée. Aucun des plaisirs, aucune des distractions qu'inventent ses amis pour l'amuser ne peuvent l'arracher à la tristesse qui le consume; il languit de jour en jour, on désespère de sa vie.

Cependant Polyclès, vieillard ami du père de Chariclès, a été frappé d'une attaque d'apoplexie le jour de son mariage avec Cléobule, belle jeune fille de seize ans. Il ne peut recouvrer la santé, et, sentant approcher sa fin, il désire voir le fils de son ami, dont il vient d'apprendre le retour à Athènes. Chariclès trouve le moribond soigné par sa belle fiancée, qui n'est autre que la naïade du ruisseau, et le trouble qu'elle montre en le reconnaissant lui prouve que leur première rencontre n'avait pas laissé la jeune femme indifférente à son égard. Le mari, en mourant, laisse tout son bien à sa veuve encore vierge.

Ici, au moyen du lieu commun si commode, de marques faites à un enfant exposé et de bijoux suspendus à son cou, l'on reconnaît Chariclès pour un fils supposé, présenté par une femme stérile à un mari crédule. Le sort permet complaisamment que l'exécuteur testamentaire de Polyclès soit justement le véritable père de Chariclès; et ce brave Athénien, excellent homme, quoiqu'il

eût exposé son enfant, se trouvant tuteur de Cléobule et père de Chariclès, se hâte de marier les deux amants, qui ne demandent pas mieux. Il faut avouer que ce quidam au cœur sensible, qui se trouve là juste à point nommé pour arranger les choses, ce *Deus ex machinâ*, n'est pas de très-bon goût; pour être inattendue, cette péripétie n'en est pas moins un lieu commun qui dépare un peu le livre, et vraiment Mr. Becker eût pu, sans se donner beaucoup de peine, trouver un meilleur dénouement à son intrigue.

Il a été plus heureux dans le choix du personnage principal de son second livre, celui qui traite des mœurs romaines. Le nom de Gallus a quelque célébrité, il donne à la fiction une certaine apparence de réalité, tandis que l'obscurité où les détails de sa vie sont ensevelis, laisse l'auteur libre de remplir son cadre comme il l'entend, sans qu'il ait à craindre de se brouiller avec la vérité historique.

Gallus était le favori d'Auguste, un des astres de cette constellation de poètes qui brilla sous son règne; mais, comme ces météores dont la disparition embarrasse les savants, il n'a laissé de lui que son nom et le souvenir de sa gloire, toutes ses œuvres ont péri.

Ami de Virgile, qui lui dédia sa meilleure églogue, Gallus est cité avec estime par Horace, Cicéron, Pollion et Properce. Ovide, faisant allusion à son importance politique et militaire autant qu'à sa gloire poétique, le célèbre, lui et sa maîtresse, dans ces deux vers qui servent d'épigraphe au livre:

Gallus et Hesperiis et Gallus notus Eois
Et sua cum Gallo nota Lycoris erit.

Gallus est connu des peuples de l'Occident, Gallus est connu des peuples de l'Orient, son amie Lycoris partagera la renommée de Gallus.

L'épigraphe de Chariclès, tirée de Plutarque, eût pu servir aux deux ouvrages. La voici:

Une petite circonstance, un mot, même une plaisanterie, en apprend souvent plus sur le caractère national et sur les mœurs d'un peuple, que ne le ferait le récit d'une bataille où périrent dix mille hommes [1].

L'auteur nous montre d'abord Gallus revenant le soir d'une fête. Il n'y avait encore dans sa famille que trois générations qui eussent joui des droits de cité romaine. Ils avaient, suivant l'usage, pris le nom de famille de Cornélius, patron à l'influence duquel ils étaient redevables de la bourgeoisie. Ils avaient avec cette illustre dénomination affiché, malgré la bassesse de leur origine, tout le faste d'une noble et antique famille. En cela l'homme n'a pas changé, et chaque jour nous voyons des parvenus de la veille s'arroger les armes héréditaires de vieilles races, dont le nom patronymique se trouve par hasard ressembler au leur.

Cependant Gallus n'était point au-dessous du rôle qu'il jouait; il s'était distingué à l'armée et dans l'administration. De plus, il possédait d'immenses richesses, acquises, suivant l'usage des grands à Rome, en pillant les provinces et surtout l'Egypte dont il avait été gouverneur. Ce favori de la fortune est ramené chez lui par un cortége d'amis parasites et de méchants envieux; comme toujours, son plus amer détracteur est un collègue, un poète. Ce traître nommé Largus, ayant surpris quelques mots piquants échangés entre l'empereur et Gallus, se joint à d'autres pour envenimer la querelle. Il pousse le despote à donner à son ancien favori des marques blessantes de son déplaisir. Connaissant la haine généreuse de Gallus pour toute injustice, l'impétuosité de son caractère, et surtout le défaut que lui reproche Ovide, *d'avoir le vin bavard* « Linguam nimio non tenuisse mero» (Trist. II, 446), il l'excite insidieusement, pendant les excès d'un festin, à braver insolemment et même à menacer Au-

[1] Πρᾶγμα βραχὺ πολλάκις καὶ ῥῆμα καί παιδιά τὶς ἔμφασιν ἤθους ἐποίησε μᾶλλον ἢ μάχαι μυριόνεκροι.



guste. Le tyran ne pardonnait guère ; Gallus est condamné par un sénat esclave, toujours prêt à frapper les victimes désignées par le maître. Il meurt comme un Romain d'alors, c'est-à-dire, mieux qu'il n'avait vécu.

Nous n'avons pu donner au lecteur qu'une idée très-incomplète, un vague aperçu seulement, des deux fictions sur lesquelles reposent les deux ouvrages de Mr. Becker ; cependant on pourra comprendre que ces récits tronqués ici donnent lieu dans l'original à une foule d'épisodes, qui sont autant d'occasions propres à mettre en relief les coutumes et les mœurs privées des deux peuples. On ne saurait être plus habile que le professeur à remplir ces tableaux de détails intéressants, intercalés sans effort dans le cours de la narration.

Si l'auteur a fait tout ce que peut le bon goût, allié à la connaissance parfaite de ce qui nous est resté de l'antiquité, il faut avouer cependant qu'on chercherait en vain dans ces deux livres un tableau des mœurs nationales du peuple grec et du peuple romain ; on y trouve seulement une représentation fidèle des usages communs à la haute société chez les deux nations. Hâtons-nous de dire qu'il y aurait injustice à accuser pour cela l'auteur de négligence. Ce que nous possédons de la littérature, de la numismatique, des monuments des anciens, jette à peine un faible rayon de lumière dans ces régions obscures de la société, où naissent, vivent et meurent des millions d'êtres, sans laisser une seule trace de leurs joies et de leurs douleurs. La philanthropie, celle du moins qui a été le plus beau résultat du christianisme, celle qui nous fait nous occuper du bien-être de notre prochain, qui nous rend faciles des sacrifices pour soulager les infortunes d'hommes le plus souvent étrangers à nous et aux nôtres : cette vertu-là était à peu près inconnue des anciens.

Avant l'invention de l'imprimerie, les livres toujours fort rares ne traitaient que des grandes actions des hommes et des nations, ne parlaient en détail que des classes aristocratiques, et ne s'occupaient que des intérêts généraux du peuple. Il a fallu la facilité

immense que l'on a maintenant de faire connaître au public tout ce qui se passe, d'émettre ses idées sur toutes choses, jointe à la charité développée par un christianisme de plus en plus pur, de plus en plus conforme à sa mission élevée, pour que des esprits éminents aient daigné s'occuper du commun des hommes, suivre avec intérêt le développement moral des masses, et leur faire l'honneur d'écrire leur histoire. Le christianisme ayant proclamé que tous les hommes sont égaux devant Dieu, ce principe a eu ses conséquences nécessaires, du moins dans presque toute l'Europe. L'homme ne peut plus y être la propriété d'un autre homme. Tous sont égaux devant la loi. Ce sont là des différences fondamentales entre les sociétés modernes et les sociétés anciennes. Chez les Grecs et les Romains, une petite minorité était seule libre, et avait en propriété l'immense majorité réduite à l'état d'esclaves exposés à être vendus, battus, chargés de chaînes, et même à perdre la vie, suivant le bon plaisir de l'acquéreur.

Cicéron dit, si ce n'est pour excuser l'esclavage, du moins pour l'expliquer, que c'est *l'obéissance d'un être abject, dompté, et privé de l'exercice de sa propre volonté* (Servitus est obedientia fracti animi et abjecti, et arbitrio carentis suo). Il eût été plus juste de dire que cette abjection morale était non la cause, mais la conséquence de l'esclavage, car surtout à Rome, où il se vendait chaque année des milliers de prisonniers de guerre, faits sur les nations les plus orgueilleuses de la terre, il y avait une foule d'esclaves nés en Grèce, et que des pirates, dont c'était le métier le plus lucratif, avaient enlevés à leur pays et à leurs familles. Parmi ces malheureux, combien ne devait-il pas y avoir d'hommes vertueux, pleins de courage, que la force matérielle seule retenait dans la servitude, et qui, pour s'y soustraire, n'avaient qu'un seul moyen, le *suicide*. Ceux qui reculaient devant la consommation de cet acte de désespoir, étaient bien obligés d'obéir à leurs maîtres, et pouvaient certes le faire sans être pour cela des êtres abjects. Malheureusement ils le devenaient trop souvent de fait; le résultat de l'esclavage a été partout et dans

tous les temps, d'abrutir ou de corrompre ses victimes. La philosophie, qui avait soutenu dans leur captivité Platon et Diogène, qui leur avait appris à rester hommes quoique esclaves, n'était le partage que d'un nombre infiniment petit d'âmes choisies, et la foule, ne trouvant dans le paganisme guère de respect et de louange que pour le succès, s'habituait facilement à mépriser les vaincus, que leur défaite rendait méprisables, même à leurs propres yeux.

Sans prêcher directement l'affranchissement des esclaves, le christianisme, en proclamant l'égalité des hommes devant Dieu, en annonçant hautement une vie à venir dans laquelle tous seraient impartialement jugés d'après leurs mérites, sans aucune acception de personnes, donna aux esclaves un sentiment de valeur personnelle qu'ils n'avaient pas auparavant. Pourvu qu'ils crussent, et qu'ils fussent vertueux dans la position où la Providence les avait placés, ils pourraient hériter le royaume des cieux aussi bien que leurs maîtres. Ils devinrent plus honnêtes, moins fourbes; leur fidélité leur concilia l'affection de leurs seigneurs, qui eux-mêmes ne les considéraient plus comme de vils animaux, et savaient qu'ils étaient aussi enfants de Dieu.

L'esclavage ne fut pas aboli, mais il se modifia, et prit des formes moins sauvages que celles qu'il avait eues dans le temps où Caton le Censeur recommandait, comme une bonne règle d'économie, de vendre les esclaves lorsqu'ils commençaient à devenir vieux, afin de ne pas avoir à nourrir des bouches inutiles.

Cependant cet état de choses différait considérablement de peuple à peuple, et, sans sortir de la Grèce, les Spartiates étaient les maîtres les plus durs, et les Athéniens les plus doux de l'antiquité. Lycurgue, voulant faire des Lacédémoniens un peuple exclusivement guerrier et le plus brave possible, redoutait leur contact avec les peuples de la Laconie, qu'ils avaient vaincus et réduits à un esclavage plus ou moins tyrannique, sous les noms de

Périœkes, de Laconiens et d'Ilotes. Il voulut creuser un abîme entre le serf et l'homme libre, et ici l'on peut employer le mot de serf, qui s'applique aux Ilotes mieux qu'à toute autre espèce d'esclaves dans l'antiquité, car c'étaient des nations entières subjuguées et attachées à la glèbe de génération en génération. L'affranchissement, accordé seulement à la suite de quelque exploit, ne rendait pas l'esclave émancipé l'égal de l'homme libre spartiate, à moins de prodiges de valeur de sa part.

Lycurgue défendit à ses compatriotes d'avoir aucun autre métier que celui des armes; les Ilotes cultivaient pour eux les portions de terre qui leur étaient assignées, les Laconiens payaient des tailles et faisaient des corvées. Les citoyens de Sparte se glorifiaient de ce que Lycurgue leur avait procuré un loisir continuel; ils n'avaient à s'occuper que des exercices militaires. Mais ce loisir même, qui les séparait complétement de la classe ouvrière, leur fit considérer d'un œil de mépris tous ceux qui travaillaient de leurs mains. Or, de là à traiter ces hommes avec dureté, même avec cruauté, il n'y avait qu'un pas.

Sans parler de l'usage révoltant qui leur est attribué d'envoyer les jeunes gens à la chasse des Ilotes, afin d'accoutumer les uns à la vue du sang, et de diminuer le nombre des autres, fait très-controversé, rapporté seulement par des auteurs très-postérieurs, Thucydide cite un trait de cruauté affreux, commis de son temps par les Spartiates envers les malheureux Ilotes, qui avaient bravement servi l'Etat dans un moment de danger; il dit: « Les Lacédémoniens, craignant la force et le nombre des jeunes Ilotes (car de tout temps les Ilotes furent pour leurs maîtres un sujet de crainte), publièrent qu'on donnerait la liberté à ceux des esclaves qui auraient rendu le plus de services dans les extrémités où l'Etat venait de se trouver, pensant bien reconnaître ainsi, dans ceux qui seraient les premiers à réclamer le bénéfice de la loi, les hommes les plus propres à devenir les chefs d'une révolte. On en conduisit près de deux mille dans les temples, le front ceint de couronnes de liberté; mais ils dispa-

rurent tous au bout de peu de temps, sans que personne sût comment ils moururent. Plutarque en avouant, 600 ans plus tard, que jamais rien n'avait transpiré depuis sur leur sort, ajoute qu'il était passé en proverbe de dire: *Nulle part l'homme libre n'est aussi libre, et l'esclave aussi esclave qu'à Sparte.*

Les lois d'Athènes, moins sévères, moins dures pour l'homme libre, étaient aussi plus douces pour l'esclave. Ses priviléges les plus importants étaient, qu'il ne pouvait être puni de mort sans une sentence judiciaire; qu'il lui était permis de se réfugier dans le sanctuaire de certains temples, lorsque son maître lui faisait endurer un traitement trop cruel. Si sa plainte était reconnue comme fondée, son persécuteur était obligé de le vendre. Pour décider dans cette circonstance et dans d'autres cas extrêmes, on avait établi des juges ayant quelque analogie avec les *protecteurs d'esclaves* aux Indes occidentales.

Cependant, malgré ces garanties, le sort, même de l'esclave athénien, était misérable. Le pilori (πεντεσύριγγον ξύλον), les verges, le fer rouge, peines réservées aux seuls grands criminels parmi les hommes libres, servaient à punir de simples fautes commises par des esclaves. On chargeait de chaînes ceux qui travaillaient à la terre ou dans les mines, afin de les empêcher de s'enfuir; et à Athènes, de même qu'à Rome, le serviteur qui ouvrait la porte pour laisser entrer ou sortir de gaies sociétés d'hommes heureux, était quelquefois enchaîné au fond de sa loge, d'un côté de l'entrée, comme, de l'autre, le chien était attaché à son chenil.

Le témoignage d'un esclave n'était valable en justice qu'autant que la torture le lui avait arraché. Si l'humanité des Athéniens ne les fit pas repousser un genre de preuves si peu concluant, l'habileté de leurs jurisconsultes sut, dans l'intérêt des causes qu'ils plaidaient, faire ressortir l'insuffisance de ce moyen pour arriver à la connaissance de la vérité, son absurdité, sa cruauté; ce qui ne les empêchait pas, dans d'autres occasions, d'en appeler à ces mêmes atrocités comme à un moyen

infaillible. Hélas! sur ce point, nous ne pouvons guère nous targuer de notre supériorité; tout au moins elle n'est pas de vieille date. Il a fallu l'expérience de plus de deux mille ans, il a fallu que le christianisme exerçât pendant dix-sept cents ans sa douce influence, pour amener l'abolition de la torture dans toute l'Europe. Et cette abolition aurait pu se faire attendre beaucoup plus longtemps encore, sans le livre remarquable de Beccaria sur *les délits et les peines*, surtout sans l'éloquent appel de Voltaire à l'opinion publique, au sujet de Calas et de Sirven, et sans le noble exemple que donna Frédéric-le-Grand, quand il réforma le code pénal prussien.

A Athènes, dans la ville industrieuse par excellence, où Solon avait prescrit le travail, où l'on punissait l'oisiveté, l'esclave laborieux devait avoir quelque avantage garanti par la loi. Cet avantage, vraiment immense, c'était le droit de propriété. L'esclave pouvait gagner en dehors du service qu'il devait à son maître. Il payait un tant pour cent à celui-ci; et lorsque ses économies (provenant souvent de bonnes-mains) suffisaient à payer une somme déterminée, l'esclave avait le droit de se racheter.

La rudesse des mœurs romaines ne se montre en aucune chose autant que dans le pouvoir despotique accordé au chef de la famille sur ses esclaves et sur ses enfants. Il jouissait, dans toute l'étendue du terme, du droit de vie et de mort sur eux. Il pouvait, selon son bon plaisir, les vendre, les frapper, les tuer même, droit barbare sagement ôté par Solon aux parents athéniens. Il faut descendre jusqu'à Adrien, six cents ans après Solon, pour que les progrès de la civilisation forcent la loi romaine de s'interposer entre l'esclave et le maître, et d'ôter à ce dernier le droit de vie et de mort qu'il avait jusque-là exercé sur son esclave comme sur son bétail.

Cependant il serait injuste d'oublier que, longtemps avant cette époque, on avait été obligé de faire à Rome des lois pour régler l'affranchissement des esclaves, diminuer le nombre des

émancipations, et empêcher qu'une trop grande masse de prolétaires ne vînt ainsi chaque année augmenter la population pauvre de la ville. Les passages suivants, tirés des réflexions de Plutarque sur la recommandation barbare que fait Caton de vendre les esclaves dès qu'ils deviennent vieux, montrent que bien des maîtres savaient, par leur bénignité, réparer au moins en partie les injustices de la fortune. Nous nous servons de la traduction d'Amyot : « Toutefois de vendre ainsi les serfs ou les chasser de la maison après qu'ilz sont envieilliz en vostre service, ne plus ne moins que si c'estoyent bestes mues, quand on en a tiré le service de toute leur vie, il me semble que cela procède d'une par trop rude et trop dure austérité de nature, et qui pense que d'homme à homme, il n'y ait point de plus grande société qui les oblige réciproquement, que de tant qu'ils peuvent tirer profit et utilité l'un de l'austre : et toutefois nous voyons que bonté s'estent bien plus loing que ne fait justice, parce que nature nous enseigne à user d'équité et de justice envers les hommes seulement, et de grâce et de bénignité quelquefois jusques aux bestes brutes : ce qui procède de la fonteine de douceur et d'humanité, laquelle ne doit jamais tarir en l'homme, » et plus loin «car il n'est pas raisonnable d'user des choses qui ont vie et sentiment, tout ainsi que nous ferions d'un soulier, ou de quelqu'autre utensile, en les jettant après qu'elles sont toutes usées et rompues de nous avoir servis : ains quand ce ne serait pour autre cause que pour nous duire et exerciter toujours à humanité, il nous fault accoustumer à estre doulx et charitables jusques à tels petits et menus offices de bonté. Et quant à moy, je n'aurais jamais le cueur de vendre le bœuf qui aurait longuement labouré ma terre, pource qu'il ne pourrait plus travailler à cause de sa vieillesse, et encore moins un esclave en le chassant, comme de son païs, du lieu où il aurait long temps esté nourry, et de la manière de vivre qu'il aurait de longue main accoustumée, pour un petit d'argent que j'en pourrais retirer en

le vendant, lors qu'il serait autant inutile à ceux qui l'acheteroyent, comme à celuy qui le vendroit. »

La cruauté dont les anciens faisaient preuve envers leurs esclaves tenait beaucoup à la peur qu'ils en avaient; on sait que les Romains tremblaient continuellement de les voir se révolter, et les efforts qu'il fallut pour vaincre Spartaccus, montrent que cette crainte n'était pas exagérée. En comparant le nombre des esclaves à celui des hommes libres, en réfléchissant qu'ils n'étaient point, comme les nègres des colonies, d'une race différente et inférieure à celle de leurs maîtres, qu'un grand nombre, captifs faits à la guerre, avaient été accoutumés chez eux au maniement des armes, on comprend à peine comment il fut possible au petit nombre des hommes libres de maintenir ces masses immenses dans une aussi dure sujétion. En l'an 320 avant J.-C. il y avait à Athènes 400,000 esclaves sur 31,000 hommes libres; dans l'Etat de Corinthe, on comptait 460,000 serfs; et en Italie, où le système de la grande propriété s'était, grâce au droit de conquête, beaucoup plus développé qu'en Grèce, la proportion des esclaves relativement à leurs maîtres était probablement encore plus forte, à en juger par ce que rapporte Pline, qu'Isidore, malgré les pertes que lui avait fait subir la guerre civile, laissa en mourant 4116 esclaves.

L'agriculture, la fabrication de toute espèce d'objets, avaient fini par être complétement abandonnées à des mains serviles; aussi ces industries étaient-elles restées presque stationnaires. Nos ouvriers libres mettent à leur travail beaucoup plus d'intelligence, beaucoup plus d'activité d'esprit et de corps que n'en mettaient les esclaves; aussi avons-nous prodigieusement dépassé l'antiquité dans les diverses branches de manufacture. Mais nulle part dans le monde moderne une population de 30,000 âmes n'a produit seulement le quart des grands hommes qu'Athènes a vus naître de l'an 500 à l'an 350. Les hommes libres, complétement débarrassés des soins matériels de la vie, s'enrichissaient soit à la

guerre, soit par le commerce et le produit de manufactures laissées à des esclaves de confiance ou à des affranchis qui faisaient valoir l'argent de leurs maîtres. Quant à ces derniers, ils s'occupaient presque exclusivement de la chose publique, ou cultivaient les arts et la littérature ; non point pour en faire leur gagne-pain, mais seulement pour mériter les applaudissements d'un peuple enthousiaste du beau et excellent connaisseur, qui n'avait pas autre chose à faire qu'à se former le goût par la contemplation des chefs-d'œuvre réunis de toutes parts à Athènes. Aussi Homère, Pindare, Phidias, Démosthènes nous ont-ils légué des œuvres admirables, qui n'ont jamais pu être égalées depuis.

De nos jours le bien-être et les lumières se sont répandus sur un nombre d'individus dix mille fois plus grand ; les masses ont été élevées de l'état de la brute à celui de citoyens ; c'est là un des résultats glorieux du christianisme, auquel on doit surtout cet affranchissement. L'humanité est certainement, en somme, devenue meilleure qu'elle n'était alors ; mais on dirait aussi qu'elle a perdu une partie de cette faculté qu'elle avait de produire des êtres d'élite si majestueux, si parfaits, que, par leur force créatrice, ils semblaient se rapprocher de la divinité. Ces apparitions sont devenues bien rares, et il se passe quelquefois plus d'un demi-siècle sans qu'un seul grand génie se révèle au milieu des deux cent millions d'hommes qui peuplent l'Europe.

Si l'esclavage favorisait le développement des forces intellectuelles chez les hommes libres, il faut avouer cependant que, dans tout ce qui touche aux arts et à la littérature, le résultat fut bien plus complet chez les Grecs que chez les Romains. Les deux peuples admiraient, sans doute, les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, mais les Grecs aspiraient à en être les auteurs, tandis que les Romains payaient volontiers des artistes grecs ou achetaient à grand prix des esclaves distingués (Crassus en tenait une école qui l'enrichit) pour jouir de leurs talents, pour se faire

faire des tableaux, des poèmes, de la musique. Ils s'entouraient de savants et d'artistes, tout en nourrissant un certain mépris pour ceux qui leur procuraient des jouissances intellectuelles dont plusieurs étaient avides. En cela, ils rappellent la recommandation de lord Chesterfield à son fils : « Si vous aimez la musique, c'est fort bien ; tenez-vous un Français ou un Italien qui pince des cordes ou siffle pour vous réjouir ; mais que je ne vous voie jamais une flûte devant la bouche ou un violon sous le menton. » De même, pour amuser ses hôtes, le seigneur romain payait à grands frais des mercenaires qui chantaient, dansaient, souvent même se battaient à outrance pendant le festin ; tandis qu'un Grec, quelque grand guerrier ou diplomate qu'il fût, eût été considéré comme un homme mal élevé, s'il n'avait possédé ces arts d'agrément qui animent et embellissent la société. Epaminondas, que Cicéron appelle le plus grand homme de la Grèce, avait la réputation de bien chanter, et de pincer admirablement de la harpe. Pélopidas se distinguait par la grâce avec laquelle il dansait et par son talent pour la musique ; et Thémistocle, dans la maturité de la vie et dans tout l'éclat de sa gloire, ne crut pas au-dessous de lui d'excuser son ignorance de ces arts, en rappelant qu'il excellait à rendre grand et illustre un état petit et obscur.

Si les Romains dédaignèrent de s'adonner eux-mêmes à la culture des arts, comme le faisaient les Grecs, leurs maîtres en tant de choses, ils ne les imitèrent pas davantage quant à l'ordonnance de ces jeux publics qui occupaient une si grande place dans la vie des deux peuples.

Les jeux célébrés à Olympie, à Némée, dans l'isthme de Corinthe, à Delphes, étaient autant d'assemblées nationales de tout le peuple grec, semblables en quelque manière aux tirs fédéraux tenus tous les deux ans en Suisse. Devant un immense concours de peuple, les jeunes gens les plus vigoureux et les plus agiles luttaient entre eux de force et d'adresse pour remporter des prix, qui ne consistaient qu'en de simples couronnes. Sans doute,

la victoire devenait indirectement profitable à celui qui l'obtenait : il était comblé des bienfaits de son prince ou de ses compatriotes, qui regardaient comme un devoir de lui payer autrement qu'en honneurs la gloire à laquelle son succès faisait participer la patrie. Sans doute, l'état d'athlète était devenu une profession à laquelle quelques hommes seuls s'adonnaient spécialement ; mais ce métier, loin de dégrader dans l'opinion publique celui qui l'exerçait, fut toujours tenu en grand honneur. Dans un temps de décadence, à une époque récente par rapport aux beaux temps de la Grèce, Philopœmen, seul rejeton d'une race illustre, hésita s'il n'embrasserait pas la carrière d'athlète à laquelle sa grande force physique le rendait propre ; s'il y renonça, malgré les conseils de ses amis et les vœux de son tuteur, homme d'un rang éminent, ce fut parce que le genre de vie qu'il lui aurait fallu mener était incompatible avec le métier de la guerre auquel il se sentait porté par un penchant irrésistible. Dans chaque ville, les jeunes gens de tous les rangs, élevés en commun, luttaient entre eux de force et d'adresse dans les gymnases. Remporter le prix annuel était un grand honneur pour soi et sa famille, comme on peut le voir entre autres dans le dialogue de Xénophon intitulé Συμπόσιον (le banquet). Les grands jeux publics étaient la conséquence toute naturelle de cette éducation ; ils en étaient le complément, car là combattaient à l'envi, pour la couronne suprême, de jeunes Grecs qui chez eux déjà avaient remporté la palme sur leurs compatriotes. Cette émulation des villes entre elles faisait le plus grand attrait de ces divertissements ; l'émotion y était surtout causée par le vif intérêt que chacun portait au champion national ; et si quelquefois le sang coulait, si trop souvent un athlète succombait aux coups qu'il avait reçus dans le pugilat, c'était un malheur inhérent à presque tous les exercices violents ; mais ce n'était là, en aucune manière, le but ni l'attrait du spectacle. Enfin la force physique n'y remportait pas seule le prix : il y avait aussi

des luttes de chant, de musique, de poésie, et ce fut aux jeux olympiques qu'Hérodote remplit tout l'auditoire d'enthousiasme en lui lisant ses histoires. Le vainqueur rentrait dans sa ville natale par une brèche faite aux remparts ; on lui élevait une statue ; il était nourri pour le reste de ses jours au prytanée, et un Pindare, prenant sa lyre, chantait ses exploits.

A Rome, au contraire, un homme de bonne famille se voyait déshonoré dès qu'il paraissait dans le cirque ou sur le théâtre. Le saut, la course, la lutte offraient peu d'intérêt à ce peuple féroce; pour lui plaire, il fallait des blessures, des membres épars sur l'arène, du sang répandu par torrents. Ce n'était pas un ami, un compatriote, que les spectateurs suivaient avec ardeur dans la lutte et qu'ils soutenaient de leurs vœux ; c'étaient de vils mercenaires, le plus souvent des esclaves ou de pauvres captifs qu'on forçait à s'entr'égorger ; et lorsqu'un des combattants tombait blessé et demandait grâce, bien rarement la foule impatiente renonçait au plaisir de lui voir couper la gorge. Gigantesques comme ils l'étaient en toutes choses, les Romains poussèrent cette fureur des combats de gladiateurs à un point qui dépassa tous leurs autres incroyables débordements ; personne ne pouvait plus parvenir à de certaines charges sans donner des jeux au peuple. Enfin, cette rage de voir par manière de passe-temps des hommes se tuer les uns les autres atteignit son plus haut point du temps de Trajan. Lors de son triomphe sur les Daces, ce prince donna au peuple romain des jeux qui durèrent 123 jours, et dans lesquels 11,000 bêtes et 10,000 gladiateurs s'entr'égorgèrent. De pareils spectacles expliquent bien l'épouvantable férocité de quelques-uns des empereurs.

Mais si les Grecs se montrèrent plus civilisés que les Romains dans les jeux du cirque, ils leur furent bien supérieurs encore par leurs productions dramatiques. Eschyle, Sophocle, Euripide ont pu supporter la comparaison avec tous nos admirables tragiques modernes, et seront toujours proclamés de grands poètes

originaux ; tandis que les pièces qui nous sont restées de Plaute, de Térence et de Sénèque le Tragique, sont ou assez faibles, ou évidemment en grande partie empruntées aux Grecs. A Athènes, le théâtre était une institution des plus importantes ; c'était lors des fêtes religieuses que l'on représentait les pièces offertes au concours et qu'on couronnait le vainqueur. La grandeur des sujets de tragédie, la pureté de la morale enseignée, le respect profond pour la majesté des dieux, exprimés dans tous ces drames couronnés par les suffrages du peuple d'Athènes, doivent nous mettre en garde contre d'injustes préventions que certains faits pourraient nous donner sur les mœurs de ce peuple. Entre autres choses, il ne faut pas tirer des conséquences trop absolues de l'obscénité de quelques comédies d'Aristophane. Chez les Grecs, les femmes n'assistaient point aux représentations comiques, ce qui permettait beaucoup plus de liberté. Le but que se propose Aristophane est toujours honnête et patriotique ; ses comédies sont pleines des pensées les plus relevées, des chœurs les plus majestueux. Les grossièretés qui nous choquent étaient traditionnelles, comme les grosses plaisanteries de Polichinelle. Enfin nous savons que les bons esprits blâmaient ce débordement, et l'on voit qu'il fut défendu, du vivant même d'Aristophane, du moins en tant qu'il outrageait les personnes, comme en fait foi la comédie de Plutus déjà bien plus modeste. Ces obscénités étaient si peu nécessaires pour obtenir du succès, que cinquante ans plus tard Ménandre écrivit des comédies infiniment plus châtiées, au témoignage de Plutarque et de Quintilien et comme le prouvent les imitations qu'en fit Térence, sans que pour cela les applaudissements du peuple lui manquassent. Cependant il faut avouer qu'on ne comprend pas, malgré tout l'esprit d'Aristophane, comment ceux qui avaient été enthousiasmés à la vue des Perses d'Eschyle, qui avaient applaudi Œdipe à Colone, pleuré avec Antigone, ne sifflaient pas impitoyablement les scènes scabreuses de Lysistrata, ou des Fêtes de Cérès. Dans

ce cas-là, comme dans beaucoup d'autres, le peuple d'Athènes reste une énigme; il ne faisait rien comme le commun des peuples. Il vivait de contrastes : il était sensible, plein d'imagination, d'enthousiasme pour le bien, capable des plus grands actes de dévouement à la patrie, d'une charité envers les malheureux qui était passée en proverbe; il montrait en même temps une reconnaissance touchante envers la petite-fille d'Aristogiton, qu'on découvrit pauvre et délaissée à Samos, et une ingratitude révoltante pour les grands hommes qui l'avaient servi, par exemple quand il condamna à mort les généraux qui, à la bataille des Arginuses, n'avaient pu au milieu de la tempête retrouver les corps morts tombés à la mer. Aimant le repos, les flâneries sur la place publique, les plaisirs, il s'engage cependant sans cesse dans de nouvelles expéditions, il se laisse entraîner par le fougueux Démosthènes à déclarer la guerre au puissant Philippe, quand c'est lui, le peuple votant, qui sera obligé de la soutenir en personne, et il se montre sur le champ de bataille digne de ses ancêtres. Egalement disposé à accueillir le ridicule et le pathétique, à applaudir un sombre chœur d'Eschyle et un calembourg d'Aristophane; intellectuel jusqu'au raffinement, et sensuel jusqu'à la bestialité, on ne saurait trouver parmi les modernes célèbres aucun caractère qui personnifie mieux ce peuple inconstant que celui de Sterne, le ministre caustique, auteur de Tristram Shandy et du Voyage sentimental. Lui aussi, il peignait les sentiments les plus exaltés du cœur humain; sous sa plume les pensées les plus fines revêtaient la forme la plus gracieuse; il décrivait de la manière la plus touchante les situations pathétiques qu'il avait inventées, mais il était ailleurs scabreux et grossier à dessein, quoique toujours spirituel et comique. Il nous a laissé des sermons fort édifiants, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire des gaudrioles à sa fille.

Il semble que les Romains, peuple sérieux et héroïque, dont l'histoire se prêtait si admirablement à des développements

théâtrals, dussent aimer la tragédie et la cultiver avec succès. Il n'en fut rien cependant. Tournés tout entiers du côté de la guerre et de l'administration des pays conquis, ils ne s'intéressèrent que fort tardivement aux travaux de l'intelligence ; et lorsqu'ils le firent, ce fut après la conquête de la Grèce, où ils découvrirent le trésor accumulé des connaissances humaines. Trouvant de prime abord de si parfaits modèles, les œuvres de leurs poètes nationaux leur parurent d'informes produits. Semblables en cela aux Germains qui, 700 ans plus tard, conquirent Rome, les Romains, vainqueurs des Grecs plus civilisés qu'eux, subirent dans le monde intellectuel le joug des vaincus. Ils se firent imitateurs de ce qu'ils admiraient, et les auteurs dramatiques entre autres se contentèrent le plus souvent de traduire des pièces grecques. Mais comme le sujet de ces dernières était, pour les tragédies, toujours tiré de l'histoire ou de la mythologie nationale, toujours éminemment grec, il ne pouvait guère intéresser la plèbe ignorante de Rome. Aussi on commença bientôt à imiter presque exclusivement les comédies grecques, entre autres celles de Ménandre, parce que des peintures de mœurs et de caractères intéressent les spectateurs de tous les temps et de toutes les classes.

Cependant, même le goût de la comédie ne dura pas longtemps chez le peuple roi. D'ambitieux courtisans de la faveur populaire flattèrent la passion sauvage des Romains pour les spectacles sanglants de l'amphithéâtre. La vue fréquente de cadavres palpitants, de la souffrance physique de l'homme combattant réellement pour tuer et ne pas être tué, rendit indifférent aux malheurs supposés des héros tragiques, aux travers des personnages de comédie. Enfin le sentiment même de la curiosité, l'amour du changement, si naturels à l'homme, étaient sans cesse satisfaits par la vue de monstres traînés à Rome du fond de l'Afrique, pour s'y entre-dévorer aux yeux d'une populace aussi farouche que ses victimes.

Térence se plaint, dans le prologue de l'Hecyra, que lors de

la représentation récente d'une de ses meilleures pièces, quand le début venait d'être applaudi et que le premier acte avait pleinement satisfait le public, le bruit se répandit qu'une troupe de danseurs de corde et de gladiateurs allait arriver. Soudain tout ne fut que tumulte et confusion, et une foule d'hommes et de femmes, vociférant en chœur, eurent bientôt chassé du théâtre auteur et acteurs, pour installer sur la scène abandonnée les favoris populaires.

S'il est difficile de distinguer dans les comédies de Plaute ce qui est à lui de ce qu'il a pris aux Grecs, il n'en est pas moins certain qu'un grand nombre de sujets et de scènes ont une origine étrangère. Toutes les pièces de Térence et de Sénèque sont évidemment des imitations; un seul des drames de ce dernier (Octavius) roule sur un sujet romain. Que des hommes de talent, comme l'étaient certainement les comiques latins, ne prétendissent pas à être plus que des imitateurs, il y a là de quoi étonner, malgré ce que nous avons dit de l'influence toute-puissante qu'eut à Rome la littérature grecque, et cela ne saurait s'expliquer qu'en admettant que chacun, quelque talent qu'il possède, aime à obtenir des succès avec le moins de peine possible. Or ces auteurs durent bientôt s'apercevoir que les applaudissements et les bonnes recettes s'obtenaient aussi bien, d'un peuple illettré, avec une traduction qu'avec un original, et les poètes romains devaient être peu tentés d'offrir des œuvres nouvelles à l'appréciation d'un public tout prêt à leur préférer des saltimbanques qui l'étonnaient par leur agilité ou leurs sauts périlleux.

Des hommes ayant reçu une éducation libérale et jouissant d'une position indépendante craignaient de s'exposer à de pareils affronts. Les auteurs d'alors n'avaient pas la ressource d'en appeler à la presse du mauvais succès d'une pièce de théâtre, comme le font les écrivains dramatiques de nos jours. Aussi cette branche de la littérature tomba-t-elle dans les mains de personnes de bas étage; aussi trouvons-nous aux extrémités de

la liste des auteurs dramatiques, Livius Andronicus et Térence, tous les deux affranchis, c'est-à-dire tout juste réchappés de l'esclavage; enfin Plaute, le second pour la pureté, mais le premier pour l'originalité, était fils d'un affranchi, et obligé, suivant la tradition, de tourner une meule chez un boulanger pour gagner son pain.

Nous avons déjà dit qu'à Rome, non-seulement les comiques, mais aussi les tragiques, adoptèrent les sujets ainsi que l'ordonnance des pièces grecques. Sans doute, la violence des factions politiques, la puissance des familles dont il aurait fallu mettre les ancêtres en scène, les empêchèrent de puiser dans le fond si riche de leur histoire nationale qui a fourni tant de sujets aux auteurs modernes. Pour échapper aux récriminations, aux rancunes de partis, encore les mêmes et plus vivaces qu'aux temps héroïques de Rome, il leur parut plus sage de choisir un terrain neutre, de traiter l'histoire d'un peuple étranger, et de ne mettre en scène que des dieux et des héros révérés par tous également.

Après les froides rapsodies de Sénèque le Tragique, le rideau tombe sur la scène romaine, et à ce sujet il est curieux de faire remarquer combien est courte, dans l'histoire des nations, l'époque où se montrent les grands maîtres de l'art dramatique. Comme une constellation d'astres, ils paraissent et disparaissent ensemble, précédés et suivis de quelques rares étoiles jetant un moindre éclat. Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane furent, dans toute l'acception du terme, contemporains; cinquante ans plus tard, Ménandre et Philémon se disputaient la palme. A Rome, l'art dramatique fleurit, depuis Ennius jusqu'à Accius, l'espace de quatre-vingts ans, pendant lesquels se distinguèrent Ennius, Nævius, Pacuvius, Plaute et Térence qui, sans être à la lettre contemporains, se succédèrent cependant sans interruption. De même aussi en Angleterre sous Elisabeth; en France, sous Louis XIV; en Espagne, sous Philippe II et Philippe III, parurent des auteurs dramatiques, dont la gloire, obscurcissant leurs prédécesseurs, a écrasé ceux qui les ont suivis.

On retrouve souvent dans le théâtre grec un élément d'intérêt tiré d'une source qui révolte, mais dont le poète se servait quelquefois avec bonheur pour amener des péripéties imprévues et dénouer son intrigue. Nous voulons parler de l'usage d'exposer les nouveau-nés. Nous disons usage, parce que probablement cette cruauté avait été en effet, dans les mœurs des temps reculés, un usage dont le simulacre s'était conservé malgré la civilisation. C'était une forme destinée à indiquer le pouvoir de vie et de mort attribué aux pères sur leurs enfants, à Rome de tout temps, à Athènes avant Solon. Les historiens et les auteurs grecs, autres que les comiques, ne parlent nullement d'enfants exposés journellement à mourir de froid et de faim, à moins d'être ramassés par un marchand d'esclaves, atrocité que le collaborateur du Quarterly reproche sérieusement aux Athéniens comme une coutume. Il faut avouer qu'un pareil usage eût été bien absurde dans un pays peuplé d'hommes libres sans cesse en guerre, dans lequel on stigmatisait le célibat, et où on alla même si loin que d'inviter les hommes, lors de la guerre du Péloponèse, à prendre une seconde femme afin de donner plus de citoyens à l'Etat. Celui qui, sur la lecture de Molière, écrirait qu'en France, du temps de Louis XIV, c'était une chose de tous les jours de voir les Bohémiens enlever des enfants, risquerait fort de faire rire à ses dépens. Pourvu qu'un fait ne soit pas trop invraisemblable, le poète a le droit de s'en servir; seulement les anciens ont trop abusé de ce moyen facile de dénouer une intrigue. Il serait aussi injuste de taxer les dames d'Athènes d'ivrognerie, de grossièreté, de vol domestique, d'après ce qu'en dit Aristophane pour faire rire son public, qu'il serait absurde de préjuger des mœurs des dames françaises et de l'esprit de leurs maris d'après les vaudevilles qui se publient à Paris, œuvres dont l'intrigue, roulant presque toujours sur le même sujet, montrent sans cesse une femme aimable et coquette qui se fait excuser par de l'esprit ou une sentimentalité quelque peu allemande (aujourd'hui à

l'ordre du jour en littérature) les légères infidélités (*lisez* adultères) dont pâtit un benêt de mari. Or jamais on ne pardonna moins à une femme galante ses désordres, qu'on ne le fait de nos jours; jamais on ne trouva moins ridicule le mari trompé, et on ne sut si bien laisser le déshonneur à qui de droit. Dans le temps où la société bafouait les maris aveugles, le théâtre leur donnait le beau rôle; comme aussi il n'a jamais mis en scène tant de pères trompés par des pendards de fils, que chez les peuples et aux époques où l'autorité paternelle était le plus forte; prenant ainsi, pour intéresser à son monde idéal, le contre-pied de ce que la société montrait tous les jours.

Rien ne marque d'une manière plus tranchée la différence des mœurs entre les peuples occidentaux et les peuples orientaux, entre la civilisation des uns et la demi-barbarie des autres, que la manière dont les femmes furent toujours traitées en Europe et en Asie. Dans l'Asie-Mineure, comme dans toutes les plus belles régions de cette terre, la douceur de l'atmosphère développe la sensualité chez les habitants; la fertilité du sol rend bien moins pénible la tâche du cultivateur, un homme suffit facilement à son entretien et à celui d'une ou deux femmes; aussi voyons-nous de tout temps le beau sexe y être considéré comme un objet de luxe et gardé avec jalousie, son influence être faible dans la famille et complétement nulle dans la société. Les nations de l'Orient ont continué à l'égard de la femme l'ancienne barbarie des temps primitifs, lorsque, rude et sauvage dans ses rapports avec ses voisins, l'homme ne pensait pas à se concilier chez la femme de doux sentiments qu'il méprisait, et se contentait de trouver une servante au lieu d'une compagne. Les mêmes influences climatériques, jointes à l'immobilité propre aux sociétés où la polygamie est dans les mœurs, ont empêché toute vie politique de se développer chez ces peuples, et amené ce *statu quo* caractéristique des Orientaux. Tels ils sont, tels, à peu de différence près, ils étaient il y a

mille ans. Quelques individus plus actifs, aidés de satellites souvent étrangers, mettant à profit cette apathie, ont de temps à autre surgi de la foule inerte et courbé toutes ces faibles volontés sous la leur; ils ont chassé une dynastie pour en fonder une autre, bientôt abâtardie et supplantée à son tour par quelque heureux usurpateur: voilà, à peu de chose près, l'histoire des peuples de l'Asie.

L'établissement des mêmes races dans le nord de l'Europe eut un résultat bien différent. Les appétits sensuels furent moins développés à cause de la rigueur du climat; il fallut plus de travail pour pourvoir à sa subsistance; un sol ingrat n'accorda de belles récoltes qu'à un labeur assidu. L'homme eut besoin d'une aide; la femme devint non le jouet, mais la compagne de son mari, et comme telle acquit une immense influence dans la vie soit privée, soit publique. La monogamie prévalut chez les Occidentaux, et avec elle la mobilité du capital presque inconnue en Orient, où la famille se perpétue à tout jamais. Cette mobilité du capital, rendant possible à chacun d'en acquérir sa part, développa toutes les forces latentes de l'homme; il lui fallut des garanties, des lois compliquées pour protéger son droit de propriété. La tradition n'eut de valeur qu'autant qu'elle fut d'accord avec le droit et la raison; bientôt la majorité refusa de subir le joug imposé par la minorité; la liberté politique fut acquise; l'amour d'une patrie libre se développa, et l'indépendance nationale fut victorieusement défendue.

Il peut paraître paradoxal de dire que dans un pays pauvre la femme sera mieux traitée que dans un pays où tout est en abondance. L'un est cependant bien la conséquence de l'autre: Travail est père de vertu. Machiavel, ce profond politique, pensait qu'on devrait choisir « *pour l'établissement de colonies non point les pays les plus riches, mais bien ceux qui sont stériles, comme étant lieux où l'esprit humain est le plus acéré, et où la ville nouvelle se passerait le plus tôt de la métropole.* » Ajoutez à ces divers élémentsde vie domestique l'hiver, qui rend nécessaires à l'homme

la prévoyance, la frugalité, le sacrifice de la jouissance présente aux besoins futurs, toutes vertus où les femmes excellent. Voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour motiver le grand honneur dans lequel les peuples européens, et surtout les races germaniques, tinrent presque toujours le beau sexe.

Ces raisons expliquent, du moins en partie, la différence entre les mœurs des Asiatiques et celles des Européens ; mais il faut avouer que le collaborateur du Quarterly ne justifie point par là ce qu'il voulait signaler, c'est-à-dire, pourquoi chez les Athéniens les femmes étaient moins bien traitées qu'à Rome et à Sparte ; car la Grèce est un pays moins fertile que l'Italie, et le sol de l'Attique était le plus stérile de la Grèce. A Sparte, sous un climat très-chaud et dans un pays riche, les femmes furent plus respectées qu'en aucun pays de l'antiquité : si l'on prend garde de ne pas se formaliser de quelques usages qui nous paraissent déshonorants, mais qui prouvent la grande simplicité de mœurs établie chez ce peuple, on sera obligé de reconnaître qu'à Sparte, seulement, les femmes reçurent une éducation presque semblable à l'éducation des hommes, et qu'elles y furent leurs égales autant que leur sexe le permet. Lycurgue voulut qu'on mît à les former le même soin qu'on mettait à élever les jeunes citoyens. Elles étaient parfaitement libres d'aller et de venir à leur gré et de se mêler aux hommes, qui ne craignaient point de se montrer en public avec elles. Aussi jamais femmes ne montrèrent un amour plus exalté de la patrie, un dévouement plus inébranlable à leurs maris, une résignation plus héroïque comme mères : « Dont procédoit, comme dit Plutarque (trad. d'Amiot), que les femmes Lacedemoniennes avoyent bien aussi le cueur de dire et de penser d'elles, ce que respondit un jour Gorgone femme du roy Léonidas : laquelle, ainsi que l'on treuve par escript, comme une dame estrangère devisant avec elle lui dist : « Il n'y a femmes au monde que vous « autres Lacedemoniennes qui commandiez à vos hommes : elle

« luy repliqua incontinent, aussi n'y a il que nous qui portions « des hommes. »

L'éducation que recevaient les femmes d'Athènes était bien différente : séquestrées dans le gynécée jusqu'à l'époque de leur mariage, on ne leur donnait point le goût des jouissances intellectuelles qui remplissaient la moitié de la vie de leurs maris. N'ayant pas l'amour exalté de la patrie, ni la fermeté d'âme des femmes spartiates, ni l'esprit cultivé qu'il eût fallu avoir, à défaut de ces vertus, pour plaire à des Athéniens, elles étaient, sous bien des rapports, indignes de leurs maris et réduites à s'occuper exclusivement des soins matériels du ménage. Aussi, quelque restreintes que soient nos connaissances sur Sparte, dont il ne nous est pas resté un seul monument original, les annales de cette ville sont pleines de noms de dames lacédémoniennes remarquables par leur influence, leurs actions ou leurs vertus; tandis que l'histoire d'Athènes, si détaillée, ne fait guère mention, hors Aspasie, d'une seule femme dont il eût valu la peine de transmettre le nom.

Le mari, ne trouvant chez sa femme rien de ce qu'il aurait fallu pour le retenir dans son intérieur, se réfugiait à l'Agora, cherchant des distractions dans les discussions politiques, dans les spectacles, où les femmes n'osaient se montrer que lors des représentations tragiques, aux gymnases, etc. Cependant toutes ces occupations, tous ces plaisirs ne remplissaient pas le vide que laissera toujours dans la vie de l'homme l'absence de la société féminine. Dans cet état de choses, comme dans tous ceux où un besoin se fait sentir, le commerce s'arrangea bientôt pour satisfaire à toutes les demandes. On offrit aux gens riches la société de femmes chez lesquelles on avait cultivé avec soin ces grâces et ces talents trop négligés dans le gynécée grec. Ainsi armées de toutes les séductions, ces femmes prenaient le nom d'Etères (amies); elles étaient, comme Ninon de l'Enclos, au-dessus du rang de simples courtisanes, quoique plus ou moins méprisées

suivant la retenue qu'elles savaient conserver et imposer à leurs hôtes, ou les débordements auxquels elles se livraient. Quelques-unes furent très-célèbres, surtout Aspasie. Par ses charmes, par son génie, elle subjugua Périclès, qui disait apprendre d'elle à bien gouverner, et chez elle Socrate lui-même ne dédaignait pas de recevoir des leçons de sagesse. Des citoyens honnêtes conduisaient chez ces étères leurs femmes pour les former ; les hommes les plus distingués fréquentaient leurs maisons où l'on s'entretenait sur les sujets les plus relevés des sciences humaines ; et lorsqu'on voit un Socrate conseiller cette école à Alcibiade afin de le perfectionner, on est obligé, faute de détails suffisants, de suspendre son jugement sur ce qu'étaient au fond la position et la manière d'être de ces femmes singulières.

Les causes qui en Grèce nuisaient à la vie de famille, n'existaient pas à Rome au même degré. Les femmes y participaient à la vie des hommes, et la courtisane, parée de tous les talents de l'esprit, y était un fruit importé de la Grèce. Les dames romaines, du moins dans les meilleurs temps de la république, justifiaient largement par leurs vertus ces hommages et l'influence qu'elles exerçaient sur la vie tant publique que privée de leurs maris. La fille de Scipion avait non-seulement donné naissance aux Gracques ; elle les avait encore élevés et formés. Porcia était le confident intime de Brutus ; *Fœmina fœminæ nil levitatis habens* (une femme n'ayant rien de la légèreté féminine) ; tandis qu'au contraire Quintilien décrit ainsi la femme grecque : « L'épouse est celle qu'on ne choisit et s'adjoint qu'à cause de son utilité ; la seule considération qui la fasse prendre, c'est qu'elle paraît inventée pour faire des enfants. » (*Uxor est quam jungit quam diducit utilitas, cujus hæc sola reverentia est quod videtur inventa causa liberorum*). Et comme dit Shakespeare :

She was a wight if ever such wight were
To suckle fools and chronicle small beer.

« Elle était femme, si jamais il y en eut de faite pour allaiter des

niais et marquer des pots de bière. » Il faut l'avouer, bien niais étaient les Grecs, malgré toute leur sagesse, par la manière dont ils traitaient leurs femmes. Ils se renfermaient dans une hauteur de manières, une dignité qu'ils avaient grand soin de ne pas affaiblir par la violation du décorum chez eux; tandis que, hors de là, ils s'indemnisaient en fréquentant la plus mauvaise société, et en se permettant sans scrupule des infidélités que l'opinion publique excusait trop facilement. De là des mœurs licencieuses, moins fatales dans toute autre espèce de gouvernement que dans une république démocratique, dont l'existence dépend entièrement de la moralité, de la simplicité, de l'énergie des citoyens. Traitées comme des servantes, les dames athéniennes eurent les sentiments de servantes, elles ne surent pas inspirer à leurs fils dès le bas âge cette hauteur d'âme que leur donnaient les dames romaines et lacédémoniennes, cette abnégation qui seule soutient les républiques dans l'adversité. Aussi au premier revers Athènes fut perdue: soixante-quinze ans avaient suffi pour la porter au plus haut degré de puissance; soixante-quinze ans suffirent pour la ruiner entièrement.

Chez les Grecs, comme chez les Romains, comme aussi chez les modernes, le sexe masculin, étant seul législateur, avait eu soin de punir l'adultère beaucoup plus sévèrement chez la femme que chez l'homme. En Grèce, le mari pouvait se permettre contre l'épouse infidèle toutes sortes de sévices excepté la mort. Le divorce sans le remboursement de la dot, l'infamie publique, l'exclusion des temples et des rites religieux : tel était le sort de la femme adultère. Quiconque la rencontrait parée, dans les rues, pouvait lui arracher ses ornements et la battre sans pourtant l'estropier. Quant à son complice, le mari pouvait le tuer s'il le prenait sur le fait, le battre, l'outrager et lui faire payer des dommages et intérêts.

Cependant si le mari pouvait réclamer le divorce, pour cause d'adultère, et plus tard même de stérilité, la femme pou-

vait de même le demander, et si ses raisons étaient reconnues valables, elle emportait sa dot. Aussi les femmes riches avaient-elles une grande influence sur leurs maris, et ne se faisaient-elles pas faute de leur faire sentir leur dépendance en les menaçant du divorce, comme Plaute le montre souvent dans ses comédies. En Grèce, toutefois, la dissolution du mariage ne fut jamais aussi facile qu'à Rome; dans cette ville on avait fini, sous les empereurs, par se prendre et se laisser à volonté, parce que les parties contractantes ou des arbitres choisis parmi les amis étaient seuls juges de la convenance du divorce, tandis qu'à Athènes il n'y avait que les magistrats suprêmes appelés Thesmothètes, qui pussent dissoudre un mariage, circonstance qui rendait la séparation fort rare.

Il est vrai que, par compensation, les Romains se vantent de n'avoir pas connu le divorce pendant plus de six cents ans; mais un conte de plus ou de moins entre le grand nombre de fables mêlées à la vérité, dans l'histoire des premiers siècles de Rome, ne saurait prouver que Carvelius Ruga fut le premier qui répudia sa femme. Le motif même de l'honnête Carvelius pour se séparer d'une compagne adorée rendrait à lui seul cette histoire sujette à caution. Il avait dans sa jeunesse juré par-devant les censeurs de se marier, afin de donner des citoyens à l'Etat; or, son épouse étant stérile, il aima mieux se soumettre au chagrin le plus amer que de rompre son serment, c'est-à-dire qu'il se débarrassa d'une femme vieille (puisqu'il l'avait depuis longtemps) pour en prendre une jeune. Or 70 ans avant Carvelius Ruga, la loi des Douze tables avait déterminé la formule exacte qui seule rendait le divorce légal. Quand donc a-t-on fait des lois et arrêté des formes pour des cas inconnus ou des usages à venir? Cette formule est remarquable en ce que, à côté de sa rudesse primitive, elle est juste envers la femme répudiée et lui laisse ses biens : «Prends tes effets avec toi, emporte avec toi ce qui t'appartient, sors à l'instant, à l'instant, va dehors, va-t'en dehors, femme, quitte la maison (*Tuas res tibi*

habeto, res tuas tibi agito, exi ocius, ocius vade foras, i foras mulier, cede domo.)

Il faut aussi probablement rejeter dans les contes faits à plaisir, le dire du spartiate Geradas, qu'on trouverait plutôt un taureau qui pût boire dans l'Eurotas en tendant le cou par-dessus le mont Taygète, qu'une Lacédémonienne infidèle à son mari. Quelques auteurs, il est vrai, ont prétendu que les Lacédémoniens ne se faisaient aucun scrupule, lorsqu'ils étaient vieux ou malades, de prêter leurs femmes à des jeunes gens vigoureux, pour en avoir de beaux enfants, ou à des amis célibataires pour leur donner des héritiers. Cependant le silence de plusieurs écrivains contemporains sur une coutume aussi singulière, la chasteté proverbiale des femmes de Sparte, la recommandation que fait Lycurgue aux femmes mariées de ne plus sortir le visage découvert comme les jeunes filles, mais avec un voile, parce qu'elles ne doivent plaire qu'à leur mari; la défense faite à tout homme de louer la femme d'autrui, etc., sembleraient montrer que les Lacédémoniens n'étaient pas moins jaloux que d'autres, et permettent de douter de la fréquence d'un pareil prêt. Quant à l'anecdote citée par le collaborateur du Quarterley, pour prouver que cet échange de femmes était aussi une coutume athénienne, que Socrate aurait prêté Xantippe à Alcibiade, il ne vaut pas la peine de la réfuter; il suffit de dire qu'il n'en cite pour garant que Tertullien, postérieur de six cents ans à Socrate. Or, si la persécution qu'éprouvaient les chrétiens du temps de leur éloquent apologiste, excuse de la part d'une victime de l'intolérance des païens l'affirmation d'un fait aussi peu avéré, certes on peut, il nous semble, glorifier de nos jours le christianisme et ses bienfaits, sans se croire obligé de déshonorer Socrate.

La facilité du divorce chez les Romains avait rendu possible quelque chose de semblable à l'usage attribué aux Spartiates, mais ici le fait est mieux prouvé. « Hortensius, dit Plutarque, ayant un vif désir d'être allié à Caton son ami, le pressa vivement de lui don-

ner en mariage sa fille Portia, femme de Bibulus, dont elle n'avait point d'enfants. Cependant Caton repoussa cette proposition comme absurde. Alors Hortensius le pria de répudier sa femme Martia, dont il avait déjà deux enfants, qui était enceinte d'un troisième, et de la lui céder. Caton, voyant le désir excessif de son ami, répondit que, quant à lui, il vaincrait sa répugnance, pourvu que Philippe, père de Martia, consentît à la chose. Celui-ci exigea de la part de Caton une renonciation formelle, et Martia épousa Hortensius. Après la mort de ce dernier, Caton, qui estimait Martia et désirait rendre leur mère à ses enfants, l'épousa une seconde fois. Or Caton était un très-honnête homme, ainsi qu'Hortensius et Philippe, père de la dame; tous trois étaient des citoyens réputés pour leur vertu. Mais quel ne devait pas être les inconvénients d'un pareil ordre de choses, dont les méchants pouvaient se prévaloir aussi bien que les bons, et dont en effet ils se prévalaient impunément? Toutefois des savants ont reproché à Plutarque d'avoir écrit qu'il était permis à Rome de prêter sa femme à un autre, et ensuite de la reprendre. Mais Plutarque ne croyait pas que ce fût un usage permis, puisqu'il observe que Caton trouva fort étrange la demande d'Hortensius. Si ensuite il lui céda sa femme, il ne la lui *prêta* pas; il commença par se divorcer d'avec elle, et son ami l'épousa; quand il la reprit, ils contractèrent un nouveau mariage, comme auraient pu le faire deux personnes parfaitement étrangères l'une à l'autre. Strabon rapporte le même fait.

L'histoire des empereurs montre à quels excès peut donner naissance l'extrême facilité accordée à l'égard du divorce; la loi avait sans cesse ajouté de nouveaux prétextes à ceux qui déjà motivaient une séparation, et les efforts de quelques princes pour diminuer ces abus échouèrent par la même raison qui rendit vains les décrets d'Auguste sur cette matière. En effet, prêchant d'exemple en sens inverse de celui de ses lois, cet empereur dissolu répudia deux femmes, et en épousa une troisième pendant sa

grossesse, après avoir forcé son mari à s'en séparer, exemple trop souvent imité dans la suite. Aussi l'un des plus grands bienfaits du christianisme fut, en condamnant formellement le mariage des divorcés après leur séparation, de donner de la solidité à un lien qui avait fini par ne plus être qu'un simple contrat destiné à régler les intérêts pécuniaires des deux époux. Les parties contractantes venant à se réunir pour demander la dissolution de l'association, la société par ce seul fait était dissoute. Un caprice, un rien, suffisait pour amener une rupture, dont la conséquence était de laisser souvent privés de leur mère, des enfants que le père était obligé d'abandonner à des mains serviles, source continuelle de dépravation.

Le champ des institutions militaires chez les Grecs et les Romains est trop vaste pour que nous l'abordions autrement qu'en ce qui a pu avoir de l'influence sur la vie privée et les mœurs de ces deux peuples. Cette influence devait être très-grande sur des hommes qui passaient la moitié de leur vie dans les camps, et le reste à s'exercer au métier des armes. La phalange et la légion étant composées seulement de citoyens libres; à Rome, les pauvres et les prolétaires étant exemptés du service militaire, les récompenses devaient être moins pécuniaires et plus honorifiques, les punitions moins exclusivement corporelles qu'infamantes. La désertion, le refus de s'enrôler (ou plutôt de se rendre à sa place d'armes après convocation, ce qui, chez des milices, équivaut à la désertion) étaient cependant punis de mort, même en Grèce, où la discipline était moins sévère qu'à Rome. A Sparte, au contraire, les déserteurs, les réfractaires et les lâches n'étaient pas condamnés à perdre la vie, mais l'honneur: les Lacédémoniennes, dont la seule parure était la gloire et le courage de leurs fils et de leurs époux, se chargèrent quelquefois de remédier, en tuant elles-mêmes les coupables, à ce qu'une telle loi avait de trop doux, selon nos idées, et de trop rigoureux selon les leurs. La mort n'était pas censée être le pire mal qui pût arriver à un Spartiate: le citoyen

lâche devenait infâme, il était incapable de remplir aucune charge publique, chacun pouvait le frapper en tous lieux, on le livrait, à moitié rasé et vêtu d'une robe mi-partie, à la risée du peuple. Charondas, législateur de Thurium, colonie d'Athènes, punit le lâche en le faisant paraître trois jours de suite sur la place publique en habits de femme. Une peine romaine bien plus singulière, et dont on ne saurait expliquer l'origine, était la saignée pratiquée sur le soldat sans courage.

A la différence des Grecs, les Romains appliquaient souvent la peine de mort; il arrivait quelquefois qu'un consul faisait décimer une légion pour la punir de quelque grand crime. Les déserteurs et les voleurs étaient souvent battus de verges jusqu'à la mort, ou lapidés. Cependant, au milieu de ce luxe de peines barbares, on retrouve ce que Bacon appelle une espèce de justice sauvage, dont un exemple remarquable est le traitement infligé aux transfuges et aux déserteurs tombés au pouvoir des Romains à la fin de la seconde guerre punique; Tite-Live dit: « *De perfugis gravius quam de fugitivis consultum. Nominis latini qui erant securi percussi, Romani in crucem sublati.* » (On traita les transfuges plus sévèrement que les déserteurs. Les alliés du nom latin furent décapités, les Romains furent mis en croix.) Suivant en cela la même distinction qui plus tard fit dire à Cicéron en s'adressant à Verrès: *Neque tam fugitivi illi a dominis quam tu a jure et legibus.* (Ils ne sont pas si coupables de fuir leurs maîtres, que toi de renier le droit et les lois.)

Comparées à ces cruautés, les peines infligées dans nos armées sont bien légères, et surtout il ne dépend pas de l'arbitraire d'un chef de punir le soldat qu'un tribunal seul peut condamner. L'application de la peine de mort est devenue fort rare, et la reclusion plus ou moins longue est la punition ordinaire des délinquants. Cependant il faut se rappeler que dans une république la discipline militaire est bien plus difficile à faire ob-

server que dans une monarchie. Tous les citoyens, sans aucune exception, commençant par être simples soldats, et le mérite seul procurant (ou devant procurer) de l'avancement, il se trouve souvent que, l'habit militaire une fois posé, l'officier est d'un rang inférieur à celui du soldat auquel il commande. De plus, les milices, étant composées des mêmes éléments et dans la même proportion que la nation, sont aussi divisées en autant de partis politiques qu'il s'en trouve dans l'Etat; ce qui n'est point propre à inculquer aux hommes la théorie de l'obéissance passive. Toutes ces causes expliquent l'extrême sévérité du code militaire, et l'arbitraire permis aux officiers supérieurs, il y a fort peu de temps encore, chez les Suisses, ainsi que jadis chez les Romains, sans qu'il soit nécessaire pour cela de faire ces derniers plus cruels qu'ils ne l'étaient.

Végèce rend compte d'une institution propre à l'armée romaine, institution qu'il appelle divine, et qu'il serait bien désirable de voir imitée par nos troupes. La nourriture, le vêtement, les armes, étant fournies au soldat par l'Etat, la solde était très-modique, mais le commandant en chef faisait quelquefois des largesses. Or une moitié de la part de chaque soldat était consignée entre les mains du porte-enseigne de la compagnie, afin que le tout ne fût pas follement prodigué. C'était là une véritable caisse d'épargne militaire, qui, outre les avantages qu'elle avait pour le bien-être du soldat et des siens, assurait, selon Végèce, sa fidélité au drapeau, et augmentait l'intérêt qu'il avait à le défendre.

Il y avait de plus, dans chaque tente de dix hommes avec leur *decanus* (dizenier), un coffre destiné à recevoir pour chaque soldat une certaine quote part au moyen de laquelle on pourvoyait à son ensevelissement s'il était tué à la guerre. Dans cette association, les camarades (*contubernium*) du défunt assistaient eux-mêmes aux rites mortuaires, exemple qu'il serait fort à désirer de voir suivi par les chefs de ces clubs anglais, institués pour

pourvoir aux frais d'ensevelissement des souscripteurs. Par leur présence ils modèreraient souvent des excès dégoûtants, ce qui serait bien plus utile que de donner aux parents du mort une somme parfois considérable, trop souvent follement dépensée dans un esprit d'apparat absurde, et du moins il n'arriverait pas, chose horrible à dire, que des parents (le fait a été judiciairement prouvé) tuassent leurs enfants pour jouir de l'argent mortuaire que leur alloue la société.

Une autre coutume des anciens, mise en oubli pendant toute la période d'ignorance du moyen âge, était celle d'ensevelir toujours les morts hors de l'enceinte des villes. La loi des Douze tables disait positivement : *Hominem mortuum in urbe ne sepelito neque urito* (ne brûle ni n'enterre dans la ville le cadavre d'un homme.) Lycurgue seul, voulant familiariser son peuple avec l'idée de la mort, avait ordonné d'ensevelir à Sparte les citoyens. Cet ordre, en opposition directe avec l'usage universel de ces temps; le fait qu'à Rome la voirie et le cimetière des esclaves et des pauvres gens étaient situés sur le mont Esquilin, qu'ils infectaient de miasmes malsains, jusqu'au temps où, Auguste ayant cédé ce terrain à Mécène, celui-ci en fit enlever tout ce qui jusque-là avait rendu ce lieu insalubre, prouvent que la coutume des anciens reposait, non sur une considération d'hygiène publique, mais sur une horreur de la mort, qui les faisait, de même que les Juifs, considérer un cadavre comme un objet impur, souillant tout ce qui s'en approchait.

Sur ce point, la doctrine chrétienne rétablit l'usage même imposé par Lycurgue à son peuple dans le but de le familiariser avec l'idée de la mort. Le christianisme, commençant par dépouiller cette idée de ce qu'elle avait d'horrible, amena bientôt ses disciples à révérer la dépouille de ceux qu'ils avaient perdus, et à la placer dans le lieu le plus saint. Une considération de police et d'hygiène publique a seule eu le droit de faire cesser une coutume aussi touchante.

Egalité des hommes devant Dieu, et comme conséquence finale, égalité de tous devant la loi; nouvelle position de la femme, digne de sa qualité de compagne de l'homme; lien du mariage rendu tout autrement saint et respecté qu'il ne l'était; abolition du pouvoir arbitraire des parents sur la vie de leurs enfants; mœurs évidemment plus pures, et surtout plus modestes; infiniment moins de cruauté à la guerre; enfin bienfaits de la civilisation, anciennement le partage exclusif de quelques cent mille hommes, répandus parmi des centaines de millions: tels sont, sans parler des consolations et des préceptes que la religion chrétienne offre à tous, les avantages immenses qui mettent l'état actuel de l'humanité infiniment au-dessus de celui des temps passés. Aucun peuple peut-être n'aura jamais le génie des Athéniens; mais cent nations plus grandes ont autant de courage, d'instruction solide, que cette plèbe illustre, et surtout lui sont moralement supérieures.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

ETUDES SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE, 3me partie. MOYEN AGE. TEMPS MODERNE, par E.-G. Arbanère ; 2 vol. in-8°. Paris, 1846 ; Firmin Didot.

Mr. Arbanère est-il un historien ? est-il un publiciste ? est-il un philosophe ? Non, mais il est un peu de tout cela ; et avec ce peu il est facile d'écrire de gros livres, quand on croit, comme Mr. Arbanère, au progrès indéfini de la race humaine. On raisonne à perte de vue sur le passé ; l'on rêve sur l'avenir, et des volumes sans nombre sont bientôt remplis, et le monde continue de marcher comme il a toujours marché, c'est-à-dire, avec beaucoup de maux mêlés d'un peu de bien.

Ces rêves de perfectibilité indéfinie n'ont d'autre cause que le déplorable affaiblissement des antiques croyances. L'homme souffre trop ici-bas pour borner ses vues au présent, et c'est depuis que l'on ne croit plus à l'immortalité de l'âme et à la vie à venir, que l'on a forgé le dogme du progrès sans fin, comme s'il était possible d'étancher notre soif de paix et de bonheur par ce mirage d'une humanité imaginaire que les âges futurs doteront de toute la félicité qui nous manque.

Cette substitution du dogme humanitaire au dogme antique est singulièrement frappante chez Mr. Arbanère. Il prêche le progrès indéfini, en se fondant sur les mêmes raisons qui ont fait admettre l'immortalité de l'âme par tous les peuples civilisés :

« Le philanthrope, dit-il, est d'abord découragé par la puissance du génie du mal, qui semble partout opposer à ses vœux une inflexible négation. Cependant il ne peut accepter comme un fait définitivement accompli, le monde tel qu'il est, et son âme a besoin d'une race plus douée, et d'une civilisation supérieure.

Où verra-t-il réalisées ces grandes et belles espérances? Dans l'avenir, cette nouvelle éternité. Le sentiment donne encore un caractère de vérité à ces jouissances sublimes de l'esprit, que peuvent suspendre mais non éteindre les émotions douloureuses du présent. Oui, les déceptions de tous genres, l'âge, le souvenir d'amis perdus dans la route, veulent en vain montrer à l'homme en lui, et autour de lui, le néant. Mais une inspiration qui vient du cœur, faible d'abord, puis croissante de force et d'action, révèle que sur le globe la vie des générations antérieures n'est point encore évanouie, qu'elle animera leurs descendants. Alors le père de famille sent qu'il est le point de jonction entre sa race dans le passé et sa race dans l'avenir. Le sentiment lui donne la prescience d'une existence future. Il voit la carrière où sa famille se développera sous l'action de son âme transmise, et où la Providence doit faire éclore pour elle, et pour la race entière, les événements favorables dont les germes sont dans le présent. Il a une nouvelle certitude du développement de l'humanité en s'observant en soi, dans ces moments où tout homme se reconnaît supérieur à son mode habituel d'être et de penser. Alors il peut comprendre que la masse, élevée ainsi par toutes les causes favorables à cet état de supériorité qui sera son premier degré normal, sentira plus vivement l'utile, le juste, le beau, le divin, et apportera cette disposition à l'amélioration constante de toutes les choses sociales[1]. »

Il est possible que « le philanthrope, d'abord découragé, » trouve dans ces raisons plus d'un motif de relever son courage. Mais je m'inquiète assez peu du philanthrope ; c'est rarement un homme bien désespéré, et la peine que lui font souffrir les maux d'autrui, il la supporte d'ordinaire assez gaillardement. Je m'inquiète davantage du malheureux qui souffre de ses propres peines, et je doute que cette certitude du développement de l'humanité, que cette perspective d'une race plus douée, d'une civilisation supérieure, soient pour son âme souffrante un baume

[1] Tome II, page 427.

consolateur. Cet avenir, «cette nouvelle éternité» qu'on promet à ses descendants, mais dont il ne jouira pas, est-ce là de quoi le contenter? En vérité, messieurs les humanitaires ont une bien haute idée du désintéressement de l'homme. Où ont-ils vu des hommes ainsi faits? Qu'ils commencent par douer la race de ce désintéressement si éloigné pour l'heure de toute réalité, et nous verrons.

« Nouvelle éternité ! » le mot est précieux et naïf. Il paraît que Mr. Arbanère ne croit pas à la fin du monde, et il a bien raison de n'y pas croire; car je vous le demande, à quoi peut rimer le progrès indéfini de la race humaine, si ce monde doit périr, si la terre, théâtre et dépôt de tous ces progrès, de toutes ces merveilles, est destinée à disparaître avec la race qu'elle porte? Pour avoir la nouvelle éternité, il faut donc faire la terre éternelle. A la bonne heure. Il y a pourtant à cela un obstacle : c'est que tous les progrès de la science, et en particulier ceux de l'astronomie et de la géologie, semblent concourir pour confirmer le vieux dogme de la fin du monde. Qu'à cela ne tienne; de nouveaux progrès viendront, sans doute, renverser ces incommodes découvertes.

Condorcet, le père des humanitaires, ne s'était pas élevé jusqu'à « la nouvelle éternité. » On le trouvera bien modeste à côté de ses disciples :

« Le résultat de cet ouvrage, dit-il, sera de montrer par le raisonnement et par les faits, qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines; que la perfectibilité de l'homme est réellement indéfinie; que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendante de toute puissance qui voudrait les arrêter, n'ont d'autre terme que la durée du globe où la nature nous a jetés. Sans doute, ces progrès pourront suivre une marche plus ou moins rapide, mais jamais elle ne sera rétrograde, du moins tant que la terre occupera la même place dans le système de l'univers, et que les lois générales de ce système ne produiront sur ce globe, ni un bouleversement

général, ni des changements qui ne permettraient plus à l'espèce humaine d'y conserver, d'y déployer les mêmes facultés, et d'y trouver les mêmes ressources[1]. »

Condorcet, tout en méconnaissant les bornes posées au progrès par la nature humaine, reconnaît au moins celles qui doivent résulter des révolutions du globe. Mais que devient le système, avec ces bornes? Le progrès indéfini est un non-sens, si la race humaine doit périr. Les disciples, à la fois moins raisonnables et plus conséquents que leur maître, l'ont bien senti; aussi se gardent-ils de parler de la fin du monde; les mots d'immortalité, d'éternité, tombent çà et là de leur plume, et se glissent adroitement dans leurs aphorismes. Y a-t-il beaucoup de lecteurs qui arrêtent ces mots au passage, et qui se demandent comment, avec des éléments périssables, on peut bâtir une éternité! Assurément il y en a fort peu; les humanitaires le savent, et l'humanitarisme fait son chemin, sous ce faux semblant d'Evangile.

Nous aurions grand besoin de songer à la fin du monde; cela tempèrerait nos ardeurs sociales et politiques. Le *Memento mori* est bon à prêcher aux sociétés, comme aux individus. Si le moyen âge a abusé de cette prédication, ce n'est pas une raison pour l'abandonner aujourd'hui. L'orgueil humain est monté si haut, qu'il ne fut jamais plus nécessaire de lui rappeler la fragilité de ses actes et de son théâtre. Les passions les plus insatiables ne sont pas à l'épreuve de la pensée de la mort. Voyez Alexandre au tombeau de Cyrus, et à la lecture cette inscription : « O homme, qui que tu sois, et de quelque part que tu viennes, car je suis assuré que tu viendras : Je suis Cyrus, celui qui conquit l'empire aux Perses, et te prie que tu ne me portes point d'envie de ce peu de terre qui couvre mon pauvre corps.» Ces paroles, dit Plutarque, émurent grandement à compassion le cœur d'Alexandre, quand il considéra l'incertitude et l'instabilité des choses humaines[2]. » Le superbe conquérant se sentit tout

[1] Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, p. 4.
[2] Vie d'Alexandre.

à coup mis à sa place, à son rang de misérable mortel, par cette interpellation du plus illustre mort qu'il pût rencontrer. Or l'histoire tout entière n'est qu'une suite d'inscriptions semblables; et quand on réfléchit que l'humanité elle-même passera comme Cyrus, comme Alexandre, comme un individu quelconque, et que le cours des générations sera subitement arrêté, on est moins fier que les humanitaires, et l'on se tourne vers un autre avenir que celui qu'ils promettent.

F. R.

HISTORY OF THE CONQUEST OF PERU, WITH A PRELIMINARY VIEW OF THE CIVILIZATION OF THE INCAS, by W.-H. Prescott. Paris, 2 vol. in-8, 10 fr.

Après nous avoir raconté la conquête du Mexique, Mr. W. Prescott vient compléter son travail par celle du Pérou, qui en forme le pendant et n'offre pas un moindre intérêt, quoique l'on n'y trouve ni le grand génie d'un Cortès, ni un peuple aussi fortement trempé que les Aztèques. La civilisation du Pérou, à certains égards aussi avancée pour le moins que celle du Mexique, présente un tout autre caractère. Elle porte l'empreinte d'une religion plus douce et plus élevée, mais en même temps d'un despotisme plus absolu, qui résume en lui l'autorité religieuse jointe à un pouvoir illimité, dont l'action s'étendait jusque sur les moindres détails de la vie civile, jusque sur les relations de famille et les habitudes domestiques. L'Inca était, à la lettre, la providence de ses sujets. Il représentait la puissance divine sur la terre, faisait remplir par les seuls membres de sa famille toutes les charges spirituelles et temporelles, et pourvoyait à l'entretien de son peuple avec une sollicitude vraiment paternelle. La noblesse se composait de ses enfants, dont le nombre s'élevait à plusieurs centaines, grâce à la polygamie, qui lui permettait de se choisir autant de femmes qu'il voulait, parmi les vierges consacrées au soleil. C'était à ceux-ci qu'appartenaient

de droit les fonctions ecclésiastiques, politiques et civiles. Ils formaient une caste supérieure, dépositaire de toute la culture intellectuelle, tandis que le reste de la nation était voué aux arts et aux métiers, dont l'exercice se transmettait de père en fils, sans que nul pût changer sa profession ni songer à s'élever jamais au-dessus du rang fixé par sa naissance. Le sol était divisé en trois parts, dont l'une appartenant au soleil servait à l'entretien du culte et de ses ministres, la seconde appartenait aux Incas, et la troisième fournissait à l'entretien du peuple qui devait cultiver le tout, mais ne possédait sur la terre qu'un droit d'usufruit déterminé chaque année par des officiers chargés d'équilibrer le partage de cette espèce de loi agraire, proportionnellement aux besoins de chaque famille. Le mariage était obligatoire, et à un jour fixé, tous ceux qui avaient atteint l'âge voulu étaient fiancés, puis chaque couple recevait, de la communauté dont il faisait partie, une habitation avec l'étendue de terrain nécessaire à sa subsistance. Les revenus de l'Inca contribuaient également à soulager la misère causée soit par la maladie, soit par les chances malheureuses de la culture, et à entretenir la foule des artisans occupés à la fabrication des objets de luxe pour les temples et les palais. L'usage de la monnaie ou de tout autre signe représentatif de la valeur des marchandises était inconnu. L'or, l'argent, les matières premières appartenaient au gouvernement, qui les distribuait pour la mise en œuvre entre les diverses parties du pays, surveillait leur emploi, et répartissait ensuite les objets fabriqués, réservant les plus fins et les plus précieux pour les Incas et leur noblesse, qui en avaient la consommation exclusive; le peuple ne recevait que les plus communs, en quantité suffisante pour ses besoins. De cette manière, toutes les nécessités de la vie, jusqu'à l'étoffe et à la forme des vêtements, étaient déterminées invariablement. L'annulation des volontés individuelles était poussée à un tel point, que nul ne pouvait changer de résidence sans la permission de l'autorité qui, lorsqu'elle le jugeait convenable, déplaçait des milliers de

familles pour les envoyer à l'autre extrémité de l'empire défricher des terres nouvelles.

Cette singulière organisation présente une grande analogie avec les doctrines socialistes modernes. C'est en quelque sorte le communisme mis en pratique, sous l'action, il est vrai, d'un despotisme oriental, dont le corollaire indispensable est l'obéissance passive. Mais ce n'est guère qu'à ce prix qu'un semblable régime de société peut se maintenir, et du moins le gouvernement paternel des Incas lui avait imprimé un caractère de douceur et de sollicitude qu'on chercherait vainement dans les institutions démocratiques. C'était une espèce de patronage exercé par la caste noble sur le peuple qu'elle exploitait, gardait et nourrissait comme un troupeau dont les services lui étaient précieux. Le trait qui frappa le plus les premiers Espagnols arrivés au Pérou, fut l'aspect général du bien-être matériel. Ils trouvèrent, dès leur entrée sur cette terre nouvelle, des villes et des villages nombreux, habités par une population heureuse, bienveillante, hospitalière. S'ils avaient été moins avides d'or et moins fanatiques, la civilisation péruvienne se serait modifiée paisiblement sous leur influence, et peut-être le christianisme aurait-il pu établir son empire par la seule voie de la persuasion. Mais ces aventuriers intrépides ne cherchaient que des trésors; s'enrichir était leur seul but, et malgré leur dévotion, ils se montraient fort peu scrupuleux sur les moyens. Leur chef, Pizarre, soldat ambitieux mais ignorant et sans éducation, était inférieur à Cortès, dont il aspirait à suivre l'exemple, mais dont il ne possédait pas les grandes qualités ni la foi sincère et profonde. Imitant le conquérant du Mexique dans ses actes les plus blâmables, il débuta par s'emparer traîtreusement de l'Inca, et, après avoir touché l'énorme rançon fixée pour prix de sa liberté, le fit mettre à mort, sous le vain prétexte d'un prétendue conspiration, qui n'existait que dans l'imagination troublée des Espagnols. Dès lors on put prévoir qu'une guerre d'extermination allait changer ce beau pays si tranquille et si prospère, en un champ de car-

nage. Les Péruviens ne tardèrent pas à se soulever, ils luttèrent avec désespoir ; et lorsque leur résistance fut enfin domptée, les Espagnols continuèrent la lutte entre eux, se disputant avec acharnement la riche proie sur le partage de laquelle ils ne pouvaient parvenir à s'entendre. Les principaux acteurs de la conquête n'en recueillirent pas les fruits ; les trois frères Pizarre succombèrent l'un après l'autre, mais pour eux du moins ce ne fut qu'un juste châtiment, et à leur égard la cour d'Espagne n'encourut pas le même reproche d'ingratitude qu'envers Colomb et Cortès. Instruite par l'expérience, elle sentit la nécessité de mettre un frein aux excès qui compromettaient l'avenir de ses vastes colonies, et après quelques essais infructueux, elle trouva dans la personne du licencié Gasca, l'homme qu'il fallait pour consolider sa conquête par une politique sage et conciliante, unie au caractère le plus noble et le plus ferme. Ce modeste prêtre, arrivant au Pérou sans autre moyen d'action que l'édit impérial qui lui accorde des pleins pouvoirs, à l'époque où le plus jeune des Pizarre vient d'usurper la présidence du royaume et se croit assez fort pour lever l'étendard de la révolte contre l'Espagne, réussit en moins de quatre années à rétablir dans tout l'empire l'ordre, la paix et l'obéissance, à cicatriser les blessures de la guerre civile, à jeter les bases d'une organisation solide et durable; puis il retourne dans la mère-patrie, verser dans le trésor impérial d'immenses richesses, sans vouloir en accepter pour lui la moindre part, et reprend ses fonctions ecclésiastiques, s'estimant assez récompensé par le bien qu'il a fait et par le sentiment du devoir qu'il a rempli.

Le récit de cette belle mission si bien accomplie, termine l'intéressant travail de Mr. Prescott. Elle soulage l'âme oppressée de tant de massacres inutiles, de tant de cruautés et d'actes barbares, dont l'histoire de la conquête du Pérou est souillée presqu'à chaque page. Ainsi que le dit l'auteur, en arrivant à cette dernière scène du tableau l'on éprouve des sentiments pareils à ceux du voyageur qui, après avoir erré longtemps au milieu des

sombres forêts et des dangereux défilés des montagnes, aperçoit tout à coup devant lui un riant paysage, où règnent le calme et la paix.

Nous ne pourrions mieux faire apprécier l'excellent esprit qui anime l'écrivain, son talent remarquable et le charme qu'il a su répandre sur sa narration, qu'en traduisant ici le court résumé dans lequel il signale ce contraste si frappant du caractère pacifique de Gasca, à côté des féroces conquérants qui le précédèrent.

« Dans la longue procession que nous venons de passer en revue, nous n'avons vu que le cavalier bardé de fer, brandissant sa lance ensanglantée, et monté sur son cheval de guerre, foulant aux pieds les malheureux indigènes, ou se battant avec ses propres frères et amis; fier, arrogant, cruel, mû par le seul amour de l'or, ou par celui presque aussi peu honorable d'une gloire bâtarde. Au milieu de ces qualités nous avons vu briller des étincelles du caractère chevaleresque et aventureux qui appartient à l'âge héroïque de l'Espagne. Mais, sauf quelques honorables exceptions, ce fut l'écume de sa chevalerie qui se déversa sur le Pérou, et s'enrôla sous la bannière des Pizarre. A la fin de cette longue suite de rudes guerriers, nous rencontrons le pauvre et humble missionnaire, qui vient dans le pays comme un messager de miséricorde, proclamant partout les joyeuses nouvelles de la paix. La trompette guerrière des hérauts n'annonce point son approche, il ne laisse pas derrière lui sur son passage les gémissements des blessés et des mourants. Les moyens qu'il emploie sont en parfaite harmonie avec son but, ses armes sont le raisonnement et la persuasion. C'est l'âme qu'il veut conquérir et non le corps. Il fraie sa route par la conviction et non par la violence. C'est une victoire morale qu'il veut remporter, plus puissante et heureusement plus durable que celle du conquérant souillé de sang. La marche calme et imperceptible par laquelle il arrive à ses grands résultats, rappelle en quelque sorte le lent et insensible travail de la nature, opérant

dans le monde matériel sa grande œuvre, qui doit subsister après que les ravages de la tempête sont passés et oubliés. »

LOI D'UNION, par Ant.-Rose-Marius Sardat. Paris, 1 vol. gr. in-8°.

Ce livre est curieux comme spécimen des rêveries socialistes qui préoccupent de nos jours tant d'esprits inquiets, mécontents ou malades. Il est même amusant à force d'extravagance, et l'on serait tenté de le prendre pour une moquerie plutôt que pour une œuvre sérieuse. Mais la gravité solennelle avec laquelle Mr. Antoine-Rose-Marius Sardat déclare qu'avant trois siècles les voyageurs chercheront la place où auront été nos villes, et débute en posant en principe que le gouvernement doit, comme un bon père de famille, établir tous ses enfants quand ils ne peuvent pas s'établir d'eux-mêmes, ne saurait permettre de conserver aucun doute sur la réalité de ses intentions. C'est tout simplement l'évangile et le code du nouveau monde social, le livre sacré du communisme, qu'il publie pour l'édification des adeptes et afin de préparer les voies à la réalisation prochaine du bonheur universel. Dans le but, sans doute, de distinguer d'une manière toute particulière ce précieux ouvrage, destiné à métamorphoser et à régir dorénavant le monde, les pages ne sont imprimées que d'un côté. La *Loi d'Union* nous révèle d'abord le secret de la transition entre la société actuelle et la société communiste. C'est tout ce qu'il y a de plus simple, comme la plupart des grandes découvertes. Il ne s'agit, pour cela, que de prendre un nombre de millions suffisant sur le budget annuel de la France. Avec cet argent on achètera une étendue de terrain assez vaste pour nourrir cent familles, puis on y bâtira un château pour les loger. Dès que les bâtiments seront en état d'être habités, une proclamation invitera les Français sans aucun avoir, qui désirent se procurer, par le travail, bonne nourriture, bon logement et beaux vêtements, à s'unir en tribu de

dix familles, sous la direction d'un vieillard, et quand il y aura dix tribus on en formera une Union. En attendant, les candidats vivront comme ils pourront et prendront patience en lisant la *Loi d'Union*, qui les instruira de leurs devoirs ainsi que de toutes les joies dont leur existence sera désormais remplie. Ils y verront le tableau des fêtes perpétuelles qui accompagneront les travaux agricoles, les courses de chariots, les cérémonies brillantes, les danses, les concerts, les repas au milieu desquels les unions couleront des jours pleins de charme. Mr. Antoine-Rose-Marius Sardat leur promet de les mener beaucoup en voiture; il paraît qu'à ses yeux la voiture constitue l'un des éléments essentiels du bonheur, je dirai même le plus essentiel, car il y attache une telle importance qu'il donne au chef suprême des Unions le titre de Général des chariots. Les vieillards seuls iront à pied, sans doute pour dégourdir leurs jambes. Du reste, tous les plaisirs seront réglés d'avance, comme les travaux; on s'amusera conformément au programme, et tous les goûts devront s'y soumettre. C'est naturel, le communisme n'admet pas l'individualisme; il faut que chacun ait une part égale de jouissances, et l'uniformité seule peut permettre d'atteindre ce résultat. Le second élément du bonheur que Mr. Ant.-Rose-Marius Sardat promet à ses élus, c'est la harangue officielle. Il en use et abuse avec une profusion merveilleuse. Le fondateur haranguera les Français sans aucun avoir, aussitôt qu'il en aura pu réunir une tribu; puis il les haranguera de nouveau lorsque dix tribus seront rassemblées, pour les engager à se laver, à se peigner et à faire leur toilette avant de prendre possession du château de l'Union, puis il les haranguera encore au sortir du bain; et le lendemain, en les installant dans leur domaine, il haranguera les hommes, il haranguera les dames, il haranguera les vieillards, il haranguera les jeunes gens, les jeunes filles, les bambins, les bambinettes, les petits, les petites, et enfin les enfants au berceau. Et cela recommencera chaque fois qu'une nouvelle Union sera formée. Le but de tous ces discours est de

persuader à chacun qu'il est parfaitement heureux sous le régime de la communauté. C'est un bonheur très-matériel, il est vrai, qui consiste surtout à bien manger, bien boire et bien dormir; mais aussi le troupeau humain, débarrassé des soucis de l'indépendance, n'a plus à s'inquiéter de rien, toute la responsabilité retombe sur ses guides chargés de diriger sa marche, de régler ses instincts et de satisfaire à ses besoins. Du berceau jusqu'à la tombe l'homme trouve sa route toute tracée devant lui; il n'a qu'à la suivre sans regarder ni à droite ni à gauche, sans lever les yeux au ciel, et en se persuadant qu'il n'existe point d'autres jouissances que celles du monde physique. Voilà bien, en effet, le résultat où nous conduirait le communisme, s'il lui était donné de pouvoir surmonter les obstacles qui s'opposent à la réalisation de ses vues, de changer les lois de la nature et d'anéantir les facultés de l'âme. Le tableau que Mr. Antoine-Rose-Marius Sardat expose dans sa *Loi d'Union*, lors même qu'il n'offrirait pas une conception aussi niaise qu'inexécutable, suffirait pour dégoûter du communisme tous les hommes intelligents et éclairés. Il est impossible de démontrer plus naïvement qu'une pareille tentative, fût-elle même couronnée du succès le plus complet, ne saurait aboutir qu'à un retour vers la barbarie des temps primitifs.

OLIVIER CROMWELL, SA VIE PRIVÉE, SES DISCOURS PUBLICS, SA CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE, précédés d'un examen historique des biographes et historiens d'Olivier Cromwell, par Philarète Chasles. Paris, 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Mr. Philarète Chasles estime que le véritable caractère d'Olivier Cromwell, calomnié ou travesti par la passion et la mauvaise foi, demande à être réhabilité. Suivant lui, nous n'en avons guère que des caricatures, et il veut nous en offrir un portrait en pied, portrait minutieux et approfondi, esquissé d'a-

près des documents nouveaux, qui, récemment découverts, ont jeté sur cette sombre figure une clarté vive et inattendue.

Que les jugements portés sur Cromwell soient, en général, plus ou moins entachés des préventions de l'esprit de parti, c'est assurément ce que personne ne niera; mais il nous semble que Mr. Chasles condamne avec un peu trop de légèreté tous les écrivains qui ont traité le même sujet avant lui. La critique historique ne doit pas être si tranchante, surtout à l'égard d'hommes qui, quoique suspects de partialité, se trouvaient en position de bien connaître l'époque dans laquelle ils avaient joué un rôle actif. Sans doute, la correspondance de Cromwell renferme des matériaux précieux, mais elle ne suffit pourtant pas pour détruire la valeur de tous les autres témoignages, et d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elle justifie d'une manière bien éclatante les prétentions de Mr. Chasles. Cromwell y apparaît, il est vrai, comme un fanatique réellement convaincu, plutôt que comme un fourbe cachant ses vues politiques sous le masque de la religion; mais on y voit aussi percer son ambition qui aspire au pouvoir royal, sa dure inflexibilité qui ne pardonne pas, sa volonté impérieuse qui n'admet point d'opposition. Il offre l'image de la force sans grandeur, de la puissance sans noblesse. C'est le représentant à la fois de la démocratie et du puritanisme; il se pose en exécuteur des volontés du peuple, ainsi qu'en missionnaire choisi de Dieu pour combattre l'idolâtrie papiste. Ce double caractère explique les accusations diverses auxquelles il a été en butte de la part des historiens. En effet, il est très-difficile de croire à la parfaite bonne foi d'un homme qui emploie l'anathème au service de ses projets ambitieux, et signale comme ennemis de Dieu tous ceux qui lui font obstacle.

D'un naturel sombre et rêveur, dont les dispositions mélancoliques avaient été favorisées encore par son éducation austère et sa jeunesse passée loin du monde, dans la solitude, au sein d'une nature triste et sauvage, Olivier Cromwell vivait obscur, faisant valoir avec succès l'héritage de son père, et jouissant de

l'estime de ses voisins, qui venaient même de le nommer membre du parlement, lorsque Hampden, son parent, donna le premier signal de la résistance contre le pouvoir royal. Cromwell, qui s'était déjà montré dans son district comme l'un des membres les plus zélés de l'association puritaine, applaudit à cette nouvelle manifestation, et ne tarda pas à se signaler d'une manière non moins marquée, en organisant des compagnies de volontaires, et en se mettant à leur tête pour la défense de son comté. Dès lors le fermier se change en homme de guerre, et joignant aux talents du capitaine les ressources d'une politique habile, il acquiert de jour en jour plus d'importance, s'empare petit à petit de la direction suprême du mouvement, et finit par devenir le maître absolu des destinées de l'Angleterre, sans cesser pour cela d'affubler son orgueil du manteau de l'humilité chrétienne et d'exprimer une foi profonde en la sainteté de sa mission.

Ses lettres sont certainement très-curieuses à étudier sous ce rapport. Si elles ne relèvent pas le Protecteur aussi haut que le place l'admiration inspirée à Mr. Chasles par le désir de donner un aspect nouveau à ce personnage historique, elles renferment une foule de détails propres à le faire mieux connaître, et fournissent ainsi à la critique un moyen précieux de contrôler les assertions de l'esprit de parti et d'en apprécier la juste valeur. Il en ressort du moins que Cromwell ne fut pas un hypocrite, et que si les calculs de l'intérêt personnel se glissèrent parmi les mobiles de sa conduite, ce fut en quelque sorte à son insu, car jusque dans l'intimité de la correspondance familière il se montre toujours le même, fervent puritain, voilant à ses propres yeux le but temporel de ses efforts derrière les illusions du mysticisme, en sorte qu'à sa dernière heure, au dire même de son ennemi Ludlow, « il paraissait un médiateur plutôt qu'un mourant. » Mais ce qui frappe surtout comme le trait principal dont le cachet se retrouve empreint dans tous les actes de Cromwell, c'est l'énergie colossale de cette volonté qui plie ou rompt

toutes les résistances, qui tue la royauté pour proclamer la république, puis étouffe celle-ci à son tour pour y substituer sa domination absolue et sans limites.

Etudes sur l'Espagne, et sur les influences de la littérature espagnole en France et en Italie, par Mr. Philarète Chasles. Paris, 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

La littérature espagnole offre un singulier phénomène. Elle a longtemps exercé une puissante influence sur presque toutes les autres littératures, et cependant elle est aujourd'hui moins connue et moins admirée que celles qui ont puisé à sa source féconde quelques-uns de leurs principaux chefs-d'œuvre. Mr. Phil. Chasles proteste contre cette indifférence, qui lui paraît souverainement injuste, et qu'il attribue à l'esprit étroit de la critique moderne, qui veut tout juger à son point de vue rétréci et faussé par la philosophie du dix-huitième siècle. Il se fait le champion du drame espagnol, et défend sa cause avec un grand enthousiasme. Il est très-vrai que des écrivains tels que Caldéron, Alarcon et autres, méritent d'être mieux connus et plus généralement appréciés qu'ils ne le sont. Leur théâtre ne manque certainement ni de vérité, ni de mouvement, ni de vigueur originale. Mr. Chasles a bien raison de rappeler l'attention sur leurs œuvres, et d'en analyser quelques-unes des plus marquantes. Ce n'est que justice, mais nous sommes surpris qu'en faisant ce travail il n'ait pas été frappé lui-même de la cause pour laquelle le théâtre espagnol n'a point obtenu faveur en France, et n'a pu y devenir populaire. Le génie espagnol est essentiellement catholique, et, sans adopter d'une manière absolue les idées sceptiques du dix-huitième siècle, il est impossible de ne pas reconnaître qu'une pareille tendance, empreinte de l'aveugle ferveur du moyen âge, est tout à fait incompatible avec l'esprit moderne. Nous irons même plus loin, et nous dirons qu'elle est peu favorable également à l'essor du drame. Mr. Chasles nous semble tomber dans

une étrange erreur, lorsqu'il veut assimiler le rôle de l'élément religieux dans les pièces de Caldéron, avec celui qu'il joue dans les tragédies grecques. En effet, si les dieux de l'antiquité sont dramatiques, c'est qu'ils se montrent animés des passions et des sentiments de l'homme; ils prennent part à l'action, et, soumis eux-mêmes au pouvoir supérieur du destin, ils laissent planer sur leur sort assez d'incertitude pour exciter l'intérêt. Mais dans les traditions chrétiennes rien de semblable. L'intervention du miracle tue le drame, et peut tout au plus prêter aux coups de théâtre. Encore l'effet produit n'a-t-il de valeur que chez un public superstitieux et dévot. C'est ce qui explique pourquoi les succès de la scène espagnole n'ont guère franchi les limites de l'Espagne. Eschyle, Sophocle, parmi les anciens, Shakespeare, Corneille, parmi les modernes, écrivaient pour les hommes de tous les temps et de tous les pays, tandis que Caldéron ne s'adressait qu'à ses compatriotes, très-zélés catholiques, dont la foi aveugle se nourrissait de prodiges, et applaudissait avec enthousiasme à ces représentations, qui, sauf le talent supérieur du poète, devaient ressembler beaucoup aux mystères du moyen âge. Les analyses données par Mr. Chasles nous paraissent venir elles-mêmes à l'appui de cette hypothèse. L'énergie, le mouvement, l'originalité n'y manquent pas, sans doute; mais c'est toujours l'expression d'un sentiment d'honneur chevaleresque et de dévotion exagérée, qui est exclusivement espagnol, et qui ne peut être ni compris, ni partagé d'une manière bien complète par nul autre public que celui pour lequel étaient écrites ces pièces étranges, où l'idée religieuse domine et comprime l'essor de l'art dramatique. Le génie espagnol a exercé une influence incontestable sur la littérature française; mais, en franchissant les frontières, il a dû laisser de l'autre côté des Pyrénées sa foi naïve et robuste. On n'en retrouve, en effet, pas la moindre trace dans les écrivains qui les premiers en France le prirent pour modèle: « les uns comme Saint-Amant, exagérant l'emphase et le bel esprit, les autres, comme Théophile de Viau, poussant

jusqu'à l'imprudence la liberté sceptique de l'esprit français. »

Du reste, les *Etudes* de Mr. Chasles renferment une foule d'aperçus ingénieux et piquants, qui en rendent la lecture très-intéressante. Seulement il faut se tenir en garde contre son penchant à vouloir toujours envisager les sujets qu'il traite sous un aspect entièrement nouveau, et parfois tout à fait contraire à celui sous lequel d'autres écrivains les ont présentés avant lui. C'est un travers, assez commun aujourd'hui, qui ne jette que trop souvent la critique dans une fausse voie.

Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de Mr. Viollet Le Duc, avec des notes bibliographiques et littéraires. Chansons, fabliaux, contes, facéties, etc. Paris, chez J. Flot, 25 Quai Malaquais. 1 vol.

Sous ce titre fort modeste, Mr. Viollet Le Duc nous donne une histoire de la poésie française pleine de détails curieux et intéressants, que l'on chercherait vainement dans les autres ouvrages qu'on possède sur le même sujet. Ayant rassemblé avec un zèle intelligent et soutenu la plus nombreuse collection de publications poétiques, il s'est mis à les cataloguer en habile bibliographe, joignant à la connaissance des livres une entente remarquable de la critique littéraire dirigée par un esprit fort judicieux et un goût éclairé. Déjà en 1843 parut le premier volume de ce catalogue, qui fut aussitôt distingué par les connaisseurs et obtint un véritable succès. Nous ne doutons pas que le supplément ne soit accueilli de même, car il comble une lacune importante en fournissant des matériaux précieux pour l'histoire des poètes primitifs de notre langue des 11e, 12e, 13e et 14e siècles. On en sentira d'autant mieux le prix que la plupart des ouvrages qui s'y trouvent mentionnés sont très-rares, et que la tâche de les lire, de les analyser, de les extraire présente un travail fastidieux dont on sera dispensé par les soins et la patience

de Mr. Viollet Le Duc. En effet, son catalogue renferme, outre les titres détaillés des livres, une analyse de leur contenu, de courtes appréciations fort bien faites, et souvent des extraits, des citations choisies avec tact. Puis dans un coup d'œil rétrospectif, que l'auteur jette en terminant sur la série des poètes qu'il vient de passer en revue, il expose ses idées au sujet de la marche suivie par la poésie française, et les résume en un tableau rapide qui, quelle que soit l'opinion qu'on ait à cet égard, sera lu certainement avec un vif intérêt. Mr. Viollet Le Duc ne partage pas l'admiration de l'école moderne pour certains écrivains qui, après avoir excité l'enthousiasme de leur époque, sont tombés dans le plus complet oubli. Ces tentatives de réhabilitation, comme ces succès éphémères, ne sont à ses yeux que de simples caprices de la mode, à l'engouement de laquelle le public français ne se montre que trop sujet. La critique pourra bien trouver cette sentence un peu trop absolue, cependant elle n'est que vraie dans le plus grand nombre des cas, et l'on sera frappé du bon sens qui dirige en général les jugements de Mr. Viollet Le Duc.

LA VIE DE JORDANO BRUNO [1].

L'ardeur pour les recherches historiques, l'étude consciencieuse des systèmes anciens, des développements antérieurs de la pensée sont des tendances qui donnent à la culture philosophique de la France actuelle un caractère spécial.

Ces tendances sont nouvelles pour l'Europe en général, si l'on prend son point de comparaison au dix-septième siècle; pour la France, elles datent d'hier. Descartes, en se persuadant que sa pensée, vierge de toute influence extérieure, sortait, pour ainsi dire, toute armée de son cerveau; qu'il y avait, entre son système et tous les systèmes précédents, une solution de continuité absolue; qu'il ne pouvait que perdre, par conséquent, à altérer par le contact de doctrines étrangères la pureté native de sa doctrine personnelle, ne fit que partager l'erreur commune de son temps. Le silence presque absolu qu'il garde à l'égard de ses devanciers équivaut, à la dignité près, aux injures que Bacon ne craignit pas de prodiguer à tous les penseurs qui avaient eu l'irréparable tort de naître avant lui. Toute la philosophie moderne à son début en était là. Mais l'Allemagne, répondant à la voix de Leibnitz, avait abjuré dès longtemps le point de vue erroné des novateurs; Brücker avait élevé à l'histoire de la philosophie le vaste monument qui porte son nom, tandis que la France s'obstinait encore à répudier

[1] *Jordano Bruno*, par Christian Bartholmèss, 2 vol. in-8°; librairie philosophique de Ladrange. Paris, 1846 (avec le portrait de Bruno).

Ce livre, que les juges éminents ont honoré du suffrage le plus flatteur, et une *Histoire critique du scepticisme*, ouvrage auquel l'Institut de France a décerné une mention honorable, constituent un double succès par lequel Mr. Bartholmèss vient de se faire connaître au public philosophique.

l'héritage intellectuel des ancêtres et méconnaissait ses propres gloires. Les disciples de Condillac se joignaient à leur maître pour affirmer que le jour venait seulement de luire, que compulser les annales du passé était s'enfoncer sans résultat dans d'inutiles ténèbres. Ils auraient volontiers, sans doute, appliqué à toute doctrine qui s'éloignait de la glorieuse théorie de la sensation transformée, ces paroles de Pascal : « Elle ne vaut pas une heure de peine. » Les Cartésiens avaient tenu pour nuls les travaux de Platon et d'Aristote ; les Condillaciens enveloppèrent dans un commun mépris Aristote, Platon et Descartes lui-même. On avait *refait l'entendement humain ;* tout ce qui datait d'avant l'ère nouvelle ne comptait pas.

Paris, de nos jours, est devenu le centre d'une tout autre influence. Mr. Cousin, éloquent interprète d'un besoin réel de l'époque, a fait entendre de nouveau l'appel de Leibnitz ; il a convié ses disciples à de laborieuses investigations historiques, à cet esprit d'équité qui ne dédaigne les labeurs d'aucune génération, à cette juste appréciation des faits qui démontre si hautement que le présent est toujours fils du passé, et que négliger l'étude de la tradition c'est subir aveuglément une influence dont il faut, au contraire, se rendre compte si l'on aspire à la dominer. Cet appel a été entendu ; un coup d'œil jeté sur les catalogues de la librairie contemporaine suffit à le démontrer.

On ne saurait, sans doute, voir ni une méthode au sens philosophique, ni un système, dans la nécessité proclamée de l'histoire de la philosophie ; ce n'est là qu'un appel à une méthode particulière de travail, que la manifestation d'une tendance des esprits. Mais cette tendance, une fois son vrai caractère déterminé, doit être reconnue éminemment salutaire. Affranchie des liens de la scolastique, la philosophie moderne ne se formula pas immédiatement dans une de ces conceptions puissantes qui semblent fixer pour un temps le mouvement de l'esprit humain ; elle se mit à l'école des anciens, essaya ses forces.

élargit son horizon; l'érudition du quinzième siècle fut la préparation de l'avenir. Affranchie du joug de la doctrine de la sensation, la philosophie française se met aussi à l'école du passé, essaie ses forces, élargit son horizon. Vienne le jour où quelque esprit vigoureux, destiné à imprimer profondément dans le domaine de l'intelligence les traces de son passage, nous offrira l'une de ces doctrines fortement caractérisées, l'un de ces systèmes absolus qui paraissent le désir constant de l'instinct philosophique; et cet esprit, quelque novateur qu'il puisse paraître aux autres et à lui-même, aura toutefois recueilli l'héritage de l'époque actuelle et profité de ses travaux.

Mr. Bartholmèss, par la nature de sa récente publication, et, si nous ne sommes dans l'erreur, par la direction de sa pensée, appartient à ce groupe d'écrivains qui constituent ce que l'on est convenu d'appeler l'*Ecole éclectique*, école dont les nombreux travaux appellent les réflexions qui précèdent.

Jordano Bruno est divisé en deux parties, qui forment chacune un volume. La première retrace la vie du philosophe italien; la seconde nous initie à ses travaux, nous fait connaître ses doctrines. Le même ordre sera suivi dans ce compte rendu. Notre intention n'est point de porter, sur l'ouvrage de Mr. Bartholmèss, un jugement que nous reconnaissons à plusieurs égards en dehors de notre compétence. Extraire de l'exposé de longues et consciencieuses études, aujourd'hui une courte narration de la vie de Bruno, plus tard, nous l'espérons, un simple tableau des doctrines de cet homme célèbre, tel est notre but.

La destinée extérieure des divers philosophes présente de singuliers contrastes. Pour les uns, l'existence entière semble s'être concentrée dans la pensée; l'activité de l'intelligence a tout absorbé. La vie de Kant, la vie de Spinosa, entièrement écoulées dans le cercle des occupations les plus monotones, seraient à jamais inconnues si l'éclair du génie n'avait tiré de la nuit ces modestes existences. D'autres ont été doublement placés en évidence, et par le déploiement d'une pensée

féconde et par des circonstances tout extérieures. Mais les deux destinées sont semblables à des lignes parallèles ; elles se prolongent simultanément sans se rencontrer. « Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût [1] ; » le chancelier d'Angleterre est pour nous un autre homme que Bacon le restaurateur des sciences ; et les charges occupées par Leibnitz dans les cours de quelques princes d'Allemagne n'ont rien à nous apprendre sur le système des Monades ou sur l'Harmonie préétablie. Pour une troisième catégorie de penseurs, enfin, la vie intime de l'esprit et la vie extérieure se rencontrent à l'état d'union et d'action réciproque. Les destinées sont alors le résultat des doctrines, et les doctrines à leur tour subissent plus ou moins l'influence des destinées. Tel fut Socrate, dont l'enseignement seul explique la mort. Tel fut aussi le Bruno, proscrit pour cause d'opinion et martyr de sa philosophie.

Dans le dernier des cas qui viennent d'être indiqués, la biographie acquiert une importance toute particulière. Sans doute (moins que personne nous voudrions le nier), il y a toujours connexion entre la vie et la pensée, et toute biographie a de l'intérêt pour l'explication d'un système ; mais cet intérêt a des degrés bien divers, on ne saurait le nier, et l'histoire de la vie de Bruno se recommande à la sérieuse attention de l'historien de la pensée humaine, à un degré bien plus élevé que les biographies de beaucoup d'autres philosophes. Ces considérations justifient la longueur relativement très-considérable de la première partie du travail de Mr. Bartholmèss.

La vie agitée, errante, du philosophe italien est une image de sa pensée errante, agitée aussi ; elle est de plus un miroir assez fidèle de l'époque.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, l'Europe était comme sous le coup d'une succession non interrompue d'événements prodigieux. Ces grandes découvertes, ces faits immenses,

[1] Pascal ; *Pensées.*

plus espacés dans les voies ordinaires de la Providence, avaient offert un caractère frappant d'accumulation. De là, dans les esprits un vaste ébranlement : la société était visiblement au sein d'une crise redoutable. Une imposante unité avait formé le caractère de la période précédente, et de toute part cette unité se rompait. A une église, seule propriétaire de la foi des peuples, succédaient les déchaînements de la controverse et la lutte acharnée de deux églises rivales. Le mélange confus des systèmes les plus divers, les luttes des anciens Grecs renouvelées, les luttes de l'esprit moderne, d'autant plus tumultueuses que les combattants manquaient de netteté dans leurs points de vue et de précision dans leurs attaques, avaient pris la place du triomphe calme de l'enseignement scolastique. La parole même reproduisant les déchirements qui s'opéraient dans la pensée, le monde savant voyait avec quelque scandale, à l'idiome unique qu'il avait parlé depuis des siècles, se substituer peu à peu la diversité des langues modernes. La fermentation des esprits ne permettait pas de douter que le monde ne traversât une de ces époques auxquelles, plus visiblement que jamais, le présent est gros de l'avenir.

Telle était la scène agitée sur laquelle parut l'homme dont nous avons à retracer la destinée. Parcourons rapidement les phases diverses de son existence aventureuse.

I.

Jordano Bruno vit le jour à Nola, dans le royaume de Naples. La date de sa naissance se rapporte à l'année 1550 environ. Les biographes ne sont pas d'accord au sujet de la position de sa famille, les uns plaçant ses parents dans les rangs de la noblesse, tandis que d'autres (qui paraissent, du reste, être dans l'erreur) veulent qu'il ait eu pour père un tailleur et pour mère une blanchisseuse.

Quoi qu'il en soit à cet égard, il est constant que la terre natale imprima dans l'âme ardente de l'enfant des souvenirs que n'affaiblit point chez l'homme un long séjour à l'étranger. En

véritable Italien, il se passionna pour ces contrées toujours favorisées par la nature et qui, occupant alors aux avant-postes de la civilisation et du réveil de la pensée une place qu'elles ne devaient pas conserver, unissaient aux splendeurs de leur ciel les plus nobles des gloires de la terre. Il se plut à s'appeler lui-même *le Nolain*, et plus d'une fois sans doute, lorsque sa plume inscrivit cette épithète en tête de ses ouvrages, la Terre de Labour inspirait au proscrit de douces et mélancoliques réminiscences.

La jeunesse de Bruno est peu connue. On sait qu'il prit l'habit de dominicain; mais, du reste, il y a plutôt des conjectures à former que des faits à enregistrer touchant les influences auxquelles se trouva soumis son développement.

Des institutions de trois ordres différents étaient alors les foyers de la culture scientifique et littéraire en Italie. Les plus anciennes, comme le gymnase de Naples, par exemple, dataient du moyen âge et conservaient les restes d'un état de choses qui n'était plus, au sein des préliminaires d'un état de choses qui n'était pas encore. La scolastique y maintenait son empire. Les académies de la renaissance s'appliquaient à la culture des lettres grecques et latines, visaient à l'érudition et à l'élégance de la forme. D'autres compagnies, enfin, vouées à l'étude spéciale des phénomènes naturels, comme l'académie fondée par Telesio, préparaient de loin l'immense élan que ne devaient pas tarder à prendre les sciences cosmologiques.

En analysant les écrits de Bruno, on pourrait y signaler une tendance à la subtilité, un amour des lettres antiques, enfin un enthousiasme pour les conquêtes de l'esprit dans l'ordre des faits naturels, qui apparaîtraient comme les résultats de la triple influence des institutions mentionnées. Pour donner à sa doctrine une filiation académique plus précise, il faudrait remonter à l'école, alors détruite dans sa forme extérieure, mais toujours influente, des platoniciens de Florence[1]. De tels rapprochements,

[1] Voyez sur cette école, *Bibl. Univ.*, 1845, tome LX, p. 236.

au reste, auraient été peu goûtés du novateur qui se plaisait à s'appeler lui-même *Académicien de nulle académie.* Ce qu'il importe seulement d'observer, c'est que, entre les deux grands partis qui divisaient alors les penseurs, le parti de la résistance et le parti de l'innovation, Bruno adopta sans hésiter le second.

Tant que subsista la cour lettrée de Léon X, l'Italie offrit le spectacle d'un développement littéraire, jouissant dans sa manifestation d'une liberté dont il abusa plus d'une fois. Mais dans la seconde moitié du seizième siècle les choses changèrent de face. En présence de l'extension menaçante du protestantisme, la résistance s'organisa forte et compacte. L'église et l'école avaient contracté depuis si longtemps une étroite union, le respect de l'*Organon* était si bien allié dans les esprits à la soumission aux dogmes de la foi, que le parti qui voulut s'opposer aux novateurs, fut conduit à inscrire sur son drapeau le nom d'Aristote à côté de celui de Saint-Thomas. En face de ce parti ainsi constitué, Bruno fit entendre des négations hardies, et, ce qui est plus encore, il employa contre des autorités respectées l'arme dangereuse de l'ironie. La physique du Stagirite fut, dans l'ordre philosophique, le principal objet de ses attaques, attaques à l'égard desquelles les écrits et peut-être la conversation de Telesio ne furent pas sans influence. Au point de vue religieux, le dominicain indocile, non content de secouer le joug de la vocation qu'il avait choisie, éleva au sujet de divers dogmes des objections ou des doutes. Dès lors son avenir était engagé, il avait pris une de ces positions dont tout le reste d'une vie ne fait plus que dérouler les conséquences.

On ne sait jusqu'à quel point Bruno a pu être persécuté sur le sol italien où Naples, Gênes, Milan, Venise furent successivement le théâtre de ses controverses. Les luttes qu'il eut à soutenir sortirent des bornes d'une discussion purement intellectuelle, car un document que nous transcrirons plus tard semble prouver qu'il fut traduit dès cette époque devant la justice napolitaine. Vers 1580, à l'âge de trente ans, il se trouva

dans la nécessité de quitter l'Italie, laissant derrière les Alpes le couvent qu'il avait déserté, ses premiers adversaires et sa patrie bien-aimée.

Au delà des monts, Genève s'offrait comme l'asile naturel ouvert à tous les fugitifs que leurs opinions religieuses exilaient d'Italie. Bruno s'y rendit, ainsi que l'atteste la tradition, confirmée par l'acte d'accusation, dressé à Venise, que nous aurons à rapporter. Du reste, nul document ne vient jeter de la lumière sur le séjour qu'il fit dans cette cité. Il est permis de conjecturer que les doctrines qui l'avaient fait rejeter de la catholique Italie, l'obligèrent encore à abandonner la protestante Genève. Les Genevois, en effet, ne toléraient guère le libre examen en matière de religion; et ils avaient « décrété une bonne fois pour toutes (Bèze nous l'apprend) que ni en logique, ni en aucune autre branche du savoir, on ne s'écarterait chez eux des sentiments d'Aristote. » Le Nolain ne demeura donc qu'un temps assez court dans la ville de Calvin. Il ne put du reste, ainsi que l'ont avancé quelques historiens, soutenir des rapports personnels avec le célèbre réformateur, mort depuis environ seize années. Après avoir passé à Lyon et à Toulouse, il arriva en 1582 dans la capitale de la France.

Jusqu'ici la biographie n'a pu que recueillir quelques indications assez clair-semées, et suppléer par des conjectures à la rareté des documents. Nous arrivons à une portion mieux connue de la vie du philosophe.

II.

Le séjour de Bruno à Paris, coupé par un voyage en Angleterre, dura de 1582 à 1586. Au début, il se borna à exposer l'art de Lulle, pour lequel il avait une prédilection particulière; mais sa parole devint plus hardie après son retour de Londres. Il renouvela ses attaques contre Aristote; et, sur le sol français, au sein de l'université de la capitale, une pareille tentative était plus audacieuse peut-être que dans toute autre partie du monde scientifique.

L'université de Paris, appuyée par le parlement, et, au besoin, par la couronne et par la population elle-même, était en Europe un des plus fermes boulevards du péripatétisme. Peu d'années auparavant, les destinées de Ramus en avaient fourni une triste et mémorable preuve. Quelques détails à cet égard se justifient par le jour qu'ils projettent sur la nature de la scène où paraissait Bruno, sur la portée des paroles qu'il osait y prononcer.

Après avoir publié, comme candidat au grade de maître-ès-arts, cette thèse qui étonna par son audace : « Tout n'est pas vrai dans Aristote, » Ramus, dans son ouvrage : *Aristotelicæ animadversiones*, avait été jusqu'à révoquer en doute l'authenticité des écrits du prince des philosophes. L'affaire, déférée par la Sorbonne au parlement, fut enfin évoquée au conseil du roi. Le coupable fut autorisé à exposer et à soutenir ses théories pendant deux jours consécutifs ; après quoi intervint une ordonnance prohibitive de la doctrine nouvelle, qui se termine par ces mots : « En somme ne contenait son dit livre des *Animadversiones* que tout mensonge et une manière de médire tellement qu'il semblait être le grand bien et profit des lettres et des sciences, que le dit livre fut de tout supprimé. » De nos jours, où les questions politiques et sociales ont seules le privilége d'émouvoir les masses et d'exciter les passions populaires, les scènes auxquelles ce jugement donna lieu apparaissent avec un caractère d'étrangeté. La sentence, accueillie par les Parisiens avec les plus vives démonstrations de joie, fut affichée dans toutes les rues en français et en latin, et envoyée à toutes les académies étrangères. Les Aristophanes de l'époque jouèrent le novateur sur la scène, aux grands applaudissements du peuple péripatéticien. Enfin, dans la nuit lugubre de la Saint-Barthélemy, l'infortuné Ramus, odieux à titre d'anti-aristotélicien, tout autant qu'à titre de calviniste, fut, dit-on, traîné dans les rues et jeté à la Seine par des étudiants.

Ce souvenir tout récent n'était pas fait pour encourager

Bruno; il donne à la conduite que ce philosophe tint à Paris le caractère d'une courageuse énergie. L'esprit qui avait présidé à la condamnation de Ramus était loin d'être éteint, puisque en 1624, longtemps après l'époque dont nous parlons, le parlement de Louis XIII rendit encore un arrêt défendant « à toute personne *sous peine de la vie* de tenir ni enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs et approuvés. » Toutefois la persécution ne sévissait pas toujours avec la même intensité. L'histoire même de Bruno le prouve, puisque, s'il quitta Paris après le moment où il eut donné pleine liberté à sa parole, et partit peut-être par un motif de prudence, le seul fait de la liberté qu'il se permit et les sentiments de reconnaissance dont il fit profession pour les savants parisiens, établissent que la faction péripatéticienne laissait au moins de temps à autre quelque repos à ses adversaires.

L'acte par lequel l'Italien marqua dans les annales de l'université française fut une *soutenance* à la Pentecôte de l'an 1586; un des derniers assauts qu'Aristote eut à soutenir dans la ville qui était comme sa forteresse. Quelques passages de l'épître par laquelle il demanda au recteur de l'université la faveur de cette discussion, méritent d'être cités :

« J'ai dessein d'aller visiter d'autres universités; mais je ne puis, ni ne dois me mettre en route sans saluer mes hôtes. C'est pourquoi je vous propose de discuter avec vous un certain nombre d'articles, comme on offre des gages de reconnaissance ou comme on laisse des souvenirs. Je me serais, sans nul doute, abstenu d'une semblable proposition, si je pouvais me persuader que la doctrine péripatéticienne vous semblât éternellement vraie ou que votre université dût plus à Aristote qu'Aristote ne lui est redevable. Alors ma tentative serait hostile, téméraire, et ce que je désire entreprendre par affection et déférence envers vous ne serait qu'une marque d'irrévérence...... Mais non! j'ai la ferme confiance que votre prudence et votre magnanimité feront bon accueil à mes hommages. Je

compte même sur votre faveur, et voici pour quels motifs : Quand en philosophie quelque raison nouvelle nous excite et nous subjugue, il doit nous être permis de l'expliquer philosophiquement, c'est-à-dire d'exposer notre opinion en liberté. Puis, si j'attaque sans succès, je contribue à affermir vos principes tels qu'ils sont connus depuis bien longtemps, et par conséquent, je n'aurai rien fait qui soit indigne d'une aussi grande école. Si, au contraire, ainsi que je l'espère, ce début d'une philosophie encore naissante fait connaître quelque chose que la postérité puisse et doive embrasser et sanctionner, j'aurai accompli une œuvre digne de votre université, la reine des universités.»

Il serait à désirer, pour la mémoire de Bruno, que le sentiment de l'indépendance légitime de la pensée eût toujours trouvé en lui un interprète aussi digne, aussi mesuré. Nous ne lui ferons pas un reproche d'avoir dit : « qu'il est d'une âme sordide de vouloir penser comme la multitude parce qu'elle est multitude : *Sordidi ingenii est cum multitudine*, *quia multitudo est*, *sentire velle ;* » ou encore que : « Jamais les suffrages réunis de tous les sots de l'univers n'égaleront l'avis isolé d'un sage.» Mais souvent il gâte la défense de sa cause par un ton déclamatoire et fanfaron. Au lieu de rechercher quelqu'une de ces taches, rapprochons de son Epître au recteur une phrase qui a eu le mérite de devancer un mot bien connu de Pascal : « Le titre de novateur qu'on nous donne n'a rien d'ignominieux, dit-il ; il n'y a pas d'opinion ancienne qui n'ait été nouvelle un jour. Si l'âge est une marque de vérité, notre siècle et ce qu'il enfante est plus digne de foi que le siècle d'Aristote, car le monde compte aujourd'hui près de vingt siècles de plus.»

Dire que Bruno compta dans les rangs des adversaires d'Aristote, c'est ne désigner sa pensée que par un caractère tout négatif. Son séjour en Angleterre nous invite à le faire connaître sous un autre point de vue, en le signalant comme sectateur de Copernic. La découverte modestement avancée à titre d'hypothèse par l'illustre Allemand enflamma l'imagination de l'Italien.

Après Novalis, qui nous représente Spinosa comme « ivre de Dieu, » nous oserons dire que Bruno fut enivré des théories coperniciennes. Le mouvement de la terre, l'infinité des mondes, l'éternel mécanisme des sphères étoilées, le jetèrent dans une sorte d'extase; et le panthéisme qui fait le caractère de sa métaphysique, puisé bien plus dans la contemplation de la nature, comme celui des Hindous, que dans les définitions de notions abstraites, comme celui de Spinosa, porte le cachet de l'imagination qui s'égare dans l'immensité, et nullement celui de la réflexion qui concentre la pensée dans l'unité. Du reste, l'adoption de la théorie de Copernic et la guerre livrée à Aristote sont, on le conçoit, deux faits corrélatifs dont le premier suffit à expliquer le second. Bruno fut surtout anti-aristotélicien à Paris; il se montra principalement, à Oxford, comme défenseur des cieux infinis et du mouvement de notre globe.

La double qualité d'Italien et de réfugié pour cause de religion assurait au proscrit de Nola un accueil favorable à la cour d'Elisabeth. Y rencontra-t-il Bacon? Cela est probable. Si ces deux hommes échangèrent quelques pensées, ils ne purent que constater l'abîme qui les séparait. « Il faut que les philosophes aient des ailes » disait Bruno. « Ce ne sont pas des ailes, mais des semelles de plomb, qu'il faut attacher à l'intelligence humaine, » écrivait l'auteur du *Novum Organum*, le prophète des sciences naturelles. Bacon, d'ailleurs, se refusait à admettre la rotation de la terre; et il ne put qu'être confirmé dans son opinion, en voyant cette thèse soutenue par un homme qu'il ne devait pas hésiter à ranger, avec Platon, dans la famille des « théosophes en délire. »

Bruno, auquel l'ambassadeur de France avait offert un domicile dans son hôtel, eut l'occasion d'assister à Oxford à une solennité universitaire qui fut honorée de la présence de Leicester et d'une partie de la cour. Après avoir discuté, entre autres, les questions suivantes: « Les hommes vivent-ils plus longtemps que les femmes? — Est-il possible de prédire l'avenir par le

moyen des astres? » on en vint au mouvement de la terre, à l'immensité de l'univers, aux mondes sans nombre. Le Nolain, s'il faut l'en croire, ferma la bouche jusqu'à quinze fois au pauvre docteur que l'Académie avait mis en avant comme son coryphée dans cette circonstance importante. Laissons-le prendre la parole :

« La dispute s'envenimant, nos antagonistes en vinrent aux sarcasmes et aux injures. L'un d'eux, prenant une plume et du papier, s'écria : Regarde, tais-toi et apprends. C'est moi qui vais t'enseigner Ptolémée et Copernic. Mais, dès qu'il se fut mis à dessiner les sphères, il devint évident qu'il n'avait jamais lu Copernic. Un autre, ne sachant plus que répondre et soutenir, se dressa de toute sa taille, et, voulant terminer la discussion par une bordée d'adages érasmiens qui devaient produire l'effet de coups de poings, il se mit à vociférer. Eh, quoi! Tu ne cours pas aux petites-maisons, toi, modèle des penseurs qui ne fais aucune concession ni à Ptolémée ni à tant de grands philosophes et d'éminents astronomes?..... Les autres mâchèrent leur langue. »

Après Paris et Oxford, les Universités d'Allemagne attirèrent les pas de Bruno. Le voyage était un genre de vie habituel pour plusieurs savants ou philosophes d'une époque où les rapports personnels et l'enseignement oral tenaient encore une grande place dans la communication de la pensée. Le Nolain, plus qu'un autre, devait éprouver le besoin de voir et d'être vu, d'ajouter à l'expression de ses doctrines le geste, la physionomie, une parole accentuée; de livrer à ses contemporains non-seulement ses idées à l'état d'abstraction, mais sa personnalité tout entière. Au jour où nous sommes, l'état des choses à cet égard tend à changer de plus en plus. L'écriture remplace la parole, la feuille de papier s'interpose toujours davantage entre l'homme et l'homme; et, comme si le cachet de l'individualité devait disparaître absolument dans la forme des productions de l'esprit, les *Revues*, qui s'adressent à tout le monde et sont écrites en

conséquence, ont pris la place qu'occupaient au dix-septième siècle les correspondances scientifiques. Jadis, pour conserver les pensées des hommes illustres, on recueillait des *Dicts mémorables* ou des lettres; des collections d'articles de journaux ont pris la place des recueils de cette espèce. Heureux si la nature mercantile d'un trop grand nombre des produits contemporains de la presse autorisait à dire que l'art de la parole qui décline est remplacé par l'art d'écrire ! On a beaucoup parlé des résultats de l'invention de l'imprimerie. Ce sujet rebattu est pourtant fort loin d'être usé, et les considérations les plus importantes qu'il renferme ont échappé peut-être à ceux qui n'ont pu prendre en considération l'augmentation indéfinie du nombre des lecteurs, la diffusion de l'instruction et l'extension sans limites du journalisme.

Bruno partageait l'opinion de Platon sur la valeur comparative de la parole verbale et de la parole écrite. Sans avoir eu Socrate pour maître, il connaissait toute la valeur du dialogue, du rapport de l'homme à l'homme; et l'écriture était pour lui, comme pour le fondateur de l'Académie, un simple jeu destiné à rappeler l'enseignement plutôt qu'à le donner. Il écrivit donc comme il parlait. Mais ces comédies philosophiques, dont le ton rappelle plus souvent Aristophane que Platon, et qui sont déparées par la recherche du bizarre, par l'abus de l'antithèse et par une licence de parole qui sent trop l'héritage de Boccace, ne serviront point de modèle dans l'art d'écrire aux générations futures.

La culture philosophique de l'Allemagne n'avait pu traverser, sans en ressentir le contre-coup, la crise religieuse dont ce pays venait d'être le théâtre. Luther avait trouvé sur son chemin le catholicisme et la scolastique étroitement unis, et, suivant la tendance naturelle aux novateurs, il avait voulu renverser indistinctement tout l'ordre de choses avec lequel il avait rompu. Si les *Propos de table* ne sont pas une autorité suffisante pour nous faire admettre que, dans un langage qui sent l'époque, il nom-

mait les philosophes scolastiques *locustes, chenilles*, *grenouilles* et *poux*, des passages extraits de la partie sérieuse de ses ouvrages établissent qu'il voulait diriger à la fois ses attaques contre le péripatétisme et contre l'Eglise de Rome [1]. Mais le fougueux réformateur ne put réussir à faire entrer Mélanchthon dans ses plans. *Careri monumentis Aristotelis non possumus*, avait dit ce dernier; et, par son influence, l'Organon sortit vainqueur de la crise. La logique du précepteur d'Alexandre, dont les destinées paraissaient liées si étroitement à la théologie romaine, devint à Genève, à Oxford, en Allemagne, l'instrument de la science des réformés, de même qu'elle avait fait naître au douzième siècle, chez les Arabes, une scolastique musulmane. Dès lors, les grands niveleurs du dix-huitième siècle ont vainement voulu renverser ce durable monument. « Nous ne faisons aucun usage de tout cela, » avait écrit Condillac. Mais Kant a déclaré que depuis *le père de la logique*, la science du raisonnement n'avait pas fait un seul pas en avant; et divers travaux, au premier rang desquels se placent ceux de Mr. Barthélemy Saint-Hilaire, fixent de nouveau l'attention respectueuse de la France philosophique sur une œuvre qui paraît destinée à sortir victorieuse de toutes les luttes. Exemple mémorable de la perpétuité des œuvres du génie!

Le crédit renaissant d'Aristote n'empêcha pas Bruno de trouver en Allemagne un accueil plus favorable que celui qu'il avait rencontré à Genève. A la vérité, son début ne fut pas de bon augure. Après s'être fait immatriculer en qualité de *docteur en théologie de Rome* à l'université de Marbourg en Hesse (26 juillet 1586), il demanda vainement l'autorisation de donner des leçons de philosophie. Le recteur lui en dénia la faculté pour de graves motifs, *ob arduas causas*, est-il écrit sans autre explication; et le Nolain, après s'être livré à une violente colère, demanda à être rayé de la liste des membres de cette Académie, demande qu'on

[1] Ego simpliciter credo, quod impossibile sit ecclesiam reformari, nisi funditus canones, decretales, scolostica, theologia, philosophia, logica ut nunc habentur, eradicentur et alia instituantur.



lui accorda sans difficulté. Mais à Wittemberg, la seconde ville d'Allemagne où il s'arrêta, il trouva une réception qui lui fit promptement oublier un premier échec.

Mélanchton n'était plus, mais l'Université de Wittemberg avait hérité de la douceur, de l'équitable modération de ce sage apôtre de la réforme, aussi bien que de son zèle pour la propagation des bonnes études. Bruno trouva dans ce centre scientifique une pleine liberté de pensée et de parole, des dispositions bienveillantes, un auditoire empressé, enfin les moyens d'existence dont il avait besoin. Cet ensemble de circonstances formait un contraste trop complet avec les dispositions hostiles qu'il avait rencontrées ailleurs, pour que sa reconnaissance ne fût pas sincère.

« Vous ne m'avez pas questionné, dit-il, sur ma foi que vous n'approuvez pas; vous n'avez tenu compte que de mes dispositions pour la charité et la paix, la philanthropie et la philosophie; vous m'avez permis d'être simplement ami de la sagesse, ami des muses, vous ne m'avez pas interdit d'exposer des opinions contraires aux doctrines reçues parmi vous. Quoique chez vous la philosophie ne soit ni but, ni moyen; quoique votre piété sobre, pure, primitive, vous fasse préférer l'ancienne physique et les mathématiques d'autrefois, vous m'avez pourtant laissé professer un système nouveau. Vous ne vous en êtes pas irrités; vous vous êtes conduits en sages, avec humanité et urbanité, avec le désir sincère d'obliger et de servir..... Loin de restreindre la liberté de penser et de ternir votre réputation d'hospitalité, vous avez traité le voyageur, l'étranger, le proscrit, en ami, en concitoyen; vous l'avez mis en état, par le fruit de ses leçons, de se garantir des injures de la pauvreté; vous avez su repousser toutes les calomnies répandues contre lui pendant les deux années qu'il vient de passer dans vos murs, à l'ombre de votre bienveillance. Vous l'avez comblé d'honneurs et de grâces; vous vous êtes pressés autour de lui pour l'entendre, jeunes et vieux, adolescence instruite et aimable, graves et prudents sénateurs, célèbres et savants docteurs. »

S'il exprima sa reconnaissance dans ces paroles nobles et mesurées, Bruno, dans un *discours d'adieu*, exprima son admiration pour la culture scientifique de l'Allemagne, avec ce ton ampoulé qui était un des défauts de son talent. Après avoir rappelé Albert-le-Grand, Cusa, Copernic, et enfin Paracelse, il s'écrie :

« Ces grands hommes sont vos compatriotes; si vous les prenez pour guides, vous n'avez nul besoin de voyager en Grèce ou dans l'Orient, vous possédez des richesses plus considérables que tous les trésors des climats lointains; vous n'avez point à aborder avec Pythagore les prêtres de Memphis, avec Archytas les plages de l'Italie, ni la Sicile avec Platon, ni la Perse et l'Inde avec Apollonius de Tyane. La Germanie a ses Theuts, inventeurs d'une écriture jusque-là inconnue; elle a ses Salmonées dont les foudres rivalisent avec celles de Jupiter; elle a ses Vulcains, ses Prométhées, ses Dédales, ses Esculapes, ses Endymions, ses Ptolémées. La sagesse a dressé ses tentes sous votre ciel..... »

Ce passage, tout chargé de réminiscences classiques, caractérise à la fois et l'une des faces du style du Nolain, et l'une des tendances de l'époque. Novateurs sans doute, mais encore sous l'influence des habitudes que le quinzième siècle avait empruntées à l'école d'Alexandrie, les philosophes du temps ne se croyaient pas appelés à rompre avec la tradition, à s'enfermer dans leur cabinet, loin de tous les livres et de tous les souvenirs, pour contempler la seule intelligence humaine dans sa pureté originelle. Faire appel, au contraire, à toutes les ressources de l'érudition classique, rechercher dans la Grèce, dans l'Egypte, dans l'Orient, les traces de leurs propres pensées; et, s'ils attaquaient Aristote et la scolastique, les attaquer non pas au nom de la raison seule, mais au nom de Platon, d'Hermès, d'Orphée et de Zoroastre, telle était leur prétention. Bruno tirait également gloire, selon les occasions, et de la nouveauté et de l'antiquité de son système. Même pour les hardis penseurs, l'accumulation des autorités, l'abondance des citations apparaissaient

comme un mérite. Cet excès allait en amener un autre à dater du jour de la publication du *Discours de la méthode*. A l'abus des réminiscences historiques, à la manie de dénaturer la pensée des anciens par des interprétations forcées, allait succéder l'erreur capitale de la spontanéité absolue de la raison moderne. Orphée et Pythagore seraient laissés de côté, et les uns feraient de Bacon, les autres de Descartes, le premier anneau de la chaîne philosophique.

A l'éloge un peu fanatique de l'Allemagne que nous avons rapporté, Bruno dans sa harangue (et cette harangue était destinée à l'impression) joignit un éloge non moins pompeux de Luther; et, à cette occasion, il se laissa entraîner à tout l'emportement de sa parole, jusqu'à désigner le pape sous les titres de « bête vorace, » de « vicaire du tyran des enfers. » C'était appeler de tout son pouvoir les tristes événements qui bientôt allaient se dérouler.

De Wittemberg, l'exilé se rendit à Prague. Il fut ensuite chargé momentanément de diriger les études du duc Henri-Jules de Brunswick; il séjourna à l'Université de Helmstaedt, quitta cette ville après de violents démêlés avec le pasteur surintendant qui alla jusqu'à excommunier l'étranger du haut de la chaire, se rendit à Francfort en 1590, et de là, par une route qui demeure incertaine, regagna le sol de l'Italie.

III.

Quel fut le secret de cette vie aventureuse et constamment errante dont nous sommes occupés à reproduire les traits principaux? Pourquoi Paris, où avec un peu de prudence il aurait pu vivre en paix, Wittemberg, dont l'accueil laissa une si vive trace dans son cœur, ne fixèrent-ils pas Bruno? Quelle force interne et secrète le poussait à devenir, comme on l'a dit, le chevalier errant de la philosophie?

Nous avouons qu'à cet égard il demeure pour nous certaines obscurités. Si quelques-uns des départs de Bruno s'expliquent

par des vues de prudence, peut-être par les nécessités de la vie matérielle, il en est d'autres auxquelles on ne peut assigner pour motifs que de simples conjectures. Nous voudrions savoir quelles parts respectives on doit faire, dans l'explication de sa destinée, à des motifs positifs et à une indéfinissable inquiétude, à une légitime indépendance et à l'esprit de contradiction et de vaine gloire. Le biographe, au moins telle a été notre impression, ne fournit pas de réponse bien positive à ces questions. Nous sommes loin de lui en faire un reproche. L'étendue du travail auquel s'est livré Mr. Bartholmèss, rapprochée de l'incertitude des résultats auxquels il parvient quelquefois, prouve seulement la pauvreté des sources et la pénurie des documents.

L'incertitude, au reste, ne règne que dans une sphère assez limitée. La vie de Bruno, considérée dans son ensemble, s'explique suffisamment par une imagination ardente et mobile, par une curiosité toujours éveillée, enfin par le malaise secret qui poursuit souvent l'exilé, le fait errer de ville en ville et de contrée en contrée, comme un malade qui se retourne sur sa couche, jusqu'à ce qu'enfin, désespérant de tout ce qui n'est pas la patrie, il absorbe toutes les facultés de son âme dans l'unique désir de revoir le sol natal.

Le Nolain avait parfois fait parade, dans ses écrits, d'un cosmopolitisme philosophique; mais au fond, poète autant que métaphysicien, il dut toujours sentir deux hommes en lui lorsqu'il écrivait de telles paroles. Sa pensée put se faire *humanitaire* et s'élever méprisante au-dessus des divisions du globe et des chaînes de montagnes; mais son imagination, son cœur demeurèrent italiens; et les succès obtenus dans des Universités, toujours ultramontaines à ses yeux, ne l'empêchèrent pas de répéter :

Cependant il est doux de respirer encore
Cet air du ciel natal où l'on croit rajeunir,
Cet air qu'on respira dès sa première aurore,
Cet air tout embaumé d'antiques souvenirs [1].

[1] Lamartine ; *le Retour*.

La France, l'Angleterre, l'Allemagne explorées, il sentit le *mal du pays* s'emparer de son être, y étendre ses ravages; et, fermant les yeux sur toutes les considérations qui devaient le retenir, il repassa les Alpes, après dix années de séjour sur la terre étrangère.

Cette hypothèse est nécessaire pour expliquer une démarche dont les historiens n'ont pas été les premiers à s'étonner. « On dit que le Nolain que vous avez connu à Wittemberg, vit et enseigne chez vous en ce moment, » écrit un contemporain à un habitant de Padoue. « En est-il ainsi? Que vient donc faire cet homme-là en Italie, d'où, de son propre aveu, il a été forcé de s'enfuir? J'en suis étonné, stupéfait, et ne puis en croire le bruit, quoiqu'il ait été répandu par des gens bien dignes de foi. »

Il y avait lieu de s'étonner, en effet. Dominicain, Bruno avait secoué le joug de son ordre, violé ses vœux monastiques; théologien, il avait interprété les Ecritures dans un esprit qui rappelait bien moins celui des Pères et des docteurs du christianisme, que celui des philosophes d'Alexandrie, les défenseurs du paganisme mourant; physicien, il avait soutenu la théorie suspecte de Copernic, bravé l'école en proclamant le mouvement de la terre; philosophe, il avait déclaré la science infaillible et supérieure à la doctrine révélée, de même que la nature est antérieure à l'Eglise; il avait exalté la création jusqu'à la confondre avec le Créateur, à absorber Dieu dans son œuvre; catholique enfin, il avait habité Londres, l'Allemagne, loué Elisabeth, encensé Luther, cherché un refuge dans la ville de Calvin. Un seul de ses livres, un seul de ses actes, un seul de ses discours aurait suffi pour le signaler à l'inquisition; et c'était après avoir multiplié comme à plaisir les motifs de sa condamnation, après avoir amassé les orages sur sa tête, qu'il revenait, précédé par une célébrité dangereuse, dans cette Italie qu'il avait dû quitter en fugitif! Tout cela, Bruno ne pouvait l'ignorer; mais une secrète puissance, comme un inexorable *fatum*, l'attirait au delà des Alpes.

De Padoue il se rendit à Venise, soit pour une course momentanée, soit peut-être pour fuir de trop fortes inimitiés. La politique des Vénitiens, tant à l'égard des novateurs qu'à l'égard de la cour de Rome, subissait la loi suprême des intérêts de la république, et c'est à cette source qu'il faut s'adresser pour connaître les motifs de l'arrestation du Nolain, du refus de le livrer, et enfin de son extradition. Sans nous enfoncer dans l'interprétation de ces secrets d'état, bornons-nous à rapporter que Bruno fut arrêté au mois de septembre 1592, et incarcéré dans la prison que la république mettait à la disposition du saint-office. Le père-inquisiteur, après avoir mandé la nouvelle à Rome et reçu les instructions de son chef, ne tarda pas à solliciter l'extradition du prisonnier. Les motifs sur lesquels il appuie sa demande doivent être consignés ici :

« Cet homme, disait-il, est non-seulement hérétique, mais hérésiarque.

« Il a composé divers ouvrages où il loue fort la reine d'Angleterre et d'autres princes hérétiques.

« Il a écrit différentes choses touchant la religion et contraires à la foi, quoiqu'il les exprimât philosophiquement.

« Il est apostat, ayant été d'abord dominicain.

« Il a vécu nombre d'années à Genève et en Angleterre.

« Il a été poursuivi en justice pour les mêmes chefs à Naples et en d'autres endroits. »

On peut se demander, à la lecture de cette pièce, pourquoi le long séjour de Bruno en Allemagne n'est pas signalé comme un grief égal pour le moins à ses séjours en Angleterre et à Genève ; pourquoi l'homme qui est mis en jugement pour avoir loué la reine Elisabeth, n'est pas accusé bien plus fortement encore d'avoir prodigué l'éloge à Luther. Le biographe nous renvoie de nouveau, pour avoir une réponse à ces questions, aux mystères de la politique vénitienne, à l'habileté diplomatique du père-inquisiteur, qui savait que la république tenait à ménager les Luthériens, qu'elle aimait infiniment moins la commerçante

Angleterre que la studieuse Allemagne. Tout habile qu'il pouvait être, le réquisitoire n'obtint pas toutefois un effet immédiat: l'extradition fut refusée pendant six années consécutives; en 1598 seulement, Bruno fut embarqué pour Rome.

Quelles furent les dispositions du captif pendant cette longue détention? Quels sentiments se succédèrent dans l'âme du solitaire, séparé, par les froides murailles de son cachot, de cette nature dont il avait redit les beautés, de cette société qu'il aspirait à ébranler par sa parole, de l'aspect de ces mondes innombrables dont il s'était constitué le prophète? Ici encore, l'histoire fait place à la conjecture.

Le contemporain et le compatriote de Bruno, Thomas Campanella eut aussi à subir les rigueurs d'un long emprisonnement. Lorsque, rendu à la liberté, il reporte sa pensée sur une détention de plus de vingt ans, il reconnaît dans cette solitude forcée une dispensation de la miséricordieuse Providence; il rend grâces au Dieu qui lui a inspiré le dessein de réformer les sciences, de lui avoir fourni les moyens de mener à fin cette noble entreprise, en lui créant de tels loisirs, en lui fermant l'accès du monde des corps et des phénomènes, pour jeter sa pensée dans ce monde bien plus vaste de l'esprit, qui contient en lui-même les principes de toutes choses. Le Nolain ne pouvait trouver dans la foi chrétienne les mêmes secours que Campanella. Son imagination ardente sut-elle du moins peupler sa solitude, lui ouvrir dans les sphères indéfinies de l'idéal des perspectives assez brillantes pour faire disparaître à ses yeux les misères de sa condition réelle? On doit malheureusement en douter. Le voyageur de Nole n'était pas d'avis qu'il fallût cacher sa vie. Son génie, pour prendre son essor, avait besoin de trouver un point d'appui dans le contact des hommes et des choses, dans les merveilles de la nature et dans les émotions de la société; se produire était une des lois de son être, la parole une des nécessités de son esprit; peut-être, hélas! les applaudissements d'une docte foule, une des exigences de sa vanité. Six années, pendant

lesquelles une pensée qui n'était pas faite pour se suffire à elle-même se tourna avec désespoir vers un monde extérieur, fermé à ses désirs, furent sans doute, pour le philosophe, six années d'une existence angoissée et pleine de tortures morales.

Plus on se représentera la destinée de Bruno, dans sa prison, sous ces sombres couleurs, plus on devra lui accorder à la fois de pitié et d'estime. Ces deux sentiments doivent suivre à son égard la même proportion. En effet, après six années passées dans les prisons de Venise et deux années passées dans les prisons de Rome, il se retrouva le même; la souffrance, à quelque degré qu'elle ait été poussée, ne put ébranler sa fermeté. Le jugement porté sur la valeur de ses convictions est manifestement étranger à l'appréciation qui nous occupe. En présence d'essais multipliés, tentés à Rome surtout, pour obtenir de lui une rétractation; aux prises avec les tentations puissantes de la douleur et de l'espérance; dans une situation où des paroles hypocrites auraient suffi pour lui sauver la vie et lui rendre la liberté, Bruno n'hésita pas : la prison et le bûcher n'eurent pas la puissance de tirer de sa bouche la profession de croyances que repoussait sa pensée. Certes, une telle âme était fortement trempée; une telle conduite est pleine d'un noble courage. Celui même qui ne verra dans la persistance de Bruno que le fanatisme de l'erreur, doit entourer de quelque respect un sentiment égaré dans son objet, mais voisin, dans sa source, de la fermeté que tout homme convaincu doit mettre à la profession de la vérité. Une semblable équité pourrait exister, même dans l'âme d'un inquisiteur, remplissant à regret le féroce devoir qu'il s'impose; et l'on est affligé pour la nature humaine de voir un homme de lettres, Schoppius, témoin oculaire de la scène de mort que nous allons redire tout à l'heure, écrire cette phrase pleine d'une cruelle et froide ironie : « Ainsi il a été brûlé et a péri misérablement; et je pense qu'il sera allé raconter dans ses autres mondes, qu'il avait imaginés, de quelle manière les Romains ont coutume de traiter les blasphémateurs et les impies. »

Ainsi Bruno resta volontairement sous le poids des accusations dont il était chargé. Laissons Mr. Bartholmèss nous raconter lui-même ses derniers moments :

« Le neuf février 1600, il fut conduit au palais qu'habitait San Severina (le grand-inquisiteur). Là, en présence des plus illustres cardinaux, des plus savants théologiens, consulteurs du saint-office, personnages qui surpassaient tout le monde par leur âge, par l'expérience des affaires, par la connaissance de la théologie et du droit; en présence enfin du magistrat public, du gouverneur de Rome, Bruno fut forcé de s'agenouiller et d'écouter sa sentence. Il fut excommunié solennellement et dégradé. Sa sentence, motivée sur un récit détaillé de sa vie, sur une analyse rigoureuse de ses écrits, sur l'inutilité des essais tentés pour le convaincre chrétiennement, cette sentence redoutable fut lentement et hautement prononcée. Les cachots de l'inquisition s'ouvrirent; le condamné passa dans la prison civile; sous les yeux de cette auguste assemblée, la lecture finie, il fut remis aux huissiers du gouverneur. Le bras séculier, c'est-à-dire la police, fut invité à le punir avec autant de clémence qu'il se pourrait et sans répandre de sang, *ut quam clementissime et citra sanguinis effusionem puniretur*, formule reçue pour le supplice du feu. Un délai de huit jours encore lui fut accordé pour la confession de ses crimes. Comme il s'obstinait à n'en point avouer, on le mena enfin en grande pompe au champ de Flore pour les expier; il y fut brûlé dans la journée du 17 février 1600. La tranquillité que cet homme, jeune encore et naturellement irascible, montra à l'heure où le jugement fut lu, ne l'abandonna qu'un seul instant. Après avoir entendu avec calme la longue sentence, un seul mot lui échappa : « *Je soupçonne*, dit-il (en relevant la tête avec fierté, en quittant la posture de l'humiliation), *je soupçonne que vous prononcez cet arrêt avec plus de crainte que je ne l'entends.* » Ses yeux gardèrent leur feu, son front sa sérénité; sa démarche ne cessa d'être noble et assurée en face d'un immense concours de peuple, et sa conte-

nance fut toujours digne au sein du brasier. Quand le supplice fut accompli, les cendres de Bruno furent jetées au vent afin qu'il ne restât de lui sur la terre que la mémoire de son exécution.»

Ainsi finit Jordano Bruno. Quelques années plus tard, les flammes allumées à Toulouse pour le bûcher de Vanini devaient encore jeter un éclat funèbre sur cette période du développement intellectuel et social. Ce furent les dernières convulsions de la crise violente qui caractérise les siècles de la renaissance. Le monde philosophique accomplissait une révolution décisive; Bacon avait publié ses *Essais*, Descartes était né. Les luttes de la pensée humaine avec elle-même, les luttes de la philosophie contre l'Eglise allaient prendre un ton plus mesuré, des allures plus calmes. La liberté de la parole allait s'affermir par la modération même de son usage; jusqu'au jour où des philosophes, non moins hardis que Bruno dans leurs attaques contre les croyances reçues, mais pour lesquels les douceurs de la vie et l'encens de la renommée remplaceraient l'exil et le bûcher, prépareraient, dans un des royaumes de l'Europe, la dissolution de l'ordre social et les coups de la hache révolutionnaire. Deux siècles après le Nolain, la roue de la fortune avait tourné, et les représentants des persécuteurs du seizième siècle prirent au dix-huitième siècle une place au rang des victimes.

Apostasie, hérésie, athéisme, tels furent les trois chefs de l'accusation capitale intentée contre le philosophe italien. Les deux premiers n'appellent aucune discussion; que faut-il penser du troisième? Le disciple de Copernic et de Platon, le prédicateur passionné de l'étendue sans bornes de la création et de l'infinité des mondes fut-il un athée? Cette question ne peut être traitée en passant. Elle demande un examen sérieux de la doctrine de Bruno, doctrine exposée dans le deuxième volume de l'ouvrage de Mr. Bartholmèss et qui, dans notre intention, doit faire plus tard la matière d'un nouvel article.

Nous avons besoin de le redire en terminant : sauf quelques souvenirs dus à d'autres études et qui ont trouvé leur place naturelle dans ce rapide exposé, les pages qu'on vient de lire ne sont que le résumé de l'ouvrage qui nous a fait prendre la plume. Notre but sera pleinement atteint si nous attirons sur ce vaste et consciencieux travail l'attention de quelques lecteurs, et en particulier de quelques-uns des hommes qui cultivent les sciences philosophiques sur ce sol d'Italie pour lequel Mr. Bartholmèss éprouve visiblement une sympathie qui ne nous est point étrangère.

Le livre dont nous avons offert une esquisse trop imparfaite abonde en pièces justificatives, citations de sources, mentions plus ou moins développées de tous les faits contemporains du fait principal qui fait l'objet du récit. On peut le lire, mais il demande à être étudié; et cette étude, faite d'après les seules indications de l'auteur, ne serait rien moins qu'un examen de la philosophie de la renaissance dans sa totalité.

Jordano Bruno a sa place marquée dans toute bibliothèque philosophique; en le déposant sur les rayons, nous laisserons à côté une place vide pour le *Campanella*, que Mr. Bartholmèss nous fait espérer, entre autres publications, et que nous attendons.

E. N.

ÉPISTOLAIRES FRANÇAIS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

(Second article [1].)

Lettres de Mlle Aïssé à Mme Calandrini,

Cinquième édition revue et annotée par Mr. J. Ravenel, avec une notice par Mr. Sainte-Beuve.

Faire la revue des épistolaires français du dix-huitième siècle, comme nous l'avons entrepris, et oublier Mlle Aïssé ou l'expédier en deux mots, ce n'est pas possible; et pourtant nous aurions bien voulu pouvoir prendre cette liberté. D'abord Mr. Sainte-Beuve vient de raconter avec toute sa grâce et sa finesse l'histoire de l'aimable Circassienne, ne laissant pas le moindre trait de ressemblance ou d'agrément à ajouter à ce touchant portrait; ensuite le petit roman que les lettres d'Aïssé ont rendu si cher aux cœurs et aux esprits délicats, se compose d'incidents un peu vifs pour les habitudes réservées de ce recueil, et bien difficiles à redire, plus difficiles encore à discuter, car il y a là tout un problème très-ardu à débattre. Mais une réflexion nous a montré que le travail de notre illustre devancier aiderait, au contraire, beaucoup à esquiver les périls du sujet, sans compter qu'il nous fournissait l'occasion de louer selon notre cœur ce morceau achevé. Nous nous contenterons donc d'un très-succinct récit biographique, renvoyant nos lecteurs à la notice qui ouvre l'édition des lettres d'Aïssé, publiée récemment par les soins de trois dévots de la charmante héroïne, Mr. Sainte-Beuve et Mr. Ravenel, l'investigateur érudit [2]. On nous permet-

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, 1846, tome II, p. 33 (article de Mlle de Launay).

[2] La nouvelle édition, publiée à Paris en 1846 chez Gerdès et Lecou, et dont une annonce a déjà été insérée dans la *Bibl. Univ.*, 1846, t. III, p. 596, ne se recommande pas seulement par la Notice de Mr. Sainte-Beuve, les recherches et les commentaires de Mr. Ravenel, mais encore par des lettres inédites ou peu connues du chevalier d'Aydie, de Mme du

tra, en revanche, d'insister sur les lettres mêmes, pour en tirer, s'il est possible, quelques inductions d'un intérêt moins épuisé. Mr. Sainte-Beuve n'a pas cherché à dissimuler ce qui a le plus de prix pour lui dans ces lettres, le tendre attachement d'Aïssé et du chevalier d'Aydie, qu'il rangerait volontiers à côté d'Héloïse et Abeilard parmi les poétiques amants. Ce sont les débris de ce roman qu'il cherche surtout à rapprocher et à mettre en saillie, pour faire revivre cette douce histoire, comme il l'appelle. Il a moins insisté sur d'autres points d'un autre intérêt, et, à défaut de fleurs, il est quelques débris modestes qu'après lui on peut encore relever.

Au moment où s'ouvre cette correspondance, qui n'était pas destinée au public, et qui ne parut qu'en 1787, accompagnée de quelques notes que Voltaire avait tracées sur le manuscrit[1], Mlle Aïssé avait un peu plus de trente-deux ans : c'était en 1726, et le roman de sa vie était déjà bien avancé. A vrai dire, il avait commencé de bonne heure. Fille de princes, prise par des Turcs dans le sac d'une ville de Circassie, elle avait été amenée à Constantinople pour y être vendue au marché des esclaves. L'ambassadeur de France, Mr. de Ferriol, l'avait achetée un peu par pitié, un peu dans des vues plus orientales que désintéressées. Il l'avait peu après conduite en France et confiée aux soins de sa belle-sœur Mme de Ferriol, qui la fit élever avec ses deux fils, Pont-de-Veyle et d'Argental, les futurs amis de Voltaire. Le monde brillant et spirituel que recevait Mme de Ferriol, eut bientôt ajouté à la beauté de la jeune Circassienne toutes les grâces

Deffand et de la marquise de Créqui. On y trouve aussi une agréable nouveauté, le portrait de Mlle Aïssé, gravé sur le dessin de Mr. Hébert, d'après un grand portrait à l'huile envoyé par Aïssé elle-même à Mme Calandrini. L'original appartient par succession à Mr. Rieu, ancien magistrat de la république de Genève et descendant d'une fille de Mme Calandrini, Mme Rieu, dont il est beaucoup question dans les *Lettres*.

1. Ces lettres avaient été laissées par Mme Calandrini à sa petite-fille, Mlle Rieu, qui les fit lire à Voltaire. Voir dans les *Etudes d'histoire nationale* de Mr. J. Olivier, le piquant morceau intitulé : *Voltaire à Lausanne*.

d'un ésprit cultivé, mais aussi multiplié les périls pour sa vertu. Les premiers dangers, a-t-on toujours dit d'après une malheureuse phrase d'un billet de Mr. de Ferriol, lui vinrent de son protecteur; mais Mr. Sainte-Beuve a appelé à son aide, pour défendre sa chère héroïne d'une chute ignominieuse, toutes les ressources de l'érudition, de la critique historique et de la science des dates, et ce qui vaut mieux, toute cette ingénieuse et délicate entente du sentiment dans laquelle nul ne l'égale, et nous adoptons de tout notre cœur ses conclusions favorables.

Il était difficile qu'une rare beauté, qui faisait tant de bruit, n'attirât pas de son côté le régent; ainsi arriva-t-il. Mais pour Aïssé un tel danger était peu redoutable, et le grand personnage ne fut pas écouté avec moins de dignité que beaucoup d'autres. Le chevalier d'Aydie, d'une noble maison du Périgord, fut plus heureux. « Il était, dit Mr. Sainte-Beuve, sur le pied d'un homme à la mode lorsqu'il rencontra Mlle Aïssé, et de ce jour-là il ne fut plus qu'un homme passionné, délicat et sensible. » Dans cette voluptueuse société de la régence, les exemples n'étaient pas pour encourager la vertu. A la passion du chevalier, Mlle Aïssé répondit par un profond attachement, dont il faut lire les preuves et les suites dans la *Notice* de la nouvelle édition des lettres. Il durait depuis quelques années déjà, et sans avoir rien perdu de sa force, lorsqu'en 1726 notre héroïne se lia d'amitié avec la femme distinguée à qui devaient être adressées les lettres qui nous occupent.

Mme Calandrini, genevoise par son mariage, était elle-même de l'ancienne et noble famille Pellissary de Chiavenne, qui était venue s'établir à Genève vers le milieu du seizième siècle [1]. Sa sœur aînée, que le vicomte Henri de Saint-John avait épousée

[1] Son père, G. de Pellissary, seigneur de la Bourdaiserie, trésorier général de la marine et des galères de France, avait pour aïeul Nicolas de Pellissary, mort à Genève en 1572, dont un des fils était allé s'établir à Lyon. (Voyez Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises.*)

par un second mariage, n'était pas moins que la belle-mère du célèbre Bolingbroke, en sorte que Mme Calandrini se trouvait liée par des rapports presque domestiques avec l'entourage du fameux lord, avec Mme de Villette qui, à tort ou à droit, portait son nom, avec Mme de Tencin et sa sœur Mme de Ferriol. C'est chez Mme de Ferriol qu'Aïssé la vit et se prit pour elle d'une affection à la fois tendre et respectueuse. Mme de Calandrini avait alors plus de cinquante ans. La vive sympathie qui attirait ainsi l'amante du chevalier d'Aydie vers une femme qui avait vingt ans de plus qu'elle, et des mœurs, des principes si étrangers à la société où Aïssé avait été élevée, révèle déjà, chez la protégée de Mr. de Ferriol, une nature morale supérieure. La continuité de cette amitié, la confidence qui s'ensuivit bientôt et les résolutions qui la couronnèrent, achèvent de montrer que cette belle âme était née pour être vertueuse.

La vertu réveillée en elle par le seul commerce de Mme de Calandrini, et sans que celle-ci eût pris d'autorité le rôle de confesseur et de directeur, peut-être aussi le besoin d'une mère de parler de son enfant à ceux qu'elle aime, poussèrent Aïssé à confier à son amie le secret d'une faiblesse qui, quelques années auparavant, avait été dérobée à tous par le dévouement ingénieux de Mme de Villette. Depuis ce moment les scrupules commencèrent à germer dans son âme; et après une longue résistance la noble fille, avec le même héroïsme qui lui avait fait refuser la main de son chevalier pour ne pas nuire à sa fortune, résolut de vaincre sa passion. Mais ce ne fut pas trop de tout son courage et des encouragements de Mme de Calandrini pour accomplir le sacrifice; les lettres d'Aïssé nous mettent dans la confidence de ses hésitations, de ses résistances, de ses retours, puis de ses redoublements de scrupule et d'effort, enfin de sa victoire. Histoire touchante, si touchante que la plupart de ceux qui en ont parlé, à l'exception de Mr. Sainte-Beuve, n'ont guère fait de façon pour maudire Mme de Calandrini et son rigorisme, qu'ils

accusaient des souffrances et même de la mort d'Aïssé [1]. Voilà la destinée de ces mystérieuses histoires de cœur ; quand elles viennent à tomber dans la littérature, elles ne sont plus que des romans dont chaque lecteur voudrait le dénouement à sa fantaisie, et le sens, tout au moins la leçon qu'offrait cet épisode d'une réelle existence, se perd dans l'intérêt du récit, la conversion de la pécheresse demeure stérile. Conversion! je me sers de ce mot à défaut d'un autre qui manque peut-être pour exprimer ce passage du trouble à la paix, de la passion à son sacrifice ; peut-être, après tout, est-il plus juste qu'il n'en a l'air, mais je ne puis me dissimuler qu'il éveillera des idées auxquelles le fait et ses détails ne conviennent pas avec une exactitude théologique. Si l'on allait se figurer, sur ce mot de conversion, qu'Aïssé trouva des forces pour la lutte qu'elle engageait dans des croyances qui lui avaient manqué jusqu'alors, dans l'intelligence épurée d'un dogme qui ne lui avait pas encore été sensible, on ferait là, nous le craignons, un roman d'une autre sorte. Les choses se passèrent différemment et d'une manière qui mérite d'être remarquée.

La société au milieu de laquelle Mme de Calandrini rencontra

[1] Nous regrettons de trouver parmi ces juges mal disposés un des écrivains distingués de la Suisse, Mr. J. Olivier, chez qui dans cette occasion le poète a un peu séduit l'historien. « Malgré les éloges sincères, sentis et à chaque page répétés de la pauvre Aïssé, peut-être, dit Mr. Olivier, Mme de Calandrini ne méritait-elle pas cette confiance, et a-t-elle été pour sa candide amie un confesseur sinon farouche, au moins peu sensible et peu intelligent. » Cette opinion sévère ne peut s'autoriser que des lettres mêmes de Mlle Aïssé ou des souvenirs recueillis par Mr. Olivier, à Lausanne, dans la société où avaient vécu Mme de Chandieu, la sœur de Mme de Calandrini et plus tard Mlle Rieu sa petite-fille. Ces souvenirs, agréablement racontés par Mr. Olivier, mais qui, en définitive, ne sont que des échos de ces légères médisances de société auxquelles nul n'échappe, ne sauraient avoir plus d'autorité que les jugements contraires de la naïve mais clairvoyante et très-judicieuse Circassienne, qui avait vu son amie chez elle, au milieu des siens. Quant aux lettres mêmes, l'on verra si elles renferment rien qui justifie le reproche d'inintelligence et de maladresse.

Aïssé était celle de la régence : c'est dire assez quelle morale y avait cours. Ce n'était pas toutefois le dérèglement libertin des roués, celui-là avait d'autres théâtres ; les audaces futures de l'incrédulité philosophique ne s'y faisaient non plus jour que de loin en loin et avec discrétion ; dans les maisons comme celle de Mme de Ferriol, il régnait plus de complaisance que de libertinage, et, à défaut de vrais sentiments religieux, les pratiques d'une dévotion courante y étaient encore en usage, sans compter que, haïssant avec passion le jansénisme, on s'y croyait d'autant plus catholique. Plus tard, le philosophisme accouplé à la licence des mœurs galantes aurait donné un caractère plus décidé à cette vie encore équivoque. Le fait est que l'opinion, facile pour les premiers désordres, y était sévère pour les seconds, et répudiait les scandales bruyants ; le fait est encore que les femmes les plus compromises de ce temps étaient accessibles à des scrupules dévots. Ce bizarre mélange de petite morale et de grand relâchement se produit en contrastes étranges dans les lettres d'Aïssé, dans ses propres opinions, et jusque dans sa conduite. On voit, à la façon dont elle raconte sans détour à son amie ses rapports avec Mme de Parabère, et les amours changeantes de celle-ci, comment dans son entourage on prenait les choses de ce genre; et même alors qu'avertie par les observations de Mme de Calandrini, elle s'avise de la gravité du désordre, on la voit plaider l'indulgence par des moyens qui font sourire : « Mme de Parabère a quitté Mr. le Premier, et Mr. d'Alincourt ne la quitte pas, quoique je sois persuadée qu'il ne sera jamais son amant. Elle a des façons charmantes avec moi ; elle sait bien que je crains d'avoir l'air d'être sa complaisante ; et, comme elle n'ignore point que tous les yeux sont sur elle, elle ne me propose plus de partie..... Son carrosse est toujours à mon service. Ne croyez-vous pas qu'il serait ridicule de ne la point voir du tout? D'ailleurs, je n'ai aucune raison de m'en plaindre ; bien au contraire, n'ai-je pas reçu de sa part mille amitiés dans toutes les occasions? On ne me peut soupçonner d'être sa confidente, ne

la voyant que de temps en temps; enfin je me conduirai de mon mieux.» Et quand il lui faut bien ouvrir les yeux : « Il n'y a plus moyen d'excuser Mme de Parabère; Mr. d'Alincourt est établi chez elle. Elle a toujours beaucoup d'empressement pour moi. J'ai du goût, je l'avoue, pour elle, elle est aimable; mais je la vois beaucoup moins, surtout en public. Soyez persuadée de ce que je vous dis, Madame; elle n'est assurément pas excusable d'avoir repris un autre amant, mais bien d'avoir quitté celui qu'elle avait. Il lui a mangé plus d'un million, et dans sa rupture tous les vilains procédés; et, de sa part, tous les plus nobles et les plus généreux. »

Voilà le brouillard où vivait Aïssé; l'amitié de Mme de Calandrini sut le percer; des lueurs bienfaisantes éclairèrent ce cœur si bien fait, qui ne demandait qu'à voir et à connaître.

Ce que lui apportait Mme de Calandrini, Aïssé ne l'aurait pu trouver dans les plus honnêtes de ses alentours. Cette femme distinguée n'avait pas sur la société de Mme de Ferriol le seul avantage d'une nature morale relevée, mais cet autre non moins important que donnent les traditions respectées d'une éducation sérieuse, d'une société grave en ses maximes et en ses mœurs. Sa propre famille, celle où elle était entrée par son mariage avec Mr. de Calandrini, était de ces familles du seizième siècle, à qui une foi puissante avait fait chercher, au prix de l'exil, un asile assuré parmi des coreligionnaires. Comme tant d'autres, cette famille, en s'agrandissant, avait envoyé de ses enfants au dehors; mais l'éloignement n'avait point éteint les traditions des croyances et des mœurs [1].

[1] Mme de Calandrini était-elle protestante? La question semble d'abord au moins superflue; quelle vraisemblance qu'un Genevois de la condition de Mr. Calandrini eût épousé une catholique! Mais la qualité de Française et de Parisienne, donnée à Mme Calandrini par Mr. Sainte-Beuve, nous suggérait des doutes : les titres et charges de son père nous inquiétaient davantage encore. Comment un trésorier-général de la marine et des galères de France avait-il pu garder sa charge, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, sans renoncer à la foi protes-

La vie de la petite république était une vie fortifiante pour la moralité et la dignité du caractère. Au commencement du dix-huitième siècle, Genève, sans doute, n'offrait plus au même degré ce caractère d'un état régi par une constitution religieuse plus encore que politique : le pouvoir censorial du Consistoire subsistait, mais moins sacré, moins obéi ; l'aristocratie y était devenue sociale, en même temps qu'elle était de plus en plus politique ; le dogme calviniste lui-même y était repris en œuvre par la théologie ; tout cela n'était plus la pure institution de Calvin, mais l'esprit en vivait encore, comme il vivra toujours, bien qu'affaibli de plus en plus, dans les mœurs, dans les habitudes, dans les maximes de conduite. Chez le Genevois du seizième siècle, dogme et morale ne faisaient qu'un, ou plutôt on ne parlait pas de morale, elle suivait le dogme : au commencement du dix-huitième, la morale marchait toujours dans le sentier où l'impulsion du grand génie de Calvin l'avait lancée; on supposait le dogme, on en parlait peu. Au seizième siècle; Mme de Calandrini eût commencé par convertir Aïssé, par

tante? Les recherches que Mr. Rieu, ancien magistrat de la république de Genève, a eu l'obligeance de faire dans les papiers de Mr. Calandrini son trisaïeul, nous ont délivré de tous nos doutes. Lors de son mariage, qui eut lieu en 1690 à Genève, Mme de Calandrini était orpheline : son père était mort probablement avant la *Révocation*, et de fait elle était sous la tutelle de parents, du côté paternel et maternel (sa mère était fille d'un conseiller à la Rochelle), qui, après la révocation de l'Edit de Nantes, étaient revenus chercher un asile dans la patrie de leurs ancêtres. Le fait est encore qu'on lit dans le journal de Mr. Calandrini: « Le 9 décembre j'ai été marié aux prières (au service de la prière) avec ma chère épouse Julie Pellissari, » et le contrat, passé la veille à Genève chez noble Henry de Bibaud nous la montre assistée « d'avis et conseils de noble Henry de Bibaud, son oncle maternel, tuteur et curateur à elle établi, de noble Aymé de Bibaud, seigneur de Sausigny, aussi son oncle maternel, et d'Isaac de Cambiague, écuyer, seigneur du Marterey, son cousin et curateur *ad actum*, aussi à elle judiciellement établi. » Le frère aîné de Mme de Calandrini et une sœur à elle s'établirent aussi à Genève: celle-ci épousa un Mr. de Chandieu, celui-là une Burlamachi, et devint membre des conseils de la république.

lui faire horreur du papisme; mais elle ne s'en avisa pas même, rien du moins dans les lettres d'Aïssé ne fait la plus légère allusion à quelque entretien sur la controverse. Par sa liaison romanesque, son amie viole la loi du devoir et offense Dieu; c'est une tache sur l'âme que Dieu lui a donnée. Voilà toute l'argumentation sur laquelle il semble que la confidente ait appuyé ses conseils : point de philosophie, point de théologie formelle; la religion, la conscience crient, il faut les écouter; Dieu aidera à cet effort, c'est tout. Mlle Aïssé, forcée d'entendre cette voix, la trouve assez redoutable pour désirer avec ardeur de lui obéir. Voyez comment, peu à peu et à mesure qu'elle reçoit les influences salutaires, sa perspective change, et comme elle devient un juge plus clairvoyant et aussi plus attristé de son siècle. Les anecdotes continuent : ce sont les miracles du diacre Paris, et les rivalités de la Lemaure et de la Pélissier; ce sont les épigrammes qui circulent, les incessantes et changeantes amours de Mme de Parabère, et les tragiques amours de Mme de Tencin, son ennemie personnelle, qu'elle traite sans façon de religieuse défroquée. Mais des réflexions de plus en plus sérieuses se joignent à ces récits légers. L'esprit d'Aïssé gagne en vigueur et son cœur en moralité, sans qu'elle perde rien de sa grâce naturelle et de sa charmante bonté, deux qualités que rien ne pouvait enlever à ce rare caractère. « A propos, écrit-elle, il y a une vilaine affaire qui fait dresser les cheveux à la tête; elle est trop infâme pour l'écrire, mais tout ce qui arrive dans cette monarchie annonce bien sa destruction. Que vous êtes sages, vous autres, de maintenir les lois et d'être sévères! Il s'ensuit de là l'innocence. Je suis tous les jours surprise de mille méchancetés qui se font et dont je n'aurais pu croire le cœur humain capable. Je m'imagine quelquefois que la dernière surprise m'empêchera d'en avoir à l'avenir; mais j'y suis toujours trompée. »

La réduction des rentes vient de diminuer de moitié ses ressources financières, elle a toutes sortes de sujets de cha-

grin y compris sa santé qui est médiocre ; et voici par quelles réflexions elle se console de toutes ces misères : « Il n'y a point de honte d'être pauvre, quand c'est la faute du destin et de la vertu. Je vois tous les jours qu'il n'y a que la vertu qui soit bonne en ce monde et en l'autre. Pour moi, qui n'ai pas le bonheur de m'être bien conduite, mais qui respecte et admire les gens vertueux, la simple envie d'être du nombre m'attire toutes sortes de choses flatteuses ; la pitié que tout le monde a de moi fait que je ne me trouve presque pas malheureuse. Il me reste deux mille francs de rente, tout au plus ; j'envisage sans peine de me retrancher des choses qui me faisaient le plus de plaisir. Mes bijoux et mes diamants sont vendus ; pour vous, Madame, il y a longtemps que vous vous êtes détachée de tout cela. Si vous avez plus de chagrins et que vous soyez plus à plaindre que bien d'autres, vous en êtes bien dédommagée par la satisfaction de n'avoir rien à vous reprocher : vous avez de la vertu, vous êtes aimée et estimée, et par conséquent vous avez plus d'amis [1]. »

Le chevalier reparaît souvent dans cette causerie de cœur à cœur, et la naïveté de ces aveux témoigne de la vérité des autres : « J'ai lieu d'être très-contente du chevalier ; il a la même tendresse et les mêmes craintes de me perdre. Je ne mésuse point de son attachement. C'est un mouvement naturel, chez les hommes, de se prévaloir de la faiblesse des autres : je ne saurais me servir de cette sorte d'art ; je ne connais que celui de rendre la vie si douce à ce que j'aime qu'il ne trouve rien de préférable, je veux le retenir à moi par la seule douceur de vivre avec moi. Ce projet le rend aimable ; je le vois si content que toute son ambition est de passer sa vie de même. Peut-être cela nous conduira à ce que nous désirons tant : la nature de son bien est un furieux obstacle. Dieu nous regardera peut-être en pitié [2]. » La femme qui parle ainsi peut être crue lorsqu'elle ajoute : « J'ai

[1] Page 122.
[2] Page 193.

des mouvements quelquefois bien durs à combattre. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que je les ai eus toute ma vie : je me reproche...... Hélas! que n'étiez-vous Madame de Ferriol! Vous m'auriez appris à connaître la vertu. » Ce mot de vertu revient souvent sous la plume d'Aïssé; mais il n'y exprime point cette espèce d'attendrissement philosophique dont Voltaire commençait déjà à faire le dernier terme de sa morale, donnant ainsi un nom et un prix trompeur pour lui, plus trompeur pour les autres, à des désirs généreux qui ne sont point la vertu et aboutissent tout au plus à des vertus sociales. La vertu, pour Aïssé, c'était l'honnêteté et l'amour vif du bien.

En 1729, un voyage de Mme de Ferriol à Pont de Veyle permit à Aïssé de réaliser un cher désir; elle poussa jusqu'à Genève, où elle fit un séjour à la campagne chez son amie. A son retour elle écrit à Mme de Calandrini : « Je ne puis vous dire, Madame, la douleur où je suis de vous avoir quittée. J'ai le cœur si gros et si serré que j'ai cru étouffer. La crainte de vous trop attendrir m'a fait me contraindre en me séparant de vous ; j'ai fait ce que j'ai pu pour que vous ne vissiez pas couler mes larmes, mais j'en ai gagné un mal de tête affreux. Si je n'avais pas la certitude de vous revoir, je ne sais pas, en vérité, de quoi je serais capable. Les réflexions morales m'accablent : la vie me paraît si courte, pour essuyer de si grandes peines, que je ne veux plus faire de connaissances, dans la crainte de m'exposer à la peine où je suis. Mais tout cela se détruit à mesure que je le pense : je me dis que je ne trouverai jamais d'amie qui mérite d'être aimée sur tous les points comme vous. Je ne pense plus à la retraite; mes idées là-dessus sont évanouies. Je me priverais par là absolument de l'espérance de vous aller voir souvent ; et d'ailleurs, Madame, je sens trop les conséquences de ce parti-là depuis que nous en avons parlé ensemble. Je puis me conduire aussi bien dans le monde, et même mieux. Plus ma tâche est difficile, plus il y a de mérite à la remplir ; et je dois par reconnaissance rester auprès de Mme de Ferriol, qui a besoin de moi. »

Il est curieux de voir l'impression qu'a produite sur l'esprit d'Aïssé la société qu'elle a trouvée à Genève chez Mme Calandrini, qui savait sans doute la choisir. Cette petite aristocratie de république n'était point étrangère à la vie élégante de Paris, qu'elle connaissait par des voyages fréquents, plus encore, comme Mme Calandrini et son entourage, par de brillantes alliances. Mais telle était, nous l'avons déjà dit et nous aimons à le répéter, l'influence des mœurs générales et de l'esprit d'austérité religieuse qui les avait fondées, qu'une naturelle honnêteté de pensée répandue dans les entretiens et dans tout le commerce de ce monde y imprimait une sorte de dignité sereine qui avait son prix même pour le goût seul. Mlle Aïssé était digne de trouver, dans cette société si peu semblable à la sienne, le charme du repos et non l'ennui de la monotonie : « A chaque instant, écrit-elle de Pont de Veyle à Mme de Calandrini, je me rappelle la douceur, la tranquillité, la candeur avec laquelle j'ai passé ce peu de temps auprès de vous. J'ai trouvé les personnes avec qui je vivais à Genève selon les premières idées que j'avais des hommes, et non pas selon mon expérience. Je me retrouvai presque, moi-même, comme dans le moment que j'entrais dans le monde, sans humeur, sans peines, sans chagrins. Combien tout a changé! Que les habitants de ces lieux sont différents de ceux des vôtres! Je n'ai pas eu un moment de bonne humeur depuis notre séparation. J'ai retrouvé ici des coliques, le serein, les concerts, les puces, les rats, et qui pis est, des hommes, non pas de l'ancienne roche, mais de la nouvelle..... Mr. Pont de Veyle partage de tout son cœur mon enthousiasme. »

Depuis ce voyage Mme de Calandrini, qui jusqu'alors avait écouté les aveux de son amie avec plus de généreuse compassion que de sévérité, montra une insistance croissante. En pénétrant plus avant dans les trésors de cette âme délicieuse, elle semble avoir ressenti tout à coup avec une impatiente douleur la tache qu'une passion violente y imprime encore : il faut que

ce cristal redevienne pur. Dans un de leurs entretiens elle avait obtenu des promesses : « Hélas! Madame, écrivait la pauvre amante, je me rappelle sans cesse notre conversation dans votre cabinet : je fais des efforts qui me tuent. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de ne rien épargner pour que l'une des choses arrive. Mais, Madame, il m'en coûtera peut-être la vie, car pour les espérances elles sont si éloignées que je mourrai peut-être de vieillesse avant qu'elles arrivent. » — « Couper au vif une passion violente, une amitié la plus tendre et la mieux fondée! Joignez à tout cela de la reconnaissance ; c'est effroyable! la mort n'est pas pire. Cependant vous voulez que je fasse des efforts : je les ferai ; mais je doute de m'en tirer avec honneur, ou la vie sauve. Je crains de retourner à Paris. Je crains tout ce qui m'approche du chevalier, et je me trouve malheureuse d'en être éloignée. Je ne sais ce que je veux. Pourquoi ma passion n'est-elle pas permise? pourquoi n'est-elle pas innocente? »

On peut supposer aussi à ces exhortations un autre motif, que la religion peut bien permettre à l'amitié de faire valoir avec les siens. Mme Calandrini, témoin des ravages qu'exercent sur la jeune femme les remords encore plus que les tourments de sa passion, confidente de tous les combats qui la déchirent, voulait hâter le dénouement de la lutte. Il n'y avait pas de temps à perdre; en effet, la santé d'Aïssé était évidemment atteinte, et, en obtenant un prompt sacrifice, Mme de Calandrini espérait peut-être guérir le corps en même temps que l'âme. On ne peut attribuer à un zèle indiscret ce redoublement d'efforts. Au moment même où elle reçoit ces premiers reproches d'une sévérité nouvelle, Aïssé affligée rend encore cet hommage à l'exquise bonté, à la douce indulgence de sa confidente : « Vous seule avez développé mon âme, elle était née pour être vertueuse. Sans pédanterie, connaissant le monde, ne le haïssant point, et sachant pardonner suivant les circonstances, vous sûtes mes faits sans me mésestimer. Je vous parus un objet qui

méritait de la compassion et qui était coupable sans trop le savoir. » Justement alors qu'elle écrivait ces mots, Mlle Aïssé était moins préparée que jamais à l'épreuve qu'on exigeait d'elle, et elle l'avouait avec sa sincérité ordinaire. « Que je vous suis obligée d'aimer quelqu'un qui pratique si mal les conseils que vous lui avez donnés et qui suit encore moins de si bons exemples ! Mais ma passion est forte, tout me la justifie. Il me semble que je serais ingrate et que je dois conserver l'amitié du chevalier pour cette chère petite. Elle est un nœud qui entretient notre passion ; souvent ce nœud me la fait envisager comme mon devoir. » Et là-dessus elle passe à la grande affaire du jour, la mort de la Lecouvreur, que l'on prétendait avoir été empoisonnée ; et les anecdotes d'opéra de reprendre leur cours.

Sur ces entrefaites, la correspondance est interrompue par une longue maladie de la pauvre Circassienne. Au milieu de sa convalescence, quelque méchant propos répandu à Genève par un certain Beddevole, personnage intrigant qui portait son esprit tracassier dans tous les pays qu'il habitait, oblige Aïssé à reprendre la plume pour raconter l'*Histoire de mes amours avec le duc de Gèvres*, charmant récit de l'innocente inclination d'une héroïne de huit ans et d'un héros de douze. La conversion toutefois n'avance qu'avec effort. Le chevalier a eu des terreurs si touchantes qu'elle ne mourût ! Maintenant qu'elle a échappé à la mort et au confesseur de Mme de Ferriol, elle se laisse aller à la douceur d'être aimée avec tant de dévouement. Cependant elle n'achève point de guérir, et une de ces affections de poitrine qui ne pardonnent guère la mine rapidement. Ce terrible auxiliaire donne la victoire à Mme de Calandrini : « Enfin, Madame, soyez récompensée de vos bonnes œuvres. Je me rends à mon Créateur. Je travaille de très-bonne foi à me défaire de ma passion, et je suis très-résolue à abandonner mes erreurs. Si vous perdez la personne du monde qui vous est le plus attachée, songez que vous avez travaillé à la rendre heureuse dans l'autre vie. »

Nous voudrions savoir quelque chose de plus touchant et de plus naïf que les lettres qui suivirent, entre la grande résolution et la catastrophe. Son parti pris, Aïssé n'en reste que plus tendre, et sa bonté s'exerce encore à épargner ceux qu'elle aime : « Enfin mon parti est pris : aussitôt que je pourrai sortir, j'irai rendre compte de mes fautes. Je ne veux aucune ostentation, et je ne changerai que très-peu de choses à ma conduite extérieure. J'ai des raisons pour en agir avec tout le secret du monde : premièrement pour Mme de Ferriol qui me ferait tourner la tête pour un directeur moliniste, et Mme de Tencin qui intriguerait pour cela. D'ailleurs, Madame irait de maison en maison ramasser toutes les dévotes de profession qui m'accableraient ; et, outre tout cela, j'ai des ménagements à garder avec qui vous savez. Il m'a parlé là-dessus avec toute la raison et l'amitié possibles. Tous ses bons procédés, sa façon délicate de penser, m'aimant pour moi-même, l'intérêt de la pauvre petite, à qui on ne pourrait donner un état, tout cela m'engage à beaucoup de ménagement avec lui. Mes remords depuis longtemps me tourmentent, l'exécution me soutiendra. Si le chevalier ne me tient pas ce qu'il m'a promis, je ne le verrai plus. Voilà, Madame, mes résolutions que je tiendrai. »

Au milieu de tout ce travail si sincère d'une âme qui veut reconquérir sa pureté, il est toujours question de cette bonne Mme de Parabère qui l'accable de petits présents et qu'elle n'a pas le cœur de repousser. Bien plus, Mme de Parabère est de la petite conspiration qu'on fait autour d'Aïssé pour remplacer par le P. Boursault le confesseur moliniste de Mme de Ferriol ; et non-seulement Mme de Parabère en est, mais encore Mme du Deffand à peu près aussi compromise, et, le dirons-nous, le chevalier d'Aydie lui-même, le philosophe, l'ami de Voltaire ! La mourante s'étonne un peu en songeant quels sont les instruments de sa conversion. D'autres s'en étonneront aussi ; mais qui s'avisera, avec un critique grand apologiste des mœurs débraillées de la régence, de ne voir là qu'une bégueulerie de mauvais goût ? Mlle Aïssé, plus

sérieuse qu'il ne plaît à notre critique, se rassure en espérant que ce qui se passe sous les yeux de ces deux femmes empressées jettera quelque étincelle de conversion dans leur âme. Le moment suprême approche; Aïssé mourante veut ouvrir une dernière fois son cœur à l'amie qui la première lui a fait connaître la vertu : « Je ne puis causer longtemps avec vous aujourd'hui, mais je vous dirai ce qui mettra le comble à vos souhaits. J'ai, Dieu merci, exécuté ce que je vous avais mandé; je suis comblée; ma tranquillité n'est que trop grande, car je ne me sens pas assez repentante de mes fautes; mais je suis dans la ferme résolution de ne plus succomber, si Dieu ne me retire pas sitôt à lui. Je ne souhaite plus la vie que pour remplir mes devoirs et me conduire d'une façon qui puisse mériter la miséricorde de ce bon père. » Après s'être louée de tout le monde et de la dévouée Sophie, et du chevalier, et de Silva son médecin, elle ajoute ces paroles, les dernières que recevra d'elle Mme de Calandrini : « Adieu, ma chère Madame; je n'ai plus la force d'écrire. C'est encore pour moi une douceur infinie de penser à vous; mais je ne puis m'occuper de cette joie sans m'attendrir, ma chère amie. La vie que j'ai menée a été bien misérable : ai-je jamais joui d'un instant de joie? Je ne pouvais être avec moi-même, je craignais de penser, mes remords ne m'abandonnaient jamais depuis le moment où j'ai commencé à ouvrir les yeux sur mes égarements. Pourquoi serais-je effrayée de la séparation de mon âme, puisque je suis persuadée que Dieu est tout bon, et que le moment où je jouirai du bonheur sera celui où je quitterai ce misérable corps? »

Peu de jours après ces derniers adieux, Mlle Aïssé mourut; elle avait près de quarante ans. Il n'est pas un lecteur qui, en fermant avec attendrissement le petit volume, n'éprouve un pieux besoin de savoir quels regrets cette pauvre femme a laissés à tous ces êtres qu'elle chérissait, ce que devinrent et la fidèle Sophie, et le chevalier, et aussi cette petite fille qui, au couvent, priait si naïvement Mlle Aïssé d'être sa mère, sans savoir qu'elle le

fût. Mais jusqu'ici il fallait bien s'en tenir au désir; l'histoire se terminait, comme le roman, à la dernière page de la correspondance. Mr. Sainte-Beuve a voulu en savoir davantage, et grâce à lui nous savons maintenant, à notre tour, d'abord que Sophie ne tarda pas, pour mieux pleurer sa maîtresse, à entrer dans un couvent; que la douleur du chevalier fut tout ce qu'on peut imaginer; bien plus, qu' « il se consacra tout entier à cette tendre mémoire et à la jeune enfant qui désormais la faisait revivre à ses yeux. Dès qu'elle fut en âge, il la retira du couvent de Sens, il l'adopta ouvertement pour sa fille, la dota et la maria à un bon gentilhomme de sa province, le vicomte de Nanthia. Ma mère m'a souvent raconté, écrit Mr. de Saint-Aulaire, que lors de l'arrivée en Périgord du chevalier d'Aydie avec sa fille, l'admiration fut générale : il la présenta à sa famille, et, suivant la coutume du temps, il allait chevauchant avec elle de château en château; leur cortége grossissait chaque jour, parce que la fille d'Aïssé emmenait à sa suite et les hôtes de la maison qu'elle quittait et tous les convives qu'elle y avait rencontrés [1]. » Ce n'est pas tout : la notice abonde en détails tout neufs et pleins d'intérêt sur le chevalier et sa fille, sur leur vie de province; et ces révélations s'appuient sur des lettres nouvelles ou peu connues, qui achèvent de répandre un jour vif et doux sur l'histoire des amours d'Aïssé. Nous y renvoyons nos lecteurs, et ne nous permettrons plus que quelques remarques sur les lettres mêmes.

Les lettres de Mlle Aïssé ont ceci de très-particulier, qu'à une première lecture elles semblent la moindre des choses; on y remarque peu de traits, rien de brillant, des commérages frivoles, et à la fin seulement la séparation attendrissante de deux amants, les douces plaintes d'une mourante aimable. Mais qui voudra y revenir souvent comme à un livre préféré, se sentira pris d'une affection singulière pour l'être bien né qui les écrivait; il découvrira dans ces pages si simples de charmantes

[1] Notice de Mr. Sainte-Beuve, p. 52.

finesses et une profondeur d'abord inaperçues. Demandez au dernier historien de notre Circassienne si, après avoir repassé cent fois sur chaque ligne de cette correspondance étudiée avec amour, il a eu besoin de quelque effort, en reprenant la plume, pour ressentir et retracer toutes les grâces de son héroïne. Voilà l'éternel triomphe de la vérité et du naturel : ils ne fatiguent jamais, s'ils éblouissent rarement; et comme c'est le propre de la vérité et de la nature de tenir à tout où qu'elles se trouvent, le moindre sentiment, la plus simple idée, par cela seul qu'ils sont toute vérité, en embrassent bien d'autres que le lecteur charmé y découvre peu à peu. Mr. Sainte-Beuve, sous le patronage de qui nous aimons à mettre jusqu'au bout ces quelques réflexions sur son ombre favorite, a bien défini la valeur particulière des lettres d'Aïssé en disant que « son petit volume est un de ceux qui ont leurs fidèles et qu'on relit de temps en temps, même avant de l'avoir oublié. »

A.S.

POÉSIES LYRIQUES DE VICTOIRE COLONNA. Venise, 1558; et Rome, 1840. — Tutte le rime della illustrissima et eccellentissima signora Vittoria Colonna, Marchesana di Pescara, etc.

A ciascuna alma presa, e gentil core.
(*Dante,* Vita nuova.)

. . . . e'l casto amico ardore
Richiama l'alma accesa . . . . . .
(*Vittoria,* parte prima, son. VIII.)

Il est peu d'époques littéraires que le feu divin de la poésie ne soit venu purifier en les échauffant ; il n'est guère de langue, guère d'organisation sociale et de période dans le développement des nations, qui n'aient participé à cet épanouissement radieux de l'intelligence humaine. Mais il est, dans l'histoire des poètes, bien peu de *vies poétiques* à citer. Rarement l'homme a su demeurer, dans le cours entier de son épreuve terrestre, à la hauteur où l'avait porté le feu de ses conceptions. L'Italie, toutefois, et l'âge d'or de l'histoire littéraire de l'Italie, ont une vie semblable à présenter aux sympathies respectueuses de la postérité. Il s'est trouvé une femme que sa naissance faisait marcher à l'égal des souveraines, que son génie mettait au niveau des plus grands écrivains d'une nation à laquelle l'accord général des peuples européens déférait alors la primauté intellectuelle. Cette femme unissait la beauté la plus admirée à une sévérité de principes dont jamais l'ombre du soupçon ne put approcher. Vouée, dès l'enfance, aux affections les plus ardentes comme les plus pures, elle en contint les accents dans la sainte obscurité du foyer domestique, aussi longtemps que le bonheur et la confiance dans l'avenir accompagnèrent ses pas. Une calamité soudaine, irréparable, fit jour à l'expression de son enthousiasme, « et le

baume de sa poésie coula des blessures de son cœur [1]. » Le reste de sa vie, qui se prolongea plus de vingt ans, fut empreint de la double majesté du deuil, adouci par la religion, et de la retraite ennoblie par le travail. Les hommages du monde rehaussèrent sa renommée, sans altérer le calme de son esprit. Elle fut, par ses conseils et son influence en matières politiques, un modèle de loyauté dans un âge où la théorie de toutes les perfidies était développée par l'homme d'Etat le plus considérable et le plus applaudi; elle fut, par ses écrits, un modèle de dignité, dans un temps où les talents les plus admirables se laissaient emporter à l'exemple de tous les excès; elle fut, par la pureté et la sublimité de ses aspirations religieuses, le précurseur des Milton et des Bossuet, dans une époque qui flottait entre les vertus farouches de Savonarole et les vices élégants de ses persécuteurs, sans presque jamais remonter à la source rafraîchissante de la charité évangélique. Ce poète, cette femme, fut *Vittoria Colonna*, marquise de Pescaire [2].

J'essaierai de donner un aperçu de ses compositions, en transportant dans notre langue les morceaux qui me semblent les plus accomplis, et surtout les plus propres à faire concevoir une juste idée du caractère et des pensées dominantes de leur auteur. Dans un travail où l'opération, toujours difficile, de *traduire*, tient une si grande place, je sens redoubler une défiance trop légitime. Le système que j'ai adopté s'éloigne souvent beaucoup de la version littérale, presque interlinéaire, dont quelques illustres esprits ont adopté la théorie spécieuse, et fait, en même temps, des essais qui sont loin d'avoir donné gain de cause à leurs méthodes. L'original appartient au temps, à la nation qui l'ont produit. Le traducteur est souvent d'un autre temps, toujours d'une nation différente; c'est pour ses compatriotes et ses contemporains qu'il doit écrire; il faut, pour leur communiquer les impres-

[1] Moore, *Sacred songs*.

[2] Ce titre est celui sous lequel les contemporains de Victoire Colonne la désignent presque toujours.

sions d'un autre âge, d'une société diversement organisée, il faut qu'il emprunte le langage dont lui-même possède les finesses, dont la nature intime et la portée intellectuelle sont connues de tout ce qui vit autour de lui. La traduction la plus *fidèle* me semble être celle qui fait dire à l'auteur original ce que celui-ci aurait écrit, si, parlant notre idiome, il appartenait à notre génération. *L'esprit* ne change pas, mais *l'instrument* devient autre. Fidèle au sens matériel, la version littérale manque au sens moral et supérieur de l'ouvrage, qu'elle dépouille, pour ainsi dire, de son âme, en s'efforçant d'en calquer le corps. Si la *manière* des Italiens du seizième siècle diffère si complétement de celle des Français du dix-neuvième, c'est que l'atmosphère intellectuelle et morale dans laquelle l'une de ces deux nations se mourait, et celle dans laquelle l'autre respire encore, sont absolument diverses. En voulant conserver à Vittoria son expression primitive, j'aurais travesti et non pas répété; au lieu d'un équivalent que je m'efforce d'offrir, je n'aurais donné qu'une énigme dans les passages les plus difficiles, qu'une pétrification froide et décolorée le reste du temps. Mais c'est trop parler d'une méthode dont, en ce qui me regarde, personne ne voit plus clairement que moi le mauvais succès.

Fabrizio Colonna, comte de Celano et duc d'Amalfi au royaume de Naples, reçut, en 1507, de Ferdinand-le-Catholique, la dignité de connétable, qui demeura, pendant trois siècles, héréditaire dans sa maison [1]. Il était compté dans le nombre des généraux les plus renommés de cette époque martiale. La générosité de son caractère éclata dans le traitement loyal que reçut de ses mains Alphonse duc de Ferrare, lorsque Jules II attira ce prince à Rome, en 1512, sous couleur de traiter directement de sa réconciliation avec l'Eglise [2], et voulut ensuite le retenir

[1] La charge de connétable du royaume de Naples appartenait précédemment au « grand capitaine » Gonzalve de Cordoue.

[2] Voir dans Guicciardini (liv. XI, cap. I.) tout le détail de cet étrange événement.

prisonnier. L'homme qui avait bravé la colère du terrible pontife pouvait bien passer pour inaccessible à toute peur. Fabrice mourut en 1520. Anne de Montefeltro, fille de Frédéric duc d'Urbin, lui avait donné plusieurs enfants, entre lesquels naquit, en 1490, à Marino, fief des Colonne dans la campagne de Rome, *Vittoria* « la merveille de son siècle » disent tous les auteurs contemporains, « miracle de beauté, de savoir et de vertu. »

Dès l'âge de cinq ans, elle fut fiancée à Ferdinand-François *d'Avalos*, fils aîné du marquis de *Pescara*[1], et l'héritier d'une des maisons les plus illustres qui, d'Aragon, eussent passé dans la Sicile et ensuite dans les provinces continentales de l'Italie alors espagnole. L'union de Ferdinand et de Victoire fut célébrée le 27 décembre 1509. Le jeune marquis de Pescaire annonçait la valeur héréditaire dans sa famille, et une complexion d'esprit vigoureuse, qui rehaussait l'éclat d'une mâle beauté. Ses ennemis l'ont accusé d'emportement, de cruauté, et d'une certaine dissimulation qui, dans cette époque, misérable pour le caractère moral autant qu'admirable pour le génie, était considérée comme une marque honorable de capacité. Les panégyristes de Pescaire célèbrent, au contraire, sa courtoisie chevaleresque, sa franchise, sa loyauté, et rejettent sur l'indiscipline de ses troupes tous les actes qui, tels que le sac de Como[2], pourraient obscurcir sa mémoire aux yeux de la postérité. Bien qu'élevé dans les camps, et tout entier à la profession des armes, Ferdinand d'Avalos avait un esprit cultivé par l'étude de l'anti-

[1] Les historiens italiens du seizième siècle écrivent ordinairement *Davalo*. Nos annalistes disent : les marquis de Pescaire et Du Guast (del Vasto). Ferdinand d'Avalos naquit en Sicile. Deux admirables sonnets de Vittoria (le XIIIme et le XIVme) célèbrent cette île pour l'honneur qu'elle eut de donner le jour « au plus grand capitaine des armées de Charles-Quint. »

Vid'io la cima, il grembo, e l'ampie falde . . . .
. . . .
Se quel superbo dorso. . . . .

[2] En 1521.

quité, et par ce commerce des lettres qui prépare souvent la voie aux plus nobles vertus.

Pescaire fit ses premières armes contre la France, ennemie héréditaire du parti auquel appartenaient les maisons de Colonne et d'Avalos [1]. Sur le champ de bataille de Ravenne, couvert de glorieuses blessures, le héros ghibellin demeura prisonnier [2]. Conduit au château de Milan, il consolait ses loisirs en écrivant un *Dialogue sur l'Amour*, dédié par son affection constante à Victoire Colonne, dont la modestie cacha ce précieux gage, perdu maintenant pour nous. On sait qu'épuisés par leur victoire, et comme stupéfaits de la perte [3] du chef jeune et brillant qu'elle leur avait coûté, les Français abandonnèrent promptement presque toutes leurs conquêtes. Pescaire, remis en liberté, prit le commandement d'une des armées impériales qui combattaient en Lombardie, et balança bientôt la vieille gloire de Prosper Colonna, jusqu'alors sans émule dans la milice italienne. Il eut une part principale à la victoire remportée en 1513 près de Vicence, sur le célèbre condottiere Barthélemy d'Alviano, capitaine-général des Vénitiens. En 1521, il chassa Lautrec de Milan, et, suivant avec ardeur le cours de sa fortune, délogea l'ennemi de Como, de Lodi, de Pavie, enfin le repoussa jusqu'à l'Adda. L'année suivante, un nouveau déluge d'hommes d'armes étrangers étant venu fondre sur la Lombardie, Pescaire, uni avec Prosper Colonna, fit lever à Lautrec le siége de Pavie, prit d'assaut Lodi, et contraignit Lescur à capituler dans Crémone. Le lendemain de ce triomphe il repassa le Pô, revint à marches forcées sur Gênes, ouvrit la brèche, et reçut la soumission du doge, Octavien Fregoso. Parmi les scènes affreuses qui

[1] Ghibellines toutes les deux, et la première depuis la naissance des deux grandes factions qui se partageaient l'Italie.

[2] En 1512.

[3] Ma l'esercito Francese, rimasto per la morte di Fois (Gaston de Foix, duc de Nemours) e per tanto danno ricevuto, *come stupido*........ (Guicciardini, liv. X, cap. V.)

suivirent l'entrée de l'armée impériale dans cette ville opulente, qui avait été déclarée rebelle, on remarqua la sollicitude du marquis de Pescaire pour préserver de toute sorte d'outrage les femmes et les autels.

En 1523, la générosité du cardinal Pompée Colonna[1], qui voulut oublier, pour le bien de l'Eglise et de l'Italie, les injures personnelles que les Médicis lui avaient fait souffrir, décida l'élection de Clément VII. Peu de jours après, Prosper mourut, chargé d'années et de gloire, le Fabius du seizième siècle, et l'avant-dernier des Romains[2] qui, dans le métier des armes, aient soutenu l'antique honneur de leur nation. Le commandement suprême des forces impériales, auquel Pescaire aurait pu prétendre, indemnisa le duc de Bourbon de la perte de ses Etats. Ferdinand d'Avalos n'en servit pas avec moins de zèle sous la bannière de Charles-Quint. Lorsque, devant l'armée redoutable de François Ier, les « capitaines de César » pensaient à se retirer dans le royaume de Naples, Pescaire soutint avec chaleur qu'il fallait défendre la Lombardie jusqu'à la dernière extrémité. « Soyez seulement maîtres de Milan, s'écria-t-il, et je me charge, moi, de reprendre tout l'Etat de Naples, quand bien même, pour notre maître, il ne s'y garderait plus qu'une seule tour![3] »

Ces paroles généreuses décidèrent Bourbon et Lannoy[4] à tenir tête aux Français. « Les efforts du marquis de Pescaire pour préparer le succès de la bataille qui devait décider du succès de cette guerre, furent incroyables; sa vigilance, son courage, sa constance, et les ressources inépuisables de son génie conservèrent presque seules l'armée impériale jusqu'au jour du combat[5]. » Ce jour, si funeste aux armes de la France, arriva

[1] Mort en 1532. Il était lui-même un capitaine plein d'expérience et de courage.

[2] Le dernier fut Marc-Antoine Colonna, généralissime de la ligue chrétienne contre les Ottomans en 1572.

[3] Guicciardini, liv. XV, cap. IV.

[4] Vice-roi de Naples.

[5] Guicciardini, liv. XV, cap. V.

le 17 février 1525. François Ier fut défait et pris sous les murs de Pavie : Pescaire, qui commandait la vieille infanterie espagnole, soutint tout l'effort de la gendarmerie qui entourait l'étendard du roi. Blessé au visage et à la jambe, Pescaire aurait péri sans l'affection extraordinaire des siens, qui, pour le tirer de la presse, se firent tuer autour de lui. Il eut pour récompense la charge de capitaine-général ; mais son déplaisir égala celui de Bourbon, quand il se vit ôter, dans la personne du roi très-chrétien (qui fut aussitôt conduit en Espagne), le trophée le plus éclatant qu'aucun général de cet âge pût espérer de conquérir [1]. D'Avalos, en particulier, avait en outre à se plaindre que l'honneur principal d'une journée si disputée eût été par Charles-Quint rapporté avec une sorte d'affectation au vice-roi, qui l'avait peu mérité.

Le mécontentement de Pescaire s'exhala bientôt en lettres altières, qu'il écrivit à l'empereur. L'Italie entière avait les yeux fixés sur le jeune capitaine : chacun savait à quel point il était irrité ; les adversaires de la puissance impériale crurent l'occasion favorable pour enlever à Charles-Quint l'instrument principal de ses victoires. Girolamo *Morone*, chancelier du duc de Milan, et l'homme de sa nation qui possédait au plus haut degré l'ignoble capacité des intrigues politiques, se fit l'âme d'une négociation dans laquelle il réussit à faire entrer, outre son propre maître, le gouvernement de Léon X, celui de Venise, et peut-être encore les représentants d'autres Etats italiens. Domenico Sauli vint, au nom du pape, offrir à Pescaire l'investiture du royaume de Naples, s'il consentait à prendre le commandement d'une ligue italienne, et à désarmer ceux des *Tercios* espagnols qui refuseraient de le suivre sous la bannière nouvelle, dont la devise serait : *Indépendance du pays.*

« J'accepterais, répondit Pescaire, si je croyais pouvoir le faire sans tacher mon honneur. Je veux du temps pour réfléchir. »

[1] Voir le détail de ses plaintes dans Guicciardini, liv. XVI, cap. III, et dans Paolo Giovio, Vita del Marchese di Pescara, liv. VII.



Puis il s'ouvrit à Vittoria [1] des propositions qui lui étaient faites. La fille des Colonne lui répondit aussitôt :

« Souvenez-vous de votre vertu qui vous élève au-dessus de la fortune et de la gloire des rois. Ce n'est point par la grandeur des Etats, ni par le faste des titres, mais par la seule vertu que l'on acquiert cet honneur qu'il est glorieux de laisser à ses descendants. Pour moi, je désire moins être la compagne d'un roi, que rester la femme d'un capitaine qui a su vaincre les plus grands rois, d'abord par sa valeur sur les champs de bataille, et ensuite par sa magnanimité dans les conseils. »

C'est une tentation formidable que celle de régner [2], disait un chef des Maures de Grenade, à qui la couronne était proposée par une multitude en révolte : Pescaire avait éprouvé tous les déchirements que, dans une âme où se combattaient l'ambition et la fidélité, l'amour du pays natal, le respect pour la maison de ses « maîtres naturels [3] », une situation aussi étrange que la sienne ne pouvaient manquer de causer. Mais quand il connut le sentiment de Vittoria, sa résolution fut prise à l'instant : il fit partir Giovambattista Castaldo [4] pour avertir César « qu'il se tînt sur ses gardes, mais que le Milanez serait fidèlement défendu. »

Pescaire agit dès lors, envers ceux qui avaient cherché à le rendre leur complice, avec une rigueur sur laquelle les historiens ont porté des jugements contradictoires [5]. Cependant les bles-

[1] Elle se tenait alors à Rome. (Guicciardini, liv. XVI, cap. III et IV. Giovio, Vita di Pescara, liv. VII.

[2] *Recia tentacion es la del reyno.*

[3] *Signori naturali,* souverains par droit de naissance, par opposition à ceux que l'élection ou l'usurpation portaient sur le trône.

[4] Depuis, capitaine des armées de l'empereur.

[5] « Je ne connais pas, disait Morone, d'homme en Italie plus méchant et de plus mauvaise foi que Pescaire. » Et Guicciardini se demande si la fin prématurée de ce capitaine « n'a pas été l'effet de la juste colère de Dieu, qui ne lui permit pas de cueillir les fruits de cette semence qu'il avait répandue avec tant de perversité. » (Liv. XVI, cap. V.) Mais ce serait l'admiration d'un Morone et la sympathie d'un Guicciardini qui auraient été réellement à craindre pour la renommée de Pescara.

sures qu'il avait reçues à Pavie empiraient chaque jour; la fatigue de continuelles expéditions, et l'anxiété d'esprit dans laquelle il traînait ses jours, achevaient d'épuiser ses forces; et le 25 novembre de cette même année (1525), Ferdinand d'Avalos rendit à Milan le dernier soupir. Il avait à peine trente-cinq ans :

Nel mezzo del cammin di nostra vita,

la mort vint dissiper devant lui les ténèbres périlleuses de sa route, et mettre le sceau de l'éternité à une gloire que de nouvelles complications, dans un siècle de sang et de perfidies, auraient exposée à un funeste abaissement.

En apprenant le danger de Pescaire, longtemps caché à elle-même, comme à toute l'Italie, Vittoria partit sur-le-champ, dépassa Rome sans s'y arrêter, et reçut à Viterbe la nouvelle fatale, dont l'effet fut tel que pendant quelque temps on craignit pour ses jours. Elle revint à Naples désolée, et couverte de ces voiles de deuil que, vingt-deux ans plus tard, elle devait emporter dans la tombe, sans les avoir quittés un seul instant.

Entourée de ses proches qui cherchaient, en se pressant autour d'elle, à conjurer les effets de son désespoir, elle leur déclara « que la religion seule la retenait de sortir violemment de son tourment et de la vie. » Pour exprimer avec plus d'énergie le sentiment qui dominait alors toutes ses facultés, elle fit frapper une médaille qui porte d'un côté son portrait en coiffes de veuve, et sur le revers l'image de Thisbé se perçant d'un poignard sur le corps inanimé de Pyrame. Quand la première fougue de cette douleur fut amortie, Vittoria revint à Rome, pour chercher un asile dans le monastère des religieuses de Saint-Sylvestre *in Capite* sur le Quirinal. Clément VII craignit qu'elle ne voulût y prendre le voile, et priver ainsi le monde d'un des ornements qui l'honoraient et l'instruisaient davantage. Aussitôt un bref, où l'on admire l'élégante latinité de Sadolet [1], interdit

[1] Il est contresigné par cet illustre prélat, et daté du 7 décembre 1525.



à l'abbesse et à ses sœurs de recevoir, sous aucun prétexte, la profession de la marquise de Pescaire, à qui, d'ailleurs, il leur était commandé de prodiguer tous les soins de l'hospitalité.

Dans cette retraite tranquille, Vittoria passa quelques mois, et consentit ensuite à revoir ses parents, dont les désirs, bien différents des siens, lui conseillaient un nouveau mariage. Vittoria n'avait que trente-cinq ans; elle se trouvait encore dans tout l'éclat de la beauté. La maison dont elle sortait prenait rang depuis longtemps au niveau des maisons souveraines: le nom de Colonna était, pour ainsi dire, l'essence de la noblesse; celui de Pescaire venait d'acquérir une égale splendeur. Mais toutes les instances des personnages illustres qui aspiraient à la main de Victoire, toutes celles de ses propres frères qui la pressaient de se remarier, échouèrent contre sa ferme résolution. Elle se consacra tout entière aux exercices de la religion et à la composition des poèmes qui lui assignent un rang éminent parmi les écrivains de sa nation.

La marquise de Pescaire partageait son séjour entre Rome[1], Orviète et Viterbe, où elle trouvait, dans plusieurs maisons religieuses, des asiles inaccessibles aux bruits du monde, auquel, dans la métropole de l'Italie, se soustraire entièrement n'était guère possible à une femme de son rang. C'est dans le cours majestueux de cette vie tout à la fois austère et noblement ornée, que vint la surprendre, et l'importuner peut-être, le reflet de sa nouvelle célébrité. Dès leur apparition au milieu des cercles littéraires dont la patrie de Léon X était encore remplie, les vers de Victoire Colonne furent salués du titre de « divins. » Il lui fallut permettre qu'un premier recueil en fût imprimé dès l'année 1538[2]; une seconde édition parut à Venise en 1544. De tous les suffrages que valut à la marquise de Pescaire la publication de ses harmonieuses douleurs, aucun ne la touchait au-

[1] Elle habitait le palais des Cesarini, dans le voisinage de Torre Argentina.

[2] Cette *Editio princeps* est celle de Parme.

tant que celui de Michel-Ange. Cet homme, qu'entourait le respect et que ne pouvait enivrer l'adoration de l'Italie tout entière, cet artiste, qui lui-même « n'était guère moins Apollon qu'Apelles[1] », avait quitté Florence pour n'y jamais revenir, vers la fin de 1534 ; il s'était établi à Rome, où d'abord il voulut habiter le dernier asile de la liberté républicaine, le palais de Philippe Strozzi. Son intimité avec la marquise de Pescaire dut commencer en 1535 ; Victoire avait alors quarante-cinq ans, et Michel-Ange soixante et un. Il faudrait ignorer complétement le seizième siècle, pour s'étonner que cette affection ait pris, dans la bouche de l'incomparable artiste, le langage du véritable amour ; il faudrait ne point connaître l'austérité presque ascétique de Buonarroti, et l'inaccessible retraite où la piété avec la douleur avaient enfermé le cœur de Victoire, pour se méprendre un instant sur le sens véritable de ces expressions ardentes et tendres, que nous allons retrouver dans la bouche du biographe le plus digne de foi entre tous ceux qu'eut Michel-Ange[2].

« Il aima particulièrement la marquise de Pescara, dont le génie tout divin lui avait inspiré une vive tendresse, qu'elle lui rendait avec une extrême ardeur. Il conserve encore[3] beaucoup de lettres de cette femme illustre, lettres remplies de l'amour le plus honnête et le plus doux, et telles qu'un tel cœur savait les produire. Lui, de son côté, écrivit pour elle beaucoup de sonnets remplis d'enthousiasme et de douce mélancolie[4]. Plusieurs fois la marquise de Pescara vint à Rome, soit de Viterbe, soit des maisons des champs où elle avait cherché quelque délassement ;

[1] Expressions de *Berni*. — Voyez sur les œuvres poétiques de Michel-Ange *Bibl. Univ.*, 1845, vol. LX, article Louise de Médicis.

[2] Ascanio *Condivi*, Vita di M.-A. Bonarroti. Rome, par le Blado, 1553.

[3] M.-A. ne mourut qu'en 1564, onze ans après la publication des mémoires de sa vie par Condivi.

[4] Nous indiquerons par une note à la fin de cet essai quelles poésies, parmi celles de M.-A., nous semblent avoir été composées pour Victoire Colonne, ou bien écrites au sujet de sa mort.

plusieurs fois elle en revint, au milieu même de l'été, sans autre motif que le désir de voir Michel-Ange.

« Il fit pour elle un Christ descendu de la croix, et soutenu par deux anges qui vont le déposer sur les genoux de sa bienheureuse mère, laquelle, assise à terre, lève ses bras vers le ciel.....; il sculpta pareillement, pour l'amour de la marquise de Pescaire, une image du Sauveur sur la croix, tournant vers son Père son visage encore plein de vie, et ouvrant ses lèvres pour prononcer les paroles suprêmes : *Eli*, *Eli !* [1] »

Lorsque Charles-Quint vint à Rome, en 1536, il n'y visita que deux femmes ; et cet insigne honneur fut pour Victoire Colonne, et Donna Giovanna d'Aragon, sa belle-sœur [2].

Les meilleurs artistes de cet âge aspiraient à la faveur de reproduire sur la toile et sur le marbre les traits de l'illustre veuve de Pescaire. Son portrait, dessiné par Michel-Ange, fut colorié par Gaudenzio Ferrari ; il s'est malheureusement perdu ; mais on peut considérer comme une copie de cet original, doublement précieux, le tableau de Girolamo *Muziano*, conservé dans la galerie des princes Colonna [3]. Quatre médailles de Vittoria furent frappées pendant sa vie ; celle que le duc Alexandre Torlonia a fait graver en 1840 peut être comparée, pour l'élégance du travail, avec les productions mêmes du « siècle d'or. »

Vittoria quitta ce monde à la fin de février 1547. Michel-Ange, nous raconte encore Condivi, « demeura par cette mort, frappé pendant longtemps de stupeur, et comme privé de sa raison. » — « Savez-vous » disait-il beaucoup plus tard à ses disciples « ce qui me cause dans ma carrière le plus de regrets ?

[1] On ignore ce que sont devenus ces deux précieux morceaux. Ils ont partagé le sort de tant d'autres productions de M.-A., dont ses contemporains parlent avec le plus grand enthousiasme, et qui ont péri dans les vicissitudes de ce pays, ou plutôt, dans l'incurie stupide du siècle qui vint après le « gran seicento ».

[2] Duchesse de Tagliacozzo et femme d'Ascanio Colonna.

[3] Dans ce portrait, la chevelure de Victoire est d'un blond ardent et presque roux.

C'est de n'avoir pas, lorsque j'allai voir la marquise de Pescaire passer de cette vie, osé baiser son front ou sa bouche, comme j'ai baisé sa main [1].» Le peintre de la Sixtine avait alors plus de soixante-treize ans. Mais une incorruptible jeunesse reposait sur ses affections, comme sur les autres sources de son génie.

L'année qui suivit la mort de Victoire, Giovambattista et Melchior Sessa publièrent à Venise une nouvelle édition de toutes ses poésies, noyées dans l'insipide et docte commentaire de Messer Rinaldo Corso. D'autres éditions de ces *Rime* admises, par un consentement unanime, au rang des *Textes* classiques de la *langue* toscane, se firent à Venise en 1588, à Naples en 1692 et 1693, à Bergame, en 1760 [2]. Enfin, le duc Alexandre Torlonia en a donné à Rome, en 1840, une nouvelle édition, dont la perfection fait le plus grand honneur à l'érudition ingénieuse du chevalier Ercole Visconti, qui a revu les textes, éclairci par des notes les passages difficiles, complété et mis en pleine lumière une œuvre devenue peu commune, et qui vivait plutôt dans la tradition littéraire que dans la connaissance familière des lettrés italiens.

L'œuvre de Victoire Colonne est partagée en deux recueils. Le premier comprend cent-trente-quatre sonnets, une épître et une *canzone*: la plupart de ces poèmes sont consacrés à la mémoire du marquis de Pescaire; tous, à un seul près, ont été composés après sa mort. La seconde partie contient quarante-huit sonnets *spirituels*, c'est-à-dire, exclusivement relatifs à des sujets pieux, et remplis d'élans de dévotion; le «Triomphe de la Croix,» chant en tercets [3], suivant la forme dont Alighieri avait taillé l'inimitable modèle, sert de clôture et comme de consécration à tout l'ouvrage.

[1] *Condivi*. ub. sup. pp. 45 et 46.

[2] Cette dernière par les soins de Giambattista Rota, qui fit précéder les *Rime* par une vie de la marquise de Pescaire.

[3] Capitolo in terza rima.

Au moment de s'essayer dans une carrière nouvelle et périlleuse, la veuve de Pescaire annonce les motifs qui l'ont fait sortir de la réserve où jusqu'alors, dans le bonheur silencieux du foyer domestique, elle avait caché sa vie et comprimé l'inspiration poétique prête à gonfler son sein.

[1] « Les œuvres divines et l'ineffable empire du Soleil d'éternité sur la terre et dans les cieux, les interprètes saints ont voulu les écrire dans le plus simple langage, pour ne point ajouter au vrai la fausse puissance de l'artifice.

« Conduite par une foi semblable, j'écris ; et si vos louanges résonnent dans ma bouche comme la vérité l'exige et comme mon pouvoir y consent, j'espère que votre âme altière n'en dédaignera point l'hommage.

« Voyez cette perle sans tache que l'artiste entoure d'un cercle si fin, que nulle parure n'altère la franchise de son rayon.

« Ainsi votre gloire si pure, dans son vol sublime, et si digne du trésor d'éloges impérissables, demeurera transparente sous l'humble vêtement de mes chants. »

[2] « J'écris, mais seulement pour exhaler la peine qui me dévore, depuis que la lumière de ma vie m'a quittée, et non dans le vain espoir d'augmenter l'éclat de cet astre, qui fut splendeur ici-bas, et dont l'honneur couvre la dépouille.

« Un trop juste motif m'arrache ces gémissements ; mais je m'afflige de voir sa renommée s'amoindrir par ma louange : il faudrait un autre langage, il faudrait des paroles plus dignes que les miennes pour écarter la mort d'un nom si glorieux.

« Qu'au moins une foi sans tache, une ardeur désolée me servent d'excuse auprès de tous : ni le temps, ni la résignation n'ont su tarir mes larmes.

« Ce sont des pleurs amers, et non des chants mélodieux ;

[1] Le tante opre divine . . . .
[2] Scrivo sol per sfogar l'interna doglia . . . . .

ce sont des sanglots lugubres et non pas une voix sereine, qui peut-être rendront mémorable non mon éloquence, mais seulement ma douleur! »

Victoire reconnaît et déplore son impuissance; elle invite les chantres illustres de son âge à partager avec elle une tâche au-dessus de ses propres forces.

[1] .... « Et vous, âmes d'élite, qui savez revêtir d'ornements immortels vos pensées généreuses, consacrez-lui les fruits de vos veilles : une plus longue vie descendra du ciel sur vos belles, vos heureuses études!

[2] « Esprits bénis du ciel, qui maintenant siégez dans la compagnie généreuse des Muses, qui connaissez les mystères de la source d'inspiration, et dont l'honorable ardeur s'est désaltérée dans ses chastes délices;

« Touchés d'une compassion affectueuse, étendez vers moi vos mains secourables, vers moi qui, le front humilié, vais cherchant tout autour de la sainte montagne une âme admise désormais à la présence du Bien suprême.

. . . .

« Je sais bien qu'avec ma cendre *mon* nom doit à jamais demeurer enseveli sous le marbre du tombeau;

« Mais aidez-moi, pour que tant de paroles que consacre à sa mémoire l'humble désolation de mon amour ne s'évanouissent pas aussi comme ma frêle renommée! »

C'est à *Bembo*, surtout, le plus noble et le plus gracieux interprète des Muses toscanes [3], qu'elle adresse ses prières, mêlées de quelques reproches.

[1] . . . . . Voi, spirti eletti . . . .

[2] Spirti felici, ch'or lieti sedete . . . .

[3] *Bembo* était alors considéré comme le premier lyrique de l'Italie,

[1] « Hélas ! combien le sort fut contraire à l'astre de ma vie, puisqu'il n'a point permis que la haute vertu de ses rayons enflammât votre enthousiasme poétique ! Si vous l'eussiez chanté, pour le reste des âges votre nom serait plus illustre, le sien plus dignement célébré.

. . . .

« Ah ! si je pouvais faire entrer dans votre sein l'ardeur que ressent mon âme, ou recevoir de votre génie l'inspiration qui manque au mien, des vers naîtraient, égaux à cette valeur suprême.

« Mais je crains que le ciel ne regarde avec colère vous, pour avoir choisi d'autres objets de vos chants, et moi, pour oser parler d'une splendeur pareille. »

Demeurée seule pour s'acquitter de cette tâche sacrée, Victoire retourne vers les souvenirs, devenus pour elle déchirants, du temps où son bonheur semblait assuré sur la terre.

[2] « Le jour où son image chérie courut à mon cœur, qui devait, pour bien des années, être la paisible retraite de sa tendresse, ce jour-là, mon âme confuse ne savait plus distinguer le bonheur terrestre de la céleste félicité.

« Mon âme, tout aussitôt, lui fit l'abandon de la douce liberté dont jouissait ma jeunesse, et, s'oubliant désormais elle-même, ne voulut plus que brûler en celle dont la volonté devint mon unique loi.

« Mille qualités sublimes brillaient à mes yeux autour de cette image ; et mille rayons incorruptibles l'ornaient d'une incomparable beauté.

« Hélas ! qu'ardentes furent mes prières pour qu'une si chère

de même qu'*Arioste* en était le poète épique, *Alamanni* le poète didactique par excellence.

[1] Ahi quanto fu al mio sol . . . .

[2] Quel giorno, che l'amata imagin corse . . . .

union durât autant que nos vies ! Mais combien mon espoir fut déçu par le sort ! »

Cette rare félicité s'est évanouie ; mais le temps ne peut rien sur un cœur qui s'est donné avec une foi passionnée [1].

[2] « Amour, tu le sais, jamais je n'ai fait un pas hors de ta douce prison ; jamais je n'ai dérobé mon col à ton joug béni ; jamais je n'ai repris ce qu'au premier jour mon âme t'avait donné.

« Le temps n'a rien changé à ma foi persévérante ; le nœud est encore serré, tel que tes mains l'ont formé ; et l'amertume du fruit que j'ai cueilli sous ta loi n'a pas rendu moins cher à mon cœur le noble motif de mes larmes.

« En moi tu vois, Amour, combien un sein ardent et fidèle peut garder la blessure de ton dard acéré ; la puissance de la Mort n'a point prévalu sur la tienne !

. . . .

« Elle vit renfermée dans elle-même, cette divine ardeur ; et quand elle veut s'étendre, elle consume mon âme, digne aliment de sa flamme généreuse [3]. »

Pour justifier aux yeux de l'univers l'admiration passionnée qui exalte dans son âme le sentiment de son amour, Vittoria essaie de tracer le portrait de Pescaire.

[4] « Etincelantes sous le voile mortel qui renfermait leurs clartés, telles qu'un fanal qu'entoure un cristal transparent, j'ai contemplé mille vertus sublimes ; mais, pour les décrire dignement, je ne suis pas encore assez affranchie du poids terrestre.

[1] *Eheu ! quantò minus est cum aliis versari quàm tui meminisse !*

[2] Amor, tu sai che mai non torsi il piede . . . . .

[3] Les trois derniers vers appartiennent au sonnet LXIII.

[4] Tralucer dentro al mortal vel . . . .

« Amour, dans mon âme enflammée, les a, depuis bien des années, gravées en traits ineffaçables et vrais : aussi le désir m'entraîne à les célébrer; mais je m'effraie d'une tâche à qui nulle ardeur ne saurait égaler des forces humaines.

« Et s'il advient que j'esquisse un faible rayon de ce grand foyer de lumière, bientôt mes larmes étendent devant ma vue leur nuage ténébreux.

« Si tu fus audacieux à l'aimer, sache du moins, cœur désolé, être sage en gardant le silence : ne vois-tu pas que, désormais plongé au sein de la béatitude, cet esprit glorieux défend à toute langue mortelle d'aspirer à le chanter? »

Le mérite des actions héroïques du lieutenant de Charles-Quint est rehaussé par les difficultés excessives dont sa vie, courte autant que brillante, eut sans cesse à combattre l'enchaînement :

[1] « Tes victoires, éternelle lumière de ma vie, ne doivent rien à la fortune, rien au caprice des saisons : ton épée, ta valeur, ton intrépide audace furent les ministres de ta volonté au milieu des étés brûlants et des lugubres hivers.

. . . .

« Armées remplies d'ardeur, âmes altières et vraiment royales, fleuves profonds, monts escarpés, cités glorieuses furent les trophées de ton génie, qui triompha de tant d'obstacles entassés sur sa route.

« Le monde n'avait plus d'honneurs en réserve pour toi : tu montas donc au ciel pour y obtenir les triomphes véritables, pour y orner ton front d'autres couronnes, que rien ne saurait flétrir. »

Comment, après une perte si cruelle, ne point envier le sort des femmes qui virent cesser en même temps leur vie et leur

[1] A le vittorie tue . . . .

bonheur? Mais la chrétienne, si elle ne peut réprimer un sentiment d'amère et généreuse jalousie, sait du moins résister à l'aveuglement désespéré qui l'entraînerait à prévenir les arrêts du ciel.

. . . .

[1] « Le bonheur que j'ai perdu fait descendre dans mon âme, véritable asile de la fidélité, une continuelle ardeur mélangée de peine; jamais dédain, espoir, crainte ou plaisir, sur la terre, n'a détourné pour un instant mon cœur de l'objet déifié de son premier amour.

. . . .

« Compagne de Brutus, après une heure d'angoisse, ce faible espoir d'éternité, qui luisait dans les ténèbres du paganisme, t'a prêté des ailes pour aller rejoindre ton époux.

« Et moi, je suis forcée d'attendre, au milieu de l'inconsolable douleur qui siége en mon âme résignée. La juste espérance de l'immortalité met un frein à ma passion résolue; ma main, prête à frapper, s'arrête à cette pensée: Partir ainsi, c'est vouloir aller loin de lui! [2] »

[3] « Comment n'ai-je pas déposé le fardeau de ce corps mortel quand mon bonheur s'est évanoui sur la terre? Et mon âme,

[1] Mentre la nave mia . . . .

[2] Cette dernière pensée excita l'enthousiasme d'Arioste. Il voulut la commenter en quelques vers :

Non vivam sine te . . . .
. . . .
Nulla dolere potest mortua : viva dolet!

« Sans toi, Brutus, je ne veux point vivre, s'écrie Porcie désespérée, et sa bouche reçoit les charbons ardents qui vont terminer sa peine. Sans toi, Pescaire, je saurai vivre, s'écrie Victoire, et cette vie ne sera qu'une longue journée de deuil. Romaines furent toutes les deux; mais à qui donner la palme? Celle qui veut mourir échappe à la douleur; celle qui consent à vivre, la subit! »

[3] Come non depos'io la mortal salma . . . .

au partir de cette âme si véritablement mienne, quel pouvoir l'empêcha de voler dans le sein de l'éternité?

« Sous la garde de ce génie rempli d'une généreuse fierté, je cachais ma faiblesse dans l'infinité de sa gloire; si j'avais pu l'accompagner sur la route des sphères célestes, j'aurais partagé la palme splendide qui l'y attendait.

« Ainsi, joyeuse ici-bas, et triomphante dans l'autre vie, dégagée doucement des liens du monde, et constamment revêtue des rayons de mon soleil,

« J'aurais été guidée par lui dans le formidable passage; sa lumière m'aurait recueillie dans le ciel comme sur la terre...... mais une telle félicité, je méritais à peine de l'imaginer! »

A sa propre destinée, Vittoria compare celle de Julie, que la fausse nouvelle du danger de Pompée conduisit en peu d'heures à la mort : « Heureuse Romaine, s'écrie-t-elle, dont l'âme succomba sous l'assaut de la douleur! Tout désir de vivre s'enfuit de ton sein généreux; et dans l'aveugle oubli de toute autre souffrance, l'instinct inné dans nos cœurs laissa libre le tien![1] »

« De combien de morts, et longues et véritables, ne t'a pas sauvée cette mort unique qui descendit alors sur toi! Et moi qui, plus que toi, perdis sur cette terre, je ne saurais offrir à mon héros l'hommage d'une volonté si haute : ma déplorable vie résiste à son tourment! »

Plus tard, apprenant de Francesco Molza que ses parents avaient eu le bonheur de mourir en une même journée, Vittoria écrivait au poète, avec une généreuse envie :

[2] « A votre génie brillant, le ciel offre aujourd'hui le sujet le

[1] Sonnet LII, part. 1re.

[2] Al bel leggiadro stil . . . .
Alta fiamma amorosa e ben nate alme.....

plus digne ; il appartient à vos chants sublimes d'assurer l'éternité au nom glorieux et saint de ceux qui vous donnèrent le jour.

« Dites comment ces deux âmes reçurent en un même instant le signal de leur liberté, et comment elles volèrent étroitement unies vers les palais du céleste bonheur.

« Pour moi, je ne saurais obtenir de mes peines assez de trêve pour vous rendre honneur, âmes fortunées, désormais citoyennes de cette patrie vers laquelle ma pensée remonte à toute heure.

« Mais il me semble voir une troupe d'âmes généreuses et bénies vous entourer comme d'un nuage radieux, et confesser que nulle destinée ne fut égale à la vôtre. »

Dans le combat douloureux de ses pensées, Victoire recourt à la consolante certitude que l'objet de sa constante affection est devenu dans les cieux le protecteur de son âme, en cessant d'être sur la terre le guide de ses pas. C'est encore à lui qu'elle s'adresse, avec un mélange sublime de larmes et de joie, de prière et de résignation :

[1] « Esprit magnanime, que les cieux ont recueilli dans la troisième sphère [2] où, délivrées du poids de leur dépouille mortelle, les âmes reçoivent le prix de l'affection généreuse dont elles ont brûlé jadis !

« Vers moi qui gémis, non de cette mort qui fait ta félicité, mais de la vie qui s'obstine à ne point me quitter,..... vers moi tourne ces yeux remplis autrefois de tendresse : regarde les miens ; vois ce que les larmes ont fait de cette beauté qui te fut longtemps si chère [3] !

[1] Spirto gentil, che sei nel terzo giro.

[2] Celle de Vénus. C'est aux intelligences qui président à cette sphère que Dante adresse sa première canzone :

Voi che' ntendendo il *terzo ciel* movete !

[3] La tendresse passionnée de cette première strophe, dans l'original,

« Que la beauté ineffable, infinie, objet de ta bienheureuse contemplation, ne te fasse point refuser un dernier regard à l'objet désolé de tant de douces veilles! Et si tes yeux, enivrés par le spectacle des majestés sublimes, ont cessé de se plaire à l'aspect qui les fascinait autrefois, que la compassion, du moins, parle pour moi dans ton âme toujours si généreuse, la compassion dont la source intarissable est dans le divin royaume que tu habites sans moi!

« C'est moi, oui, c'est bien moi! En dépit de la douleur cruelle qui m'a dévorée, la voix peut encore me faire reconnaître. Hélas! à ton départ soudain, j'ai vu de mes traits, de mes yeux, de ma chevelure, s'enfuir cette apparence à qui tu donnais le nom de *beauté*, et dont j'étais vaine: comment n'eussé-je pas chéri ce qui te plaisait en moi? Elle s'est enfuie, et pour ne pas revenir; que m'importe? et quel bien, aussi longtemps que je ne pourrai te rejoindre, quel bien existerait encore pour moi?

. . . .

« J'espérais, en ce jour funeste, voir promptement tomber les murs de ma prison, et mon âme dégagée courir sur les traces sanctifiées de tes pas; je me voyais au nombre des images éternellement belles des bienheureux parvis. Je me disais: quand je serai près de lui, et que l'apôtre divin m'entendra déclarer pour lui mon amour et ma foi, les portes célestes ne pourront m'être refusées. Hélas! pourquoi cette dépouille corporelle a-t-elle résisté à tant de souffrances et de deuil? Pourquoi la mort, qui m'est destinée, s'éloigne-t-elle encore? Pourquoi, dans les ténèbres de ce monde, suis-je captive loin de toi?

. . . .

. . . .

approche tellement de la manière d'Arioste, que la canzone fut attribuée au « divin poète » lorsqu'elle commençait à se répandre dans le public.

Arioste avait pour le marquis de Pescaire l'admiration la plus vive. Il composa son épitaphe en vers latins, remplis d'élégance, mais entachés de recherche, et que Camoens imita dans une de ses dernières compositions (l'épitaphe de dona Maria de Portugal).

« Mets cette douleur à côté de mes autres peines, que, pour monter à mon Seigneur, chant funèbre, les routes suprêmes demeurent fermées devant toi. Puisse, du moins, un souffle lointain apporter à son oreille la voix incessante de ma pensée, de mon amour, de mon désespoir! »

[1] « Sans terme et sans limites demeure ta gloire ici-bas, Seigneur, quoique bien rapides aient passé les heures de ta vie: en faisant resplendir le flambeau de tes actions, la renommée a consumé ton existence mortelle avant qu'elle eût fourni la moitié de son cours.

« Mais celui qui, parmi nous, dans une vaste carrière, a donné par de hauts faits satisfaction à de sublimes désirs, va cueillir dans le ciel la palme la plus précieuse[2]. . . . .

« Dégagé des liens qui nous attachent à la souffrance, ton esprit s'est envolé vers son but impérissable, sans abaisser une pensée sur ta dépouille, réservée à de vains honneurs parmi nous.

« Elève-toi, ma douleur! Apprends à nommer belle la mort, haute faveur le trait qui me perce l'âme, et jouissance céleste le deuil qui voile pour toujours mes pensers! »

[3] « Splendeur première et sacrée, mystérieuse unité! l'âme qui te contemple dans les bienheureuses demeures, arrivée au terme de tout désir, prend enfin congé de l'espérance.

. . . .

« Mais toi, qui resplendis à l'égal des plus douces clartés, esprit que maintenant encore le monde adore et redoute!

« Quel rang sublime, quelle gloire ineffable le ciel destinait-il à tes rares vertus?

« Juste est la main qui distribue les récompenses immortelles..

[1] Riman la gloria tua . . . .

[2] Ces quatre vers appartiennent à un autre sonnet, le dix-neuvième de la première partie.

[3] Primo sacro splendor . . . .

Dans sa demeure passagère, cette âme servit de guide aux hommes d'honneur; maintenant affranchie de nos souffrances, elle guide les intelligences vers le suprême bien. »

[1] « C'était autrefois mon ardent désir que le soleil de ma vie fût certain de mon amour sans partage, de mon inébranlable foi; maintenant, il brille dans la région où la croyance fait place à la certitude: Il sait mes actions et mes pensées, mes paroles et mes vœux.

« Il voit que toutes ses volontés sont la règle de cette âme qui le sent à toute heure, qui lui parle, qui le voit! Il sait que sa mémoire n'a jamais à rentrer dans mon cœur, car jamais un instant ce cœur n'en détourne son hommage.

. . . .

« Ah! puisse la sainte lumière d'une si belle ardeur guider d'en haut ma nacelle au milieu des tempêtes de la vie, entre les écueils où le chant coupable des sirènes résonne avec une perfide douceur! »

[2] « Tandis qu'ici je vivais en vous, bienheureuse lumière, et qu'à mon âme votre merci tenait votre âme attachée, nous pouvions bien dire que pour chacun de nous l'existence était morte en elle-même, vivante en l'objet de son amour.

« Maintenant que, par l'accomplissement de votre sublime destinée, j'ai cessé d'être ici-bas admise à tant de bonheur, qu'au moins à mon cœur fidèle ne manque point votre aide contre le monde, cet ennemi toujours armé pour nous asservir!

« Ecartez les nuages funestes qui m'assiégent; dégagez mes ailes, pour qu'elles puissent voler à votre suite dans le chemin infaillible que vous lui avez montré.

« Ce sera votre gloire que, dans le jour trompeur de l'existence mortelle, j'apprenne à fermer mes yeux au mensonge

[1] Già desiai che fosse il mio sole . . . . .

[2] Mentre io vissi quì in voi . . . .

pour les ouvrir auprès de vous, dans le sein de l'éternelle vérité. »

[1] « Conduit par une pitié généreuse, l'astre de ma vie m'attire à toute heure pour me réunir à lui; à chaque instant sa clarté devient plus vive; et son aide, plus abondante, secourt mon angoisse qui s'accroît avec le temps.

« Autant qu'il peut, il guérit la blessure qui la première a traversé mon cœur; il y enfonce un autre trait plus noble encore; et ma pensée fidèle rejoint dans l'espace celui dont le regard fait, comme jadis, son unique félicité.

« Ses yeux, que la mort a dérobés aux miens, allumèrent le feu qui consume encore mon âme; ma vie se mirait en eux, tant qu'ils furent ici-bas.

« Maintenant, à leur place, le ciel souffre qu'un rayon descende de leur séjour éternel, pour conduire ma voile à travers les mers orageuses de notre coupable génération. »

Alors, pour la veuve de Pescaire, la douleur a perdu son insupportable amertume; le dard sacré de l'amour divin va panser la blessure de son cœur.

[2] « Lorsque je me plonge par toute ma pensée dans les rayons de mon soleil vivant, lorsque je fixe ces clartés ardentes et douces qui jamais ne descendirent parmi nous qu'une fois;

« Mon âme contemple son âme si belle; elle écoute ses paroles si hautes, si vraies, si divines; elle gémit alors sur les liens qui la chargent; elle demande pourquoi ce nœud fatal ne se brise point encore.

« Je pleure, non parce que sa valeur, sa vertu généreuse l'ont conduit par les degrés célestes au royaume éternel, où il cueille le fruit de son espérance altière;

[1] Mosso d'alta pietà . . . .
[2] Quand' io son tutta col pensier rivolta . . . . .

« Mais parce que mon salut tarde tant à venir. Quand te verrai-je, lieu de délices où il repose aujourd'hui? Viens, ô mort! viens m'ôter ce vêtement de vie et de douleur!»

Mais n'est-ce point, au moment de quitter la terre, un regret cuisant de n'y laisser aucun gage vivant d'une affection si ardente? Victoire répond, avec le sentiment héroïque qui, sur la couche sanglante où il allait mourir, faisait parler Epaminondas de « ses deux filles, *Leuctres* et *Mantinée*: »

[1] « Quand la mort entre nous vint délier le nœud qu'avaient formé le ciel, la nature et l'amour, elle ravit aux yeux leur objet, au cœur son aliment, mais elle étreignit les âmes dans une étreinte plus puissante.

. . . .

« Désormais le fruit ne saurait tomber, la fleur ne saurait pâlir, dans le jardin du souvenir où je goûte la douceur de mes larmes.

« Aucun enfant n'a béni notre couche nuptiale; mais nos âmes ont été fécondes: et sa valeur unie avec ma renommée me rend mère ici-bas d'une postérité illustre, dans laquelle il revit immortel. »

. . . .

Chez la fille des *Colonnesi*, le patriotisme italien était une passion héréditaire. La gloire militaire de Rome moderne se trouvait personnifiée dans *Fabrice*, dans *Pompée*, dans *Prosper Colonna; Marc-Antoine*, leur neveu [2], devait être le dernier et le plus célèbre reflet de cette grande splendeur. Ferdinand d'Avalos lui-même, en combattant sans relâche sous les drapeaux de Charles-Quint, gardait une âme toute italienne; le consentement général des meilleurs esprits de cette époque faisait du

[1] Quando morte frà noi disciolse il nodo . . . . .

[2] Le vainqueur de Lépante.

parti impérial en Italie le parti national (autant que le permettaient la misère des temps, et les conditions auxquelles la Péninsule avait été réduite depuis la descente de Charles VIII). Victoire avait donc le droit d'associer à son deuil cette patrie dont elle déplore éloquemment les souffrances et l'abaissement :

[1] « L'espérance de voir renaître par toi l'âge héroïque des vieux héros romains, et de montrer en toi aux nations les plus reculées que la postérité de Mars respire encore, cette noble espérance a disparu pour nous.....

« Attérée du coup qui te frappe, la grande infortunée s'écrie : Ainsi mes sept collines ne reverront plus de capitaine qui traîne le long de la Voie Sacrée les peuples subjugués. Les autres blessures qui ont abattu ma force auraient pu se fermer à la fin ; mais celle-ci sera mortelle !

. . . .

« J'entends sur l'une et l'autre rive du fleuve sacré, pleurer les filles et les mères ; depuis les sénateurs vêtus de pourpre jusqu'à la plèbe gémissante, le deuil a couvert tout le peuple romain. O patrie ! s'écrie-t-il, depuis les jours où tu devins captive au milieu de ton empire renversé, aucun jour n'avait surgi plus digne d'éternelles larmes ! »

Les recherches infatigables et judicieuses du chevalier Visconti ont accru cette première portion des *Rime* de Vittoria, par la publication d'un grand nombre de morceaux jusqu'à présent inédits ou dispersés, entre lesquels nous choisirons les plus remarquables pour en essayer une traduction. Nous commencerons par un morceau, le seul, suivant toute apparence, que Vittoria ait composé pendant la vie du marquis de Pescaire. C'est une Epître adressée à Fabrice Colonne et à Ferdinand d'Avalos,

[1] La cortesia e'l valor . . . .

pendant leur captivité à la suite de la journée de Ravenne. Elle commence par ce vers :

Eccelso mio signor, questa ti scrivo.......

La hauteur des pensées et la mesure exquise du langage, si habituelles au poète, ont ici visiblement à combattre avec le désordre qu'une douleur sincère et cruelle jetait dans l'intelligence calme et fière de Victoire. De véritables cris de désespoir échappent à ses lèvres, ordinairement si réservées dans l'expression des plus légitimes sentiments :

« La compassion pour *lui*[1], l'amour pour toi, semblables à deux serpents insatiables et furieux, dévorent mon cœur sans relâche....... Quel temple n'avait pas été baigné de mes pleurs? Lequel des génies célestes n'avait point été lassé de mes vœux? Hélas! tant de soins ont peut-être excité leur courroux; l'amour sans mesure déplaît à l'Eternel...... Laisse-moi désormais suivre tes pas : ne faut-il pas que la compagne s'attache au maître de sa vie? quand il souffre, qu'elle souffre; quand il meurt, qu'elle meure?........... Egaux dans la vie, soyons égaux dans la mort! que d'*elle* et de *lui* même destinée dispose.......... Mais pourquoi t'importuner? Tu n'éprouves aucun regret : tu songes à conquérir des gloires nouvelles, et ma tendresse désolée n'obtient aucune de tes pensées. Et moi, chargée de deuil, indifférente au monde, je veille sur la solitude glacée de ton lit nuptial : tenant avec l'espoir ma douleur mélangée, je tempère mes chagrins en songeant aux joies héroïques qui font battre vos cœurs. »

[2] « Noble blessure qui vivras autant que mon cœur, et qui le préserves de toute autre offense : de longues années passent sur toi sans diminuer ta profondeur; l'affection mesure mes peines à la hauteur de *ses* vertus.

[1] Fabrice Colonna, son père.

[2] L'alta piaga immortal . . . .

« Le temps accroît *sa* renommée; et bien que *ses* éloges, répétés par des bouches éloquentes, renouvellent à toute heure ma peine, c'est à souffrir ainsi par lui que tendent mes vœux passionnés.

« Le monde sait donc enfin ce que j'ai vu dès le premier instant : âmes dignes de *le* comprendre, enflammez-vous pour son honneur, et ne ménagez point ma souffrance!

« Muses doctes et saintes, je vous entends louer ses actions généreuses; et je ne sais quelle joie coule enfin de cette source amère que vous rouvrez dans mon sein. »

[1] « Ce qui respirait en moi de mortel, la Mort, en un seul jour, me l'a ôté avec *lui*; mais ce fut pour le délivrer de la souffrance, et pour me tirer de l'erreur : je ne vis plus ici-bas; *lui*, d'avance, a repris mon âme.

. . . .

« Cette âme n'a plus effleuré une seule des joies de la terre, depuis que ses pensées ont été accueillies par *lui*, et qu'il se la réserve, enfermée avec elles dans sa tombe.

. . . .

« Et tandis que, d'en haut, sa main tient les rênes de ma vie, rassemblée dans cette unique affection, je sens à travers mon voile terrestre son âme éprise de mon amour[2]. »

Le marquis de Pescaïre était docile aux enseignements de la religion dans laquelle on l'avait élevé, et plusieurs fois il en exprima les sentiments avec une énergie naïve autant que passionnée. Il s'affligeait, au milieu de ces campagnes dont la malheu-

[1] Quanto io di vivo avea ne' sensi . . . . .

[2] Ces trois derniers vers sont peut-être les plus merveilleux de tout le recueil. La version que j'en ai essayée ne saurait en donner la moindre idée. Les voici :

E mentre il viver mio raccolto e schivo
Scorge Ei col freno in man del mortal velo,
Sent'io lo Spirto suo del mio amor vago !

reuse Italie était le théâtre, de n'avoir à combattre que pour des intérêts de couronnes et de partis, de ne rencontrer jamais sur les champs de bataille les adversaires de sa foi. Vittoria s'associait à ces sentiments passagers avec une ardeur et une persévérance dont le caractère de Ferdinand d'Avalos était peu capable. Elle leur prête une dignité vraiment héroïque dans les morceaux suivants, écrits à une époque où l'armée impériale, dont le marquis del Vasto avait pris le commandement, semblait destinée à disputer la Hongrie aux armes de Soliman.

[1] « Celui dont la mémoire embrase encore mon âme, je l'ai vu souvent faire de sa haute valeur une défense contre la Fortune et se retirer, aux approches de l'orage, dans la citadelle inexpugnable de son cœur [2].

« Là, pour déjouer de perfides machinations, il revêtait l'armure de son honneur ; et quand le danger avait rendu les autres bouches muettes, il s'élançait, oublieux de sa vie et du péril.

« Ma cruelle destinée n'a point permis que je le visse, rempli d'un saint courroux, frapper les ennemis de l'humanité et du ciel.

« Formidable entreprise ! Mais il en fut digne, lui dont l'âme altière se tournait constamment vers cette gloire épurée.

. . . .

« Aujourd'hui, celui qui garde intact l'honneur de son nom et l'héritage de ses armes veut exécuter ce haut dessein.

« Il veut aux titres immortels que donnent à sa maison l'Adige et le Tésin, le Sébète et l'Arno, joindre sur l'infidèle Danube des couronnes plus précieuses encore ! »

[1] *Quel sol che m' arde ancor . . . . .*

[2] Vittoria se rappelait le mot sublime de Stefano Colonna, son aïeul. Quand toutes ses places d'armes eurent succombé sous les milices de Rienzi, le vieillard dépouillé rentra seul dans la ville ennemie. « Eh bien, Colonna, demanda le tribun, où est maintenant votre forteresse ? — Dans mon cœur, » répondit le héros dont Pétrarque mettait l'amitié au-dessus de tous les trésors.

La précision logique et l'éclat poétique de la stance détachée (*Madrigale*) par laquelle nous terminerons cette portion de notre travail, feraient prendre cette petite composition pour une sentence de « l'Académie platonicienne [1], » versifiée par Michel-Ange [2].

« L'excès du désir engendre la crainte, et l'âme combattue gémit dans son plaisir. Elle sent qu'une ardeur trop vive blesse l'infirmité d'un cœur dont les facultés imparfaites voudraient embrasser une valeur sublime. Mais, quand d'en haut la lumière descend sur mon intelligence, le mal s'enfuit avec la défiance, et le soleil d'Amour fait renaître le bonheur. Alors l'élévation de mes belles pensées me montre, avec une clarté nouvelle, et la fausseté de l'imposture et l'évidence de la vérité. »

Dans la seconde partie de son œuvre poétique, Victoire peint le travail douloureux, mais sublime, d'une âme que l'intensité et les souffrances d'une affection terrestre, coupée dans sa fleur, élèvent graduellement au foyer de tout amour, à la source intarissable de toute consolation. Déjà nous avons trouvé, dans les effusions poétiques de la marquise de Pescaire, la preuve éloquente du pouvoir que la religion exerçait sur son esprit, même aux moments de l'inspiration la plus entraînante, sur son cœur, même alors qu'une tendresse consacrée par le devoir semblait le réclamer tout entier. Mais, parvenue au déclin de ses années et à la plénitude de son génie (car ses dernières compositions l'emportent sur les précédentes par la splendeur du style et l'enchaînement rigoureux des pensées), Victoire sent grandir les ailes qui la reportent vers la patrie céleste : on suit avec un in-

[1] Voyez sur cette docte société *Bibl. Univ.*, 1845, vol. LX, p. 236.

[2] Publiée pour la première fois en 1840 par le chevalier Visconti, cette stance a été retrouvée dans un manuscrit qui semble entièrement de la main de la marquise de Pescaire, et de celle de son élève chérie, Innocenza *Gualteruzzi*.



térêt respectueux ses progrès le long de l'échelle mystique qui doit la conduire aux parvis éternels.

[1] « Si je pouvais, dans la dangereuse forêt d'Amour, dégager mon âme du labyrinthe obscur où elle s'est enfoncée avec sa douleur, dont elle caresse la plaie mortelle à l'ombre qui engourdit ses maux ;

« Alors, tournant humblement mes actions et mes pensées vers le sublime Principe de notre existence, je saurais fuir le sentier périlleux où je suis engagée; et celui qui prête à mes gémissements une oreille compatissante recueillerait quelque fruit de ma souffrance.

« Oui, je voudrais que mon regard demeurât constamment fixé sur la Lumière incréée; mais l'ardente affection qu'un honorable amour m'a laissée me détourne sans cesse du but[2]. »

. . . .

[3] « Enveloppée de ténèbres glacées, je cours souvent à la source de toute chaleur et de toute lumière : Ouvrez-vous, cieux remplis d'une ombre douloureuse; laissez resplendir la clarté divine et la flamme du trône éternel!

« Obscure et froide est encore mon intelligence; mais, désormais toutes ses pensées se recueillent dans un désir; il lui semble, au milieu de ce grand silence, entendre une voix dont l'âme seule peut distinguer les sons.

« Ne crains point, lui dit-elle, car avec ton Sauveur toute abondance de biens est descendue vers ce monde; entre dans cette mer où les peines les plus pesantes surnagent aisément.

« Toujours sereines et transparentes sont les ondes de cet

[1] S' io potessi sfrondar. . . . .

[2] Cette pièce de vers, malgré les beautés dont elle étincelle, est contestée à Victoire Colonne par les recherches critiques du chevalier Visconti, qui l'attribue à *Francesca della Torre*.

[3] Tra gelo e nebbia . . . .

océan : laisse ton humble barque y voguer avec confiance vers l'immensité des divines bontés ! »

[1] « Envoyé du Très-Haut, escorte angélique de ma vie, tourne par les routes les plus droites mon âme vers le ciel ! Et quand tu vois mon intelligence consentir à sa propre chute, reprends le frein de ses pensées, rends la vigueur à ses efforts !

« Qu'aux noces éternelles ma lampe ne se trouve point éteinte ! qu'au toucher de ma main tremblante la porte céleste s'ouvre pour moi !

« Mon cœur attend d'instant en instant son fiancé céleste, pour aller au-devant de lui dans la joie de mon amour, dans la candeur de ma foi.

« Mais toi, puisque le soin de cette âme confiante te fut remis, fais luire pour elle l'aube d'une aurore intérieure ; qu'elle m'apparaisse, précurseur du soleil de gloire et de bonheur ! »

[2] «Débile et gémissante, je recours au salut véritable ; aveugle et glacée par le malheur, je m'approche du soleil éternel, pour me revêtir de l'or, pour me réchauffer au feu de ses rayons.

. . . .

« Puissé-je, riche de ses dons, puissé-je, confiante dans son appui, l'envisager non pas avec mes yeux, mais avec la clarté qu'il me prête, l'aimer, et lui offrir en actions de grâce l'amour même qu'il a pour nous !

« Désormais, œuvres et désirs ne seront plus de moi : mais, soulevée par des ailes célestes, je m'élèverai vers le but où m'entraîne le saint amour. »

Au milieu de l'abandon de l'amour filial, à côté des aveux de l'humilité chrétienne, Victoire se tient constamment à la plus grande hauteur de pensée ; son expression demeure noble et

[1] Da Dio mandata, Angelica mia scorta . . . . .
[2] Debile, e inferma a la salute vera . . . . .

pleine : l'aigle ne se trouble point en fixant ses regards sur le soleil qui n'aura jamais de fin.

[1] « Père céleste, éternel Créateur, si par ta grâce je suis un rameau vivant de cette vigne mystique qui embrasse l'univers et porte en elle, avec notre foi, toute l'essence de nos vertus ;

« Ton œil divin me voit languir sous l'ombre obscure de mon feuillage mortel ; laisse ma sève se rafraîchir à la source du printemps éternel !

« Souffre que, baignée à toute heure de la sainte rosée, je fasse couler sur mes racines la pluie salutaire de mes pleurs.

« *Vérité* est ton nom : *Je suis avec toi* furent tes paroles. Laisse donc ta bonté sourire aux fruits que mon épreuve terrestre mûrit en cet exil ! »

[2] « Seigneur, qui dans tes inaccessibles clartés, te caches comme au fond de ténèbres impénétrables, mais qui fais rayonner de cette lumière éternelle les rayons bienfaisants d'une grâce vivante !

« Tout principe découle de ta volonté, et toute fin y aboutit : des mondes innombrables pourraient, à ta voix, surgir ou disparaître, unique Roi des abîmes, des terres et des cieux !

« Regarde-moi, je t'en supplie, dans cet abaissement de la vie terrestre ; et que ton ineffable bonté réchauffe la torpeur de mon affliction :

« Attire mon âme assez avant dans ton empire pour qu'elle reçoive de loin l'influence du soleil incréé, pour qu'elle revoie de près l'astre qui jadis guidait ma vie ! »

« [3] Miracle de compassion et de grandeur ! La grâce m'en fait sentir les deux parties extrêmes : le divin et l'humain, mysté-

1 Padre eterno del Ciel . . . .
2 Signor, ch'en quella inaccessibil luce . . . . .
3 Quel pietoso miracol grande . . . .

rieusement unis dans un Dieu vraiment homme, dans un homme vraiment Dieu.

« Cette contemplation exhausse tellement la bassesse de mes désirs, échauffe si vivement la glace de mes espérances, que, dégagé de ses biens et de ses craintes, mon cœur ne sent plus rien du poids inique de la terre.

« Etendant vers moi sa main percée par les clous du sacrifice, le Sauveur impose à mon col son joug suave et léger; il montre à mes yeux le doux rayon de sa lumière.

« Sa clef ouvre à mon humilité le trésor de son sein; j'y trouve les richesses dont l'orgueil, brûlant pour une gloire impie, méconnaît seul la profusion. »

[1] « Deux lumières descendent vers l'homme du seuil des éternelles clartés. L'une aide à conduire vers sa fin limitée et frêle une brève pensée, une œuvre languissante et mortelle : pensée, discernement et vouloir d'ici-bas.

« L'autre fait reconnaître et adorer le Seigneur; elle dirige vers l'échelle mystique l'âme égarée loin de sa patrie; elle lui prête les ailes de la grâce pour remonter au ciel.

« Lumières naturelles, avec vous un noble cœur sait dompter les instincts d'une volonté coupable, sait employer le frein et l'éperon pour régler ses désirs.

« Lumières célestes, avec votre aide l'âme apprend à dédaigner et le monde et soi-même; à se fermer dans l'ombre des choses mortelles, pour se rouvrir à l'influence du rayon rédempteur, qui doit la transformer en Dieu. »

[2] « Comme un joyau céleste, le suprême Seigneur, pour don sur tous les autres impérissable et sublime, nous a donné la liberté; le seul hommage digne du bienfaiteur est de la lui rendre avec un cœur sincère.

[1] Due lumi porge a l'uomo . . . .
[2] Quasi gemma del ciel . . . .



« Caprice de notre vouloir : erreur de nos pensées! O mon âme, humble et fière, agis librement dans la vérité des volontés divines! Marche dans cette route sûre, demeure fermée aux perfides affections d'ici-bas!

. . . .

« Hélas, aveugles que nous sommes, nos volontés rebelles s'agitent dans un cercle d'erreurs : le soleil d'éternité brille sur elles ; mais une ombre volontaire les soustrait à ses rayons. »

[1] « Ames élues par la bonté divine, vers qui, des inépuisables trésors du ciel, coule l'intarissable flot des ondes mystérieuses qui vous apportent l'éternel bonheur.

« Une seule goutte de cette source, tombée dans l'océan amer des tempêtes humaines, apaiserait la soif qui tourmente notre désir aveugle, tandis qu'il poursuit avec de vaines fatigues la satisfaction de ses coupables ardeurs.

« Mais, puisque l'eau mystique qui coula de sa poitrine entr'ouverte n'a pu laver les taches profondément empreintes sur un monde corrompu ;

« Priez ce Dieu de miséricorde d'élever une fois encore, pour tirer l'homme de son funeste engourdissement, la voix qui jadis daigna l'appeler vers la route des cieux! »

Il nous semble que, nulle part mieux que dans les pages précédentes, l'alliance de la philosophie épurée par les clartés de la révélation, et de la théologie maintenue dans la pureté de ses conceptions inspirées, ne brille d'un éclat propre à faire entrer dans l'âme le calme avec la conviction, et l'énergie avec l'espérance.

Mais on éprouve une émotion plus douce en retrouvant la femme tendre et fidèle dans le dernier adieu de Victoire à la poésie, dans le morceau qui renferme, pour ainsi dire, le testament de son âme, ode où l'entraînement lyrique s'unit à la di-

[1] Anime elette . . . .

gnité du chant épique, élégie qui finit par des accents de triomphe, et que les chefs-d'œuvre de Pétrarque ne surpassent point en beautés.

Le *Triomphe de la Croix* fut écrit en 1532. Sept fois déjà, écrit Vittoria, depuis la mort de Ferdinand d'Avalos, le cours des saisons avait fermé le cercle de l'année, quand, après une nuit passée dans les larmes, un doux sommeil descendit sur mes yeux : « Mon âme, dit-elle, comme si elle eût quitté sa prison, vola si avant, sur les traces de son amour, qu'elle revit la lumière de ma vie, mais accrue de tout ce que la splendeur divine communique aux bienheureux.

« Il était si loin encore de moi, que nulle autre âme que la mienne n'aurait pu le reconnaître.... la douce accoutumance fut encore cette fois mon guide ; et de près, je l'entendis me dire : Pourquoi t'enfoncer à toute heure dans un abîme de maux? Viens avec moi.... Fixe sur moi tes yeux, pour les rendre moins timides aux clartés éternelles dont je ne suis que le faible reflet. Il faut que tu apprennes ici le secret de mettre en fuite l'amertume des chagrins, de revêtir la robe de la félicité véritable. Ne t'étonne point de la compassion profonde qui nous émeut dans le ciel lorsque nous voyons les objets de nos anciennes affections tourner là-bas, vers les écueils du monde, la nacelle de leur avenir. Non, bien que dans la contemplation constante de l'éternel Principe de l'amour, chacun de nous trouve la satisfaction de ses désirs immenses; toutefois la naturelle obligation d'aimer qui nous aime demeure inviolable parmi nous. . . . .

« Tu vois, répondis-je, comment brûlent et comment tremblent devant tes rayons sanctifiés toutes les puissances de mon âme; et quelles espérances et quelles craintes l'entourent de toutes parts. . . . .

« Joyeux alors, il me tendit la main; il me pressa sur son sein, tellement que tout entière je demeurai cachée dans sa

splendeur. Je pus aussitôt, tant sa beauté m'avait revêtue, voir comme en un miroir le tableau que le ciel, cédant à ses prières, révélait à mon regard. »

Le mystère de la Rédemption, les fruits merveilleux du sacrifice consommé sur le Golgotha, l'éternelle vertu qu'il répand sur les générations humaines quand leur pèlerinage terrestre se trouve consommé, apparaissent alors en figures vivantes à l'intelligence affermie et purifiée de Vittoria. Le poème finit par quelques vers dont le ton calme et pénétré laisse dans l'esprit du lecteur l'impression la plus douce :

« Et moi qui, d'un soleil divin voyait poindre une aurore bien différente de celle qui ouvre et colore nos fleurs, je tins sur elle mes yeux fixés et ma pensée pour jamais attachée[1]. »

Notre tâche principale est ici terminée ; mais tout en demeurant, pendant sa vie entière, étrangère à la foule qui suivait ses pas et qui épiait ses paroles, la compagne de Pescaire se trouva, même dans la retraite où son deuil la fit descendre, en communication naturelle avec les esprits d'élite de sa génération. L'œuvre de Vittoria constate, bien qu'imparfaitement, l'échange de ces hautes pensées.

Les personnages contemporains auxquels la marquise de Pescaire a consacré quelques vers furent Bembo [2], Pompée Colonna[3], Paul Giovio[4] l'historiographe, Véronique Gambara [5], « l'honneur des lettres italiennes et l'honneur de Correggio, » Molza, l'un des poètes les plus élégants de cet âge[6], Alphonse, marquis

[1] Tenni quì gli occhi fissi, e'l pensier saldo.
C'est le dernier vers du recueil de Vittoria.
[2] Sonnet CXI. Voir aussi sonnet XI.
[3] Sonnet CXII.
[4] Sonnet CXIII.
[5] Sonnet CXIV.
[6] Sonnets CXV et CXVIII.

del Vasto[1], successeur du marquis de Pescaire dans le commandement des armées impériales, enfin Charles-Quint lui-même, pour qui Victoire partageait les sentiments de dévouement exalté dont sa maison et celle d'Avalos donnèrent des preuves éclatantes.

Bembo remercia la marquise de Pescaire par un des morceaux les plus accomplis[2] qui soient sortis de la plume de ce prince de l'Eglise, type érudit, élégant et complet de la *Renaissance* italienne. Pour Charles-Quint, il n'était pas en son pouvoir de payer un hommage tel que celui dont notre version donnera malheureusement une idée trop incomplète :

[3] « Fixant jadis ses regards sur le soleil de ma vie, votre aigle altière sentait son orgueil et son audace grandir : elle volait alors au ciel ; tout autre but semblait indigne à sa gloire fondée sur des triomphes si vrais.

« Maintenant que cette clarté généreuse et sincère a disparu sous le voile obscur du trépas, l'aigle sent son vol arrêté par des obstacles inconnus, et son ardeur s'étonne de voir décroître sa carrière.

« Tant de trophées conquis, de hautes entreprises, tant de cimiers royaux abattus autour de ses ailes formidables, tant de rivaux enchaînés dans l'ombre de la défaite avaient été les fruits des rayons de mon soleil.

« Dans son jour lumineux, ton aigle reconnaissait la route des sphères sublimes ; maintenant ses ailes appesanties soulèvent les ténèbres de la Mort. »

[1] Sonnet CX. Alphonse d'Avalos est le « Marquis du Guast » des chroniques françaises. Il mourut en 1546, et fut remplacé par le célèbre Ferrante Gonzaga.

[2] C'est le sonnet qui commence par ce vers :

Cingi le costei tempie de l'amato.......

[3] Nel mio bel sol la vostr' aquila altiera . . . . .

[1] « Seigneur, je vois la Fortune remettre entre vos mains le frein de l'univers : elle s'incline obéissante devant votre audace, la paix ose relever son front sur les contrées désolées dont l'espérance attend des jours calmes et sereins.

. . . .

« J'entends les cris d'effroi qu'à l'approche de votre aigle poussent les oiseaux rapaces auxquels vous arrachez leur proie : ils osent à peine se croire dans leurs repaires à l'abri de vos coups[2].

« Et l'aigle altière, sûre de la faveur des cieux, calme dans sa vertu suprême, attend que d'autres barrières tombent encore, et que les rivages extrêmes du monde s'abaissent devant son vol.

« Mais l'astre généreux qui, pour lui ouvrir la route, a dissipé tant de nuages par la splendeur de ses rayons, accueilli dans le ciel, y goûte le fruit de ses fatigues.

« Il demande au Pouvoir suprême que, de l'un à l'autre pôle, l'aigle impériale puisse étendre ses ailes, et qu'éclairée par les influences célestes elle sente sa vigueur croître sans cesse avec son audace. »

Le style de Vittoria participe des *défauts* communs dans l'âge littéraire qui commence à Politien et finit à Torquato ; mais il n'est entaché d'aucun des *vices* de ce même temps. Je donne ce nom au vide de la pensée, à la vulgarité des sentiments, aux antithèses puériles, aux *concetti* maniérés. Il serait, je crois, impossible de trouver dans l'œuvre entière de Vittoria la moindre trace de ces erreurs, le moindre symptôme de ces pauvretés intellectuelles, dont tant d'esprits, d'ailleurs distingués, *Trissino*, *Pulci*, *Bojardo*, *Politien* lui-même, ne sauraient être ab-

[1] Veggio portarvi in man del mondo il freno......
Sento per gran timor con alto grido.......

[2] Retraite des Ottomans qui avaient mis le siége devant Vienne, en 1532.

sous. Partout, dans les écrits de la marquise de Pescaire, la pensée est *vraie*, le sentiment énergique et pur, le ton noble et soutenu, l'expression châtiée; un peu de recherche, quelquefois de l'obscurité, une tension[1] fréquente et qui finit par causer de la fatigue; une certaine propension vers le retour des mêmes idées: tels sont les défauts par lesquels ce poète si digne d'admiration paie à l'imperfection humaine le tribut qu'Homère, Pindare et Dante avaient acquitté avant Vittoria, que Tasse, Milton et Racine devaient acquitter après elle. Aux beautés qui étincellent dans les morceaux que nous avons traduits, on nous permettra d'ajouter quelques citations prises çà et là dans l'œuvre de Vittoria, et qui pourront achever de faire comprendre avec quelle clarté son esprit embrasse une image, avec quel mélange de grâce et de précision son burin sait la fixer.

. . . .

« Que ne puis-je, coupant le lien qui m'attache aux pensées humaines, obtenir que, dès ici-bas, cette écorce terrestre obéisse à mon esprit, et mon esprit à Dieu !

. . . .

« Cause sublime qui, dès cette terre, sépare l'homme de lui-même, et qui, le dégageant de tout autre soin, fait que des larmes qu'il répand, ces larmes soient déjà le prix !

. . . .

« Le front paré de roses, l'aurore levait les yeux pour congédier les dernières étoiles, et déroulait la profusion de ses tresses d'or.

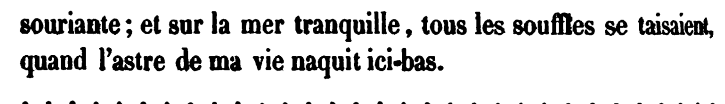
. . . .

« Le sein chargé de lys et de violettes[2], la terre demeurait

[1] De la *tension* quelquefois, et c'est le sort commun des lyriques d'Italie; mais jamais d'*enflure;* et combien peu de lyriques dont on soit en droit de dire autant !

[2] La violette était la fleur des amants :

Et tinctus violâ pallor amantium.



souriante ; et sur la mer tranquille, tous les souffles se taisaient, quand l'astre de ma vie naquit ici-bas.

. . . .

« Heureux celui qui, sur tes traces sublimes, s'efforce de suivre ta valeur ! un si beau désir ne suffit point pour t'atteindre ; il suffit pour s'immortaliser !

. . . .

« Les esprits glorieux, les nobles intelligences, suivront la trace brillante de tes actions, aussi longtemps que, chez les mortels, honneur et renommée ne seront pas de vaines paroles.

« Leurs récits immortels, leurs sages affections deviendront le temple consacré à ton nom : toute autre urne serait trop étroite pour une si héroïque dépouille !

. . . .

« Mon étoile contraire, ma déplorable fortune ont découvert devant ma nacelle les funestes promontoires où siége la menace, et d'où les cruelles tempêtes surgissent en fureur [1]. »

. . . .

Un recueil des vers adressés à Victoire Colonne par les plus illustres écrivains de son époque formerait un volume considérable, et l'un des plus intéressants de la littérature toscane au « siècle d'or. » Dans un travail différent, nous avons essayé de traduire quelques-unes des pièces de vers de M.-A. Buonarroti à la compagne de Pescaire. La *Canzone* qu'au nom de celle-ci Arioste écrivit sur la mort de ce grand capitaine, et qui a longtemps été regardée comme un ouvrage de Victoire elle-même, peut être considérée comme le chef-d'œuvre *lyrique* de son véritable auteur. Elle commence par le vers :

Spirto gentil, che sei nel terzo giro......

[1] *Scoperser poi l'irate inique fronti*
Dal cui furor cruda procella insurge.

Ces deux vers auraient excité l'envie d'Alighieri lui-même, tant ils ont de verve et de précision.

et c'est la première canzone du recueil de Vittoria, dans l'édition de Venise. Le chevalier Visconti l'a reproduite dans celle de Rome, mais en faisant connaître qu'elle appartient à l'Homère ferrarais.

Nous ne résisterons pas au désir de rapporter ici un des morceaux dont Pierre Bembo offrit l'hommage à celle qu'il proclamait « l'honneur des femmes italiennes et de son âge tout entier. » Bembo fut, pendant sa longue vie, l'expression la plus complète et la plus gracieuse de cette renaissance italienne dont la cour pontificale était devenue le centre, et à qui la postérité se plaît à spécialement attacher le nom de Léon X. Le témoignage que nous allons lire doit être considéré comme l'expression la plus juste, en même temps que la plus élégante, du degré d'estime dont Victoire Colonne jouissait auprès des juges souverains, en cette époque du génie et de la vertu.

[1] « Cueille, pour en orner le front de Victoire, les rameaux de l'arbre que tu aimas jadis sous une forme humaine; couronne, ô Dieu de l'inspiration! celle dont les accents sublimes et purs triomphent des plus brillantes compositions de tes poètes favoris.

« Et si, dans une femme, tu veux honorer valeur, beauté, vertu sans tache, royale origine, honore-les, Apollon, dans elle seule ici-bas; le ciel n'a pas deux fois départi de semblables dons.

« Heureux celui qui seul a mérité le trésor de ce noble langage, et qui, du royaume céleste, contemple le pouvoir de cette sainte affection !

« Heureuse celle qui imprime des traces si brillantes de sa chaste tendresse, et monte à si grands pas vers la gloire sans fin ! »

On trouve dans les éditions des « Rimes de Michel-Ange, »

[1] Cingi le costei tempie . . . .

données à Florence [1], à Rome [2] et à Milan [3], deux sonnets [4] et deux *madrigali* [5] formellement adressés « Alla signora Vittoria Colonna, marchesana di Pescara; » une autre pièce de vers est intitulée : « In morte della medesima [6]. » Mais, pour qui a pénétré par une étude approfondie le sens véritable des compositions auxquelles (obéissant à une réserve tantôt délicate, tantôt un peu sauvage) Michel-Ange n'a pas donné de titres, ou n'en a donné que de fictifs, il ne saurait guère y avoir de doute que d'autres sonnets et peut-être encore plusieurs épitaphes n'aient été pareillement écrits au sujet de Victoire Colonne, les uns pendant sa vie, les autres au moment de sa mort. La traduction, au moins partielle, de ces poëmes achèvera le portrait de Victoire, ou plutôt remplacera nos froides ébauches par les traits d'un pinceau de flamme, guidé par le jugement le plus sûr.

1.

« Quand l'art a, par sa prompte et divine intuition, saisi la forme et la physionomie d'une personne, il emploie d'abord quelque humble matière pour enfanter son premier modèle, et fixer sa conception flottante jusqu'alors.

« Mais, ensuite, le marbre durable et brillant lui sert à remplir les promesses du ciseau. L'art s'attache de la sorte à des beautés éternelles, et ne met plus de limites à son ambition de gloire.

« Tel je naquis autrefois, modèle grossier de ce que je devais être, modèle de moi-même que votre généreux pouvoir,

[1] 1623 et 1726. [2] 1817. [3] 1821.

[4] Poscia ch'appreso ha l'arte intera e diva
. . . .
Per esser manco, alta signora, indegno.....

[5] *Canzoni* en une seule stance. Ceux-ci commencent par les vers :
Perche è troppo molesta,
Ora su'l destro, or su'l sinistro piede.....

[6] Per non si avere a ripigliar da tanti......

femme sans égale au monde, devait rendre moins rude et moins imparfait. »

. . . .

2.

« Pour être, femme illustre, moins indigne du don de votre inestimable affection, mon humble génie voudrait la prévenir par quelque hommage.

« Mais je reconnais bientôt que ma valeur ne suffit point à m'ouvrir cette voie....... Mon œuvre, frêle et caduque, ne saurait approcher de cette grâce divine qui découle de vos paroles, de vos regards.

« Art, audace, génie, tout s'incline et se tait. Non, jamais, et fût-ce par les œuvres les plus hautes et les plus nouvelles, pouvoir terrestre ne saurait payer un don du ciel. »

3.

« Elle pèse souvent beaucoup, malgré sa douceur souveraine, la grâce qui enchaîne un cœur. Esclave de votre généreuse courtoisie, mon âme en gémit comme d'un larcin. L'œil, qui puise dans la lumière ses plus vives jouissances, perd néanmoins sa vertu s'il ose contempler le soleil. C'est nuire que trop donner : l'affection veut que les amis (et c'est pour cela qu'ils sont rares) demeurent égaux en fortune et en valeur. »

4.

« Entre la force et l'erreur, mon cœur confus s'épuise en douloureuses incertitudes. Ainsi le voyageur, égaré dans les ténèbres, se perd au milieu de chemins sans issue. J'offre à vos préceptes inspirés la page blanche de mes derniers jours. Ecrivez, pour me sortir de doute; montrez à mon âme privée de lumière comment elle peut suivre la droite voie sous le poids accablant de ses désirs. Ecrivez, vous qui, par les routes les plus belles, sûtes tourner vers le ciel ma vie languissante. »

5.

« Quand le ciel résolut de montrer à la terre un modèle de la beauté sans mélange qui brille dans les cieux, au lieu de la répandre par faibles parcelles entre les hommes, il la prêta tout entière à la plus noble, à la plus fière, à la plus candide des femmes. Maintenant, le ciel a retiré cette merveille; en elle, la mort a pris ce qui pouvait mourir. Mais les pensées douces et saintes qu'elle a écrites dans ses vers ne connaîtront jamais l'oubli.

« Désormais, la terre n'a plus à redouter un coup semblable à celui qui vient de l'atteindre; car, pour rendre au ciel un autre trésor de cette valeur, il faudrait épuiser à la fois tout ce qui parmi nous reste de beau et de grand. »

6. *Epitaphe.*

« Si, pour me faire vivre une seconde fois, les larmes que tu verses avaient la vertu d'un souffle créateur, bien impitoyable serait l'homme dont les gémissements relègueraient une autre fois sur la terre mon âme admise dans le ciel. »

Janvier 1847.

A. C.



RAPPORT FAIT A LA CHAMBRE DES PAIRS, PAR M. BÉRENGER DE LA DRÔME, AU NOM DE LA COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LE RÉGIME DES PRISONS. (Séance du 24 avril 1847.)

La question de la réforme des prisons en France paraît enfin approcher d'une solution. Depuis quinze années on en parle : chacune des administrations qui se sont succédé depuis la révolution de Juillet, a professé en sentir la nécessité, et dans presque toutes les sessions des chambres quelques voix se sont élevées en faveur de son importance; mais c'était à peu près tout. Les questions politiques ou ministérielles reprenaient bientôt le dessus, absorbaient tous les moments des chambres, et on croyait avoir satisfait aux exigences de la conscience publique, en nommant une commission d'enquête, en chargeant quelques experts d'aller étudier les divers systèmes sur les lieux où ils étaient appliqués, en recueillant enfin les avis de certaines académies, des différents corps de la magistrature, du préfet et des conseils généraux.

Sans doute, ces mesures de précaution et ce désir d'éclairer parfaitement la matière ont leur prix, et nous sommes loin de les blâmer; mais ils n'auraient rien perdu de leur mérite en s'alliant à un peu plus d'activité dans l'application. En présence d'une des plus mauvaises institutions en fait de prison, que tous les grands pays ont condamnée, qui ne trouve plus en France une seule voix pour la défendre ; en présence du bagne, qu'on peut justement appeler l'université où le crime prend ses derniers degrés, et où se perfectionnent les membres de ces associations perpétuellement en guerre avec la société, ne devait-on pas, à défaut de pouvoir mettre la main à tout, apporter au moins un remède à un mal pressant, dont le pays se plaignait

avec amertume, et dont les funestes conséquences sont si palpables?

L'état prospère des finances du pays, les loisirs et les facilités résultant de la longue paix dont jouit l'Europe, offraient de puissants motifs de se presser, d'autant mieux qu'on devait encore faire entrer en ligne de compte le grand nombre d'années nécessaire, dans tous les cas, pour l'exécution d'un plan de réforme conçu sur une grande échelle. Mais l'opposition n'avait jamais assez de temps pour attaquer, ni le ministère pour se défendre, et c'est aux plus misérables débats que se dépensaient, le plus souvent en pure perte, le temps et la sève la plus vivante du patriotisme français.

Nous n'aurions peut-être pas signalé avec autant de force la faute des retards apportés au service d'une cause qui nous est chère, si, dans l'ouvrage très-remarquable dont nous venons rendre compte, nous n'avions à reprocher à l'auteur (ce qui est dû à sa position officielle) non-seulement son silence sur les griefs que nous venons d'exposer, mais encore les éloges qu'il donne aux corps et aux hommes qui ont eu à s'occuper du sujet, éloges auxquels, comme nous venons de le dire, nous ne pouvons nous associer sans réserve. Cependant, hâtons-nous de reconnaître que ces lenteurs mêmes ont eu leur bon côté. Ainsi, pendant qu'on dissertait en France, on agissait ailleurs, et la France est aujourd'hui en mesure de profiter des expériences souvent coûteuses faites par les gouvernements étrangers, de tirer parti des perfectionnements obtenus par eux, et de s'épargner bien des tâtonnements par lesquels ils ont dû passer. Nous ajouterons, de plus, que des essais ont été faits en France même, quoique sur une très-petite échelle; on y a converti en prisons cellulaires, autant que les localités s'y prêtaient, quelques maisons de détention dans les départements. On en compte aujourd'hui vingt-deux, réunissant entre elles 1200 cellules; mais qu'est-ce que cela, auprès des 45000 cellules qu'exigent les besoins de la criminalité en France?

L'ouvrage qui nous occupe est le Rapport fait à la chambre des pairs, le 24 avril 1847, par Mr. Bérenger de la Drôme, au nom de la Commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur le régime des prisons. Membre de la première cour de justice du royaume, jurisconsulte habile autant qu'écrivain distingué, Mr. B. est en outre, comme chacun sait, président de la Société de patronage des jeunes libérés de la Seine; ainsi par son rang, par ses lumières et ses sympathies, il était mieux qualifié que personne pour traiter le sujet dont il était chargé, et pour l'envisager sous toutes ses faces; aussi son travail nous a paru mériter une mention spéciale. Ce n'est point un rapport ordinaire, mais un traité *ex professo*, où les différentes phases de la législation criminelle en France, les vrais principes de cette législation, et l'exposé des divers systèmes de répression entre lesquels on doit opter, sont développés avec une admirable clarté, à l'occasion des motifs qui ont amené la nouvelle loi, destinée à régir les prisons en France. Ce rapport forme un volume de 150 pages, suivi d'une douzaine de tableaux, qui éclairent beaucoup le sujet, et sur lesquels sont basées les conclusions du rapport. Nous nous bornerons à les énumérer, ce qui suffira pour en faire comprendre l'importance.

Les deux premiers contiennent la statistique de toutes les affaires jugées par les cours d'assises et par les tribunaux correctionnels, pendant les vingt dernières années.

Les deux suivants renferment la nomenclature des cas de récidive criminels et correctionnels pendant à peu près le même temps.

Les tableaux 5 à 7 offrent l'état numérique des récidivistes, hommes et femmes, dans les maisons de force et de correction.

Les numéros 8 et 9 contiennent le relevé des décès des prisonniers, hommes et femmes, détenus dans les maisons centrales, pendant les sept dernières années, ainsi que le rapport des décès avec la population moyenne des mêmes prisons.

Les tableaux 10 et 11 font, pour les cas d'aliénation, ce que les précédents ont fait pour les décès.

Enfin les tableaux 12 et 13 traitent de la mortalité comparée entre plusieurs des pénitenciers d'Amérique, régis par les deux systèmes rivaux d'Auburn et de Cherry-hill.

Obligé de nous restreindre, nous ne pourrons que rappeler le plan et l'ordre des matières traitées dans cet excellent rapport, dont les sujets s'enchaînent si étroitement, qu'il n'est pas possible d'en détacher des fragments. Notre ambition se bornera donc à exciter la curiosité de ceux qui prennent intérêt aux œuvres des prisons, et à leur donner le désir de lire l'ouvrage en entier.

Ce que nous regrettons, c'est de ne pouvoir reproduire, avec le développement nécessaire, les réflexions philosophiques de l'auteur, exprimées dans le langage d'une douce et religieuse philanthropie : peut-être vont-elles parfois un peu trop loin, jusqu'à nourrir des espérances dans des résultats que nous ne tenons pas pour réalisables autant que lui. En effet, quand il s'agit de ramener dans la bonne voie des êtres déchus et pervertis, chez lesquels on ne trouve plus de traces de leur céleste origine, il faut nécessairement s'attendre à de nombreux mécomptes, sans toutefois se décourager jamais ; et le seul moyen de prévenir le découragement, est, selon nous, de ne pas s'accoutumer à compter sur des succès abondants ou faciles.

Nous pourrions ajouter encore que Mr. B. se flatte quand il regarde comme chose facile, de rencontrer chez les agents subalternes, chargés de la surveillance des détenus, une aptitude, un dévouement et une conscience que nous n'attendons guère de la faiblesse humaine, et sur laquelle notre expérience nous a appris à ne pas trop compter. Mr. B. nous fait plutôt le portrait de ce que ces agents devraient être, que de ce qu'ils sont en réalité ; et quoique nous pensions avec lui que, dans l'état actuel des choses, les confréries religieuses sont en général les plus aptes à remplir les emplois qu'il leur destine dans son travail, nous croyons encore qu'à leur égard ses sentiments sont em-

preints d'illusion. Quant à nous, nous aurions préféré qu'on eût fondé une école normale où l'on aurait pu, en quelques mois, former des chefs d'atelier ou de métier, et des surveillants, élevés dans un même esprit, soigneusement examinés sous le point de vue des mœurs et des principes, qui enfin auraient plus complétement rassuré le public sur les tendances envahissantes qu'on reproche aux congrégations religieuses, et dont, selon nous, la commission a tenu trop peu compte. En notre qualité de protestant, il nous est permis, à la vue des nombreux procès qu'on intente en France à des évangélistes de notre croyance, malgré la liberté religieuse proclamée par la charte constitutionnelle, de n'avoir pas une confiance aussi complète que Mr. B. dans la force et la volonté du pouvoir à réprimer les abus que nous craignons de ce côté-là : mais revenons à notre extrait.

En présence du mal moral qui tourmente les sociétés humaines, et de cette contagion qui, s'infiltrant dans les populations les plus saines, fait de la corruption des uns le péril de tous, la première et la plus importante des améliorations est celle qui tend à la diminution de la criminalité. Pour y réussir, deux classes de moyens s'offrent à l'esprit, les moyens *préventifs* et les moyens *répressifs*. Au nombre des premiers il faut mettre avant tout l'éducation des classes pauvres, basée sur la religion et la morale. Beaucoup a été fait de nos jours pour atteindre ce but : des asiles pour la première enfance, des écoles gratuites de toute espèce, où les enfants du peuple peuvent recevoir une éducation primaire ; mais ces moyens sont contrariés par les discours et les exemples que les enfants ne retrouvent que trop souvent quand ils rentrent dans la maison paternelle, et qui affaiblissent les impressions meilleures qu'on leur avait données ailleurs. En outre, ces moyens sont d'un effet lent, et leur influence ne se fera sentir qu'au bout d'un certain nombre d'années ; d'ailleurs, tant de causes accidentelles peuvent les rendre insuffisants ou inutiles, que, pendant longtemps encore, les moyens répressifs devront attirer la première attention du légis-

lateur. « Ces moyens, il est vrai, viennent à la suite du mal, ils ne le réparent pas, mais leur unique but est d'en atténuer les conséquences et d'en conjurer le retour. »

Mr. B. passe d'abord en revue les différentes phases de la justice criminelle en France. Il décrit d'abord la *justice prévôtale*, fondée à une des époques les plus malheureuses de l'histoire de ce pays. A la suite de la guerre étrangère et des discordes civiles, les mœurs publiques se trouvèrent tellement perverties qu'il en surgit, comme de lui-même, un système de poursuites prompt, énergique et arbitraire, qui allait droit à la répression, n'importe par quelle voie.

Vers la fin du quatorzième siècle, la prépondérance du clergé amena la *justice inquisitoriale* et ses formes ténébreuses.

Sous François Ier, l'instruction criminelle revêtit des formes plus régulières, mais elle consacra l'usage de la torture. L'ordonnance de 1670, sous Louis XIV, se ressentit de l'adoucissement des mœurs; mais faiblement encore, car la question préparatoire fut continuée, et ce ne fut que par la déclaration de 1788, sous le règne de Louis XVI, qu'elle fut abolie.

Enfin, la révolution française ayant éclaté, l'esprit philosophique, après avoir pénétré dans les masses, exerçant de plus en plus son contrôle sur les institutions du pays, amena le code de 1791, où les véritables principes qui régissent aujourd'hui la matière, furent posés, savoir: 1° le jury, la publicité des débats, et la libre défense des accusés; quant au châtiment, la peine capitale, dégagée de toute aggravation, et l'emprisonnement à divers degrés résumèrent toutes les peines.

Après avoir énuméré les motifs qui confèrent à l'emprisonnement toutes les conditions d'une répression efficace, Mr. B. explique comment les bagnes, représentant dans l'ordre pénal le châtiment le plus sévère, avaient trompé l'attente de ceux qui les avaient institués, et comment ce mode d'expiation, qui devait être le plus rigoureux, est devenu, par la douceur du régime et par la faculté du travail en plein air, un objet de préférence et

d'envie pour ceux qui ont encouru des peines inférieures ; comment, d'un autre côté, le mélange des sexes, des âges, et des divers degrés de criminalité, dans les autres lieux de reclusion, en augmentant le vice propageait la contagion, et faisait sentir l'imminente nécessité d'une réforme.

Enfin le philanthrope Howard paraît sur la scène; il porte le premier coup de hache aux institutions surannées et cruelles, sous l'empire desquelles la conscience publique avait si longtemps sommeillé.

Mr. B. jette un coup d'œil rapide sur la réforme qui s'opéra bientôt après en Belgique, en Angleterre et aux Etats-Unis. Il met en présence les deux systèmes établis à New-York et à Philadelphie: le premier, caractérisé par le pénitencier d'Auburn, qui admet la reclusion solitaire la nuit, avec le travail en commun le jour; le second, celui de Cherry-Hill, où la séparation et l'isolement des prisonniers est absolu le jour comme la nuit, et accompagné du travail solitaire.

Une lutte longue et opiniâtre s'établit entre les partisans des deux systèmes. Celui d'Auburn, comme représentant une espèce de juste milieu, entre l'extrême laisser-aller des modes anciens et la sévérité excessive de celui de Philadelphie, est le premier essayé sur le continent. Le pénitencier de Genève est le meilleur modèle du genre. Cependant l'on ne tarde pas à s'apercevoir que ce système ne tient pas tout ce qu'il semblait promettre. Le silence, quand on réussit à l'obtenir à force de sévérité, exerce une contrainte morale qui altère les organisations mentales les plus faibles, il augmente considérablement le chiffre des punitions, et cause par là chez les détenus une irritation qui apporte le plus grand obstacle à leur régénération, en bannissant de leur esprit le calme si nécessaire à tout retour vers le bien; et quand, par la force des choses, le silence n'est qu'imparfaitement obtenu (ce qui est le cas le plus ordinaire), cette règle gênante n'est propre qu'à stimuler les facultés du prisonnier, et à les diriger vers la recherche des moyens et

des ruses de toute espèce par lesquelles il pourra éluder la loi en échappant à la punition.

D'une part, les nombreux essais, basés sur le système des classifications et du silence, qui furent faits en Angleterre et bientôt après abandonnés, de l'autre, la connaissance de résultats plus favorables obtenus dans la prison cellulaire de Glascow, amenèrent en 1832 un acte du parlement qui admit, comme système légal en Angleterre, l'emprisonnement solitaire, à la suite duquel le pénitencier de Pentonville à Londres fut fondé, et trente prisons du même genre furent décrétées et construites dans les provinces; ces prisons sont aujourd'hui terminées, occupées, et un nombre pareil est mis de nouveau en construction.

A peu près dans le même temps, la France, la Prusse et l'Angleterre envoyaient en Amérique des hommes spéciaux pour étudier sur les lieux les deux systèmes rivaux, et, chose remarquable, tous revinrent avec une préférence prononcée pour celui de Philadelphie, quoique plusieurs pourtant fussent partis dans des sentiments absolument contraires.

A leur retour, et pendant qu'on voyait l'Allemagne, la Belgique, la Suède suivre l'exemple donné par l'Angleterre et se mettre à l'œuvre, que faisait la France? Le ministère présentait à la chambre des députés, en 1840, un projet sur la réforme des prisons, dont Mr. de Tocqueville, l'un de ceux qui avaient reçu du gouvernement la mission de visiter les prisons américaines, fut nommé rapporteur; le projet concluait en faveur du système de Philadelphie.

Le même projet, avec certaines modifications, est présenté de nouveau à la chambre des députés dans la session de 1843; Mr. de Tocqueville est encore choisi pour en rendre compte, mais les débats n'eurent lieu que dans la session suivante (1844). Enfin, après son adoption, le projet est porté à la chambre des pairs, qui exprime le vœu que la cour de cassation et les cours royales soient consultées; et c'est après avoir traversé ces diverses filières, que le projet revient à la commission, qui charge

Mr. de B. de rédiger le rapport que nous faisons connaître par cet article. Or rien n'annonce que la chambre des pairs s'en occupera dans la session actuelle qui tire vers sa fin ; c'est encore renvoyé en 1848, et peut-être que les difficultés financières ne permettront pas d'y mettre la main avant 1850. C'est donc dix années qu'il aura fallu pour amener à bonne fin une loi des plus urgentes et qui intéresse l'ordre social jusque dans ses racines : nous demanderons, après cela, si nous étions fondé à nous plaindre de la lenteur avec laquelle on procède en France à l'organisation des choses qui ne sont que nécessaires ou indispensables, pour se consacrer à des discussions qui ont en vue des intérêts de partis et des déplacements ministériels.

Le premier objet qui fixe l'attention de Mr. B. est l'examen des conditions qui constituent tout système de pénalité efficace; ces conditions sont au nombre de trois : le *châtiment*, l'*intimidation* et l'*amendement*. Jusqu'ici les criminalistes n'avaient guère eu en vue que les deux premières; le projet y joint la troisième, sans cependant affaiblir les deux autres, appelées à tenir toujours le premier rang, attendu que l'intérêt manifeste de tous doit l'emporter sur l'intérêt plus ou moins incertain des individus qu'on espère amender.

Après avoir décrit les systèmes pratiqués jusqu'ici, lesquels n'embrassaient guère que le châtiment et l'intimidation, Mr. B. montre que le nombre des *crimes* jugés par les cours d'assises n'a subi que des variations insignifiantes pendant les quatorze années écoulées depuis 1831 à 1844. Ce nombre offre une moyenne annuelle de 7520 cas. — Si le nombre des crimes n'a pas subi de variation, il n'en est pas de même pour les *vols simples* et pour les *délits correctionnels*. Les premiers, qui n'étaient en 1830 que de 12,576, s'étaient élevés en 1844 à 26,759! et les seconds, dont le nombre en 1825 était de 51,017, avaient atteint en 1844 celui de 97,011!

En moyenne, les uns et les autres avaient doublé. — Mais ce qui est fait pour donner l'alarme au plus haut degré, et pour démontrer clairement l'insuffisance du système suivi, c'est l'accroissement annuel et effrayant des cas de récidive. En 1835, la proportion des récidivistes condamnés pour *crimes* était de 20 pour 100; en 1844, elle était de 25 pour 100 sur les cas jugés dans l'année. Celle des récidivistes condamnés pour *vols simples* et *délits* avait monté, dans le même espace de temps, de 13 pour 100 à 15 $^1/_2$! c'est-à-dire qu'en 1844 sur 97,011 prévenus il y avait 15,041 récidivistes. Des enquêtes sérieuses, ordonnées par le ministre de l'intérieur, ne tardèrent pas à démontrer que le système des maisons centrales, savoir, le travail en commun avec silence, était la cause la plus apparente de ces nombreuses rechutes; ainsi au 1er janvier 1846, sur une population de 13,583 individus, on comptait 5675 récidivistes, soit une proportion de 41 $^{78}/_{100}$ pour 100. On observa même que, pour les maisons centrales placées près des grands centres de population, telles que Loos et Melun, la proportion des récidivistes était de 58 pour 100 dans la première, et de 68 pour 100 dans la seconde[1].

On ne pouvait tirer de ces faits d'autre conséquence que celle-ci, savoir, que ni la règle du silence, ni la suppression de la cantine, ni une discipline rigoureuse étendue à toutes les maisons centrales du royaume ne constituaient une réforme suffisante, et « qu'un système qui aboutissait fatalement à doubler en si peu d'années la masse des délits, et à multiplier de plus en plus les cas de récidive, mettait en lumière cette vérité, que l'emprisonnement collectif, malgré tous les efforts pour en corriger

[1] Il n'est peut-être pas inutile de faire voir qu'il n'y a pas contradiction entre ces chiffres de 41 à 68 p. 100 et celui indiqué plus haut de 15 1/2 p. 100. Ce dernier indique la proportion des cas de récidive sur les condamnations de l'année, tandis que les autres s'appliquent à la population totale des maisons centrales qui se compose d'individus condamnés depuis plusieurs années.

les inconvénients, oppose, par sa nature même, un obstacle insurmontable à toute réforme réelle et sérieuse. »

Le *silence obligé* ne fait qu'irriter, par le stimulant d'une difficulté à vaincre, le désir d'ailleurs si naturel aux prisonniers de s'épancher avec leurs semblables.

« Corrupteur dans le présent, *l'emprisonnement collectif* a pour résultat inévitable de consolider dans l'avenir le mal qu'il a fait, d'achever le mal qu'il n'a pu faire! Les plans, que ces hommes ont formés en commun dans la captivité, ils les réalisent en commun après leur libération. » Funeste à ceux qui persévèrent dans la voie du crime, il est plus funeste encore à ceux qui aspirent à en sortir. Cherchent-ils à s'isoler et à racheter par une vie nouvelle l'opprobre de leur passé: traqués et poursuivis d'obsessions et de menaces, par ceux qui ont vécu avec eux en prison et qui veulent en faire des complices, ils ne peuvent guère échapper à leur tyrannique influence, et si, par une espèce de miracle, ils y réussissent, c'est pour passer leur vie dans de continuelles angoisses, ou pour fuir au loin la rencontre de ces visages de malheur, qui d'un mot peuvent détruire les efforts de plusieurs années.

Voilà le système d'emprisonnement collectif, jugé au point de vue de la morale; voyons-le sous celui de la santé.

Passant sous silence les désordres honteux et l'aggravation de corruption résultant de cette communauté de vie, Mr. B. établit les proportions suivantes dans la mortalité parmi les prisonniers:

Elle est, parmi les hommes, de . . . . . . 1 sur $13\,{}^{17}/_{100}$
et parmi les femmes, de . . . . . . 1 sur $14\,{}^{94}/_{100}$
tandis que dans la vie commune elle est de 1 sur 41!!

Quant aux cas d'aliénation, ils sont dans la proportion:

Parmi les hommes, de . . . . . . 13 sur 1000
et parmi les femmes, de . . . . . 36 sur 1000
tandis qu'ils ne sont, parmi la population libre, que de 2 sur 1000

Après ce triste tableau, auquel il n'y a rien à objecter, puisqu'il se fonde sur des chiffres extraits de documents incontestables, Mr. B. passe à l'examen du mode *d'emprisonnement individuel et continu*, qui est celui du projet du gouvernement. Il fait ressortir le contraste frappant qui existe entre le trouble et l'agitation auxquels le détenu était en proie pendant le temps qui a précédé sa condamnation, et le calme et la réflexion qui leur succèdent dans sa retraite solitaire. Le voilà renfermé dans une cellule saine, spacieuse et aérée, dans laquelle il jouit de 28 à 30 mètres cubes d'un air pur, tandis que dans l'atelier des maisons centrales, où le détenu passe 12 heures par jour, la part d'air respirable qui revient à chaque individu n'est que de 7 à 8 mètres cubes. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le tableau si bien tracé de l'influence qu'exerce insensiblement la solitude sur le condamné, et qui le fait passer successivement du désespoir à une salutaire tristesse, et de celle-ci à la consolation et à l'espérance.

Mr. B. ne laisse sans réponse aucune des objections faites au système de l'isolement. Aux craintes manifestées sur la santé et sur l'état mental des détenus qui y sont soumis, il oppose d'abondantes citations extraites des rapports officiels américains de Cherry-Hill, qui établissent que, dans cette prison, l'état sanitaire en général et l'état mental en particulier sont incomparablement meilleurs que dans celles où le système commun est pratiqué; l'échelle de la mortalité y est aussi améliorée; et quant à la diminution de criminalité et à celle des cas de récidive, la supériorité de l'isolement se fait encore mieux sentir. Ces résultats sont confirmés, en outre, par ceux que présentent le pénitencier de Pentonville à Londres, et celui de la Roquette à Paris. Enfin les essais dont nous avons parlé en commençant, tentés dans quelques chefs-lieux de département, constatent les mêmes effets: « Dans tous on remarque une moralisation progressive, une santé maintenue ou améliorée, une tranquillité d'esprit propre à éloigner les cas d'aliénation, une

épreuve redoutable aux criminels endurcis, douce aux âmes secrètement impatientes de se réconcilier avec elles-mêmes, infractions légères, punitions rares, etc. »

Mais d'autres objections, d'un ordre différent, sont faites à l'isolement continu : — Comment pourvoir à l'enseignement élémentaire, sans multiplier démesurément le nombre des instituteurs ? Comment faire profiter du culte religieux tous les détenus ? Comment donner, à chaque prisonnier qui n'a pas un état praticable dans sa cellule, l'apprentissage professionnel, indispensable pour qu'il puisse se livrer au travail ? Comment réussir à se procurer un nombre d'occupations et d'industries assez variées, pour qu'il s'en trouve à la portée de tous les âges et de toutes les capacités ? Enfin, comment soumettre les prisonniers à un travail régulier et profitable, sans que l'œil d'un surveillant soit sans cesse fixé sur eux ?

A toutes ces questions, Mr. B. répond par des faits nombreux, variés, tirés de ce qui se pratique à la Roquette et ailleurs, où déjà 80 espèces d'industries diverses peuvent être exercées utilement en cellule, et où l'enseignement élémentaire et religieux est donné au moyen d'un mécanisme ingénieux, dans l'examen duquel on sent que notre tâche nous dispense d'entrer. Nous nous bornerons à affirmer qu'à presque tous ces différents égards les réponses données nous ont paru entièrement satisfaisantes ; nous essayons de les résumer comme suit :

Dans le système qui fait la base du projet français, qu'on peut appeler un emprisonnement isolé et continu, mais mitigé si on le compare à celui de Cherry-Hill, on trouve, dans la salubrité et l'étendue des cellules, dans la bonté du régime alimentaire et dans un exercice journalier et suffisant en plein air, ainsi que dans les visites fréquentes des gardiens, des surveillants des travaux, du directeur, du médecin, du chapelain et des membres des comités de surveillance, enfin, dans un travail constant et assuré, dans une instruction élémentaire suffisante, et dans les secours religieux, tout ce que peuvent réclamer la

philanthropie et la charité chrétienne les plus exigeantes, sans affaiblir en rien les droits de la justice à la punition du coupable.

Enfin, nous ajouterons qu'il résulte des rapports fournis à la commission par le ministre, que les expériences faites dans 17 des prisons départementales transformées ont amené un changement complet dans l'état de l'opinion publique relativement au système de l'isolement continu : les gens jusqu'ici les plus prévenus contre ce système en sont devenus, presque partout où l'on a vu les choses de près, les plus chauds partisans.

Avant d'entrer dans un examen raisonné des dispositions contenues dans le projet de loi soumis à la chambre des pairs, nous devons dire quelque chose d'un amendement qui y avait été introduit par la chambre des députés, agissant sous une impression vague des conséquences que le système pouvait avoir sur les facultés intellectuelles de ceux qui y étaient soumis.

Quelques cas d'aliénation survenus dans le pénitencier de Cherry-Hill à son début, signalés et habilement exploités par les adversaires de l'isolement continu, avaient répandu une panique qu'un examen suivi et plus attentif aurait dû dissiper plus tard. En vain les statistiques prouvèrent-elles d'abord, qu'on avait fort exagéré les faits, et, en outre, que les pénitenciers auburniens n'offraient pas un résultat meilleur; en vain les rapports sur la prison de la Roquette démontrèrent-ils que depuis l'adoption du système d'isolement continu les cas d'aliénation étaient devenus presque nuls (il y en avait eu 2 de 1840 à 1843 sur environ 500 détenus), tandis que les trois maisons centrales de Montpellier, Fontevrault et Vannes, avaient offert une moyenne de 4, 9 $^1/_4$ et 10 $^3/_4$ p^r 100 de cas semblables[1]. Le coup était porté, et les préventions étaient trop enracinées, pour qu'on pût ramener sitôt l'opinion à une juste appréciation des choses; aussi les partisans les plus éclairés du système d'isolement continu crurent devoir concéder quelque chose à ces

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, janvier 1845, vol. LV, p. 51.

craintes exagérées. De là vinrent les bornes assignées presque partout à la durée de la peine; ainsi, à Philadelphie, le maximum de la durée légale de l'emprisonnement isolé fut fixé à 12 ans; à la Roquette, vu l'âge auquel les détenus sont appelés à en sortir, la durée de la peine ne dépasse jamais 5 à 6 ans; à Genève, où ces craintes avaient été le plus fortement pressées et étaient devenues une question d'antagonisme politique et religieux, on borna l'expérience aux condamnations qui ne dépassaient pas un an.

Le ministère français, plus ou moins sous l'impression que la durée de l'emprisonnement solitaire ne devait pas dépasser certaines limites, inséra, dans la loi présentée en 1840 et discutée à la chambre des députés en 1843, une disposition qui portait que les condamnés à plus de 12 ans de travaux forcés et ceux condamnés aux travaux forcés à perpétuité, après avoir subi leurs 12 années de reclusion absolue, seraient réunis le jour, mais continueraient à être séparés la nuit. La chambre comprit bientôt qu'un pareil système compromettait tous les avantages obtenus par l'isolement des condamnés, et elle crut sortir d'embarras par un amendement qui établissait, qu'après 10 années d'emprisonnement solitaire les condamnés à une reclusion plus longue seraient déportés hors du territoire continental de la France, où ils resteraient à la disposition du gouvernement jusqu'à l'expiration de leur peine. Le cabinet acquiesça d'abord à l'amendement; puis, après nouvel examen de la question, il trouva à propos de revenir sur sa décision et d'y substituer le titre III de la nouvelle loi, art. 11 à 14, qui place en Algérie les *maisons des travaux forcés*, tandis que les *maisons de reclusion* et les *maisons de correction* seraient construites en France. Du reste, dans les unes comme dans les autres, la peine sera subie, quelle qu'en soit la durée, entièrement sous la règle de l'emprisonnement individuel et continu.

A l'occasion de l'amendement dont nous venons de parler, Mr. B. traite à fond le sujet de la déportation; il fait l'histoire de

toutes les colonies de déportés; il montre que, pour quelques avantages insignifiants qu'en retire la métropole, la déportation est une source d'embarras, de dépenses excessives, et qu'elle ne remplit point le but que se propose la loi, savoir, le *châtiment*, l'*intimidation* et l'*amendement*; enfin il cite à l'appui de ses raisonnements la conduite de l'Angleterre elle-même, qui abandonne peu à peu ce système, pour revenir comme en France à l'emprisonnement. Nous ne pouvons suivre Mr. B. dans les développements fort intéressants qu'il donne sur cette question, laquelle d'ailleurs n'a, pour le sujet qui nous occupe, qu'un intérêt purement historique.

Un autre point, qui établit encore un changement essentiel dans la législation des prisons et que nous ne devons pas laisser passer inaperçu, règle ce qui tient au travail des détenus. Ce sujet est traité d'une manière très-lumineuse par Mr. B.; nous en dirons quelques mots.

Jusqu'ici le travail des prisonniers avait été mis en régie sous la direction d'un seul entrepreneur par prison, lequel était encore tenu de nourrir, d'habiller, de blanchir le prisonnier, et de lui fournir la literie, en un mot, de pourvoir à tous ses besoins; le gouvernement n'ayant pris à sa charge que le soin du logement en quelque sorte nu, l'entrepreneur bonifiait à l'Etat le travail des prisonniers d'après un prix de journée fixé par un tarif.

Il est aisé de comprendre, par l'étendue de la tâche et par les nombreux détails d'une pareille entreprise, combien d'abus devaient se glisser dans l'administration, et combien de choses devaient rester en souffrance, l'entrepreneur étant sans cesse tiraillé en sens contraires, par le double désir de faire rendre au travail le plus possible et de fournir aux travailleurs le moins qu'il pouvait. Il résultait, en outre, de cet ordre de choses, que le choix des industries confiées aux prisonniers était fait dans le seul intérêt de l'entrepreneur, et qu'il n'était nullement tenu compte des ressources qu'elles laisseraient aux détenus après leur libération, ni de la concurrence qu'elles faisaient à l'industrie libre.

Aujourd'hui le gouvernement prend à sa charge tout l'entretien de la prison, et il se propose d'affermer à divers entrepreneurs les différentes industries qui y sont exercées. Plus tard il avisera probablement à faire confectionner, par les détenus, des objets dont il aura lui-même l'emploi, comme toiles à voiles pour la marine, étoffes pour l'habillement des troupes, etc.; de cette manière, les plaintes sur la concurrence que les ateliers des prisons font à certaines industries, cesseront d'avoir lieu. Mr. B. saisit cette occasion, pour réduire à leur juste valeur ces plaintes de l'industrie sur une concurrence dont on fait si grand bruit.

Le commerce devra d'abord reconnaître que si le détenu était en liberté, il aurait à réclamer sa part du travail commun et le droit qu'a chacun de se réchauffer aux rayons de ce soleil qui luit pour tout le monde; en second lieu, on devra convenir que, quel que soit le système d'emprisonnement qu'on adopte, le travail, comme moyen de moralisation, devra toujours en faire la base.

Mais examinons un peu à quoi se monte ce dommage, qui fait naître de si vives plaintes. Les économistes portent à 12 millions environ le nombre des individus qui s'occupent en France d'industries manuelles, du genre de celles qu'on exerce dans les prisons. Les prisonniers renfermés dans les maisons centrales, auxquels se rapportent les plaintes du commerce, s'élèvent au nombre de 18,156. Si l'on en déduit les jeunes gens voués à l'agriculture dans l'établissement de Métray et ailleurs, les malades, les vieillards, et les détenus occupés aux travaux domestiques des établissements, le chiffre se trouve réduit à 12,000; c'est donc dans la proportion de 1 pour 1000, que cette concurrence des prisonniers pèse sur la libre industrie. Or est-elle appréciable dans son influence?

Quant aux détenus des prisons départementales, ils y sont pour un temps trop court, pour que celui de l'apprentissage ne réduise pas à presque rien leur part dans cette concurrence,

et l'on ne peut pas évaluer à plus de 1500 le nombre des individus qui y entrent pour quelque chose.

Passons maintenant à l'examen du projet de loi.—Mr. B. réduit à trois les conditions indispensables, selon lui, pour assurer le succès de la réforme des prisons :

1° L'unité de l'administration ;

2° Le mode de surveillance;

3° Les mesures prises à l'égard des libérés, lorsqu'à l'expiration de leur peine ils sont rendus à la liberté.

C'est sous ces trois points de vue que Mr. B. envisage le projet, et que nous le suivrons dans notre rapide analyse.

1° Mr. B. pense que la première condition est réalisée par l'article 1er du projet, qui place toutes les prisons, affectées aux détenus non militaires, sous l'autorité du ministre de l'intérieur; autrefois il en était autrement, et cette autorité était partagée entre le pouvoir judiciaire et l'administration. Or, sous la loi nouvelle, le ministère public aura toutes les facultés nécessaires pour exercer dans les prisons la part de surveillance qui le regarde; mais l'Etat est seul compétent pour tout le reste. Autrefois les dépenses des prisons étaient à la charge des départements, auxquels le gouvernement accordait annuellement des subventions; aujourd'hui, constructions, entretien, tout est à la charge de l'Etat.

On estime que les prisons à construire, selon le système de l'isolement individuel, ne devront jamais contenir plus de 500 détenus; et comme tous les condamnés, qui y seront désormais soumis, s'élèvent à 45,000, que chaque cellule coûte 3000 francs, c'est une somme de 135 millions que cette réforme imposera au trésor. L'unité d'administration permettra une plus judicieuse application du travail; elle influera en bien sur le choix des agents supérieurs, et Mr. B. exprime le vœu qu'il soit créé, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, une administration spéciale indépendante de la politique et de ses oscil-

lations, qui puisse exécuter et suivre avec persévérance cette œuvre de réforme.

2° Quant au mode de surveillance, seconde condition du succès, Mr. B. trouve également des garanties suffisantes dans le projet du gouvernement de substituer les congrégations religieuses aux surveillants laïques. Jusqu'ici la surveillance s'exerçait par des gardiens à traitements modestes, choisis en général parmi d'anciens militaires retraités. Ce système avait alors sa raison d'être : fidèles à leur consigne quand il ne s'agissait que de châtiment et d'intimidation, les gardiens en question ne pouvaient plus convenir quand il était question de régénérer le prisonnier. Il fallait que le sentiment religieux présidât à cette œuvre; et comme le chapelain ne pouvait seul opérer ce changement, il fallait lui donner en aide des hommes capables de le seconder; de là le projet du gouvernement, d'appeler à la surveillance des prisons les congrégations religieuses....

Ainsi que nous l'avons exprimé en commençant, d'accord avec le projet sur le principe de la nécessité de l'élément chrétien dans l'œuvre des prisons, notre opinion diffère sur le choix des moyens ; ainsi nous ne reviendrons pas sur ce sujet, ayant déjà manifesté nos craintes, et indiqué le moyen que nous aurions préféré à celui qu'on propose.

3° Enfin le nouveau projet dit, article 2, que des sociétés de patronage (pour tous les libérés) seront instituées dans chaque arrondissement, lesquelles seront réglementées par ordonnance royale; et par là se trouve réalisée la troisième condition désignée par Mr. B. comme complément indispensable de toute amélioration durable. Nous sommes, à cet égard, complétement de son avis, et nous ne redirons point ici ce que Mr. B. rapporte sur la marche et sur les succès obtenus par la Société de patronage des jeunes libérés de la Seine, dont il est président, et à laquelle nous avons déjà fait sa juste part dans ce journal (janvier 1845).

L'Etat s'étant réservé le droit de disposer du produit du tra-

vail des prisonniers, Mr. B. pense que la part qui leur sera accordée sera versée entre les mains du Comité de patronage dont ils relèveront et dans l'arrondissement duquel ils résideront. Par cette organisation si simple, dont tous les fils aboutiront à Paris, on pourra toujours connaître le changement de domicile des détenus, et suppléer par là à l'insuffisance des moyens qu'a la police générale pour s'en assurer. Enfin, si le prisonnier cherchait à se soustraire à l'action protectrice du patronage, ce serait à ses périls et risques; il courrait toutes les chances fâcheuses de sa détermination, et perdrait son pécule.

Voici la classification des lieux de détention, adoptée dans le nouveau système qui doit remplacer les bagnes, les maisons centrales et les prisons départementales. On verra que la part du pécule accordé au prisonnier y tient une large place.

Le premier degré s'appellera *Maisons de correction*. Ces établissements seront affectés aux condamnés pour délits correctionnels, lesquels auront la liberté du choix parmi les diverses branches d'industrie exercées dans la prison; leur part du pécule pourra s'élever aux 5 dixièmes, et ils jouiront, en outre, de quelques douceurs peu importantes, mais qui sont déterminées dans le projet.

Le deuxième degré de pénalité sera subi dans des prisons appelées *Maisons de reclusion*. Là, les individus qui y seront envoyés par suite de leur condamnation à la reclusion, devront accepter le genre de travail qui leur sera imposé par l'administration, et leur pécule ne pourra pas dépasser 4 dixièmes du produit de leur travail; l'ensemble du régime intérieur sera plus sévère que dans le premier degré.

Enfin, les bagnes seront remplacés par des prisons appelées *Maisons de travaux forcés*. C'est le troisième degré et le plus élevé de la pénalité; et c'est pour ce genre de prisons que le projet réserve toutes ses rigueurs. D'abord elles seront construites en dehors des limites continentales de la France, probablement en Algérie; le criminel portera à ses pieds une

chaîne, il sera employé aux travaux les plus durs, et il ne pourra dans aucun cas lui être attribué, comme pécule, au delà des 3 dixièmes du produit de son travail.

Nous n'étendrons pas plus loin nos observations sur le projet de loi français; nous avons signalé les plus importantes. De l'ensemble il résulte :

1° Que l'emprisonnement individuel et continu est le seul remède possible à l'augmentation de la criminalité et des récidives, et le meilleur moyen pour parer au danger d'une contagion aussi funeste au moins à la moralité qu'à la santé des détenus.

2° Que ce système doit être appliqué à toutes les catégories d'âge, de sexe, à toutes les durées de détention.

3° Que la suppression des bagnes est commandée par la force des choses, et que la déportation, qu'on avait eu un moment la pensée d'y substituer, est un mode d'expiation inefficace, dangereux et impraticable.

4° Que, sans rien changer au code pénal, la nouvelle classification des crimes, dans des établissements spéciaux, fait cesser toute espèce de confusion dans l'application des peines.

5° Enfin, que les sacrifices d'argent que la réforme impose à l'Etat se répartiront sur un certain nombre d'années, ce qui les rendra moins lourds, et qu'on peut en espérer la compensation dans la réduction des crimes et des délits et dans la centralisation qui pourrait rendre la gestion plus économique.

Nous joignons nos vœux à ceux du noble rapporteur, pour que ces résultats soient obtenus, et nous croyons avec lui qu'on a choisi le meilleur moyen pour atteindre le but qu'on se propose.

J. D.

LETTRE A M. LE PROFESSEUR AUGUSTE DE LA RIVE SUR LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE GÊNES EN SEPTEMBRE 1846.

Monsieur,

Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ayant empêché, cet hiver, de vous envoyer un compte-rendu de quelques-uns des faits qui ont marqué dans le congrès de Gênes, il est sans doute un peu tard maintenant pour entretenir vos lecteurs des choses de l'an dernier. Néanmoins, comme ce numéro de la *Bibliothèque Universelle* arrivera en Italie à l'époque de l'ouverture du congrès de Venise, peut-être quelques *scienziati* voudront-ils rafraîchir leurs souvenirs de Gênes, et trouveront-ils du plaisir à s'occuper encore des impressions que leur ont laissées l'hospitalité et l'intérêt scientifique dont ils reçurent dans cette ville de si vifs témoignages. C'est dans ce but seul que j'essaie de donner une esquisse générale du dernier congrès italien, déclinant d'avance toute responsabilité au point de vue de la science, puisque les faits et les idées que je rappellerai sont textuellement traduits du Diario, ou des Actes du congrès. Du reste, dans une lettre de si peu d'étendue il m'est impossible de parler en détail des travaux lus dans les diverses sections; cinq cents mémoires environ ayant été présentés et discutés; mais trois questions qui ont surgi au-dessus de cette mer scientifique, et qui concernent l'instruction des classes agricoles en Italie, les chemins de fer et les quarantaines, m'ont paru devoir être rappelées, soit au point de vue de leur intérêt, soit à cause des rares talents déployés par les orateurs qui les ont traitées. Cela posé, je commencerai par retracer les impressions que produit un congrès italien.

Les savants étrangers, qui pour la première fois traversaient les Alpes, arrivèrent à Gênes avec des idées un peu modifiées

touchant les réalités italiennes et les peintures données par les récits des voyageurs. En effet, dans l'opinion des habitants du Nord, l'Italie, ce sont des champs d'orangers à perte de vue, des lauriers en fleur, des collines de myrtes, d'anémones, des villas aux riantes colonnades, des habitants revêtus du costume le plus pittoresque, une langue harmonieuse jusque dans la bouche des paysans, un ciel toujours bleu, des horizons ornés des plus belles teintes, une mer azurée, des golfes fleuris, des cités où le marbre éclate de blancheur, et où les palais abondent comme ailleurs les masures; telle est l'Italie dans l'imagination des étrangers. Aussi, quand on quitte les Alpes, le désenchantement est grand en traversant les longues et fatigantes plaines de la Lombardie et du Piémont. L'Italie, est-ce ces interminables allées de peupliers, ces rizières, ces eaux dormantes, ces villes monotones, beaucoup trop grandes pour leur population actuelle? L'Italie, est-ce ce paysage uniforme, ces rares collines, ce ciel brumeux?... Cette impression dure jusqu'au moment où, parvenu près de la Méditerranée, le voyageur se trouve dans une contrée nouvelle. Ces montagnes si rapprochées, ces mille plans des Apennins diversement colorés et variant d'aspect à chaque mouvement des nuages, cette lumière bleuâtre qui rend les lointains si purs, cet horizon tour à tour violet ou rose, cet azur si profond du ciel, tout au loin annonce l'Italie, avec cette nature qui porte le calme et la joie jusque dans les cœurs les plus tristes et les plus malades. Le voyageur aime tout d'abord cette végétation peu élevée mais féconde et vigoureuse, ces récoltes variées naissant à la fois sur le même sol, ces bandes de terrain produisant dans une année du blé, du maïs, de l'huile, du vin, et plusieurs espèces de fruits; et, à la vue de ces opiniâtres travaux, de cette admirable agriculture, de ces hommes robustes et bronzés, il se demande ce que signifie le *far niente* tant prôné au delà des Alpes. Et si les vallées de la Ligurie, les bords de la Méditerranée fournissent ces notions nouvelles et inattendues

sur l'Italie, Gênes se charge de les compléter. Vue de loin, des rives du golfe ou de la pleine mer, cette ville étonne par son immense amphithéâtre : c'est comme un champ de palais et de forteresses s'étendant de la mer aux montagnes. Et quand on arrive, le premier coup d'œil est une de ces impressions qu'on n'oublie guère ; car les beautés du lointain sont surpassées, si possible, par le goût sévère et grandiose déployé dans les merveilles d'architecture, semées à foison dans cette ville. L'histoire de la grandeur et de la prospérité de Gênes est écrite sur ses murailles. Les rues de palais, assemblage unique jusqu'à ce jour en Europe, rappellent à tout venant ces temps admirables où les millions furent prodigués pour construire les plus belles façades, des appartements dont la richesse et le bon goût ont traversé les siècles, défiant les changements de mode, en même temps que l'esprit religieux et la bienfaisance nationale élevaient de riches églises et ces immenses édifices destinés à recueillir les victimes de la maladie et de la pauvreté.

Telles furent, si je ne me trompe, les premières impressions des savants étrangers arrivant au congrès de Gênes ; impressions fortifiées de la plus agréable manière par l'excellent accueil qu'ils reçurent, et l'ordre vraiment admirable qui régna dans l'organisation si difficile d'une semblable réunion.

Les personnes qui se chargent d'arranger un congrès scientifique n'ont pas, au premier abord, une juste idée de la besogne qu'elles s'imposent volontairement ; plus d'un administrateur refuserait cet emploi s'il en pouvait prévoir les fatigues et les ennuis. D'ailleurs ces travaux préparatoires, comme tous ceux du même genre, sont particulièrement ingrats, en ce que plus ils sont consciencieux et complets, moins ils paraissent aux yeux du public. C'est comme une machine compliquée : elle chemine à petit bruit, tant que l'huile abonde en ses rouages, mais la moindre solution de continuité dans l'élément onctueux produit les grincements les plus désagréables, et le spec-

tateur mal informé oublie aussitôt le talent de l'inventeur pour se préoccuper de ce petit incident. Je maintiens l'exactitude de cette comparaison, en me rappelant combien étaient injustes certaines plaintes exagérées au sujet de quelques frottements et de quelques lacunes inévitables dans une entreprise aussi difficile que l'arrangement d'un congrès réunissant 1200 *scienziati*, dont il fallait soigner aussi bien que possible le corps et l'esprit, sans compter 11,000 personnes étrangères à la science et qui ont afflué dans Gênes, attirées par la curiosité qu'excite en Italie une circonstance pareille.

S. M. Charles-Albert, accordant une protection active et toute bienveillante aux congrès scientifiques, a trouvé dans son représentant à Gênes un digne interprète de ses royales intentions. S. E. le marquis Paulucci, gouverneur-général, a déployé, comme toujours, l'esprit organisateur et la haute capacité qui le distingue pour le bien-être de ses administrés. Mr. le chevalier Luciani, intendant-directeur de police, l'a secondé de la manière la plus heureuse. Sous cette double influence, les soins les plus sérieux ont été pris pour le bien-être des arrivants, et tous les ennuis résultant de l'encombrement des voyageurs ont été épargnés aux membres du congrès. Au reste, cette administration n'a pas eu autant de besogne qu'on pourrait le croire, ayant depuis de longues années établi comme principe d'action, d'être toujours protectrice des honnêtes gens, d'employer les formes les plus polies, d'épargner aux étrangers les vexations auxquelles ils sont exposés dans les villes du midi de l'Italie, et de faire régner en toute saison, de jour et de nuit, une véritable sécurité au point de vue des larcins et des violences. Il a suffi d'étendre momentanément à 12,000 voyageurs les aimables et bienveillants procédés, la facilité des communications, qui sont la manière d'agir habituelle dans les administrations gouvernementales de Gênes ; aussi, quand de temps à autre quelque personne investie d'une fonction temporaire pour la durée du congrès

prenait des airs d'importance en raison inverse de la brièveté de son emploi, l'on faisait des comparaisons un peu sévères avec la parfaite amabilité des chefs au milieu de leurs immenses occupations.

Philaminte déclare que, pour les savants, c'est une honte de s'occuper des détails de la vie ordinaire. Heureusement que les commissions du congrès ont pensé tout différemment, et les doctes ont pu venir assister aux séances avec l'entrain que donne le double bien-être d'un bon logement obtenu sans peine, sans discussion sur le prix, et d'un dîner confortable. On est libre de penser que les hauteurs intellectuelles d'un congrès doivent très-peu se préoccuper de semblables choses; mais j'en appelle à tous les étrangers venus à Gênes, je leur demande s'ils n'ont pas trouvé agréables cette liste d'appartements bien meublés, à prix fixes très-raisonnables, ces tarifs d'auberge portant le même taux qu'en temps ordinaire, et surtout cette remarquable autorité de la police sur chaque détail, de manière que nul tracas domestique ne pouvait avoir lieu sans être de suite réprimé.

Les dîners et les soirées ne furent pas l'objet d'une moindre sollicitude. Le secrétaire général, Mr. le marquis François Pallavicino, ayant prêté pour cet effet son magnifique palais des *Peschiere*, et les gigantesques salons du premier étage étant garnis de tables pour 450 personnes, le coup d'œil était admirable; de toutes les fenêtres le panorama de Gênes se déployant dans sa grandeur harmonieuse, les impressions les plus agréables arrivaient à l'esprit des assistants. Néanmoins, quelque bien ordonnés que soient ces repas de corps, ils ne répondent qu'imparfaitement à leur but, ils sont froids et trop vite terminés. Dans un repas de congrès les conversations se fractionnent en petites sociétés, le sentiment sympathique d'une grande réunion ne se produit qu'au dessert, lorsque les toasts et les discours électrisent ou égaient l'assemblée entière; mais les *toasts* et les *speechs*

étant interdits aux congrès italiens, sauf un admirable hymne du docteur Mazi en l'honneur du pape, on s'est retiré chaque jour comme d'un spectacle sans dénouement. Parmi les assemblées du soir on distinguait celles de S. E. le gouverneur, celles du président, Mr. le marquis de Brignole, celles de Mr. F. Pallavicino, et les réunions chez Mr. le marquis Maximilien Spinola. Chez le gouverneur on fut frappé de la cordiale bienveillance avec laquelle furent admis les membres du congrès qui envoyèrent leurs cartes de visite. Le vendredi qui précéda l'ouverture des séances, la réunion était des plus remarquables: de nombreux étrangers arrivaient, et un nom célèbre de France, d'Allemagne et d'Italie était à chaque instant prononcé; les conversations les plus intéressantes animaient chaque groupe, et ce mélange d'amabilité chez les personnes dirigeant la fête et d'entrain scientifique chez les nouveaux venus faisait présager les journées les plus agréables durant la tenue du congrès. Le magnifique palais du marquis de Brignole, illuminé chaque soir et décoré de sa belle et nombreuse galerie, laissera des souvenirs charmants dans la mémoire des *scienziati* auxquels il fut ouvert. De jour, les étrangers admirent les marbres et les dorures du *palazzo rosso*; mais, quand il vient s'y ajouter les reflets de mille bougies, peu de souverains en Europe possèdent un ensemble aussi brillant et d'aussi bon goût que ces douze salons, où les ameublements et les ornements du seizième et du dix-septième siècle sont conservés dans leur première splendeur. Mr. le secrétaire général, après avoir épuisé durant la journée son activité dans ses fonctions variées, retrouvait le soir une verve nouvelle pour recevoir dignement ses hôtes, et le succès de ses fêtes honorées de la présence de personnes royales a dû le dédommager amplement de ses laborieux préparatifs. Enfin, Mr. le marquis Maximilien Spinola ne pouvant guère sortir, vu l'état de sa santé, réunissait chaque jour à sa table une nombreuse élite des membres du

congrès ; là les questions les plus intéressantes étaient traitées avec l'animation que les savants mettent dans leurs paroles, quand ils voient dans chaque auditeur un émule ou une personne en état de les comprendre.

Telle était, si ma mémoire ne me fait défaut, la marche extérieure du congrès. Les séances furent ouvertes par une assemblée générale le lundi 14 septembre. Après une messe dans la cathédrale de Saint-Laurent, les membres effectifs et honoraires des sections se réunirent dans la grande salle du palais ducal. L'effet de cette première assemblée fut remarquable. En effet, si l'on ne peut se défendre d'une vive sympathie à la vue d'une foule rassemblée dans un but intéressant, qu'on juge de l'impression produite par une réunion d'hommes dont chacun, pris à part, est une notabilité dans les sciences philosophiques ou naturelles; la nature humaine grandit à vos yeux, et la notion de la puissance intellectuelle s'élève plus forte que jamais dans votre esprit. Ce sentiment généralement partagé imprimait aux physionomies une expression distinguée et méditative qui solenniserait à elle seule un congrès scientifique. Puis, en attendant l'ouverture officielle de la séance, des épisodes intéressants se passaient sur tous les points de la salle. C'étaient des reconnaissances et des accolades à l'italienne, desquelles surgissaient les noms les plus honorés dans les sciences historiques et naturelles ; on se pressait pour distinguer Bonaparte, Orioli, Amici, Marianini, Lambruschini, Cantù, etc., dont les travaux tiennent une si grande place dans les études et les souvenirs.

Ce fut sous cette impression que le président ouvrit le congrès. Dans son discours il fit preuve d'un talent fort distingué, car, si l'inauguration d'une assemblée savante est facile dans un lieu illustré par les découvertes de la science ou par les phénomènes exceptionnels de la nature, cette tâche devient ardue dans une ville qui tire sa célébrité de ses monuments et de son négoce. Aussi Mr. le marquis de Brignole montra-t-il beaucoup d'habi-

leté en faisant ressortir la part que Gênes a su prendre dans l'avancement des idées intellectuelles et sociales, par le mouvement de son commerce et l'étendue de ses relations durant les derniers siècles.

La séance terminée, les sections s'organisèrent et les réunions commencèrent dans les magnifiques salles de l'université, qui, par leur élévation et leur grandeur mirent les assistants à l'abri des inconvénients de la saison. Un nouveau sujet de reconnaissance fut l'apparition du *Guide*, et de la médaille portant l'effigie de Christophe Colomb.

Les congrès italiens n'eussent-ils pas d'autres résultats que la publication de livres semblables à celui que les écrivains génois ont offert à leurs confrères, il faudrait les encourager, car lorsque les villes principales de l'Italie auront eu chacune leur tour, la statistique de ce pays sera faite d'une manière irréprochable. Il est à désirer que le Guide de Gênes serve désormais de modèle aux travaux de ce genre; les Etats seuls peuvent subvenir aux frais de trois superbes volumes in-4°, enrichis de cartes, de tableaux statistiques et de planches diverses représentant les principaux monuments et les produits les plus remarquables des trois règnes de la nature. Grâce à cet ouvrage et à la science, à la patience, à la conscience des différents collaborateurs, l'histoire de la Ligurie est faite, on peut apprendre facilement à la connaître sous tous les rapports possibles; et les rédacteurs de ce chef-d'œuvre collectif, outre l'exactitude et l'intérêt des documents, ont su les rendre attrayants par un style simple et chaleureux, exempt de cette ridicule emphase, de cette manie de louer jusqu'aux choses insignifiantes, qui rend si pesantes et si fades certaines descriptions des beautés de la Ligurie.

Dès l'abord les étrangers ont été frappés du caractère général des séances du congrès. Accoutumés au calme, à la gravité souvent monotone des sociétés savantes du Nord, ce fut avec une

grande surprise qu'ils virent les questions de science pure discutées avec une ardeur, un déploiement d'énergie, qui ne règne d'ordinaire que dans les corps politiques. Je dois même ajouter que les personnalités et les attaques individuelles n'ont point été épargnées; dans plus d'une occasion la force des poumons et la vigueur des gestes étaient substituées à la logique des arguments. On ne pouvait s'empêcher de sourire en voyant des questions d'électricité, des problèmes de médecine, des observations d'anatomie et de zoologie propres à figurer dans le bulletin d'un journal de science, discutés avec une *furia* souvent ridicule; et le professeur Orioli avait bien raison de dire que les gestes et les cris peuvent bien étourdir une assemblée, mais qu'ils ne produisent aucun effet sur le papier d'un compte rendu.

La section de physique fut dès l'abord très-agitée par un mémoire du prof. Majocchi de Milan, qui, s'occupant de l'origine des effets galvaniques, entre autre conclusions prétendit prouver: que l'action chimique n'a aucune part dans la production du courant voltaïque[1]. Le prof. Orioli combattit vigoureusement cette idée qui, si elle était admise, anéantirait la masse si considérable de faits sur lesquels on a établi la réalité de l'action chimique. La section s'occupa ensuite du gigantesque appareil acheté par la ville, au prix de 6000 fr., pour exécuter, d'après l'avis de Mr. Matteucci, les expériences de Faraday touchant le rapport de la lumière polarisée et du courant magnétique. Pour cet effet, on avait disposé un aimant en fer à cheval de deux mètres de longueur et de quinze centimètres de diamètre. Cette énorme machine, entourée d'un fil de cuivre recouvert de soie, communiquait à une puissante pile de Grove. On pouvait ainsi, à volonté, aimanter artificiellement le fer à intervalles variés. Mais on reconnut bientôt que la puissance des résultats ne correspondait point à la grandeur de l'instrument; il y avait des im-

[1] Diario dell' ottavo congresso, page 20.

perfections invisibles à l'œil, et les prismes soumis à l'action du courant magnétique ne présentèrent aucune apparence qui pût confirmer ou modifier les expériences de Faraday.

Mr. Daniel Colladon fut plus heureux en reproduisant la belle expérience de Mr. de la Rive sur les sons formés dans un tube par un courant discontinu; leur énergie et leur étrangeté surprirent beaucoup les assistants, qui lui témoignèrent hautement leur approbation et leur sympathie.

Dans les sections des sciences naturelles plusieurs savants intéressèrent vivement les réunions. MM. d'Hombre-Firmas, Lorenzo Pareto, de la Marmora et de Charpentier rivalisèrent de zèle et de bonne volonté; leurs mémoires et leurs communications reçurent toute l'approbation désirable de leurs nombreux auditeurs. Le prince Bonaparte, M. Kœlliker de Zurich, MM. Verany de Nice et Gené de Turin ont enrichi la section de zoologie d'un grand nombre de faits nouveaux et d'idées originales. Hélas! une douloureuse impression se mêle aujourd'hui à ces souvenirs de science et de travaux sérieux. Gené vient d'être enlevé à l'improviste par une maladie de quelques jours; la douleur que cause sa perte à ses nombreux amis, égale le vide qu'il laisse dans la science zoologique en Italie; l'université de Turin se ressentira longtemps de la perte d'un homme qui savait unir au talent le plus distingué le zèle et l'entrain propres à communiquer l'amour du travail aux jeunes gens, et qui s'était fait chérir de tous par son excellent caractère.

Dans la section de médecine, la question des quarantaines a été discutée avec le zèle et l'importance qu'elle mérite; je crois devoir, vu l'actualité du sujet, citer les conclusions de la commission italienne, telles que son rapporteur, le professeur Bo, les a énoncées :

1° La contagion de la peste orientale est une question résolue affirmativement.

2° La peste est transmissible, et peut être transportée à de

grandes distances des lieux qui en sont primitivement infectés, en conservant l'identité de ses symptômes et de son essence.

3° La peste est transmissible par le moyen des malades et des objets à leur usage.

4° Les émanations provenant de la personne infectée, pouvant communiquer la peste à quelque distance, doivent être considérées comme un contact immédiat.

5° La peste se communique non-seulement pendant que règne l'épidémie, mais encore lorsqu'elle affecte une allure sporadique.

6° On n'a pas encore déterminé le temps durant lequel les objets appelés *susceptibles* peuvent conserver la propriété de transmettre la peste, s'ils sont soustraits à l'influence et au contact de l'air atmosphérique.

7° La durée absolue de l'incubation n'a pu être déterminée d'une manière précise, la commission, après avoir pesé les observations qui lui ont été soumises, croit pouvoir la limiter à quatorze jours.

8° Les patentes des administrations sanitaires se divisent en patentes *nettes*, *douteuses* et *infectées*; les patentes d'observation de *rigueur* et d'observation *simple* doivent être considérées comme inutiles et préjudiciables pour le commerce.

9° Il ne faut tenir aucun compte des patentes *nettes* du Levant, en particulier de celles de l'Egypte et de la Syrie, jusqu'à ce que, dans ces contrées, les institutions sanitaires aient pris de fermes racines, et que l'on ait anéanti les préjugés qui s'opposent en Orient à toute amélioration de l'hygiène publique. Avant que la confiance renaisse, il est nécessaire de voir la peste épidémique ou sporadique disparaître de ces contrées pendant au moins dix années.

10° Le changement intégral de vêtements au commencement de la quarantaine est considéré comme une mesure utile envers les personnes soumises au régime sanitaire.

11° Avec de semblables précautions on pourra compter comme jours de quarantaine le temps de la traversée.

12° On n'a pas encore de preuves suffisantes pour admettre la faculté désinfectante du calorique élevé à un haut degré.

13° La purification des marchandises et des objets *susceptibles*, telle qu'elle est pratiquée actuellement dans les lazarets d'Europe, garantit suffisamment la santé publique des périls de la transmission de la peste.

14° Enfin il y a des réformes urgentes à adopter pour l'amélioration notable des règlements intérieurs des lazarets.

Ce système, en désaccord sur quelques points avec l'usage adopté par les puissances maritimes du Nord, a été discuté d'une manière approfondie par divers praticiens; l'idée générale qui m'a paru ressortir des arguments présentés, c'est que l'importance des quarantaines et la crainte de la peste varient en raison inverse de la distance des foyers délétères. Que les Anglais, les Américains et les Russes, dont le climat humide et froid, et le grand éloignement des contrées malades, affaiblissent et font disparaître jusqu'à l'appréhension d'une influence pestilentielle, que ces nations, dis-je, soient indifférentes à ce sujet, et ne prennent aucune précaution, cela se comprend; mais que les riverains de la Méditerranée, exposés à un climat brûlant, voyant se développer des miasmes dangereux, étant témoins de l'arrivée de ces balles de marchandises qui, peu de jours auparavant, étaient entassées sur les bords du Nil; que ces populations tiennent à la rigueur des quarantaines, c'est un résultat tout naturel, et il est à croire que la liberté ne sera établie, sous ce rapport, que lorsque les gouvernements méditerranéens seront pleinement rassurés sur l'observation de l'article 9 du compte rendu du professeur Bo.

La section de géographie a vu ses séances animées par les grandes questions des railways italiens. Les hommes qui me paraissent avoir déployé le plus de talent dans cet important

sujet, sont le prince de Canino, l'historien César Cantù, les professeurs Orioli et Ghibellini. La Commission nommée pour l'examen du système préférable pourra s'aider des observations et des idées du général Quaglia de Gênes, qui, par sa haute portée intellectuelle et ses connaissances approfondies des intérêts sociaux et commerciaux de l'Italie du Nord, doit avoir une grande prépondérance dans cette affaire.

Au congrès, la discussion fut ouverte par César Cantù, qui résuma les différentes idées avec une éloquence pleine de clarté. Il s'agit de déterminer le point de départ de la grande voie italienne; il faut décider s'il convient mieux d'avoir un railway unique passant par Rome, Naples, Florence, avec des embranchements communiquant aux points principaux du littoral, ou bien de construire deux lignes parallèles aux rives de la mer avec des voies latérales; puis il est nécessaire d'indiquer le point de jonction qui serait le plus utile aux intérêts italiens en traversant les Alpes; enfin, autant que possible, on devrait faire correspondre le projet général avec les lignes déjà exploitées le long des Apennins.

Quand on en vint à la désignation des points de départ, les avis les plus opposés se firent jour, et quelques orateurs ne parurent tenir aucun compte des frais et des difficultés du terrain dans la multiplication des lignes; il est probable que cette année, à Venise, le rapport de la Commission sera gravement influencé par la crise française. En résumé, on a désigné le port de Brindes comme le point le plus favorable pour les communications avec le Levant. Brindes serait uni à Naples, on se dirigerait de là sur Rome, Florence et Bologne. D'autre part, il est à remarquer que la ligne de Turin à Gênes s'approchera beaucoup de Lucques et de Florence, et offrira pour les communications transalpines une voie plus courte et préférable, vu l'importance de la position commerciale du port de Gênes. On doit faire les vœux les plus ardents pour que le projet de

percer le Mont-Cenis soit mis à exécution. Il est difficile de calculer les résultats d'un railway allant directement de Gênes à Lyon et à Paris, et offrant une communication rapide et sûre en toute saison. Non-seulement ce projet produirait un immense avantage pour le commerce, mais il serait un véritable service rendu à l'humanité; le souverain qui pourrait le mettre à exécution immortaliserait sa mémoire, et se placerait au nombre de ces bienfaiteurs de l'Europe, dont les noms se transmettent d'âge en âge, escortés de la reconnaissance universelle. En effet calculez, si possible, l'avantage pour l'Italie d'envoyer en toute saison au delà des Alpes les productions particulières à son climat, et qui se consomment à bas prix sur place faute de pouvoir être rapidement transportées au loin. Quel développement ne prendront pas certaines industries qui végètent par suite de l'absence de débouchés! Et il ne s'agit plus ici de suppositions gratuites; l'exemple de la France et de l'Angleterre montre à quel point les campagnes éloignées augmentent de valeur en envoyant leurs produits dans les capitales. Ne pouvant entrer dans beaucoup de détails, je citerai seulement le commerce des primeurs, des légumes et des fruits; par son moyen, on donnerait une valeur considérable à de nombreuses localités où les terrains ont des revenus très-peu élevés. Puis, sous le rapport de l'humanité, pour apprécier le service que rendrait le chemin de fer traversant les Alpes, il faudrait avoir une statistique des personnes souffrantes que les médecins n'osent envoyer en Italie à cause des fatigues de la route, et l'on verrait qu'une fois cet inconvénient détruit, les lieux favorables aux malades seraient obligés d'augmenter leurs logements au delà de toute prévision; la rapidité des correspondances annulerait presque les inquiétudes qui aujourd'hui tourmentent les parents de ceux que la maladie condamne à résider en Italie. En un mot, sous le rapport commercial et humanitaire, le chemin de fer traversant les Alpes serait un des plus grands bienfaits accordés à l'Europe, et le monarque

auteur de ce projet verrait son nom et son souvenir bénis de toutes les personnes que des motifs sérieux ou agréables engagent à voyager.

Dans les sections d'agronomie et de technologie, l'état intellectuel des classes agricoles et des ouvriers a donné lieu à de sérieuses discussions. L'abbé Lambruschini et le chan. Ambrosoli ont déployé maintes fois leur douce et persuasive éloquence. Les idées les plus généreuses et les projets les mieux conçus se sont fait jour; la nécessité d'élever la moyenne des intelligences a été reconnue; on a indiqué comme indispensable la direction morale et religieuse des études. Mais, dans le feu de leurs bonnes intentions et de leur amour du progrès, les orateurs italiens ont un peu oublié les mauvais côtés de la question; ils semblent ne pas connaître suffisamment les terribles difficultés qu'on rencontre au delà des Alpes pour combattre les tendances funestes à la morale publique. On n'a pas assez appuyé sur ce fait reconnu avec découragement par tous les instituteurs consciencieux, c'est qu'il faut des années de labeur pour faire adopter une idée bonne, une croyance élevée, tandis qu'un seul jour, un seul pamphlet suffisent pour faire germer dans l'esprit et dans le cœur d'une population les préjugés et les erreurs les plus funestes.

Telles furent les questions les plus générales qui agitèrent le congrès de Gênes. Dans ces grandes luttes intellectuelles, non-seulement les amis de la science, mais les amateurs de l'éloquence relevée ont éprouvé de vives jouissances; on était charmé d'entendre les sujets les plus intéressants traités dans cette belle et harmonieuse langue italienne, on était entraîné par cette véhémence de paroles et d'images, par les accents de conviction de ces hommes qui, après avoir médité leurs sujets durant plusieurs mois, venaient les exposer avec une clarté égale à la ferveur de leur persuasion. Ces qualités, qu'on ne voit pas souvent unies, donnaient aux séances du congrès une vie, une animation, que pré-

sentent rarement les assemblées scientifiques. Aussi c'est avec un vif désir de se retrouver que les sections se sont adressé leurs adieux, et dans ces discours de congé, MM. Taddei, Lambruschini et Pareto ont vivement ému leur auditoire par l'énergie et la beauté de leurs sentiments et de leurs paroles.

Mais tout l'intérêt de ces journées n'était pas concentré dans les réunions scientifiques à l'université. Les établissements publics de Gênes, visités par de nombreuses commissions, excitèrent la plus vive sympathie; les uns, comme les hôpitaux et l'*Albergo* des pauvres, étonnèrent par leurs vastes dimensions et par le nombre considérable d'infortunés et d'orphelins auxquels ils donnent asile; d'autres institutions plus modestes, telles que l'Ecole des sourds et muets, et les asiles de l'enfance, obtinrent l'approbation la plus chaleureuse pour l'habileté, l'ordre et la conscience qui distinguent leurs administrations. L'Exposition de l'industrie eut aussi une large part de l'attention des étrangers et des nationaux. Les travaux en bois précieux, et les tissus de soie et de velours furent en particulier fort admirés, et le général Quaglia déploya un grand talent dans le compte rendu de cette exposition; son ouvrage sort des bornes d'un traité ordinaire, et doit être consulté par les personnes qui veulent avoir une juste idée de l'état industriel et des ressources de la Ligurie.

On avait réservé, pour les derniers jours du congrès, la fête consacrée au monument de Chr. Colomb, et le dimanche 27 septembre fut choisi pour en poser solennellement la première pierre. Depuis deux ou trois ans une commission s'occupait avec zèle de recueillir les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce projet national. S. M. Charles-Albert ayant ouvert la souscription par un don de 50,000 francs, et la somme totale s'é-

tant élevée à 160,000 francs environ, les directeurs jugèrent qu'ils pouvaient ériger un monument en marbre au navigateur génois. Un concours fut ouvert, et la place de l'*Aqua-Verde* réunit la pluralité des avis comme l'emplacement le plus convenable. Bien que Gênes possède un sculpteur d'un rare mérite, Varni, et plusieurs artistes distingués, aucun d'eux n'a obtenu la moindre part dans les travaux du projet. Aussi les artistes nationaux ont appelé de cette singulière décision; ils ont obtenu d'ériger à leurs frais un autre monument sur la promenade de l'*Aqua-Sola*. La statue principale représentera Colomb appuyé sur l'écusson de Gênes, et j'avoue que cette idée me paraît préférable à celle du projet officiel, où le grand navigateur soulève un voile qui couvre à demi une femme indienne. Cette manière de représenter la *découverte* de l'Amérique a provoqué bien des observations et des critiques sévères; mais, sauf cette circonstance, sur laquelle les avis sont partagés, on s'accorde à louer l'ensemble du monument, et l'on conçoit la plus légitime espérance pour l'effet imposant qu'il produira au milieu de cette belle place qui commence d'une manière si pittoresque les rues de palais de Gênes.

La cérémonie du 27 septembre fut favorisée par un temps magnifique. Autour de la place étaient plantés des mâts portant chacun le pavillon d'un peuple maritime; ces drapeaux immenses, déployés par une brise légère, ne laissaient entre eux aucun espace vide, et formaient pour les yeux, aussi bien que pour la poésie et l'histoire, la plus admirable décoration qu'on pût imaginer en pareille circonstance. Sur le côté de la place qui regarde la mer, une gigantesque estrade était destinée aux divers corps de l'Etat et aux membres du congrès. Un corps de musique militaire suffisant pour être clairement entendu des 40,000 personnes qui garnissaient la place, les terrasses et les collines, ouvrit la cérémonie en accompagnant un hymne chanté par des chœurs très-nombreux; puis le marquis Lorenzo

Pareto prononça un discours dont voici les principaux passages :
« Messieurs, il existe dans l'histoire des noms qui sont au-dessus des éloges, et des hommes pour la gloire desquels la terre est un lieu trop resserré. Aucun monument ne peut accroître l'éclat de la renommée de ces héros ; ils sont célébrés dans toutes les langues ; et si leur patrie leur élève des statues, ce n'est point pour grandir leur réputation, mais c'est pour leur témoigner un légitime amour, et pour imprimer de généreuses idées dans l'âme des générations futures. Nous ne sommes donc point réunis pour honorer par cette manifestation le héros du nouveau monde, mais pour payer un tribut de respect et de gratitude à sa mémoire. Ce jour est heureusement choisi pour la pose de la première pierre du monument de Colomb, car il est solennisé par la présence de l'élite des savants d'Italie. Nous sommes fiers de rendre ainsi un éclatant témoignage à l'homme magnanime qui, poussé par son génie, a non-seulement brisé les barrières dans lesquelles l'ignorance enfermait jadis les océans, mais qui, par ses découvertes, a détruit les obstacles que la barbarie élevait contre les progrès de l'esprit humain. Il est juste que l'Italie entière s'unisse à la patrie génoise pour célébrer un homme, dont la gloire retentit dans les deux mondes, et dont la reconnaissance des générations futures ne pourra jamais exalter suffisamment les grandes œuvres. Pour nous, nous sommes heureux d'être les exécuteurs de cet ouvrage national, dont les largesses du souverain et les offrandes empressées des citoyens vont bientôt doter notre ville. Ainsi seront représentés les vertus, les triomphes et les infortunes de notre illustre compatriote......... » L'orateur donna ensuite la description des statues allégoriques et des sujets des bas-reliefs offrant les traits les plus saillants de la vie de Chr. Colomb ; il fit ressortir le contraste de la grandeur de son œuvre, et de la noirceur de l'ingratitude qui tenta de la flétrir. Enfin le marquis Pareto termina en invitant le prince de l'Eglise, les représen-

tants du souverain, l'élite de la nation et de la science à se réunir pour consacrer la première pierre de ce monument élevé à l'homme qui jouit presque seul du privilége de voir sa gloire célébrée sans restriction dans les deux hémisphères. Après ces paroles, dont la traduction ne donne qu'une très-imparfaite idée, puisqu'elle les dépouille de la force et de la beauté de la langue italienne, le vénérable archevêque s'avança pour bénir la pierre consacrée. Une émotion profonde s'empara de l'assemblée entière; tous les cœurs envoyèrent un tribut de respect et d'affection à ce prince de l'Eglise, qui réunit depuis si longtemps autour de sa personne les sentiments les plus doux qu'une population puisse vouer à son chef spirituel. Pendant qu'on accomplissait les rites usités de la cérémonie, les canons des forts, auxquels se joignaient les batteries d'une escadre hollandaise mouillée dans la rade [1], firent résonner les échos des collines. L'effet de cette journée fut immense, et l'enthousiasme de cette foule d'élite causa une impression de sympathie que les témoins ne pourront jamais oublier. Le hasard m'avait étrangement favorisé; placé tout près de l'historien C. Cantù et du comte Sauli de Turin, j'ai pu voir ces types de la nationalité et de la science italienne exprimer le bonheur de ces grands souvenirs avec des mots que le génie ou l'amour du pays seuls font trouver...... Bientôt viendra le jour de l'inauguration solennelle de la statue de Chr. Colomb. Puisse être accompli le vœu des hommes que je viens de nommer; c'est-à-dire de voir dans le port de Gênes des vaisseaux députés par toutes les nations auxquelles l'œuvre du navigateur génois a fourni des sources de pouvoir et de prospérité!

La tâche du congrès tirait à sa fin. Restaient les adieux, les comptes rendus et le choix de la ville qui devait recevoir les

[1] Dans le palais Faragiani, à l'Aqua-Verde, où l'on remarque ce beau bas-relief représentant la découverte de l'Amérique, se trouvaient réunis S. M. la reine de Hollande, LL. AA. RR. le prince et la princesse Charles de Prusse, les princes Alexandre et Henri de Hollande, auxquels S. A. R. le prince amiral Eugène de Carignan faisait les honneurs de la fête.

savants en 1848. Dans la séance de clôture, Mr. le secrétaire-général, marquis F. Pallavicino, décrivit à grands traits, avec une chaleureuse éloquence, les principaux résultats du congrès. On discuta assez vivement sur la convenance de choisir une ville des Etats-Romains pour les prochaines assemblées, et quelques esprits ardents ne voulurent pas comprendre les motifs de l'hésitation du St. Père. Ce digne souverain, ayant des réformes universitaires et municipales à faire dans sa ville de Bologne, désirait naturellement attendre un peu plus tard pour recevoir une assemblée aussi importante qu'un congrès scientifique. Enfin la cité romaine obtint la pluralité des suffrages, et l'on se sépara en se donnant rendez-vous à Venise, qui reste définitivement le lieu de réunion de cette année, malgré les obstacles que des rapports mal fondés avaient paru faire naître.

Me voici, Monsieur, arrivé à la fin de ma tâche. Je n'ose me flatter de l'avoir accomplie d'une manière satisfaisante; loin de là; mais, si je pouvais être sûr d'avoir rendu un hommage convenable aux efforts et aux talents de quelques-unes des personnes qui ont assuré l'heureux succès du dernier congrès scientifique, je serais largement payé de ma peine.

Agréez, Monsieur, etc.,

J. Gaberel.



BULLETIN LITTÉRAIRE.

Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas, et particulièrement pendant la crise de 1825, par J.-H. Schnitzler. Paris, 2 vol. in-8° : 15 fr.

Sous ce titre assez bizarre d'*Histoire intime*, Mr. Schnitzler nous offre un aperçu rapide de la Russie dans les dernières années du règne d'Alexandre, suivi du récit très-détaillé de la mort de ce prince et des circonstances qui marquèrent l'avénement de son successeur. Un séjour de quatre années à Saint-Pétersbourg a permis à l'auteur de se procurer des renseignements exacts, et l'a rendu lui-même témoin d'une partie des faits qu'il raconte. Observateur consciencieux, exempt de tout esprit de parti, n'ayant d'autre but que la recherche de la vérité, il nous paraît bien digne d'inspirer la confiance. Son travail sur la statistique de l'empire russe, publié il y a quelques années, a d'ailleurs obtenu un succès qui témoigne de l'étendue et de la valeur de ses études sur ce pays. La tendance de son esprit le porte sans doute à s'occuper surtout du développement matériel, mais elle le tient en garde aussi contre l'influence plus ou moins fâcheuse des théories politiques, et lui fait mieux apprécier peut-être le véritable caractère de la civilisation russe. En effet, le tort de la plupart des voyageurs, c'est de prétendre juger une société, dont ils voient à peine la superficie, d'après des idées qui lui sont complétement étrangères, si ce n'est même hostiles. Mr. Schnitzler s'applique plutôt à rassembler d'abord des faits, puis, au lieu de les condamner légèrement, il cherche leur origine ou leur cause dans l'histoire, et, sans vouloir les justifier, il les explique du moins d'une manière plus satisfaisante. Quelque répugnance qu'on éprouve pour le despotisme qui pèse

sur la Russie, il faut bien reconnaître que c'est à lui qu'elle doit sa grandeur et ses progrès rapides. Le génie de Pierre le Grand força le peuple à sortir de l'apathie barbare dans laquelle il était jusque-là plongé; sa volonté énergique donna l'impulsion qui devait bientôt élever l'empire russe au rang des premières puissances de l'Europe; il put, à l'aide de son pouvoir sans bornes, y transplanter tout à coup une civilisation avancée, qui pour se développer autrement aurait demandé des siècles. Mais les institutions étant demeurées étrangères à ce progrès, il n'y eut pas d'essor national. De là vient ce contraste qu'on remarque en Russie, entre une noblesse qui pour les lumières et l'urbanité ne le cède à celle d'aucune autre cour, et un peuple encore courbé sous le double joug de la superstition et de l'esclavage. Changer un tel état de choses est une œuvre pleine de difficultés et même de périls. Les bonnes intentions d'Alexandre à cet égard rencontrèrent de grands obstacles, et son penchant pour les idées libérales n'eut guère d'autre résultat que d'encourager les progrès des sociétés secrètes qui rêvaient l'affranchissement subit de la population russe, la liberté constitutionnelle et même la république. Ces illusions nourries dans les esprits de la jeune noblesse firent éclater l'insurrection de 1825, lorsqu'après la mort d'Alexandre l'hésitation de Nicolas à prendre les rênes de l'empire parut offrir une occasion favorable. La plupart des conjurés occupaient un rang élevé dans l'armée et jouissaient de la confiance du soldat. Mais leur langage révolutionnaire était si peu compris, qu'ils furent bientôt obligés de substituer le nom de Constantin au mot de liberté qui n'éveillait aucun écho chez le serf russe, incapable de désirer ce qui était tout à fait inintelligible pour lui. Or Constantin ayant, sur la demande de son frère Nicolas, renouvelé solennellement son abdication, il devenait impossible de soutenir une lutte désormais sans prétexte plausible. L'énergique fermeté de Nicolas parvint promptement à rétablir l'ordre, et l'on peut dire que dans cette épreuve le nouvel empereur se montra digne de la tâche

qu'il allait entreprendre. Cependant la nécessité de sévir dès le début contre les auteurs de cette tentative coupable dut imprimer à son règne un cachet de sévérité rigoureuse que, plus tard, les événements de Pologne rendirent plus frappant encore. Le régime despotique continua de dominer exclusivement; et si la prospérité matérielle de l'empire s'est accrue sous l'administration de Nicolas, il faut avouer qu'il n'a rien fait pour mériter les sympathies de ceux qui mesurent le bonheur d'un peuple au degré de ses lumières et de sa liberté.

Mr. Schnitzler ne le nie pas; seulement il estime qu'avant de prononcer un jugement définitif on doit attendre encore, parce qu'il serait injuste de ne pas tenir compte des circonstances imprévues qui sont venues entraver la marche d'un règne que tout semblait annoncer comme une période d'organisation intérieure et de rénovation morale. Il partage, sans doute, jusqu'à un certain point les appréhensions qu'excite ce redoutable pouvoir, mais il n'a pas perdu tout espoir en l'avenir.

DUPLESSIS-MORNAY, par Joachim Ambert. Paris, 1 vol. grand in-8°, portrait : 8 fr.

Duplessis-Mornay est un de ces grands et nobles caractères qui n'étaient pas rares chez les gentilshommes huguenots du seizième siècle, et qui formaient un contraste si frappant à côté du reste de la noblesse. « Au milieu des débordements de la cour et de la ville, dit Mr. de Châteaubriant, dont le témoignage ne saurait être en ceci suspect de partialité, il faut donner place à la rigide façon d'être des réformés. » Ils se montraient austères, fidèles à leurs principes, probes et vraiment pieux. On peut bien dire que c'était l'élite de la France, et ce n'est que par une étrange confusion d'idées qu'on a prétendu de nos jours les représenter comme des factieux, tandis qu'au contraire ils furent les soutiens de la monarchie contre l'usurpation des Guise.

Les protestants voulaient asseoir l'autorité royale sur une sage liberté, et c'est dans la Ligue que nous trouvons l'esprit révolutionnaire qui, appelant la démocratie à son aide, ne craint pas de déchaîner les brutales passions du peuple.

Duplessis-Mornay, élevé par sa mère dans les doctrines de la Réforme, s'était déjà distingué par son instruction aussi profonde que variée, par ses talents remarquables et par sa prudence, mûrie avant l'âge par les épreuves et la méditation, lorsqu'eut lieu le massacre de la St.-Barthélemy. Désigné aux assassins comme l'un des principaux du parti protestant, il fut obligé de se cacher et de fuir à travers mille dangers, auxquels son sang-froid et sa présence d'esprit parvinrent non sans peine à le soustraire. Il quitta la France et trouva un asile en Angleterre, jusqu'à ce que les circonstances lui permissent de rentrer et de servir activement la cause à laquelle il avait dévoué sa vie. Sa conduite ferme et modérée tout à la fois lui fit acquérir bientôt une grande influence, et lui concilia l'amitié du prince de Béarn, dont il devint l'un des conseillers les plus intimes. Henri IV écoutait ses remontrances sévères sans trop de déplaisir, il le consultait volontiers dans tous les cas difficiles; et s'il ne suivait pas toujours ses directions, il en reconnaissait la sagesse, il acceptait la franchise des reproches que Mornay ne craignait pas de lui adresser souvent. Lorsque le roi huguenot abjura pour faire sa paix avec les chefs catholiques dont il redoutait la puissance, Duplessis le tança vertement de sa faiblesse et n'hésita pas à lui exprimer l'indignation qu'excitait parmi les protestants un tel acte, dont Henri prétendait atténuer l'importance en disant qu'il l'avait fait signer par un de ses secrétaires habile à contrefaire la signature royale. Duplessis n'en continua pas moins à servir son pays en prêtant au souverain le secours de son expérience et de ses talents; mais il refusa les honneurs et les récompenses incompatibles avec la rigidité de ses principes. Quoique toujours prêt à toutes les transactions justes et acceptables,

il demeura jusqu'au bout fidèle à la cause protestante qu'il défendit avec sa plume aussi bien qu'avec son épée. Diplomate habile, bon capitaine, écrivain fécond, administrateur intelligent et probe, il joua constamment l'un des premiers rôles dans les affaires publiques, sans aspirer à tenir à la cour un rang que la faveur du roi lui eût accordé avec joie, mais qui aurait peut-être exigé le sacrifice de ses convictions religieuses. Aussi ne put-il échapper à la disgrâce dont les souverains frappent tôt ou tard leurs serviteurs indépendants. Louis XIII lui ôta le commandement de Saumur, charge bien modeste pourtant en comparaison des nombreux services rendus à l'Etat durant une longue et glorieuse carrière; il abreuva sa vieillesse d'amertume et de dégoût. Mais Duplessis avait dans le témoignage de sa conscience une source de consolations plus précieuses que tous les trésors du monde. Il supporta dignement son malheur, et mourut comme il avait vécu, en chrétien humble devant Dieu, soumis à sa loi et confiant dans sa miséricorde.

Mr. Joachim Ambert rend un bel hommage à cette noble figure dont, comme il le dit, on n'a peut-être pas assez marqué la place dans l'histoire. La popularité d'Henri IV a trop long-temps laissé dans l'ombre le mérite plus solide et plus réel des hommes qui l'entouraient. A mesure qu'on s'éloigne et que l'impartialité se fait jour, l'auréole du roi pâlit pour laisser briller d'un éclat plus pur celle des illustres conseillers qui furent la véritable gloire de son règne.

Les détails que donne le biographe sur la vie privée de Duplessis-Mornay sont aussi fort intéressants; et si la forme de son travail peut prêter à la critique, on doit certainement lui savoir gré d'avoir recueilli tant de matériaux propres à faire bien connaître un personnage aussi digne, sous tous les rapports, de l'estime et de l'admiration de la postérité.

Histoire des moeurs et de la vie privée des Français, usages, coutumes, institutions, physionomie de chaque époque, etc., etc., depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par E. de la Bedollièrre. Paris, tome Ier, in-8°, 6 fr. L'ouvrage complet formera 6 volumes.

L'auteur de ce livre s'est proposé de compléter toutes les histoires de France, en offrant un tableau de la vie et des usages du peuple à chaque époque. C'est en effet une partie que les historiens ont en général trop négligée, soit qu'ils aient reculé devant les nombreuses recherches qu'elle exige, soit parce qu'ils n'ont pas su comment la rattacher à la série des événements dans lesquels, à la vérité, le peuple joue le plus souvent un rôle à peu près nul. Le vif intérêt qu'excitent ces aperçus, ces coups d'œil jetés sur l'intérieur de la famille, sur les relations sociales et les coutumes civiles et religieuses, mérite pourtant bien qu'on prenne la peine de rassembler toutes les données que peuvent fournir à ce sujet les chartes, les archives, les chroniques, ainsi que maints recueils plus ou moins oubliés ou fort peu connus. Il faut donc savoir gré à Mr. de la Bedollièrre d'avoir entrepris un semblable travail, et ne pas se montrer trop sévère si l'on y rencontre quelques lacunes ou même quelques erreurs. La tâche est hérissée de difficultés, elle exige des investigations minutieuses et pénibles, elle ne saurait être dès l'abord remplie avec toute la perfection désirable.

Mr. de la Bedollièrre débute par nous offrir un aperçu de la société gauloise sous la domination romaine. C'est l'époque de la décadence impériale; les maîtres du monde sont vaincus par le luxe et la corruption avant de l'être par les Barbares, et leurs mœurs dissolues se propageant dans toutes les provinces du vaste empire préparent sa chute prochaine. Les Gaulois de la classe riche imitent servilement tous les usages de Rome, et présentent l'étrange alliance, qui n'était pas rare alors, entre la

mollesse efféminée de la civilisation païenne et les austères principes, les doctrines de sacrifice et d'abnégation du christianisme qui commençaient à se répandre. Ce n'étaient plus les guerriers braves et farouches que César avait eu à combattre; les derniers vestiges de leur nationalité avaient disparu avec leurs antiques croyances, qui cédaient la place au culte nouveau. Mais à côté d'eux se trouvaient les Francs, qui avaient apporté leurs institutions et leurs mœurs du Nord, plus énergiques, plus pures et mieux faites pour s'harmoniser avec les tendances chrétiennes. C'est là qu'on découvre la source de la civilisation moderne, l'origine de la féodalité du moyen âge, et le premier germe des libertés que les villes surent petit à petit acquérir. Il est intéressant de suivre la marche de la transformation qui s'opéra par le mélange de la législation romaine avec celle des peuples du Nord. On arrive ainsi à jeter quelque lumière sur l'époque qui suivit la chute de l'empire, et à comprendre le sens d'une foule de coutumes que l'histoire ne fait que mentionner sans explication suffisante.

Mr. de la Bedollièrre s'efforce de rendre son livre aussi complet que possible, en ne négligeant aucun détail propre à nous initier aux relations de la vie privée dans les diverses classes de la société, et il a soin de citer toujours les auteurs dans lesquels il a puisé ses renseignements. Ce premier volume, qui ne comprend que le cinquième siècle, nous paraît promettre un travail remarquable bien digne d'exciter la curiosité des lecteurs.

VOYAGES NOUVEAUX PAR MER ET PAR TERRE EFFECTUÉS OU PUBLIÉS DE 1837 A 1847 DANS LES DIVERSES PARTIES DU MONDE, analysés ou traduits par Mr. Albert Montémont. Paris, chez René et Cie, 5 vol. in-8° : 12 fr. 50.

Cette publication forme le complément de l'histoire universelle des voyages jusqu'à nos jours. L'éditeur a fait un choix des

relations les plus intéressantes et en a extrait les observations nouvelles, les détails de mœurs et les renseignements statistiques ou géographiques qui lui ont paru dignes d'exciter la curiosité des lecteurs. Chaque volume est consacré à l'une des cinq parties du globe, et dans le premier les voyages autour du monde se trouvent avec ceux en Océanie. Les analyses de Mr. Montémont sont en général bien faites, et se composent surtout de fragments judicieusement choisis, de manière à rassembler en un seul tout les données diverses fournies sur une même contrée par différents voyageurs. Notre époque est naturellement moins fertile que celles qui l'ont précédée en découvertes de pays nouveaux. Il faudrait, pour en faire, pénétrer dans l'intérieur de continents dont l'accès est encore bien difficile. Mais les progrès de l'art de la navigation et les ressources nombreuses que la science met à la portée de l'homme, ont rendu les voyages beaucoup plus faciles. Aussi, moins préoccupé que jadis du soin de se procurer les premières nécessités de la vie, on a pu mieux observer et se livrer à l'étude avec une ardeur plus grande. La marche des idées a également contribué à détruire bien des préjugés fâcheux. Les institutions civiles et religieuses ont pu être envisagées d'une manière plus large, plus impartiale. L'esprit philosophique, tempéré par la réaction religieuse de notre temps, a imprimé aux recherches des voyageurs une tendance intellectuelle et morale plus féconde, en même temps que l'essor de la science agrandissait le champ de leur activité. Les pays déjà connus ont été plus complétement explorés, les connaissances géographiques se sont perfectionnées, les investigations dirigées avec plus d'ensemble et d'unité vers un but commun ont produit des résultats plus satisfaisants. Le résumé qu'en donne Mr. Montémont, quoique parfois un peu trop concis, sera lu, nous croyons, avec plaisir. Il a l'avantage de présenter la substance d'une foule d'ouvrages qui, par leur étendue et leur prix, ne sont accessibles qu'à un fort petit nombre de personnes. C'est une espèce de compte rendu mis à la portée du public non

savant. La partie descriptive et anecdotique y tient la principale place ; quant aux observations scientifiques, l'éditeur se borne à signaler leurs résultats les plus importants.

Le Touriste, *haltes et souvenirs d'un voyageur*, publié par lord Wigmore. Paris, 1 vol. in-8.

Malgré son titre, ce livre ne renferme point une narration de voyage, et l'auteur, quoiqu'il se dise touriste, ne fait guère que nommer incidemment les pays qu'il a parcourus, sans s'arrêter beaucoup à les décrire. C'est un cadre dans lequel sont enchâssés des anecdotes, des nouvelles, de petits romans où l'imagination tient certainement plus de place que la réalité. Sauf quelques traits de mœurs qui caractérisent le lieu de la scène, ces légères esquisses ressemblent en général fort peu à des impressions de voyage, et l'auteur évite le plus souvent de s'y mettre en scène. Ce n'est pas un reproche que nous lui faisons, au contraire, il montre en ceci plus d'esprit et de tact que ces touristes qui placent toujours leur propre individualité sur le premier plan de tous les paysages, ne changeant en quelque sorte de résidence que pour avoir l'occasion de poser sur des fonds divers. Ses récits ne manquent ni d'intérêt ni d'originalité. Ils ont, de plus, le mérite d'être fort courts ; on n'y trouve ni ces détails minutieux, ni ces interminables analyses de caractère qui sont des défauts si communs aujourd'hui ; l'action a du mouvement, sa marche ne languit point, et les couleurs variées que l'auteur sait si bien employer selon le pays dont il fait le théâtre de chacun de ses épisodes, jettent beaucoup de charme sur son livre. L'écrivain français qui se cache sous le pseudonyme de lord Wigmore a certainement un talent remarquable. On regrettera seulement qu'il ne l'emploie pas à quelque œuvre plus importante et plus durable.

DE LA COSMOGONIE DE MOÏSE, COMPARÉE AUX FAITS GÉOLOGIQUES, 2 vol. in-8°; — DE LA CRÉATION DE LA TERRE ET DES CORPS CÉLESTES, par Marcel de Serres.

De tout temps la science de la nature a eu l'heureux privilége de mériter et de captiver l'attention des hommes; non-seulement ceux qui y ont consacré leurs veilles y ont trouvé un irrésistible attrait, mais encore ceux qui n'ont pu y donner qu'une attention superficielle y ont rencontré un très-utile emploi de leurs loisirs. Pour peu que nous jetions les yeux sur l'univers qui nous entoure, nous passons de la contemplation à la surprise, et de la surprise à l'admiration; en élevant nos regards depuis l'humble insecte que nous n'apercevons qu'à l'aide du microscope, jusqu'à l'astre sublime que nous cherchons dans la voûte éthérée, nous apprenons à louer et à bénir la divine Providence. Le besoin que nous éprouvons d'étudier et de connaître le monde où nous vivons, n'a jamais été plus grand qu'à notre époque, et il a été donné à quelques hommes de l'exploiter au profit de l'instruction de tous et de le satisfaire, du moins en partie. Parmi ceux qui ont ainsi servi et popularisé le mouvement scientifique, nous distinguerons Mr. Marcel de Serres, dont nous analyserons ici les deux plus remarquables productions. Magistrat, et chargé de fonctions graves, Mr. de Serres n'en remplit pas moins celle de professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté de Montpellier. Depuis un grand nombre d'années il a exploré et étudié les phénomènes les plus remarquables que présente la nature du midi de la France. Il est à regretter que les recherches de ce savant n'aient pas attiré l'attention de ceux de la capitale, qui (nous ne craignons pas de le dire, malgré le

respect que nous professons pour eux) se sont trop souvent montrés indifférents pour les travaux de leurs collègues des départements. Cette indifférence est à la fois injuste en elle-même, et fâcheuse pour les progrès de la science ; la meilleure manière de servir utilement celle-ci, c'est de ne négliger aucun de ses produits sous quelque forme qu'ils se présentent.

Mr. de Serres, de plus, offre dans ses opinions une particularité qui a pu souvent faire croire à une tendance exclusive dans la nature de ses travaux. Mr. de Serres est religieux et catholique, toute sa science est subordonnée à ses sentiments ; on a donc pu supposer à tort que ce naturaliste avait introduit dans ses observations quelque esprit de système pour justifier ses convictions ; mais il n'en est point ainsi. Il emploie, il est vrai, les vérités religieuses pour élever son âme à de hautes pensées ; mais il ne détourne point pour cela les faits de leur véritable acception, car il sait que la religion, en éclairant la science, ne peut trouver aucun profit à en fausser les résultats. Seulement il cherche à porter ses convictions dans l'âme d'autrui, par la démonstration de l'unité et de la souveraine sagesse qui président à toutes les lois naturelles. Philosophe, il se rattache à l'école des observateurs élevés, à celle des Leibnitz, des Bonnet, des Bernardin de Saint-Pierre, de ces hommes qui voyaient dans le spectacle de l'univers autre chose qu'une nomenclature plus ou moins exacte, qu'une vaste collection d'échantillons infiniment divers. Essayons de justifier ceci par des faits.

Nous commencerons par traiter de l'ouvrage intitulé : *De la Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques.* Comme on le suppose, sans doute, c'est là un exposé comparatif des faits tels que les découvertes modernes nous les présentent, et du récit que nous en fait Moïse dans la Genèse ; l'auteur nous montrera que, sous un grand nombre de rapports, il existe une

concordance presque entière entre ces deux ordres de faits, et que trop souvent la Bible a été jugée inexacte parce qu'elle avait été mal interprétée. La première édition de cet ouvrage se composait seulement d'un volume; dans celle-ci, Mr. de Serres en a ajouté un second, qui renferme un précis de l'histoire sacrée et profane, destiné à démontrer qu'aucun monument réellement historique ne peut faire supposer à l'homme une existence de plus de sept mille années.

Mr. Marcel de Serres a fondé une partie de son travail sur une meilleure explication de ce qu'on doit entendre par le mot *jour* de la Bible; à cet égard il s'éloigne tout à fait de l'opinion de ceux qui ont entrepris de soutenir que les jours dont parle l'auteur de la Genèse étaient des périodes de 24 heures; il réfute avec des preuves à la fois scientifiques et philologiques cette opinion aujourd'hui abandonnée du plus grand nombre des savants. Suivant Mr. de Serres, ces jours ne sont autre chose que des espaces de temps indéterminés et qui ont de beaucoup précédé l'apparition de l'homme sur la terre. L'auteur de la *Cosmogonie* admet, avec plusieurs géologues, que la date de l'apparition de l'homme sur la terre est comparativement très-récente, et il fonde sa démonstration sur l'existence parfaitement prouvée d'une infinité de débris fossiles et organiques au sein de la terre, attestant que plusieurs séries de créations avaient été épuisées avant que l'homme fût appelé à les remplacer pour habiter la surface du globe. Plusieurs naturalistes avaient été embarrassés de pouvoir expliquer la création de la lumière avant celle du soleil, ainsi qu'elle est en effet rapportée dans la Genèse. Mais Mr. de Serres fait remarquer que la lumière primitive a été totalement séparée par l'écrivain sacré de celle qui forme les atmosphères lumineuses et calorifiques du soleil. Moïse a eu soin de distinguer ces deux éléments tout à fait divers. En effet, les travaux des modernes ont amené à ce résultat remarquable, que chaque molécule de la matière possède une

certaine quantité de lumière, de chaleur et d'électricité, qui lui est propre ; cette quantité est tout à fait indépendante des rayons solaires, et la preuve en est que les corps retirés des profondeurs de la terre où jamais aucun rayon de l'astre du jour n'a pénétré, possèdent tout autant de chaleur et de lumière que les corps les plus rapprochés de sa surface ; d'ailleurs les foyers volcaniques dont l'action est dans les entrailles du globe, lancent au dehors des torrents de lumière et de prodigieuses quantités de chaleur. Or ces flots de lumière ne dépendent point de l'action du soleil ; ils sont une suite de la température et de la lumière primitive dont la terre a joui aux premiers âges de sa formation. Cette lumière et cette chaleur ont été, à cette époque, assez considérable pour que la terre pût se passer de celles que le soleil lui envoie maintenant ; mais, lorsque par l'effet du rayonnement cet excès s'est dissipé à travers les espaces célestes, Dieu a donné au soleil une atmosphère lumineuse propre à compenser, pour la terre, la lumière et la chaleur que sa surface avait perdues par suite de sa consolidation [1]. Telle est la manière dont l'auteur de la Cosmogonie explique un fait qui a longtemps arrêté les naturalistes, lorsque ceux-ci n'ont pas voulu rejeter entièrement le récit de l'écrivain sacré.

Tout le premier livre de l'ouvrage de Mr. de Serres est consacré au récit des différentes phases de la création, dont l'exposé est tiré du récit biblique complétement expliqué et éclairci par les travaux modernes. Ce n'est point là une justification de la vérité des faits racontés dans le premier des livres ; c'est une histoire de la création que nous retrouvons tout entière et à l'aide d'interprétations naturelles dans la tradition de Moïse. La création de la lumière, de ses différentes espèces, et des astres qui nous en émettent des rayons, a été pour l'auteur une occasion de nous rendre compte des travaux les plus récents et des expériences les plus curieuses

[1] Tome I, p. 42.

à ce sujet. Voici, par exemple, ce qui résulte des recherches du célèbre Herschel :

Le soleil est environ quatorze cent mille fois plus grand que la terre [1], et, suivant les observations de cet illustre astronome, il paraît composé d'un noyau obscur et solide, enveloppé de deux atmosphères, l'une ténébreuse ou plutôt peu éclairée, l'autre lumineuse. Quant aux taches que cet astre présente à sa surface, les unes sont obscures, et les autres nommées facules sont lumineuses ; les premières paraissent être des échancrures produites dans les atmosphères, qui laissent apercevoir le noyau central. Herschel a continué les expériences sur l'astre qui nous éclaire, jusqu'au point de pouvoir apprécier la différence du pouvoir chimique des rayons qui partent des parties centrales du soleil et des rayons qui proviennent des bords ; il a ainsi reconnu que cette différence provenait de l'existence d'une atmosphère solaire située au delà de celle qui est lumineuse. Cette diversité dans les propriétés chimiques des rayons indique nécessairement une origine différente [2]. Herschel s'est également assuré que la matière incandescente du soleil ne peut être ni un solide, ni un liquide, et cela par une de ces inductions simples mais fécondes, qui appartiennent exclusivement au savant d'un ordre supérieur. En effet, les rayons lumineux émanés d'une sphère solide ou liquide en incandescence jouissent de la remarquable propriété de la polarisation [3], tandis que ceux qui s'échappent des gaz incandescents en sont privés ; cette absence de polarisation est un des caractères des rayons que nous envoie le soleil ; ils doivent, dès lors, nécessairement émaner d'une atmosphère gazeuse que

[1] Plus exactement 1,395,324 fois d'après Francœur. Cosmogonie, note 36.

[2] De la Cosmogonie de Moïse, tome I, p. 82.

[3] On a donné le nom de *polarisation* de la lumière à un phénomène qui consiste dans une propriété acquise par les rayons lumineux lorsqu'ils ont été réfractés par un cristal doué de la double réfraction, ou lorsque ces rayons ont été réfléchis sous de certains angles par certains corps transparents.

tous les faits démontrent être la plus extérieure et la seule complétement lumineuse qui entoure cet astre [1].

Mr. Marcel de Serres a traité avec détail des recherches sur la lumière, et les a présentées d'une manière extrêmement intéressante; il a rendu compte des travaux et des expériences les plus remarquables faites dans les derniers temps par Young, Fresnel et Arago, et il a mis le lecteur au courant de ces belles observations dans des termes fort clairs. Déjà on a pu connaître et apprécier la vitesse de la lumière; ce fluide d'une incroyable ténuité parcourt environ 80,000 lieues par seconde [2], et les physiciens sont aujourd'hui occupés à rechercher quel est cet agent mystérieux de la nature qui échappe à toutes les observations et aux instruments les plus délicats. Mr. Arago a dirigé depuis plusieurs années ses expériences de ce côté, et l'on peut attendre beaucoup des admirables instruments qui ont été exécutés pour lui par MM. Gambey et Breguet [3]. Ces travaux, et d'autres non moins intéressants, sont exposés par Mr. Marcel de Serres d'une manière rapide et claire, et il nous fait remarquer que leur résultat conduit à admettre, comme plus satisfaisante, la théorie des vibrations qui avait déjà été indiquée dans le récit de la Genèse.

L'auteur a consacré aussi d'intéressantes recherches à l'histoire du déluge; il adopte, avec la Genèse, la pensée qu'il y a eu un vaste cataclysme qui, s'il n'a pas été universel, a au moins enseveli et couvert toutes les portions de terre alors connues et habitées. Seulement il ne nous paraît pas avoir assez profondément et hardiment discuté la question de savoir si, d'après l'état actuel de la science, un déluge qui aurait couvert la totalité de la terre est concevable pour nos idées, et de quelle manière ce phénomène a pu s'opérer; il nous dit, à la vérité, que l'on ne doit point prendre à la lettre les expressions du récit

[1] Cosmogonie, tome I, p. 83.
[2] Cosmogonie, tome I, p. 97.
[3] Cosmogonie, p. 96 et suiv. et les notes.

biblique, et que celle qui concerne la totalité de la terre, non plus que celle qui indique les eaux comme recouvrant les plus hautes montagnes, ne peuvent être prises dans le sens littéral. Cette conjecture est d'autant plus probable que, d'après les observations de Mr. de Serres lui-même, les dépôts diluviens, loin d'être sur les plus hautes montagnes, ne dépassent jamais 3 ou 4000 mètres au plus [1]. Cette grande question du déluge a été traitée avec beaucoup de détails, et d'une manière doublement instructive sous le point de vue de l'histoire et sous celui de la science.

L'auteur a pris soin de donner un résumé de sa première partie, dont un extrait même serait trop long ici. Nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur, qui y trouvera l'ensemble des observations contenues dans la moitié du premier volume.

Après avoir consacré le premier livre de son ouvrage à l'examen de la succession des créations diverses d'êtres inorganiques et organiques, l'écrivain arrive à chercher la date de l'apparition de l'homme sur la terre, telle qu'elle peut être appréciée par les faits physiques. Ces faits sont les divers accidents arrivés sur la surface même de notre globe, et qui peuvent servir à déterminer l'âge du genre humain. L'auteur parcourt successivement les changements arrivés sur la surface de la terre par suite de l'action des eaux courantes, du mouvement des glaciers, des éboulements, des volcans, de l'altération et de la décomposition des roches, de la formation des îles et des madrépores, et il conclut de tous ces faits que ces causes et leurs effets ne remontent pas au delà du déluge; que le déluge lui-même doit être placé environ 2000 années après l'apparition de notre espèce, et qu'en combinant ensemble ces deux ordres de faits, l'antiquité de l'espèce humaine ne remonterait guère au delà de 7000 à 7500 ans [2].

[1] Cosmogonie, tome I, p. 203.
[2] Cosmogonie, tome I, p. 359—60.

Le second volume contient la suite du deuxième livre consacré à des appréciations historiques tirées des faits de l'histoire naturelle, et à un examen comparatif des monuments de l'histoire sacrée et profane. L'auteur y examine successivement plusieurs questions curieuses de physiologie ; il y soutient l'unité de la famille humaine, question tant de fois controversée par les savants et les naturalistes; mais quelques-unes de ses hypothèses sont fort difficiles à admettre ; il pense, par exemple, que la race nègre est une dégénération de la race primitive, qui a perdu ses caractères, et qui les retrouvera par un retour à la civilisation.

« Qui oserait dire que les hommes de couleur, dont la civilisation fait tous les jours de nouveaux progrès, ne remonteront pas au point où nous sommes parvenus maintenant ? Par l'effet du développement du système nerveux encéphalique, nous verrons la coloration de leur peau s'affaiblir par degrés, en même temps leurs cheveux s'allonger et leur angle facial devenir beaucoup plus ouvert. Ces peuples, qui déjà se sont réunis en corps de nation sous une forme de gouvernement régulier, et qui se sont créé une civilisation, n'auront bientôt plus rien des nègres dont ils tirent leur origine. Bien différents de leurs ancêtres, qui n'ont pas su se faire une écriture, ni construire le moindre monument, ni enfin avoir une histoire propre à les éclairer sur leur origine et leur destinée, ces peuples, transplantés dans un monde nouveau, y prendront, par suite des progrès de leur civilisation, des formes nouvelles, fruits heureux de cette même civilisation, dont leur perfectionnement physique ne sera pas un des moindres bienfaits [1]. »

Si cette assertion semble contestable sur bien des points, du moins il est beaucoup de faits curieux et peu connus qui signalent cette partie de l'ouvrage, particulièrement ceux qui concernent la formation des races de l'espèce humaine, et leur position géographique.

[1] Cosmogonie, tome II, p. 34.

En revanche, nous croyons apercevoir des longueurs dans l'exposé comparatif de l'histoire sacrée et profane. Il y a là des parties qui eussent gagné à être convenablement resserrées. Mais on ne saurait non plus trop louer les faits consignés dans les notes qui terminent ces deux volumes; elles offrent des particularités remarquables en tout genre. Dans l'embarras d'en citer, nous choisissons celles où se trouve rapporté le phénomène des *interférences* à propos de la théorie de la lumière. On sait que beaucoup de savants inclinent à admettre que la lumière se propage par une suite de vibrations, qui se communiquent à travers les différents milieux jusqu'à notre œil qui en reçoit l'impression. Cette hypothèse trouve en grande partie sa confirmation dans l'observation rapportée par Mr. de Serres. En voici un des cas les plus curieux : « Considérons généralement deux systèmes d'ondes ou deux rayons d'une lumière homogène agissant en même temps sur une même molécule de l'éther, et qui suivent la même direction de propagation, ou deux directions faisant entre elles un très-petit angle. Supposons que ces deux systèmes de même longueur d'ondulations soient en retard l'un sur l'autre d'un certain nombre entier ou fractionnaire d'ondulations, soit qu'émanés du même centre d'ébranlement ils y aient eu leur origine à deux époques différentes, soit que partis en même temps ils aient parcouru des chemins différents avant d'atteindre le point considéré. Si ce retard est un nombre pair de demi-ondulations, ils tendent à imprimer à chaque instant à la molécule fluide des vitesses de vibration égales et de même signe; l'effet de leur superposition sera donc en quelque sorte d'augmenter l'intensité de la lumière. Mais si ce retard est un nombre impair de demi-ondulations, les deux systèmes d'ondes, tendant à imprimer au même instant à la même molécule des vitesses égales, mais de signes contraires, l'effet de leur superposition sera le repos de la molécule, et la lumière de l'un ajoutée à celle de l'autre produira de l'obscurité.

« Il résulte également de l'observation, que la coïncidence

de deux rayons homogènes peut produire des ténèbres complètes. Le résultat serait le même, si l'un des rayons était en retard ou en avance sur l'autre d'un nombre impair quelconque de demi-ondulations. Il serait le même encore, si les rayons se rencontraient sous une petite obliquité[1]. »

Ainsi, d'après Mr. de Serres et suivant ces faits dus aux observations les plus récentes et les plus exactes, le principe des *interférences* est une conséquence nécessaire du système des ondulations, et constitue la plus forte objection à la théorie de l'émission; celle-ci ne peut donc être vraie, car elle ne saurait nous faire comprendre que de la lumière ajoutée à de la lumière puisse produire de l'obscurité. Nous avons déjà parlé plus haut de l'hypothèse d'Herschel sur la nature de la configuration du soleil; Mr. Boutigny, chimiste français, vient de citer un fait qui tend à faire croire que cette hypothèse est probablement exacte; elle est fondée, du reste, sur l'observation du soleil faite avec des lunettes construites d'après le principe imaginé par Rochon. Pour cela il fait chauffer une sphère creuse en métal poli ou en partie vernissée, percée d'un trou à la circonférence. Il verse dans la sphère de l'acide sulfureux anhydre (de 10 à 13 grammes), et y introduit immédiatement deux thermomètres préparés d'avance. Il plonge ensuite la boule de l'un dans le sphéroïde même d'acide sulfureux, et maintient l'autre à quelques centimètres au-dessus. Celui-ci monte immédiatement à 300°, et il se brise; quant à l'autre, il descend au contraire à 11° au-dessous de zéro.

Cette expérience, dit Mr. de Serres, peut nous donner quelque idée des phénomènes que présente le soleil, tels que les comprend Herschel: enveloppe brillante et lumineuse, atmosphère préservant le noyau central de la chaleur, et enfin noyau central froid qui paraît être le centre de cet astre[2].

[1] Cosmogonie, tome I, p. 418, note.
[2] Cosmogonie, tome I, p. 420, note.

Nous arrivons maintenant au second ouvrage de Mr. de Serres, le traité *De la création de la terre et des corps célestes*. Ce livre a également pour second titre, Examen de cette question : « L'œuvre de la création est-elle aussi complète pour l'univers qu'elle paraît l'être pour la terre ? » Mr. de Serres donne tous ses soins à la recherche des faits dont l'ensemble concourt à prouver que la création se continue encore tous les jours dans les différentes parties de l'univers ; le travail qu'il avait entrepris pour la *Cosmogonie de Moïse* l'avait amené à de savantes investigations sur la manière dont les lois universelles tendent à conserver sans cesse ce qui existe, et en même temps à former de nouveaux corps ; tous les faits qu'il énonce dans cet ouvrage se rattachent également à cette idée. Mais ici c'est particulièrement dans le domaine de l'astronomie que Mr. de Serres a cherché de quoi appuyer ses conclusions ; par exemple, il établit sur des observations récentes et empruntées aux meilleures autorités, que la création de nouveaux corps a lieu tous les jours, dans ce sens que la matière passe sans cesse d'un état à un autre, et que ce que nous appelons aujourd'hui les *nébuleuses* (groupes d'étoiles qui parsèment le ciel, et qu'il est presque impossible de distinguer les unes des autres) se transforme en une autre sorte d'astres, et de l'état gazeux passe à un état plus solide, l'état d'astre proprement dit ; du reste cette hypothèse, bizarre en apparence, est précisément celle du célèbre J. Herschel, à qui Mr. de Serres l'aura sans doute empruntée. Tout tend, d'ailleurs, à prouver que dans l'univers le système général est loin d'être un système fixe et stationnaire ; car naguère on appelait certains astres étoiles *fixes*, et de meilleures observations ont fait voir que rien n'était moins fixe que ces étoiles. « En effet, on a reconnu aujourd'hui que toutes marchent ; toutes ont un mouvement de translation ; il ne faut pas entendre par là un mouvement de circulation d'une petite étoile autour d'une grande, mais un mouvement qui depuis qu'on l'observe a toujours été dirigé

dans le même sens, et qui paraît destiné à la longue à mêler ensemble les étoiles de différentes constellations. Il est naturel de croire que plus ce mouvement est fort, plus l'étoile dans laquelle on l'observe doit être rapprochée de nous. D'après cette base la 61e étoile du Cygne est celle qui a offert les meilleures chances d'observations; or cette étoile se déplace tous les ans, en ligne droite, de plus de 5 secondes; à la distance qui nous en sépare, une seconde correspond au moins à 80 millions de lieues; tous les ans la 61e étoile du Cygne parcourt au moins 400 millions de lieues, et naguère encore on l'appelait une étoile fixe[1]. »

Mr. de Serres extrait des observations d'Herschel quelques calculs propres à donner une idée de la distance véritablement effrayante où se trouvent sans doute placés les astres appelés *nébuleuses*. La voie lactée est une lueur blanchâtre produite par un nombre immense d'étoiles. Elle est beaucoup plus rapprochée de nous que les nébuleuses, et le calcul prouve qu'il faudrait l'éloigner à 115 fois sa distance, pour qu'elle nous apparût comme les plus grandes des nébuleuses. Or, cette distance, il faudrait plus de mille ans à la lumière pour la franchir. Il faudrait donc plus de 100,000 ans pour que la lumière nous arrivât des nébuleuses dont nous avons parlé. On peut même doubler ce nombre en considérant que nous sommes au milieu de la nébuleuse appelée voie lactée, et que la lumière doit mettre deux mille ans pour parcourir le diamètre de cette même nébuleuse.

Si, en partant de ces faits, nous cherchons à quelle distance il serait nécessaire d'éloigner la voie lactée pour ne plus la voir que sous un angle de $^1/_2$ degré, qui est l'étendue des plus grandes nébuleuses, nous trouverons que cette distance est égale à 115 fois son diamètre, c'est-à-dire, que la lumière ne la parcourt qu'en 115 fois 2000 ans ou 230,000 ans. Tel est donc l'éloi-

[1] De la Création de la terre et des corps célestes, p. 13.

gnement de plusieurs des nébuleuses dont nous apercevons la lumière, résultat surprenant mais fondé sur des calculs très-précis [1].

Nous avons emprunté, en les abrégeant, ces curieuses recherches au début du livre de Mr. de Serres. Ces recherches, il les développe et les poursuit de la manière la plus intéressante en faveur de la thèse qui fait le sujet de son ouvrage.

Ainsi Mr. de Serres fait remarquer que si la création avait été unique, faite en quelque sorte d'un seul coup, et non successive comme il le prétend, les nébuleuses seraient de la même date que l'homme, c'est-à-dire, n'auraient pas plus de 7000 années. Il y aurait donc aujourd'hui un grand nombre de ces corps, dont la lumière ne nous serait pas encore parvenue faute de temps suffisant pour arriver jusqu'à nous. D'après cela on devrait voir, chaque année et presque chaque jour, apparaître de nouvelles nébuleuses au milieu de la voie lactée; or l'observation est loin de confirmer cette continuelle apparition, ce qui prouve que cette supposition est tout à fait gratuite, et le nombre des nébuleuses ne s'accroît que par la puissance des télescopes ou des lunettes. Du reste, « si cette hypothèse tout à fait contraire au système d'une création primitive et d'une organisation postérieure des corps célestes qui en aurait été l'objet, était exacte, le spectacle que le ciel aurait présenté aux premiers âges du monde, à Adam et à ses descendants, aurait été aussi extraordinaire que singulier. Le premier homme n'aurait pas vu, lors de sa venue sur la terre, une seule étoile au ciel; le soleil, la lune et les planètes auraient été les seuls astres qu'il y aurait aperçus, et dont il aurait joui pendant les premières six années. Au delà de cette époque, les étoiles auraient commencé à apparaître successivement et dans un ordre inverse de leur distance à la terre. La voie lactée n'aurait donc présenté l'aspect qu'elle offre actuelle-

[1] De la Création, p. 15. Cf. Herschel, Traité d'astronomie. Paulin, 1834, p. 416.

ment qu'au delà d'un certain nombre de siècles. Enfin, aujourd'hui encore, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, des étoiles et des nébuleuses devraient se montrer pour la première fois dans le ciel. Cependant c'est ce que l'observation est loin de confirmer. Il faut l'avouer, de pareilles conséquences sont tout à fait inadmissibles ; dès lors on est en droit de rejeter la supposition qui y a donné lieu. La création des nébuleuses et des étoiles a donc précédé la création de l'homme actuel d'un grand nombre de siècles ; toutefois il est impossible à la science actuelle de les fixer et même de les évaluer d'une manière approximative. On est ainsi amené, comme forcément, à admettre deux époques bien distinctes dans la création : la première, ou la plus ancienne, est celle où l'ensemble des corps célestes est sorti du néant à la voix du Créateur ; la seconde, bien postérieure, serait celle où le soleil, les planètes, et particulièrement la terre, ont reçu leur organisation définitive, et sont parvenus à leur état actuel[1]. »

L'extrait que nous donnons ici est tiré de l'introduction, morceau curieux, et qui serait plus intéressant encore s'il n'était occupé en partie par une polémique contre un ouvrage de Mr. de Bonald (fils du philosophe) publié pour servir de réponse à la *Cosmogonie de Moïse*. Le reste du volume est distribué sous les chapitres suivants :

Observations préliminaires.

Des causes de la formation des astres nouveaux.

De l'apparition des astres nouveaux.

Des aurores boréales.

Des étoiles filantes.

Des aérolithes.

Des comètes.

De la formation de la terre et des matériaux qui en font partie.

Mr. de Serres a donné plusieurs résultats remarquables dus

[1] De la Création, p. 17, 18.

aux observations des savants modernes sur la *matière éthérée*. Cette matière a fait l'objet des recherches d'un grand nombre de physiciens et d'astronomes. Il résulte de leurs travaux que l'éther est une matière gazeuse extrêmement subtile, répandue dans l'univers au delà de la limite de notre atmosphère, et au sein de laquelle gravitent les astres et tous les corps qui nous sont connus ou inconnus. Mr. de Serres pense que cette matière gazeuse contribue, par sa condensation, à former de nouveaux corps qui naissent ainsi successivement. D'après lui, les astres se forment en passant de l'état gazeux, ou éthéré, à un état de plus en plus solide. Cette hypothèse s'accorde parfaitement avec l'ensemble des faits observés. En effet nous voyons des masses de vapeur, remarquables par leur étendue, tourner autour du soleil dans une période déterminée et d'environ trois ans et un tiers. Cet amas de vapeurs, connu sous le nom de comète d'Encke, prouve qu'une matière gazeuse d'une ténuité extraordinaire peut circuler autour du système planétaire, dans une période déterminée et suivant une orbite donnée. Cette matière gazeuse n'est contenue dans de certaines limites, qui diminuent sans cesse par l'effet de la condensation, que par un milieu résistant d'une ténuité plus grande encore; ce milieu, nommé *éther*, paraît remplir la totalité des espaces de l'univers. Il existe au delà des limites de l'atmosphère terrestre; et malgré ce grand éloignement, puisque l'atmosphère a une hauteur de quinze à dix-huit lieues, il a été possible de calculer sa pression barométrique que l'on évalue à environ 0,00029 cent-millièmes de millimètre de mercure. Quoique cette densité soit peu considérable, elle n'en est pas moins réelle, car elle oppose une résistance appréciable à la marche des corps célestes.

On a pu déterminer sur quels corps cette résistance avait exercé son action, et quelles modifications elle avait pu faire subir à leur parcours [1]. Mr. de Serres a groupé ces faits et ceux

[1] De la Création, p. 86—88.

qui s'y rattachent, de la manière la plus féconde et la plus heureuse.

Le chapitre de l'*atmosphère*, qui se rattache à celui de la *formation de la terre*, offre aussi de très-curieux développements. Mr. de Serres fait remarquer que sa composition n'a vraisemblablement pas toujours été la même, et que dans les premiers âges du monde le gaz acide carbonique, aujourd'hui en si petite quantité dans l'air qui nous environne, devait exister alors en grand excès. Un temps assez long a dû être nécessaire pour l'absorber, et ses fortes proportions ont dû, suivant toute vraisemblance, empêcher les animaux à respiration aérienne de venir habiter notre planète.

L'atmosphère[1] a donc varié pendant les phases successives

[1] Nous rappellerons ici quelques-uns des faits qui concernent l'atmosphère, ce milieu où nous vivons sans souvent nous douter de sa nature. L'atmosphère est une couche aériforme très-vaste qui environne la terre de toutes parts. Ses limites sensibles ne paraissent pas dépasser 100,000 mètres. L'air est un composé de deux gaz, l'azote et l'oxygène, dans la proportion de 782 parties du premier et de 208 du second; on y découvre, de plus, environ $\frac{4,9}{10000}$ d'acide carbonique et une quantité variable de vapeur aqueuse dont on n'a pas encore d'appréciation bien exacte. Quoiqu'il soit bien extraordinaire, ajoute Mr. de Serres, qu'un mélange ait des proportions constantes dans tous les lieux et à toutes les hauteurs, il est cependant démontré que l'azote et l'oxygène ne sont pas combinés dans l'air atmosphérique. Ils y sont à l'état de simple mélange, puisque la réfraction de l'air atmosphérique est une moyenne entre celle de l'azote et celle de l'oxygène, rapport qui n'a jamais lieu lorsqu'il y a réellement combinaison. D'un autre côté, l'eau qui traverse l'atmosphère dissout une plus grande quantité d'oxygène que d'azote. Cette circonstance n'aurait certainement pas lieu, malgré la plus grande solubilité du premier, si ces deux gaz étaient combinés. L'état de mélange de l'azote et de l'oxygène est loin d'être indifférent dans les desseins de la nature. Si elle l'a adopté, c'est à raison des avantages que devaient y trouver les êtres vivants qui y sont plongés. Il faut plus d'efforts pour détruire une combinaison que pour détruire un simple mélange. Dans le premier cas, il aurait fallu donner aux organes pulmonaires des animaux et aux organes respiratoires des végétaux une plus grande énergie que celle qu'ils possèdent, complication qui en aurait entraîné une foule d'autres dans l'ensemble de la création. (De la Création, p. 205 et note 21.)

par lesquelles la terre a passé; mais il paraîtrait, d'après les observations les mieux faites et les plus récentes, qu'elle ne subit plus aucun changement depuis les temps historiques. Sa composition paraît aujourd'hui la même dans tous les lieux et à toutes les hauteurs. L'azote et l'oxygène qui la constituent sont entre eux dans des rapports constants, et ceux qui ont été observés depuis 1807 par MM. de Humboldt et Gay-Lussac n'ont subi aucune modification sensible. Ceci prouve l'admirable prévision qui règne dans les œuvres de la nature; car malgré une foule de causes agissantes, malgré de continuelles décompositions, malgré les pluies, le changement de l'eau en glace, les évaporations, la combustion d'une quantité de corps, la respiration des animaux, celle des plantes et bien d'autres effets, variés à l'infini, le milieu dans lequel nous vivons ne cesse pas un seul instant de demeurer approprié à nos besoins. Les observations recueillies sur ce sujet par Mr. de Serres sont réellement curieuses et pleines d'intérêt [1]. Nous devons en dire de même à l'égard de toutes celles qui terminent le volume et qui ont pour objet les différentes parties de la physique du globe et le relevé d'un grand nombre de travaux de la plus haute importance.

Nous nous arrêtons ici dans cet examen des deux ouvrages les plus dignes d'attention que nous ayons lus depuis longtemps sur la géographie physique et l'histoire naturelle du globe. Il est difficile d'imaginer une lecture plus attachante et plus remplie d'attrait. Mais il faut tout dire ici avec sincérité : elle pourrait être plus facile; le style est souvent au-dessous des faits, il manque parfois de clarté, et l'ouvrage d'ordre et de méthode. L'auteur, dans la Cosmogonie surtout, revient sans cesse sur ses pas; on a souvent de la peine à démêler ses conclusions, quelquefois même il ne s'en trouve point. Ainsi le chapitre *De l'avenir physique de la terre* (Cosmogonie), qui offrait matière à de si

[1] De la Création, p. 200 et suiv.

beaux développements, ne présente qu'un résumé prolixe et sans couleur, sans résultats nouveaux pour la science. De plus, Mr. de Serres pousse son admiration pour la Bible jusqu'à émettre des idées qui soulèveront bien des objections: il prétend qu'on doit trouver dans les livres saints, non-seulement les vérités de la foi, mais une encyclopédie tout entière, et que toutes les connaissances humaines se trouvent en germe dans le texte de Moïse, suivant que l'interprétation saura les en faire sortir. Ce besoin de recourir sans cesse au texte entrave la marche des idées de Mr. de Serres, et fait de son ouvrage un recueil précieux de faits très-variés en tout genre[1], mais qu'il faut souvent dégager soi-même. Néanmoins nous en prenons congé avec regret, et nous y reviendrons souvent pour notre instruction après nous y être longtemps arrêté pour notre plaisir.

D. D. C.

DIE VEREINIGTEN STAATEN VON NORD-AMERICA. — LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, par Frédéric de Raumer. Leipzig, 1845; Brockhaus, 2 vol.

Mr. de Raumer, après un début brillant dans la carrière historique, paraît s'être voué décidément à l'étude philosophique des conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les peuples de l'ancien et du nouveau continent. Son coup d'œil, sans être perçant, mérite pourtant d'être appelé juste et clair. Il y a dans sa philosophie beaucoup de calme et de modération; mais le respect et quelquefois même l'intelligence complète du passé ne se rencontrent pas, dans ses ouvrages, au même degré que la conception vive et l'appréciation nette du présent. Son style a peu d'élévation, jamais d'enflure ni de faux ornements. C'est un excellent peintre de portraits. La nature de son caractère le portait à étudier les Etats-Unis d'Amérique avec une affection particulière; la nature de son talent lui a permis de les décrire avec le style qui convient le mieux à l'interprétation d'un pays neuf, et d'une civilisation encore simple et normale dans son rapide développement.

Le plan de cette description des Etats-Unis est méthodique, lucide, complet. La constitution physique du pays se trouve examinée dans un premier chapitre. L'histoire de la colonisation des Etats riverains de l'Atlantique occupe le second. Le troisième raconte les luttes des colons britanniques avec la France jusqu'en 1763. Les événements qui ont préparé l'indépendance remplissent le chapitre quatre; le cinquième et le sixième sont consacrés au tableau de la guerre qui a mis ce grand résultat à l'abri de tout revers de fortune. Mr. de Raumer raconte ensuite à travers quelles oscillations politiques ce pays, nouvellement affranchi, a passé avant d'a-

dopter la constitution de 1787, qui, dans toutes ses parties essentielles, le régit encore aujourd'hui ; il jette ensuite un coup d'œil sur les constitutions particulières des différents Etats. Il raconte plus loin en détail les événements de la présidence de Washington, et de celle du premier Adams. L'administration de Jefferson remplit tout le chapitre suivant : c'est le onzième, et là s'arrête la revue historique à laquelle Mr. de Raumer fait succéder un exposé de la classification sociale existant aux Etats-Unis. La distinction des races l'occupe naturellement d'abord : il examine à fond l'état réel des esclaves, et traite ensuite des Indiens ; puis il rend compte des modifications que l'immigration constante des Européens apporte journellement au fond anglo-saxon de la population libre. Le résumé des observations de Mr. de Raumer sur la densité et les tendances de la population américaine occupe le chapitre seizième. L'agriculture, la répartition et la vente des terres du domaine public, les manufactures, le commerce, les canaux et les chemins de fer sont ensuite traités dans quatre chapitres distincts. A l'examen sérieux de la question des banques succède un tableau des revenus de la Confédération et de ceux de chaque Etat pris à part ; les tarifs des douanes et les traités de commerce conclus avec les différents pays étrangers sont ensuite pris en considération. Après un mot sur les postes, Mr. de Raumer passe à l'examen de la flotte, de l'armée et des milices. L'organisation judiciaire du pays, le régime des prisons, les établissements de bienfaisance et la répartition des charités légales, la police, le système général de l'administration deviennent la matière de six chapitres à part. Le tableau matériel de l'Union se termine de la sorte avec le premier volume.

Le second nous fait envisager les Etats-Unis sous le rapport intellectuel ; ce sujet ne prêtait point à des subdivisions aussi nombreuses. Dans un premier chapitre, Mr. de Raumer présente le tableau des partis politiques ; il consacre un second aux écoles et aux universités. L'état présent des arts et de la littérature pure est l'objet du chapitre troisième ; le quatrième traite avec

quelques détails des communions religieuses et des institutions ecclésiastiques. Les relations extérieures dans l'état où elles se trouvaient avant le partage du territoire Orégon et le commencement de la guerre mexicaine ; le droit public aux Etats-Unis, et les caractères extérieurs de la vie officielle, sont examinés dans les chapitres suivants. Le cinquième, qui traite spécialement de l'Etat d'Ohio, fait une sorte de hors-d'œuvre, qui dérange l'économie générale du sujet, mais qu'on n'a pas le courage de blâmer, tant il abonde en observations nettes et curieuses. Un extrait, fort piquant, du journal de voyage tenu par Mr. de Raumer depuis son départ de Londres, en mars 1844, jusqu'aux derniers moments de son séjour à Boston, en octobre de la même année, termine le second volume. Autant qu'on peut en juger par ces extraits, l'itinéraire personnel de l'auteur embrasse la Nouvelle-Ecosse et le Canada, la Nouvelle-Angleterre, New-York, Baltimore, Washington, Charlestown, Cincinnati, Louisville, Saint-Louis près du Missouri, la série des grands lacs, et les districts les plus florissants de la Pensylvanie, à travers lesquels Mr. de Raumer a repris sa marche vers les Etats de l'est.

Nous avons annoncé déjà que la réflexion et l'habitude des comparaisons historiques avaient disposé l'auteur des *Hohenstaufen* à juger favorablement des institutions américaines ; l'étude personnelle sur les lieux n'a fait que confirmer et développer cette tendance ; l'impartialité, chez lui, se trouve sinon positivement dominée, au moins habituellement dirigée par une bienveillance générale, qui s'étend au pays matériel comme aux individus, et qui lui fait supporter avec gaîté ces inconvénients superficiels d'un voyage en Amérique, sur lesquels tant d'Européens bien inférieurs à Mr. de Raumer, en éducation comme en savoir, ont déclamé avec une si dédaigneuse indignation. Dans les matières sérieuses et controversées, l'écrivain allemand remplit soigneusement le rôle de rapporteur, exposant avec une clarté un peu froide les considérations qui militent en faveur de

chaque système, mais faisant valoir avec une complaisance marquée les circonstances atténuantes, toutes les fois qu'une institution évidemment vicieuse, une grande erreur législative ou financière se rencontrent sur son chemin. La pénible question de l'esclavage est traitée dans l'esprit que nous venons d'indiquer. Mr. de Raumer prend de préférence ses données dans les Etats où la nature du travail et le progrès des mœurs publiques imposent aux maîtres une sorte de nécessité morale de traiter leurs nègres avec humanité. Il ne tient pas assez de compte des effrayantes et lugubres scènes dont il s'est épargné le spectacle, et qui chaque jour ensanglantent les Florides, le Texas; il ferme les yeux sur l'usage, chaque jour plus général dans les Etats comparativement vieux, d'élever pour la vente et l'exportation des bandes de jeunes esclaves qui, transportés dans les terres vierges de l'ouest, y sont revendus par les « spéculateurs » et livrés à la plus impitoyable exploitation. Les difficultés de tout genre qui, *maintenant*, s'opposent à l'émancipation des noirs en Amérique, sont détaillées par Mr. de Raumer avec beaucoup de netteté et de perspicacité; mais s'est-il bien rendu compte de l'énormité des périls auxquels la prolongation indéfinie du système actuel expose l'avenir social, intellectuel et religieux des contrées situées au sud du Potowmack et de l'Ohio? Il est juste d'observer que, lorsque Mr. de Raumer a quitté les Etats-Unis, la guerre contre le Mexique n'était pas commencée, cette guerre dont les résultats, désormais presque certains[1], causent, en tant qu'ils se rapportent à l'extension de l'esclavage, causent, dis-je, aux véritables amis de l'Amérique, du christianisme et de la liberté, sur les deux rives de l'Atlantique, un mélange de vive anxiété et de profonde douleur.

Il est certain, et Mr. de Raumer récapitule avec talent les preuves de ce fait, que la possession des esclaves, et l'habitude de se décharger sur eux de presque toutes les fonctions mécaniques de la vie sociale, sont ce qui donne aux hommes libres

[1] Juin 1847.

des Etats méridionaux cette élégance de manières, cette hardiesse de pensée, cette impétuosité de langage, qui leur assurent, à quelques égards, la prépondérance dans l'Union. On pouvait en dire autant de la plupart des républiques que l'antiquité classique offre à notre étude, à notre admiration. Sans l'existence asservie et dégradée des Ilotes, l'édifice politique et social de Sparte était impossible; sans les esclaves domestiques, agriculteurs et artisans, l'Athènes de Périclès, la Corinthe de Dion, la Syracuse de Timoléon, la Rome de Caton, la Carthage d'Amilcar, n'auraient pu se développer dans la plénitude de leur éclat artistique, industriel, stratégique; le vieux monde, en prenant une autre direction, aurait jeté moins de splendeur. Mais de quel prix monstrueux cette splendeur n'a-t-elle point été payée? Et si l'Amérique républicaine refuse de prendre ailleurs que dans des républiques les précédents dignes de son imitation, montrons aux législateurs qui siégent sur le Potowmack, les actions grandes et saines que Venise, Florence, Gênes, Berne, Genève ont faites dans l'ordre politique et dans l'ordre intellectuel, en prenant pour base de leur organisation sociale la franchise absolue de l'homme, aussi bien le *sujet* que le *citoyen* [1].

Au sujet des *Indiens*, Mr. de Raumer, comme on pouvait l'attendre d'un partisan déclaré du caractère anglo-américain, incline à la sévérité. Il ne reconnaît aux peuplades aborigènes aucun droit permanent sur les terres qui se trouvaient en leur possession à l'arrivée des colons européens. « Dieu, disent quelques demi-théologiens, a donné toute cette contrée aux Indiens. Bon! nous répondrons qu'il la leur a reprise! » Cette légèreté de langage conduirait facilement à la cruauté; j'aime mieux la sévérité raisonnée des conclusions qui suivent: « En réalité, les

[1] Nous ne pensons pas qu'il y ait en Amérique beaucoup d'esprits assez naïfs pour prendre au sérieux les déclamations de certains publicistes du vieux monde, et pour assimiler aux *esclaves* les « sujets de terre ferme, les ressortissants et les natifs. »

terres américaines étaient encore *Res nullius*, en tant qu'elles ne se trouvaient point appropriées d'une manière convenable : le travail et l'industrie sont, à la longue, l'unique moyen légitime de fonder et de maintenir un véritable droit de propriété. »

Le caractère des Indiens semble à Mr. de Raumer repousser d'une manière définitive, immuable, l'adoption des règles fondamentales de la civilisation. Le contraire est nettement prouvé par l'exemple des quatre grandes peuplades du sud-ouest, transportées maintenant entre la Rivière Rouge et le Missouri [1]. Si désormais ces tribus, devenues agricoles et industrieuses, dépérissent et finalement s'effacent, comme ont fait et font encore tant de bandes de chasseurs établies autour des grands lacs, la faute en sera positivement aux brigandages des nouveaux colons des Etats du Texas, d'Arkansas, de Missouri, d'Iowa; et si l'ensemble de la Confédération n'adopte pas des mesures *efficaces* pour prévenir cette consommation, la Providence, ce créancier qu'aucun sophisme ne désarme, en exigera bientôt un prix redoutable de la nation qui l'aura soufferte.

Le chapitre des immigrations (Die Eingewanderten) est court, mais non pas superficiel; il renferme des données authentiques, et ses conclusions tendent à rassurer les personnes qui voient dans un avenir assez rapproché la nationalité anglo-saxonne des Etats-Unis se transformer et s'éteindre sous un débordement d'éléments étrangers. A aucune époque de son existence antérieure, l'Amérique du Nord n'a été moins qu'aujourd'hui menacée de devenir une *Colluvies gentium*. La grande masse des nouveaux colons arrive de la Grande-Bretagne : ce sont des hommes robustes, actifs, et généralement pourvus soit de connaissances assez développées, soit d'un petit capital. Ceux-là s'unissent immédiatement, par une adhésion toute naturelle, au fonds des vieux citoyens, dont ils prennent aisément les opinions ré-

[1] Les Choctaws, les Chikasaws, les Creeks et les Cherokees; ensemble ils comptaient, en 1840, au moins 64,000 têtes.

publicaines, car le lien qui les attachait à la société compliquée de leur terre natale était dénoué du jour de leur embarquement. Les colons allemands, qui forment après les Anglo-Ecossais la classe la plus nombreuse des immigrants, appartiennent à d'autres rameaux de l'arbre germanique, et s'assimilent graduellement aux Saxons; dès la troisième génération, la trace de cette différence, non pas de *race*, mais de *tribu*, s'est complétement perdue; on la reconnaît à peine chez les fils des nouveaux colons, nés sur la terre américaine. Les Irlandais se replacent aux Etats-Unis dans une position fort analogue à celle qui leur reste maintenant dévolue, même dans leur île natale; ils s'entassent dans les villes, et y vivent à part; ils composent un élément presque infusible, et sur quelques points, absolument antipathique aux « anciens citoyens. Toutefois, on ne saurait nier qu'en général ils ne deviennent industrieux, rangés, intelligents; qu'après quelques tâtonnements et quelques irrégularités ils n'entrent, quoique les derniers et les plus faibles, dans la voie du progrès général. On leur reproche de se laisser conduire et dominer par leurs prêtres: mais il faut se demander si cette influence peut être plus fâcheuse pour eux que celle des autres démagogues, » lesquels sont en possession de conduire la multitude, en Amérique comme en d'autres lieux [1].

Nous ne pouvons reproduire ici les documents statistiques dont Mr. de Raumer enrichit la plupart de ses chapitres, et qui n'ont été admis dans son travail qu'après une soigneuse épuration. Les mérites particuliers à cet ouvrage se rencontrent plutôt dans les portions relatives aux personnages historiques qui ont fleuri de l'autre côté de l'Atlantique, et au mouvement intellectuel qui joue désormais un si grand rôle dans les destinées du peuple américain.

Après avoir décrit avec une fidélité respectueuse la grande figure de Washington, et rendu justice à la manière ferme et di-

[1] Raumer, tome I, p. 303 et 304.

gne dont John Adams dirigea, pendant sa présidence, les affaires extérieures de l'Union, Mr. de Raumer trace avec plus de détails et de complaisance le portrait du troisième chef de cette puissante république, Thomas *Jefferson*. Il raconte sa naissance dans une famille ancienne et distinguée de la Virginie, province où la pureté du sang anglais s'était maintenue sans mélange depuis les jours de Raleigh et de l'aventureux capitaine Smith. Il suit Jefferson dans les progrès d'une éducation classique et des études qui furent les fondements de sa précoce célébrité. Dès le début des graves mésintelligences qui annoncèrent l'approche d'une rupture politique avec la métropole, le futur législateur, âgé seulement de vingt-trois ans [1], énonça la conviction décidée que les concessions les plus larges et les plus franches de la Grande-Bretagne pourraient seules rendre une réconciliation entre les deux pays profitable, sincère et permanente. Il prit alors pour devise ces belles et fières paroles : *Ab eo libertas à quo spiritus*, qui furent la direction, le soutien et la récompense de toute sa vie. Membre du premier congrès des *Provinces* assemblées, qui allaient s'élever à la périlleuse dignité d'*Etats*, « il s'embarqua, dit Mr. de Raumer, plus résolument qu'aucun autre sur l'océan orageux de la liberté ; » et la tâche de rédiger la *Déclaration de l'Indépendance* lui fut déférée par l'estime réfléchie de ses collègues. Son nom demeure donc attaché d'une manière plus intime qu'aucun autre à cet acte, « avec lequel, » remarque judicieusement notre auteur, « on vit commencer une ère nouvelle dans l'histoire des relations sociales et du développement de l'humanité. »

La législation spéciale de la Virginie fut refondue et perfectionnée, de 1769 à 1780, par une série de travaux auxquels Jefferson présida. Abolition du droit d'aînesse dans les successions, égalité parfaite des cultes devant la loi, adoucissements des pénalités, prohibition de la traite des esclaves, telles furent

[1] En 1765.

les modifications principales que les convictions de Jefferson contribuèrent puissamment à faire adopter. Il aurait voulu y joindre l'abolition, au moins graduelle, de l'esclavage; mais l'opposition obstinée des colons fit échouer cette réforme, qui de toutes aurait été la plus salutaire, la plus féconde. Jefferson ne cessa jamais de combattre le principe de l'esclavage, d'en prédire les conséquences dégradantes pour les blancs eux-mêmes, et d'en appeler de ses vœux ardents, quand il ne lui fut plus permis de l'appuyer de ses votes, l'entière cessation. « Que deviendrons-nous, écrivait-il à la fin du siècle dernier, quand Il s'éveillera, le Dieu de la Justice? Nous éclairera-t-il par sa lumière libératrice? ou bien nous frappera-t-il de son tonnerre vengeur[1]? » Cette terrible alternative demeure maintenant encore suspendue sur l'Amérique.

Les mêmes principes de christianisme appliqué aux devoirs de l'humanité dirigèrent toute la conduite de Jefferson à l'égard des aborigènes. Il ne négligea rien de ce qui pouvait dépendre de lui pour empêcher la destruction de cette race infortunée, pour leur inspirer le goût de la civilisation et la confiance envers les colons européens, contre les excès desquels Jefferson adjurait, en 1803, le gouverneur du territoire d'Indiana d'adopter des mesures *efficaces*.

Quand la liberté des Etats-Unis fut assurée, Jefferson vint représenter, auprès de la cour de Versailles, la nouvelle république disposée à reconnaître avec gratitude les précieux services que la vieille monarchie, sur le point de se transformer elle-même, avait trouvé l'occasion de lui rendre. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le rédacteur de la Déclaration d'indépendance jugea « l'ancien régime » avec une grande sévérité, et témoigna de vives sympathies au mouvement réformateur de 1789. Il recommanda pourtant à ses amis politiques d'user d'une grande modération, et de respecter les prérogatives essentielles de la couronne. Il

[1] Jefferson, apud Raumer, tome I, p. 169 à 197.

traça, pour leur servir de guide, le plan d'une *Charte des Droits*, dans laquelle on trouve toutes les parties vitales de la constitution qui régit aujourd'hui la France. « Adoptez ce projet, écrivait Jefferson, le 3 juin 1789, à Rabaut-St.-Etienne, et vous aurez fait sans violence pour le peuple plus que jamais la force n'a produit, vous aurez gagné ce qui ne pourrait vous être enlevé que par une violence désormais improbable. Au reste, le temps viendra à votre aide, et l'opinion publique, en mûrissant, rendra vos conquêtes définitives. »

. . . . Voti Phœbus succedere partem
Mente dedit, partem volucres dispersit in auras.

Jefferson, peu de jours après la date de cette lettre, céda son poste à Morris, l'un des amis les plus dévoués, et certainement le plus clairvoyant de tous ceux qui, dans la tourmente révolutionnaire, ont prêté à Louis XVI et à l'infortunée Marie-Antoinette l'aide de leur zèle et la loyauté de leurs conseils.

Vice-président de l'Union en 1797, Jefferson prit le rang de chef reconnu de l'un des deux grands partis politiques dont la formation, commencée dès la Déclaration de l'indépendance, était devenue régulière et patente pendant l'administration d'Adams. Après une lutte sans exemple jusqu'alors par sa vivacité et sa durée, Jefferson, en 1801, l'emporta sur son compétiteur Burr, et fut promu au poste le plus éminent de la république ; il l'occupa pendant huit ans, et cet intervalle suffit pour cimenter l'ascendant de « l'école démocratique, » dont aucun excès de pouvoir, aucune méprise économique, aucun désordre financier n'avaient encore terni l'honneur, ni diminué le prestige. Laisser aux citoyens de l'Union en général, et aux administrations de chaque Etat en particulier, la plus grande somme de liberté *réelle* qui puisse se concilier avec le maintien de l'ordre ; établir entre les membres de l'Etat toute l'égalité compatible avec le respect de la propriété ; amener les hommes à se gouverner eux-mêmes aussi complétement que l'autorise le bon sens ; telles

furent les trois maximes fondamentales que de la théorie, énoncée par lui avec éloquence et fermeté, Jefferson, troisième président de la république, réussit à faire passer dans la pratique de tous et dans la foi enthousiaste du plus grand nombre.

Il fut donné à cet illustre citoyen de doubler par une conquête pacifique le territoire déjà si vaste de l'Union : La *Louisiane*, rentrée par le traité de 1800, sous la souveraineté française, fut, sur les instructions du président, achetée pour soixante millions au gouvernement consulaire par le ministre d'Amérique Monroe. Dès le lendemain de cette énorme acquisition, Jefferson pensait à en faire explorer scientifiquement les portions inconnues jusqu'alors, et qui sont les portes de l'Océan occidental ; le voyage exécuté sous ses auspices par Lewis et Clarke, en 1805, a préparé par ses résultats l'acquisition ultérieure du territoire Orégon ; malheureusement il a pareillement ouvert les voies à l'usurpation de la Californie, qui s'accomplit de nos jours. Jefferson conserva jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année les forces de son corps et l'activité saine de son esprit. Il mourut le 4 juillet 1826, au jour et à l'heure où, cinquante ans auparavant, il avait apposé sa signature à l'acte de naissance de la grande république de l'Occident. Heureux d'avoir vu l'arbre qu'il avait planté croître si prodigieusement, et couvrir de ses rameaux la moitié d'un hémisphère ! Mais bien plus heureux de n'avoir pas assisté à la corruption du système dont le triomphe était son ouvrage, et d'avoir emporté dans la tombe la conviction sereine que l'application indéfinie de ses principes conduirait l'humanité à un progrès continuel dans l'ordre intellectuel et moral !

Dans l'appréciation du caractère de Jefferson, nous quitterons, en finissant, Mr. de Raumer, pour suivre un autre guide dont une piété presque filiale n'a pas rendu l'observation moins fine, et dont la main, ferme autant que délicate, se reconnaîtra même à travers la traduction imparfaite des notes qu'on a bien voulu nous communiquer.

« Ainsi que beaucoup de personnages célèbres, Jefferson est plus admiré que connu. On pouvait lui donner cette louange, méritée par si peu d'hommes publics, qu'il croyait fermement à tout ce qu'il enseignait, et que l'objet dont il avançait la poursuite répondait entièrement à ses convictions.

« Sa confiance dans la capacité de la race humaine pour le bonheur et la vertu était presque illimitée. Peut-être, en jugeant, comme il le fit constamment, les autres hommes par lui-même, s'exagéra-t-il l'aptitude des populations à se gouverner elles-mêmes. Il croyait que l'intelligence complète de son propre intérêt devait conduire chacun à respecter les intérêts d'autrui.

« Dans la vie privée, il était rempli de grâce, de douceur, d'indulgence, affectueux, comme les caractères énergiques le sont volontiers : ce n'est que la faiblesse qui sait être impitoyable. »

Mr. de Raumer consacre deux chapitres à l'examen de la condition intellectuelle des Etats-Unis. Avant de quitter l'Europe, il avait, comme tout le monde, entendu reprocher à l'Amérique une indifférence absolue pour tout ce qui tient au développement moral de l'individu, un mépris général pour la culture des lettres et pour celle des sciences dont le résultat n'est pas immédiatement applicable au gain matériel. Un examen attentif de ce qui existe au sujet des écoles et des universités dans les Etats du nord, et même dans la plupart de ceux du midi, lui a fait reconnaître combien ce préjugé est dépourvu de fondement. « Aux Etats-Unis, observe avec toute raison Mr. de Raumer, on s'est trompé et lourdement trompé sur plus d'une question matérielle, telle que les banques, la répudiation, le tarif, l'esclavage; et l'on a fait, au contraire, dans la carrière des intérêts intellectuels, plusieurs efforts, plusieurs progrès, dignes de l'admiration universelle. » Dès son premier message au congrès, Washington insistait sur l'obligation de protéger la culture des lettres et des sciences, « comme la base la plus sûre de la prospérité publique; cette culture, ajoutait le président, est double-

ment nécessaire dans un pays tel que le nôtre, où toutes les mesures prises par le gouvernement sont déterminées immédiatement par l'opinion du peuple..... Les connaissances sont tout autant la cause que le produit d'un bon gouvernement. » On s'est bien gardé, toutefois, d'introduire aux Etats-Unis une loi générale *d'éducation*, un système uniforme *d'enseignement* public. Chaque Etat pourvoit à ces objets avec ses propres ressources, d'après l'esprit spécial de sa population. Dans l'ouest et le sud, l'une et l'autre de ces institutions présentent encore de grandes lacunes [1]. Cependant, même dans ces portions plus récentes ou moins prospères de l'Union [2], le niveau général de l'instruction populaire, parmi les blancs, est supérieur à celui que l'Angleterre et la presque totalité du continent européen présentent encore aujourd'hui. Les fonds alloués pour l'entretien des écoles sont, en proportion des ressources des États et des municipalités, plus considérables dans l'Amérique que partout ailleurs. Dans la Caroline du Nord, la dotation des écoles est formée par des domaines contenant 1,500,000 acres de surface, et par un capital de six millions de francs. La Caroline du Sud traite ses écoles avec plus de libéralité encore; et, depuis quarante ans, le gymnase supérieur de Columbia rend les mêmes services qu'une véritable université. Le Connecticut, qui n'occupe pour ainsi dire qu'un point sur la carte d'Amérique, consacre à ses établissements d'instruction primaire et secondaire un revenu de plus de six cent mille francs. Yale College, fondé en 1701 à Newhaven, a d'excellents professeurs des langues classiques, des sciences mathématiques et naturelles. Lexington, dans le Kentucky, possède une école renommée de droit; Louisville, sur l'Ohio, une bonne faculté de médecine. Les solitudes du Michigan, à peine

[1] Quelques-unes systématiques, surtout en ce qui concerne les enfants esclaves, auxquels il semble, dans plusieurs Etats, dangereux de donner une éducation lettrée.

[2] L'esclavage et la pauvreté générale se tiennent par la main, aux Etats-Unis comme ailleurs.

entamées par la hache du « nouveau planteur, » ont vu s'élever l'Université de Détroit, pour la dotation de laquelle 48,000 acres du meilleur terrain ont été réservées. L'Etat de Missouri, dès l'année 1838, consacrait 320,000 francs au salaire d'instituteurs, qu'il s'efforçait d'attirer dans ses écoles en leur assurant une existence honorable. L'arrondissement urbain de Philadelphie comptait, en 1843, 214 écoles de tout rang. Vermont, l'un des Etats les moins peuplés et les moins riches de l'Union, entretient à Burlington un gymnase du premier ordre, où toutes les branches de l'enseignement scientifique et littéraire se trouvent enseignées dignement. En Virginie, les travaux de Jefferson ont été couronnés de succès par l'érection de l'Université de Charlotteville, fréquentée maintenant par 160 étudiants. L'Etat de New-York a élevé jusqu'à *neuf millions de francs* son budget de l'instruction publique, et l'opinion générale y réclame encore des augmentations. Enfin Massachusetts, qui, dans cette branche essentielle des devoirs publics, a donné l'exemple et l'impulsion au reste de l'Amérique anglaise, se tient, par de continuels efforts, à la hauteur de son ancienne réputation. Sur une population de 735,000 âmes, on y comptait, en 1844, 6,700 personnes vouées à l'enseignement ou à l'éducation; quatre colléges y étaient fréquentés par près de 800 étudiants; et dans 3,600 écoles inférieures, 177,000 enfants recevaient les rudiments des connaissances nécessaires à toutes les professions. L'Etat consacrait de grand cœur 2,600,000 francs à ce besoin intellectuel de sa population; et de riches fondations, accumulées d'année en année, doublent en réalité la munificence, déjà bien surprenante, de ce budget. C'est aux portes de Boston qu'existe, sous le nom de *Haward College*, l'université de Cambridge, fondée en 1636, la plus antique, la plus illustre et la plus complète des institutions littéraires du nouveau monde, au moins dans les pays protestants. Les honoraires des professeurs y ont été déterminés avec une sage libéralité, et montent, pour quelques-uns, jusqu'à 2000 dollars; le nombre des étudiants imma-

triculés dépasse actuellement 240. Les savants qui, arrivant d'Europe avec une réputation justement établie, sont invités à marquer leur passage par des leçons publiques dans l'institut de Lowell[1], y partagent les fruits d'une munificence sans égale dans la patrie des Newton et celle des Leibnitz. Comme contre-poids à la lecture démesurément étendue des journaux, les Etats-Unis possèdent un grand nombre de bibliothèques dont les ouvrages, choisis parmi les productions les plus accomplies et les plus sérieuses des littératures anciennes et modernes, sont livrées à une circulation très-active. On ne tolère dans leur catalogue aucun écrit de controverse religieuse ni de polémique politique. Le seul Etat de New-York emploie à cet objet une somme annuelle de 500,000 francs, et plus d'un million de volumes se trouvent consacrés de la sorte à un emploi tout à la fois populaire et civilisateur.

Si les Américains font à la satisfaction des besoins intellectuels une part si large dans la distribution de leur temps et de leur revenu, les besoins religieux, côté plus excellent encore et plus relevé de l'humanité, n'y occupent pas d'une manière moins constante et moins active *la famille*; mais *l'Etat* se tient éloigné de toute participation à la direction et à l'exercice des cultes publics. Les fondateurs de la république ont pensé que *s'abstenir absolument* était, pour ce qui touche à cette question, l'unique moyen de combattre avec efficacité l'esprit d'intolérance qui se glisse naturellement à la suite de toutes les convictions exclusives, et qui devient persécution quand il anime les pouvoirs publics. Un événement triste autant que récent, arrivé depuis que Mr. de Raumer a quitté l'Amérique[2], montre qu'en dépit de cette énergique résolution du pouvoir central, la violence populaire peut, dans un pays dépourvu de force mili-

[1] Dans la ville même de Boston.

[2] La dispersion totale et le meurtre partiel des *Mormons* dans l'état d'Illinois.

taire permanente, contraindre quelquefois la conscience des individus; mais, du moins, on est en droit d'affirmer que jusqu'à présent l'exercice public d'aucune forme du christianisme n'entraîne pour ses partisans ni désavantages politiques, ni dégradation sociale; cependant il est facile, dans bien des Etats, de pressentir quelle est la communion religieuse d'une personne, quand on connaît son rang dans la vie civile et le degré de son éducation.

On fait grand bruit de l'existence simultanée aux Etats-Unis, de *quarante-trois sectes protestantes*; mais, avant de tirer les conséquences vulgairement admises de ce prétendu fractionnement à l'infini, il serait bon d'observer que la plupart de ces apparentes *communions* ne sont que des *agrégations* extrêmement faibles, où des esprits bizarres se rencontrent pour échapper à la solitude absolue qui, dans d'autres pays, serait silencieusement leur partage, et ne se rencontrent guère que pour se séparer bientôt. En réalité, il n'existe dans l'Amérique du Nord que sept ou huit sociétés religieuses véritablement constituées: les *catholiques romains*, qui étaient, en 1844, au nombre de 1,300,000; les *épiscopaliens*, dont la force numérique est un peu moindre; les *presbytériens méthodistes*, dont le nombre excède trois millions; les *presbytériens* de l'organisation primitive et les *congrégationalistes*, qui n'en diffèrent que par quelques points accessoires de gouvernement ecclésiastique (ensemble, plus de 3,500,000 âmes[1]); les *baptistes*; les *universalistes*[2], et les *amis*, plus connus sous le surnom assez dérisoire de *quakers*[3]. Toutes ces communions, la première seule exceptée, s'accordent sur les points essentiels du dogme, et se considèrent l'une l'autre comme en possession de tout ce qui constitue l'orthodoxie fon-

[1] Les *Luthériens* et les *Réformés* s'agrégent naturellement à l'une ou à l'autre de ces grandes divisions.

[2] Séparés des congrégationalistes par un point de doctrine concernant le jugement final des âmes.

[3] Au nombre de 220,000 seulement.

damentale. En dehors de la limite strictement définie du symbole protestant, demeurent les *unitairiens*, dont le nombre avoué s'élève à 180,000, et qui ont un culte régulièrement organisé. Ce n'est que pour mémoire que nous noterons ici 18,000 *mormons*, 30,000 *dunkers*, 6000 *shakers*, 6000 *swedemborgiens*; les charitables et laborieux *frères moraves* comptent dans leurs colonies américaines 5000 individus.

A n'envisager que le côté *extérieur* de la question, le caractère dominant des Etats-Unis est moins encore la *pluralité des religions* que la *diversité des formes religieuses*, conséquence naturelle d'une entière liberté. Au reste, les tendances générales du pays se prononcent évidemment pour la profession de foi et le gouvernement spirituel des Eglises dites *réformées*, auxquelles appartiennent les trois quarts de la population.

Mais si nous pénétrons dans l'intérieur du sujet, la grande république américaine nous offrira l'un des spectacles les plus imposants et les plus consolants à la fois que les deux mondes, dans leur phase actuelle, laissent apercevoir : le christianisme accepté dans ses dogmes, vénéré dans ses monuments, cherché dans son esprit, par une population considérable et sans cesse croissante, laquelle s'attache avec une parfaite liberté à cette religion comme à l'Arche d'alliance entre Dieu et les hommes, comme la garantie des avantages déjà réalisés et le gage des progrès qui sont encore à venir. Il s'en faut beaucoup, sans doute, que l'esprit de l'Evangile ait passé complétement de la théorie (que presque personne ne combat plus) dans la pratique, et surtout dans celle de la vie publique de cette nation. S'il en était ainsi, des mesures efficaces seraient adoptées déjà pour l'abolition graduelle de l'esclavage, et des guerres agressives, comme celle dont le Mexique est actuellement le théâtre, auraient cessé d'être possibles. Mais si l'on considère combien longtemps, dans le vieux monde, les préceptes évangéliques sont demeurés presque une lettre morte pour ce qui concernait les

relations des nations entre elles, et souvent encore, pour celles du souverain avec ses sujets, on ne refusera pas d'attendre avec patience que le christianisme américain ait achevé de porter ses fruits : son action, qui grandit chaque jour, marque dès à présent d'une empreinte bienfaisante les actes de l'individu, les relations de la famille, les combinaisons du législateur. Aucun pays ne se montre aussi pleinement convaincu que l'Amérique de cette vérité, certaine pour l'univers entier : — Désormais, la Providence n'ouvre aux peuples d'autres voies que celle du salut par la *pratique de l'Evangile*, et celle de la ruine par sa répudiation.

A. C.

POEMS, ETC. — POÉSIES DE WILLIAM-CULLEN BRYANT.
Philadelphie, 1847. Un beau volume avec vingt gravures.

La culture littéraire fait chaque jour des progrès dans les jeunes contrées de l'Amérique du Nord. A mesure que les destinées de la nation placée par la Providence dans cet immense territoire pour s'y multiplier, et, peut-être, pour y compenser quelque jour l'épuisement du vieux monde, à mesure que ces destinées avancent vers leur accomplissement, l'étude de l'histoire et celle des langues classiques de l'antiquité gagnent plus de vogue et de considération; l'école de Boston tient l'Europe attentive aux progrès de ses publications, dont nous avons, avec une exactitude consciencieuse, informé, dans l'ordre des temps, nos lecteurs [1]. A son tour, la poésie s'est éveillée sur les bords de la Delaware et du majestueux Hudson. Dans les sociétés primitives, formées d'éléments qui sortaient des mains de la nature, les premières combinaisons de la pensée, les premiers élans du cœur ont emprunté l'organe de la versification; sur le sol même de l'Amérique, les races aborigènes avaient, au lieu d'annalistes et de législateurs, des chantres et des orateurs, dont le langage empruntait à la poésie des formes irrésistibles par leur prestige sur l'imagination. Mais transportées au delà des mers par le désir de mettre à l'abri de lois restrictives, ou d'une concurrence sans pitié, la franchise de leurs consciences et l'activité de leur travail, les colonies anglo-saxonnes qui occupent, à peu près seules, les Etats du nord-est de l'Amérique, ont commencé, dans la carrière littéraire, par où leurs

[1] Voir nos articles sur l'Histoire d'Isabelle et Ferdinand, *Bibl. Univ.*, 1838, tome XVI; 1839, tomes XX et XXIII; 1840, tome XXV;— sur l'Histoire des Utats-Unis, *Bibl. Univ.*, 1847, tome I et III; — sur l'Histoire de la conquête du Mexique, *Bibl. Univ.*, 1844, tome LIV.

ancêtres avaient fini ; et maintenant l'apparition au milieu d'elles de poètes originaux montre que par le raffinement des goûts littéraires, par l'élégant emploi de quelques loisirs, elles sont revenues aux conditions normales des sociétés visitées par une haute civilisation.

On écrit donc beaucoup de vers dans les Etats comparativement anciens de l'Amérique, entre l'Atlantique et les chaînes pittoresques des Alléghanys. Mais l'imitation des modèles européens a, pendant quelque temps, enchaîné l'essor de cette fille légitime de la poésie anglaise. Ce n'était pas sur Milton et Shakespeare, dont les œuvres sont désormais le patrimoine de l'humanité, à travers tous les degrés de l'espace et toutes les distances du temps ; c'était sur des écrivains portant d'une manière expresse le type d'une époque passagère et d'un pays spécial, que les versificateurs américains calquaient leurs productions, trop obséquieuses envers la mode pour devenir puissantes sur l'esprit public. Graduellement, la poésie du nouveau monde est devenue plus confiante envers elle-même. Elle reconnaît aujourd'hui que, sur sa terre natale, de magnifiques tableaux naturels, des traditions capables d'émouvoir profondément le cœur s'offraient à des compositions originales, sollicitaient des accents indépendants. Elle comprend même que, vues à travers le prisme des conceptions américaines, les scènes de l'ancien monde, les sociétés vieillies dans les contrées classiques d'où la double lumière de la religion et de la civilisation est sortie pour illuminer l'univers, prêteraient à des rapprochements inattendus, recevraient des interprétations nouvelles : les poètes américains ont à nous apprendre comment ils envisagent notre pays, et quelle idée nous devons concevoir du leur.

William Bryant est maintenant l'écrivain le plus célèbre de cette association poétique dont Baltimore, Philadelphie, New-York et Boston se partagent les membres principaux. Sans afficher l'originalité, il s'y élève d'ordinaire, et s'y maintient, d'une manière exempte d'affectation et d'effort. Il est vrai qu'une partie

de son volume se compose de traductions; mais ce sont visiblement des exercices au moyen desquels la langue de notre poète s'est assouplie, et le cercle de ses idées agrandi, parmi lesquels, peut-être, il a d'abord cherché sa manière, mais sur lesquels, malgré leur mérite intrinsèque, il ne compte point auprès de la postérité. Lyrique, et lyrique américain, Bryant garde, d'une manière très-reconnaissable, le cachet de sa propre nation: il n'a que des convictions raisonnées; il envisage la nature et l'humanité avec la sérénité qui, dans une société jeune et bien pondérée, accompagne la connaissance respectueuse des lois providentielles. On sent, à chacune de ses pages, qu'il est citoyen d'une nation droite et sensée, habitant d'un pays heureux. Cette intelligence sagement complète distingue toutes les émotions de la passion, comprend toutes les sensations de la peine, mais ne les partage que bien superficiellement. C'est parmi nous qu'il faut venir apprendre comment on souffre, et quelles explosions font ces douleurs comprimées par les lois de fer de sociétés inexorables, d'un honneur tyrannique, de bienséances aussi fortes que le devoir. La mélancolie de Bryant est celle du *Penseroso*, cette élégie touchante, éclose dans l'âme jeune et mélodieuse de Milton; mais le deuil solennel d'Young, mais l'angoisse harmonieuse de Byron sont des fruits d'une longue et pénible culture: ils ne sauraient germer que dans notre terre, arrosée avec tant de persévérance par les larmes et par le sang. J'en dirais volontiers autant des peintures que Bryant fait quelquefois de l'amour. Il décrit ce sentiment avec beaucoup de grâce et même de tendresse; il le considère comme l'épanouissement régulier des facultés du cœur, la couronne de la vie, la source inépuisable d'un bonheur toujours jeune et toujours vif. Mais les bouleversements de la passion; mais l'asservissement de l'âme, « qui reconnaît l'approche d'un génie plus puissant qu'elle-même, et se courbe, en frémissant, sous sa domination [1]; » mais le serrement de cœur au milieu même des plus

[1] Vita nuova.

vives délices [1]; mais cette contemplation ardente qui pressent la séparation, et cherche par son intensité convulsive à s'amasser un trésor dans le souvenir [2]; mais tous ces symptômes qui dénotent « la portion exaltée des joies et des tourments de l'amour [3], » c'est dans les chantres de nos vieilles contrées qu'il faut en chercher l'expression. La vie bien ordonnée, la calme sérénité des affections, l'espace ouvert sur le sol et la sécurité acquise pour l'avenir mettent les sociétés américaines à l'abri de ces commotions douloureuses, source de tant de merveilleuses effusions. Les poètes de l'antiquité les ont connues: Sapho, Lucrèce, Virgile, Catulle même, malgré la légèreté souvent perverse de son esprit, respirent encore dans « ces flammes confiées à leur lyre [4]. » Mais ce qui donne un intérêt inexprimable aux interprètes des sociétés modernes, dans les pays où la constitution politique et sociale a subi de fréquents et profonds bouleversements, ce qui palpite dans chaque tercet de Dante, chaque page de Pétrarque, chaque ligne de Byron, ne songez point à le demander au recueil de Bryant. Ce n'est point une critique que nous énonçons ici: *miror magis*, ou plutôt, c'est avec une véritable envie que nous reconnaissons les indices de cette constitution saine et féconde des esprits et des cœurs, qui dépouille la passion du caractère dont les langues antiques et modernes s'étaient accordées pour l'investir [5], et qui laisse trouver en elle la chaleur bienfaisante sans l'incendie douloureux qui l'accompagne ailleurs.

[1] . . . . . Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid . . . .

[2] . . . . . Si intentamente nell' amata vista
Requie cercasti ai futuri affanni . . . . .

[3] . . . . . the exalted portion of the pain
And power of love . . . .

[4] . . . . . Spirant commissi calores
Æoliæ fidibus puellæ.

[5] Παθος, *Passio*, *Leidenschaft*.

Toutefois, nous avons hâte de le dire : Bryant a tiré beaucoup de parti du côté vraiment poétique des antiquités de son pays, de cette race aborigène maintenant réduite à un si petit nombre de représentants. Il s'attache avec une généreuse compassion aux traditions indiennes qui vivent encore dans la Nouvelle-Angleterre ; il suit avec un intérêt éloquent les tribus jusqu'à présent intactes dans le cercle, plus resserré chaque jour, des prairies occidentales. Il fait ressortir ce qu'il y a de noblement stoïque, de fièrement élégant dans les anciennes mœurs, dans le caractère indélébile des peuplades auxquelles, avant l'arrivée des colonies européennes, la Providence avait prêté l'usage de ces splendides solitudes. Il éprouve une sympathie respectueuse pour leurs souffrances, leur déclin mélancolique, leur exil lointain, et pour cette fatalité muette, qui, par toutes les routes, semble remonter, pour la tarir, jusqu'à la source de leur sang.

Parmi les morceaux dictés par les sentiments que nous venons d'indiquer, les deux plus touchants sont : « l'Indien en pèlerinage au cimetière de ses aïeux, » et le récit intitulé, « La Montagne du monument. » L'un et l'autre sont fondés sur des circonstances véritables. Jusqu'à nos jours, les descendants des Narragansetts, qui occupaient, au dix-septième siècle, la riche et pittoresque vallée du Housatonic, dans l'État de Massachusetts, et qui ont été relégués aux extrémités du lac Érié, envoyaient, d'espace en espace, une députation pour visiter les tombes de leurs pères, encore visibles auprès de Stockbridge, y répéter leurs chants de deuil, et y déposer quelques présents. A l'aspect des prairies soigneusement fauchées et des guérets jaunissants, le chasseur exilé regrette les hautes futaies qui chargeaient jadis un sol marécageux et prêtaient leur ombre à des troupeaux de daims, tandis que paré de sa peinture de guerre, et le front rehaussé par une plume d'aigle, le Sachem du désert allait attaquer l'ours dans son repaire, ou lever sa hache contre l'ennemi. « La race des visages pâles épuise nos forces, comme

le soleil d'avril pompe la neige des savanes; nous dépérissons, tandis qu'acharnés à notre poursuite, ils nous repoussent vers le soleil couchant et l'océan inconnu.

« Mais je distingue un signe redoutable, auquel les yeux des blancs sont aveugles. Un jour doit venir où leur race, comme la mienne, connaîtra le malheur et l'oubli. Ils disparaîtront, sans laisser d'autres traces que des ruines éparses sur la surface de la contrée, et des pierres blanchissant sur les ossements de leurs morts.

« Déjà les torrents ont perdu leur murmure; les ruisseaux se dessèchent aux ardeurs du soleil; les rivières, resserrées entre des rives dépouillées, alanguissent leur voix et leur cours. L'empire que les étrangers ont dérobé à nos tribus mutilées peut encore, entre les mains de leurs fils, devenir un lugubre désert[1]. »

Une jeune fille de cette même tribu, ayant conçu pour un guerrier, son proche parent, une affection que les mœurs des Indiens condamnent comme incestueuse, résolut de mettre fin à ses jours. Appuyée sur le bras d'une compagne de son enfance, elle gravit au sommet d'une colline d'où l'on distinguait tous les wigwams de la peuplade. Après avoir passé la journée à répéter avec son amie les chants conservés par tradition dans leur tribu, quand la nuit fut prête à descendre, elle se précipita dans la vallée; et ses proches entassent un monument de pierres brutes sur ses restes mutilés. Bryant raconte cette histoire pathétique avec beaucoup de simplicité et d'émotion.

« Les jeunes filles du village ornèrent de fleurs les cheveux noirs de la pauvre victime, et prièrent le Grand-Esprit d'accorder à son âme un passage sûr et prompt vers cette région calme où le soleil brille sans cesse, où la douleur ne rend point le cœur pesant et les paupières enflées.

« Sous les pieds de celle qui prenait congé de la vie, le territoire de la peuplade se déployait dans toute sa beauté : ruis-

[1] An Indian at the burial place, p. 94.

seaux qui s'endormaient dans les replis de la forêt, clairières plantées de maïs et ouvertes dans le désert verdoyant. Longtemps elle fixa son regard sur ce tableau familier; enfin ses yeux s'arrêtèrent à la fumée des cabanes qui se montraient à demi entre les grands arbres.

« Elle reconnut le wigwam de son père, celui du guerrier auquel un amour condamné avait enchaîné son âme, du guerrier pour qui elle était venue mourir. A cette vue, de nouvelles larmes brûlèrent encore une fois ses yeux. Mais déjà le soleil s'inclinait vers son couchant, et les ombres de la colline s'allongeaient sur la plaine.

« Les fleurs dont, au matin, ses compagnes avaient orné ses cheveux, n'étaient point entièrement fanées quand on la coucha dans son tombeau. Tous ceux qui passaient près de cette place, guerriers, vierges, matrones, ajoutaient en silence une pierre à son monument. Il subsiste à cette heure; et les Indiens, qui, des solitudes reculées de l'ouest, viennent quelquefois rêver sur le gazon qui couvre les os de leurs pères, savent encore les détails de ce triste récit. »

Parmi les morceaux consacrés à la peinture des scènes américaines, un de ceux qu'on admire le plus sur la terre qui les a vus naître, et qui portent l'empreinte la plus marquée de la poésie du nouveau monde, est intitulé : *La Brise du soir*. Nous allons en essayer une traduction.

1.

« Souffle béni, qui pénètres à travers les nattes de ma fenêtre, toi qui rafraîchis le déclin d'un jour embrasé, avec quelles délices mon front reçoit tes caresses ! Pendant tout le matin, tu as joué sur la plaine du profond océan, chevauchant la crête sauvage des vagues bleues, soulevant l'écume blanchissante, et jetant bien haut sa poussière humide, tandis que le sein de la voile tendue se gonflait devant toi. Sois le bienvenu sur la terre languissante, souffle voyageur des mers ! »

2.

« Autour de moi, mille poitrines oppressées t'aspirent avec l'avidité du plaisir ; des formes appesanties redeviennent élastiques, et saluent en bondissant la brise gracieuse du soir. Dans l'attente du bruit harmonieux de tes ailes, l'immense continent palpite pour t'accueillir. Va glisser entre ses ombrages, va rencontrer la nuit bienfaisante, souffle béni du Seigneur, qui souris à la création épuisée ! »

3.

« Va balancer dans son nid l'oiseau timide des bois ; va rider mollement la surface des lacs, où les étoiles réfléchissent leurs regards scintillants. Va tirer l'antique forêt de son majestueux silence ; évoque du sein de ses innombrables rameaux les vagues, les étranges harmonies qu'enferme sa profondeur. Ta route sera douce quand, à ton passage, la fleur fermera sa corolle lassée, quand les ruisseaux prendront une teinte brunissante, quand les branches courbées essuieront la rosée de l'herbe à leurs pieds. »

4.

« Le vieillard chancelant s'arrêtera pour offrir à ton passage sa tête blanchie ; tu baiseras l'enfant endormi, et tu sècheras doucement la sueur qui mouille sur ses tempes les boucles épaisses de ses cheveux. Mais ceux qui veillent autour d'un lit de souffrance, souriront une fois encore en reconnaissant le bruit de tes ailes ; ils ouvriront les rideaux, et laisseront ta molle fraîcheur combattre la fièvre sur un front courbé par la souffrance. »

5.

« Va ; mais le cercle des mutations éternelles qui composent la vie de la nature, te rendra bientôt, avec les sons et les parfums de ton vaste voyage, au berceau que l'aurore t'avait arrondi sur les mers. Alors, portés sur tes ailes, des souvenirs vivants

parleront au marin de sa terre natale qu'il languit de revoir; alors, attentif à ton murmure, il croira, pour un instant, entendre le bruissement du feuillage et la fuite joyeuse de son ruisseau maternel. »

Une scène sur les bords du fleuve Hudson, tel est le titre d'un morceau dans lequel Bryant retrace, avec une grande apparence de vérité et une singulière fraîcheur de teintes, un côté du tableau dont l'aspect printanier a d'abord éveillé en lui le génie poétique.

« Autour de ma route, l'ombre épaisse, la molle rosée, le doux silence du matin! Entre les rochers sombres qui se dressent des deux côtés de son lit, le puissant Hudson déploie sa nappe étincelante; rien n'en ride le miroir que la chute des gouttes d'eau glissant du feuillage qui pend sur le fleuve; l'harmonie lointaine des cloches qui appellent à la prière s'associe au murmure des flots.

« Je m'arrête à cette prairie étroite qu'un cercle d'arbres entoure; mes yeux se fixent sur cette ligne de collines qui se découpe sur l'horizon lumineux. Tout le reste du tableau n'est qu'un abîme d'azur, dans lequel des nuages blancs promènent leurs formes capricieuses. Touchant le bord de la terre verdoyante, je plonge mes regards dans l'immensité des airs.

« Ah! de tout ce qu'elle voit passer, cette terre, rien ne disparaît si tôt que ce qu'elle renfermait de plus doux. La rose qui n'a qu'une heure à vivre vaut plus que la fleur éternisée dans le marbre. Et l'amour, éprouvé par une attente fidèle, nous fait mieux sentir sa tendresse et son pouvoir quand la pensée de l'insatiable mort vient se présenter à notre cœur, de la mort dont toutes ses aspirations ne sauraient le préserver.

« Beau fleuve, à cette heure de calme, dans ce paysage solitaire, tu ressembles au ciel plus qu'il n'est permis à un enfant de la terre. L'image glorieuse du firmament ne se réfléchira pas longtemps sur le sein poli de tes eaux. Ta destinée et la mienne, ce n'est pas le repos : avant que la soirée s'achève, le flux fera

gonfler et bruire tes ondes, et la foule importune se sera refermée sur moi. »

Le contraste entre les deux mondes nous semble rendu avec une singulière netteté de pensée et un véritable bonheur d'expression dans un sonnet adressé à Cole, peintre célèbre en Amérique, qui s'apprêtait à visiter l'Europe.

« Tes yeux verront la lumière des cieux lointains. Mais, fils de l'Amérique, ton cœur emportera sur les plages européennes une vivante image de ton pays natal, semblable à celles qui respirent sur tes toiles colorées : lacs solitaires ; savanes où les bisons promènent leurs bandes errantes ; rochers que l'été enlace de guirlandes sauvages ; fleuves solennels ; espaces où l'aigle du désert tournoie en poussant son cri aigu ; printemps qui étend sa pourpre, automne qui jette son or sur d'interminables ondes de forêts.

« Des scènes aussi belles salueront tes regards sur les terres lointaines ; aussi belles, mais bien différentes : partout la trace de l'homme ; des routes, des foyers, des tombeaux, des ruines, depuis la vallée la plus profonde jusqu'aux sommets des Alpes, où la vie s'arrête sur des limites glacées, où l'air déchire la poitrine. Contemple ces tableaux jusqu'à ce que des larmes viennent voiler tes yeux ; mais garde la première image, naïve et puissante, garde-la dans le sanctuaire de ton cœur. »

La mort de Schiller est, parmi les compositions les plus récentes de Bryant, celle qui nous a plu davantage. Le poète, dont les études lyriques avaient eu pour scène mobile tant de contrées et tant de mers, visite le tombeau du maître illustre qui, fils des calmes vallées de la Souabe, a renfermé le cercle entier de sa vie entre Stuttgardt et Leipzig, et qui, né en vue des majestueux boulevards de l'Italie, n'a même jamais touché le sol classique qu'il lui était réservé de décrire avec une inimitable supériorité [1].

[1] L'auteur de Guillaume Tell n'avait jamais passé sur la rive suisse du Rhin.

1.

« On dit que lorsque l'heure dernière de Schiller approcha, un désir s'empara de son puissant génie, le désir de promener son pèlerinage dans toutes les demeures, sur toutes les traces de l'humanité. »

2.

« Alors, dans ses rêves inspirés, le poète visita les tombeaux de l'antique Egypte et de la vénérable Rome, il salua les fleuves qui sillonnent les forêts du nouveau monde; il pénétra dans les cavernes sacrées des Hindous. »

3.

« Il erra dans les *Prairies* avec le sombre et silencieux Pawnee; il suivit le Mongol, sous sa tente roulante, au milieu des troupeaux; il rencontra le regard curieux du Chinois; il écouta les paroles mielleuses du Malai au cœur perfide. »

4.

« Comment son cœur fût-il demeuré en repos? ne touchait-il pas au seuil du monde mystérieux? Oui, déjà, du marche-pied de l'Eternel, un rayon précurseur s'était glissé sur le front du poète. »

5.

« Pour un instant, la soif ardente des connaissances que la terre lui avait célées trompa ses affections; mais bientôt, affranchie par la mort, son âme de feu vola vers les sphères illimitées de la beauté suprême. »

6.

« Alors.......... mais qui dira quelle profondeur, quel éclat l'accueillirent dans l'abîme des gloires éternelles? Quand les pensées et les émotions coulent comme la lumière, quand l'existence s'élargit dans un interminable bonheur...... »

Quelque noble que soit cette poésie, je ne sais si je ne préfère point encore la simplicité de la note dont Bryant l'accompagne : « Schiller, peu de temps avant sa mort, fut saisi par un désir passionné de voyager dans des terres lointaines, *comme si son esprit avait eu le pressentiment de son prochain élargissement*, et s'élançait déjà vers une sphère, plus haute et plus variée, d'existence. »

Ce qui fait la beauté profonde de ce morceau, c'est la sincérité, et surtout la *sécurité*, du sentiment religieux. Sans affectation et sans étalage, Bryant s'en montre, dans toutes ses compositions, véritablement pénétré ; et ses poèmes fournissent une nouvelle preuve que rien de ce qui, directement ou indirectement, ne relève pas de cette affection suprême ne saurait dominer complétement l'esprit, ni captiver longuement le cœur.

A. C.

LE MIREOUR DU MONDE, MANUSCRIT DU QUATORZIÈME SIÈCLE, DÉCOUVERT DANS LES ARCHIVES DE LA COMMUNE DE LA SARRA, ET REPRODUIT AVEC DES NOTES, par Mr. Félix Chavannes; formant le quatrième tome des Mémoires et documents publiés par la Société de la Suisse Romande. Lausanne, 1846, in-8°, de VIII et de 279 pag.

« Cet ouvrage, dit l'éditeur dans sa préface, fut découvert à La Sarra (Canton de Vaud) en 1835. Nous le trouvâmes en feuilles éparses sur les dalles poudreuses du caveau des Archives de la commune, dans un état de délabrement qui nécessita un temps assez long pour qu'on pût retrouver la pagination, à laquelle heureusement il ne manqua rien. Il fallut faire disparaître avec précaution la couche épaisse de poussière qui recouvrait ces pages précieuses comme d'un mastic, et deux mois furent employés à cette besogne préparatoire, pour qu'il fût possible de se faire une idée claire de tout le contenu de l'ouvrage.

« Le manuscrit présente un volume grand in-8° de 112 pages, 48 à 49 lignes par page, 10 à 14 mots par ligne; écriture très-serrée des XIV et XV siècles, d'une grande régularité; majuscules fort simples rouge ou bleu; sans date ni nom d'auteur.

« Sous les titres de *Mireor*, *Mirouer*, *Imaige du Monde*, parurent, dès le treizième siècle, quelques poëmes où l'on trouve une peinture des vices du temps. Les plus connus sont:

« L'*Image du Monde* de Gaultier de Metz, mss, fonds de l'Eglise de Paris, n° 18. Il porte sa date à la fin de l'ouvrage:

Ci fenist l'image du monde.
En l'an de l'incarnation
Ot (*ouï*, *entendu*) on a l'apparition
Mil deux cens XLV ans,

En primiers troveirs ci romans ;
Et en escrits cis livres drois
Quant li milliaires courroit
L'an mil CC soixante et cinc.

« On possède encore l'*Image du Monde*, de messire Gossuin, mss n° 7070. Il en existe d'autres du même genre, à côté de l'*Etat du Monde* de Rutebeuf (mort en 1310)[1], ouvrage remanié plus tard, et du *Miroir des Histoires du Monde*, de Jehan de Vignai, de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean du Haultpas (1315—1340). Mais à notre connaissance, et après des recherches que nous croyons au moins consciencieuses, nous n'avons pas trouvé de trace de l'ouvrage que nous nous faisons un devoir et un plaisir de livrer aux méditations de tout homme qui aime ce qui est bon et vrai. »

Sur la simple annonce de la découverte de Mr. Chavannes, plusieurs personnes, entre autres Mr. Paulin Paris, crurent qu'il s'agissait d'une copie de quelqu'un des ouvrages cités plus haut. Je soupçonnai, pour ma part, que ce Miroir du monde pourrait bien être identique avec celui qui fut imprimé à Genève par maistre Jaques Vivian, l'an de grace mil cccccxvij, composé de 102 feuillets non chiffrés, mais ayant pour signatures (a) a ij...... o iij, et dont la bibliothèque publique de cette ville possède un exemplaire unique sur vélin ; mais la simple inspection des deux volumes suffit pour me montrer que ces deux ouvrages n'avaient guère de commun que le titre ; car l'un est une sorte de poëme encyclopédique, et l'autre, celui dont nous devons nous occuper, est un traité en prose de morale religieuse [2].

Cependant à la lecture de ce nouveau Miroir, mes doutes se renouvelèrent, et soit l'importance du sujet, soit la manière remarquable dont il est traité, soit peut-être quelque obscure réminiscence, m'empêchaient de croire qu'un tel ouvrage fût resté

[1] Voyez sur ce poète satirique, *Bibl. Univ.*, 1842, tome XLII, p, 21.
[2] Voyez la *Note* à la fin de l'article.

inconnu jusqu'à nos jours, et qu'il ne s'en fût conservé aucune autre copie parmi les nombreux manuscrits qui nous restent de la même époque. Ces doutes ne tardèrent pas à être justifiés, et en parcourant le Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque royale publié par Mr. Paulin Paris, je m'assurai que le *Mireour du monde* devait avoir de grands rapports avec *La Somme le Roy*, ce fameux traité de morale ascétique dont on reconnaît pour auteur Laurent ou Lorens, de l'ordre des frères prêcheurs, qui est conservé dans les manuscrits sous divers noms, et qui souvent même n'a pas de titre général, en sorte que les nombreuses divisions qu'il forme semblent être autant d'ouvrages entièrement séparés. Le nº 7018[3] des manuscrits français de la bibliothèque royale contient, entre autres traités, une *Somme le Roy* divisée comme suit: Des sept péchés mortels, Des articles de la foi, Des dix commandements de la loi, De la science de bien mourir, Les pétitions de la Patenotre, Des sept dons du Saint-Esprit, Des dons et des vertus, Les dignités de l'arbre de chasteté. Or les cinq premières de ces divisions forment le contenu du *Mireour du monde*. Mr. P. Paris indique de plus que la Somme le Roy a été imprimée pour Antoine Verard, vers la fin du quinzième siècle, sous le titre de *La Somme des vices et des vertus*, qu'on en conserve à la bibliothèque royale un bel exemplaire, coté D. 4551, mais qu'il abrége beaucoup le texte du manuscrit, et ajoute aux *dignités de l'arbre de chasteté* un dernier article *du don de sapience et de la vertu de attrempance et de sobriété*. Le manuscrit 7043[2] annonce encore mieux, s'il est possible, sinon l'identité, du moins les grands rapports des deux ouvrages, car il débute en ces termes: « Cy commencent les chappitres du livre qui est appellé le Mirouer du monde que aulcuns appellent *Vices et vertus*, les aultres l'appellent la *Somme le Roy*. » Mais l'ordre des divisions n'est pas le même que dans le manuscrit 7018[3]. Enfin le manuscrit 7044 contient, depuis le feuillet 86, la partie de la Somme qui traite des sept péchés mortels.

Quelque précieuses que fussent ces indications, elles ne me paraissaient pas entièrement concluantes, car Mr. P. Paris avertit qu'il se trouve des différences dans les divers manuscrits, et surtout il annonce que la Somme le Roy imprimée pour Verard abrége beaucoup le texte. Je crus devoir recourir à la notice insérée sur Laurent dans le tome XIX de l'Histoire littéraire de France, publié en 1838, espérant y trouver une analyse détaillée de l'ouvrage, et des citations assez étendues pour constater l'identité ou la différence de la *Somme* et du *Miroir*.

Cette notice, due à Mr. Félix Lajard, nous apprend que Quétif et Echard, les auteurs des *Scriptores ordinis Prædicatorum*, n'avaient pu découvrir aucune autre circonstance sur la vie de Lorens ou Laurentius Gallus, si ce n'est qu'il fut confesseur du roi de France Philippe III, dit le Hardi, sur l'invitation duquel il composa le livre dont nous nous occupons, et qu'il fut désigné par Pierre, comte d'Alençon, second fils de saint Louis, frère de Philippe III, au nombre de ses exécuteurs testamentaires. Le véritable titre de son ouvrage est *La Somme des vices et vertus*; mais, outre le titre plus commun de *Somme le Roy*, il est encore intitulé, *Les livres royaux de vices et vertus*, *La Somme Laurent* ou *Lorens*, *le Mireur*, *le Mirouer*, *le Miraour* ou *le Miroir du monde*, *Le livre des Commandements de Dieu*, *Les sept péchés mortels* [1].

La bibliothèque royale de Paris en possède vingt-quatre manuscrits plus ou moins complets, dont l'un de 1294, onze du quatorzième siècle, et douze du quinzième. L'un de ces derniers, portant le nº 7292, 3. B., est enrichi de miniatures; il fut écrit en 1464 pour Isabeau, aisnée fille de roy d'Escoce, duchesse de Bretaigne, comtesse de Montfort et de Richemond, et le co-

[1] Daunou rapporte, dans sa notice sur Philippe-le-Hardi (*Hist. litt. de la France*, tome XIX, pp. 411—412), que Montfaucon cite (*Biblioth. bibl.*, tome I, p. 1141. A.) un manuscrit intitulé *Philippine*, livre de piété qu'un dominicain écrivait, en 1279, par ordre de Philippe III. Ne serait-ce pas encore un titre de la *Somme le Roy* ?

piste attribue l'ouvrage à saint Thomas d'Aquin. La bibliothèque de Sainte-Geneviève a perdu le bel exemplaire in-folio du treizième siècle, mentionné par Quétif et Echard ; mais elle en possède trois, l'un de 1297, les deux autres du commencement du quatorzième siècle. Sander indique, dans le catalogue des manuscrits de la Belgique, un ouvrage intitulé, Le livre de la Somme le Roi ; et la bibliothèque Cottonienne, en Angleterre, contient aussi un manuscrit de ce traité écrit également en français.

Il existe diverses traductions de la Somme le Roy en langues étrangères : une en provençal, dont la bibliothèque royale possède trois exemplaires manuscrits du quatorzième siècle, et à laquelle Raynouard a emprunté un grand nombre d'exemples pour son Glossaire de la langue romane ; d'autres en flamand, en catalan, en espagnol et en italien, qui se trouvent dans le même établissement en copies manuscrites. On connaît même trois éditions de la traduction flamande, imprimées l'une à Delft en 1478, la seconde à Hasselt en 1481, la troisième à Harlem en 1484, toutes trois in-4°. MM. Lajard et Brunet (Manuel du libraire) pensent que l'édition de Paris, pour Anthoine Verard, est des premières années du seizième siècle, car cet imprimeur est mort en 1504. Panzer en indique une édition de 1481, sans nom de lieu ni d'auteur, sous le simple titre de *Summe le roi*.

« Les divers manuscrits que l'on possède des ouvrages originaux de Lorens, dit Mr. Lajard, ou de leur traduction en langue étrangère, comprennent ordinairement, outre le traité particulier sur les vices et les vertus, plusieurs autres dissertations du même auteur. On peut considérer ces recueils, lorsqu'ils sont complets, comme étant divisés en trois parties. La première est intitulée, *Les dix commandements de Dieu et les vices ou péchés mortels.* Elle se termine par ces mots : *Ici finissent les sept péchés mortels.* En tête de la seconde on lit : *Ici commence comment on apprend à bien mourir. Ici finit le traité des vices.* On trouve à la fin : *Ici finit*

le traité du Jardin des Vertus. Le début de la troisième partie est conçu en ces termes : *Ici commence le prologue de la sainte patenostre.* Le reste est consacré à divers commentaires (?). Les éditions du livre de Lorens qui ont été imprimées soit en français, soit en flamand, ne contiennent que la portion des manuscrits désignée ici comme formant la première et la seconde partie des œuvres de ce frère prêcheur. »

Mr. Lajard adhère au jugement porté par Quétif et Echard sur ces œuvres et qui est conçu en ces termes : « Dans le livre de Laurentius Gallus sont expliqués avec clarté les dix commandements, le symbole des apôtres, l'oraison dominicale, les sept espèces de péchés, les différentes usures en vigueur à cette époque, les sept dons du Saint-Esprit et les sept béatitudes ; on y trouve aussi une méthode savante, claire et facile pour faire une bonne confession ; en sorte que, si on en accommodait un peu le style au langage de notre temps, nous ne faisons point de doute que ce livre n'obtînt la même estime dont il jouissait autrefois. »

Il termine sa notice par deux citations tirées du manuscrit 7283, de l'année 1294, le plus ancien de tous ceux que possède la bibliothèque royale. La première appartient au chapitre de l'art de bien mourir, et se trouve presque entièrement conforme au contenu des pages 209—212 du *Mireour*, sauf quelques différences de langage, comme le lecteur va le reconnaître.

Manuscrit 7283.	*Mireor du monde*, p. 209-212.
Apran a morir si sauras vivre. Car nuns bien vivre ne seura qui a morir apris naura. Et cil est a droit apelez chaitis qui ne set vivre, ne morir nose [1]. Si tu vuez	Envis muert qui apris ne l'a. Apren a mourir, si sauras vivre. Quer nul bien vivre ja ne sara, qui a morir apris nara. Et celi est [1]
[1] Et celluy doit estre appellé chétif qui ne sçait vivre ne ne sçait mourir. *Edit. de Vérard.*	[1] La fin de la phrase manque.



vivre franchement apran a morir liement...... Tu doiz savoir que ceste vie nest forz que morz. Car morz est uns trespas....

Cest vie tout auximent nest fors uns trespas moult bries. Car toute la vie dun homme, sil vivoit mil anz, ce ne seroit pas un sol momenz[1] au regart de lautre vie qui touz jorz dure senz fin, ou en torment, ou en joie perduraublement........ Car quant tu commences a vivre, tu commences a morir; et tout ton aaige et tout ton temps qui passez est, la morz ta conquis et te tient. Tu dis que tu as XL ans: la morz les ha, ne gemas nuns ten rendra[2]. Por ce est li sens dou monde folie et li cler voyant ni voient goute: jour et nuit font une chose; et quant plus la font, moins cognoissent. Touz jours vivent et ne sevent morir.... La morz nest fors dessevremenz de cors et darme; et ce seit chasceuns. Or nos ensoigne li petiz

[1] Mouvement. *Ibid.*
[2] Et tu as et dis que tu as quarante ans. Il n'est pas vrai, mais la mort les a : ne jamai ne te reviendra. *Ibid.*

Se tu veus vivre franchement,
Appren à vivre liéement.
Se tu me dis com' on l'aprent.
Je le te dirai maintenant.

Tu dois savoir que ceste vie n'est fors que mors; quer mors est un trespas qui est molt brief, ce set chascun. Dont on dit d'un homme, quant il muert, que il trespasse, et, quant il est mort, que il est trespassé.

Ceste vie tout ensement n'est fors un trespassement, voire molt brief; quer toute la vie d'un home, se il vivoit mil ans, ce ne saroit pas un seul moment, au regart de l'autre vie qui tous jours durra sans fin, ou en tourment, ou en joie perdurablement[1]...... Quer quant tu commences à vivre, tantost tu commences à morir; et tout ton aage, et tout ton temps qui passé est, la mort l'a conquis et le tient. Tu dis que tu as XL ans; n'est pas voir. La mort les a, ne jamais ne les te rendra. Pour ce, est le sens du monde folie, et les clers voians n'y voient goute. Jour et nuit font ceste chose; et come plus le font, mains se connoisent. Et tous jours muerent[2] et ne sèvent morir; quer jour et nuit tu muers, si comme je t'ai

[1] La lacune indiquée répond à 16 lignes du *Mireour*.
[2] La suite de la phrase montre que la leçon du *Mireour* vaut mieux que celle du manuscrit de Paris.

Catonnez [1], apprenons fait-il a morir; deportons lesperit dou cors sovant. Ce firent plusor de ces granz philosophes qui ceste vie tant haioient et le monde tant mesprisoient, et tant desirroient immortalité que il socioient de lor gré. Mes riens ne lor valoit; car il navoient pas grace ne la foi Jhesucrist. Mes li seinz homme qui Deu aime...... mort sunt au péchié et mort au monde..... et desirent la morz corporel. Car cest damoiselle porte-joie que la morz qui tous les seinz corone et met en gloire. La morz est es prodommes fins de touz maux qui depart morz et vie. Morz est per deça. Vie est per dela. Mes li saige de cest siegle qui deça le ruissel voient si cler, per dela ne voient goute; et por ce les apele lescripture foux et avuegles.......

dit [1]..... La mort n'est fors dessevrement [2] de cors et d'ame [3], ce set chascun. Or nous enseigne le sage Chaton, « aprenon, fet-il, à morir. Départon lesperit du cors souvent. » Ce firent plusieurs de ces grans philosophes qui ceste vie tant haoient, et le monde tant mesprisoyent, et tant desiroient imortalité, qu'il s'occioyent de leur gré. Mais rien ne leur valoit, quer il n'avoient pas grace, ne la foi de Jhucrist. Mais les sains hommes qui Dieu aiment [4]..... quer il sont mors au pechié et mors au monde [5]... et desirent la mort corporèle; quer ce est damoiselle porte-joie que la mort, qui tous les sains counronne, et met en gloire. Mors est as preud'hommes fin de tous maus, et porte et entrée de tous bien. Mors est le ruissel qui départ mort et vie. Mort est par deça, vie par delà. Mais les sages de cest siècle qui deça le ruissel voient si cler, par delà ne voient goute; et pour ce les appèle l'Escripture fols et aveugles.......

[1] Or nous enseigne le sage Chaton. *Ibid.*—Lorens parle sans doute des sentences attribuées à Caton, si souvent citées par les auteurs du moyen âge.

[1] Lacune de deux lignes.
[2] *Dessèvrement*, *dessevrée*; séparation, de *dessevrer*, rompre un mariage; de là, *sevrer un enfant*. (Note de l'éditeur du Mireour.)
[3] Le manuscrit de Paris a mis par erreur *darme*.
[4] Lacune d'une ligne.
[5] Lacune de sept lignes.

La seconde citation, relative à la franchise, est identique avec le chapitre de *vraie franchise*, qui se lit pages 228—230 de l'édition de Lausanne, sauf quatre lignes à la fin, et quelques phrases dans le cours du chapitre, omises à dessein par Mr. Lajard, qui a eu soin de marquer ces lacunes.

Il ne semble guère possible de conserver encore des doutes sur l'identité de la *Somme le Roy* et du *Mireour du Monde*; le contenu des deux livres se trouvant être le même, et deux citations aussi étendues ne présentant pas d'autres différences que celles qui doivent provenir d'une copie faite à quelques années de distance et dans des provinces dont l'idiome n'est pas tout à fait le même. Telle aurait été mon opinion, et je pense aussi celle de mes lecteurs, si je n'eusse trouvé, dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève, par Senebier, page 404, nº 163, l'indication d'un ouvrage intitulé, *Le livre des vices et des vertus*, in-folio, vélin, dont le contenu offrait tant de rapports avec celui des manuscrits de la Somme, tel qu'il est exposé par MM. Lajard et Paris, que je m'empressai de confronter cet ouvrage avec le Mireour publié par Mr. Chavannes, espérant y trouver la confirmation de ma conjecture, et faire cesser ainsi toute incertitude. Voici le résultat de cet examen :

Le manuscrit de Genève se composait de 102 feuillets; il en manque trois, le 26ᵉ, le 27ᵉ et le 37ᵉ. Il est enrichi de neuf belles miniatures qui occupent une grande partie de la page, et qui sont accompagnées d'explications et de directions pour l'enlumineur. La plupart des majuscules sont dorées sur un fond rouge; quelques-unes sont coloriées en bleu sur fond rouge, avec l'intérieur orné de fleurs de diverses couleurs sur fond d'or. Les bordures des pages où se trouvent les miniatures présentent d'élégantes arabesques sur fond blanc. Des armoiries, dont l'écusson est soutenu par des renards peints en blanc sur fond bleu, ont été effacées. Les pages pleines contiennent 37 lignes, les lignes 55 à 60 lettres. L'écriture est nette, régulière et légèrement gothique. C'est probablement une copie du quinzième

siècle. L'ouvrage débute par ces mots en *lettres rouges* au verso du premier feuillet : « Cy cōmaince le tresproffitable Livre des vices et vertuz en francoys que composa et fist ung frere de lordre des freres prescheurs nōme Sainct Thomas daquin en lan de lincarnacion nr̂e Seigne^r mil deux cens soixāte dix neuff a la requeste de Philippes Roy de france. Et premierement parle des dix cōmandemens nr̂e Seigneur que lon appelle cōmunemēnt les cōmandemēs de la loy ou de la foy crestienne que chūn puytz quil a sens memoire aage est tenu savoir et garder a son povoir et destre suffisamment en jceulx informe pour le proufit de soy mesmes Et pour lhonneur et reverance du treshault et Trespuissant Seigneur qui les comanda. Cy *dit du* premier cōmandement de la loy. *En lettres noires.* Dieu dit par le prophete David que cieulx sont bien entez qui enquierent de bon cueur ses cōmandemens et sa doctrine saincte et pour ce dirons o layde de nr̂e Seigneur du premier des dix cōmandemens que Dieu bailla a Moyse pour le salut de son peuple et dit nr̂e Seigneur ainsi Tu croiras en ung seul Dieu et le serviras et aimeras sur toutes choses cest a dire celui qui est createur du ciel et de la terre croiras doubteras (*craindras*) et aimeras sur toutes choses de tout ton cueur de toute ta pancée et de toute ta vertu car cil qui plus met son cueur principalemēt en creature que en Dieu peche mortellement et faict contre cestuy cōmandement. » La suite comme dans le *Mireour*. Pour le reste des commandements et leur explication, le manuscrit de Genève est d'accord avec l'édition de Lausanne, sauf l'omission de deux lignes dans le 9e commandement, où le manuscrit porte les mots *en mariage*, au lieu de *hors de mariage*, comme on lit dans le *Mireour*. Il y a de plus quatre lignes de récapitulation à la fin du 10e commandement, qui manquent dans l'édition de

Lausanne. L'un et l'autre omettent le 2e commandement, et en font deux du 10e. Viennent ensuite les douze articles du Symbole selon le nombre des apôtres, où les différences se bornent aussi à quelques variantes de peu d'importance; si ce n'est que le 12e article est attribué par le manuscrit à saint Matthias, et par l'édition de Lausanne à saint Marc l'évangéliste.

Mais dans l'exposition des sept péchés mortels, le *Mireour* a sur le *Livre des vices et vertus* une supériorité incontestable, qui vient non-seulement de ce qu'il est beaucoup plus complet, mais aussi de la nature des développements, de l'élévation du style et des pensées, de l'emploi et de l'heureux choix des exemples, du ton d'autorité et de conviction avec lequel l'auteur censure les vices de son siècle, enfin de la peinture vive et naturelle des mœurs de certaines classes de la société. La distribution des matières est bien la même dans l'un et l'autre traité, les mêmes divisions et subdivisions s'y retrouvent, sauf quelques transpositions et additions; mais l'auteur du Livre des vices et vertus se borne le plus souvent à la définition des vices, à l'énumération des cas dans lesquels on s'en rend coupable[1], et à quelques exhortations générales; tandis que l'auteur du Miroir met le coupable en action, représente la lutte entre les bons et les mauvais sentiments, fait sentir, par des paraboles intéressantes, la bonté, l'indulgence, la patience de la Divinité, et met en regard l'ingratitude, la légèreté, l'oubli de la créature; enfin il a soin d'indiquer les moyens de combattre les vices, de s'en préserver, de s'en corriger, ce que l'autre auteur ne fait que rarement. Le manuscrit de Genève représente le péché sous la figure d'une bête à sept têtes et à dix cornes; les sept têtes marquent les sept péchés mortels; les dix cornes sont surmontées d'une couronne, pour indiquer la victoire remportée

[1] Le manuscrit de Genève expose d'une manière beaucoup plus complète les diverses sortes d'usure mises en pratique de son temps; ce qui prouve qu'il représente la même version que les manuscrits dont Quétif et Echard indiquent le contenu. (*Voyez plus haut*, p. 486.)

par ceux qui auront observé les dix commandements. Le Miroir, après une préface écrite d'un style animé et pleine de sens, substitue à cette bête un arbre à sept branches avec leurs rameaux et leurs rejetons; mais il réserve la bête pour le chapitre de la convoitise. En résumé, sur 142 pages de l'édition de Lausanne (23—164), il n'y en a guère que 50 où les deux ouvrages soient conformes, environ 75 sont entièrement propres à l'auteur du Miroir, les autres présentent quelques rapports dans les idées avec une rédaction assez différente. Mais depuis la page 164 à la fin du volume, qui en a 279, les deux ouvrages ne présentent plus que de légères différences, sauf les trois exceptions suivantes: à la page 224, nous avons trouvé une lacune qui équivaut à deux pages du manuscrit; les feuillets 26 et 27, qui ont été enlevés au manuscrit, répondent aux pages 196 à 211 du Miroir [1], et le feuillet 37, qui manque aussi, aux pages 247—249. La fin du Miroir répond au feuillet 44 du manuscrit qui en a 102; le contenu des 58 feuillets restant, formant 116 pages, est conforme à celui des autres manuscrits de la Somme le Roy; c'est-à-dire que l'auteur y traite des sept dons du Saint-Esprit, des sept vertus cardinales, de la confession, etc., et termine par les sept degrés de sobriété. Le manuscrit de Genève est donc plus complet que le manuscrit portant le n° 7018 [2] dont Mr. Paulin Paris a donné l'analyse, et il contient l'article *Du don de sapience et de la vertu de attrempance et de sobriété*, qui se lit à la fin de l'édition de Verard. Nous croyons pouvoir le regarder, soit à cause de son étendue, soit à cause des soins qui ont été apportés à son exécution, comme représentant la version la plus accréditée de la Somme le Roy, et comme renfermant tout ce qui se trouve dans l'édition de Verard.

[1] Mais le vingt-huitième feuillet devait contenir le commencement du chapitre de l'art de bien mourir, et nous avons vu, par la citation qu'en donne Mr. Lajard, que le Miroir de Lausanne s'accorde entièrement avec la Somme le Roy.



Nous pouvons maintenant apprécier, avec connaissance de cause, le service rendu par la publication du *Mireour du Monde*. On ne peut pas dire, comme le pensait le savant éditeur, que cet ouvrage fût tout à fait inédit, ni que son auteur soit inconnu; que le manuscrit de La Sarra nous offre un traité de morale religieuse qui eût échappé jusqu'alors aux recherches des érudits et des amateurs; que ce manuscrit ait été retrouvé en entier, et qu'il n'offre point de lacunes dans la partie qui en a été conservée[1]. Mais, d'un autre côté, l'édition de Verard étant rare, peu connue et incomplète, on peut à peine la considérer comme du domaine public et comme donnant une idée juste de l'ouvrage; en outre, les additions considérables que présente le manuscrit de La Sarra, et surtout le mérite intrinsèque de ces additions, qui paraissent propres à ce manuscrit, lui donnent une grande valeur; enfin, le caractère singulier de la langue de cette version, qui participe à la fois de la langue d'oïl et de la langue d'oc, et qui renferme beaucoup d'expressions et de formes particulières au dialecte picard, en rendent la publication précieuse à plus d'un titre; tandis que le soin avec lequel elle a été exécutée lui assigne un rang distingué parmi les éditions de nos anciens auteurs français[2].

Pour justifier auprès de nos lecteurs le jugement que nous venons d'énoncer, nous ne saurions mieux faire que de transcrire ici quelques-uns des passages les plus remarquables du *Mireour du Monde;* nous les emprunterons aux pages que, jusqu'après de plus amples recherches, nous croyons appartenir en propre au manuscrit de La Sarra.

[1] On a vu plus haut (p. 486) l'omission d'un membre de phrase au commencement du chapitre de l'art de bien mourir, et nous avons signalé une lacune correspondant à un feuillet du manuscrit de Genève, à la page 224 du *Mireour*.

[2] Nous aurions désiré que l'éditeur, ou plutôt l'imprimeur, s'interdît des formes orthographiques modernes, comme l'*a* dans les imparfaits, et prodiguât moins les accents, les apostrophes, les signes de ponctuation qui manquent sans doute dans le manuscrit.

Commencement de la préface des sept pèchés mortels.

Qui ne donne que aime, ne prent que desire? Joie, lééche (*liesse*) et bonne vie voudroit chascun avoir, et le desire. Et nul ne veut la mauvaise vie laissier. Nul n'est si fol qui ne donast volentiers mauvaise robe pour bone; et toutes autres choses donrrait-on volentiers, le mauvais pour le bon, et un mauvais cuer pour un bon, et une mauvaise ame pour une bonne. Et pour coi ne donez-vous une mauvaise amour pour une bonne? Fol, dit le sage; que t'a meffait ton ame! Pour quoi la hes (*hais*) tu si cruelment? Qu'est-il en ton hostel que tu ne voussisses avoir bon, se n'est une femme, ne enfans, ne cote, ne chemise non noir, ne chauces, ne chauçons? Et pour coi ne veus tu ainsi avoir bone amour et bone vie? Tu ne prises nient (*pas*) plus ton ame que un mastin, en regart de tes euvres.

La bonne amour fait bon le cuer; la bone vie fait bone l'ame. Pour che, te di, et te loe, et te pri, que se tu veus a bien venir, et avoir paix et joie, et lééche en che siecle et en l'autre, si pren au comenchement bien garde a cui tu done l'amour de ton cuer. Quer (*car*) chest le plus bel trésor que tu aies. Qui ton amour a, il a ton cuer; et qui ton cuer a, il a queuques (*tout ce que*) tu as. Si comme on seut (*a coutume de*) dire: « qui le vilain a, il a la proie. » Pour che, demande Dieu ton amour. L'amour si est comme la racine de l'arbre; et si, comme Dieu dit en l'Evangile: de bon arbre, bon fruit; aussi de mal arbre, mal fruit. Ainsi de bonne amour, bonne vie, et de mauvaise amour, mauvaise vie. Pour che dist bien St. Augustin « que vertu est amour bien ordenée. » (Page 23-24.)

Li Roys du ciel mist en ma ballie (*valise?*) cinq choses que l'Evangile apelle cinq besans: le cors pur et innocent; l'ame clère et luisant; le monde et les choses temporeus pour moi servir; le temps pour deservir sa gloire, et sa grace pour moi aidier. Ces cinq biens me balla (*donna*) -il pour garder et pour gaagner; et je li jurai et vouai, et donnai mes parrains en plèges

(*gages*) que foi et loyauté li garderoie, et porteroie honnour comme à mon Ségneur lige, et ameroie seur toutes choses. Et ses biens, qui en ma ballie seroient, molteploieroie à mon pooir, nenne seur ma teste à perdre, mais seur paine de recevoir mort perdurable.

Bien devroie amer si grant Ségnour, et honourer si grant Roys, et redouter si grant justisier, et mercier si large bienfaiteur. Mais, que ai-je fait, si tost comme je ving en ma ballie? (c'est si tôt comme je commenchai bien et mal a connaistre)—. Je vos rendi le mal encontre le bien, orguel contre debonnaireté, vilonie contre courtoisie. Cest la plus grande vilonie qui soit; quer de tant comme la bonté est plus grant tant est la vilonie plus grande, quant on ne le connaist ou on l'oublie.

Se j'avoie mes deus mains perdues, molt (*beaucoup*) ameroie celi qui les me rendroit. Comment devroie-je dont amer celi qui me fist et me donna mains et piés, et cors et ame, et les autres biens que on ne pourroit esprisier. Mais un grant fouc (*foule*) de fourbateurs, c'est la compagnie des jolis du monde, m'accuellirent en mon enfance; et un maistre bareteur (*trompeur*), un deciple de celi qui premier décheut nostre mère Eve, tantost m'esrachiérent du cuer les rachines de sainte paour, et le geton de naturèle amour que je devoie avoir en mon créatour. Et si y plantèrent la joliveté du monde et la folie, et me mistrent en si grant erreur que du tout me bestournerent et decheurent, et enchantèrent. Si que, quand je vi le monde si bel et si plaisant, si tournai tantost le dos à mon droit Ségnour, et le visaige au monde; et les eux (*yeux*) fichai en terre, ainsi comme bestes mues (*muettes*). Et si oubliai mon Createour, ne point regardai mon estre; quer je ne regardai, (ne que fait la beste) ne qui me fist, ne qui j'estoie, ne où j'aloie. Ains ai vescu jusques au jour duy, que onques a Dieu ne contai ne rendi graces de ses biens ne de ses courtoisies, par mon orguel et par ma vilonie. (Pages 36-38.)

Se tu dis que tu voudreies avoir le monde pour toi seul, or va;

aies-le pour toi seul ! Tu as tous ces biens que je t'ai dit en ta ballie. Or, va, repon (*retire*) -toi, soïes tout seul à tous jours ; tu ne feroies rien, tu n'en pourroies rien faire tout seul. Dont dois-tu plus ton créateur amer, pour ce qu'il t'a le monde donné, et tant d'amis et de belles compaignies, que s'il l'eust fait seulement pour toi. Or reconnais ta ségnourie, ta dignité, et tes richesses. Or ne di jamais que tu soies poure, si comme font les convoiteus et les avers (*avares*) a cui il ne samble que rien soit leur. Il sont vilain, et mal est emploié ce qu'il ont. Il sont aussi comme le mastin à cui on rue (*jette*) le morsel, et tantost l'engloutist, et oublie, et rebée à l'autre ; ne point n'a de saveur en ce qu'il prent, tant bée (*aspire*) à l'autre ardaument. Ainsi est-il des convoiteus qui plus ardent que léchefrites, et n'ont point de saveur ès biens que Dieu leur a donné, tant béent à des autres. Mais tu qui as entendement, pense en ton cuer que qui te donrrait (donnerait) une belle chose, tu li devroies grans mercis. Regarde bel soleil et les estoiles, les fruits et les autres biens qu'il t'a doné, et ne fine toute jour d'envoyer; et, se tu es courtois, tu diras grans mercis à chascun, et ainsi ne finiras-tu jà de Dieu loer ; et ainsi aras-tu tous jours Dieu en cuer; si comme avoit li roys David qui disoit : « Je loerai tous jours nostre Ségneur ; jà sa loenge de ma bouche ne cherra (tombera). » (Pages 41-42.)

Se tu es une grant dame vestue de soie ou d'autres dras riches, tu ne dois mie despire (mépriser) ta paure voisine. Quer quant nous vendrons à la grant feste où nous alons plus que le trot, on ne fera mie feste de la sarpilière, mais de ce qui est dedens. Pour ce dont, ne doi-je nuli despire. Quer chascun est mon frère germain, nenne sans plus d'Eve et d'Adam, ains est fils (de) Dieu le mien Père ; et dit aussi bien sa Patrenotre, comme je fais. Et est aussi bien fils de Sainte Eglyse, comme je suy. Et au mesme héritage nous attendons. Pour ce ne doi-je nuli despire, mais amer et honourer comme mon frère germain par deux fois, et croirre de chascun qu'il vaille miex de moi (page 60).

Hé Dieu ! quens bien lesse-on à faire pour ceste paour, et

pour ceste vergogne! Tant a par le monde de gens qui tout autre vie menassent, et autrement se mantenissent, se il osassent, que il ne font. Tant plus volentiers alassent au moustier (*temple*), et plus longuement y demourassent, et oïssent le sarmon, et souvent se confessassent, et portassent humble abit, et molt autres manières de biens feissent, ce ne feust ceste vergoigne. — Et d'autre part, toute la revèse (*inverse*), quant on leur demande : Pourcoi faites-vous ce? ils repondent à une fois : « Certes, ce poise nous, Dieu le set bien ; nous savons bien que nous faisons mal, mais nous n'oserions autri chose faire pour le siècle. Voulez-vos que nos nos fachons huer, et tenir pour béguins (*hérétiques*)? Tout le monde nous courrait sus. »

Pour ce, n'est-ce pas merveille se Dieu het le monde. Quer à li se sont rendus clers et lays (*laïques*) ; et si les a le monde si trais à sa cordèle, et fait convers et converses de son ordre, voire qu'ils sont tous en obédience, et portent ses armes et son abit, et ont Dieu leur propre Ségneur délaissié. Meis (*même*) les clers et les Prestres qui deussent être de son hostel, et qui vivent de son pain (pages 93 — 94).

Et si sont uns autres (*les uns pour les autres*) fors bareteurs, si comme ces losengiers qui tant dient de blanches et de noires, qui ont si les langues aroies (*préparées*) de mentir et dire queuques on veut oïr, et font accroire que le cigne soit noir et les cornelles blanches. Aussi comme fist renart que il vit (corbeau) tout noir tenir une pièce de fourmage en son bec. « Ahy! dist-il, gentil oisel, come tu es blanc et bel! Se tu savoies chanter, tu aroies (*aurais*) tous les oisiaus passés! Et celi s'esjoï. Adont, euvre le bec pour chanter..... et le fourmage li chiet, et renart le hape. » Cest des flabes Esopet; mais l'essample si n'est mie flabe. Ains est bon et vrai que tels renars et tels lobeurs (*dupeurs*) emportent les rentes et les grands dons; et sont tous maistres de ces grans cours » Ou il ne faut (*manque*) que une chose, si comme Seneque dist : « c'est que on die vérité » (pages 150 — 151).

Si en mettrons un essample d'un usurier qui avait deux fils. Li uns ne voult rien avoir de son père, pour ce qu'il savoit qu'il l'avoit mauvaisement acquis, et alla estre heremite. Li autre demoura avec son père; et, son père mort, il out son remanant (*héritage*). Poi de temps après, il mourut. Quant l'ermite sout que son père et son frère furent mors, si en fu moult courroucié; quer il tenait certainement que ils fussent dampnés. Et fit oroison à nostre Ségnor que il li revelast l'estat où ils étoient. Il fu ravi et mené en enfer, et les vit issir (*sortir*) d'un pis (*puits*) tout embrasé, mordant l'un l'autre; et disait le pere à son fils : Tu sois maudis! quer pour toi fu-je usurier, et sui dampné. Li fils redisoit à son père « Mais tu soies maudis! quer se tu ne l'eusses mauvaisement aquis, je ne l'eusse mie mauvaisement retenu, et ne fusse mie dampné (page 157).

Il nous reste à dissiper les doutes que pourrait faire naître dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs, au sujet de l'originalité de l'ouvrage composé par Lorens, la circonstance que deux des manuscrits au moins, entre autres celui de Genève, en attribuent la composition à saint Thomas d'Aquin. On trouve, il est vrai, parmi les opuscules attribués au Docteur angélique, divers traités qui ont pour objet l'explication du Décalogue, celle du Symbole des Apôtres, de l'Oraison Dominicale, et, dans la classification des péchés mortels et de leurs nombreux embranchements, Lorens suit le même ordre que saint Thomas dans ses *Quæstiones de Malo ;* mais la conformité se borne là ; il n'y a, du reste, aucun rapport dans la composition des ouvrages, dans le choix des idées ni dans la nature des développements. Si donc le *Livre des vices et vertus* a été attribué par quelques copistes à saint Thomas, c'est sans doute à cause de la haute renommée qu'obtint, dans le quatorzième siècle, cet illustre père de l'Eglise, qui appartenait, comme Lorens, à l'ordre des frères prêcheurs; de plus, la *Somme le Roy* étant quelquefois attribuée à l'un des frères prêcheurs sans

indication du nom de l'auteur, il aura paru naturel d'en faire honneur au plus célèbre d'entre eux. Il paraît, au reste, par le nombre des manuscrits qui ont été conservés de ce traité de morale, et par la diversité des titres sous lesquels il était désigné, qu'on en fit un fort grand usage; et comme le plan d'après lequel il était composé, aussi bien que la nature du sujet, rendait très-faciles les additions, il est probable que des copistes instruits auront intercalé, d'eux-mêmes ou sur la recommandation de leurs supérieurs, des passages, des exemples ou des paraboles empruntés à quelque moraliste ou à quelque prédicateur, ou ajouté les réflexions et les pensées que leur suggérait leur propre expérience. C'est ce qui nous semble avoir eu lieu pour une bonne partie du manuscrit de La Sarra. Il serait intéressant de rechercher si l'écrivain auquel est dû ce manuscrit a emprunté à d'autres les additions remarquables qu'il a faites à la Somme le Roy, et quels sont les auteurs qu'il a mis à contribution, ou si ces additions sont originales. Dans l'un et l'autre cas, il mérite bien, par le talent dont il a fait preuve, par l'élévation de ses sentiments et par la justesse de ses observations, que son nom soit tiré de l'oubli, et c'est un sujet de recherches que nous recommandons aux amateurs de la littérature française de son époque.

L. V.

Note.

Mr. Brunet, après avoir fidèlement rapporté, dans la dernière édition de son excellent Manuel du Libraire (tome III, p. 406), le titre du *Mirouer* imprimé à Genève, ajoute qu'une note insérée parmi les additions du Catalogue de La Vallière, en 3 vol., annonce que ce poëme est le même que celui de Gautier de Metz, intitulé *Mappemonde*, et que l'auteur du Miroir, pour déguiser son plagiat, a changé dans son édition le titre, le commencement, la fin et les vers, et a remanié le langage. Cette

assertion, dont on n'allègue aucune preuve, ne me paraît pas pouvoir se concilier avec le prologue que l'auteur a mis en tête de son livre, et que je transcris ici à cause des renseignements curieux qu'il contient, tant sur l'auteur lui-même dont le nom n'est point indiqué par les bibliographes, sur le lieu, les circonstances où il a composé son ouvrage, et sur les sources où il en a puisé le contenu, que sur son protecteur, Antoine de Gingins, qui avait réuni à Divonne une bibliothèque assez riche pour le temps, et qui paraît avoir cultivé avec fruit les sciences et les lettres. Il appartenait, sans doute, à la même famille qui posséda plus tard la seigneurie de La Sarra, et cette circonstance établit comme une sorte de parenté entre les deux *Miroirs*.

Prologue.

«Considerant moy estant en aucun loisir et liberte, En lan de grace mil cinq cens et quatorze. Comme par lespace de trente quatre ans et plus. Magnifique et puissant seigneur. Messire anthoine de gingins seigneur de divonne, premier president en savoye, avoit tousiours employe son temps, sa force et virilité, au bien et prouffit de la chose publicque en exploutz de justice, et continuel service de ses tresredoubtez seigneurs et princes. Philibert. Charles. Charles Jehaname. Philippe. et Philibert. Jadis successivement ducz de savoye, que dieu absoille. Et maintenant de treshault, Trespuissant, et Tresexcellent prince monseigneur le duc charles apresent duc de savoye second de ce nom, Auquel dieu par sa grace doint tresbonne et longue vie et prosperite, Et que ces annees passees pour quelzques debilitations de ses membres, et aussi pour son ancien aage. Par le bon congie de sondit prince, seigneur et maistre, desirant demployer le demourant de ses iours au service de dieu, et avoir quelque recreation spirituelle, sestoit voulu retirer en sa maison et chasteu de divonne. Auquel lieu, apres quelque peu de sejour et demeure Illecques prins, voyant ie Francoys BUFFETEAU, secre-

taire ducal, natif de vendosme au diocese de chartres, estant lors au service dud[t] seigneur, que navoye pas grande occupation ne ercite (*sic*) telle que javoye paravant accoustume davoir aveeques lui, lorsqu'il estoit en court et a lexercite de son office. Non voulant vivre ne demourer en oysiveté me voulu mectre a veoir et visiter plusieurs beaulx et exquis livres traictans de plusieurs belles et grandes sciences et matieres, Tant en latin comme en françoys, que led[t] seigneur avoit en sa bibliothecque aud[t] lieu de divonne, Comme Strabon, Tholomée, Lespecule naturel de Vincent. Pline. Albumasar. et autres. Et apres y ieuz par certain temps vacque a estudier en iceulx moyennant layde de dieu, me disposay de me mectre a extraire et composer en langue galique et francoyse, et rediger en rime, ce present livre intitule. Le mirouer du monde. Et pour ce que en iceulx livres avoit plusieurs choses a moy trop obscures et difficilles a ententendre (*sic*). Pour en avoir lexposition et declaration, ay pris adrece envers led[t] seigneur, lequel trèsclairement et a la verite les ma exposees et declairees. Et me suis incline a compiller ces livre, afin que ceux qui ne sont pas lectrez, puissent plus facillement savoir et comprendre la matiere de cosmographie. Geographie, et le surplus du contenu oud[t] mirouer dont il traicte et parle, quand il leur plaira le veoir, ou oir lire, et bien entendre, qui leur sera fort agreable, delectable, utille et prouffitable. Priant a ceulx qui le liront (silz y trouvent faulte ou redicte) quilz la vueillent benignement supplier et la pardonner a mon pouvre sens et rude engin. En la remectant à leur correction et amende, Et silz y trouvent chose qui soit bonne et digne de oir, quilz lactribuent a la grace de dieu, duquel tout bien, tout sens, et toutes bonnes parolles viennent et procedent, En les exhortant de veoir le commancement de ced[t] livre, et apres ordonneement et consecutivement le residu dicelui car autrement ne leur seroit facille de lentendre. Lequel est divise en trois parties, et contient cinquante et huit chappitres et vingt huit figures, Comme il se verra cy apres. »

On voit, par les notes insérées dans les marges, que l'auteur avait consulté un bien plus grand nombre d'ouvrages qu'il ne l'annonce; il cite entre autres Philostrate, Lactance, saint Augustin, le Maître des sentences, saint Thomas, Pic de la Mirandole, le *Chronica Mundi*, le *Fasciculus temporum*, etc. Quelques figures géométriques et astronomiques sont placées dans le texte; mais l'ouvrage ne nous a paru remarquable ni par le style, ni par le choix des faits, ni par la manière dont ils sont exposés. Baulacre en a donné l'analyse et des extraits dans le *Journal Helvétique*, octobre 1742.

LETTRES ÉCRITES DES BORDS DU NIL.

ALEXANDRIE.

23 décembre 1846.

Le voyageur qui prend une place à bord d'un paquebot à vapeur ne compte pour rien le temps que doit durer sa traversée, si elle ne dépasse pas quelques centaines de lieues ; c'est ainsi du moins que je calculais à mon départ de Trieste, et cependant un mois s'est écoulé avant que j'aie pu découvrir la terre d'où je vous écris. Ce mois, passé à lutter contre les tempêtes, à raser des écueils, à errer dans les brouillards, à reculer aussi bien qu'à avancer, à chercher un refuge dans des ports dont vous ne savez peut-être pas le nom, m'a familiarisé avec les souvenirs de l'Odyssée. Je crois maintenant que, sans y mettre de mauvaise volonté, Ulysse, Ménélas et Diomède ont pu perdre des années à chercher leurs pénates.

J'ai dit adieu aux côtes gracieuses du golfe de Lépante et au groupe brillant des Cyclades. Trois jours durant, notre *Prince de Metternich* a sillonné solitairement la route d'Alexandrie, sous la conduite de l'excellent capitaine Florio. L'aspect de la côte d'Egypte n'a pas changé depuis le temps où les artistes français la représentaient au moyen de deux lignes horizontales peu distantes l'une de l'autre. Un édifice, un vaisseau marquent à l'horizon, autant qu'une montagne ailleurs. Ce furent des tours isolées, des phares et des forêts de mâts qui nous annoncèrent plusieurs heures d'avance l'approche de la terre.

Le port d'Alexandrie, quoique très-sûr lorsqu'on y est, a une sortie et une entrée dangereuses, à cause d'une chaîne de rocs parallèle à la côte. Il faut se détourner au sud-ouest de la ville pour en sonder les passes, et ne s'y hasarder qu'après avoir été abordé par un pilote arabe. Il serait aisé d'épargner aux bâtiments cet embarras, au moyen de bouées ; mais le pacha n'a pas con-

senti à ce qu'on les établit. Une fois entré dans le Vieux—Port notre bâtiment vint s'arrêter devant les cent pavillons de la flotte égyptienne, en arrière desquels s'étend en demi-cercle la ville d'Alexandrie.

Désireux d'assurer à mes compagnons de voyage des appartements convenables, je me jetai dans le premier bateau; je fus débarqué au milieu d'une foule vociférante de jeunes âniers, promptement hissé en selle, transporté au galop au travers de rues populeuses et remplies d'une foule bien nouvelle pour moi, et déposé en peu de temps sur la grande place du quartier franc, devant l'hôtel d'Orient; le tout sans autre aide qu'un peu d'anglais et d'italien. L'étranger ne fait pas un pas sans se voir offrir par dix personnes à la fois, *a good donkey!* ou *un bon baudet!* suivant la nationalité qu'on lui suppose.

Alexandrie n'est, d'aspect et de mœurs, que l'avant-poste des pays orientaux. Des rues carrossables et larges ont été ouvertes par le pacha; le quartier franc est le plus beau de la ville. Les magasins des Européens sont assez nombreux; le chrétien coudoie le vrai croyant, et l'étranger peut assez bien se tirer d'affaire sans savoir encore cent mots d'arabe. Il se voit servi en français et en anglais, dans des hôtels élégants.

Depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, la côte est bordée de lagunes [1] étendues, en avant desquelles s'aligne une lisière de côtes plates qui les isolent plus ou moins complétement de la pleine mer. La ville d'Alexandrie a été fondée sur cette lisière dans un endroit où elle a plus d'une lieue d'épaisseur et se dirige du nord-est au sud-ouest. Elle doit son port, unique sur toute la côte d'Egypte, à la saillie que forme en mer un promontoire à deux pointes lesquelles en divergeant se rabattent vers la côte, de manière à y abriter deux anses. Celle au sud-ouest du promontoire est le Vieux-Port, le meilleur des deux; l'autre, au nord-est, lui est inférieur en sûreté. Malgré son nom de Port-Neuf, la seconde paraît avoir contenu les arsenaux maritimes au temps des

[1] Mareotis, Madieh, Edko, Bourlos, Menzaleh, etc.

Ptolémées. Devenus maîtres de l'Egypte, les Turcs l'assignèrent aux vaisseaux du commerce, en leur interdisant l'accès du port occidental. Cette défense a été levée par le pacha, et le Port-Neuf, ou oriental, a été abandonné.

C'est vers le Port-Neuf, à la pointe orientale du promontoire ci-dessus mentionné, qu'il faut chercher l'île de Pharos et les châteaux forts du Phare et du Pharillon. La pointe sud-ouest du promontoire, celle qui enveloppe le port occidental, s'appelait Eunostus, et porte actuellement le nom de Ras-el-Tinn (Cap des Figues).

Sans vouloir vous imposer un cours d'histoire, je vous rappellerai qu'on donnait un circuit de dix milles à cette ville, à l'époque où finit sa grande opulence, et qu'elle fut prise d'assaut par Amer et les Arabes. C'était le 22 décembre 640, hier, par conséquent, à 1206 ans d'intervalle. Les ruines dont ses environs sont couverts, et que j'ai visitées en géographe plutôt qu'en antiquaire, revendiquent exactement la même étendue pour l'ancienne Alexandrie. Sous la domination mahométane sa chute fut graduelle; pour l'expliquer lisez, dans l'Essai sur le commerce de Marseille de Mr. J. Julliany, quelques détails sur les entraves mises par les sultans arabes au commerce des républiques italiennes et provençales, sur les avanies qu'exerçaient ces despotes et sur la nécessité de cultiver par des cadeaux leur bienveillance. Aussi le commerce d'Alexandrie fut-il détruit, et l'étendue de la ville réduite à la dix-huitième partie de ce qu'elle avait été: 60 hectares environ, au lieu de 1100.

Elle doit à Mohamed-Ali une vie nouvelle; son étendue habitée est triple de ce qu'elle était en 1798, lors de l'arrivée des Français. Ses environs déserts, où l'on ne se hasardait autrefois en quête des antiquités qu'au risque de rencontrer les hyènes et les chakals, qui en partageaient le séjour avec des meutes de chiens-loups, se sont couverts de jardins ombragés, d'élégantes villas, et même de beaux quartiers. On évalue la population au chiffre de 60,000 âmes, qui ne me semble pas exagéré. Le

port, enfin, reçut, dès l'année 1836, 1235 bâtiments de commerce, jaugeant 153,148 tonneaux, et il s'y fit des affaires pour la somme totale de 122 millions de francs.

Le système de monopoles établi par le pacha réunit en un très-petit nombre de mains les bénéfices que pourrait produire une aussi grande masse d'affaires. Les négociants auxquels le gouvernement fait ainsi la loi cherchent à prendre leur revanche dans les achats qu'ils font pour son compte en Europe. On cite la maison Zizigna comme une de celles qui en tirent le plus grand parti. On parle même d'une voiture dont l'acquisition aurait coûté 50,000 francs au pacha. « Que ferai-je, disait un jour Mr. Z. devant Ibrahim, lorsque je n'aurai plus d'affaires à traiter? » — « Vous pourrez vous faire marchand de voitures, repartit le prince, cela vous profite assez. »

L'aspect de la population montre combien les affaires de la place y répandent peu d'aisance. Nulle part je n'ai vu, chez les adolescents surtout, une maigreur pareille. Il n'est que trop fréquent de voir à la jambe des hommes une marque circulaire au-dessus de la cheville, trace de la cicatrice qu'y a laissée la chaîne dont ils ont été chargés souvent sans motif.

La place du quartier franc est un vaste rectangle dont le terrain, autrefois sans valeur, a été concédé par le pacha à son fils Ibrahim. Les maisons que celui-ci y a fait élever sont des hôtels, de somptueuses habitations, les hôtels des consuls au-dessus desquels flottent les pavillons de toutes les puissances d'Europe. Il s'y élève une église protestante dont Ibrahim a donné le terrain; mais on l'accuse de n'avoir pas payé le salaire des ouvriers qui ont élevé ces constructions. Les consuls possèdent presque tous, à une faible distance de la ville, et quelquefois en dedans de son enceinte fortifiée, des jardins et des maisons de campagne élégantes. Il règne dans cette partie de la société chrétienne, ainsi que chez les principaux négociants, de l'élégance et de l'aménité. Les équipages y sont nombreux et cheminent précédés d'un coureur arabe dont le fouet sert à écarter la foule. Il ouvre

et referme la portière, ne donne jamais signe de fatigue ni d'oppression, et les muscles de ses jambes nues montrent à quel point cet exercice leur est favorable.

J'ai été conduit au palais, bâti depuis une quinzaine d'années sur la pointe de Ras el Tinn. La situation en est fort belle entre le port, la ville et la pleine mer. Un vestibule soutenu de colonnes, et qui fait saillie hors de l'édifice, présente une vue superbe de la mer. Le harem, actuellement habité par les femmes de Saïd Pacha, fils de Mohamed Ali, est détaché du palais et isolé au milieu des jardins. La disposition de ses fenêtres ne semble pas indiquer le désir de faire partager aux personnes qui s'y trouvent enfermées la vue dont on jouit des balcons du palais. L'ameublement de ce dernier édifice est d'une grande élégance, quoique pas entièrement terminé, et d'un goût moitié turc, moitié européen; il brille dans les divans, les parquets en marqueterie et la salle de billard. Le roi des Français paraît avoir enrichi cette résidence d'un grand nombre de belles porcelaines, de tables, de cristaux, de pendules et de tentures. Le bain se compose d'une double chambre en marbre blanc, élégamment travaillé à jour.

Au sortir du palais, nous avons visité l'arsenal de la marine, qui est une création de Mr. de Cerisy-Bey. Il en est parlé en détail dans l'ouvrage de Clot-Bey sur l'Egypte. Depuis que Mohamed Ali renonce à étendre ses conquêtes hors de ses limites actuelles, ses nombreux vaisseaux de haut bord sont rangés dans le port, où ils pourrissent immobiles, saisissant cependant toutes les occasions de montrer par des salves qu'ils sont encore en vie.

Il en est à peu près de même de l'armée. Depuis la perte de la Syrie, du Hedjaz et de Candie, le pacha réduit beaucoup ses forces de terre, de sorte que ses peuples peuvent se flatter d'être, moins que par le passé, décimés par ces levées d'hommes dont Mr. de Cadalvène a donné le hideux tableau [1]. Je ne puis savoir

[1] L'Egypte et la Turquie.

quelle tournure ont les Égyptiens manœuvrant en corps, car, jusqu'à présent, je n'ai vu de fusils qu'aux mains des factionnaires. L'uniforme, si c'en est un, consiste en un fez ou tarbouch rouge sur la tête, des espèces de guêtres, une veste et un caleçon court et large. Cet accoutrement leur donne un peu l'air de gens qui sortiraient de leur lit un jour de médecine pour vaquer à des occupations analogues à la circonstance. Ce sont cependant des hommes infatigables, bien faits, et d'une physionomie martiale. Leurs traits sont réguliers, une belle moustache orne leur visage très-basané.

J'ai entendu battre des tambours et siffler des fifres. Les troupes se rendent sans armes et sans ordre, à la suite de leurs officiers et de leurs tambours, aux travaux dont le pacha les occupe exclusivement, sur les bords du canal de Mahmoudyeh, et particulièrement à la nouvelle enceinte fortifiée d'Alexandrie. Les officiers ont bonne tournure, et paraissent peu contents du rôle qu'on leur fait jouer. Les soldats tricotent en se rendant à l'ouvrage; ce sont de pauvres pères de famille, que leurs femmes ont suivis pour partager avec eux leurs lentilles et leur pain de munition; sans ce secours insuffisant, les malheureuses mourraient de faim. Je vous renvoie à l'ouvrage de Mr. de Cadalvène pour y chercher quels sont les résultats d'un pareil ordre de choses. Chaque cantonnement est accompagné d'un hameau de huttes souvent sans toit, où s'abritent ces familles affamées. La durée du service militaire n'a de terme que celui de la vigueur du soldat; il lui reste alors à mourir.

Si le pacha renonce à sa puissance maritime, il paraît vouloir faire d'Alexandrie une place de guerre importante, dont les travaux occupent une grande partie de son armée. La nouvelle enceinte n'est en réalité que celle dont les Arabes avaient entouré la ville à une époque où elle commençait à déchoir, celle qui fut emportée d'assaut par Kléber, au début de la campagne d'Égypte. Elle avait un développement de 6000 mètres du côté de terre; celui de l'enceinte grecque était de 9000 m. En conservant

le tracé général de l'enceinte arabe, les ingénieurs du pacha y ont introduit les variantes les plus utiles. Les nouvelles murailles sont d'une grande épaisseur et d'une belle maçonnerie, les parapets à grand relief, les fossés larges et profonds, les flanquements parfaits, les logements casematés et crénelés en grand nombre, les ouvrages extérieurs tracés sur de grandes proportions. Le système des forts détachés a été adopté à l'imitation des ouvrages derrière lesquels le général Friant défendit la place en 1801; mais il a reçu un grand développement, même en dedans de l'enceinte où il procure des réduits. Ces forts nombreux couronnent le sommet d'autant de monticules artificiels qui ne sont que les débris puissants de l'ancienne Alexandrie, dès longtemps entassés de manière à produire un terrain coupé de positions militaires sur un sol que la nature avait fait plat.

Ces débris, tant de fois bouleversés, ne semblent pas offrir la cohésion nécessaire pour consolider les parapets des ouvrages; le vent les dissipera en partie, et les pluies en ravineront les talus. Ces grands remuements de terre ont fait paraître au jour des fragments nombreux d'édifices antiques. J'ai vu, dans les fossés, des blocs de granit rouge sculptés, et une colonne de même matière à fût renflé et à cannelures convexes, telles qu'on en a copié dans les parties les plus anciennes des palais de Karnak à Thèbes. Ce pourrait être un reste des 400 colonnes de granit qu'Abd-al-Latif dit avoir vu jeter au bord de la mer par ordre du gouverneur Karadja, au temps de Saladin, et dont une partie provenait du portique élevé autour de la colonne de Dioclétien. Malheureusement aussi les constructions dont je parle ont dû amener la destruction d'un grand nombre de fragments antiques, qu'on ne se sera fait aucun scrupule d'employer aux murailles de la nouvelle forteresse.

L'armement des côtes m'a paru formidable. Indépendamment des ouvrages anciens qui s'avancent en mer, entre le fort du Phare et la pointe de Ras el Tinn, sur un front de 5000 mètres,

j'ai parcouru au sud-ouest de la ville une côte de 3000 mètres, et, au nord-est, une de 4000 mètres, toutes couvertes de batteries nouvelles, dont la nombreuse et lourde artillerie est tournée vers la mer. Je suppose même que cet armement doit s'étendre encore plus loin au nord-est, dans la direction d'Aboukir.

Les antiquités d'Alexandrie se réduisent à peu de chose, et n'ont pas toujours le mérite d'être indigènes. Pour embellir cette ville, on dépouillait déjà les villes plus anciennes de l'intérieur de quelques-uns de leurs monuments. Dans ses phases nombreuses de prospérité, Alexandrie, éloignée plus que les autres des carrières de grès et de granit, a été maintes fois rebâtie des mêmes matériaux. Peu de chose y reste donc en place.

Il semble que l'on se soit entendu pour baptiser les antiquités principales de noms aussi mensongers que les surnoms de Jean-le-Bon, de Charles-le-Mauvais, du Roi-Chevalier et de Louis-le-Bien-aimé. La colonne de Pompée, ou la *Calotte de Bombay*, comme l'appelait un jeune Arabe en offrant de m'y conduire, fut élevée par Publius, préfet de l'Egypte, à Dioclétien *toujours vainqueur*, pour rappeler aux Alexandrins un grand massacre que cet empereur avait fait de leurs concitoyens.

Le nom que les Arabes lui donnent, Amoud el Sawari, la *colonne des piliers*, rappelle ce qu'elle était autrefois. Des écrivains du troisième et du quatrième siècle de l'ère chrétienne la décrivent comme s'élevant dans la citadelle d'Alexandrie, au milieu d'un vaste portique quadrangulaire qui servait de bibliothèque publique. Au milieu de quelques fables on reconnaît toujours le même édifice, dans les descriptions des premiers auteurs arabes, avec des variantes qui indiquent une décadence graduelle. Un auteur anonyme de l'année 1067 dit : « Le grand palais d'Alexandrie est ruiné aujourd'hui ; il est placé sur une grande colline en face de la porte de la ville. Il n'en existe plus que ses colonnes (sawari), qui sont encore sur pied, et sa porte. Les colonnes du palais passent le nombre de cent. Dans la partie septentrionale de ce palais est une grande colonne de 36 em-

pans de circonférence ; elle est si haute qu'on ne peut en atteindre le sommet en lançant une pierre. La colonne est posée sur un pivot que l'on a introduit dans la terre : quand il fait un vent violent, on place des pierres sous la colonne, et, par la violence de son mouvement, elle les réduit en poussière. »

Voici encore ce qu'écrivait Tohfat al Albab, qui visita Alexandrie en 1117 : « Les génies avaient bâti pour Salomon, à Alexandrie, une grande salle qui est une des merveilles du monde ; elle est formée de colonnes d'un marbre rouge, nuancé de diverses couleurs, poli comme un miroir. Ces colonnes sont au nombre de 300 ou environ....... Au milieu de cette salle est une colonne, haute de cent coudées ; elle est de marbre de diverses couleurs, comme les autres colonnes. Les génies avaient taillé, pour former le toit de cette salle, qui était la salle d'audience de Salomon, une pierre verte d'une seule pièce ; mais quand ils apprirent sa mort, ils jetèrent cette pierre sur le bord du Nil, dans la partie la plus reculée de l'Egypte. Parmi les colonnes de cette salle il y en a une qui remue et s'incline vers le levant et vers le couchant...... »

Enfin, « j'ai vu, disait Abd-al-Latif, un siècle après, plus de 400 colonnes brisées, dont la pierre était pareille à celle dont est faite la Colonne des Piliers, autour de laquelle elles étaient dressées, selon le témoignage de tous les habitants d'Alexandrie. Mais un gouverneur nommé Karadja, qui commandait dans cette ville pour Youssouf fils d'Ayoub (Saladin), jugea à propos de renverser ces colonnes, de les briser et de les jeter sur le bord de la mer, sous prétexte de rompre la violence des flots au pied des murailles. J'ai vu pareillement, autour de la Colonne des Piliers, des restes assez considérables de ces colonnes. Au-dessus de la colonne des piliers est une coupole. »

De nos jours il n'y a plus de traces de ce portique quadrangulaire sur la hauteur où s'élève la colonne de Dioclétien. Mr. Sylvestre de Sacy pense que cet édifice n'était autre chose que le Serapeum, espèce de forteresse où l'on montait par cent

degrés, occupée par le temple magnifique de Serapis et par une des bibliothèques d'Alexandrie. Conduits par le fanatique Théophile, les chrétiens d'Alexandrie commencèrent la ruine de cette merveille. Les passages que j'ai cités montrent quel en fut le progrès. Ils montrent aussi que Mr. le baron de Zach commettait une erreur lorsqu'il attribuait au capitaine Smyth la première découverte du mouvement que l'on peut imprimer à cette colonne [1]. Des Anglais ont découvert sur le faîte le pied d'une statue, ce qui s'accorde assez bien avec ce que dit Abd-al-Latif d'une coupole.

L'obélisque connu sous le nom d'Aiguille de Cléopâtre fut apporté d'Héliopolis à Alexandrie, non par Cléopâtre, mais par l'un des empereurs romains. Il porte les cartouches de Thothmes III et de Ramesses-le-Grand ou Sésostris.

Il paraît que la plupart des obélisques étaient surmontés d'un chapeau en bronze, quelquefois d'une statue, ce qui rendrait peu probable qu'ils servissent de gnomon. « Le 4 de Ramadan 656 (janvier 1258), dit un auteur cité par Makrisi, tomba une des aiguilles de Pharaon, qui sont en Egypte au lieu nommé Mataria (Héliopolis), lieu qui fait partie des faubourgs du Caire. On trouva dans son intérieur près de 200 quintaux de cuivre, et de sa tête on en tira pour la valeur de 10,000 dinars. »

Les Bains de Cléopâtre ne sont autre chose que des catacombes sépulcrales où la mer a fait irruption en rongeant la paroi de roc qui les protégeait. On y descend facilement, mais sans y faire de découvertes intéressantes. L'entrée présente des frontons soutenus par des colonnes à cannelures plates, tels qu'il s'en trouve à l'entrée des tombes de Beni-Hassan, plus anciennes de douze à quatorze siècles.

J'ai visité, hors de la Porte de Rosette, d'autres catacombes découvertes plus récemment au bord de la mer, au nord-est de la ville. Elles n'offrent rien de remarquable qu'un ou deux sarcophages de granit; cependant elles sont attribuées à l'époque

[1] *Corr. Astron.*, tome VII, p. 55—62.

où l'Egypte était déjà chrétienne. Elles sont excavées à plusieurs étages dans un calcaire friable et grossier.

On m'a rapporté que Mr. Laourin, consul d'Autriche et amateur d'antiquités, a fait dans la belle maison de campagne qu'il possède auprès de la Porte de Rosette, la découverte d'une inscription qui l'autorise à regarder cette maison comme située sur l'emplacement de l'ancienne bibliothèque d'Alexandrie. Il s'agit ici de l'autre bibliothèque bâtie dans le quartier du Bruchion, et loin du temple de Sérapis. Une indisposition du propriétaire m'a ôté la possibilité de m'assurer de l'existence de cette inscription. Mr. Laourin n'est pas le seul habitant de cette ville dont les goûts se portent sur l'archéologie; elle compte encore des négociants anglais qui lui vouent assez d'intérêt pour répéter le voyage de la Haute-Egypte autant de fois qu'ils entendent parler de quelque fouille nouvelle. C'est un bonheur que je ne puis m'empêcher de leur envier.

C'est dans le quartier du Bruchion, à l'extrémité et en partie hors de l'enceinte actuelle de la ville, vers le Port-Neuf, que se trouvaient le palais des rois, le musée et les arsenaux. Cependant, après avoir chaque jour et par prédilection parcouru ce quartier, je n'y ai trouvé aucun ancien édifice en place, et n'ai recueilli que quelques rares fragments de marbre, de breccia verde et de porphyre, que je puisse offrir à mes amis avec le nom de Bruchion inscrit dessus. La destruction de ce quartier royal fut l'ouvrage de l'empereur Aurélien, lorsqu'il punit la révolte de Firmus.

J'ai fait de vaines recherches au sujet de la tombe du comte Jean de Solms, enterré en cette ville à la fin de l'année 1483. La visite des lieux saints, qui ne devrait être considérée que comme un moyen de réchauffer les sentiments religieux dans une âme soumise à la vivacité de ses impressions extérieures et de ses souvenirs, était, au moyen âge, un acte méritoire en lui-même; on m'accordera peut-être que, de nos jours encore, le pèlerinage est pour beaucoup de chrétiens une valeur dont ils entendent

qu'il leur sera tenu compte. C'était, dans les maladies morales, une opération différente d'une opération chirurgicale, en ce qu'elle n'astreignait pas le patient à un régime subséquent. Voyez le pèlerinage et la pénitence de Foulques Nerra, comte d'Anjou, et comme il se fit bien fustiger en criant : « Dieu ! ayez pitié du misérable Foulques, le pécheur, le..... » Aussi, de retour chez lui, se trouva-t-il si bien débarrassé de ses souillures qu'il put recommencer, comme avant son pèlerinage.

Ce dut être un pèlerinage intéressant que celui du puissant Henri-le-Superbe, duc de Saxe et de Bavière, et sa visite au sultan d'Egypte, au fort des Croisades. Il y aurait un long catalogue à faire des pèlerins de distinction, depuis l'impératrice Hélène, mère de Constantin, jusqu'à lady Esther Stanhope et à la reine Caroline d'Angleterre. La fin du quatorzième siècle nous donne Guillaume de Baldensel et le seigneur d'Anglure, pèlerin champenois ; le quinzième, Bernard de Breitenbach (1483) ; le seizième, Pierre Martyr d'Anghiera (1502), le sieur Daramont (1548), et le prince Radziwill (1583).

Bernard de Breitenbach publia en 1486, à Mayence, une relation latine des *Saints pèlerinages à la montagne de Sion, au sépulcre du Christ et au Mont Synaï, au sanctuaire de la sainte vierge et martyre Catherine.* Dans les quatre années qui suivirent, il en parut des traductions et des réimpressions à Spire, en hollandais, en allemand, en latin, en français. Une édition espagnole parut même à Zaragoza en 1498. On ne montrerait pas aujourd'hui plus d'empressement pour répandre la relation d'un voyage intéressant. Le départ eut lieu d'Oppenheim le 23 avril 1483. La caravane était nombreuse ; mais, après la visite des saints lieux à Jérusalem, la plupart des pèlerins en partirent le 22 juillet pour se rembarquer à Jaffa. Parmi les dix-huit qui restèrent avec leurs domestiques pour aller au Sinaï, se trouvaient Jean, comte de Solms, seigneur de Myntzenberg, « le plus jeune de ses compagnons et le premier pour le courage et la naissance » dit le narrateur ; Bernard de Breitenbach, doyen de

Mayence et chambellan, un peintre habile venu de Hollande, et un certain nombre de gentilshommes, de dignitaires ecclésiastiques et de moines. Ils visitèrent Bethléem, Hébron et Gaza, souffrirent du climat, des lenteurs et des malversations des Arabes. Ils n'atteignirent le monastère du Sinaï que le treizième jour après leur départ de Gaza. Dès le neuvième, ils eurent la joie d'apercevoir du haut d'une colline les « montagnes du Seigneur, Horeb et Sinaï, et la Mer Rouge. » — « Au milieu des fatigues et des dangers de ce voyage, nous eûmes toujours la consolation, par l'intercession de sainte Catherine, dont le nom soit béni, de voir après minuit se lever au midi une étoile plus brillante que les autres, qu'on appelle *étoile de sainte Catherine*, parce que, étant placée dans la direction du mont Sinaï, elle nous en montrait la route. Nous étions sûrs d'avoir perdu la bonne aussitôt que nous voyions changer la position de l'étoile. » Pendant ce voyage ils eurent toujours des malades, et le comte Jean de Solms mourut à Alexandrie.

J'ai fait de vains efforts pour y retrouver sa tombe ; et même l'église de Saint-Michel, où il fut enterré, est si inconnue, que je dois supposer ou qu'elle a été détruite, ou qu'elle est du nombre de celles dont les chrétiens d'Orient ont été dépouillés à plusieurs reprises par les Musulmans. Ces recherches me conduisirent au petit couvent que les franciscains possèdent au nord-est du Quartier-Franc, avec un hôpital et une école. Nous y fûmes reçus avec la plus grande politesse ; presque tous les habitants de la maison sont italiens, et le père Félix Lahsner nous témoigna une joie naturelle de pouvoir, après de longues années, s'entretenir dans sa langue maternelle avec mon compagnon le docteur *** et avec moi. Il a habité le monastère de la Terre-Sainte à Jérusalem. Nous conversâmes également avec deux moines qui devaient se rendre au Petit-Thibet. Ils trouvaient le passage *bien coûteux* à bord des paquebots anglais ; je crains qu'il n'y ait encore sur leur route plus d'obstacles qu'ils n'en attendent et que leur santé n'en peut supporter.

L'opération la plus importante de notre séjour à Alexandrie, et celle dont je me suis le moins occupé, a été l'équipement d'un bâtiment (Merkab) pour notre voyage ultérieur. Je ne saurais, à cette occasion, exprimer toute l'obligeance dont ont fait preuve à notre égard Mr. Greene, directeur du Transit-Office en cette ville, et Mr. Ellis, un de ses employés. Par leurs soins, la douane est devenue gracieuse, les choses lentes et difficiles de leur nature sont devenues faciles; des domestiques de choix se sont trouvés à point nommé; notre quartier-maître, le docteur ***, a été abouché avec le propriétaire de l'embarcation la plus grande, la plus belle et la plus neuve qui flotte sur le Nil, Mehemet Bey, directeur de l'arsenal. Une convention a été passée en turc et en anglais [1]. La daabye, c'est le nom de la plus grande espèce de bateau de voyage, sera livrée toute meublée et fort propre, avec seize hommes d'équipage, dont la nourriture est à la charge du bey, moyennant la somme de 1250 francs par mois. Les matelots sont tenus de ramer ou de haler contre le courant, si le vent n'est pas favorable, depuis le lever au coucher du soleil, et de veiller à tour pendant la nuit.

La daabye n'est achevée que depuis quelques semaines, pour le service particulier du Bey et de sa nombreuse famille; ce fonctionnaire est marié à une anglaise. Son bâtiment s'appelle Châhin (le Faucon), à l'imitation du yacht de lord Yarborough. Il a 90 pieds anglais de longueur, 15 dans sa plus grande largeur, et jauge 90 tonneaux. Il porte un mât de beaupré de 8 pieds de longueur, un grand mât très-rapproché de la proue, et un troisième beaucoup plus petit à l'extrémité de la poupe. La grande voile est gigantesque; nous arborerons au petit mât de poupe un beau pavillon prêté par le consulat de Russie. Entre la proue et le mât se trouvent la cuisine, les jarres à filtrer l'eau, et des huches pour les provisions. La partie centrale du pont offre de la place

[1] Contrat dont toutes les clauses ont été fidèlement observées par le bey et ses agents.

pour quatorze rameurs, et sous le pont un abri pour les meubles, et un galetas pour nos provisions et nos malles.

Il reste, à l'arrière, un espace de 40 pieds de longueur, partagé en quatre cabines et deux cabinets. Tout a été prévu. Dans la première cabine, notre salle à manger, se trouvent deux sofas, un buffet de service, une table, une petite bibliothèque et une collection de fusils et de poignards; dans la seconde, deux grands sofas et une table ronde; dans la troisième, que je dois partager avec le docteur, deux sofas et deux petites tables de travail; des robes de chambre, des livres, mon théodolite, une trousse de chirurgien et une pharmacie, quelques livres de poudre et ma belle carabine à deux coups complètent un petit établissement scientifico-militaire qui doit relever l'importance de cette cabine, la plus petite de toutes. La dernière, destinée aux dames, a pour ameublement un sofa, deux lits et une table.

Ces cabines sont éclairées par vingt-huit fenêtres, dont les glaces se baissent comme celles d'une voiture, et sont munies de rideaux et de jalousies; les deux premières reçoivent encore de la lumière verticale par un tambour vitré percé au plafond, et où l'on allume de nuit des lampes astrales qui doivent donner aussi du jour au tillac. Chaque sofa doit, entre 9 et 10 heures du soir, se transformer en lit. Le tillac, que nous devons partager avec les timoniers, est un belvédère de 40 pieds de longueur, garni de chaises, abrité par une tente, ainsi que le centre du bâtiment. C'est là que nous irons rêver après le coucher du soleil. Je viens de vous décrire la demeure future de deux dames russes, d'un capitaine anglais, d'un médecin, d'un artiste et d'un géographe; éléments de société un peu hétérogènes au milieu desquels il faut prier Dieu de faire toujours régner la concorde. Je vous épargne le détail du bagage dont il est nécessaire de se munir pour un voyage du genre de celui que nous entreprenons; consultez là-dessus l'excellent ouvrage de sir Gardner Wilkinson, et ajoutez-y quelques milliers de francs en monnaie de cuivre.

Le jour où Mme de *** est allée inspecter le Faucon, son do-

maine futur, nous y avons rencontré un officier égyptien nommé Hassanayne, Mehemet Bey, un de ses fils, et un élégant tilbury. Nous avons trouvé chez ces messieurs beaucoup d'obligeance et de politesse, et la plus grande facilité à s'exprimer en anglais. Le Bey a présenté à Mme de *** le reis, ou patron du bâtiment, vieillard cérémonieux, qui a tout aussitôt demandé qu'on ne l'obligeât pas à passer de nuit sous le Djebel-Terr, à cause des coups de vent; il ajouta que les passagers devraient toujours suivre les avis d'un reis qui a trente années d'expérience; mais le Bey l'invita en cet endroit à interrompre son discours.

LE NIL.

12 janvier 1847.

Nous nous étions rendus, le 24 décembre, d'assez bonne heure, à bord du bâtiment d'où je vous écris quelque part vers le 26e degré de latitude septentrionale. Tout de notre côté se trouvait prêt; mais l'équipage ne l'était pas, il n'était même pas complet. Les matelots du bey se rendirent donc en ville à la recherche des retardataires. Ils enlevèrent dans les rues quelques jeunes garçons d'assez maigre apparence pour compléter le nombre de seize qui nous était promis. De nouveaux émissaires furent dépêchés pour ramener les premiers. Quelques femmes vinrent sur la rive du canal pour s'assurer que leurs maris leur étaient bien enlevés; d'autres pour leur apporter une chemise neuve, c'est-à-dire bleue. Vers onze heures et demie notre *Faucon* déploya ses grandes ailes, et nous fûmes bien vite emportés vers l'orient avec un vent qui permit même de caler la voile.

A quatre milles du point de départ est une douane intérieure où nos provisions de voyage eussent payé des droits, sans la présence d'un commis du Transit-Office. Au même endroit se trouve la villa du gouverneur d'Alexandrie, Moharem-Bey, maintenant veuf d'une fille aînée du pacha.

Le canal que nous suivions est plus important pour Alexandrie que celui de Vichnei-Volotchok ne l'est pour Saint-Pétersbourg; car outre qu'il est, comme la Néva, l'artère du commerce de l'Egypte, il est aussi pour les Alexandrins leur unique source d'eau douce. Il fut creusé ou plutôt gratté, en 1821, par une multitude de paysans et de femmes, rassemblés par les ordres du pacha, mais dépourvus d'instruments, et n'ayant que des paniers pour moyens de transport. La famine et les fatigues en firent, dit-on, périr vingt mille, dont les cadavres sont enfouis sous les berges du canal.

Mohamed-Ali donna le nom de Mahmoudyeh, celui de son souverain, à cet ouvrage informe, ébauché dans le court espace de dix-huit mois. Il se rattache au Nil, vers le bourg d'Atfeh, en face de la ville de Fouah. Il ne fut d'abord praticable que lorsque le Nil atteignait son niveau le plus élevé. A plusieurs reprises il fallut rectifier son cours et recreuser son lit encombré de limon. La nécessité d'amener les eaux à Alexandrie par une pente assez prononcée, a obligé de tenir le canal à un niveau supérieur à celui du Nil à Atfeh, à l'époque de l'étiage, et d'interrompre la communication en ce point par un barrage fermé. Une prise d'eau et un canal, pratiqués à quelques lieues plus haut, ont permis d'alimenter le canal de Mahmoudyeh à l'époque des basses eaux, et la dernière amélioration apportée à cet ouvrage important a été de substituer au barrage une écluse à deux sas. Les voyageurs se trouvent ainsi dispensés de transborder, comme par le passé, leur personne et leurs effets du bateau qui les amenait d'Alexandrie dans celui qui était destiné à les porter au Caire, ce qui causait autant de désagrément que de dépense et de perte de temps.

Le canal de Mahmoudyeh est situé entre les deux lacs de Mâdyeh au nord et Maréotis (Birket Mariout) au sud. On sait que les travaux des Anglais, dans la guerre de 1801, introduisirent les eaux de la Méditerranée dans ce dernier. Tous deux sont maintenant en voie de desséchement, le pacha ayant

fait réparer la brèche du lac Maréotis et fermer le Mâdyeh par une forte digue. On conçoit que la vue de ces vastes surfaces, en partie abandonnées par les eaux, n'ait rien de pittoresque ni d'agréable à l'œil. Le Maréotis est maintenant visité par les Francs d'Alexandrie qui se livrent à la chasse au marais ; l'offre me fut faite de m'y associer. Autrefois on cultivait sur ses bords des vignobles dont la position peut nous paraître bizarre, et dont on accusait Cléopâtre de faire un usage immodéré.

Alexandrie étant inhabitable sans une communication avec le Nil, on conçoit que le Mahmoudyeh n'ait pas été le premier canal creusé pour l'effectuer. Tous ont eu la même direction, ne différant que par les détails du tracé. C'était, sous les Ptolémées, le canal de Canopus. Les barques royales restaient en dépôt dans des espèces de docks creusés à Schedia, à la distance de 4 schœnes ou 14 milles d'Alexandrie. Sir Gardner Wilkinson pense, non sans raison, en retrouver l'emplacement près de Nichou, où il a mesuré des bassins de 185 pieds anglais de longueur sur 42 de largeur.

Un vent d'ouest, assez violent pour nous pousser sans le secours des voiles, nous fit atteindre en dix heures et demie l'extrémité du canal. A dix heures du soir nous arrivâmes à Atfeh, et je sortis pour examiner l'écluse à la clarté des étoiles. On ne voulait pas nous l'ouvrir de nuit ; mais deux soldats du bey, qui faisaient partie de notre équipage, convainquirent les gardiens, à coups de corde, de la nécessité de ne pas nous faire attendre au lendemain. Il fallut cependant plus d'une heure pour nous dégager des barques qui assiégent et encombrent ce passage.

L'équipage de notre *Faucon* se compose de quatorze mariniers, dont les uns sont au service du bey et les autres ont été, comme je vous l'ai dit, enlevés de force à Alexandrie. On leur donne la nourriture et 12 francs 50 centimes pour toute la course d'Alexandrie au Caire. La nourriture consiste en galettes de pâte à moitié cuite, avec des poireaux crus, des œufs durs

ou du fromage blanc. Quant aux 12 francs 50 centimes, les mauvaises langues prétendent que le jour où les jeunes garçons enlevés de force iront les réclamer au bey, ils s'exposeront à recevoir les étrivières. Aussi n'ambitionnent-ils jamais le service des grands de cette terre, dont ils connaissent la monnaie. Ils ont servi cependant sans montrer de mauvaise volonté, contents d'en être quittes au Caire, où un équipage de choix devait les relever.

Nous avons encore deux soldats de la marine du pacha, Hassan et Ali, l'un propret, l'autre sale, tous deux pleins d'attention pour nous, comme les autres. Ils sont à la solde du bey, et suivent les mariniers avec un bout de corde et une baguette, dont heureusement la vue a toujours suffi comme encouragement.

Le costume de nos mariniers est celui des paysans, et se retrouve dans plus d'un bas-relief; c'est un petit bonnet de laine et une tunique, soit chemise, de grosse toile bleue, dont les larges manches voltigent au vent. Sans beaucoup d'efforts toute leur parure se rassemble autour du cou, en guise de cravate, dès que le service réclame qu'ils se jettent à l'eau.

Ce service consiste, quand il n'y a pas de vent, à nous haler péniblement à la cordelle, contre un courant que le poids de la barque rend presque irrésistible vers les promontoires; à cheminer à la perche sur les bas-fonds; à se jeter dans l'eau, quelquefois à dix heures du soir, pour nous dégager des bancs de vase sur lesquels nous restons collés souvent et longtemps. Ils rament quand nous traversons le fleuve pour aller chercher un meilleur fond sur l'autre rive. Ce travail commence vers sept heures du matin, et dure quelquefois jusqu'à minuit et plus tard, sans qu'il soit besoin d'exciter beaucoup l'équipage. Ils ne font rien sans chanter à tue-tête des litanies en l'honneur de Mahomet et d'autres prophètes, auxquels ils prodiguent les compliments les plus flatteurs, pour en obtenir de l'aide. On y distingue fréquemment le mot de Nébi, prophète. Ils dépensent

plus de force à ces chants barbares et monotones qu'à la manœuvre même; mais, comme ce sont des litanies, il n'y a pas moyen de leur en démontrer l'inutilité en matière de marine.

Notre Reis ou patron, nommé Muhamad, est un vieillard des plus vigoureux et des plus barbus; un surcroît de vêtements le distingue de son équipage. Outre la tunique bleue, il a un turban blanc infecté de vermine, et porte une chemise, fruit de trente années passées au service du bey; encore trente autres années, et il pourra se procurer un caleçon et des souliers. Il beugle l'arabe sur un ton assourdissant, et fatigue plus ses poumons que ses bras et son cerveau. Après les endroits critiques où ses mariniers ont eu le plus de peine à vaincre le courant, Muhamad, resté spectateur de leurs fatigues, remercie Mahomet de son intervention évidente, ranime le feu de la cuisine, et se fait une tasse de café qu'il avale devant son équipage, de l'air dont Sganarelle dit : « Voilà une maladie qui m'a donné bien de la peine. »

Notre véritable capitaine est notre dragoman, François, de l'île de Tino, qui a fait, comme artilleur, les campagnes de la guerre d'indépendance en Grèce; mais sa qualité d'insulaire lui a laissé, pour tout ce qui tient à la marine, beaucoup de goût et d'aptitude. Cela lui donne l'autorité sur l'équipage, et contre-balance la nullité du patron titulaire. Il joint à beaucoup de tact, de vigueur, une foule de talents utiles dans notre position. Il repasse le linge fin, nous coiffe, parle le turc, l'arabe et le français. Il est bon chasseur, et maître d'hôtel fort entendu. Il porte, dans sa plus grande élégance, le costume des citadins du Caire, et se fait, au besoin, appeler du nom de Sélim.

Son camarade, Diamanti George, est encore meilleur tireur et chasseur passionné; mais sa spécialité est la cuisine, qu'il pratique dans toutes ses branches, depuis la boucherie jusqu'aux plats doux, dans lesquels il excelle et qu'il sait varier à l'infini. Né à Candie, Diamanti fut enlevé par les Egyptiens, séparé de sa famille, et vécut esclave pendant quinze ans dans

ce pays-ci. Racheté par un chrétien, il retrouva sa famille dans l'esclavage aussi. Chez lui les avantages d'un visage fort beau sont relevés par une moustache élégante, et par le costume des palicares, qu'il porte avec autant d'aisance qu'un Alcibiade.

Dois-je, pour compléter le recensement des êtres vivants que porte notre bâtiment, vous parler d'une cage à poulets dont les habitants manquent à l'appel chaque jour davantage; d'un jeune chat que nous ne réussissons pas à rendre brave ni gras; d'un petit nombre de rats enfin, qui paraissent à nos dames, et même à l'un des messieurs, bien gros et bien féroces? Que ferons-nous en présence des Bédouins?

Dans une des parties de chasse que nous avons faites entre Alexandrie et le Caire, lorsque le vent nous manquait, étant aux environs de Terraneh, j'ai eu la curiosité de m'avancer jusqu'au canal, prolongement de celui d'Yousef, pour contempler les collines jaunes de sa rive opposée. Je me trouvai alors pour la première fois en présence du désert. Il s'avance en cet endroit jusque sur le canal qu'il borde d'une muraille jaunâtre, et sa présence s'annonce par un grand nombre de petites agates.

C'est le 30 décembre, avant de quitter le Delta, par une glorieuse après-midi, que nous vîmes pour la première fois les pyramides de Ghizeh se dresser à l'horizon, du côté du midi. C'est un spectacle qui m'a du premier coup séché la gorge et rendu muet.

Plus tard nous avons côtoyé les travaux du barrage du Nil, qui modifient considérablement la pointe du Delta, nommée par les Arabes le Ventre de la vache (Batn-el-Bakara). Des milliers de travailleurs, militaires et autres, y sont réunis et cantonnés. Les énormes digues élevées sur le bord du Nil pour retenir ses eaux lorsque les barrages en auront élevé le niveau, présentent un triple gradin fortifié de béton. Ce travail colossal avait été projeté par Mr. Linant-Bey, ingénieur en chef du pacha; toutefois l'exécution en a été confiée à M. Mugel, qui a un peu mo-

difié les plans de Linant-Bey. L'expérience décidera, entre ces deux ingénieurs, sur le mérite de leurs conceptions.

Nous arrivâmes devant Boulak, le port du Caire, dans la nuit du 30 au 31 décembre 1846. Ce dernier jour de l'année, autrefois consacré dans ma chère patrie à l'allégresse et à la reconnaissance, s'est bien assombri depuis qu'il n'éveille plus de sentiments de gratitude dans le cœur de bien des Genevois. Comme pour m'obliger de méditer à loisir sur la triste révolution que trente-trois années de prospérité ont opérée dans le cœur de ceux qui en ont joui, une indisposition m'a forcé de passer sur mon lit cette journée consacrée par mes compagnons de voyage à obtenir une audience intéressante du pacha d'Egypte.

Le premier janvier nous sommes partis du Caire, au milieu de la journée, avec des vivres renouvelés pour un long voyage et un équipage où les enfants ont été remplacés par des hommes robustes et payés. Ils ont eu peu à faire, car le vent du nord nous fit remonter le courant avec rapidité. Nous vîmes successivement à l'horizon les pyramides d'Aboukir, de Memphis, de Sakkarah et de Dâchour. Le 2 nous étions à Bénisouef, le 3 à Abou Girgé, le 4 à Minieh, petite ville d'un aspect riant et prospère.

Par une belle matinée, nous avons côtoyé le pied des escarpements de la chaîne arabique dans l'endroit où elle porte le nom de Montagne de l'Oiseau (Djebel Teir). Des myriades d'oiseaux nichent dans les cavernes au pied des rocs, tandis que le célèbre *Couvent de la Poulie* (Deir-el-Bakkarah) en couronne la cime à une hauteur de trois cents pieds. J'ai vu, comme toutes les relations de voyages m'y avaient préparé, un homme descendre la face de ces rochers en apparence verticale, se déshabiller dans une caverne et venir à nous à la nage, pour recevoir une aumône. Il a abordé successivement deux autres bâtiments sur lesquels flottait le pavillon anglais, malgré la force du courant et l'immense largeur du fleuve, et il a regagné son couvent, en

portant dans sa bouche le fruit de cette quête, bien autrement laborieuse que celle d'un capucin.

Nous avons passé, sans nous y arrêter, devant les forêts de palmiers de Rhôda (Jardin des vrais croyants), les grottes sépulcrales de Beni-Hassan, les ruines de l'ancienne Antinoë à Scheik Abâdeh et les brillants minarets de Siout, le chef-lieu actuel de la Haute-Egypte. Cette dernière ville n'est pas au bord du Nil. Antinoë fut un monument élevé par l'empereur Adrien au souvenir de son favori le bel Antinoüs, qui se dévoua à périr dans le Nil pour lui sauver la vie.

Le Nil est un fleuve majestueux de plus de 2000 pieds de largeur; nous ne rendons pas cependant pleine justice à cette largeur, tant que nous ne le contemplons que du bord de notre embarcation. Vue du haut d'une colline, la surface apparente s'étend et les objets de comparaison deviennent plus nombreux. Il n'y a que les gens du pays qui boivent ses eaux troubles sans les filtrer. Nous avons, pour cette opération, deux grandes jarres poreuses placées auprès du grand mât, de l'espèce qu'on nomme Ballasi; c'est le nom du village où elles se fabriquent pour la plupart. Au sortir de ce filtre, l'eau se trouve si rafraîchie, que, bien que la jarre ne soit protégée par aucun abri contre l'ardeur du soleil, nous la buvons toujours d'un degré plus fraîche que celle du fleuve, c'est-à-dire à la température de 14° C. Elle est d'une saveur si agréable que je crains de ne pouvoir de longtemps m'habituer à en boire d'autre, et que nous nous passons volontiers du vin. Je trouve maintenant beaucoup moins improbable ce que j'ai lu dans tant de livres, que le sultan s'en fasse apporter à Constantinople.

Le vent du nord s'élève régulièrement le matin, depuis que nous avons quitté le Caire; il acquiert une force croissante qui nous permet de remonter le fleuve avec la vitesse d'un bateau à vapeur. Il est vrai que notre voile principale est gigantesque et fixée à une vergue de 110 pieds de longueur. Le vent tombe entre six et huit heures du soir.

Quoique nous ayons sur nos têtes un ciel toujours bleu, un soleil toujours radieux, le plus beau moment de la journée commence peu avant quatre heures, et je passe régulièrement la soirée assis en contemplation sur le pont. Le soleil, près de son coucher, répand obliquement des teintes dorées et pourprées sur les roches de la chaîne arabique ; il en fait mieux sentir les anfractuosités, et laisse dans l'ombre les gorges dont elles sont parfois découpées. Il rend plus éclatant le vert des prairies qu'il éclaire en les rasant. Les palmiers semblent répandre plus d'ombre ; le doum, que nous commençons à voir, est aussi plus brillant. Mais il serait absurde à moi de prétendre vous peindre toutes les beautés dont un soleil d'Afrique pare ce pays sur lequel il va se coucher, puisque je ne peux vous en faire partager la jouissance. Les paysans reprennent le chemin de leur village, en suivant le bord du Nil ; les enfants poussent devant eux le bétail ; les chameaux, attachés quelquefois à la file, présentent à l'horizon leur immense et pittoresque silhouette.

Le fleuve forme une nappe plus unie, nous n'entendons plus vers notre proue qu'un léger clapotement, car le vent baisse, bientôt il va tomber ; nos matelots semblent par leur silence vouloir respecter et prolonger son dernier souffle. Accroupis sur le pont, ils se rapprochent avec affection du plat de terre où s'apprête leur modeste souper ; des lentilles, du kouskousou et d'excellent pain de froment et de dourra remplacent les herbes crues, le fromage et les galettes malsaines du Delta.

Pendant ce temps, Hassan et Ali étendent un petit tapis pour s'agenouiller sur le tillac, et, après s'être lavé le visage et les mains, tournés vers la Mecque (Kibleh), ils commencent leurs prières tandis que le soleil se couche, et ne les terminent qu'après un certain nombre de prosternations. Mais Hassan et Ali sont déjà des gens de quelque importance ; les mariniers, qui ne sont rien, ne prient pas. Ou plutôt, il y a un accord tacite par lequel ce devoir est transféré à notre vieux reis Muhamad, et « il est bien juste, observe notre Grec François, que, ne sachant pas

faire autre chose, il s'en acquitte pour le reste de l'équipage. »
Je suppose que Muhamad, pour éviter les distractions et la vue d'infidèles comme nous, s'arrange de manière à dire pendant la nuit les cinq *Fatah* ou prières canoniques de la journée, car ses dévotions ont, jusqu'à présent, échappé à mes regards.

Mais le soleil est couché, le dîner des matelots est mangé, et nous allons nous occuper du nôtre. L'un de nos hommes, nommé Ali, pauvre, sourd et presque aveugle, s'empare alors d'une flûte ou clarinette faite de deux roseaux d'inégale longueur, liés parallèlement ; un autre frappe alternativement de la main et des doigts sur un tambourin, ou Dar Aboukké, formé d'un parchemin tendu sur un vase de terre. Les autres, accroupis en cercle, accompagnent la musique de battements de mains cadencés et de refrains chantés en chœur. Le plus laid et le plus mal fait de l'équipage danse lentement au milieu du cercle, et se trouve bientôt rejoint par un de ses camarades affublé d'un costume de femme et d'un voile sous lequel il cherche à faire briller ses grâces. Alors commence entre eux un roman dialogué, roman de corps de garde, fortement assaisonné de lazzis auxquels nos dames ne comprennent heureusement rien.

Mme de *** trouve à cette musique, barbare dans ses moyens d'exécution, une grande analogie avec les chants de l'Ukraine. Elle est monotone, s'exerce sur un champ restreint à un très-petit nombre de notes, et cependant elle répond entièrement à l'idée que je m'en étais faite. Florian, Marlès et Conde en font toutefois l'éloge, et vantent les talents extraordinaires d'Ali Zeriab, le fameux musicien que se disputaient les califes de Bagdad et de Cordoue. Malheureusement il n'y a plus d'Ali Zériab pour nous faire juger de ce qu'était la musique dans sa perfection. Mais, toute barbare qu'elle me semble en ce moment, je prévois qu'un temps viendra où mes pensées se reporteront avec un charme mélancolique vers ces chants arabes entendus sur le Nil, dans le calme d'une belle soirée, et peut-être alors regretterai-je qu'ils soient passés.

La danse des Arabes se compose d'une série de poses obscènes. Si, comme on le dit, le fandango en est une copie modifiée, cela prouverait que les Espagnols n'ont pas su garder la meilleure part de l'héritage des Maures.

Les mariniers ont une chanson en autant de couplets qu'ils comptent de villes sur les rives du Nil; chaque couplet renferme une épigramme ou un éloge adressé aux habitants, et nos gens n'abordent pas une de ces échelles sans chanter le couplet qui lui est destiné: « Les filles de Benisouef désirent prendre du service au Caire, et les jeunes garçons excellent à manier la fronde.» — « Pourquoi voit-on toujours sur la rive les filles d'Esneh? Ce n'est pas pour y puiser de l'eau, mais pour voir venir les daabyes. » Nos chanteurs ont encore, au service de tous les villages riverains, une riche collection de quolibets, dont François nous donne quelquefois une traduction gazée.

Nous avons rencontré un nombre prodigieux d'embarcations de toutes les grandeurs, entre Alexandrie et le Caire; la navigation a présenté la même activité depuis que nous avons quitté la capitale; mais elle a diminué depuis Siout. Les plus grandes embarcations transportent à la mer les récoltes dont le monopole a rendu le pacha seul propriétaire. Les autres sont délabrées, malpropres et surchargées de passagers et de marchandises de peu de valeur. Le bordage de ces barques est rehaussé d'un cordon de boue de neuf pouces environ, destiné à en augmenter la contenance. Une grande chaloupe armée, portant dix-huit rameurs et bien équipée, a traversé le fleuve devant nous, entre Farchout et Kéneh[1]; c'était, m'a-t-on dit, un garde-côte préposé à la police du fleuve.

Une autre rencontre plus intéressante a été celle de cinq radeaux formés de ballasi ou cruches de la fabrique de Ballas, dont j'ai lu la description dans Belzoni. Ce sont des rectangles de longueur variable, qui sont formés de jarres liées de cordes, arrimées les unes aux autres et recouvertes de quelques branches

[1] Prononcez Ghinâ.

de palmiers. Les cruches sont retournées l'ouverture en bas, de manière à soutenir le radeau en guise de vessies; comme on n'en met que deux couches, le radeau flotte assez bien pour ne pas se prendre sur les bas-fonds. Il sert de demeure aux mariniers chargés de le conduire. On attache vingt jarres de front, et quarante, soixante ou quatre-vingts de longueur. Le convoi que nous avons rencontré se composait de 20,000 jarres. Le village de Ballas est situé sur la rive gauche du Nil, presque en face de Coptos.

La chaîne arabique n'est haute nulle part, et présente au fleuve des escarpements d'un blanc éblouissant et d'une effrayante aridité; elle est formée d'un calcaire magnésien stratifié horizontalement et sans interruptions, ce qui lui donnait un aspect bien monotone pendant les cinquante lieues que nous l'avons longée après avoir quitté le Caire. Elle est maintenant déchirée de vallées sauvages dont je ne réussirai guère à donner une idée dans mes informes croquis. Le front des rochers, appelés Djebel Scheïkh-el-Haridy, est percé d'innombrables catacombes, dont les portes ne sont pas dépourvues d'une certaine majesté d'architecture, et dont l'intérieur est rempli de puits à momies. Ce sont les antiques nécropoles des villes d'Antæopolis [1] et de Passalon remplacées maintenant par Rayaïne [2] et d'autres villages. C'est dans un de ces villages que se trouve la tombe vénérée du Santon ou Scheïkh-el-Haridy, gardien d'un serpent mystérieux.

Les Egyptiens mahométans paraissent avoir hérité des idées de leurs ancêtres, qui ont mis sur tous leurs édifices un serpent, l'image cent fois répétée de leur grand dieu Kneph ou Agathodæmon.

Les tombes des saints musulmans sont encore nombreuses sur les bords du Nil, et quelques-unes sont assez vénérées pour obtenir des offrandes propitiatoires de pain et d'autres aliments,

[1] Kaou-el-Kebir.
[2] Er Reineh ou Raaineh.

que j'ai vu nos mécréants de matelots jeter dans l'eau en passant devant elles. J'ai cru m'apercevoir cependant que le respect pour ces saints est aussi sujet aux caprices de la mode que l'ont été au moyen âge les pèlerinages à St.-Jacques de Compostella, à Notre-Dame d'Auray, à St.-Thomas de Cantorbéry et tant d'autres de moindre renom. Les paysans ont été les premiers à nous engager à tirer des pigeons perchés en foule sur quelques-unes de ces tombes négligées et délabrées.

Je retrouve dans mon livre de croquis un petit dôme blanc, accompagné d'un minaret et reposant sur une construction carrée dont les quatre angles portent d'autres petits dômes. C'est un souvenir que j'ai pris de notre débarquement à Soûagyeh, sur la rive gauche du Nil. Ce modeste édifice, ombragé de plusieurs bouquets de palmiers, est la tombe du chef le plus redouté des Mameloucks, Mourad bey, qui mourut de la peste en 1801, comme il venait de terminer sa lutte héroïque contre les Français. Ses compagnons brisèrent ses armes sur sa tombe, ne se jugeant pas dignes de les porter après lui. L'intérêt qui s'attache au nom de ce chef honore ses vainqueurs, flattés peut-être aussi de l'avoir eu quelque temps pour auxiliaire. Sa mort n'a pas été sans influence sur leur expulsion définitive de ce pays, et par conséquent sur la civilisation qu'ils y auraient implantée.

Une des premières actions de Mourad avait eu, près de trente ans auparavant, un résultat bien différent, celui d'arrêter un retour de civilisation très-semblable à celui que l'Egypte voit maintenant développer dans son sein. Tout le monde connaît le règne éphémère et les aventures d'Ali, bey des Mameloucks, souverain de l'Egypte et conquérant d'une partie de la Syrie. Il accueillait chez lui les Européens avec l'intention de tirer d'eux les éléments de la régénération de l'Egypte. Lors de la guerre de 1770 entre les Turcs et Catherine II, Ali sollicita l'alliance et le patronage des Russes ; mais Alexis Orloff, amiral de la flotte russe dans l'Archipel, exigea un vasselage complet et n'accorda point de secours. La Russie eût acquis en Egypte,

avec un peu d'habileté, une puissance qu'aucun peuple européen n'y possède actuellement; l'orgueil brutal et l'ineptie d'Alexis Orloff l'ont arrêtée sur cette route de l'Inde où tous les Russes portent des désirs vagues et un peu chimériques.

Ali bey fut menacé par la révolte de l'un de ses beys, Muhamad; attaqué près des palmiers Salakiéh, il fut blessé à mort par le jeune Mourad, à qui l'on avait promis la possession de la plus belle de ses femmes.

La ville de Girgé, la seconde du Saïd, est placée dans une position pittoresque au bord du Nil, qui mine la berge sur laquelle elle est assise. Plusieurs maisons sont même allées s'y engloutir. Dans le temps de Norden et de Pockoke, le Nil en était encore à un quart de mille. Ce n'est pas le seul dégât dont il fasse payer ses bienfaits. Le village de Kaou-el-Kebir a vu disparaître ainsi, en 1821, le beau temple qui marquait l'emplacement de l'ancienne Antæopolis. On dit aussi que le Nil ronge un quai, unique protection des palais de Luxor: ceci est plus grave.

Vu de loin, Girgé ressemble à une ville du moyen âge, hérissée de tourelles, de créneaux et garnie de meurtrières. De près, tout cela se réduit à de vieilles charpentes, à des masures en ruine, et les matériaux des maisons encore habitées contrastent par leur qualité inférieure avec les formes prétentieuses et assez élégantes de leur architecture. Ce n'est autre chose que du limon moulé en forme de briques et séché au soleil.

Un de nos matelots, qui nous servait de guide au travers des rues étroites et des passages sombres que l'on décore du nom de bazars, s'arrêta devant une porte fermée en prononçant le nom de *Kénissé* (Eglise). Un instant après, nous fûmes effectivement introduits dans une église catholique et rejoints par le prêtre qui la dessert depuis onze ans. Il est toscan, et dit avoir oublié sa langue maternelle pour l'arabe; c'était malheureux pour nous qui n'avions pas encore appris l'arabe. Il compte dans sa paroisse trois cents chrétiens et un millier d'*hereticos*, c'est-à-

dire, de Coptes et de Grecs auxquels les catholiques ont voué des sentiments de haine sincère selon l'habitude des chrétiens orientaux. La paroisse s'étend encore à plus de trente lieues en remontant le Nil. Le prêtre porte le costume du pays et un turban rouge. Un grillage peint cache au reste de la congrégation les femmes qui se placent sur de petites galeries. L'église est pauvre et reçoit avec reconnaissance les petites marques de la munificence des voyageurs. Les matelots, qui nous y avaient menés, furent sans doute désappointés de ne nous voir accomplir aucun devoir de culte extérieur, et nous avons dû en souffrir dans leur estime, d'autant plus que l'un de nos compagnons de voyage, se préparant au déjeuner par quelques exercices de gymnastique, avait eu l'idée assez peu sensée de leur dire que c'étaient ses dévotions matinales. Il existe à Girgé un couvent de franciscains, dont le supérieur, le père Tomaso, se trouve stigmatisé dans la relation de MM. Cadalvène et Breuvery pour son odieuse avarice. Ces messieurs avaient mis vingt jours à remonter du Caire à Girgé, nous en avons mis huit.

J'ai dit un mot des bazars de Girgé. Nous y fûmes approvisionnés de pain, de graines, de légumes secs, de cannes à sucre et d'œufs. Ce dernier article se payait, il y a quelques années, un centime la douzaine; mais l'affluence des Européens en a triplé le prix.

Nulle part je n'ai visité en détail ces fameux fours qui servent de maisons d'éducation aux jeunes poulets égyptiens, et j'emprunte à l'excellent ouvrage de Lane [1] quelques renseignements sur ce sujet. Les fours se composent de deux rangées de petites chambres séparées par un corridor et que l'on ne chauffe que tour à tour. Au-dessus de chaque chambre est un four alimenté de fiente de chameau desséchée. On y entretient une température de 100° à 103° F., environ 38° C. Les œufs sont rangés sur des étagères; un tiers avorte ordinairement. Ils éclosent du 20me au 21me jour, ce qui donne une période égale à la durée de l'incu-

[1] Modern Egyptians.

bation naturelle. Les poulets sont gardés un jour ou deux dans une chambre chaude, puis les entrepreneurs du four en rendent un pour deux œufs; la différence paie les frais et constitue le bénéfice de l'entreprise. Chaque four ne travaille que trois mois et reçoit, pendant ce temps, 150,000 œufs. Un journal du gouvernement évaluait comme suit, le 3 mars 1831, les éléments de cette industrie : cent soixante-quatre fours, situés surtout dans la Basse-Egypte, reçoivent 26,200,000 œufs, dont 17,400,000 seulement viennent à bien; le quart de ce chiffre appartient à la Haute-Egypte.

On peut être frappé de la petitesse des œufs et des volailles, ainsi que du peu de penchant que les poules montrent pour l'incubation. Sur ce dernier point on peut se demander si l'incubation artificielle, pour laquelle on leur enlève les œufs, a détruit chez elles l'instinct maternel, ou plutôt si l'industrie des Egyptiens n'a pas eu pour cause le défaut de cet instinct chez ces animaux.

Nous avons quitté Girgé par une belle après-midi, dont quelques heures ont fait une soirée romantique. Ses maisons, suspendues à un escarpement baigné par le fleuve, sont très-pittoresques; les palmiers s'élèvent par bouquets au-dessus des murs et répandent quelque ombre sur les cours. Nous laissons à notre droite un pays plat, d'une admirable verdure, et semé de dattiers. La chaîne libyque se montre dans le lointain, tout enveloppée de nuances pourpres et lilas. Sur la gauche et plus près, la chaîne arabique s'élève en face de Girgé, en muraille étagée, aride, mais découpée de gorges profondes, percée d'innombrables catacombes, et rasée obliquement par les rayons orangés du soleil couchant. De grandes îles couvertes de gibier élargissent le lit du fleuve, et de petits dômes blancs à l'ombre des palmiers nous rappellent que nous sommes dans l'empire de l'islamisme.

La magnificence de ces vues du soir nous console amplement de voir notre course ralentie par la chute du vent qui nous poussait d'abord si rapidement. C'est peut-être la conséquence

de la direction de notre route, devenue oblique au méridien, et des nombreux détours du Nil.

Depuis quatre jours nous voyons le fameux doum de la Thébaïde, la seule espèce de palmier dont le tronc se divise en plusieurs branches. Il est d'un vert éclatant; ses fruits n'ont aucune ressemblance avec ceux du dattier. Des fibres ligneuses, fortement entrelacées, forment une enveloppe difficile à percer, de la grosseur d'un citron et d'un brun luisant en dehors. Le fruit qui s'y trouve renfermé a l'apparence d'un noyau blanc rosé, presque aussi dur que celui d'une datte et qu'on emploie comme grain de chapelet.

J'observe depuis quelques jours de petits bois d'un vert grisâtre, formés de *sont* ou Acacia nilotica ; c'est l'acanthe des anciens, espèce de mimosa, de douze à quinze pieds de hauteur, dont l'ombrage insignifiant abrite un grand nombre de tourterelles.

Une rencontre nouvelle et bien autrement intéressante est celle des premiers crocodiles (Timsah ou Temsah en arabe; Kampsæ chez les anciens Egyptiens). Ils se sont présentés à nous le dimanche 10 en assez grand nombre, mais si éloignés qu'on me les eût facilement fait prendre pour des troncs de palmiers. C'est en vain que je tiens à leur intention ma carabine chargée de deux balles. Ils descendent ordinairement jusque vers Manfalout et rarement au delà; mais on assure qu'ils diminuent sensiblement, et qu'ils reculent devant les bateaux à vapeur et la chasse active à laquelle les villageois riverains paraissent se livrer à leur égard. J'ai vu des villages ornés d'un grand nombre de ces reptiles desséchés.

L'hippopotame ne se rencontre plus qu'au delà des cataractes, en Nubie. Les Arabes lui donnent le nom de *bœuf de rivière* (Bagher el Bahr), mieux approprié à la forme de cet animal que celui d'hippopotame emprunté de la langue grecque.

Des pêcheurs nous abordent de temps en temps avec du poisson à vendre; il est à bas prix. La quatorzième partie du corps d'Osiris avait été mangée par les poissons du Nil, dont les descendants se ressentent encore de cette détestable nourriture;

aussi les prêtres, qui se connaissaient en bons morceaux, s'interdisaient-ils le poisson.

La lenteur avec laquelle nous marchons depuis quelques jours nous permet de nous livrer au plaisir de la chasse. Le gibier fourmille et n'est pas sauvage; mais il est peu varié. Ce sont des pigeons et des tourtereaux, quelques bécasses et des oiseaux jaunes et huppés d'un plumage éclatant, que je ne connais pas. Nos deux Grecs sont des chasseurs passionnés et adroits; nous sommes tous à bord pourvus de fusils, de sorte qu'une ou deux heures de chasse enrichissent quelquefois notre garde-manger de trente à quarante pièces de gibier. On ne fait autre chose que de plumer, et la perche qui nous sert de garde-manger présente un spectacle succulent, digne d'inspirer Brillat-Savarin.

Ne m'étant armé qu'en vue des Bédouins d'une bonne carabine à deux canons rayés, et ne voulant tirer qu'à balle, je joue un rôle insignifiant en comparaison des travaux herculéens et gastronomiques de mes compagnons. Ma vanité et mes coups s'adressent à quelques corbeaux, dont les parents me reprochent la mort d'un ton pathétique; à des éperviers qui nichent vers les premières dunes sablonneuses du désert, et que notre chat même trouve trop coriaces. La surface du fleuve et de ses îles est couverte de myriades de canards, d'oies sauvages et de pélicans; on les voit aussi s'avancer, au plus haut des cieux et toujours hors de portée, vers la Nubie, rangés sur deux lignes convergentes.

Hercule, dont nous suivons les traces, ayant été mis à mort par Typhon le mauvais principe, dans son voyage au travers de la Libye, ce demi-dieu fut ensuite rappelé à la vie en respirant l'odeur d'une caille. Il avait un goût si prononcé pour cette espèce de gibier, que les Phéniciens lui offraient des cailles en sacrifice. Le fait est vrai; nous le tenons d'Athénée. Malheureusement nous ne visitons pas la Libye dans la saison des cailles. Nous avons, en revanche, rôti un ibis, symbole de l'inondation; les anciens Egyptiens vénéraient en lui la sagesse. Mais j'aimerais mieux un oiseau un peu moins sage, moins symbolique et

plus gras. Ceci m'explique pourquoi les Egyptiens le respectaient ; nous avons prescrit à notre cuisinier de les imiter à l'avenir.

Je ne puis cependant m'empêcher d'admirer la manière dont la religion et la gastronomie se donnaient la main dans les lois des anciens Egyptiens. L'hippopotame, dont la chair a un goût rance, était considéré comme le type de la méchanceté. L'épervier (ἱέραξ), si coriace, était un oiseau sacré par excellence; son nom égyptien était βαιήθ (âme), symbole des âmes et de toute chose divine et sacrée; les dieux de la lumière, Phré, Arouéris, Phtah, Thoth trismégiste, se coiffaient volontiers de sa tête, mais aucun n'en mangeait. Quiconque tuait un épervier ou un ibis, encourait la peine de mort.

Pardonnez-moi encore quelques réflexions mythologiques. Une cruelle épizootie a sévi récemment contre les bœufs, et Mohamed-Ali, plus scrupuleux que le roi Cambyse, a défendu de toucher à ceux qui restent, non plus que s'ils étaient tous des Apis. Il faudra donc attendre d'être en Nubie pour avoir du bouillon. L'ibis et l'ichneumon abandonnent une terre où leur culte n'est plus en honneur, et où l'on occupe ce dernier à prendre des rats au lieu des glorieux combats qu'il livrait aux crocodiles du temps d'Hérodote. On moleste le crocodile, cet ancien dieu de la ville d'Ombos, et, pour achever la disgrâce de tous ces animaux-dieux, j'entends tous les soirs les plaintes lamentables de celui qu'on adorait à Bubastis, de notre chat, dont les matelots tirent la moustache et pincent la queue.

Nous avons été, dans l'après-midi du 6 janvier, dépassés par un bateau à vapeur sur lequel Ibrahim-Pacha se rendait au Saïd. Le prince s'est levé de son siége pour saluer Mme de ***, aussitôt qu'il l'a aperçue.

Après avoir quitté Girgé, nous nous arrêtâmes pour passer la nuit devant la petite ville de Bélianeh. L'usage est, dans ces cas-là, d'accepter les services d'un gafir (protecteur), espèce de garde-champêtre qui fonctionne la nuit comme un watchman, et qui, pour une bagatelle, veille avec son fusil sur le bâtiment et sur l'équipage endormi. Le lendemain, au point du jour, mes

premiers regards retrouvent le gafir à son poste sur le rivage, tandis que nos matelots engourdis s'efforcent de remettre le bâtiment en mouvement.

Le gafir de Bélianeh nous proposa une promenade nocturne dans la ville dont il avait, pour le moment, l'honneur de représenter le gouvernement. Après quelques mots échangés avec lui, quelques-uns de nos matelots s'arment de bâtons, de torches et de lanternes de papier. Nous nous avançons deux à deux, sur les pas du gafir, au milieu de ce brillant cortége. D'abord nous portons la lumière sur des groupes de villageois silencieusement assis sur le rivage, à côté de faisceaux de dourra et de cannes à sucre. Mais, quand nous pénétrons dans les rues sombres de la ville, le gafir annonce aux citadins, par des coups de fusil répétés, la visite dont les honorent d'illustres étrangers. Il montre, dans l'exercice de ces fonctions, une fierté dont notre amour-propre lui sait bon gré. Les chiens seuls se présentent pour nous haranguer, mais l'équipage disperse leurs hordes à grands coups de bâton. De rue en rue nous venons nous arrêter à la porte d'un grand édifice ; j'entends dire à nos gens qu'il appartient à Sélim-Pacha, gouverneur de la Haute-Egypte ; alors je proteste au gafir que, pleinement satisfaits de la manière dont on nous reçoit à Bélianeh, nous n'entendons en aucune façon déranger Son Excellence par une visite à une heure aussi indue. Mais la porte s'ouvre tandis que je ne distingue que le mot de *soukker* (sucre) dans la réponse du gafir, et nous sommes introduits dans la raffinerie de sucre et la distillerie de rhum de Sélim-Pacha. Il est difficile de rien voir de plus malpropre et de plus mal conduit. C'était une étuve que nous visitâmes en courant, non sans risquer d'y prendre beaucoup de vermine.

Nous vînmes aborder, la nuit suivante, au village de Sahel-Bakhgoura, qui sert de port à Farchout. Il s'y trouve aussi une fabrique de sucre, établie récemment par Ibrahim-Pacha. Dégoûté par celle de la veille, je laissai mes amis la visiter sans moi, et je m'en suis repenti ; car ils ne trouvèrent pas un moindre personnage que le propriétaire assis dans la salle d'entrée

et fumant une pipe dont le bouquin portait trois rangs de brillants. Il se leva en les voyant entrer, leur dit : « Vous parlez français? » et les confia aux soins de l'un des directeurs, Français, qui s'en acquitta d'une manière intéressante pour eux. La fabrique marchait depuis trois jours seulement, sur les procédés et avec les appareils les plus perfectionnés, tels que la cuisson dans l'air raréfié, la purification du sirop par le noir animal (grande victoire sur les préjugés des musulmans), la revivification du noir animal. Les directeurs s'engageaient à fournir annuellement 150,000 kilogrammes de sucre; somme assez faible pourtant, si on la compare aux sucreries des Hollandais, dans l'île de Java, où les moindres rendent 16 à 18,000 picals (984,000 à 1,107,000 kilogr.), et les grandes 22,000 picals (1,353,000 kilogr.), dont, il est vrai, 1 tiers est brut et les 2 tiers terrés.

La canne d'Egypte est riche en sucre, son produit est fort doux et se candit facilement. J'ai remarqué des cannes violettes, mais l'espèce la plus commune est la blanche. Aboulféda mentionne déjà des plantations de cannes dans plusieurs villes du Saïd. Elles s'étendent maintenant le long du Nil, sur une longueur de 150 lieues [1]. Comme preuve du mode actuellement employé pour clarifier le sirop, nous avons rencontré des bateaux chargés d'os que l'on transportait à la nouvelle sucrerie.

Ne pouvant pas me flatter de visiter à Bahnésé les restes insignifiants de l'ancienne Oxyrinchus, si célèbre aux premiers siècles du christianisme [2], ni les solitudes pieuses du désert, j'étais à l'affût de l'île de Tabenna, située près de la rive occidentale du Nil, entre Diospolis Parva (Hou) et Tentyris. C'est là que saint Pachôme bâtit, l'an 356 de notre ère, des monastères où

[1] Voir, sur la culture de la canne à sucre en Egypte, le voyage du duc de Raguse en Orient, tome IV, p. 49.

[2] L'évêque d'Oxyrinchus avait sous sa direction, au cinquième siècle, une foule d'églises et de couvents où 10,000 femmes et plus de 20,000 hommes étaient voués à la profession monastique. Cette ville autrefois s dévote se nomme Bahnésé, ou Beni Neizé, *les Enfants de la Lance*.

il réunit, dit on, 1400 disciples. Cinquante mille religieux et religieuses s'y rencontraient quelquefois aux fêtes de Pâques. Malheureusement ils n'ont pas laissé des traces aussi visibles que le couvent de la Poulie, dont je vous ai parlé. Champollion, après une savante discussion, dont je vous fais grâce, sur l'étymologie du nom de Tabenna, dit que l'île porte actuellement le nom arabe de Djéziret-el-Gharb (*île de l'ouest*). Me voilà donc m'enquérant, pendant toute une après-midi, de l'île de l'Ouest dont je ne trouvais pas le nom sur la grande carte de la Commission d'Egypte, jusqu'à ce qu'un matelot me l'indiquât comme nous passions en vue de Dendéra. Nous mîmes trente-cinq minutes à la longer, par un bon vent du nord-ouest, et nous arrivâmes à Kéneh (prononcez Ghinâ), quelques minutes après l'avoir quittée. Je soupçonne le matelot qui m'est venu en aide dans cette difficulté d'histoire ecclésiastique, de l'avoir fait avec plus d'obligeance que de véracité. J'aurais cherché Tabenna plus au couchant et l'aurais supposée moins plate. Elle ne porte aucune ruine.

Je ne suis pas ici le seul qui cherche à s'instruire, et cependant, comme si j'avais du superflu, je travaille à communiquer à l'un de mes compagnons une teinture d'archéologie appropriée au voyage lointain dans lequel il se trouve embarqué. Mais il me faut reprendre les choses de loin. Je suis appelé, par exemple, à établir quelle est la différence entre l'apôtre saint Pierre et Pierre l'ermite, entre Carthage et Carthagène. Aujourd'hui j'ai posé en principe que les antiquités de Rome sont d'une époque plus récente que celles de Thèbes; je trouve moins de créance lorsque je soutiens que Sésostris était un roi et non pas une reine, ainsi qu'Artémise, Sémiramis, Nitocris et autres reines en *is*. Je ne désespère pas de pouvoir plus tard démontrer que le bœuf Apis n'était pas un poireau sacré, comme mon disciple pourrait bien le prétendre.

(*La suite au prochain numéro.*)



NOTICE SUR BENJAMIN DELESSERT,

par Mr. Alphonse De Candolle.

Benjamin Delessert naquit à Lyon, le 14 février 1773. Sa famille occupait et occupe encore dans la Suisse française une position honorable; mais elle était partagée, déjà dans le siècle dernier, entre la Suisse et la France. Etienne Delessert, son père, avait fondé à Lyon une maison de commerce importante. Il s'était ensuite transporté à Paris, où il se fit connaître[1] non-seulement par ses vues nouvelles dans les questions commerciales, mais aussi par sa bienfaisance, ayant créé les deux écoles pour les enfants protestants, qui prospèrent encore aujourd'hui sous le patronage de sa famille. Il eut à souffrir, comme tant d'autres, des malheurs de la révolution. Il fut arrêté comme suspect, retenu pendant deux ans dans les prisons, et ne dut qu'à une espèce de hasard d'échapper à la mort. Dans de si tristes époques, et en général au milieu du mouvement d'une ville telle que Paris, le succès d'une jeune famille dépend beaucoup de l'éducation maternelle. Mme Delessert, née Boy-de-la-Tour, de Neuchâtel en Suisse, était une femme d'un cœur excellent et d'un rare mérite. Elle sut développer chez ses enfants, au nombre de sept, des sentiments de bonté, d'attachement au devoir et de dévouement, dont elle éprouva la première sans doute les heureux effets. Le charme de sa société et les relations étendues de Mr. Delessert attiraient chez eux des hommes supérieurs, dont la conversation était bien faite pour exciter de jeunes intelligences. Dans le nombre je citerai J.-J. Rousseau et Franklin : Rousseau, qui contribua à donner à Benj. Delessert le goût de la botanique; Franklin qui fut à beaucoup d'égards son modèle et auquel il ressembla,

[1] Voyez la vie d'Etienne Delessert, dans *Portraits et histoire des hommes utiles*, vol. III, p. 153.

comme philanthrope, comme ennemi de l'arbitraire, ami de l'ordre, d'une vie active et d'une certaine simplicité.

L'éducation d'Etienne Delessert, frère aîné de Benjamin, était confiée à un homme d'un savoir et d'un caractère remarquables, Pierre Prevost, de Genève. Personne, mieux que lui, ne savait développer chez les jeunes gens une saine logique et un esprit ferme et indépendant. Aussi avons-nous toujours pensé qu'il avait eu une influence heureuse soit sur son élève, homme de beaucoup de talent, qui fut enlevé trop tôt à sa famille, soit sur Benjamin, dont il s'occupait aussi, quoique d'une manière moins directe[1].

Etienne fit de nombreux voyages en Angleterre, en Ecosse et en Allemagne. Il emmenait souvent avec lui son frère Benjamin, dont il se regardait comme le protecteur, et auquel il cherchait à inculquer le goût des arts et des sciences. Touchante relation! qui fut rompue bientôt par la mort prématurée d'Etienne, victime de la fièvre jaune dans un voyage à New-York.

Benjamin acheva ses études à Edimbourg, où l'avait conduit son frère. Il y suivit avec ardeur des cours de mathématiques, de mécanique, de chimie, de botanique. Il se mit en relations avec Adam Smith et Dugald Stewart, qui le prirent en affection. Il passa ensuite à Birmingham et se lia avec le célèbre Watt, qui construisait alors les premières machines à vapeur appliquées à l'industrie. Benjamin Delessert devait profiter mieux que personne d'un séjour prolongé en Angleterre. Doué de ce caractère honnête et sérieux qui plaît aux Anglais, élevé dans la religion protestante, il était nécessairement bien accueilli et pouvait se développer dans le sens naturel de ses facultés. Il revint en France avec un riche trésor de connaissances théoriques et pratiques, avec l'impression causée par le spectacle d'une grande activité industrielle, d'une liberté sans désordre et de toutes les merveilles de l'esprit d'association, alors presque

[1] Voyez la notice sur P. Prevost, par Aug.-Pyr. De Candolle, *Bibl. Univ.*, avril 1839.

inconnu sur le continent. Il aurait fondé à Paris de grands établissements commerciaux, il aurait donné une heureuse direction à la bienfaisance publique, si les circonstances eussent été le moins du monde favorables. Mais le pays était bouleversé de fond en comble, et l'on ne savait encore s'il marchait à une destruction complète ou à quelque rénovation qui pût durer.

Les événements entraînaient une foule de jeunes gens hors de leur carrière naturelle. L'enthousiasme, le dégoût, la crainte, la ruine de toutes les familles, l'incertitude de l'avenir jetaient dans les armées la partie la plus honorable de la nation. Benjamin Delessert entra dans l'école militaire de Meulan, et en sortit bientôt avec le grade de capitaine d'artillerie, conféré par le choix libre de ses camarades. « Il fit avec honneur, dit Mr. d'Argout[1], les premières campagnes de la révolution; il se distingua aux siéges d'Ypres et de Maubeuge. Nommé commandant de la citadelle d'Anvers lorsque Pichegru s'empara de cette ville, Benjamin, par sa présence d'esprit et par son intrépidité, conjura un grand désastre. Le feu se déclara tout à coup dans un bâtiment voisin de la poudrière. La garnison prit l'épouvante. Il ordonna de fermer les portes de la citadelle. Stimulés par la terreur, les fuyards se ruèrent sur l'incendie et l'éteignirent bientôt. Peu après, il fut nommé aide-de-camp du général Kilmaine; il venait d'atteindre l'âge de vingt-deux ans, un rapide avancement lui était assuré. Que lui serait-il arrivé s'il avait poursuivi la carrière des armes? Il serait parvenu aux plus hautes dignités militaires, ou bien il aurait glorieusement succombé sur un champ de bataille. »

Delessert fit mieux que de courir la chance d'une telle alternative. Il revint dans sa famille, se mit activement aux affaires et fit fleurir une maison de commerce que les malheurs de l'époque avaient arrêtée dans son essor. Grâce à lui et au zèle non moins honorable et éclairé de son frère François, elle de-

[1] Notice sur B. Delessert, lue à l'assemblée générale des directeurs des caisses d'épargne, le 8 mai 1847.

vint bientôt une des premières de la capitale. Cependant un commerce important de banque et de marchandises ne suffisait pas à l'activité de Benjamin. Il fonda à Passy, en son particulier, une grande raffinerie de sucre, où il appliqua graduellement les procédés les plus ingénieux et les plus nouveaux de la science. Tout le monde sait que l'empereur visita cette fabrique, en 1812, lorsque Delessert eut imaginé de raffiner en grand du sucre de betterave, et qu'il lui accorda, à cette occasion, la décoration de la légion d'honneur, dont il n'était pas prodigue, même dans l'armée. Il lui conféra plus tard le titre de baron, qu'il ne porta guère, ce me semble, mais sous lequel on le désignait, surtout à l'étranger.

Benjamin Delessert fut nommé maire du troisième arrondissement, en l'an VIII; régent de la banque de France, en l'an XI; juge au tribunal de commerce, en 1810; chef de la troisième légion de la garde nationale, en 1812. Mais des occupations d'une autre nature absorbaient une partie de son temps. Doué d'une grande bonté et d'un caractère ferme, il était éminemment propre à organiser les secours publics. Il fut appelé de bonne heure à la direction centrale des hôpitaux de Paris. On sait quelles réformes admirables furent introduites dans ces établissements au commencement du siècle actuel. Delessert y contribua beaucoup, et jusqu'à la fin de sa vie il rendit des services dans cette branche difficile et importante de la charité. La bienfaisance était son élément. Comme individu, il l'exerçait avec un tact et une modestie qui lui gagnaient les cœurs. Comme chef d'administration, il savait employer les meilleurs moyens et éviter les écueils dont la charité publique est semée. Il avait entendu parler à mon père de soupes économiques faites à Genève, d'après les procédés du comte de Rumford. Il se procura aussitôt le dessin des chaudières, en fit faire de semblables à Paris et ouvrit à ses frais un bureau de distribution, rue du Mail [1].

[1] Notice sur les soupes à la Rumford, établies à Paris, rue du Mail, n° 16, par B. Delessert et A.-P. De Candolle, broch. in-8°. Paris, 21 pluviôse an VIII. Cette notice fut réimprimée plusieurs fois.



Le succès fut complet. Aidé de l'ami que je viens de nommer, il provoqua, par le moyen des bureaux de bienfaisance et de souscriptions, la création de plusieurs centres de distribution dans divers quartiers de la capitale. L'un et l'autre se firent distributeurs de soupes pendant plusieurs hivers, tantôt stationnant dans un bureau, tantôt courant de l'un à l'autre, pour surveiller les employés et s'assurer de la qualité et de la quotité des potages. De cette organisation de soupes économiques résulta la création de la Société philanthropique, dont Delessert fut longtemps le trésorier, Pastoret et Mathieu de Montmorency les présidents ou vice-présidents, Dupont de Nemours et Deleuze les secrétaires. Cette société exerça un utile patronage sur les associations de secours mutuels entre ouvriers. Elle créa des dispensaires dans plusieurs quartiers de Paris, et fut, dans bien des occasions, un auxiliaire utile des bureaux de bienfaisance établis par la loi.

Excités par la réussite de cette société, Delessert et les amis dévoués qui le secondaient provoquèrent la formation de la Société dite d'Encouragement, dont le but est de favoriser, par des prix et par une publicité convenable, les découvertes faites dans les arts industriels. On sait que l'activité de cette association ne s'est pas ralentie.

Mais les œuvres utiles et bienfaisantes dont je viens de parler sont peu de chose, en comparaison des caisses d'épargne auxquelles le nom de Benjamin Delessert se trouve intimement associé. Cette belle institution, la seule peut-être dans son genre qui, à côté de grands avantages, ne présente aucun inconvénient, a été imaginée en Allemagne, en Suisse et en Angleterre, probablement sans que les fondateurs dispersés dans ces trois pays se soient communiqué leurs idées. D'après les recherches que j'ai faites sur ce sujet [1], la première caisse d'épargne a été fon-

[1] Les caisses d'épargne de la Suisse considérées en elles-mêmes et comparées à celles d'autres pays, par Mr. Alph. De Candolle, broch. etc. Genève, 1838, chez Cherbuliez, libraires à Genève, et à Paris, place de l'Oratoire, n° 6.— Voyez aussi *Bibl. Univ.*, 1838, tome XIII, p. 217.

dée à Hambourg en 1778, la seconde à Berne en 1787, la troisième à Bâle en 1792. Lorsque le parlement anglais s'occupa d'un bill sur les caisses d'épargne, en 1817, il en existait déjà au moins une en Allemagne, seize en Suisse et huit dans la Grande-Bretagne. J'ignore si Delessert avait eu connaissance de ces anciennes caisses d'épargne, instituées modestement dans des villes quelquefois peu importantes. Il n'est pas douteux qu'il n'ait connu, un des premiers en France, la fondation des caisses d'épargne d'Edimbourg en 1813, de Londres et de Genève en 1816, ensuite la discussion au parlement anglais en 1817. Il sentait vivement l'importance de ces précieuses institutions. Il désirait les voir introduire en France, et, s'étant concerté avec le respectable duc de La Rochefoucault, il communiqua ses vues aux administrateurs de la Compagnie royale d'assurances[1]. La proposition d'instituer à Paris une caisse d'épargne surgit de la discussion et fut accueillie avec transport. L'établissement fut fondé en 1818. On nomma le duc de La Rochefoucault président, et Benjamin Delessert vice-président de l'administration. Ce dernier fut ensuite président, et ne cessa d'occuper cette fonction honorable jusqu'à la fin de sa vie. Elle n'était pas pour lui une sinécure. Non-seulement il remplissait les devoirs ordinaires de sa place, il s'occupait activement de l'organisation des bureaux, de la surveillance des employés, mais, en outre, il ne perdait jamais de vue le progrès des caisses d'épargne, dont il augurait une sorte de régénération sociale. Dans les conversations particulières, dans ses ateliers ou ses bureaux, à la banque, au tribunal de commerce, au conseil municipal de Paris, à la chambre, c'était une de ses idées dominantes. Rien de plus intéressant que les rapports annuels qu'il présentait aux assemblées générales. Le sujet était toujours le même; cependant les réflexions étaient neuves, ou, si elles se répétaient, leur exposition avait un cachet de vérité et de bon sens qui frappait autant

[1] D'Argout, Rapport de la caisse d'épargne de Paris, pour 1846, p. 37.

que la nouveauté. Grâce à ces rapports transcrits dans tous les journaux et distribués à profusion, l'on peut dire que certaines idées sur les avantages des caisses d'épargne sont devenues des lieux communs. C'est un motif pour ne pas les reproduire ici; mais rendons grâce à Delessert de cette diffusion de connaissances. Dans cet ordre d'idées il y a autant de mérite à propager qu'à inventer. Que dis-je? il y a plus de mérite, car que serait un projet de caisse d'épargne sur le papier, et sans application, ou mal compris par le public?

Les événements de l'année jetaient quelquefois dans les Rapports une certaine diversité et devenaient, dans la bouche de Delessert, un motif de plus en faveur de l'institution.

En 1832, on venait de traverser une époque orageuse. « Les caisses d'épargne, disait Delessert, sont le véritable indicateur de l'aisance et du bien-être des ouvriers: tout ce qui tend à interrompre ou à suspendre leurs travaux s'y fait sentir sur-le-champ.... Les émeutes, qui ont si souvent inquiété la capitale, ont eu pour effet immédiat de faire retirer les fonds de la caisse d'épargne. En temps ordinaire, on ne rembourse que la cinquième partie des sommes reçues; mais pendant le mois d'octobre 1830 de grands rassemblements s'étaient portés à Vincennes et au Palais-Royal, les versements n'ont été que de 320,000 francs, et les remboursements de 784,000. Dans le mois de décembre suivant, lors du procès des ministres, la caisse n'a reçu que 166,000 francs, elle a remboursé 526,000 francs. En janvier 1831 on fut plus tranquille : aussi la balance se rétablit; mais en février, mars et avril de la même année, les émeutes recommencèrent, l'inquiétude fut à son comble, et les versements n'ont produit que 532,000 francs, tandis que les remboursements ont excédé 1,386,000. » Il montre ensuite que l'épidémie du choléra a fait retirer moins d'argent des caisses d'épargne que les émeutes, et il ajoute : « L'épidémie a peu attaqué les personnes qui ont des livrets à la caisse d'épargne. Cela tient probablement à ce qu'elles mènent une vie plus ré-

glée, et qu'elles sont plus habituées à l'ordre et à la sobriété. Ce que je puis assurer personnellement, c'est que, parmi les ouvriers de mes fabriques, qui sont au nombre de plus de deux cents, et qui ont des livrets, aucun n'a succombé à cette triste maladie.

« Vous êtes témoins depuis quatorze ans, continue-t-il, du bien qu'ont produit les caisses d'épargne, quoique sur une petite échelle. Que serait-ce si l'on parvenait à leur donner un plus grand développement; si tous les ouvriers contractaient de bonne heure l'habitude d'y déposer une portion de leurs salaires; si au lieu d'en dépenser une grande partie d'une manière inutile et souvent nuisible à leur santé, ils la faisaient fructifier à leur profit?... On ne saurait trop le redire, ce qui se dépense chaque année à Paris dans les jeux, à la loterie, dans les cabarets, est effrayant. On l'évalue à plus de quarante millions. Sans aucun doute la moitié de cette somme pourrait être placée à la caisse d'épargne, et elle produirait, au bout de trente ans, une somme de plus d'un milliard. Ce serait là le meilleur mode de détruire la misère et la mendicité. » Il termine en pressant les chefs d'atelier, les fabricants, les maîtres, d'engager leurs ouvriers et leurs domestiques à placer dans les caisses d'épargne.

Les paroles de Delessert répétées si souvent ont eu un beau résultat, car elles ont fini par être entendues de toute la France. On sait comment ce pays est organisé. Une institution serait répandue dans une grande partie de l'Europe, sur la frontière même du royaume, qu'on ne l'imitera pas si elle n'a été transplantée à Paris. Le bien et le mal suivent cette voie, ce qui, par parenthèse, devrait détourner les inventeurs d'un ordre social nouveau de s'essayer, comme ils le font, sur certains pays voisins de la France. Paris est comme un phare dont plus de trente millions d'hommes suivent les évolutions sans regarder ailleurs. Les caisses d'épargne existaient depuis quarante ans dans quelques pays, mais Delessert, en les introduisant à Paris, eut le mérite de les mettre en évidence. Grâce à lui, la France

adopta cette précieuse institution. Elle en voit fleurir maintenant 350. Ces 350 caisses d'épargne ont ensemble 378 millions provenant de l'économie du pauvre, et des sommes bien plus considérables encore ont été remboursées dans les moments les plus opportuns pour chaque famille.

La préoccupation de Delessert sur les caisses d'épargne a duré jusqu'à la fin de sa vie. J'aurai donc à revenir sur ce sujet. Mais, auparavant, je dois envisager, sous d'autres points de vue, l'activité d'esprit de cet homme infatigable.

Il avait eu de bonne heure le goût des sciences naturelles, surtout de la botanique. Différentes causes avaient pu y contribuer. Rousseau avait adressé à sa mère les *Lettres sur la botanique*, ouvrage moins original sans doute que d'autres de cet écrivain célèbre, car il n'était que le reflet des opinions de Jussieu, mais ouvrage rédigé avec un talent supérieur, et qui devait encourager à l'étude des végétaux. On sait qu'il était destiné à l'instruction de Mlle Delessert, depuis Mme Gautier, sœur aînée de Benjamin, à laquelle Rousseau donna même quelques leçons de botanique. Mais cette lumière, projetée par un homme de génie au milieu d'une famille attentive et intelligente, ne devait pas profiter à une seule des personnes qui la composaient. L'aîné des fils, Etienne Delessert, prit goût à la botanique, et commença l'herbier devenu si important entre les mains de Benjamin. J'ai dit comment il fut le mentor de son frère, et comment il lui fit donner une éducation dirigée essentiellement vers les sciences.

Après sa mort, une autre circonstance maintint et encouragea Benjamin Delessert dans l'étude de la botanique. Elle me touche de trop près pour que le lecteur ne me pardonne pas d'entrer ici dans quelques détails. Je les puiserai à une source dont l'accès m'est confié exclusivement et dans des traditions qui me sont chères.

Augustin-Pyramus De Candolle avait fait ses études à Genève avec MM. Alexandre et François Delessert. Lorsqu'il fut à

Paris, à l'âge de dix-huit ans, il se hâta de revoir des camarades qu'il aimait, et grâce à eux il fit connaissance avec leur frère Benjamin, dont les goûts avaient beaucoup de rapport avec les siens. Les sentiments les plus affectueux se développèrent bientôt de part et d'autre. Ils ont eu une très-grande influence sur mon père. Ils ont aussi entretenu, je n'en doute pas, Benjamin Delessert dans son zèle pour l'étude. Les conseils d'un ami qui occupait un rang élevé dans la science, l'ont souvent dirigé, quant au choix de ses collections, et n'ont pas nui aux encouragements judicieux qu'il se plaisait à donner aux botanistes. Qu'on me permette de détacher une page de la biographie inédite de mon père ; elle se rapporte aux dernières années du siècle passé mais elle a été rédigée longtemps après. On verra de quelle manière l'homme fait, le savant arrivé à une certaine gloire dans sa carrière, se plaisait à raconter une époque heureuse de sa vie de jeune homme, et comment il avait jugé, puis apprécié vivement le mérite de Benjamin Delessert.

« J'eus le bonheur d'être introduit assez vite dans une sorte de familiarité et même d'intimité dans la maison de la bonne Mme Delessert. L'ancienne amie de Rousseau, de Franklin et de plusieurs hommes de choix, voulut bien m'accorder quelque part dans sa bienveillance, et le souvenir de sa bonté pour moi reste profondément gravé dans mon cœur. Mme Gautier, sa fille aînée, me recevait avec une bonté parfaite, qui ne s'est jamais démentie. Mes anciens camarades m'accueillaient aussi avec bienveillance, mais celui des frères que je connaissais le moins fut celui avec lequel je me liai le plus étroitement. Benjamin, l'aîné de la famille, depuis la mort d'Etienne, était déjà le chef de la maison de commerce. Son abord était, surtout alors, froid et réservé, par l'effet de sa modestie et d'une certaine timidité. J'avais conçu très-vite pour lui un sentiment mêlé d'affection et de déférence, soit par l'effet de son caractère, soit parce qu'il avait quelques années de plus que moi, et qu'à l'âge où j'étais alors cette différence est sensible. Un jour Mme Gautier me dit, en

parlant de je ne sais quoi : *Vous qui êtes le meilleur ami de mon frère Benjamin*, etc. Ce mot me frappa comme une révélation : j'eus peine à retenir des larmes de joie. Je ne pus fermer l'œil de la nuit, la passant tout entière à repasser dans mon souvenir les circonstances qui pouvaient me faire admettre ce mot comme une réalité. J'y parvins. J'en suis resté persuadé. Mais cette anecdote donne une idée de la réserve extérieure de cet homme doué cependant d'un cœur chaud et aimant.

« Sa principale affaire était le commerce, mais il y réunissait des goûts analogues aux miens. Il avait aimé la botanique et continuait à s'en occuper dans ses rares heures de loisir. Ce goût commença à nous lier. Il reprit en causant avec moi une nouvelle ardeur. Je venais souvent travailler dans son herbier, à une époque où je n'en avais pas moi-même un suffisant. Je me rappelle avec délices un temps de ma jeunesse où je venais deux ou trois fois par semaine de mon domicile lointain passer la soirée chez Mme Gautier, avec Benjamin et François. On apportait des paquets d'herbiers que Benjamin et moi examinions, tandis que François et sa sœur lisaient de la poésie. Tantôt ils nous interrompaient pour nous faire remarquer quelque idée sublime, tantôt nous les appelions pour leur montrer quelque plante remarquable. Ces soirées se prolongeaient souvent bien avant dans la nuit, et alors je restais à coucher dans cette maison hospitalière, et le lendemain de bonne heure je retournais au Jardin des plantes. Je compte ces soirées, je dirai presque ces nuits de travail et d'amitié, au nombre de mes meilleurs souvenirs. »

C'est alors que mon père décrivit un nouveau genre de plantes sous le nom de *Lessertia*, bien connu des botanistes.

Pendant quelques années, les occupations scientifiques de Delessert, ne furent que le délassement d'un homme instruit. Un coup d'œil rapide, une mémoire prodigieuse, la persévérance et l'esprit d'ordre nécessaires pour amasser de riches collections, voilà ce qui le mit bientôt au-dessus de la plupart

des amateurs. Il ne recherchait pas dans la science les parties théoriques, ni les difficultés de l'anatomie végétale, qu'il n'aurait pas eu le temps d'approfondir. Il aimait à ranger son herbier, à déterminer ses plantes, à lire le récit des voyageurs qui en avaient parlé.

J'ai dit que sa mémoire était prodigieuse. Elle l'était surtout pour les formes et pour les noms, circonstance précieuse en botanique. S'il avait vu une fois un échantillon ou une planche, il ne l'oubliait pour ainsi dire jamais. En 1845 ses facultés avaient, dit-on, un peu faibli sous ce rapport; cependant une circonstance me fit voir combien elles étaient encore remarquables. Je consultais son herbier au sujet d'un genre de plantes du Cap de Bonne-Espérance, très-peu connu, et non cultivé dans les jardins. Il me vit embarrassé, ainsi que l'un des premiers botanistes de Paris qui m'aidait dans ma recherche. «Nous ne savons où trouver et où classer le genre Codon, lui dis-je.—Le genre Codon, reprit-il, mais.... une certaine plante épineuse, à beaucoup de pétales, n'est-ce pas?.... Vous en verrez une figure qui a paru en 1805 ou 1806 dans le *Botanist repository....*» C'était exact; et personne n'avait parlé de cette plante depuis quarante ans. Je me souviens aussi qu'à une époque où il n'avait guère le temps de faire de la botanique, car c'était dans les années qui suivirent 1830, il ne passait que deux heures par semaine dans son herbier, le dimanche après-midi; et alors son conservateur, l'excellent Guillemin, me disait: « Mr. Delessert connaît la place des livres et l'ordre de l'herbier mieux que moi, qui passe toute la semaine ici. »

Les collections dont j'ai indiqué l'origine sont devenues peu à peu un immense musée botanique. Un petit herbier, donné par J.-J. Rousseau à Mme Gautier, a été conservé distinct, en souvenir de l'homme célèbre qui l'avait arrangé et étiqueté lui-même. Quant au grand herbier, il a fallu demi-siècle de zèle soutenu et de dépenses continuelles, pour l'élever au rang des principaux de l'Europe. La bibliothèque botanique est un autre

monument, plus précieux encore. Elle est certainement la plus riche qui existe au monde, dans cette spécialité ; et pour comprendre ce que cela signifie, il faut savoir que l'on a écrit plus de 9000 ouvrages ou brochures sur la botanique, et que plusieurs de ces ouvrages sont des in-folio extrêmement coûteux, composés de planches coloriées. La bibliothèque royale est peu de chose, pour la botanique, en comparaison de celle-ci. La bibliothèque du Muséum, quoique spéciale dans ce genre, est beaucoup moins riche.

Delessert ouvrit généreusement son musée et sa bibliothèque botanique aux personnes qui désiraient les consulter. La moindre recommandation, une présentation à lui ou à son conservateur, étaient les seules formalités à remplir. C'est surtout depuis l'acquisition de l'ancien hôtel d'Uzès que les galeries botaniques prirent de l'extension et devinrent un centre important pour la science. La réunion dans un même local des herbiers et de la bibliothèque, réunion qui rend les travaux si faciles ; la bonne réception faite par Delessert ou par des conservateurs qu'il choisissait toujours très-bien ; la position dans un quartier central de Paris ; la liberté dont on jouit dans un établissement particulier, liberté qui n'est pas compatible avec l'ordre dans un établissement public, tout cela attirait et attire encore un concours habituel de botanistes français et étrangers. On ne saurait dire combien d'ouvrages ont été faits ou achevés dans ce précieux établissement. A peine puis-je compter ceux que Delessert a favorisés par de larges souscriptions, ou fait faire sous ses yeux et à ses frais, indépendamment de ceux qui naissaient du travail ordinaire des auteurs dans la bibliothèque et dans l'herbier.

Delessert appréciait mieux que beaucoup d'amateurs l'importance des publications. Ayant été nommé, en 1816, associé libre de l'Académie des Sciences, il sentit redoubler son zèle, et se décida à publier des ouvrages de quelque étendue, surtout des ouvrages à planches, car il voyait bien que les libraires et la plupart des auteurs ne pouvaient pas en faire les frais. Il s'entendit avec

mon père sur le plan d'un livre composé de bonnes figures des espèces nouvelles et surtout des genres nouveaux, décrits d'une manière succincte dans le *Systema* et ensuite dans le *Prodromus*[1]. Cinq volumes in-folio de cette belle et utile collection ont paru de 1820 à 1846. Ils comprennent 500 planches gravées en noir, avec tout le soin que l'état de la science exige maintenant. Le dernier est dédié à la mémoire d'Augustin-Pyramus De Candolle, qui était mort en 1841, après avoir contribué à la rédaction des cinq premiers volumes. Delessert ne visait pas à des ouvrages de luxe, comme certains amateurs. Il désirait, avant tout, le bien de la science. Dans ce but et sachant que plusieurs botanistes ne peuvent acheter les livres chers, il voulut que ses planches fussent bonnes, instructives, mais non coloriées, afin d'en diminuer la valeur, et il les fit vendre à un prix très-modéré pour ce genre d'ouvrage. Ne voit-on pas dans ces détails l'homme modeste, pratique, ami du bien, généreux et judicieux en même temps dans l'emploi d'une belle fortune?

Delessert fit publier, en tout ou en partie à ses frais, un cahier de planches lithographiées d'espèces rares de la Nouvelle-Hollande[2], et l'ouvrage intéressant sur la flore de Sénégambie par MM. Guillemin, Perrottet et Richard[3]. Enfin le journal intitulé Archives botaniques, par Guillemin[4], et celui de la Revue botanique de Mr. Duchartre qui se continue aujourd'hui, ont été favorisés par lui, soit directement, soit par la multitude d'ouvrages et de journaux étrangers qu'il mettait à la disposition des auteurs.

Il avait une correspondance fort étendue. On comprend com-

[1] Icones selectæ plantarum quas in systemate universali ex herbariis parisiensibus, præsertim ex Lessertiano, descripsit Aug.-Pyr. De Candolle, editæ a Benj. Delessert.

[2] Icones lithographicæ plantarum Australasiæ rariorum, br. petit folio. Paris, 1827, avec des descriptions par Guillemin.

[3] Floræ Senegambiæ tentamen, etc., in-4°, vol. I, avec 72 planches. Paris, 1830 à 1833.

[4] Deux vol. in-8°. Paris, 1833.



bien elle servait à l'accroissement de ses collections, ainsi qu'au succès des voyageurs naturalistes qu'il protégeait et encourageait de plusieurs manières. J'en ai connu un grand nombre. Je puis dire qu'ils étaient tous pénétrés de reconnaissance, et qu'en pensant au musée Delessert ils s'exposaient volontiers aux périls de leurs voyages lointains. Leur histoire et le développement successif de l'herbier sont tracés fort en détail dans l'ouvrage de Mr. Lasègue, conservateur actuel des galeries botaniques. Je renvoie les lecteurs à ce volume, dont au reste j'ai donné l'analyse dans la *Bibliothèque Universelle*, au moment où il parut[1].

A ces grandes collections botaniques Delessert joignit une immense collection de coquilles, formée par la réunion de celles de Dufresne, de Lamarck, du prince Masséna et de Mr. Tessier, qu'il avait acquises successivement à grand prix. Elle occupait dans l'hôtel un appartement distinct. Elle avait, comme celle de botanique, un conservateur, homme instruit et versé dans la spécialité de la conchyliologie. Les amateurs y étaient admis et y sont encore admis facilement, car rien n'a été changé, ainsi que nous le verrons plus tard. Les échantillons les plus remarquables de cette collection ont été figurés dans un bel ouvrage in-folio que Delessert fit publier[2], de telle sorte que ses encouragements et ses publications ont servi à deux branches très-différentes de l'histoire naturelle. Sous ce point de vue il a dépassé le célèbre protecteur de la botanique en Angleterre, sir Joseph Banks, auquel on l'a si souvent comparé.

Les beaux-arts n'étaient pas oubliés dans ce luxe d'une famille qui recherche toutes les nobles émotions. MM. Etienne, Benjam. et Franç. Delessert ont acheté selon les occasions et avec infiniment de goût des tableaux de genre, surtout de l'école

[1] Musée botanique de Mr. Delessert, par A. Lasègue; 1 vol. in-8°. Paris, 1845. Voyez *Bibl. Univ.*, 1845, tome LVII, p. 150.

[2] Recueil de coquilles décrites par Lamarck et non encore figurées, 1 vol. folio. Paris, 1841. Voyez aussi Notice sur le musée conchyliologique de Mr. B. Delessert, par Mr. Chenu; in-8° br. Paris, 1844.

hollandaise et flamande, ainsi que des paysages des plus célèbres peintres français. Ils sont réunis dans une vaste galerie, construite depuis peu d'années. C'est une des collections particulières les plus estimées de toutes celles qui existent à Paris.

Le rôle politique de B. Delessert a commencé à l'époque des Cent jours. Il fut nommé de la chambre des Représentants, et fit partie de la commission importante qui dut préparer une nouvelle constitution. Dans ce moment critique il s'efforçait, comme chef de légion, de maintenir l'ordre dans Paris, et, comme député, d'obtenir un gouvernement représentatif qui ne fût ni guerroyant ni rétrograde. Avec plusieurs colonels de la garde nationale de Paris, il demanda à Louis XVIII la conservation des trois couleurs nationales, ce qui fut regardé par le parti royaliste comme presque séditieux. On lui ôta son grade, mais la ville de Paris le réélut député à une immense majorité. En 1824, au contraire, il échoua dans les colléges de la capitale. En 1827, il fut nommé à Saumur dans le département de Maine-et-Loire, et il fut réélu constamment par le même arrondissement jusqu'en 1842. Il fut un des représentants les plus fermes de l'opinion libérale. Comme il parlait rarement sur les questions purement politiques, c'est par ses votes et par ses relations parlementaires qu'on a pu connaître ses opinions. Je les trouve résumées simplement en deux mots dans une lettre de lui, du 1er novembre 1817, que j'ai sous les yeux : « Espérons à présent de pouvoir contribuer à guérir les plaies de notre pays. L'esprit public paraît en général avoir fait de grands progrès. On ne veut aucun des partis extrêmes, mais *on veut ce que la Révolution nous a donné de bon.* »

Son caractère le portait à croire au bien, et au triomphe définitif de la modération et du bon sens. Il savait attendre, quand il voyait l'opinion libérale forcée de reculer. Il se serait accommodé des ministères ayant de la capacité et de la probité, en attendant ceux qui plus tard auraient eu sa confiance en politique. Il aimait mieux le ministère Martignac qu'une révolution, et il le prouva par quelques votes où il se détacha de

ses amis habituels. Ce n'est pas lui qui aurait conspiré contre la Restauration; encore moins s'en serait-il vanté après 1830. Les moyens légaux et loyaux étaient les siens.

Dans la chambre il fut beaucoup plus occupé de budgets, de révisions financières, de tarifs de douanes, que des discussions de la haute politique. Son influence s'exerçait cependant soit dans les Bureaux, soit dans ses salons, où les membres de la chambre qui partageaient sa manière de voir se rendaient volontiers. Elle était assez grande cette influence, et on lui en donna des preuves en le nommant plusieurs fois vice-président. Il parla avec vivacité contre le remboursement des rentes et contre les fortifications de Paris. On voit par là combien il était indépendant dans ses opinions, car plusieurs députés de ses amis soutenaient les propositions contraires. Dans un discours de lui [1] sur le projet des fortifications de Paris je trouve cette phrase, qui montre comment il avait envisagé la fin de l'Empire: « Il faut avouer qu'en 1815 on était las de ces guerres éternelles qui ont couvert d'une gloire immortelle l'armée et la nation françaises, mais dont le résultat définitif a été d'attirer l'ennemi chez nous, et de nous faire perdre une partie du territoire conquis pendant la révolution. Grâce au gouvernement représentatif dont la France jouit depuis quelques années, les guerres suscitées par l'ambition d'un seul homme et dans le but de donner des trônes à ses frères, ne peuvent plus avoir lieu. Nous n'irons plus nous emparer des capitales de nos voisins pour les forcer à leur tour à venir chez nous. La paix, ce besoin universel des peuples, assurera pour longtemps le bonheur de l'Europe. »

Delessert appartenait donc à cette opinion modérée qui a été rarement satisfaite en France, et dont le triomphe de la nouvelle dynastie a cependant montré la force. Dégoûté de la République par les massacres de la révolution et par le désordre du Directoire; de l'Empire par l'abus de la force, de la guerre et de l'autorité; de la Restauration par des tendances ultra-catholiques, dont il s'in-

[1] *Moniteur,* séance du 1er avril 1833.

qui était comme protestant, et par des idées de l'ancien régime qu'il n'admettait pas, il désirait un système représentatif éloigné des extrêmes, et où les trois pouvoirs fussent de bonne foi et d'accord. Il fit partie des 221. Il insista personnellement auprès du duc d'Orléans pour qu'il acceptât la couronne. Bientôt après, il proposa la loi de récompenses aux blessés de juillet, aux veuves et aux enfants de ceux qui avaient péri dans la lutte. Ensuite il combattit par tous les moyens les attaques contre l'ordre public. Ce fut quelquefois sa tâche, ce fut surtout celle de l'un de ses frères, de réprimer les mauvaises passions qui fermentent dans la capitale. On sait comment ce dernier s'en acquitte. De la part d'hommes aussi honorables on accepte des mesures sévères, parce qu'on est bien assuré qu'elles ne dépasseront jamais ce que demande la protection de l'ordre social.

Benjamin Delessert profita de sa position dans la chambre, soit avant soit après la révolution de Juillet, pour favoriser le développement des caisses d'épargne, et pour éloigner tout ce qui agissait en sens contraire. Dès 1821 il demanda la suppression de la loterie. Il l'obtint en 1828. Ce fut un des plus grands services rendus par lui à la cause de la moralité dans toute la France. D'après les mêmes vues il combattit la ferme des jeux, dont le duc de La Rochefoucault demanda la suppression. Eloigner et enlever les occasions de folles dépenses, rendre en même temps plus sûr et plus facile l'usage des caisses d'épargne, ce furent des principes étroitement liés dans l'esprit de ces deux hommes de bien, dont les noms se trouvèrent souvent associés, et qui parvinrent à appliquer leurs idées sur une grande échelle en recourant à des mesures législatives. Delessert intervint plusieurs fois pour régler d'une manière convenable les rapports des caisses d'épargne avec le trésor. En 1834 il proposa, conjointement avec Mr. Charles Dupin, un ensemble de dispositions pour étendre ce genre d'institution à tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et pour assurer leur organisation sur de bonnes bases. L'exposé qu'il fit à ce sujet est un modèle de

clarté. Il résume si bien ses observations et ses espérances sur les caisses d'épargne, que je veux en transcrire ici quelques fragments[1] :

« Le projet de loi que j'ai l'honneur de vous soumettre a pour but de faire jouir promptement toute la France des bienfaits des caisses d'épargne, qui jusqu'à présent n'ont été établies que dans quelques grandes villes.

« On sait qu'une caisse d'épargne est un établissement qui reçoit les petites économies, et les rend à la volonté des déposants avec les intérêts accumulés.

« Il serait superflu d'entrer ici dans de longs détails sur l'utilité de ces institutions; elle est généralement reconnue. Plusieurs de nos honorables collègues en ont fondé dans leurs départements, et ils ont été à même de les apprécier, et de se convaincre qu'elles sont bien supérieures à tous les établissements de charité et de secours public qui trop souvent encouragent la paresse, tendent à augmenter le nombre des indigents et des mendiants, à engendrer les vices et les crimes, et en définitive deviennent une charge énorme pour la société.

« Les caisses d'épargne ont un but bien différent. Au lieu de distribuer des aumônes, au lieu de donner de l'argent comme les bureaux de charité, ou d'en prêter comme les monts-de-piété, elles reçoivent, elles attirent les économies de l'ouvrier industrieux, les mettent en sûreté à l'abri des séductions, et les font fructifier à son profit.

« Les caisses d'épargne préviennent la détresse, la misère et la pauvreté.

« Elles donnent de l'énergie, le goût du travail et des bonnes mœurs.

« Elles repoussent la fainéantise.

« Elles détournent des mauvaises habitudes.

« Elles augmentent les liens des familles, en assurant à leurs chefs les moyens de soutenir, d'élever et de placer leurs enfants

[1] *Moniteur*, séance du 18 janvier 1834.

et en leur faisant entrevoir un avenir heureux. Elles en font de bons citoyens attachés à leur pays, et disposés à en remplir tous les devoirs.

« On voit, d'après ce simple exposé, de quelle utilité sont les caisses d'épargne pour les hommes actifs, prudents et laborieux. Ils peuvent y placer une portion de leur salaire et la retirer quand ils en auront besoin, et quand elle aura été augmentée par l'accumulation des intérêts. Le produit de leurs journées ne sera point perdu en dépenses inutiles. Les femmes ne mettront plus à la loterie, et les hommes iront moins souvent au cabaret.

« Ce sera un moyen certain de combattre l'indigence, qui est causée ordinairement par l'imprévoyance et la dissipation, qui font tout consommer aujourd'hui sans penser au lendemain.

« Il faut convenir néanmoins que ce n'est pas toujours la faute de l'ouvrier s'il ne fait pas des économies; mais le plus souvent il ne sait où les mettre en sûreté. S'il les garde chez lui, il est tenté plus tard de les dépenser, ou il peut être volé. Quelquefois il les cache; elles sont dans ce cas hors de la circulation et perdues pour tout le monde. D'autres fois elles deviennent la proie des intrigants ou des faiseurs de projets.

« Les caisses d'épargne préviennent tous ces inconvénients. Les fonds versés et retirés à la volonté des déposants sont à l'abri de toute chance, et les intérêts les augmentent à l'infini.

« C'est par ces caisses que l'on pourra jouir des bienfaits de l'économie, cette seconde providence du genre humain, et que l'on pourra connaître les prodiges de l'intérêt composé. Les classes travaillantes seront toutes disposées à faire des épargnes lorsqu'elles sauront que trois sous placés chaque jour produiront une somme de 6500 francs au bout de 40 ans, et que dix sous placés de même et dès l'âge de 20 ans assureront, lorsqu'on sera parvenu à l'âge de 60 ans, une rente viagère de 2000 fr. ou un capital de 20,000 fr.

« Observons en passant que ces dix sous par jour représen-

tent à peu près ce qu'il en coûte à un bon ouvrier qui ne travaille pas le *lundi*; d'où il résulte qu'en suivant cette funeste habitude, il renonce volontairement à jouir dans ses vieux jours d'un capital de plus de 20,000 francs.

« Outre le bien-être que les individus éprouveront de ces économies, la société en tirera un grand avantage sous le rapport de l'ordre public. Il a été prouvé, par les comptes rendus de la caisse d'épargne de Paris, que lors des émeutes les versements diminuaient et les remboursements augmentaient; qu'en 1831, par exemple, on pouvait tracer exactement sur les registres de la caisse d'épargne toutes les époques où il y a eu des rassemblements inquiétants. Tous ceux qui ont des fonds dans les caisses d'épargne ont donc intérêt à ce que l'ordre public ne soit pas troublé. La grande division de la propriété territoriale a déjà fait en France un bien incalculable; l'accumulation des capitaux dans les caisses d'épargne deviendra un moyen infaillible d'empêcher tout bouleversement dans l'état. »

Il cite l'exemple des pays où l'on s'est occupé activement de multiplier les caisses d'épargne. Il expose l'état de la France à cet égard, et il termine en disant:

« La société changerait de face, si au lieu de 30 caisses d'épargne il y en avait 300, si au lieu de 200,000 déposants il y en avait 2 millions, si enfin, au lieu de 20 millions économisés chaque année, on y versait 300 millions; et cela pourrait s'effectuer facilement, car si les Français consentent à payer chaque année un milliard d'impôts, comment se refuseraient-ils à mettre de côté le tiers seulement de cette somme, lorsqu'elle sera entièrement placée à leur profit et à leur disposition aussitôt qu'ils en auront besoin? Peut-on calculer le bien immense que ferait une réserve de quelques centaines de millions faite au profit des classes laborieuses de la société, et l'aisance que cela répandrait dans toutes les familles? Ce serait le mode le plus efficace de faire cesser la pauvreté. »

La chambre ne donna pas au projet de loi toute l'attention

qu'il méritait. Après une discussion ajournée et brisée, elle le rejeta en 1835; mais MM. Delessèrt et Dupin en reprirent aussitôt les principales dispositions, qui furent enfin acceptées et devinrent la loi du 5 juin 1835. Les discussions sur le mode de placement des fonds des caisses d'épargne recommencèrent en 1837. Delessert y prit part. On sait qu'en 1845 le système fut encore modifié. Delessert avait prévu que le développement de l'institution obligerait la chambre à s'en occuper souvent.

Les questions de charité publique étaient son domaine. En 1838, il s'éleva une discussion intéressante au sujet des enfants trouvés. Le nombre toujours croissant des expositions avait alarmé les directeurs d'hospices et même l'administration supérieure. On avait diminué le nombre des tours, on exigeait des formalités pour la remise des enfants à l'Etat, et l'usage s'était introduit dans plusieurs départements de transporter les enfants au bout de quelques années d'une ville à l'autre, afin de décider un certain nombre de mères à réclamer avant le départ. Ces mesures, disait-on, avaient multiplié les infanticides et les expositions faites dans des endroits écartés où les enfants nouveau-nés périssaient en grand nombre. Quelques conseils généraux s'en émurent, et lorsque l'administration des hospices de Paris inclina vers le nouveau mode, Mr. de Lamartine se fit l'organe de leurs plaintes. On croira sans peine qu'il fut éloquent. Son imagination l'entraîna peut-être un peu loin.

Delessert, qui suivait les détails des établissements de charité de Paris depuis 43 ans, avait des opinions tout opposées. Il ne connaissait que trop la mortalité dans les hospices d'enfants. Il était effrayé de penser qu'un million de Français vivaient sans avoir connu leur mère. Il savait que dans d'autres pays, où les infanticides sont aussi rares qu'en France, les tours n'ont jamais existé. Il voulait que l'abandon fût entravé de difficultés, afin que le sentiment maternel eût le temps de germer et fît renoncer à un projet essentiellement contraire à la nature. Il avait plus de confiance dans les soins d'une mère même malheureuse, même

coupable, que dans ceux d'un hospice. « Laissez, disait-il, au moins pendant un jour ou deux, les enfants sucer le lait de leur mère et recevoir leurs caresses. Par un effet admirable des sentiments maternels, cette épreuve souvent suffit pour empêcher l'abandon. Mais avec votre système vous ne faites aucune distinction, et, sans daigner vous informer si les parents ne pourraient pas en prendre soin, vous recevez tous les enfants sans examen, exposés ou non, légitimes ou non, et vous aimez mieux, en brisant tous les liens de famille, en foulant aux pieds toutes les lois divines et humaines, les vouer indistinctement, le plus grand nombre à la mort et les autres à une carrière de souffrances et d'humiliation.

« Et vous, disait-il en terminant, vous qui vous élevez avec tant de chaleur contre la peine de mort infligée aux plus cruels assassins, ayez aussi pitié de tant de milliers d'innocents qui sont sacrifiés par ces facilités qui encouragent l'abandon. Je vous en conjure, messieurs, faites en sorte que l'on ne puisse plus dire, en voyant vos hospices d'enfants trouvés : *Là on fait périr les enfants aux frais du public.* »

La chambre ne fit pas droit à la demande de Mr. de Lamartine, et se contenta de la promesse du ministre de l'intérieur de faire une enquête précise sur les faits et sur le nouveau mode adopté.

Peu de membres étaient aussi assidus aux séances et aussi consciencieux que Benjamin Delessert dans les devoirs de député. Il ne fut cependant pas réélu en 1842, par Saumur; et cette ville, chose singulière, mit à sa place un homme appartenant à la même opinion. J'ai ouï dire qu'après trente ans de services rendus et une conduite politique toujours loyale et désintéressée, Delessert avait négligé de faire sa cour aux électeurs. On a aussi rappelé ce mot d'un Athénien : « Je suis las de l'entendre appeler juste. » Serait-ce réellement le motif de cette non réélection ? dit l'un de ceux qui en ont parlé avant moi[1],

[1] Eloge de B. Delessert, par Mr. d'Argout.

et il n'ose l'affirmer. Quant à moi je dirai : Non, des électeurs pris exclusivement dans la classe supérieure de la société ne peuvent pas s'être montrés d'une ingratitude aussi démocratique. Il y a plutôt un vice dans le système électoral de ces petits arrondissements, qui n'ont qu'un seul député à élire, et dans cette uniformité complète de système qui fait qu'un homme honorable, ayant certaines dispositions, un certain caractère, s'il ne veut pas se plier à certains usages, ne peut pas parvenir. En Angleterre, il y a des élections de comté, de villes, d'universités, de bourgs, de bourgs-pourris, c'est-à-dire, faites par des individus riches et puissants. Tout homme de mérite peut donc choisir la voie qui lui convient. Celui qui est trop jeune pour être connu de la foule, ou trop âgé pour briguer publiquement les suffrages, entre par le moyen d'influences individuelles ; l'homme d'étude est élu silencieusement dans les salles de l'université, l'homme populaire au marché de Covent-Garden. Cette variété, bizarre au premier coup d'œil, n'est pas sans avantages, précisément parce que c'est une variété. En France, il est probable que si la ville de Paris avait eu à faire en bloc une liste de quinze députés, elle aurait placé sur cette liste le grand manufacturier, le réformateur des hôpitaux, le fondateur des caisses d'épargne, auquel un petit arrondissement a préféré quelque notabilité locale.

Jusqu'en 1842, le *Moniteur* m'avait indiqué, année par année, les actes de la vie publique de Delessert. Dès lors, il n'est plus mentionné qu'une fois et pour un don de mille francs qu'il fit à la ville de Saumur, après une inondation désastreuse.

Il rentra dans la vie privée, s'occupa de ses collections, de ses affaires, des administrations de bienfaisance dont il s'était toujours occupé. Il vécut heureux, car il pouvait bien s'appliquer cette maxime qu'il avait inscrite dans son carnet :

« Celui-là est heureux qui possède une âme élevée, un cœur droit, un esprit éclairé, un corps sain ; »

Et cette autre :

« Etre bon afin d'être heureux, voilà toute la morale. »

Delessert avait noté un grand nombre de maximes analogues sur les points les plus importants pour la conduite de la vie. Il les publia en 1840 sous le titre de *Guide du bonheur ou recueil de pensées, maximes et prières*. C'est un résumé fort intéressant et assez original pour un livre de ce genre. Les sujets y sont classés en dix-sept chapitres, tels que bonheur, piété, conscience, justice, caractère, bonté, travail, tempérance, ordre, devoirs envers ses parents, envers son pays, etc. A chaque chapitre se trouvent rapportées des réflexions, des passages de la Bible, des anecdotes, des vers, toujours choisis avec discernement et avec la plus complète tolérance. Il y a une certaine liaison entre les fragments, par le fait de leur ordre; les idées s'accordent ensemble; puis, quand on examine la table des auteurs, on est surpris de voir que ce qu'on a lu a été tiré de sources absolument différentes entre elles, quelquefois d'une nature opposée: de l'Evangile et de Voltaire, de Franklin et d'Aristote, de saint Augustin et de Cobbett, sans parler d'une foule d'écrivains moins célèbres. Quelques réflexions sont de Delessert lui-même. J'en citerai un petit nombre, non pas comme étant très-remarquables dans un livre où sont transcrites des pensées des plus grands génies de toutes les époques, mais comme originales ou comme traitant d'un sujet sur lequel il n'est pas permis de scruter les opinions d'un homme, à moins qu'il ne les indique lui-même.

« Règle de conduite: Ne jamais faire une chose que vous ne voudriez pas qui fût connue. »

A l'occasion des soins que l'on doit prendre de sa personne:

« La propreté est la parure qui convient le mieux à la vieillesse. »

Je passe plusieurs mots heureux sur l'économie, sur l'ordre. On comprend que ce chapitre n'est pas négligé.

« La vraie religion est tolérante et ne veut point de persécutions; elle respecte toutes les croyances et plaint ceux qui n'en ont pas.

« Trop souvent la raison nous trompe, mais la conscience ne nous trompe jamais ; elle est le vrai guide de l'homme ; elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps.

« La prière est la parole ou l'expression de la conscience. »

Suivent deux exemples de prières, toutes deux dans le même genre et dont je citerai la plus courte :

« Grand Dieu ! reçois mes humbles actions de grâces pour tous les bienfaits dont tu m'as comblé pendant le cours de ma vie. Fortifie mes bonnes résolutions pour devenir meilleur et être utile aux autres ; bénis tous ceux qui m'ont témoigné de l'amitié ; fais que je puisse suivre les exemples que m'ont donnés mes excellents parents ; qu'en allant bientôt les rejoindre je voie arriver ce dernier moment sans crainte et sans remords, et que je m'endorme paisiblement dans le sein de mon Créateur ! »

A la fin de l'ouvrage, Delessert a rédigé un tableau ou résumé des qualités et des défauts, sous une forme synoptique. Il a ajouté aussi un article intéressant de Franklin, qu'il avait traduit et publié déjà en 1796. Ce fragment est intitulé : Règle de conduite pour parvenir à corriger ses défauts.

En 1835, Delessert proposa un prix de deux mille francs pour l'artiste qui représenterait le mieux dans une série de dessins les suites du vice et de la vertu, ou de la bonne et de la mauvaise conduite. Il en résulta l'album intitulé Vice et Vertu, par Jules David, ouvrage intéressant, où la difficulté extrême du sujet fait passer sur de légères imperfections [1].

Benjamin Delessert a toujours préféré la vie de famille et une société choisie à la dissipation du grand monde. Il sortait peu, mais recevait beaucoup. A Paris, pendant nombre d'années, ses salons ont été le rendez-vous d'une foule de députés, de membres du gouvernement, de littérateurs, de savants et d'étrangers de distinction. A Passy, dans ce vaste jardin où il avait pu offrir une maison de campagne à chacun des membres de sa famille, les réceptions avaient un caractère plus amical et s'ac-

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, 1836, tome VI, p. 315.

cordaient mieux avec les goûts du propriétaire. Il se plaisait à montrer les productions du jour, en dessins, gravures, objets divers d'amusement, surtout ceux qui tenaient à quelque procédé de physique ou de chimie. Dans les serres il cultivait des plantes rares. Plus loin il avait construit un pont de fil de fer, le premier à Paris. Ailleurs c'était un chalet qui lui rappelait la Suisse,..... la Suisse où il avait de nombreux amis, de nombreux parents, la Suisse où il avait aimé, car c'est là qu'habitait celle qu'il épousa, M[lle] Laure Delessert, sa cousine germaine. Cette femme accomplie, aussi remarquable par les qualités de l'âme que par la beauté de ses traits, lui fut enlevée en 1823 après dix-sept ans de l'union la plus heureuse. Ce fut le plus grand chagrin de la vie de Delessert. Il n'avait jamais eu d'enfants. L'isolement où il se trouva tout d'un coup le jeta dans une espèce de découragement momentané. Il aurait donné même ses collections, si ses amis avaient été assez indifférents à son égard pour les accepter. Heureusement il retrouva de la force dans son caractère naturellement serein et courageux. D'ailleurs n'était-il pas entouré d'une famille nombreuse et digne à tous égards de ses affections? Les liens avec sa respectable sœur et avec ses frères, resserrés par le dévouement et la grâce de ses deux belles-sœurs, devinrent chaque jour plus étroits; leurs enfants furent bientôt comme les siens, et de jeunes parents plus éloignés, prirent, pour ainsi dire, le rang de neveux, car Delessert étendait volontiers à tous ceux qui portaient le même nom que lui sa protection si bienveillante.

Benjamin Delessert a joui longtemps d'une santé robuste. Sa taille était élevée. Sa charpente osseuse indiquait la force et lui donnait de la dignité. Dans l'ensemble de sa personne, dans son teint clair, ses yeux bleus, ses cheveux blonds et rares, sa physionomie douce, peu mobile mais d'une expression agréable, il y avait beaucoup de l'homme du Nord. J'ai vu des Ecossais et des Suédois qui lui ressemblaient. Le moral était chez lui en harmonie avec le physique. Il avait plus d'activité que de

passion, plus de solide que de brillant, plus de persévérance et de caractère que d'élégance. Il saisissait avec rapidité. Quand un motif délicat faisait hésiter, il devinait. Sa conversation était brisée. Il avait des opinions arrêtées, mais ne cherchait pas à les imposer, et n'aimait pas la discussion, respectant sans doute chez les autres l'indépendance à laquelle il tenait beaucoup pour lui-même. Ses idées étaient justes. Elles venaient d'un sens droit, pour ainsi dire instinctif, plutôt que d'études et de raisonnements laborieux. Les vertus aussi paraissaient spontanées dans cette âme naturellement honnête, indulgente et charitable.

Après une vieillesse sans infirmités, Delessert fut atteint d'une inflammation des enveloppes du cœur (péricardite), à laquelle il succomba le 1er mars 1847, âgé de plus de 74 ans. Il éprouva de vives souffrances. Je n'ai pas besoin de dire qu'il les supporta avec courage et avec une résignation religieuse; il fut entouré de ses proches dans ce dernier moment, et il s'efforçait de les consoler. Au dehors les regrets étaient universels. Delessert a été enterré à Passy, dans un cimetière de famille. D'après ses ordres, son convoi a été de la plus grande simplicité. Les sommes qui auraient pu être dépensées dans cette occasion, ont été distribuées aux pauvres en souvenir de lui. Par son testament il a laissé des marques d'affection à un grand nombre de parents et d'amis. Le principal de ses legs pies a été une imitation, pour une somme plus importante, de ce que fit le duc d'Orléans à l'époque de son mariage. Il a affecté 150,000 francs à la création de 3000 livrets de la caisse d'épargne, chacun de 50 francs, qui doivent être donnés à de pauvres ouvriers, dans le but de les accoutumer à l'économie. On sait qu'en toute chose c'est le premier pas qui coûte.

La collection de botanique a été léguée à Mr. François Delessert; celle de coquilles à Mr. Gabriel Delessert. L'un vice-président de la chambre des députés, l'autre préfet de police et pair de France se trouvent assurément fort étrangers aux études que de pareilles collections sont destinées à favoriser; mais ils

en comprennent le mérite, et ils continuent, par ce motif et en souvenir de leur frère, à mettre ces précieuses collections à la disposition des hommes spéciaux. Ils ont même voulu en prendre l'engagement public dans une lettre adressée par eux à l'Académie des sciences, lettre que tous les journaux scientifiques de l'Europe ont reproduite, à la fois comme une bonne nouvelle et comme un exemple de libéralité bien digne d'éloges.

Diverses places, ou plutôt diverses fonctions gratuites et honorables, sont échues, par suite de la mort de Delessert, à deux des membres de sa famille : Mr. François Delessert est devenu président de la caisse d'épargne de Paris, et son fils, Mr. Benjamin Delessert, a remplacé au conseil général des hospices celui dont il porte le beau nom.

Telle fut la vie de Benjamin Delessert.

On ne saurait trop la connaître, car elle est digne de servir d'exemple. C'est, sans doute, ce qui a engagé un zélé philanthrope [1] à remettre une somme de six cents francs à l'Académie royale de Lyon pour qu'une médaille d'or fût décernée à l'auteur du meilleur éloge de Benjamin Delessert, comprenant sa vie et ses travaux. Il résultera de là, j'en suis persuadé, des mémoires plus complets et plus intéressants que cette notice. Quant à moi, j'aurai obtenu le seul prix que j'ambitionne, si j'ai communiqué à mes lecteurs une faible partie des sentiments de respect et d'admiration que j'ai toujours eus pour Delessert, sentiments qui ont redoublé lorsqu'ils sont devenus un héritage paternel et un souvenir.

[1] Mr. Matthieu Bonafous, de Turin.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT.

La monarchie prussienne se trouve maintenant dans une situation calme et laborieuse, réfléchissant au passé, envisageant l'avenir, sans récriminations et sans rêveries; c'est assurément un moment favorable pour apprécier l'opinion qui s'y montre dominante, et les relations qu'elle entretient, soit avec les autres Etats de l'Allemagne, soit avec les contrées non germaniques limitrophes de son territoire.

On est frappé d'abord, quand on a passé quelque temps dans un des centres de la vie intellectuelle et politique de cette contrée, du sang-froid avec lequel toutes les questions y sont envisagées, de la froideur qui prévaut dans toutes les discussions, de la modération de toutes les conclusions, de la facilité avec laquelle les adversaires, même les plus prononcés, consentent à l'ajournement des solutions dans lesquelles il ne semble point possible de concilier tous les intérêts.

Ces dispositions froides, mais rassurantes, dérivent non pas d'un attachement enthousiaste qui existerait envers les institutions politiques de la monarchie, non plus qu'envers la dynastie qui la gouverne; mais de l'absence de tout grief positif et sérieux, mais de la conviction universelle que l'opinion publique, entrée, depuis longtemps, en partage effectif de la souveraineté, est consultée en toutes rencontres; mais du sentiment général que si les *formes* du gouvernement représentatif tardent encore à se régulariser, *l'esprit* de ce gouvernement se trouve en plein exercice dès le moment actuel.

Il est évident maintenant que le grand procès évoqué par la convocation des Etats généraux a été gagné par la couronne; mais personne ne l'a perdu. Le ministère s'est bien gardé de

prendre des airs de triomphateur. Ses décisions ont été empreintes d'un caractère de modération simple et digne ; dans les ordonnances rendues sur les questions agitées au sein des Etats, il s'est conformé exactement aux vœux manifestés par la majorité, que les conservateurs formaient dans tous les ordres, mais surtout dans la première *curie*. Le ton pris dans le préambule de ces actes est ferme autant que conciliant. L'opinion publique a reçu ces différents actes, non comme des concessions, mais comme des conventions satisfaisantes, où tous les intérêts légitimes sont respectés.

Les Etats auraient voulu traîner la couronne sur le terrain des théories politiques ; la couronne s'est efforcée d'amener les Etats sur le terrain des réformes administratives. De part et d'autre on s'est défendu. Aucune mesure législative, ni financière, n'a donc été réalisée pendant la session. Qu'en est-il advenu ? Le roi, exerçant sa prérogative de législateur, a statué sur les questions débattues, mais non point *motu proprio* ; il a statué comme organe suprême et premier exécuteur de la volonté nationale, nettement consultée et clairement mise au jour. Le système financier, auquel on ne peut toucher qu'avec le consentement formel et la coopération matérielle des Etats, restera ce qu'il est jusqu'à la prochaine réunion de ce grand corps ; et cette condition financière est encore telle que, sans exception aucune, tous les grands Etats de l'Europe pourraient l'envier.

La principale demande de la couronne en matière de finances était un emprunt pour mettre le trésor en état d'achever, sous très-bref délai, le chemin de fer de Francfort-sur-l'Oder à Kœnigsberg, par Thorn, entreprise dispendieuse, dont l'exécution importe sous le point de vue stratégique bien plus que sous le point de vue commercial. Les Etats n'ayant point autorisé l'emprunt, le trésor continuera les travaux lentement, mais sans diminution dans les allocations des années précédentes, allocations prélevées sur *l'excédant net des recettes*, excédant considérable et soutenu.

Pourtant, quelles charges pèsent sur le trésor prussien, d'après la situation politique et militaire de la monarchie! Des travaux de fortification, que sans la moindre exagération l'on peut appeler gigantesques, sont en voie d'exécution autour de Kœnigsberg et de Posen; on construit des places fortes dans la Prusse orientale, à Lœtzen et à Lyck; on agrandit Thorn, Erfurth et Minden; Cologne et ses forts détachés, Coblentz et ses trois forteresses sont dans un état parfait de défense; gardienne des frontières germaniques des deux côtés où l'indépendance de la patrie commune court les plus grands risques, la Prusse s'acquitte de cette tâche avec un zèle et une fidélité auxquels les moyens matériels ne pourraient correspondre sans l'ordre exact, la rigoureuse probité, l'intelligence vive et droite, qui président à la levée, à la distribution, à l'emploi des deniers publics.

En Prusse, comme ailleurs, la condition présente des affaires religieuses excite de graves inquiétudes pour l'avenir. Deux courants opposés se choquent avec une extrême violence. Les catholiques tendent à rétrograder vers les croyances et les pratiques du moyen âge. Les protestants tendent à se fractionner sans limites, et à s'écarter de plus en plus du dogme positif. Les tentatives récentes de *réforme* ont échoué, puisqu'elles n'ont guère abouti qu'à des négations; et l'œuvre du réformateur se distingue de celle du révolutionnaire en ce que le premier reconstruit plus qu'il n'abat, affirme plus qu'il ne nie, régularise plus qu'il ne dissout. Mais la position que l'Etat a prise au milieu du conflit des sectes et des passions religieuses, est d'une sagesse consommée, précisément par cela même qu'elle a été décidée sans aucune espèce de calcul, et par le sentiment unique du devoir. L'*Edit de Tolérance* assure une liberté parfaite à l'exercice de tout culte sincère et sérieux. Une police vigilante et généralement sévère prend contre les aberrations religieuses la défense des lois civiles, et ne laisse à aucune association religieuse le pouvoir d'employer contre les autres ni la violence,

ni l'imposture; la conscience publique applaudit à cet édit, et tandis que l'agitation dans la sphère religieuse est plus forte que jamais, un calme inusité depuis longtemps s'est rétabli dans la sphère politique.

Le côté heureux de cette disposition des esprits, c'est la vigueur et la franchise de la vie religieuse qui s'est réveillée dans bien des cœurs. La vie intellectuelle n'avait jamais décliné dans l'ensemble de la monarchie prussienne; elle y palpite maintenant avec plus d'activité et de puissance que jamais. Les six universités sont inégalement florissantes, mais la moins considérable exerce encore dans sa circonscription un ascendant marqué; et comme le savoir a toujours été, non-seulement employé comme un auxiliaire, mais respecté comme un collègue, par les prédécesseurs de Frédéric-Guillaume IV, comme les sentiments de ce prince au sujet des corporations savantes ont une grande notoriété, l'on peut affirmer qu'en général l'influence du savoir et des corps qui le propagent s'exerce en Prusse au profit de la société civile, de l'ordre politique établi. La plus ancienne, la plus précieuse des libertés de cette monarchie subsiste dans sa plénitude la plus intacte: je veux parler de la *liberté d'enseignement*. Comme toutes les libertés légitimes, réglées par un long usage, et responsables devant le tribunal d'une opinion vigilante, celle-là présente souvent des inconvénients, produit quelquefois des embarras, mais elle ne crée point de calamités, n'entraîne point de périls. Les enseignements qui pourraient être dangereux se neutralisent l'un l'autre, et sous la pluie de lumière qui tombe de ces grands corps, activement et librement enseignants, on voit, par une progression régulière, la cohésion des provinces entre elles, l'adhésion de toutes à la monarchie, se fortifier, passer dans le dogme politique des populations.

L'école des historiens et des publicistes est celle qui fleurit sans comparaison davantage dans les Etats prussiens; il en résulte que des enseignements sévères mais fructueux, qu'une

nourriture forte et corroborante, sont distribués à la jeunesse qui se presse autour des universités. Les recherches curieuses des antiquaires et des philologues ont maintenant moins de crédit; la tendance visible de l'intelligence publique est de tirer des conséquences pratiques, dans l'ordre politique, des résultats que peut donner l'érudition, des idées sérieuses qu'on dégage des voiles de la symbolique. En Prusse, les universités ne sont pas des corps politiques, mais le savoir est une puissance avec laquelle peuple et couronne comptent également et de bon cœur. Comme le savoir y est véritable, il tourne, en définitive, au profit de la société; et comme l'autorité monarchique l'accepte franchement pour collaborateur, elle en retire un appui sérieux; les flatteries de Boileau n'ont pas autant servi Louis XIV que les sévérités de Raumer serviront, en définitive, Frédéric-Guillaume IV.

A côté de tant d'éléments sains et rassurants de la chose publique, il s'en rencontre un, dans la monarchie prussienne, qu'on ne peut envisager sans un sentiment profond de crainte et d'affliction : c'est l'élément polonais, partout où il ne se trouve pas (comme dans la Haute-Silésie) associé d'habitudes et de convictions à la population teutonique limitrophe. Le procès qui, depuis la fin de juillet, s'instruit à Berlin contre les fauteurs de la rébellion de Posen, a mis à nu les plaies envenimées et profondes de cette société, acharnée à périr par ses propres mains. L'intérêt, naguère encore très-actif dans la nation prussienne, pour le caractère et les tendances du peuple polonais s'est presque éteint, et il fait place à une tristesse découragée. Que répondre à des hommes qui font profession de saper à la fois toutes les bases des institutions politiques, qui repoussent comme des insultes toutes les mesures prises par l'Etat pour améliorer la condition de leurs compatriotes, qui traitent la civilisation en ennemie, et ses ennemis en alliés? Mais, d'un autre côté, chacun voit maintenant à quel point, dans la Prusse polonaise, le peu-

ple véritable est désabusé des théories révolutionnaires, et quelle faible minorité les ennemis de l'Etat y forment aujourd'hui. Il dépend des représentants de cette « anarchie polonaise » dont le démembrement de 1772 a été la conséquence *nécessaire*, il dépend des infortunés successeurs des Confédérés de Bar d'entraîner leur ordre dans un abîme de misères; mais ils n'ont plus le pouvoir d'y précipiter leur nation. L'inconcevable légèreté de leur conduite, la puérilité de leurs plans, l'indestructible esprit de faction qui, pendant les préparatifs de l'insurrection commune, les armait déjà les uns contre les autres, tout ce que maintenant on sait universellement sur leur compte, change en pitié les espérances qui avaient pu s'attacher à eux. Toutefois, le mal est infiniment plus grand pour les Polonais eux-mêmes que pour l'ensemble de la monarchie. La province de Posen pourra demeurer longtemps encore en proie à de grandes souffrances morales, mais elle a complétement cessé de présenter aucun danger pour le reste de l'Etat; ses propres paysans, sa propre bourgeoisie la gardent pour la couronne à qui ces deux ordres doivent leur progrès, leur sécurité et leur dignité.

Quant aux relations étrangères, le gouvernement prussien marche, avec une réserve prudente, dans la voie que l'opinion publique ouvre devant lui; sur aucun point, les tendances légitimes et réelles de la nation ne trouvent dans le gouvernement ni obstacle, ni même indifférence. Le côté le plus prononcé de ces tendances, c'est la défense collective des intérêts allemands, la consolidation des contrées teutoniques en un grand corps politique et moral. On sent généralement, on proclame dans toutes les occasions, que le devoir de la Prusse est d'être le protagoniste de l'Allemagne. On sait que le cabinet a fait valoir les droits, non-seulement de la Confédération constituée par le Congrès de Vienne, mais, ce qui a plus de force sur les esprits, de la nationalité germanique constituée par la Providence, dans la question des duchés de Sleswik, Holstein et Lauenburg, ques-

tion soulevée par l'administration danoise avec tant d'imprudence et de mauvaise foi. On sait le meilleur gré à la Prusse d'avoir donné, par l'établissement du *Zollverein*, une identité d'intérêts financiers aux trois quarts de l'Allemagne (l'Autriche demeurant à part); et l'on voit avec reconnaissance les efforts qu'elle fait encore aujourd'hui pour amener le Hanovre, avec les Etats limitrophes, à s'unir, dans cette œuvre vraiment patriotique, aux Etats déjà confédérés. Personne ne doute que ce cabinet ne soit disposé à défendre, autant qu'il pourra dépendre de lui, l'indépendance et la neutralité de la Suisse; et quant aux sympathies teutoniques qui, dans ces derniers temps, se sont fait jour en Belgique avec tant de franchise et de sérieux, bien que l'administration prussienne n'eût rien fait pour les provoquer, elle en recueillera certainement les fruits par une augmentation d'influence extérieure et de crédit sur tous les peuples allemands.

A. C.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Réflexions et Menus-Propos d'un peintre genevois, o
Essai sur le beau dans les arts, par R. Töpffer. Paris, 2 v
in-12, 7 fr.

La plus grande partie de ces deux volumes a paru déjà pa fragments détachés dans les années précédentes de la *Bibl. Univ.*, et nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute le charme de ces aimables causeries, où l'esprit ingénieux de Töpffer effleurait les sujets les plus variés, abordait les plus hautes théories de l'art, à propos d'un bout de pré et d'un âne au soleil. Ce travail, dans lequel l'*humour* de notre spirituel écrivain se développait tout à son aise, suivant sans scrupule les moindres caprices de sa fantaisie et flânant avec délice le long d'un chemin qu'il n'avait nulle envie d'abréger, était son œuvre de prédilection. Il le gardait pour ses heures de loisir, il y ajoutait sans cesse de nouveaux chapitres, et se proposait de le compléter ainsi sans hâte ni terme fixé d'une manière bien précise. Mais, à mesure qu'il avançait, le sujet prenait des proportions plus vastes, et une mort prématurée est venue enlever Töpffer avant que le livre fût achevé.

Cependant, tel qu'il est, on sera très-heureux de le posséder, car, malgré le second titre que l'éditeur parisien a jugé bon d'y ajouter, ce n'est point un traité méthodique qui ait absolument besoin d'un commencement et d'une fin. La matière n'y est pas divisée d'après un plan déterminé. L'auteur est un véritable artiste, qui se plaît à rêver sur les principes de son art, mais ne s'interdit point non plus de parler, en passant, de cent autres choses qu'il rencontre sur son chemin. Il a pris la plume pour vous dire combien il aime son bâton d'encre de Chine et comment il s'en sert; mais voici qu'arrivent à la traverse d'abord les

conditions nécessaires pour être apte à cultiver l'art, puis les moyens de l'étudier, puis le but qu'il se propose, et sur chacun de ces points des digressions de toute sorte. Cependant, au milieu de ce désordre apparent, l'auteur ne perd pas de vue son âne qui lui sert pour les démonstrations, et, s'il l'oublie de temps en temps, il y revient toujours, jusqu'à ce qu'il le renvoie à ses chardons pour s'élancer vers des hauteurs esthétiques et des considérations de philosophie transcendantale où le baudet n'a que faire. Ne craignez pas néanmoins que son langage devienne trop sublime pour vous récréer, ou trop profond pour être compris. Non, Töpffer ne procède pas à la manière des autres, et, pour trouver le beau, il ne se dérange point de cette pelouse sur laquelle il est assis, causant avec deux paysans qui équarrissent une poutre; pour résoudre les problèmes les plus élevés de l'art, il n'interrompt pas la familière causerie par laquelle il vous a séduit, vous lecteur, dès les premières pages de son livre. Vous continuez à le suivre sans effort, sans peine, surtout sans ennui, et vous vous surprenez nageant en pleine poésie avec non moins d'étonnement que n'en éprouvait Mr. Jourdain d'avoir fait de la prose toute sa vie sans s'en douter.

C'est là le charme particulier de notre rêveur, qu'il vous présente les matières abstraites sous un aspect attrayant, même pour les plus frivoles, et vous rend accessibles, claires et saisissables des questions ardues dont vous ne vous êtes peut-être jamais occupé. S'il lui arrive parfois de se laisser entraîner jusqu'à monter si haut que, comme il le dit, la tête lui en tourne presque, bien vite il vous ramène sur quelque riant coteau d'où votre regard peut embrasser, dans les objets qui sont à sa portée, l'application immédiate et en quelque sorte sensible des principes à la poursuite desquels il s'était égaré. L'écrivain se hâte de les mettre en pratique, pour vous les faire mieux comprendre par quelque délicieuse esquisse comme celle-ci :

« Ma maisonnette est en avant du village, adossée au chemin, et ouvrant sur le verger. De là l'on voit les prairies prochaines

fuir et se dérober à la vue, à mesure qu'elles descendent d'une pente plus rapide pour aller encaisser les flots bondissants de la Mentua. Mais de l'autre côté de cette rivière le sol se relève en un coteau immense, où les villages, les champs, les forêts, ici échelonnés, là s'entremêlant le long des crêtes fertiles, forment les plus riants paysages. Au delà, les cimes des hautes Alpes ceignent l'horizon d'une chaîne de dômes glacés, et le soir, alors que le soleil s'est retiré depuis longtemps de la contrée, cette chaîne continue de s'empourprer, faisant luire ainsi jusqu'au milieu du sombre crépuscule les splendeurs enflammées du couchant.

« Cette maisonnette, elle a été bâtie par notre aïeul, paysan de l'endroit, agrandie par ses enfants, ornée par nous, et les traces s'y voient tout ensemble de sa rustique origine et de nos habitudes de citadins. J'aime ce naturel amalgame d'objets, de meubles, d'appartements divers d'âges et de goûts, qui constatent les accroissements de famille ou d'aisance, sans effacer le souvenir du père grand. Car si, à la vérité, j'ai construit cette galerie, ajouté cette aile, peint en vert ces volets, le four subsiste où il cuisait bon pain ; voici sa pendule, voilà son bahut, et aucun tableau ne m'est plus cher à regarder que celui de son arrière-petite-fille, ma jeune enfant, lorsqu'elle s'établit, entourée de joujoux, dans la bergère où je l'ai vu lui-même qui souriait à nos premiers ébats.

« Autour, et tout près de la maisonnette, croissent éparses des touffes fleuries, mais il ne s'y voit point de ceps aux grappes dorées, point de délicats arbustes, car à cette hauteur, où déjà les noyers sont moins nombreux, il faut se contenter de plantes rustiques, et de ces arbres à demi sauvages qui, s'ils ne donnent que des fruits communs, du moins résistent aux hivers et affrontent, déjà tout chargés de fleurs, les gels tardifs du printemps. Aussi, quelques pommiers au branchage anguleux, des cerisiers à l'écorce lisse, bon nombre de pruniers qui resserrent en faisceaux touffus les tiges extrêmes de leurs courts ra-

meaux, sont-ils les seuls hôtes de mon verger, en sorte que, même aux plus beaux mois, ils ne lui donnent que cette parure villageoise qu'empruntent quelquefois à l'églantier en fleur les haies de nos jardins. Mais, en revanche, le hêtre, le chêne, le sapin prospèrent à deux pas et s'y agglomèrent en forêts majestueuses, tandis que de toutes parts, le long des chemins, sur l'escarpement des rochers, et souvent jusque vers le seuil des chaumières, je ne sais quelles plantes sans maître recouvrent, bordent, tapissent, jetant en tous sens ici leurs gaules épineuses, là leurs lianes flexibles ou leurs tiges étourdies. Oh! l'aimable société, qui, de quelque côté que je me dirige, m'y accompagne, m'y distrait, ou encore m'y agace de ses innocentes atteintes!

« Il y a aussi des poiriers dans mon verger, j'oubliais de le dire; et quand quelqu'un d'eux, épuisé par les ans et mutilé par les orages, fait mine d'aller bientôt périr, un homme l'abat, le découronne de ses rameaux, le coupe en débris; et c'est des plus beaux d'entre eux que j'alimente mon foyer, quand, revenu de la croupe déserte, ou quand, après m'être promené jusqu'au soir dans les champs mouillés, je veux sécher ma chaussure et dissiper l'engourdissement frileux de mes membres frissonnants. Comme il brûle, le poirier! Quelle prompte flamme! Quelle chaude braise! Et j'admire, heureux et réjoui, cette bienfaisance de Dieu, à laquelle mes bûches de la ville, bien moins riches en éclats inflammables et en petites cavernes embrasées, me portent plus rarement à songer.

« Cependant on m'apporte ma lampe, car c'est l'heure de lire mon poète, et je le lis, mais distraitement, à moins que je n'y rencontre, exprimées en vers sentis, mes impressions de la journée. C'est rare; aussi, de crainte d'en affaiblir le charme, bien plus souvent je délaisse le volume, et j'ouvre quelque vieux livre de la maison pour qu'il m'entretienne en langage suranné des histoires d'autrefois, ou encore l'almanach déjà paru, pour qu'il me conte les catastrophes de l'année qui finit, et les pronostics de celle qui va s'ouvrir. »

Nous croyons que dans aucun autre de ses ouvrages le talent de Töpffer ne se montre plus ingénieux, plus souple, plus varié que dans celui-ci. Nul autre ne fait mieux sentir combien est grande la perte qu'ont faite en lui les lettres et les arts, auxquels son talent mûri par l'observation et l'étude semblait promettre encore un si riche tribut.

HISTOIRE DE L'EGLISE VAUDOISE DEPUIS SON ORIGINE ET DES VAUDOIS DU PIÉMONT JUSQU'A NOS JOURS; avec un appendice contenant les principaux écrits originaux de cette Eglise, une description et une carte des vallées vaudoises actuelles, et le portrait d'Henri Arnaud; par Antoine Monastier. Lausanne, chez G. Bridel. 2 vol. in-8° : 7 fr. 50 c.

L'Eglise vaudoise des vallées du Piémont fait remonter son origine aux premiers temps du christianisme, et prétend avoir conservé toujours dans leur pureté primitive les véritables doctrines évangéliques. Il paraît assez probable, en effet, qu'elle existait déjà vers le commencement du neuvième siècle, alors que Claude, évêque de Turin, de qui sans doute elle dépendait, s'élevait avec force contre l'introduction des images de saints dans les temples. Elle appartenait sans doute au parti, d'abord assez nombreux, qui blâmait et repoussait les nouveautés qu'on cherchait à glisser dans le culte, pour le rendre plus accessible à la foule ignorante et superstitieuse. Comment parvint-elle à se maintenir au milieu de l'entraînement général? C'est ce qu'on ignore. Peut-être sa position obscure et reculée au sein des montagnes empêcha l'attention de se porter sur elle, et lui permit de rompre sans trop de difficulté le lien qui la rattachait à la hiérarchie romaine. Peut-être les troubles qui agitèrent l'Eglise et les grands événements qui préoccupèrent l'Europe pendant le neuvième, le dixième et le onzième siècle, firent oublier ce petit troupeau fidèle à sa foi primitive. Quoi qu'il en soit, des docu-

ments certains prouvent l'existence de l'Eglise vaudoise au commencement du douzième siècle. Ce sont des manuscrits dont l'un renferme la traduction en langue romane du Nouveau Testament; un autre, daté de 1100, est le cathéchisme des doctrines vaudoises ; un troisième, de 1120, intitulé l'*Antechrist*, offre la réfutation des croyances et des pratiques romaines. Il est donc évident qu'à cette époque les Vaudois étaient séparés de Rome, et l'on peut supposer que leur zèle les portait à propager leurs doctrines, car bientôt après l'on voit désignés sous leur nom tous les hérétiques contre lesquels la persécution dirige ses poursuites, soit en France, soit ailleurs.

Deux cents ans environ avant la réforme de Luther, les Vallées du Piémont, dénoncées comme un nid d'hérésie, attirèrent l'attention des inquisiteurs, et dès lors leur histoire n'offre plus, jusqu'aux temps tout à fait modernes, qu'une longue suite de souffrances inouïes supportées avec un courage vraiment héroïque. Cette petite peuplade d'hommes simples et pauvres, auxquels on n'a d'autres crimes à reprocher que leur foi inébranlable, est pendant des siècles l'objet des vexations les plus odieuses, des traitements les plus injustes et les plus barbares. On les anathématise, on confisque leurs biens, on enlève leurs enfants, on les traque de lieu en lieu comme des bêtes fauves, sans réussir à leur faire renier ce qu'ils regardent comme la vérité chrétienne. Enfin on les réduit à émigrer en masse, pour aller chercher un asile dans les Cantons suisses, où la réformation leur assure bon accueil et vive sympathie.

Mais le pain de l'exil est toujours amer, et d'ailleurs l'hospitalité, exercée sur de si larges bases, devient bientôt une charge trop lourde pour des gouvernements dont les ressources sont bornées. Après quelque temps de séjour dans la Suisse, les Vaudois sont dirigés sur l'Allemagne. Alors le désespoir s'empare d'eux ; ils forment le téméraire projet de retourner dans leurs vallées, se donnent rendez-vous sur les bords du lac de Genève, et, quoiqu'en assez petit nombre, sont sur le point de tenter cette

folle entreprise, lorsque Berne, averti de leur plan, le fait échouer et force ces malheureux à reprendre la route du lointain séjour qui leur est assigné.

Cependant l'idée de rentrer en Piémont et de reconquérir à main armée leurs anciennes demeures, n'est pas abandonnée complétement. Elle se conserve et mûrit en silence dans la tête du pasteur Arnaud, l'un des hommes les plus considérés et les plus influents parmi les Vaudois. Il en pèse sagement toutes les difficultés, il étudie les moyens d'exécution, consulte le prince Guillaume d'Orange, et enfin, lorsqu'il juge les circonstances favorables, n'hésite pas à donner le signal du départ et à se mettre à la tête de cette héroïque entreprise.

Cette fois, les Vaudois réussissent à tromper la vigilance des autorités bernoises. Ils traversent le lac au nombre de neuf cents, et sous la conduite du brave Arnaud ils avancent courageusement vers les défilés des hautes montagnes, où les attendent des obstacles de toute sorte, mais où, du moins, ils ont la chance d'éviter la rencontre de l'ennemi.

Il faut lire le récit de cette merveilleuse expédition pour comprendre tout ce que peuvent inspirer de force, de constance et de résignation les deux sentiments de la religion et de la patrie, lorsqu'ils s'unissent dans le cœur de l'homme pour le faire agir vers un même but.

Après d'incroyables souffrances, les Vaudois, que nul revers n'avait pu abattre, revoient leurs chères vallées et obtiennent une paix honorable, dont ils se montrent noblement dignes en mettant aussitôt leur petite armée à la disposition de leur souverain, pour l'aider à défendre ses états contre l'invasion étrangère.

Cette fidélité inaltérable, qui fut toujours le trait caractéristique des Vaudois du Piémont, n'empêcha pas qu'à plusieurs reprises encore l'intolérance religieuse ne fît diriger contre eux de nouvelles persécutions. Mais l'intercession des puissances protestantes, appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la po-

litique européenne, empêcha du moins le retour des anciens excès. On essaya bien de renouveler certains édits qui gênaient l'exercice de leur culte, et qui leur interdisaient d'acquérir des propriétés en dehors de limites étroites où leur population croissante devait se renfermer; mais, grâce aux vues plus éclairées et plus bienveillantes du roi actuel, ces mesures n'ont pas eu de suite, et les Vaudois peuvent espérer un meilleur avenir pour le développement moral et matériel de leurs vallées.

Le précis historique de M. Monastier sera lu, nous n'en doutons pas, avec le plus vif intérêt. Il est écrit simplement, sans passion, et porte le cachet de l'esprit vraiment religieux qui a toujours animé les Vaudois. Parmi les pièces justificatives, l'auteur a inséré les principaux écrits de l'Eglise vaudoise, savoir : La noble leçon, des extraits de plusieurs poètes, le Catéchisme, la Confession de foi, l'Antechrist et le Purgatoire.

ETUDES SUR LE THÉATRE LATIN, par Mr. Maurice Meyer, professeur suppléant au Collége de France. Paris, 1 v. in-8; 6 fr.

Mr. Maurice Meyer, dans ses études sur le théâtre latin, s'occupe moins du point de vue littéraire que du point de vue moral. C'est surtout la société romaine qu'il cherche à faire connaître d'après les données que lui fournissent les auteurs dramatiques. Cette manière d'envisager un sujet pareil pourrait, sans doute, être féconde en développements du plus vif intérêt; mais il faudrait pour cela ne pas se borner aux seuls détails renfermés dans les pièces de théâtre, et y rattacher l'ensemble des notions qui nous restent sur les mœurs du monde antique. Ce serait tout à la fois le moyen de compléter le tableau et le critère le meilleur pour apprécier la vérité des scènes représentées au théâtre. En effet, la comédie n'est pas toujours une peinture très-fidèle de la vie commune; chez les Romains, en particulier, elle pouvait s'en éloigner d'autant plus, qu'elle était une imita-

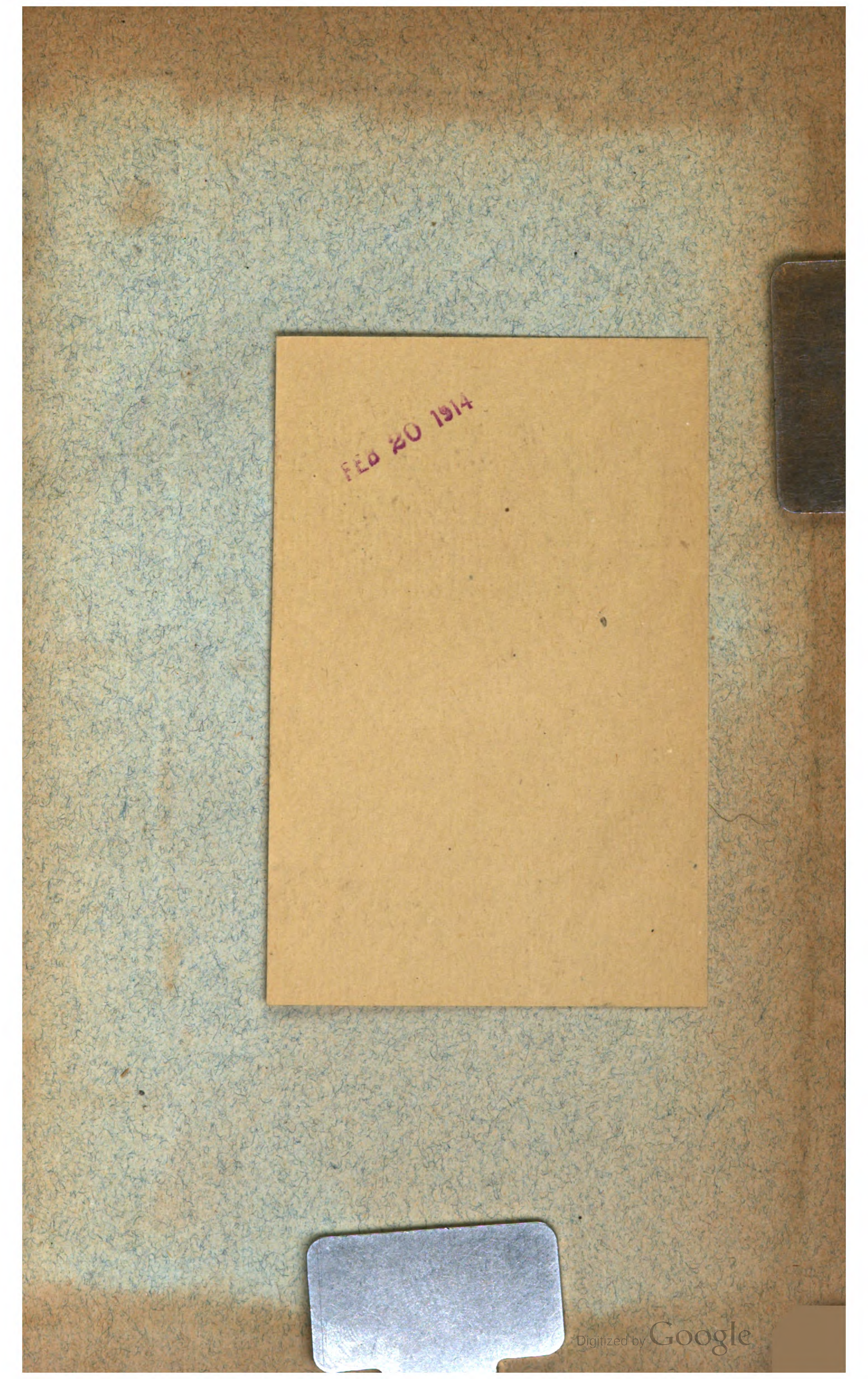
tion de l'art grec et non pas un produit indigène de la littérature nationale. La vraie comédie latine, l'*Atellane*, paraît être restée toujours à l'état d'ébauche grossière. Autant qu'on en peut juger par les rares et courts fragments qui en sont les seuls vestiges, elle ne consistait qu'en dialogues satiriques et licencieux sans aucune espèce d'intrigue. Mr. Meyer rapporte à ce sujet tous les renseignements que l'érudition peut fournir, et passe en revue les divers personnages invariables ou masques de caractère qui figuraient dans les Atellanes. Puis, abordant le théâtre de Plaute et de Térence, il suit à peu près la même marche, et traite tour à tour des *Parasites*, des *Femmes* et des *Esclaves*. Cette classification a déjà quelque chose de tout à fait opposé à l'analyse littéraire qui, ainsi morcelée, n'offre plus aucun intérêt; mais ce n'est pas tout, chacune de ces classes est subdivisée en genres ou en espèces, suivant les rôles que jouent les personnages dans les diverses comédies des deux auteurs latins. L'aridité de cette nomenclature n'est malheureusement pas rachetée par des observations piquantes ni par des aperçus ingénieux sur la civilisation de la société romaine. Le lieu commun abonde, et le style manque également de grâce, d'élégance et de clarté. En résumé, ce livre nous paraît peu propre à donner de l'attrait à l'étude de la littérature classique, et l'auteur fera bien de changer sa méthode s'il veut rendre son enseignement instructif et fécond.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME V.

(Nos 17 à 20.)

BULLETIN LITTÉRAIRE.


FEB 20 1914
Digitized by Google

